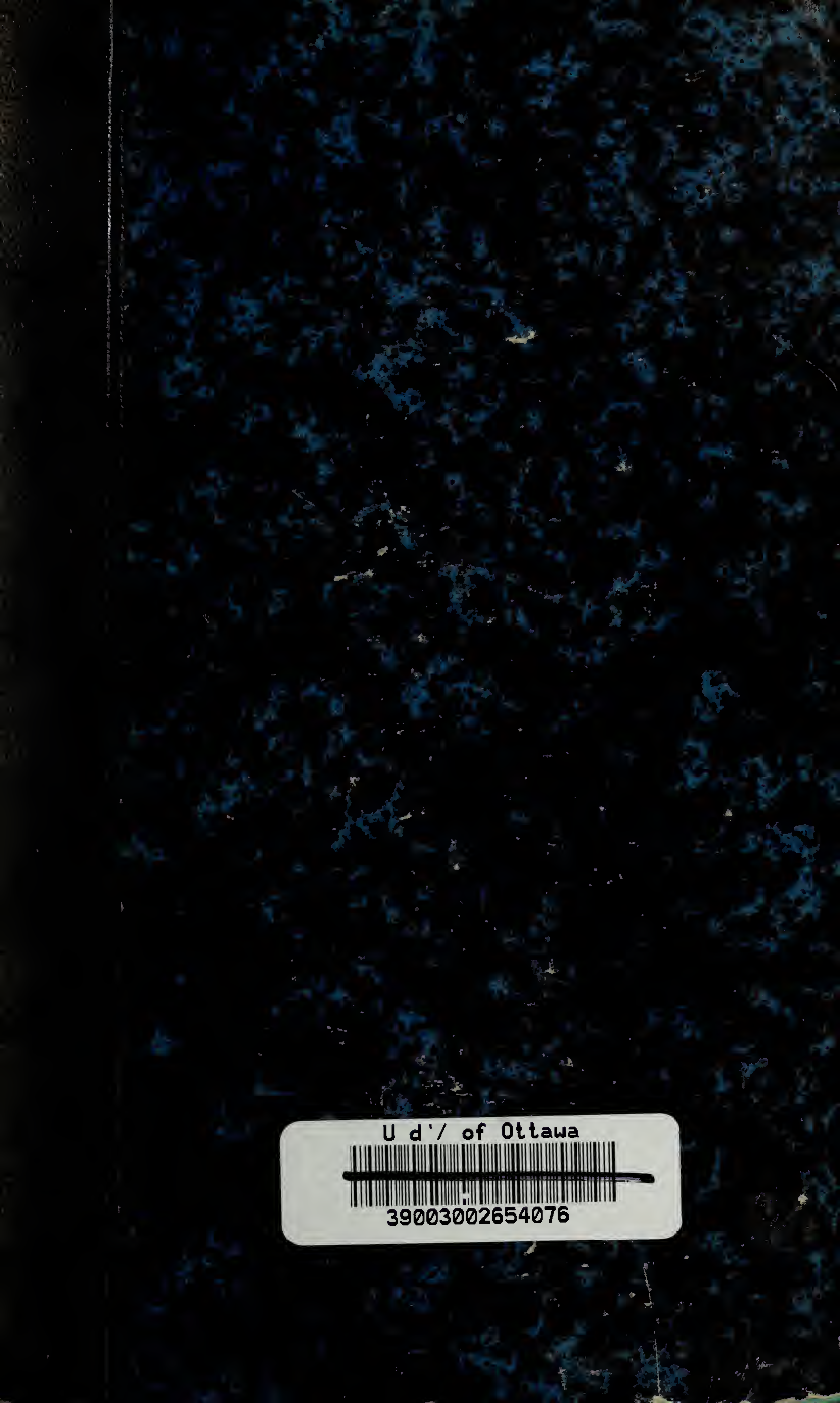
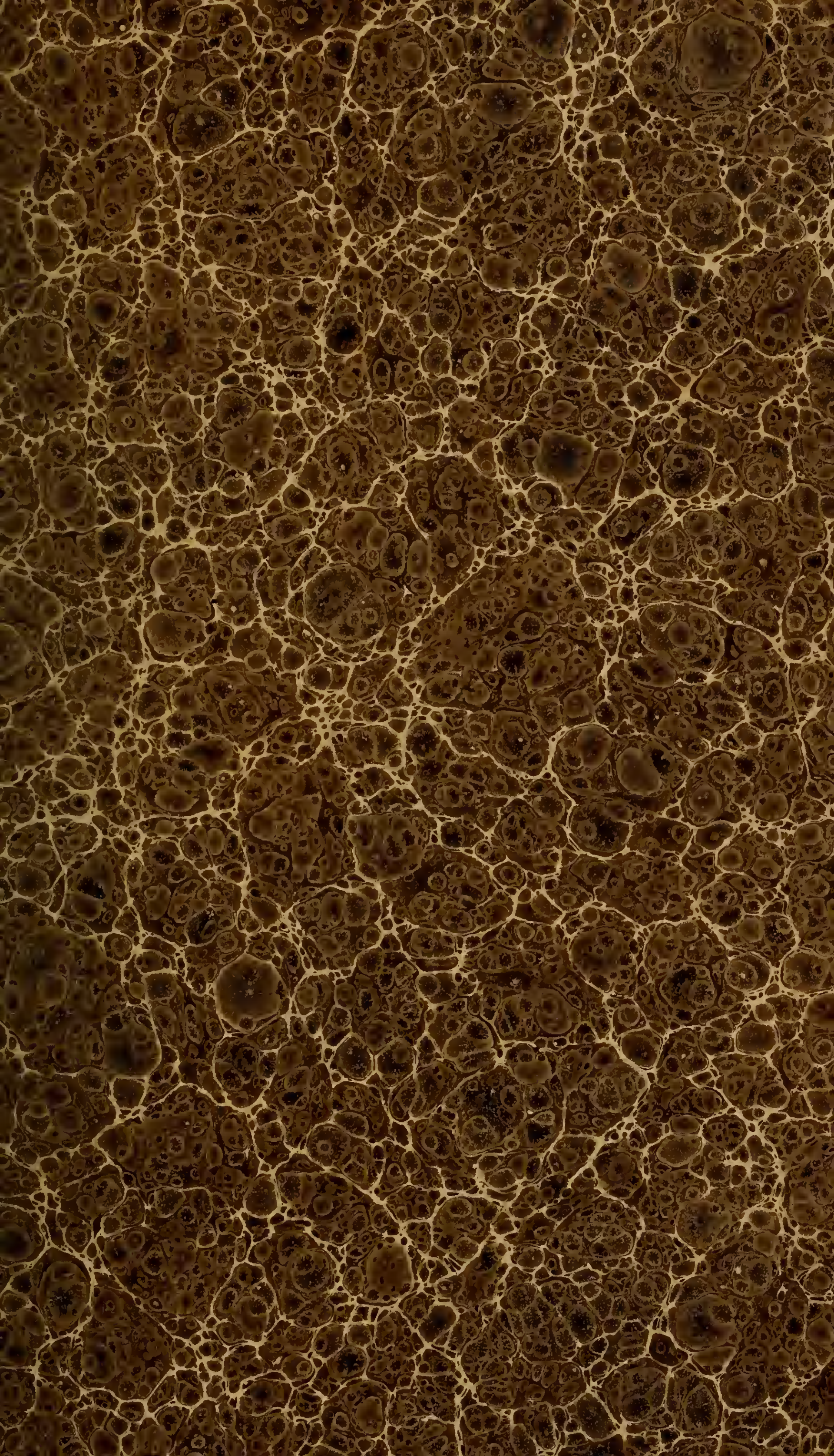
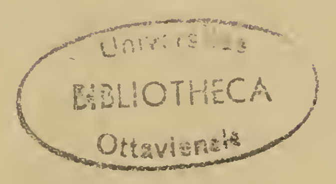


U d'/ of Ottawa
39003002654076





LA

TRIBUNE MODERNE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA TRIBUNE MODERNE

PREMIÈRE PARTIE

M. DE CHATEAUBRIAND

SA VIE, SES ÉCRITS

SON INFLUENCE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE SUR SON TEMPS

PAR M. VILLEMAIN

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

MICHEL LÉVY, FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

—

1858

PRÉFACE

Peu de mots suffiront pour dire ce que j'ai voulu faire, et expliquer le titre que j'ai choisi. Studieux spectateur du grand drame social, dont la France a été, pendant trente ans, le principal théâtre, j'en ai déjà retracé diverses parties, non sans quelque assentiment du public, témoin et juge. Peut-être dois-je me confier d'autant plus à ce premier suffrage, qu'il s'adressait à la véracité, bien plus qu'au talent du peintre, c'est-à-dire, à une qualité qui s'affermit, en s'exerçant, et ne s'use pas, comme l'imagination, par l'effort et le temps. J'essaye maintenant une application plus générale et plus variée de la même étude historique; et je la résume sous cette expression : *La Tribune moderne*.

Il semble, en effet, qu'à part les grandes guerres, les prodiges d'organisation et d'action militaires, si dramatiquement accumulés, dans les quinze premières années de ce siècle, et si habilement décrits de nos jours, il s'est rencontré en face, et à l'issue de

ce déploiement de la force, un essor d'intelligence, un travail de la pensée libre, non moins rare en soi, et bien autrement utile au monde. C'est là ce que j'ai voulu reproduire dans les vies successives, ou opposées, d'un certain nombre d'hommes publics auxquels l'Europe a dû son indépendance, et la France sa liberté.

Les noms de ces hommes se désignent d'eux-mêmes ; ils éclatent à tous les yeux ; ils sont présents à tous les souvenirs. Ce sont les noms de ceux qui, dans cette époque féconde en grands événements, ont le plus agi sur la pensée de leurs contemporains et qui, surtout en France et en Angleterre, ont le plus contribué à répandre les idées de justice et de liberté, à élever l'esprit des peuples, et à leur faire maintenir ou souhaiter des Institutions régulières et généreuses. A ce point de vue, sans doute, et dans cet ordre d'influences, il ne fallait pas séparer le grand écrivain de l'orateur, le spéculatif du politique, le député du ministre gouvernant, toutes les fois que, sous des formes diverses, le but avait été noble et noblement poursuivi. Ce sont ces supériorités différentes, mais analogues, ces *armes d'élite* de la société polie, qui m'ont paru se réunir et se ranger d'elles-mêmes sous cette seule idée : *La Tribune moderne*, l'action de l'intelligence sur l'opinion.

A l'époque où cette action était la plus fréquente

et la plus incontestée, je sais qu'on a pu quelquefois en célébrer avec trop de complaisance les Représentants présumés. Quand la Tribune était debout, un publiciste, alors démocrate, écrivant, jour par jour, l'histoire de tous ceux qu'il voyait y monter, entassait une centaine de noms dans son *Livre des Orateurs*. Aujourd'hui qu'elle n'est plus qu'un souvenir, dont le signe matériel même a disparu, aujourd'hui que la parole politique n'est plus exposée, comme une Puissance, à la flatterie ou à la haine, on sentira que l'historien doit s'arrêter à peu de noms éminents, assez instructifs, s'ils sont bien choisis.

Par orgueil de Français et par amour des lettres, j'ai mis en tête de ces noms, celui de M. *de Chateaubriand*, dont la longue et laborieuse vie a rempli une si grande part du dix-neuvième siècle, et qui, en France et à l'étranger, a laissé de si vives empreintes sur la littérature et les idées du temps. Mais, d'autres noms, qui précédèrent le sien et eurent avec éclat une influence plus restreinte, m'occuperont avec moins de détails. Ce sont les noms de *Burke*, de *Fox*, de *Canning*, et de *lord Grey*, l'homme respecté qui attacha le prix glorieux de ses efforts et de sa vie au grand événement de la réforme électorale, en Angleterre : ce sont aussi, dans notre pays, et pour un temps d'épreuve malheureusement plus court, les noms de quelques-uns des fondateurs de ce régime

parlementaire, dont la France a profité trente ans, pour se relever de ses malheurs et grandir par la paix; ce sont MM. *Lainé*, *de Serres*, le *général Foy*, *Royer-Collard*, afin de ne parler que des renommées [1] garanties par la mort.

A l'étranger et en France, une confiance, dont je m'honore, a mis dans mes mains beaucoup d'intimes et nouveaux témoignages sur quelques-uns de ces hommes, dont je retrace l'histoire, en vue d'une vérité générale, supérieure encore à toute dette de justice particulière réclamée pour le patriotisme et le talent. L'intérêt de ces souvenirs devra s'en accroître. Mais, ce que j'ai prétendu, avant tout, rappeler, c'est une époque à jamais illustre pour la France; c'est un noble exemple qu'elle a donné au monde, que le monde n'a pas oublié, et dont la puissance est visible, autour d'elle, dans les Institutions affermies du Piémont, de la Belgique, de la Hollande, de la Bavière, de la Prusse, et dans le regret, ou le vœu de tout homme civilisé.

[1] Maxime solutum, et sine obtrectatore fuit, prodere de iis, quos mors odio aut invidiæ exemisset.

(In Tac. *Annal.*, lib. IV, c. XXXIV.)

VILLEMAIN.

Décembre 1857.

LA

TRIBUNE MODERNE

M. DE CHATEAUBRIAND

CHAPITRE PREMIER

MOTIFS DE CET ÉCRIT. — ORIGINE ET FAMILLE DE M. DE CHATEAUBRIAND. — SON ÉDUCATION D'ENFANCE; SES PREMIÈRES ANNÉES DE JEUNESSE. — INFLUENCES PRÉSUMÉES SUR SON CARACTÈRE ET SON GÉNIE. — SON DÉPART POUR PARIS, EN 1786.

Les hommes illustres qui ont écrit eux-mêmes les *Mémoires* de leur vie ne dispensent, ni n'excluent l'avenir du soin de la raconter et de la juger, après eux. Quand même nous aurions conservé le poëme historique et les *trois livres* de Cicéron sur son Consulat, il y aurait encore, pour une admiration moins intéressée que la sienne, un beau sujet de récit dans les actions et le caractère de ce grand orateur, que l'amour de la gloire et de la patrie fit, par moments, un grand homme d'État; et, d'autre part,

à un degré bien différent, non pas du génie, mais de la condition sociale, les *Confessions*, où Rousseau expose avec tant de détail les obscurs événements de sa jeunesse et les misères cachées de son âme, n'ont pas rendu moins nécessaire et moins piquante la sagacité appliquée, de nos jours, à rechercher cette vie qui s'avouait elle-même. Une œuvre nouvelle a été faite sur ce travail, en apparence, si complet; et, en expliquant les bizarreries de cette humeur fantasque et douloureuse, une critique supérieure et toute morale a dévoilé d'autant mieux les sources de ce rare talent.

Il faut le dire : le monument que le grand écrivain, que l'homme de génie a élevé lui-même à sa propre vie, l'ambition qu'il a eue de se décrire au naturel et de se transmettre à la postérité n'est qu'un incident de plus dans sa destinée, un trait de plus dans sa physionomie; et dès lors, ce n'est point un obstacle, mais une aide pour l'observateur vraiment impartial qui vient, après les apologies, ou les confidences du héros, l'étudier encore, résumer sa vie, expliquer sa gloire et constater son influence.

C'est ainsi que, malgré les nombreux volumes, où M. de Chateaubriand a été son propre biographe et, sans s'élever aux repentirs d'Augustin, sans descendre aux aveux de Rousseau, a tant parlé de lui-même, parmi tant de catastrophes publiques, il a paru possible de retracer encore sa carrière et d'en tirer quelques enseignements, pour la politique et les lettres.

L'intérêt d'un tel sujet, l'à-propos d'une telle leçon s'accroît surtout, à nos yeux, du contraste des événements qui ont agité la France et de la révolution de sentiments et d'idées, qu'elle a si rapidement parcourue.

On sait quelle influence les lettres ont exercée, dès long-

temps, dans notre pays, sur le changement graduel de la société et sur l'esprit de réforme politique.

Si l'ancienne France, suivant l'expression de Bossuet, a été une Monarchie fondée par des évêques, on a pu dire avec raison que le grand mouvement français de 1789 était une Révolution faite et préparée par des spéculatifs et des lettrés. A part ce que cette origine peut avoir entraîné d'erreurs, il n'en resta pas moins un caractère particulier d'élévation, et d'imprudence généreuse attaché à nos premiers réformateurs : et quelque chose de ce caractère semblera longtemps appartenir à ceux qui ont repris la même œuvre, et défendront encore la même cause.

A ce titre cependant, la place de M. de Chateaubriand doit être grande en France, même dans l'ordre historique : il était appelé à marquer, en effet, deux choses également décisives, également précieuses, une rétractation de l'esprit irréligieux qui, trop souvent, avait dominé les lettres, au dix-huitième siècle, une persistance généreuse dans les vues de réforme politique et de liberté, que ce siècle avait incessamment poursuivies. Lorsque ces idées, impérissables comme la conscience, reparurent, après 1800, dans les écrits d'une femme éloquente, elles étaient timides, à demi voilées, sous la forme littéraire, et à peine accueillies, devant l'écrasante popularité de la force et de la victoire ; elles avaient contre elles l'effroi de tant d'odieuses violences, commises en leur nom, ou du moins qu'elles n'avaient pu prévenir ; elles étaient suspectes et presque compromises par un des titres même de leur gloire, le nombre si grand, le dévouement si noble des témoins morts, en les invoquant, depuis Malesherbes et Bailly jusqu'à Kersaint, Barnave

et Vergniaud. Par une craintive inconséquence, la grandeur même du sacrifice nuisait aux doctrines, que ce sacrifice avait si noblement attestées; et le martyrologe faisait tort à la foi.

Devant ces préventions et ces obstacles, reprendre la mission politique des lettres, recommencer par elles, sous une meilleure inspiration morale et avec plus d'expérience, ce qu'elles avaient voulu, ce qu'elles avaient cherché, ce qu'elles avaient dépassé d'abord, c'était une noble vocation, au début de ce siècle : et l'interprète le plus éloquent de cette œuvre mérite d'être entendu toujours des esprits prévoyants et des cœurs généreux de toutes les époques.

Pourquoi recommencer une œuvre inutile? diront quelques sages du temps; à quoi bon reprendre cette trame, qui se tisse, pendant longues années, et se brise, en un moment? Ailleurs, nous le savons, une liberté conquise pied à pied par des sectaires assez obscurs, des légistes du *droit coutumier*, des bourgeois opiniâtres, s'est maintenue, s'est agrandie et subsiste encore. Mais, en France, des hommes de génie, à partir de Montesquieu, ont célébré, ont accrédité, comme des théories d'abord, puis, comme des droits acquis, ces mêmes principes, ces mêmes formes de liberté politique : et, rien de tout cela n'a tenu, malgré les philosophes et les beaux parleurs. Tant ce régime est peu fait pour la France! — Cette objection, si commode pour l'apostasie et la servilité, trouvera plus d'une réponse dans l'écrit que nous publions. Mais, quelque grave que soit une polémique, où l'honneur même de l'esprit français serait engagé, nous avons à considérer ici une question plus générale encore, question de vérité absolue, et de justice sociale, l'influence d'un grand écrivain, dans une époque de doute et de Révolution, le caractère historique de la

cause à laquelle il dévoua en partie ses efforts, la durée immortelle des principes politiques distincts de cette cause même, et dont il a été l'habile défenseur.

François-Auguste de Chateaubriand naquit en Bretagne, à Saint-Malo, le 4 décembre 1768, dans l'année des grandes nativités, dans celle qui compte Napoléon, Cuvier, Wellington. Il descendait d'une famille ancienne et illustre, divisée en plusieurs branches, dont une se vantait du nom d'un de ses chefs inscrit entre les barons, qui suivirent saint Louis à la Croisade.

Sous Louis XIV, après bien des vicissitudes amenées par le temps, et les pertes à la guerre, cette famille, déchue dans quelques-uns de ses membres, était toujours réputée de noble rang : et la pauvreté qui, plus tard, affligea la branche, d'où notre illustre écrivain devait sortir, n'avait été ni sans honneur, ni sans quelque retour de prospérité laborieusement acquise.

Le père de M. de Chateaubriand, entré, de bonne heure, dans la marine marchande de Saint-Malo, avait contribué à relever de la ruine le nom qu'il portait. Après plusieurs navigations et un séjour de quelques années aux Colonies, il se maria dans une ancienne maison de Bretagne, et devint père d'une famille nombreuse : il rentra même dans le domaine de ses aïeux, en rachetant le vieux château de Combourg, à douze lieues de Saint-Malo, dans un site d'autant plus seigneurial qu'il était plus âpre et plus agreste, avec des terres fort arides alentour, mais des droits et priviléges, autant qu'on en pouvait avoir en pays d'État, dans le royaume de France, avant 1789.

On sait combien la Bretagne, un peu barbare, aux

yeux de madame de Sévigné, dans le dix-septième siècle, était arriérée pour l'esprit nouveau du dix-huitième. Cet état de mœurs ne se marquait pas seulement par la durée de certains *usages*, mais par la rudesse générale de la vie. Et ce n'est pas une rencontre sans intérêt que de retrouver le nom de Chateaubriand, pour la première fois, au dix-huitième siècle, dans le livre, très-célèbre alors, d'un économiste et d'un agronome anglais, à l'occasion du jugement que ce voyageur porte, en passant, sur la saleté des rues de Combourg, le mauvais site de cette pauvre bourgade, et la fantaisie d'un sieur de Chateaubriand, qui a perché sa résidence sur un rocher, au-dessus de cet amas de misérables demeures couronnant un lac sauvage.

François-Auguste de Chateaubriand fut le dixième enfant de ce noble père, de ce gentilhomme de vieille race, un moment déchu jusqu'à n'être qu'un simple armateur, mais redevenu seigneur châtelain par le courageux exercice de son industrie maritime. C'était à trente-cinq ans que, rapportant des Antilles une modique fortune refaite par le travail et l'économie, le comte René de Chateaubriand s'était allié à une famille noble, comme la sienne, en épousant Apolline Suzanne de Bédée, qui comptait, parmi ses parents, un chef d'escadre distingué. Ce mariage avait été, comme on le voit, très-fécond, sans être heureux. Les quatre premiers enfants, qui en naquirent, moururent presque au berceau. Le cinquième enfant survécut et fut l'aîné de M. de Chateaubriand, que précédaient encore quatre sœurs.

La part dominante que, suivant Buffon, la mère a souvent eue dans le caractère et le génie de son fils, ne paraît pas douteuse ici. Le jeune Francois-Auguste de Chateau-

briand, sans peindre avec trop de complaisance la physionomie de sa mère, et en y mêlant même quelques expressions qui font peine, nous la représente pleine d'esprit et d'imagination, vive et gaie par nature, triste seulement par ennui du ménage, aimant le monde, l'agitation, la politique, d'un goût cultivé d'ailleurs par les meilleures lectures dès la jeunesse, la mémoire et l'esprit remplis de Fénelon, de Racine, et aussi de quelques romans de mademoiselle de Scudéri, encore à la mode en Bretagne; bizarre enfin, mais charmante.

Le caractère, qu'il décrit dans son père, est plus sombre et avait dû troubler et ternir le brillant naturel de sa mère. Il le montre, insociable et dur, la terreur de ses domestiques, le tyran de sa famille, d'un silence glacial, ou d'une violence qui effrayait jusqu'à ses enfants. A ce portrait M. de Chateaubriand ajoute, il est vrai, comme par réflexion, que son père était certainement un homme de génie, et qu'à la tête d'une grande administration, ou d'une armée, il aurait montré des talents extraordinaires. Mais rien, dans la hauteur oisive et fantasque, dans la rude vieillesse d'un petit châtelain de Bretagne, ancien armateur, ne confirme cette induction, qu'a pu rêver l'orgueil, aussi bien que la tendresse du fils. Seulement, il est à croire que cette nature âpre et solitaire, cette humeur chagrine ne durent pas peu contribuer aux instincts de tristesse et de fierté du jeune enfant. Cette éducation à la fois impérieuse et négligente, cette espèce de terreur, sans surveillance, entrèrent certainement pour quelque chose dans le tour d'esprit de cet enfant, dans ces vagues inquiétudes et cet ennui violent et mélancolique, dont il a fait une passion si vivement sentie et dépeinte, qui, disait-il lui-même, avait été comme le fond de sa vie.

Dernier venu dans cette famille, qui occupait à Saint-Malo, rue des Juifs, une maison changée, longtemps après, en hôtellerie et aujourd'hui détruite, François-Auguste de Chateaubriand, né presque mourant, resta trois années en nourrice, dans un village voisin, et fut voué au blanc et au bleu par une offrande à Notre-Dame de Nazareth. Ramené enfin à Saint-Malo, il dut les soins de sa première enfance à une bonne, dont il s'est souvenu, comme s'est souvenu de sa mie Jacqueline Jean-Jacques Rousseau qui, lui, n'avait pas sa mère. De la maison paternelle, attenante au rivage, l'enfance du petit Chateaubriand se passa sur la place et sur la grève de Saint-Malo, en jeux un peu rudes, avec les polissons de la ville; et je ne sais si ce n'est point par un souvenir de ce caractère mutin et querelleur de ses premières années, que, dans un de ses derniers ouvrages, l'illustre écrivain a donné, sans prétexte aucun, les mêmes traits de turbulente malice à l'enfance d'un grand homme et d'un saint, de Grégoire VII[1].

Quoi qu'on veuille conjecturer de cette première époque de la vie, si souvent insignifiante ou trompeuse pour l'avenir, le jeune Chateaubriand, dès qu'il avait eu sept ans accomplis, avait été solennellement relevé de son vœu à la chapelle de Saint-Aaron, protecteur des marins de Saint-Malo; puis, il avait continué de courir sur les rochers et les galets de la plage, de s'ébattre contre la marée montante, et de guerroyer, dans les rues, avec les petits garçons des gentilshommes et du peuple.

Vers huit ou neuf ans, on songea cependant à ses études et à son entrée au collége de Dol, pour qu'il apprît les

[1] En Italie, un mauvais petit garçon de chétive mine devint d'abord moine de Cluny, ensuite cardinal et enfin pape, sous le nom de Grégoire VII. (*Disc. histor.*, p. 301, t. V.)

mathématiques, selon l'ordre de son père, et le latin, comme le souhaitait secrètement sa mère.

C'est alors, dans les premiers jours du printemps de 1777, avant son entrée au collége, qu'il fut conduit d'abord à la terre de Combourg, ce domaine racheté par son père, et dont lui-même a gardé une si vive et si poétique impression, dans quelques-unes des pages qui commencèrent sa gloire. Bien des années après, il a peint encore ce printemps de la Bretagne sauvage et fleurie, avec une grâce, qu'on ne peut ni oublier, ni contrefaire. Nul doute que dès lors, aux instincts énergiques de naissance, à la liberté et à la rudesse des premiers ans, aux émotions sévères et tendres de la famille, aux sombres sourcils du père, aux éclairs de tendresse de la mère, aux sourires de la plus jeune sœur, ne vinssent se mêler, chez cet enfant, les vives images de la nature, le frémissement des bois, après celui des flots, et l'horizon désert et diapré de mille couleurs de ces landes bretonnes préludant aux savanes de l'Amérique.

Tandis que, sous ces impressions diverses, de petits trésors cachés, gouttes d'eau du génie futur, s'amassaient dans la pensée du jeune garçon encore inculte, le supérieur de Dol venait chercher son nouvel écolier, et l'emmenait à son collége, sur la route de Combourg à Saint-Malo. Arrivé là, le jeune élève, suivant une méthode qui n'est pas une découverte de notre époque, commença un cours élémentaire de mathématiques, et reçut, en même temps, des leçons de latin : il se plaisait, dit-il, à ces deux études, et même au rudiment, plus docile en cela que saint Augustin, qui se confesse de la répugnance et du dégoût, que lui donnaient les conjugaisons de la langue grecque. « Mon aptitude au travail, dit M. de Chateaubriand,

« était remarquable; ma mémoire extraordinaire. » Et il ajoute qu'il s'en servit, pour apprendre la table des logarithmes. Mais, il ne fait pas sur la mémoire, cet instrument secondaire du génie et cet ornement de la médiocrité, les profondes et fines réflexions, que les phénomènes de cette faculté suggèrent à saint Augustin.

Avec l'esprit, se développait aussi dans le jeune élève le caractère, qu'il devait porter dans la vie. A la fougue impétueuse se joignait maintenant le point d'honneur. Enfant toujours aussi vif, il devenait plus indomptable; et, dans une occasion, où il s'agissait du délit d'avoir grimpé au haut d'un arbre, et déniché périlleusement un nid, sa résistance désespérée contre la menace du fouet, sa révolte heureuse contre ce sot châtiment des anciennes écoles, nous font penser à l'insubordination analogue, dont se vante quelque part Milton, lorsqu'il nous dit qu'il a brisé avec Cambridge et n'a pas voulu supporter un outrage intolérable pour un cœur, comme le sien.

Nec duri libet usque minas perferre magistri,
Cæteraque ingenio non subeunda meo [1].

Toute cette ardeur, au reste, du jeune Chateaubriand vint bientôt, vers sa treizième année, aboutir à sa première communion, pieusement célébrée dans le collége, sous les yeux de sa famille, des nobles du voisinage, et par les mains de l'évêque de Rennes. Puis, il quitta le petit collége de Dol, pour aller à Rennes compléter ses études de sciences, et de là se présenter, à Brest, aux examens pour le service de la Marine Royale.

Le collége de Rennes était d'ordre supérieur, par rap-

[1] *Elegiar. Milt.* in lib. I.

port au petit collége de Dol. Le jeune Chateaubriand y continua les mathématiques, pour lesquelles il avait, dit-il, un penchant décidé, que ses ouvrages n'attestent pas. Il y prit en même temps un goût plus vif pour les lettres, une passion du beau langage, que quelques vers de Virgile, quelques pages de Massillon éveillèrent bien vite en lui. Tout cela semble n'avoir été ni fort suivi, ni surtout systématique. Mais, faut-il attribuer à ces études, un peu rompues et capricieuses, l'avantage dont triomphe quelque part l'illustre écrivain, pour s'élever au-dessus même de sa gloire la plus chère, et se séparer entièrement de ceux qu'il efface? « Tout cela, joint à mon genre d'éducation, « dit-il, à une vie de soldat et de voyageur, fait que je n'ai « pas senti mon pédant, que je n'ai jamais eu l'air hébété, « ou suffisant, la gaucherie, les habitudes crasseuses des « hommes de lettres d'autrefois, encore moins la morgue, « l'assurance, l'envie et la vanité fanfaronne des nou- « veaux auteurs. »

C'est beaucoup se ménager, en maltraitant tout le monde. L'éducation du jeune Racine, à Port-Royal, ou de Bossuet, dans la bibliothèque de son oncle et au collége de Dijon, leurs premières lectures, leur instruction toute classique et selon la méthode du temps, ont-elles nui à l'originalité de ces grands hommes? Tant d'esprits élégants, sortis de nos anciennes études, méritaient-ils l'alternative de blâme et de ridicule, où l'auteur du *Génie du Christianisme* enferme les deux littératures de nos grands siècles? Et entre la gaucherie de l'une et la vanité fanfaronne de l'autre, ne pourrait-on pas placer une certaine mélancolie dédaigneuse de ce qu'elle poursuit, un *spleen* plus affecté encore que maladif, un orgueil enfin plus grand que le génie même, ou du moins ayant

le tort de prendre l'éclat du talent pour la puissance même du génie, et de se croire au niveau par l'action de tout ce que le talent pouvait exprimer par la parole?

Nul avis affectueux d'un maître autorisé, nul conseil précoce d'un ami sincère, comme il s'en rencontre parfois dans la franche liberté du collége, ne le mettait en garde contre cet orgueil qui, à part d'autres inconvénients, eut aussi pour lui le tort d'aboutir à l'affectation littéraire. Il ne semblait conserver d'autres impressions de ces deux années d'études à Rennes que le nom de Parny, dont il occupa la Chambre, et le souvenir d'avoir entrevu, parmi les *externes*, le jeune Moreau, plus tard avocat, puis grand général, et enfin d'avoir eu pour camarade de salle et de chambre cet émigré de mauvais aloi, cet implacable conspirateur Sirgeant, qui devait combiner la machine infernale de 3 nivôse, et mourir en Amérique prêtre catholique, et sans doute repentant d'un tel crime.

De Rennes, le jeune Chateaubriand revint, vers quinze ans, à la maison paternelle, pour voir marier sa troisième sœur, Julie, à un noble du pays, M. de Farcy, capitaine au régiment de Condé. Puis, comme s'il se fût agi de l'établir aussi lui-même et de lui donner sa carrière, on l'envoya compléter, à Brest, les études d'aspirant à la marine royale. Il fut là bien jeune, comme un élève qui suivrait des cours préparatoires à nos *Écoles Spéciales*, vivant à table d'hôte, prenant quelques leçons de mathématique et de dessin graphique, du reste, maître de son temps; c'est-à-dire oisif et rêveur, comme il s'est dépeint, à la fois plein de turbulence et d'insouciance.

Un fait peu important reste mal expliqué dans ce séjour à Brest, qui ne paraît pas d'ailleurs avoir dépassé quelques mois. On ne voit pas pourquoi le brevet d'*aspi-*

rant de marine, que le jeune candidat devait obtenir, ne lui arrive pas, durant cette résidence, et malgré le patronage d'un chef d'escadre, son parent, M. de Boisteuil; on ne saisit pas non plus le rapport entre l'impression, que lui fait l'entrée triomphale à Brest de la belle flotte française, ramenée par la paix de 1783, et la soudaine résolution de renoncer à la marine, et de retourner à Combourg, sans le dire à personne, dans Brest. La seule explication, c'étaient quinze ans, le caprice d'une humeur indocile, et sans doute aussi cet instinct d'étude et d'art, qui tout bas destinait M. de Chateaubriand à devenir un grand peintre par la parole, un admirable artiste d'imagination et de coloris, bien qu'il affecte de croire qu'il eût été surtout un fort bon officier de marine, ou d'artillerie.

Dans la réalité, une autre idée, une autre velléité de vocation occupait l'inquiète oisiveté du jeune homme, et se liait, on peut le croire, à son instinct dominant pour les lettres. Il paraissait incliner à l'état ecclésiastique; et, ce projet plaisant à sa pieuse mère, on résolut, au château, de lui faire achever ses études classiques : il partit bientôt pour le petit collége de Dinan, moins important que celui de Rennes, ce semble, mais tout ecclésiastique, sans mélange aucun d'études mathématiques, et avec un Cours extraordinaire, où s'enseignait l'hébreu. Bien des années après, l'illustre écrivain, parlant de ce dernier collége, assure qu'en y arrivant, il savait mieux le latin que ses maîtres. Aussi, il y resta bien peu; et, quelques mois après, nous le revoyons à Combourg, dans la monotonie de la vie domestique un peu âprement ressentie, sans destination avouée, sans travail régulier, sans autre passion apparente que les courses dans les bruyères, la rêverie, la tristesse et l'ennui.

Un chapitre des *Mémoires*, non moins expressif et non moins vrai que bien des pages du roman de *René*, a gravé pour l'avenir cet intérieur de famille un peu semblable aux voûtes souterraines du vieux château sombre et glacial, où fermentait, à son insu, l'âme du poëte dans la solitude et l'inaction, entre une mère distraite de la tendresse par la piété, fatiguée d'un joug conjugal, que cette piété n'allégeait pas, une sœur, trop tendre, ou trop aimée, mais dont la destinée semblait toujours être de ne trouver, ni le bonheur dans le monde, ni la paix dans la retraite, et enfin ce père, dont la sévérité, la hauteur tyrannique et le froid silence s'accroissaient avec les années.

Sans doute quelques rêves d'imagination, quelques éclairs de joie affectueuse et sainte devaient se mêler, par moments, à ce fond d'uniforme langueur. Dans la peinture des soirées d'été, au château de Combourg, on lit avec intérêt : « Ma mère, Lucile et moi, nous regardions le « ciel, les bois, les derniers rayons du soleil, les pre- « mières étoiles de la nuit ; » et on aime à pressentir, sous ces paroles, le grand peintre, qui saisira d'autres couchers du soleil, à l'horizon des mers et sur les fleuves de l'Amérique. Mais les soirs, et même les jours d'hiver étaient bien tristes à Combourg ; et, à travers les sifflements du vent, les cris lamentables des chouettes et les bruits sourds des murs presque déserts d'un vieux château, on entend, avec quelque peine, pour la vive imagination du poëte futur, cette voix impérative et dure de son père retentissant, dès quatre heures du matin, comme la voix du dernier fantôme de la nuit, et remplaçant, dit amèrement le jeune homme, la douce harmonie musicale, dont le père de Montaigne avait soin d'entourer le réveil de son fils.

Et toutefois, il faut le croire, cette rude éducation de l'âme, ces sentiments froissés et comprimés devaient mieux qu'une vie plus heureuse préparer M. de Chateaubriand à son génie et aussi, peut-être, à certaines inégalités fantasques de sa vie.

Lui-même, dans ses *Mémoires*, a peint de quelques traits, avec une brièveté rapide et digne, ce que ce tableau domestique offrait de plus touchant et de plus délicat. Sa réserve, cette fois, était comme une expiation de ce que son talent d'artiste avait voulu laisser trop entrevoir, dans la création originale de *René*. Ce ne fut pas seulement la malignité des contemporains, ce fut l'orgueil du peintre qui permit cette profane allusion. Sous la fatalité de ce nom de *René*, que l'auteur se donne, comme à son héros, et en souvenir de cet éclat de regard, de ce feu de génie, que la sœur, trop émue, admirait dans son frère, une indiscrète rumeur a longtemps redit que le premier *chef-d'œuvre littéraire* de M. de Chateaubriand avait été la confidence d'un funeste et premier amour.

L'admiration pour le génie, le respect de la morale aiment à lire un autre récit tout irréprochable des premiers sentiments du jeune poëte. Quelle que fût la beauté de Lucile, sa pure et sévère piété, sa souffrance, le tour même de son imagination mystique la tenaient bien loin d'une erreur, qu'elle n'aurait pas comprise, loin de la partager. Je regrette seulement qu'au milieu du dernier hommage rendu par la vieillesse du grand écrivain à la sainteté de la famille, l'affectation ait encore gâté la vérité. Que Lucile, à dix-sept ans, fût triste, entre des velléités de vocation religieuse et la monotonie de Combourg, que sa piété fût mêlée d'insomnies maladives et parfois d'extases, que son frère, un peu plus jeune qu'elle, ait vu, ou voulu

voir dans cette mélancolie longtemps croissante, le signe d'une passion cachée pour un jeune magistrat du nom de Malfilâtre, venu quelquefois à Combourg, ce récit est pour nous plein d'intérêt; cette explication vraisemblable et touchante. Mais fallait-il ajouter, en parlant d'une sœur, d'une amie, d'une orpheline trop oubliée plus tard de son légitime et seul protecteur? « Par son attitude, sa mélan« colie, sa vénusté, elle ressemblait à un génie funèbre. « J'essayais alors de la consoler; et l'instant après, je tom« bais dans des désespoirs inexplicables. » Ici, l'auteur des *Mémoires* devient imitateur de *René*, et retouche, pour l'affaiblir, ce qu'il ne fallait pas rêver, une seconde fois.

Quoi qu'il en soit de ces souvenirs, ils resteront liés à l'histoire du génie qu'ils ont formé. Tout cependant n'était pas angoisse désespérée dans le malaise de ces jeunes âmes, sous le ciel orageux et sévère de la Bretagne. Dans leurs promenades à travers les bois, dans leurs visites de quelque lieu consacré, le jeune homme, silencieux ailleurs, parlait avec vivacité du spectacle sauvage, où se plaisaient ses yeux. « Tu devrais peindre tout cela, » lui dit sa sœur; et, quarante ans plus tard, il écrivait : « Ce « mot me révéla la Muse : un souffle divin passa sur moi. » Et dès lors, en effet, nous dit-il, mêlant le travail et la rêverie, animant du spectacle des bois et des landes incultes ce qu'il avait recueilli d'images et d'harmonie dans ses lectures d'orateurs et de poëtes, il essayait en vers une foule de petites *idylles* ou de *tableaux de la nature*.

La poésie a partout précédé la prose, comme œuvre d'art du moins. Je ne sais cependant si, dans un homme en particulier, la priorité d'une de ces formes sur l'autre en suppose la prééminence. M. de Chateaubriand, après avoir rappelé qu'il écrivit beaucoup en vers, avant d'écrire

en prose, ajoute : « M. de Fontanes prétendait que j'avais « reçu les deux instruments. » Il faut en conclure que l'amitié a pu flatter quelquefois, dans la confidence, celui qu'elle défendait en public avec courage; car, j'affirme, pour l'avoir entendu de la bouche de M. de Fontanes, que cet excellent juge de l'art et du goût n'était pas frappé de la double supériorité que réclame son ami. A demi-voix, il avait objection aux vers de M. de Chateaubriand, y relevant même, sans excepter le *Moïse*, un défaut d'éclat et de poésie : « Mon Dieu, oui, disait-il, avec « un sourire; cette critique-là n'est que trop vraie; et « ce n'est pourtant pas celle qu'on attendrait. Car, enfin, « à travers les énormités, il est admirable de créations « de style, dans sa prose : c'est tout autre chose, dans « sa poésie; on dirait qu'il se dédommage et qu'il fait « amende honorable de ses hardiesses par le prosaïsme « et la timidité. »

Mais dans l'étude, toujours si attachante, des commencements d'un homme de génie, revenons à cette vie solitaire, à ces promenades, à ces entretiens sous les bois sauvages de Bretagne. Lucile s'éprit, comme son frère, des impressions de la nature et du charme de les décrire. Elle l'essayait en prose, avec grâce sans doute, mais sans rien qui étonne; et les premiers fragments, que nous a conservés son frère, quelques phrases sur l'*aurore*, la *lune*, l'*innocence*, ne sont pour nous, à la distance du temps, que le son naturel de l'âme d'une jeune fille, la mélodie touchante de sa voix de seize ans.

M. de Chateaubriand, par un retour bien excusable de tendresse, ou d'orgueil pour une autre, a beaucoup admiré ces préludes, de même qu'il trouvait à sa sœur Julie un vrai génie poétique. Pour nous, tout est doute à cet égard,

n'était la vraisemblance de quelque affinité entre le grand écrivain et ses sœurs. Faut-il aller plus loin, et surprendre encore ce rapport intime des âmes dans un fond de tristesse, de trouble et de tendresse combattue, que le peintre de René doit avoir tracé, d'après un modèle?

A ce moment du moins, dans les bruyères et les bois de Combourg, l'âme de la jeune fille, sans être heureuse, était occupée par la religion et l'étude ; et sans doute, elle y joignait l'admiration et l'espérance du génie, qu'elle entrevoyait dans son frère. Mais celui-ci, par un des caprices de sa vive nature, se dégoûtait alors de sa première ardeur pour les lettres et retombait dans cette oisiveté inquiète, la maladie et le danger de la jeunesse. Devenu plus sauvage, silencieux même avec sa sœur, il ne lisait plus, n'écrivait plus, et cherchait un surcroît d'isolement, même dans la solitude.

Il nous raconte que, là encore, son innocence et sa pureté le tourmentaient de rêveries, lui faisaient concevoir, lui faisaient aimer une sylphide formée de toutes les femmes qu'il avait aperçues, et que cette *charmeresse* le suivait partout invisible. Puis, il ajoute : « Je ne sais si l'histoire « du cœur humain offre un exemple de cette nature. » Ne faut-il pas ici, comme dans quelques pages de Rousseau, reconnaître une prétention de l'orgueil humain, qui se console un peu d'une erreur, dont il s'accuse, en la croyant rare et privilégiée? De bonne foi, à part le degré de génie encore caché dans le jeune solitaire, ce qu'il éprouvait était-il un phénomène hors de nature? Et les *Vies* des saints, les œuvres des Pères, les pages de quelques mystiques, depuis le Syrien saint Éphraïm jusqu'à l'Espagnol Luis de Léon, ne sont-elles pas remplies des symptômes de cet état de l'âme, que l'auteur de *René* et d'*Atala* suppose exclusi-

vement réservé pour lui? Hélas! la langue éloquente des Pères grecs avait un mot particulier, même pour exprimer ce tourment du cœur, ce mélange de tristesse et de vague aspiration. Ils appelaient *acédie* (ἀκήδεια) une de ces dispositions de l'âme. Ils avaient d'autres termes, pour des illusions plus vives; ils les regardaient comme attachées à notre nature, s'animant par la solitude même, et prenant parfois des formes visibles, pour franchir les bornes du désert et venir troubler de leur présence le pénitent, jusqu'au milieu de sa prière.

S'il faut en croire l'illustre écrivain, ce délire dura deux années entières, deux années non perdues pour le talent, mais amères pour la paix domestique. Le jeune homme, effarouché par sa rêverie, par ses courses dans les bois, sous les orages et la tristesse de l'automne, était autant tourmenté d'orgueil que d'oisiveté et se préparait déjà, par l'un et par l'autre, à ce qu'il devait peindre un jour. En témoignage de sa nature tenace et forte, les songes mêmes de son âme attendrie par la première jeunesse prenaient une forme plus ambitieuse; et il nous dit, que cette *Sylphide*, cette *Phryné*, qu'il voyait en imagination, était aussi la gloire et entretenait sa pensée plutôt de célébrité que d'amour.

Peut-être ne serait-on pas injuste d'entrevoir, dans ces indices de la formation du génie, ce qui devait lui manquer, à l'heure même de son éclat épanoui. Passion de tristesse, passion d'orgueil, passion de désir, il y a tout dans ces débuts de l'âme, tout plutôt que la sensibilité humaine, ou mystique, tout plutôt que la tendresse, ou la piété. Quelle distance en effet, pour la vérité, et pour l'idéal, de ces symptômes impétueux, de cette rêverie violente aux élans si naturels et si purs d'Augustin et de sa mère

à la fenêtre d'une auberge d'Ostie, leurs regards élevés vers les astres de la nuit, et leurs âmes demandant au ciel et à la terre que tout se taise dans la nature, que le cœur lui-même se taise et s'oublie, et que Dieu seul soit entendu, dans le silence de tous les êtres et dans le ravissement de la muette pensée qui le contemple !

Évidemment, le futur défenseur du christianisme n'avait pas en lui ces trésors de douce affection et de pieuse extase ; il était plutôt fait pour une polémique ardente, accusatrice, pour un langage d'âpreté et de colère, au service même de la foi. Cela ne fut que trop attesté, dès lors, par les suites de ce noviciat poétique, auquel était livrée son âme. De fréquentes insomnies, des courses nocturnes sans but, des journées consumantes et oisives portèrent enfin à l'excès la mélancolie de ce jeune homme de dix-sept ans. « Tout nourrissait l'amertume de mes dé-« goûts, dit-il ; Lucile était malheureuse : ma mère ne me « consolait pas; mon père me faisait éprouver les affres « de la vie : sa morosité augmentait avec l'âge. » Et le jeune rêveur, qui cependant n'avait pas lu *Werther*, part de ces tristesses intérieures, de ces gronderies, ou de ces ennuis de famille, pour projeter un suicide; et il se peint lui-même, et, nous devons le croire, dans un lieu retiré, ayant bourré de trois balles un vieux fusil de chasse, dont le *chien* usé partait ordinairement trop vite, et frappant contre terre le bout de cette arme qui, heureusement pour nous, ne partit pas, cette fois.

On pardonnera sans doute cette triste folie du premier âge, suivie d'un repentir immédiat. Mais, nous l'avouons, c'est avec peine, qu'à cinquante ans de distance, on voit le grand écrivain exprimant un regret théâtral de ce suicide manqué. Cela est-il sincère ? Et, sentiment chrétien à part,

M. de Chateaubriand était-il fâché d'avoir assez vécu, pour laisser un nom immortel ici-bas?

Quoi qu'il en soit du commentaire tardif sur cet égarement d'une jeune âme malade, la secousse avait été violente. Le jeune homme, rentré vivant à son triste foyer de famille, sans intimité, ou du moins, sans confiance, fut saisi de la fièvre, souffrit gravement de la poitrine, et languit, six semaines, au lit. Un médecin fut appelé, ce qui était rare à Combourg. En veillant le jeune malade, sa mère lui rappelait ce qu'il a répété lui-même, dans *René*, sur le besoin de prendre un état ; et elle lui conseillait la prêtrise, avec une piété trop sincère, cependant, pour insister, si la vocation était douteuse. « Votre frère, disait-« elle, est à même de vous obtenir bientôt un bénéfice. « Mais, consultez-vous ; car je préfère tout à la douleur « de vous voir mauvais prêtre. »

Le jeune homme avoua son défaut de vocation, pour le sacerdoce, comme pour la marine. Il répugnait également à la servitude de l'état militaire ; et, enfin, la maladie se dissipant, à mesure sans doute que l'anxiété se calmait, il offrit de passer, comme colon, au Sénégal, ou d'aller prendre du service aux Indes. Son père, que cette indécision et ces langueurs irritaient d'autant plus que lui-même se sentait défaillir avec l'âge, approuva, en grondant, le dernier projet : il fit partir son fils pour Saint-Malo, dans l'attente d'un prochain passage à Pondichéry. Revenu dans sa ville natale, n'y revoyant guère avec intérêt que le lit de mort de sa vieille bonne, le jeune homme attendit là, deux mois, entre ses habitudes de courses solitaires et le plaisir de lutter parfois contre les brisants de la mer, avec quelques retours de ses projets de suicide ; puis, rappelé par une lettre, il arriva le soir à Combourg, prit part au

souper silencieux de la famille; et, le lendemain, mandé dans la chambre de son père, il reçut cet adieu : « Monsieur le chevalier, il est temps de renoncer à vos folies.
« Votre frère a obtenu pour vous un brevet de sous-
« lieutenant, au régiment de Navarre : vous allez partir
« pour Rennes ; et de là, pour Cambrai. Voilà cent louis,
« ménagez-les. Je suis vieux et malade et n'ai pas long-
« temps à vivre. Conduisez-vous en homme de bien, et ne
« déshonorez jamais votre nom. » Et, avec ces paroles et un embrassement, que le jeune homme sentit de toute son âme, l'austère vieillard le reconduisait sur-le-champ, par la cour du château, à la voiture qui l'attendait, pour partir : il y monta, saluant des yeux et du geste sa mère et sa sœur Lucile.

Arrivé de Combourg à Rennes, chez un de ses parents, le jeune Chateaubriand y trouva, pour faire route, la nuit même, l'occasion d'une chaise de poste, à partager avec une marchande de modes allant pour son commerce de Bretagne à Paris. Sa froide sévérité auprès de cette compagne leste et désinvolte, et ce qu'il appelle sa gaucherie, durant le voyage, paraît mériter un nom plus honorable et plus conforme aux pensées nobles et graves, aux rêves de gloire, aux nobles ambitions d'étude et de célébrité que le jeune voyageur devait porter en lui.

CHAPITRE II

COURT PASSAGE DE M. DE CHATEAUBRIAND A PARIS. — SA SŒUR, MADAME DE FARCY. — LE COMTE DE POMMEREUIL. — DÉPART POUR UN RÉGIMENT. — RAPPELÉ EN BRETAGNE PAR LA MORT DE SON PÈRE. — RETOUR A PARIS. — ALLIANCES DE FAMILLE. — PRÉSENTATION A LA COUR. — QUELQUES TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS AJOUTÉS A CEUX DES *Mémoires*. — DÉPART POUR L'AMÉRIQUE.

Arrivé de Combourg à Paris par la magnifique avenue de Versailles, le jeune Chateaubriand était déposé, sans remercîments et sans adieux, dans un hôtel garni de la rue du Mail : triste et bruyant séjour pour l'habitué solitaire des landes et des bois de la fraîche Bretagne! Il n'y resta que deux ou trois jours, qu'il passa surtout près de son frère aîné, déjà maître des requêtes, et de sa sœur Julie, mariée, nous l'avons dit, à un officier du régiment de Condé, le comte de Farcy, et vivant à Paris dans l'éclat du grand monde, avec une renommée de talent poétique merveilleusement aidée dans une jeune femme par la beauté, la parure et le charme de la voix.

La plus piquante anecdote de ce premier séjour, ce fut la première rencontre du jeune et timide provincial avec un gentilhomme de son pays, de tenue militaire et d'esprit caustique, le même qu'il devait retrouver, dans un autre siècle, directeur général de la librairie

sous l'Empire. M. de Pommereuil était alors colonel dans l'artillerie royale, d'un âge déjà mûr, mais plein de verve cynique et de feu. Vingt-cinq ans plus tard, toujours très-philosophe, il fut préposé en chef à l'inquisition impériale sur les livres; on sait, avec quelle minutieuse et rude tyrannie! Il se vantait cependant parfois de sa tolérance. « Je n'aime pas, disait-il, tout ce verbiage « religieux; mais, Chateaubriand a du talent. Je l'ai « connu d'ailleurs, dans ma jeunesse, avant 1789 : j'ai « soupé au café avec lui et quelques gentilshommes bre- « tons de ma parenté. Il ne disait pas un mot. Depuis, « vous savez le bruit qu'il a fait. L'Empereur ne l'aime « pas; moi, je lui porte intérêt : je censure moi-même ses « manuscrits; et surtout maintenant que le papisme est « si bas percé, je lui ai presque laissé dire tout ce qu'il a « voulu, dans son *Itinéraire.* »

Mais passons vite et n'empiétons pas sur l'avenir. Nous sommes en 1786, sous le flot qui monte, devant la tempête qui gronde, avec bien des abîmes ouverts entre le rivage qui tremble et cette nouvelle terre ferme de l'ordre rétabli, dont le comte de Pommereuil sera quelque jour le gardien moral et le zélé surveillant.

Deux jours après cette entrevue, le jeune de Chateaubriand partait avec des lettres de recommandation pour Cambrai, où il devait servir dans le régiment d'un Mortemart. Il avait alors dix-huit ans accomplis; et son instabilité se fixant un peu, le goût de la manœuvre et de la théorie l'occupèrent. Il passa vite par l'épreuve apparente des grades de caporal et de sergent, fit très-bien le service de sous-lieutenant, sauf un goût de toilette et de parure qui lui faisait parfois quitter l'uniforme. Mais, à quelques mois de cette épreuve, il était

rappelé tout à coup en Bretagne par la mort de son père. Le vieux gentilhomme décédait, en 1786, sans avoir eu la consolation de pressentir ce que serait un jour ce fils, aimé sans doute, mais traité avec tant de rigueur.

Le jeune sous-lieutenant sentit amèrement cette perte, tout en convenant du peu de sympathie entre son père et lui. Qui ne croirait à sa douleur, et comment ne pas en respecter l'expression? Mais, est-il lui-même assez sincère lorsque, affectant de s'associer aux dédains de son père pour les opinions en crédit et pour la gloire des lettres, il ajoute : « Je ne sache pas dans l'histoire une renommée « qui me tente. Fallût-il me baisser, pour ramasser à mes « pieds et à mon profit la plus grande renommée du « monde, je ne m'en donnerais pas la peine. »

Pourquoi donc tant de laborieux efforts et cette tristesse, quand vous étiez en doute de vous-même, et cette joie âpre du succès, et ces ambitions dans plusieurs carrières, et cet ennui de l'inaction, et ces renouvellements de votre ardeur et de vous-même, pour retrouver, non pas seulement la gloire, qui ne pouvait vous manquer, mais la popularité, ce bruit quotidien de la gloire, qui est à elle ce qu'un journal est à un beau livre? Je ne sais si vous auriez dédaigné pour vous-même toutes les renommées de l'histoire; mais, c'est qu'alors vous auriez espéré en trouver une qui les effaçât toutes.

Faut-il citer ici d'autres idées, d'autres caprices de désirs, que nous confie M. de Chateaubriand? Son vœu, par exemple, d'être femme? Fantaisie singulière, mais non pas neuve, puisqu'on la trouve exprimée et justifiée dans une phrase de la Bruyère! et encore un autre vœu, celui d'être un artiste supérieur, « par précaution contre l'ennui, « mon ennemi acharné, » dit-il. Mais ce vœu, ne l'a-t-il

pas vu réalisé? Qu'est-ce qu'autre chose que son ambition et sa gloire, si ce n'est le triomphe d'un grand artiste par l'imagination et par la parole?

En attendant cette destinée, le jeune homme en était aux tristesses de la vie domestique. Revenu à Combourg pour les partages de famille, il reçut, en quelques redevances et quelques droits féodaux, sa modique portion de cadet; et il passa plusieurs mois dans la société de ses sœurs, réunies toutes quatre alors à Fougères, où était quelque temps revenue madame de Farcy, tandis que sa mère se retirait à Saint-Malo. Ce temps de repos et de liberté le ramenait à des études solitaires, dont il parle moins que de ses rêveries, mais qui certainement étaient, par vifs accès, un des emplois de sa vie.

A ce moment, son frère aîné, qui ne négligeait rien pour s'avancer dans le monde, et qui allait épouser mademoiselle de Rosambo, petite-fille de M. de Malesherbes, crut à propos de produire à la cour le jeune officier de son nom. Il lui écrivit d'arriver vite, ses preuves de noblesse étant faites; et il lui annonça que, présenté par M. le maréchal de Duras, admis à monter dans les carrosses du Roi, il ne pouvait manquer d'avoir bientôt une compagnie de cavalerie, puis un bénéfice de chevalier de Malte, pourvu qu'il se fît tonsurer.

Cela rappelle, mais avec moins de gaieté, la présentation du chevalier de Grammont à la Cour, en *ajustement mi-parti de Rome et d'épée*. Et cependant, depuis cette présentation, sous Richelieu, les temps étaient bien changés! Aussi, tout ce plan séduisait peu le jeune rêveur; et il avait, nous dit-il, préparé une lettre de refus à toutes les offres de son frère. Mais ses sœurs, plus ambitieuses que lui, souhaitaient aussi pour elles-mêmes l'occasion de

voir Paris. Elles le pressèrent de consentir à tout; il le fit et partit aussitôt.

Retombé dans son hôtel de la rue du Mail, sans autre distraction qu'un travail sur la langue grecque, repris avec ardeur, assidu chez son frère, mais sans empressement ailleurs, il passa quelques semaines en longues courses de nuit dans cette grande ville, qu'il n'avait encore qu'entrevue. L'impression qu'il en recevait, la méditation triste sur cet amas de vies humaines, qu'on frôle, en passant, sans les connaître, la promenade mélancolique à travers tant de douleurs et de joies, qu'on sent si près de soi, sans les partager, tout cela est quelque part admirablement exprimé par le *Paria* de la *Chaumière indienne*, assis aux portes et sous les bruits lointains, sous les pâlissants reflets de la splendide Calcutta. Mais ces préludes de lectures grecques, de journées solitaires, de courses nocturnes et rêveuses allaient aboutir au cérémonial promis.

Dans les premiers jours de février, le jeune homme fut en effet présenté à Versailles, au lever du roi, par le maréchal de Duras, avec ces simples mots : « Sire, le chevalier de Chateaubriand. » Le roi regarda, sourit et ne dit rien; mais, quelques jours après, le jeune chevalier fut invité à la chasse du roi, dans la forêt de Saint-Germain, ce qui impliquait le droit de monter d'abord dans les carrosses, privilége que Bossuet n'avait pas eu, même en étant précepteur du Dauphin, mais dont Fénelon, dans la même charge, avait joui, par droit de naissance.

On ne peut vérifier les circonstances de cette chasse, ni savoir à coup sûr si le jeune officier, admis à ce royal amusement, rompit l'étiquette, en arrivant auprès du chevreuil blessé, avant le roi, qui aurait dit avec un

gros rire : « Il n'a pas tenu longtemps. » Mais la présence à cette chasse n'est pas douteuse : on la trouve relatée ainsi qu'il suit, dans la *Gazette de France* du 27 février 1787 : « Le comte Charles d'Hautefeuillé et le chevalier de Cha-« teaubriand, qui, précédemment, avaient eu l'honneur « d'être présentés au roi, ont eu celui de monter dans les « voitures de Sa Majesté et de la suivre à la chasse. »

Quoi qu'il en soit, épuisé de cet effort, le courtisan novice n'assista pas au *débotté*, selon l'usage, et s'en retourna vite à Paris, au risque d'être grondé par son frère; puis, sans rien écouter davantage et comme ayant désormais assuré sa carrière d'ambition, il repartit pour la Bretagne.

La société de ce pays, dont il n'avait jamais aimé que les bruyères et la solitude, l'ennuya-t-elle bientôt lui-même, ou céda-t-il à la curiosité de ses sœurs pour Paris? Peu nous importe. Il avait d'ailleurs aussi l'obligation de faire quelque séjour à son régiment, alors à Dieppe. Mais, les congés de semestre arrivaient vite et lui permettaient le retour à Fougères, en même temps que les premiers souffles de la Révolution approchante, les débats plus agités des *Parlements* ou des *États* commençaient à rendre la province moins insipide.

Toutefois l'attrait de ses sœurs, madame de Farcy et Lucile, pour Paris, devait l'y ramener; et il les y suivit à l'époque, où le mariage tout récent de son frère avec mademoiselle de Rosambo, petite-fille de Malesherbes, donnait un nouveau motif à ce voyage. Logé, avec ses sœurs, dans un pavillon du clos Saint-Lazare, le jeune chevalier de Chateaubriand, sans retourner à la cour, déjà bien troublée, fut admis à l'illustre intimité de Malesherbes. Il cultivait, en même temps, quelques amitiés litté-

raires assez obscures, entre autres celle de l'ennuyeux rêveur Delisle de Sales, et celle d'un poëte bien oublié, Flins, auquel il dut de connaître la Harpe et M. de Fontanes, déjà célèbre par la traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, et le beau discours qui la précède.

Toute son ambition était alors d'insérer quelques vers dans l'*Almanach des Muses*, comme ce fut la mienne de retrouver, sous la date de 1787, cette première trace assez indécise d'un talent qui se cherchait lui-même. A la même époque, et par le même goût des lettres, il se rapprochait du philosophe Ginguené, du poëte Lebrun et de Parny, fort à la mode alors par le sujet, autant que par l'art gracieux de ses vers; et il rencontrait souvent le spirituel et amer Chamfort, dont la beauté de madame de Farcy attirait les visites. Ces premières liaisons ne laissèrent pas, ce semble, au grand écrivain futur une opinion très-favorable pour la vie littéraire; et il aima d'autant plus à s'en distinguer par ce je ne sais quoi du gentilhomme et du militaire, qu'il pouvait avoir sans doute en lui, mais qu'il affectait encore davantage.

De toute cette époque, le plus précieux souvenir, pour le jeune chevalier breton, était celui de M. de Malesherbes entouré de ses trois filles. Les nouvelles belles-sœurs de la fille de madame de Rosambo charmaient, par leur grâce et leur esprit, l'aimable et savant vieillard, qui bientôt allait devenir l'héroïque martyr de la monarchie, après en avoir été le plus libre et le plus généreux conseiller.

D'une bonté toute familière et d'une vive gaieté, parmi ses enfants, M. de Malesherbes écoutait avec transport, dans un petit drame de famille à sa louange, le jeu piquant et délicat de mademoiselle Lucile de Chateaubriand, qu'on

avait persuadée d'y accepter un rôle; il ne se plaisait pas moins à la conversation discrète, mais originale, du jeune chevalier, à ses idées indigènes en quelque sorte de voyages et d'entreprises sur mer, à certains projets que l'ancien aspirant de marine à Saint-Malo avait formés, pour la découverte d'un passage au nord-ouest des États-Unis d'Amérique.

Curieux comme il était de toutes choses, ayant fort cultivé l'histoire naturelle, et peut-être cherchant dès lors une distraction aux prévoyances inquiètes de la politique, M. de Malesherbes, des cartes de géographie étendues sous ses yeux, se plaisait à conférer avec le rare jeune homme, dont les yeux de génie brillaient, à travers sa sauvagerie, ou sa réserve. Alors même cependant, ces accueils si précieux, ces commencements de projets furent traversés par quelques voyages du jeune officier en Bretagne, et même pour une assistance aux États de 1788, sans voix délibérative encore.

Ce n'était, il est vrai, qu'une part bien obscure, dans des troubles bien oubliés eux-mêmes, sous l'effroyable tempête qui suivit; mais enfin, à la suite d'une protestation de la noblesse bretonne, de la prison et du retour triomphal de douze gentilshommes bretons porteurs de cette protestation à Versailles, le jeune chevalier philosophe et aspirant à la réforme arbora, comme beaucoup d'autres, à son habit des boutons de nacre avec la devise : « *Plutôt mourir que se déshonorer* : Potius mori quàm fœdari, prélude de cet autre serment : *Vivre libre, ou mourir*, » que la reine Antoinette, au retour de Varennes, lirait sur les boutons du généreux Barnave.

Malgré cette ardeur d'opinion manifestée par sa toilette, le jeune de Chateaubriand était encore si peu sûr

de sa vocation et si imprévoyant de l'avenir, que, sur les instances de sa mère, il recevait la tonsure des mains de l'évêque de Saint-Malo, comme une précaution utile pour l'obtention ultérieure d'un bénéfice, dans l'ordre de Malte.

Les états de Bretagne, convoqués de nouveau pour la fin de décembre 1788, allaient, sur un point du royaume, faire éclater ce qui était imminent sur tous. Dans les derniers jours de janvier 1789, la chambre de la noblesse, dont faisait partie en silence le jeune chevalier, fut assaillie par les jeunes gens de l'école de droit de Rennes, aidés de quatre cents jeunes amis venus de Nantes, et ayant à leur tête cet étudiant en droit, que le chevalier de Chateaubriand connaissait, du collége de Rennes, et qui devait être un jour le général Moreau. Tant ce souffle de révolution, alors si répandu, et ce besoin de liberté qui suit une longue inertie sociale, saisissaient alors des esprits, même réglés et calmes, et les jetaient en avant!

Le jeune Chateaubriand, à Rennes, ne se sépara pas de son ordre, comme Mirabeau, en Provence. Il sortit avec la noblesse, l'épée à la main, de la salle des états investie par les écoliers et le peuple, et prit part à ces luttes stériles, où périrent quelques jeunes gentilshommes; puis, après quelque temps passé dans ces préludes, ou ces parodies des scènes de Paris, le dégoût pour la province croissant avec l'anarchie qu'on y rencontrait, il revint à Paris avec ses deux sœurs vers la fin de juillet 1789, pour y trouver, cette fois, la Révolution tout entière.

Qu'il ait alors porté ses hommages à Versailles, nous le croyons bien volontiers; mais que le sourire, dont la reine Antoinette l'accueillit, au passage, dans cette

galerie, qu'elle allait bientôt quitter sans retour, lui ait servi, vingt-cinq ans plus tard à reconnaître, dans les tristes exhumations de 1815, à je ne sais quelle forme de la bouche, la tête de la malheureuse reine, cette lugubre prétention fait peine, et semble déroger même à la sainte gravité du respect pour les victimes.

Retombé de Versailles dans Paris, le jeune Chateaubriand allait y voir passer, devant les fenêtres de son hôtel garni, quelques-unes des atrocités sans nom de la tragédie commencée, les têtes de Foulon et de Berthier, portées au haut d'une pique. Puis, après le rappel inutile de Necker, après les troubles de Versailles et la nuit du 5 octobre, il voyait la translation du roi à Paris, l'invasion de l'Assemblée constituante dans les salles de l'archevêché, et son règne, dans l'enceinte d'un manége, sous les quatre vents des tempêtes populaires.

Sans place et sans rôle actif dans ce chaos, d'un esprit trop libre pour blâmer le principe de la Révolution, d'un sang et d'un cœur trop honnêtes pour ne pas s'indigner des premiers crimes, le jeune Chateaubriand dut sembler un peu indécis, malgré sa fougue, comme plus tard il fut accusé d'opinions contradictoires, ou changeantes. Il gémissait, il espérait par moments, avec M. de Malesherbes ; il résistait, il répugnait aux impatiences aristocratiques de son frère aîné, le maître des requêtes; il s'indignait de l'implacable démocratie de Chamfort et des complaisances déclamatoires de la Harpe pour le parti victorieux.

Quant à lui, modeste avec fierté, il semble se glisser dans cette foule agitée et violente. On l'y remarquait peu; et, quand il dessine les hommes, que lui-même vit alors, il n'affecte aucun rôle près d'eux. Ainsi, il a de Mirabeau

le souvenir de l'avoir vu, de l'avoir entendu dans un dîner.
« Il me regarda en face, dit-il, avec ses yeux d'orgueil, de
« vice et de génie ; et, m'appliquant sa main sur l'épaule,
« il me dit : « Ils ne me pardonneront jamais ma supério-
« rité. » Je sens encore l'impression de cette main, comme
« si Satan m'eût touché de sa griffe de feu. »

Nous ne voulons pas douter de l'anecdote, bien que la phrase de Mirabeau soit citée ailleurs, comme dite à d'autres : l'orgueil a pu se répéter. Mais le jeune dépositaire de cette confidence, quand il la rappelle, tant d'années plus tard, n'est-il pas tenté de s'en faire une seconde application à lui-même ? Et ce stigmate, qu'il sent sur soi, ne paraît-il pas surtout un stigmate d'orgueil et de colère vengeresse qui aurait passé, même sans contact, du grand tribun aristocrate à l'éclatant écrivain ? Après cette griffe de feu, je lis, en effet, dans la même page : « Lorsque Mi-
« rabeau fixa ses regards sur un jeune muet, eut-il un
« pressentiment de mes *futuritions?* » Et moi, à mon tour, fidèle biographe, je me demande si, dans ce souvenir ainsi traduit, il n'y a pas le pressentiment de la jalouse impatience, qu'une autre supériorité, trop reconnue d'elle-même, devait donner un jour à MM. de Villèle et Corbière.

Ces occasions d'entrevoir les grands agitateurs du temps étaient d'ailleurs assez rares pour le jeune homme sans fortune, sans autre emploi que le titre de sous-lieutenant en congé, et sans parti décidément pris. L'ennui de cette nullité contribua peut-être à la maladie, qui le retint à Paris, pendant que l'indiscipline se mettait dans son régiment, et que le colonel émigrait, avec les principaux officiers. « Je ne voulus, est-il dit dans les Mémoires, ni émigrer, ni continuer la carrière militaire ; je me retirai ; c'est-à-dire, je restai d'abord à Paris, moins royaliste que les

uns et plus indigné que les autres des premiers attentats de l'anarchie. »

Cette liberté et ce loisir, rendus au jeune Chateaubriand, l'auraient livré tout à fait à son instinct naturel pour les lettres, si la préoccupation du temps avait été moins forte et moins accablante ; mais, cette préoccupation, le spectacle même de Paris, le nombre et le bruit des journaux, le retentissement de l'Assemblée, les alertes de chaque jour, ce perpétuel tocsin des imaginations alarmées ne laissait à personne de liberté pour l'étude. Peu d'accord avec son frère, blessé des faiblesses et des peurs de quelques autres de ses amis lettrés, fatigué de ce qu'il trouvait de choquant, à pareille heure, dans la sécurité frivole de quelques jeunes femmes amies de sa belle-sœur et reçues à la cour, il devenait plus solitaire, plus misanthrope, sans être moins oisif.

Un témoin curieux et piquant de sa disposition, à cette époque, était l'homme d'esprit que beaucoup de nos contemporains ont connu, le chevalier de Panat. Homme de naissance, comme on disait alors, fils cadet du chef d'escadre le comte de Panat, ayant deux de ses frères aînés à l'Assemblée constituante dans l'ordre du clergé et de la noblesse, le chevalier de Panat, déjà capitaine de vaisseau, vivait à Paris dans le monde et parmi les gens de lettres. C'est ainsi qu'on le retrouvait, en 1812, fort en crédit auprès du ministre de la marine, M. de Crès, et, sous la Restauration, fort compté dans les salons ministériels ou royalistes. Il avait beaucoup vu, beaucoup lu, connaissait tout le monde et parlait librement de toutes choses. Ses souvenirs de M. de Chateaubriand, commencés en 1786, s'étaient renouvelés à Londres, en 1792, et à Paris, en 1800. Vingt-huit ans plus tard, j'ai dîné avec lui, rue d'Enfer,

dans la retraite de l'illustre écrivain, alors pour la dernière fois, chef d'opposition. M. de Chateaubriand, l'accueillant avec beaucoup de grâce et d'amitié, lui rappelait ces occasions si multipliées de rencontre entre eux : « Soignez-vous bien, mon cher chevalier, disait-il à l'ancien capitaine de la marine royale, toujours spirituel, mais devenu causeur moins vif et de moins bon appétit; ménagez-vous; vous êtes un de mes garants de *royalisme*; vous m'avez vu dans tous les âges, dans toutes les fortunes; et, si jamais j'ai le malheur de vous perdre, je devrais dire, avec la même douleur que Pline le Jeune parlant d'un de ses amis : *Amisi vitæ meæ testem.*

« — Certainement, répondit le chevalier; et aussi, je « vous défends partout, à tous mes dîners du faubourg « Saint-Germain et même au jeu du roi, comme je défen- « dais M. de Cazes devant vous, en 1819. Tout change « sans cesse dans ce malheureux pays ; il faut bien garder « admiration et estime pour quelqu'un. » M. de Panat donnait l'exemple de cette constance pour M. de Chateaubriand. « Je l'ai deviné de bonne heure, me disait-il ; et « j'en parlais ainsi à Fontanes, qui pensait comme moi. « Dès 1789, au départ de Lally et de Mounier, je voulais « l'emmener en émigration. Il hésitait ; il était amoureux ; « et puis, il avait déjà cette mélancolie qui est la sœur de « l'inaction; mais dès lors aussi, dans quelques promena- « des en tête-à-tête, et une fois avec Fontanes et Rivarol, « à Saint-Cloud, il me parut plein de génie, quoique à « demi fou. Il exposait son plan de découverte d'un pas- « sage au nord-ouest des États-Unis d'Amérique ; je lui fis « quelques objections, en homme qui connais la carte et « qui ai navigué. Il nous dit : « Je cherche du nouveau ; « il n'y a rien à faire ici ; le roi est perdu ; et vous n'aurez

« pas de contre-révolution. Je fais comme ces puritains « qui, au dix-septième siècle, émigraient à la Virginie ; je « m'en vais dans les forêts : cela vaut mieux que d'aller à « Coblentz. A quoi bon émigrer de France seulement? J'é- « migre du monde ; je mourrai en route ; ou je reviendrai « quelque chose de plus que je ne serai parti. » — « Il « nous a tenu parole, ma foi, ajoutait le chevalier; et j'en « ai bien jugé ainsi, quand je l'ai retrouvé, deux ans après, « à Londres, ayant eu le temps encore de faire un bout « d'émigration. Son livre sur les *Révolutions* me parut « un chaos ; mais, il avait déjà dans la tête et il pro- « duisit bientôt les grandes pages du *Génie du Christia-* « *nisme*. C'est là son œuvre. Joignez-y son talent de pu- « bliciste ; et vous aurez tout Chateaubriand, l'enfant du « désert et l'enfant de la Révolution, le rêveur d'une élo- « quence sans égale et le pamphlétaire indomptable. »

Quoi qu'il en soit de ce jugement d'un libre et habile causeur, M. de Chateaubriand préféra de beaucoup aux premières chances d'émigration l'idée, déjà ancienne en lui, d'un lointain voyage de découvertes. Dans le malaise de son inaction forcée, il entretenait encore de ce projet M. de Malesherbes, dès lors si occupé des maux de la France et des périls croissants du roi. Malesherbes, qui, cependant, ne blâmait pas l'émigration et ne s'y refusait lui-même que par hauteur de courage et pour rester plus près du péril, approuvait cette idée d'un voyage en Amérique : il dit seulement à son jeune parent, *qu'il regrettait lui-même d'être trop vieux, pour s'éloigner aussi.*

Le jeune Chateaubriand rêvait de plus en plus à son projet favori ; il reprenait avec ardeur quelques études de sciences qui s'y rapportaient. Sur un mot de M. de Malesherbes fort curieux, on le sait, d'histoire naturelle et

de botanique, le futur voyageur s'occupa de plantes et d'herbiers; il feuilletait dans les bibliothèques Tournefort, Linnée, et faisait de longues promenades au Jardin des Plantes, où il rencontrait, sans le connaître, Bernardin de Saint-Pierre, qui écrivait alors ses *Vœux d'un citoyen* et des adresses philanthropiques à sa Section.

Bernardin de Saint-Pierre, voyageur lui-même et redevable de tant d'heureuses inspirations à ses courses en Afrique, dans les Antilles et dans le nord de l'Europe, avait été disciple de Rousseau, l'avait écouté, autant qu'il l'avait pu; et, tout en empruntant beaucoup d'un tel maître, il avait gardé et fait jaillir sa veine propre de talent descriptif et de passion naïve.

Le nouveau grand écrivain, qui naissait alors à la rêverie et à la poésie, dans le tumultueux chaos de Paris, n'avait pas le désir de suivre Bernardin de Saint-Pierre, comme celui-ci Rousseau. La tradition, au contraire, cette fois, devait être rompue et désavouée; mais, dans le fond, l'imitation était réelle et très-marquée; seulement, elle partait d'un esprit plus vaste et autrement actif. Mêlé d'ailleurs à des hommes de lettres, ou de parti qui prisaient peu *les Vœux d'un solitaire* et la philanthropie candide de l'auteur, M. de Chateaubriand étudia plus Bernardin de Saint-Pierre qu'il ne l'a loué; et peut-être, dans sa lutte avec ce rare modèle, devait-il, par-là même, ne pas échapper au danger d'exagérer ce qu'on imite et de trop prodiguer les couleurs qu'on emprunte.

Ce fut après un an des agitations de Paris, sous la *Constituante*, que, vers janvier 1791, M. de Chateaubriand, sa résolution bien prise et quelques ressources d'argent recueillies, entreprit son lointain voyage. Une telle pensée ainsi persistante était sans doute un signe de puis-

sance de volonté dans le jeune homme, dont elle développa le génie; mais, peut-être trouvera-t-on plus d'orgueil que de vérité dans le souvenir, que lui-même avait gardé de ce premier effort et dans l'interprétation qu'il y donnait, quarante ans plus tard : « J'étais alors, dit-il dans « ses *Mémoires*, en se reportant à 1791, ainsi que Bona-« parte, un mince sous-lieutenant tout à fait inconnu. « Nous partions l'un et l'autre de l'obscurité, à la même « époque, moi, pour chercher ma renommée dans la soli-« tude, lui, sa gloire, parmi les hommes. »

Ce contraste est-il vrai? Ce parallèle n'est-il pas bien ambitieux? Dans la solitude, vous cherchiez, vous aussi, la gloire parmi les hommes. Seulement, quel que soit l'éclat du talent littéraire, cet antagonisme de deux noms dans un siècle, ce duel de célébrité, affiché plus d'une fois, étonnera quelque peu l'avenir. Tite-Live ne se mettait pas en concurrence avec les grands capitaines de son histoire.

Quoi qu'il en soit, ayant quitté d'abord Paris, dans les premiers jours de 1791, le jeune aventurier, attiré vers le monde sauvage par plus d'un paradoxe éloquent de Rousseau, la tête d'ailleurs remplie des opinions les plus diverses, religieuses et sceptiques, nobiliaires et libérales, passa quelques mois en Bretagne parmi des parents et des amis, chaque jour plus froissés et plus inquiets du mouvement croissant de la Révolution. Il se procura sans peine, parmi eux, une lettre de recommandation pour le général Washington. Il l'obtint du marquis de la Rouarie, un des brillants auxiliaires que la noblesse française avait donnés à l'Amérique, celui-là même qui, dans la guerre de l'Indépendance, avait été souvent célébré sous le nom du colonel Armand, et qui devait périr en France

dans une conspiration royaliste. Muni de cette lettre, chargé des vœux et des regrets de ses compatriotes, des prières et des conseils de sa pieuse mère, emportant avec lui quelques livres, et, dans le nombre, un petit Homère grec, que m'a montré M. de Fontanes, il s'embarqua, en août 1791. Il partait de Saint-Malo sur un vaisseau de commerce frété pour Baltimore, et qui avait à bord, parmi des passagers assez nombreux, quelques séminaristes d'une Mission catholique fuyant de l'ancien monde vers le nouveau.

CHAPITRE III

DIGRESSION SUR LES DIVERSES ÉPOQUES ET LES RENOUVELLEMENTS DES LETTRES. — SÉJOUR DE M. DE CHATEAUBRIAND DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — RETOUR EN FRANCE ET A PARIS. — MARIAGE. — ÉMIGRATION. — COURTE ET PÉNIBLE CAMPAGNE. — REFUGE A LONDRES.

Là commençait la vie nouvelle de ce jeune homme et la première lueur de son génie : il était dans sa vingt-troisième année, ayant déjà connu les rêveries monotones de l'existence privée et de la solitude, peut-être les troubles secrets d'une passion désavouée, mais, avant tout, les premières curiosités de l'étude, les premières ambitions et les vagues efforts du talent qui n'a pas de but encore, puis l'obscure énigme, le chaos d'une révolution qui commence et qui chancelle, dans sa marche, comme un homme ivre.

Tout à coup, à cette vive imagination, à cet esprit malade d'impatience et d'oisiveté s'ouvrirent l'océan, l'univers, un monde nouveau, deux fois nouveau par sa découverte presque récente et sa révolution actuelle. Il y avait là, même pour qui ne serait que spectateur, le rajeunissement de l'âme, sous tant d'impressions étrangères à la

vieille Europe; il y avait, à défaut de la recherche scientifique rêvée par le jeune voyageur, la nouveauté si puissante de tout ce qui était déjà découvert, l'aspect de ce monde trans-atlantique, de cette société ultra-démocratique et les couleurs incomparables de ce ciel nouveau.

La puissance des lieux, l'impression des aspects variés de la nature sur l'imagination du penseur et du poëte n'est pas, en soi, chose douteuse. On ne peut nier la part qu'elle a eue dans de grandes œuvres originales. Évidemment, Homère avait voyagé dans plusieurs contrées de l'ancien monde et vu ce qu'il a décrit. Dans un autre ordre de peinture où l'imagination, moins créatrice, n'est pas moins naïve et moins vraie , Hérodote, comme il l'affirme plusieurs fois, et comme ses peintures l'attestent avait parcouru les sites et contemplé les horizons des événements qu'il raconte. Par là, autant même que par la peinture des hommes, les *neuf livres* de son histoire ont paru les chants inspirés d'autant de muses. Que si, la race grecque, dans son *autonomie* victorieuse et dans sa fécondité de génie, a paru vivre sur elle-même et se passer longtemps d'excursions lointaines, il suffit de se rappeler combien ses perspectives les plus proches étaient éclatantes et diverses, combien elles offraient de grandes choses à la vue, en même temps qu'au souvenir! La Grèce, des Thermopyles à Marathon, les vertes collines du Péloponèse et les vallées de la Thessalie, l'île de Crète et l'île de Lemnos, les côtes de l'Asie jusqu'à la Troade, les volcans et les plaines de la Sicile, la mer, du golfe de Corinthe aux rivages de l'Hellespont, ces terres septentrionales, enfin , visitées dès longtemps , quel théâtre multiple et pittoresque, quel trésor de beautés naturelles offert aux Hellènes, dans un espace assez borné! quel monde inté-

rieur et voisin leur étalait ses merveilles, bien avant que l'armée des *Dix mille* eût traversé la Perse et qu'Alexandre eût ouvert tout l'Orient ! Ne soyons donc pas étonnés que ces beaux génies, un Eschyle, un Sophocle, un Euripide, un Pindare, n'aient pas eu besoin de chercher d'autres couleurs que celles qui éclataient sous leurs yeux.

Il faut le dire, d'ailleurs, pour l'imagination dans sa force, le premier modèle, le plus beau sujet à peindre, c'est l'homme même, ce sont les aspects si nombreux, si poétiques de l'âme humaine. Et puis, à cette âme, dans sa jeunesse et son énergie première, il n'est besoin de spectacles rares et nouveaux : ce qu'elle voit, elle le sent avec force ; et la vivacité même de l'émotion fait la nouveauté puissante du spectacle. Ainsi, quelques souvenirs des cieux et des pâturages de Sicile suffisent à l'immortelle durée des scènes champêtres, qu'a placées là Théocrite.

Il en fut de même dans le bel âge de la poésie romaine. Inspirée des Grecs, pour les atteindre, dans ses vers, elle n'eut pas à chercher les images d'une autre nature que la leur : elle reproduisit, avec les aspects même de l'Italie, ceux de la Sicile, des rives du Sperchius et du Pénée jusqu'aux bords fortunés de Mitylène et d'Éphèse. Quelque conquérante que fût Rome, il ne venait pas même à ses poëtes la pensée d'étendre leurs peintures au delà des cieux qui charmaient leurs regards et des souvenirs qui parlaient à leurs cœurs.

L'empire, devenu barbare, d'un côté, et oriental de l'autre, eut sous les yeux une diversité sans fin de climat, de races, de mœurs et d'aspects du monde et de la vie ; mais l'art n'existait plus, pour choisir entre ces images, et en composer des tableaux. Le rapprochement confus de tou-

tes les scènes de la nature n'était plus qu'une forme pour ainsi dire visible du chaos des imaginations.

Cette confusion et ce luxe d'images, empruntées de toutes parts, se marquent même dans les historiens de ce temps, et des historiens véridiques et graves, tels que Ammien Marcellin. Ils abondent en descriptions surchargées de couleurs. Mais, c'est surtout avec la vie nouvelle du christianisme, avec les retraites, les fuites au désert, les voyages aventureux des persécutés que le tableau de la nature s'enrichit pour les yeux qui le contemplaient, dans l'attente de la *Cité céleste*.

L'imagination des prophètes, la poésie de la terre de Judée avait déjà pénétré dans l'esprit plus tempéré de nos Occidentaux. Les maux soufferts et les béatitudes espérées agrandirent encore, aux yeux de la foi chrétienne, cet horizon qu'elle s'était ouvert dans les splendides climats de l'Afrique et de l'Asie. Tertullien, saint Cyprien, le sectaire si âpre, l'apôtre si lettré, abondent, dans leurs écrits, en vives images de cette éclatante nature qui les environne et qu'ils n'ont guère quittée que pour voir l'Italie. Mais, un siècle plus tard, toute la Société chrétienne communiquera sans cesse, de tous les points du monde. Un saint Hilaire de Poitiers, un Ruffin, un saint Jérôme, iront de la Gaule Belgique à la Syrie, de Stridon à Jérusalem; leurs écrits, leurs controverses, leurs lettres seront pleines du spectacle varié de l'univers; ils ne cherchent à rien peindre des choses du dehors; ils ne veulent étudier que l'homme intérieur, pour monter jusqu'à Dieu; mais le spectacle de la Création resplendit dans leurs âmes et dans leurs paroles. Augustin, surtout, le cœur le plus tendre, comme le plus subtil génie de l'Afrique chrétienne, sera pour nous un peintre merveilleux de la nature et du monde, soit qu'il nous dé-

crive le ciel et l'aspect de Carthage, et qu'il s'en serve pour deviner et voir par la pensée Alexandrie, qu'il ne connaît pas; soit que, retiré de Milan, durant le noviciat de sa conversion, il cherche les prés et les ombrages de *Causidiacum*.

Il en fut de même du christianisme grec. Il profitait de ce monde oriental, qui lui était ouvert tout entier. Du Nil jusqu'à l'Oronte, de Jérusalem jusqu'à Cyrène, des rives du Bosphore jusqu'aux montagnes de l'Isaurie, partout il se revêtait des feux de cette brûlante nature ; il en étalait les couleurs, dans ses peintures de la vie céleste ; il en expliquait l'art merveilleux, dans ses exhortations aux peuples, qu'il nourrissait de la parole évangélique. Parfois même, il en vivifiait une poésie nouvelle moins inventive, moins variée, moins gracieuse que les fables d'Homère, mais poésie faite pour l'homme et qui sait mettre le mieux la nature physique, les feux du ciel, le calme des bois, le bruit des eaux, la nuit et le silence en harmonie avec l'âme de l'homme.

Le vif sentiment, l'instinct avide et varié des spectacles de la nature était, avec la prière, la dernière poésie de cet ancien monde, sur lequel allait descendre la barbarie. Quand cette barbarie, après un bouillonnement de plusieurs siècles, commença d'apaiser ses flots, quand elle se parsema d'îles nouvelles, comme celles qui, parfois, même dans nos jours, ont jailli du fond volcanique des mers, pour les parer bientôt de verdure et de fleurs, le premier génie de poëte, qui se leva sur le moyen âge, fut un admirable peintre de la nature.

Tout ce monde idéal, toutes ces créations imaginaires, dont il disposait souverainement, ne le laissaient pas moins attentif aux merveilles de la terre, aux bois, aux

campagnes, aux horizons de la belle Italie. Il emprunte sans cesse des comparaisons et des images à la vie du pâtre, du vigneron, du laboureur. S'il est venu chercher la science, jusque dans les rues fangeuses de Paris, il n'a regardé la nature que dans les sites italiens, des bords de l'Arno et des riantes collines de Fésolles aux forêts de l'Apennin, et de la campagne déjà déserte de Rome aux bois de pins de Ravenne. Le reste du monde, les volcans de la mer de Sicile, les rivages de la Grèce, Constantinople, l'Égypte, la Syrie, ces magnifiques aspects, dès lors tant visités par les recrues incessantes des *Croisades*, n'ont apparu jamais à ses regards : il n'en a pas besoin. Il a le ciel chrétien à décrire, l'infini de l'imagination, au lieu de la riche variété de l'ancien monde.

Après lui, après ce second Homère, la contemplation curieuse, la poétique description de la nature ne se montrait plus avec la même puissance. Pétrarque excellait surtout à surprendre et à décrire les détours de la passion et les secrets du cœur. Inspiré de l'art critique et des splendeurs de l'Italie nouvelle, le Tasse chantait les exploits et les erreurs des hommes, bien plus qu'il n'essayait d'en retrouver fidèlement la scène et l'horizon. Arioste se jouait dans les fables de la féerie, encore plus qu'il ne cherchait l'image vraie et pittoresque du monde. Si son imagination émue et naïve, comme celle de notre la Fontaine, rend admirablement ce qu'elle décrit du monde réel, ce n'est là cependant, pour ainsi dire, qu'un art accessoire, pour cet inépuisable inventeur de fables et de prestiges.

L'Italie était déjà trop savante, trop ingénieuse, trop amusée d'elle-même, pour s'intéresser avec passion au

spectacle de la nature. C'était ailleurs, chez un peuple plus héroïque et plus simple que cette source nouvelle, ou rajeunie allait jaillir à grands flots. La vie, la poésie, l'âme du Camoëns, et dans un ordre de génie moins rare, les voyages, les combats et les vers d'Alonzo d'Ercilla, ce sont là de précieux témoignages de ce que la nature agrandie pouvait offrir à la pensée de l'homme, et l'esprit de découverte ajouter à l'esprit d'inspiration. En cela seulement, mais d'une manière plus simple, le seizième siècle fit quelque chose de semblable au dix-neuvième; le talent s'agita, se jeta hors de lui-même pour chercher au loin des aliments à son ardeur, des sujets à son enthousiasme. Les navigations hardies des Portugais, le *Cap* des tempêtes vaincu par eux, les molles voluptés d'un climat enchanteur, prophétique symbole des corruptions de la richesse sous le ciel d'Orient, le fantastique empire d'un peuple européen dans l'Inde, tout cela brille et respire dans Camoëns, comme la Troade, dans Homère. Seulement, l'intuition originale de ce monde nouveau, cherché par tant de périls, semble quelquefois trop mélangée d'imitations de l'ancienne poésie, comme un palais d'une forme heureuse et neuve qui s'appuierait sur des colonnes d'un autre âge et d'un autre goût.

Après cette brillante effusion, qu'au seizième siècle la réalité ouvre à la poésie, ne nous plaignons pas qu'il y ait eu comme une trêve de lassitude à l'action de la nature sur nos yeux éblouis, et que le génie ait été comme appelé par la perfection de l'art à se replier sur lui-même, à étudier l'homme et à le peindre, préférablement à tout. De là naquirent ces merveilles dans l'ordre moral, ces créations exquises de l'art moderne, ces œuvres sublimes du grand Corneille, ce théâtre de Racine. De là, sur un

autre point plus élevé peut-être, l'œuvre extraordinaire de Milton, la grande épopée du monde futur, ce poëme où le souvenir et l'invention laissent si peu de place aux images présentes de la réalité.

Avant Milton cependant, les Anglais, par un don particulier de leur génie rural et voyageur, avaient admirablement décrit la nature, celle de leur pays d'abord, ses forêts et ses paysages, puis les moindres accidents de la plus simple nature, la goutte de rosée du matin et le frémissement de la feuillée, sous l'orage. Spencer, l'Arioste anglais, est plein de ces images. Shakespeare, ce peintre si profond de l'âme humaine dans ses raffinements, ou sa barbarie, est grand peintre des sites et du ciel, qu'il a vus; et nul poëte ne s'est plus servi des effets, même vulgaires de la nature, dans leur rencontre avec les émotions de l'âme. Que n'a-t-il pas présent à la pensée, que ne rend-il pas visible aux sens stupéfaits ou charmés, depuis la bruyère aride et le brouillard sombre visités des sorcières, jusqu'aux parfums légers et aux souffles enchanteurs du climat des *Bermudes*, depuis la nuit glaciale de la plate-forme d'Elseneur jusqu'au feu matinal de cette éclatante aurore qui fait tressaillir Juliette et fuir Roméo?

Rien n'est cherché dans cet art et ces contrastes. Le poëte saisit la forme extérieure des objets, comme il pénètre l'homme; et la vie, qu'il donne aux êtres humains, s'anime et se complète de toutes ces images de la nature si naïvement reproduites, autour d'eux. Par là même, autant que par l'expression des caractères humains, il est resté le grand poëte de sa nation et de sa langue.

Près de lui, dans un autre monde, où son nom même n'était pas connu d'abord, la poésie morale, la poésie des grands sentiments et des idées prenait un admirable es-

sor : le génie antique renaissait ; l'art mélodieux et tendre de Virgile était égalé; le cœur de l'homme agité par la passion, grandi par l'enthousiasme et la vertu, ou puni par le ridicule et le vice, était le sujet vivant d'une admirable poésie. Cette science de la vie humaine, cette préoccupation morale d'un siècle inspiré par l'antiquité, par le christianisme, par Descartes, par la cour de Louis XIV, laissaient peu d'attention au simple spectacle de la nature agreste ou sauvage. Dans quelques moments de retraite, loin de la cour, l'imagination charmante de madame de Sévigné, trompant sa monotone solitude de Bretagne, s'aperçoit avec délices que *le rossignol, le chardonneret, la fauvette, ont ouvert le printemps dans la forêt.* Mais quel poëte s'en serait avisé, sous les arbres de Versailles équarris par le Nôtre, et dans ces jardins, que la sculpture remplissait de naïades, et où Santeuil ne voyait que la déesse Pomone?

Admirons cette puissance abstraite et tout intérieure de la poésie française, dans le dix-septième siècle ; admirons un Corneille qui, de ses yeux, n'avait rien vu que les toits de Rouen et de Paris et le chemin d'une ville à l'autre, admirons Racine, avec son triste séjour de quelques mois à Uzès, son voyage de quelques semaines au camp de Lille, et ses promenades de cour à Marly et à Fontainebleau, d'avoir trouvé dans leurs études tant de sources limpides et neuves d'inspiration poétique : c'est l'honneur éternel de la pensée pure et féconde par elle-même. Mais, il faut reconnaître ce que ces limites un peu étroites pouvaient ôter à l'horizon du génie. La merveille d'un autre poëte du même temps fut d'y suppléer par l'observation assidue et naïve. Qu'avait vu la Fontaine des grandes scènes de la nature, des grands paysages du monde phy-

sique, pas beaucoup plus, je crois, que la route de Château-Thierry, les beautés artificielles du parc de Vaux et les promenades des bois voisins de Paris, ou les magnificences de Versailles, sans y être invité.

Mais, à mille traits d'une vive expression, à tant d'images fraîches et riantes semées dans ses *Fables*, à l'exquise justesse des plus simples détails, on sent chez lui le peintre de la nature, comme dans Homère, ou dans Théocrite. Ce don de vérité pittoresque, cette peinture des champs et des bois, cette aspiration même aux merveilles visibles des cieux, que seul il avait eue dans le grand siècle, nous ne pouvons plus l'espérer de la poésie tardive et mondaine du siècle suivant. Le grand poëte de l'esprit, Voltaire, tout naturel qu'il est pour un temps si raffiné, n'aura que, par instants, quelques courts éclairs de poésie descriptive, dans le ravissement de ses libres montagnes et de son lac, ou devant la pointe d'herbe verte, qui rit sous les glaçons des champs. Mais le goût, la passion, l'art du siècle étaient ailleurs : et, quand ce siècle revint vers la nature, ce fut par théorie, bien plus que par attrait, par satiété du reste, bien plus que par préférence pour un sujet inépuisable. On s'avisa de la nature, pour ainsi dire, comme d'une chose négligée depuis longtemps, comme d'un spectacle oublié, qui restait à voir.

Tout était si factice dans ce choix, qu'il eut pour interprète le talent le plus mondain du temps, Delille. Ce fut ce charmant causeur de salon, cet abbé spirituel et coquet qui se chargea de faire aimer la campagne, en y portant tous les plaisirs de la ville. Ce fut lui qui voulut rendre le spectacle de la nature dans sa grandeur et dans son impression sur le cœur de l'homme, avec le même art qu'il avait mis à décrire l'appareil mécanique d'un *bras*

artificiel fabriqué par quelque Vaucanson du dix-huitième siècle.

Ce n'était donc pas la poésie, c'était la prose éloquente qui ramenait alors l'imagination vers la nature. Buffon le fit avec grandeur; et l'originalité naquit pour lui des hardiesses de la pensée savante et de la correction sévère des formes. Mais, par là même, il tenait la nature encore loin de l'âme humaine; il la conjecturait, dans son infinie puissance; il la devinait, dans ses lois générales; il la décrivait, dans ses grandes catastrophes et ses imposants spectacles; il ne la suivait pas, avec amour, dans les pistils ou les étamines d'une plante; il ne disait pas comme ce prêtre d'Afrique, au troisième siècle : *Pourquoi si loin chercher? Est-ce qu'une fleur, non pas de la prairie, mais du buisson, ne suffit pas à te démontrer l'artisan suprême du monde? Non dicam de prato, sed de dumetis flosculus.*

A Rousseau fatigué des soupers de Paris et fuyant dans les bois de Montmorency, au peintre mélancolique de quelques sites du Piémont et de la Suisse, au banni chassé de l'île Saint-Pierre, premier refuge de sa fuite, il fut donné de peindre la nature avec cette passion, qui fait la vérité du tableau. Quelques pages de l'*Héloïse*, de l'*Émile*, du *Promeneur solitaire* et des *Confessions* ont enrichi d'élégance descriptive et d'harmonie cette prose déjà féconde en tons si divers. L'émotion de l'âme y passe incessamment de la nature au Créateur ; l'éblouissement de la vue inspire le transport de la reconnaissance et l'élan de la prière. Que, sur la même trace, un autre génie se fût élevé, que l'auteur de *Paul et Virginie* eût égalé, et une fois même surpassé Rousseau, c'était l'annonce d'une voie nouvelle ouverte au talent; c'était l'appel vers un autre monde que la vieille Europe ; c'était, avec le changement

de la société, le rajeunissement de l'imagination et de l'art! On sait tout ce qui fut espéré, promis, tenté, en Allemagne et en Angleterre.

La première moitié de ce siècle a beaucoup admiré le poëte voyageur, et sceptique qui cherchait sous le ciel voluptueux de l'Orient les vives couleurs, dont il parsemait ses vers, et qui recueillait plus près de lui, dans les troubles d'une âme mécontente des hommes et d'elle-même, les traits uniformes, qu'il donnait à ses héros. Entre Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Byron, une grande place devait être prise d'abord; un rare et brillant génie allait paraître, se frayer sa route dans l'ébranlement du monde, amasser des trésors d'imagination dans les ruines d'une société mourante, exagérer tout ce qu'il devait bientôt combattre, et, par l'excès même de l'imagination, revenir de l'erreur à la vérité et des rêves d'un idéal avenir au culte du passé.

En août 1791, le jeune homme, prédestiné à cette gloire, naviguait sur un vaisseau de commerce parti de Saint-Malo, avec quelques étrangers, quelques prêtres, se dirigeant vers Baltimore. Le navire toucha promptement les îles Açores; puis, la côte de Virginie.

Là, le jeune voyageur, débarqué dans ce monde nouveau, gagna Philadelphie, où il avait l'espérance de voir Washington. Admis sans peine dans la modeste demeure du Président, et lui ayant remis une lettre signée de ce nom d'Armand, que le général répéta tout haut avec plaisir, le jeune voyageur indiqua brièvement le but de son entreprise et son projet de découverte : il s'agissait de s'avancer à l'ouest, jusqu'au point de couper la côte nord-ouest, au-dessus du golfe de Californie, puis, de reconnaître le détroit de Behring, et, après être descendu à l'est, le

long de la mer Polaire, d'entreprendre le retour par la baie d'Hudson, le Labrador et le Canada, à travers les obstacles de forêts souvent impraticables et de hordes sauvages, éparses dans ces déserts.

Un si vaste projet, tenté par un seul homme, paraissant étonner Washington et provoquer çà et là quelques signes de doute et d'incrédulité, le jeune Français reprit vivement : *Mais, il est moins difficile de découvrir le passage du nord-ouest que de créer un peuple, comme vous l'avez fait.*

A cette réplique flatteuse, Washington ne put s'empêcher de dire en anglais : *Bien, très-bien, jeune homme!* et il retint le visiteur à dîner, pour le jour suivant. Mais le projet, conçu loin de l'Amérique, sur des cartes fort incomplètes, sans aucune des ressources nécessaires à des tentatives bien plus simples, n'en était pas moins jugé dès lors par le général. Ce projet n'avait rien de cette modération dans l'audace, de cet instinct du possible, que Washington avait porté dans ses propres efforts pour la liberté de son pays et qui étaient comme le sceau de ses pensées et de ses paroles.

Cette entrevue passagère a grandi plus tard dans les souvenirs de l'illustre écrivain; elle lui a servi de prétexte à des digressions posthumes, à un parallèle tout plein d'idées récentes sur le progrès social. Mais, au moment même, elle fut, ce semble, bien stérile. Washington partait le lendemain, pour une tournée dans les États affranchis; et le jeune voyageur, soit à Philadelphie, soit dans les villes de New-York, de Boston, d'Albany, qu'il visita bientôt, ne trouva nul encouragement à son aventureux projet. Un Anglais, qu'il ne nomme pas, après l'avoir écouté, l'avertit que, pour un tel plan, si le succès même était pos-

sible, il fallait des secours considérables donnés par le gouvernement, et trois ou quatre ans de préparatifs.

Le jeune voyageur se désista sans effort de ce qui pour lui-même, sans doute, n'avait été qu'une espérance, un prétexte à la curiosité, un vague pressentiment de peintre, bien plus qu'une certitude anticipée d'inventeur. On peut même en surprendre l'aveu dans ces mots écrits, bien des années après : « Si je ne rencontrai pas en Amérique ce « que j'y cherchais, le monde polaire, j'y rencontrai une « nouvelle muse. »

A la poursuite de cette muse, c'est-à-dire des forêts, des savanes de l'Amérique septentrionale et de quelques restes de vie sauvage chassés de proche en proche, il quitta vite Albany, pour aller à la chute du *Niagara*, qui n'était pas encore enclavée dans le cercle américain et rendue accessible par des maisons de poste, des hôtelleries et le terrible niveau des chemins de fer.

En route pour y arriver, à travers les bois, avec un guide demi-sauvage, le jeune voyageur était possédé d'une joie, d'une ivresse d'indépendance, qu'il a peinte avec force, quoique longtemps après. « J'allais d'arbre « en arbre, a-t-il raconté, me disant : Ici plus de chemins, « plus de villes, plus de monarchies, plus de rois, plus « d'hommes; et, pour essayer si j'étais rétabli dans mes « droits originels, je me livrais à des actes de volonté, qui « faisaient enrager mon guide, lequel, dans son âme, me « croyait fou. » Je ne sais; mais je crains que dans ce sentiment si vif des droits originels et dans ces actes de volonté sans nom, il n'y eût surtout une réminiscence des rêveries anti-sociales de Rousseau et de quelques pages d'Émile. Le grand écrivain n'était encore que copiste.

On le croirait d'autant mieux, que le jeune Français, comme bien des colons du pays, avait pris l'accoutrement des hommes du désert, et qu'il vivait là entre, des Européens devenus coureurs de bois, et des Iroquois demi-civilisés, longeant les bords du lac des *Onondagas* et la rivière de Génésie. Ses notes, durant une pareille marche, ressemblaient bien peu, sans doute, à celles qu'un autre émigré de la France aux États-Unis devait rassembler deux ans après, sur son carnet de voyage, pour les lire plus tard à l'Institut. Malin témoin de la vie sociale, en effet, et ne comprenant qu'elle, M. de Talleyrand s'arrêtera dans les villes de l'Union, profitera d'un reste de l'Europe qu'il trouve là, et nous montrera le planteur, le pionnier américain, seulement comme un bûcheron qui s'avance pour abattre, puis revient, pour construire sa hutte, et *n'a rien laissé au désert, s'il n'y a pas oublié sa hache.*

Le jeune Chateaubriand avait un autre but, voyait avec d'autres yeux que l'âpre colon puritain du dix-septième siècle, ou le politique mondain du dix-neuvième. Pour lui, à défaut du passage au nord-ouest, le prix de la fatigue, de la faim, des courses errantes était d'aborder, sous le soleil de l'Amérique du Sud, les cascades étincelantes du *Niagara*, d'en mesurer la profondeur, d'y descendre de quelques degrés.

Il paraît même que, s'étant avancé, malgré son guide il fit une chute effrayante, fut retenu par un escarpement de rocher, et, le bras démis, dut la vie à l'humanité de quelques sauvages qui, avec des lianes enlacées et tendues jusqu'à lui, le soulevèrent au-dessus de l'abîme et le ramenèrent sur le sol. Que, trente ans plus tard, dans le percement des forêts d'Amérique, dans l'effacement graduel de la vie sauvage, dans le commerce nouveau des

deux Amériques, rapprochées par la guerre, un poëte de Cuba[1] soit venu, avec l'idiome sonore de son ciel natal, décrire en beaux vers les feux ruisselants de la cascade et la bordure de forêts qui la couronne ; nous n'avons pas même besoin de ce second témoignage, pour croire le premier voyageur nous disant : « C'est dans ces nuits que « m'apparut une muse inconnue; je recueillis quelques-« uns de ses accents, je les marquai sur mon livre, à la « clarté des étoiles.» La même poésie, apparue à des imaginations d'origine si différente, nous atteste la puissance des mêmes lieux et la grandeur de ces scènes sublimes de la nature.

« Je demeurai douze jours, dit encore M. de Chateau-« briand, chez mes médecins du *Niagara*. » Puis, dirigeant ses courses sur une partie du territoire des Canadiens, Français alors, il se rapproche du lac Érié, suit le cours de l'Ohio, rencontre des Siminoles et des femmes de la Floride en voyage. Tout cela, il faut le dire, est bien loin, pour la vérité, des peintures indigènes de Cooper. Nous ne prétendons pas, comme un savant célèbre, révoquer en doute les détails et le fait même de la visite au désert, parce que le voyageur aurait montré, dans un de ses tableaux, des ours qui se balancent *enivrés* de raisin. Ce sont là, comme disait Lamothe, questions de savants qui n'importent à la poésie. A vrai dire, ce que le génie de M. de Chateaubriand paraît avoir retiré de ce parcours d'une portion de l'Amérique, c'est moins la vérité des détails qu'une impression générale de pittoresque et de grandeur, une variété d'images, une étrangeté de couleurs, qui rajeunissaient la pensée et le langage : ajoutez

[1] Poesias de don José Heredia, t. II, p. 98.

un reflet moral, un mélange de tristesse et de rêverie plus puissant sur l'âme encore que sur les yeux, et qui semble unir le sérieux mélancolique de l'ancien monde à l'éblouissante nature du nouveau.

Sur les lieux mêmes, dans quelque hutte de sauvage, ou de colon chasseur, dans quelque hôtellerie anglaise de la banlieue du désert, le jeune homme écrivait ce qu'il voyait, ce qu'il sentait, mêlant à des études de naturaliste, à des notes de voyageur, un roman sur les *Natchez*, ancienne tribu, dont cette contrée lui rappelait les malheurs et lui montrait les tombes. Sous cette obsession des images présentes et de la fantaisie rêveuse, l'auteur n'avait-il pas le droit de dire? « Je n'avais recueilli au« cune lumière sur le but principal de mon voyage; mais « j'étais escorté d'un monde de poésie. » On peut le croire, en lisant *Atala* et *René*.

Quoi qu'il en soit, après environ un an de cette vie oisivement inspirante, le voyageur était rentré dans les défrichements européens, vers *Chillicothi;* et là, dans un moulin où il s'arrêtait, ayant lu quelques mots d'un journal anglais annonçant la fuite du roi Louis XVI, il fut saisi du désir soudain de revenir en France. Sans discuter la cause, le désir paraît naturel : le poëte avait fait sa récolte d'émotions et d'images ; et, à part même tout espoir de servir utilement la cause du roi, il y avait motif de chercher la France et de la suivre encore, dans ses tempêtes. M. de Chateaubriand revint sans retard à Philadelphie ; et, le 10 décembre 1791, il s'embarquait, sans avoir de quoi payer son passage, sur un vaisseau nolisé pour le Havre.

Cette rude époque de l'année fut favorable à la rapidité de son retour. Poussé, en dix-sept jours, d'un bord de l'At-

lantique à l'autre, après des coups de mer terribles et de graves périls, pendant cinq jours, parmi les rescifs voisins du Havre, le navire aborda dans ce port, le 2 janvier 1792. Le jeune voyageur arrivait sans ressource; et son premier soin fut d'écrire à son frère, à Paris, pour lui annoncer son retour à crédit, et sa dette d'honneur. La lettre envoyée à sa mère obtint aussitôt réponse et secours : et il revit Saint-Malo, après quatorze mois d'éloignement de la France. Il y retrouvait l'impression aggravée de tout ce qu'il avait fui, la révolution plus violente, le royalisme prêt à la guerre civile, la guerre étrangère imminente. Sous l'air de la Bretagne, dans la famille dont il était, entre les plaintes de son oncle maternel et de ses beaux-frères, devant l'oppression, ou la fuite des officiers de la marine royale, l'émigration devait lui paraître un refuge, un besoin, un devoir.

Sa famille voulut y aider par un moyen, qui peut sembler étrange. Fils cadet d'une famille peu riche, ayant déjà dissipé, ou perdu la meilleure part de son mince héritage, le jeune chevalier était bien pauvre, même pour émigrer. On résolut de le marier, et de doter ainsi son dévouement royaliste avec la fortune d'une jeune orpheline du pays, d'un nom fort noble et d'une agréable figure. L'arrangement fut réglé par la pieuse mère de M. de Chateaubriand et quelques vieux parents de la jeune personne, qu'on supposait héritière d'une fortune de quatre à cinq cent mille livres. Il y eut quelque obstacle de la part d'un parent chicaneur et démocrate ; mais, le mariage se fit religieusement et civilement, avec un certain goût admiratif d'une part, et sans autre vocation de l'autre part que le désir d'émigrer bientôt. Marié, à la fin de mars 1792, trois mois à peine, après son retour, M. de Chateaubriand partit avec

sa femme pour Paris, à l'époque même où la *Déclaration de guerre* de la France au roi d'Autriche et de Hongrie commençait la longue secousse de l'Europe. Il revoyait Paris plus que jamais troublé, et voisin du chaos; il y retrouvait le vertueux Malesherbes, plus découragé de toute espérance et plus héroïque d'indignation contre le crime et de dévouement au roi; il y retrouvait, dans cette noble famille de Malesherbes et de Rosambo, son frère impatient d'émigrer; il y voyait, dans quelques-uns de ses amis, hommes de lettres, le progrès ou l'effroi des opinions violentes qui dominaient; enfin, sur ce lieu même, dans ce quartier général de la Révolution, il pouvait pressentir plus vite les attentats imminents et l'accroissement rapide des violences et de la tyrannie populaire.

En relisant aujourd'hui ce que, tant d'années après 1792, l'homme de lettres, passé par la gloire et la puissance, retrace de ses souvenirs, des spectacles du temps et de ses propres pensées, on est frappé d'une chose qu'il ne dit pas, c'est, combien le jeune voyageur, ses plans, ses entreprises, sa hardiesse originale étaient imperceptibles, dans l'obsession des événements d'alors! à peine est-il remarqué de ceux mêmes qui devaient se plaire à lui. Le bon M. de Malesherbes écoute encore ses projets d'un second voyage, pour trouver le passage nord-ouest; mais, il lui conseille d'émigrer auparavant et de prendre part à la prochaine *Coalition*. Vous reconnaissez la fatalité du temps. L'esprit même le plus généreux et le plus philosophe, le ministre suspect aux courtisans, le sage ami du peuple près Louis XVI, dans l'horreur des crimes populaires et des violences législatives, souhaitait une invasion ennemie, concevait une alliance des opprimés à l'intérieur avec l'étranger; et il citait à l'appui le soulèvement des

États d'Amérique appelant contre les soldats de leur *Métropole* des auxiliaires français. Sans ardeur pour de telles idées, le jeune homme y cédait cependant : et la ruine bientôt constatée de la prétendue fortune de sa femme, dans le désordre du temps, était son plus grand obstacle. Un emprunt de dix mille francs lève cette difficulté ; et une folie de jeunesse, la seule qu'il ait faite, ou qu'il ait avouée, la perte au jeu des quatre cinquièmes de cette somme, lui laisse encore de quoi quitter la France, avec son frère, plus passionné que lui pour la même cause.

Quoique ami de la liberté par nature et devenu libre penseur, il ne pouvait aimer la Révolution, dont il entendait alors Chamfort, Ginguené, la Harpe se faire les panégyristes par ambition, ou par peur. Mais l'émigration lui déplaisait ; et il allait y porter un peu de cette jalousie du cadet contre l'aîné, qui ressemble au mécontentement de la démocratie contre la noblesse. Cependant, la profanation du 20 juin 1792 et les attentats qu'elle faisait prévoir, les illusions de parti, l'honneur, l'indignation, l'emportèrent; et, le 15 juillet, il quittait Paris, avec son frère, pour gagner, par Lille, la frontière du Nord, où la guerre allait éclater.

Les deux frères parvinrent jusqu'à Tournay, en évitant quelques patrouilles françaises, et en criant à des hulans : *Officiers qui vont rejoindre les princes;* et, de Tournay, ils se virent bientôt à Bruxelles, au cœur même de l'émigration. Là, le jeune voyageur, avec son modeste habit de sous-lieutenant, son ambition de grands desseins, et son souvenir tout récent de l'Amérique, éprouva quelque chose du dépit amer et moqueur de Cicéron, dans le camp de Pompée. Dînant chez le baron de Breteuil, qui tenait table ouverte, il vit là des Évêques avec leur croix d'or,

prêchant la guerre civile, des Aides de camp et des Généraux sans armée, un bel esprit, Rivarol, déclamant et se faisant écouter. Le baron de Breteuil ne pouvait faire moins pour le jeune sous-lieutenant que de dire au comte de Chateaubriand : « D'où vient votre frère le chevalier? » Je répondis, raconte Chateaubriand : « de Niagara. » Rivarol s'écria : « De la cataracte? » Je me tus. Il hasarda un commencement de question : « M. va... « — Où l'on se bat! » interrompis-je. La réponse était fière. Car on se battait peu, cette fois du moins ; et les souvenirs du jeune chevalier nous font sentir un vice de plus dans cette fatale émigration, la jalousie haineuse de ceux qui la formaient. « J'avais hâte, dit-il, de voir mes pairs, des émigrés « comme moi, à six cents livres de rente ; » et, laissant à Bruxelles son frère aîné, aide de camp du général Monboissier, le jeune homme, avec son havre-sac repris à la porte de l'hôtel Breteuil et son uniforme blanc, se mettait en route, à pied, pour Coblentz.

Qu'il ait fait une petite station dans l'armée prussienne et ait reçu bon accueil du roi de Prusse et du menaçant duc de Brunswick, ce souvenir ne semble guère avoir d'autre portée que de faire ressortir la froideur de sa réception à Trèves, dans une *Émigration*, où il semblait retardataire. On connaît, en effet, cette manie de blâme mutuel et de division, qu'emportent avec eux les partis malheureux. Le corps français ainsi réuni était du reste peu nombreux, fort disparate et mal équipé, mêlé de vieillards et de trop jeunes gens, et comptant plus d'officiers que de soldats. Bien qu'il y eût là quelques débris du régiment, où M. de Chateaubriand avait servi en France, une brigade de Navarre, il n'y rentra pas ; et il prit rang d'officier-soldat dans la compagnie bretonne commandée

par M. de Goyon. Cette troupe était armée de lourds et mauvais fusils anglais; et le jeune volontaire joignit ce poids à celui du havre-sac qui contenait tout son avoir, surchargé du manuscrit in-folio de ses voyages et de ses imaginations d'Amérique.

Ce fut ce corps, ainsi mal pourvu et mal commandé, qui bientôt se vit diriger vers Thionville, pour en faire le siége, au nom du Roi de France et de ses alliés. L'état-major de Bruxelles avait rejoint, avec quelques troupes; mais, entre l'inexpérience de l'attaque et la faiblesse d'une défense improvisée, une disposition trop dominante parmi les *Émigrés*, c'était la haine des aides de camp. A la moindre affaire engagée, on criait dans les rangs de la ligne : « *En avant les aides de camp!* » Dans les rangs de l'armée française défendant le territoire, les soldats criaient aussi : « *En avant les officiers!* » Mais là, cet appel était électrique et puissant; du rang des soldats sortaient des officiers; et les officiers lancés en avant devenaient de grands hommes de guerre.

Plus à l'étroit entre sa propre faiblesse et l'envieuse protection de l'étranger, l'*Émigration* n'avait pas cette puissance d'enfanter des généraux. De cette école de guerre péniblement suivie, pendant quelques mois d'un siége mal conduit et enfin abandonné, le jeune Chateaubriand tira-t-il autre chose que ces émotions si bien décrites du bivouac au bord du fleuve, de la nuit passée avec, ou sans alerte, et du réveil, pour se battre? On peut en douter, je crois. Revenu, avec son corps, de la tranchée de Thionville à Verdun, qui s'était rendu aux alliés le 2 décembre 1792, et qu'on laissa, quelques jours après, en proie aux cruautés des patriotes, Chateaubriand, dans le désarroi de sa troupe, souffrant de la poitrine et attaqué de la petite

vérole, se traîna jusqu'à Namur : et de Namur, il revint à Bruxelles, resté jusque-là le centre inviolable de l'*Émigration*. En approchant de l'hôtel, où il avait logé, il aperçut son frère qui descendait de voiture, avec le baron de Montboissier. Méconnaissable d'abord sous sa fatigue, sa maigreur et les symptômes de son mal, le jeune soldat est secouru par son frère ; et placé, dans une maison voisine, il reçoit les secours d'un médecin et vingt-cinq louis, pour se rendre, comme il le veut, dans l'île de Jersey; car, la campagne semblait finie, ou du moins l'*Émigration* dispersée.

M. de Chateaubriand aîné, soit qu'il se crût moins compromis par la simple participation à l'*état-major des Princes*, soit qu'il cédât aux crédules instances de M. de Malesherbes, songeait à rentrer en France. Le jeune et brave soldat de la compagnie bretonne avait pris son congé, et avait besoin d'une longue convalescence. A Jersey, il devait retrouver son oncle maternel et quelques soins de famille. Il quitta donc son frère, dans cette intention. Il l'avait vu pour la dernière fois. Ce frère, son aîné et son parrain, allait rentrer en France, pour y mourir un an plus tard, dans un holocauste de famille, avec sa femme, petite-fille de Malesherbes, et tout ce qui lui était cher.

Moins confiant et plus aventureux, le jeune Chateaubriand partit de Bruxelles pour Ostende, avec quelques louis d'or et le monde devant lui. De là, il s'embarque, en compagnie de quelques Bretons, pour gagner l'Angleterre. Il touche d'abord à l'île de Guernesey, puis à Jersey, dans cet ancien refuge, où devait, de nos jours, s'arrêter un autre proscrit, d'un rare et puissant esprit poétique, qu'il employa trop peut-être à évoquer dans ses vers le prestige oppresseur, sous lequel il fut accablé. Là, le jeune soldat,

blessé et malade, trouva dans le petit établissement d'émigration de M. de Bédée son oncle les soins affectueux de ses cousines; et il apprit des nouvelles de ses sœurs fugitives de Paris, après le 2 décembre, et retournées dans leur triste asile de Bretagne.

Il n'a marqué nulle part les jours et les semaines de sa pénible convalescence. Mais il paraît avoir été retenu à Jersey, pendant plusieurs mois, jusqu'au printemps de 1793, dont il sentit avec plaisir l'impression salubre et les fraîches haleines, dans cette île agreste et tranquille, entre les fureurs de la France et l'agitation violente, que maîtrisait l'Angleterre. Là, sans doute, il apprit le crime du 21 janvier, et dut trembler pour la vie des siens. Plus séparé que jamais de la France, et ne voulant pas être à charge à l'hospitalité de son oncle, dès qu'il eut repris un peu de force, il passa en Angleterre. Il avait pour compagnon de route un jeune magistrat du parlement de Rennes, M. Hingant : arrivé à Londres, il y trouvait un de ces hommes actifs par leurs écrits, dont les révolutions exagèrent l'importance, Pelletier, l'auteur de divers journaux royalistes, longtemps adversaire impuni de Bonaparte, sous l'abri des lois anglaises, ayant obtenu l'honneur d'une poursuite judiciaire du premier consul, et acquitté contre lui, grâce à un plaidoyer qui aggravait l'offense.

Cette liaison, la seule à peu près que rencontra d'abord le jeune émigré, le besoin de gagner son pain, la passion d'étude mêlée, depuis l'enfance, à toutes ses rêveries et à son inaction même, et enfin le travail encore informe, journal et roman de sa vie, qu'il avait rapporté d'Amérique, tout cela le jetait vers la profession d'hommes de lettres, telle qu'un étranger inconnu pouvait l'essayer,

dans cette âpre métropole du gain, dans ces rues stériles et affairées, où, quelques années auparavant, des talents indigènes erraient la nuit, faute d'asile, mouraient de faim, faute de secours, ou s'empoisonnaient par désespoir.

Sous une date plus récente encore, un Français, André Chénier, n'éprouvant lui-même alors d'autre malheur que la dépendance d'une fonction publique, avait vivement décrit et personnifié dans *Londres* cet impitoyable égoïsme d'une grande ville. Chateaubriand allait en faire l'épreuve.

CHAPITRE IV

SÉJOUR PÉNIBLE DE M. DE CHATEAUBRIAND A LONDRES : SES PREMIERS TRAVAUX LITTÉRAIRES — EST APPELÉ DANS LE COMTÉ DE SUFFOLK. — SON RETOUR A LONDRES. — Y RETROUVE M. DE FONTANES EXILÉ. — PUBLICATION A LONDRES DE L'*Essai sur les Révolutions*. — DÉPART DE M. DE FONTANES. — DOULEUR DOMESTIQUE ET CHANGEMENT DANS LES SENTIMENTS DE L'AUTEUR. — COMMENCEMENT DU *Génie du Christianisme*. — PREMIER VOLUME DE CET OUVRAGE IMPRIMÉ A LONDRES. — CORRESPONDANCES DE M. DE FONTANES. — M. DE CHATEAUBRIAND SE DÉTERMINE AUSSI A QUITTER L'ANGLETERRE ; IL PART SOUS UN FAUX NOM.

On peut le croire, cette dureté foncière du sol de Londres, cette inhospitalité d'une ville immense, active, occupée de plaisirs et d'affaires, alliant tous les extrêmes du luxe et de la pauvreté, n'était pas diminuée par l'affluence continue de l'émigration. C'était une incommode surcharge, même pour la richesse anglaise. Sans doute, il se produisait çà et là de nobles marques de générosité individuelle, depuis les avances faites à de grands malheurs, jusqu'à ces soins assidus et tendres, dont le célèbre Burke surveillait une école de petits orphelins d'émigrés français. Mais la générosité politique fut sévère et parcimonieuse, dans le *Schelling*, qu'elle accordait par tête aux réfugiés indigents, sur des justifications toujours humiliantes à faire.

M. de Chateaubriand, non plus que son ami du parle-

ment de Rennes, le conseiller Hingant, ne voulut pas réclamer cette aumône. Espérant mieux des libraires anglais, il s'appliqua jour et nuit à des travaux de traduction; et il commença un *Essai sur les révolutions*, sujet analogue à sa vie, espèce de compilation passionnée, où il pouvait entasser par voie de rapprochement, ou de contraste ses études assez confuses d'antiquité, ses jugements littéraires, ses souvenirs de voyage, ses épreuves de guerre civile, ses souffrances et ses rêves de chaque jour.

Ce travail, çà et là recueilli dans les bibliothèques publiques, ruminé dans de longues courses solitaires, écrit parfois sur la table d'une pauvre auberge, s'achevait bien lentement, pour la pénurie croissante des deux réfugiés. Logés l'un près de l'autre, se réunissant à l'heure d'un modeste dîner, bientôt l'argent leur manqua pour ce repas; et un peu de pain sans thé fut toute la nourriture du matin et du soir. Ce mal de la faim, que Rousseau supporta dans Paris, et dont il a marqué avec reconnaissance la dernière épreuve soufferte par lui, les deux émigrés en eurent la crainte et presque la sensation extrême. L'un d'eux en fut troublé jusqu'au délire. Cela même termina cette crise de misère. Monté un matin chez son pauvre ami, M. de Chateaubriand le trouva demi-nu, tout sanglant d'un coup de rasoir, qu'il s'était porté à la gorge, et proférant des paroles insensées. Ce jeune magistrat avait cependant des parents riches, retirés eux-mêmes, à cette époque, en Angleterre. Ils furent avertis ; le scandale de cet abandon émut vivement toute l'émigration ; le malade fut soigné sans retard et rétabli.

M. de Chateaubriand, resté seul, reçut un secours de quelques centaines de francs, envoyé par son oncle maternel, qui continuait d'habiter Jersey. Mais lui-même, cha-

que jour, rencontrait d'autres misères à soulager; et il n'y manquait pas, sauf à retomber plus vite dans la nécessité, dont il était à peine délivré.

Telle était la rude école de souffrance personnelle, le spectacle de malheur, où se formait le génie du jeune proscrit, que d'autres épreuves plus délicates allaient bientôt exercer. Il se débattait contre un mal simple et grossier, la pauvreté; il y échappait en partie par une sorte de dureté dédaigneuse sur lui-même; et il avait l'espérance de s'en affranchir tout à fait par le travail. Une rencontre nouvelle du journaliste français Pelletier lui vint en aide, pour cela. Par son entremise, ou sur ses indications du moins, il fut appelé dans le comté de Suffolk près d'une société d'antiquaires, qu'il devait seconder, pour le déchiffrement de quelques manuscrits anglo-français du douzième siècle.

Il s'y rendit aussitôt, sous le nom de M. de Combourg, et trouva partout facile et bon accueil. Son *incognito* dura peu, et se trahit par la juste douleur, où le jetèrent les journaux d'avril 1794 annonçant le supplice de M. de Malesherbes, de sa fille, madame de Rosambo, de sa petite-fille et de M. de Chateaubriand son petit-gendre. Les charrettes qui traînaient à la mort ces victimes contenaient aussi d'anciens parlementaires, d'anciens députés, Despréménil, Chapelier, Thouret, des femmes encore, madame Duchatelet, madame de Rochechouart. Madame de Rosambo, déjà frappée dans son mari supplicié, quelques jours plus tôt, en quittant à son tour la prison pour l'échafaud, avait dit pour adieu à la fille héroïque de M. de Sombreuil : *Mademoiselle, vous avez eu le bonheur de sauver la vie de votre père; je vais avoir celui de mourir avec le mien.* Et, elle périt sur le même échafaud, après sa fille et avant son père.

A la lecture de ces affreux détails, le jeune émigré s'était nommé par son désespoir et par ses larmes; le nom de Chateaubriand, relevé de toute la gloire d'un supplice ainsi partagé, avait été dès lors salué des égards les plus empressés par tout ce qu'il y avait non-seulement d'hommes instruits, mais de gens de bien dans le Comté de Suffolk. La petite ville de Bolnay, sur la rivière de Waveney, était la principale résidence du jeune émigré; mais son nom, ses malheurs, sa parenté avec les martyrs de *la Terreur* étaient redits dans tout le Comté, et inspirèrent un bien autre intérêt que celui dont se préoccupaient d'abord quelques curieux chercheurs de manuscrits du moyen âge.

Sous cette impression générale d'estime, M. de Chateaubriand se trouva quelque temps retenu, après une chute de cheval, dans la maison d'un ministre anglican, homme instruit et d'une fortune aisée, comme beaucoup de membres du clergé britannique. Marié à une femme encore jeune et belle, le révérend M. Yves avait une seule fille, que l'imagination peut rêver charmante, et qui certainement était aimable et vertueuse.

Le jeune officier archéologue, pendant l'hospitalité qu'il accepta, entendait la jeune Anglaise jouer souvent pour son père quelques airs nationaux; ou parfois, il lisait avec elle des textes italiens et français, ou il écrivait, pour elle, quelques observations de grammaire et de goût sur des passages de poëtes italiens, notes bien innocentes rendues, longtemps après, par la jeune Anglaise, devenue l'épouse et la veuve d'un vaillant amiral.

Quoi qu'il en soit, ce commerce discret et sévère, ces leçons irréprochables, dans les extraits qu'on en peut lire, furent trop puissantes sur l'esprit de la jeune élève. Elle

conçut pour l'étranger accueilli chez ses parents un sentiment si vif qu'elle ne put le cacher à leurs regards, ni aux siens. La résolution du bon ministre et de sa femme fut bientôt prise. Ils aimaient uniquement leur enfant; ils se sentaient assez riches; ils ne souhaitaient pour elle qu'un époux qu'elle aimât.

Au moment donc, où le voyageur délibérait peut-être avec lui-même, sur le danger de l'*incognito* qu'il avait gardé, non plus quant à son nom, mais quant à son état et à ses liens domestiques, il fut obligé de s'expliquer. A la suite d'un dîner de famille, que le père et la jeune personne quittent au dessert, madame Yves, supposant M. de Chateaubriand aussi libre qu'il paraissait tendre, lui fait elle-même l'offre de la main de son aimable fille. La surprise, le trouble furent extrêmes. Et comme madame Yves, ne voyant là qu'un transport de joie, s'empressait de rappeler son mari et sa fille, pour les en rendre aussitôt témoins : « Arrêtez! s'écrie le voyageur, je suis marié. » « Elle tomba évanouie, raconte encore M. de Chateau- « briand. Je sortis, et, sans rentrer dans ma chambre, « je partis; j'arrivai à Beccles; et je pris la poste pour « Londres. »

Quelque brusque que paraisse ce départ, il n'appartient à personne de le blâmer, comme certaine séparation, dont s'accuse Rousseau. Que le jeune émigré ait eu le tort d'une discrétion trop grande; qu'il ait caché ce que peut-être il oubliait un peu lui-même, l'engagement inviolable, dont il était lié déjà, sa retraite précipitée n'en paraissait pas moins nécessaire; et nous ne regretterons pas que le roman ait fini sitôt.

Un pareil mécompte de cœur, une impression si vive, sentie et sacrifiée, ne laissait pas d'autre recours que le

travail. M. de Chateaubriand, d'ailleurs, en avait besoin pour vivre. De retour à Londres, plus triste, plus solitaire que jamais, peu gêné d'un récent amour qui s'effaça vite et se perdit dans l'image de cette sylphide, dont il avait rêvé toujours, il reprit avec ardeur l'œuvre d'études, de souvenirs personnels, de voyage et de politique fantasque, ou irritée, qu'il appelait l'*Essai sur les révolutions*. Il y travaillait, comme auparavant, dans les bibliothèques publiques, où il se chargeait d'une hâtive érudition, et dans quelque taverne de village, où il prenait un peu de bœuf et de bière.

Avec cette ardeur continue, sans autre distraction qu'une souffrance de l'âme qui ne nuisait pas au travail, M. de Chateaubriand acheva bientôt ce livre, ou du moins la première partie de ce livre, sans limites nécessaires dans son étendue, et sans conclusion certaine. Publié à Londres en 1797 par un libraire anglais, l'ouvrage se vendit à certain nombre d'exemplaires, surtout dans la société de l'émigration française, qu'il choquait souvent. Les grands recueils anglais n'en parlèrent pas; mais il valut à l'auteur quelque célébrité, et, comme il disait plus tard « son pain du jour. »

Dès lors, recherché, pour son livre, par quelques personnes, qui avaient négligé son nom et son malheur, il s'éloigna des pauvres quartiers de Londres, où il avait logé jusque-là, et s'avança vers Hamsteadt. Il vit M. Christian de Lamoignon, son frère Auguste, et une Irlandaise, madame de Lindsay, catholique fort royaliste, et, dans la liberté de l'émigration, attirant autour d'elle plus d'un nom respecté, M. Malouet, que j'ai connu ministre de Louis XVIII, homme d'un esprit élégant et grave, le comte de Montlosier, le chevalier de Panat, et plus tard

l'abbé Delille, aussi fidèle à sa cause qu'il avait été tardif à émigrer pour elle.

Le jeune auteur de l'*Essai sur les Révolutions*, de ce livre plus indécis que sceptique, plus confus que contradictoire, mélange informe d'études incomplètes et de génie naissant, se mêlait à cette société, sans y engager tout à fait son nom et ses opinions. Au fond, il était encore, à cette époque, à demi-disciple de Rousseau; et ce qu'il avait vu de la vie réelle et de la nature sauvage ne laissait dans son imagination que trop de place aux paradoxes amers, comme aux vives couleurs du publiciste et du peintre éloquent de Genève. Il suffit de dire qu'alors, à ses yeux, Rousseau était un des trois ou quatre grands génies bienfaiteurs du monde.

J'ai moi-même entendu le chevalier de Panat se vanter de la bonne guerre, qu'il avait faite dans ce temps, chez la belle Irlandaise, au jeune émigré philosophe, et du secours qu'il empruntait impétueuses boutades de M. de Montlosier, cet auteur d'une belle phrase de tribune, que M. de Chateaubriand a tort de vouloir lui ôter, mais dont le mérite ne peut racheter tant d'exagérations violentes, d'utopies à rebours et de doctrines aristocratiques ou serviles qui, tout en défigurant le passé, avaient eu le tort non moins grave de flatter la dictature présente.

C'est dans cette société, trop peu faite à son humeur et à son goût, que M. de Chateaubriand vit arriver, après le 18 fructidor, un juge plus délicat de son talent, un homme de lettres, qu'il connaissait dès 1789, mais dont il sentit alors seulement la précieuse amitié. Courageux dans sa modération, M. de Fontanes, après des épreuves, que nous avons retracées ailleurs, écrivant à Paris, sous le

titre du *Modérateur*, un journal ennemi de l'anarchie, fut frappé par le coup d'État du Directoire, qui déportait Barthélemy et Barbé-Marbois à Cayenne. Échappé par la fuite à la proscription, il arrivait en Angleterre, plein d'espérances royalistes et d'illusions poétiques, croyant au prochain retour de la Monarchie et travaillant à son poëme de la *Grèce sauvée*.

M. de Chateaubriand, dont il n'avait, disait-il, jamais oublié l'accent, ni le regard, depuis la première rencontre qu'il en fit d'abord chez Ginguené, ensuite chez M. de Malesherbes, lui parut « grandi d'une coudée, » disait-il encore. Quoique peu d'accord avec lui, sur bien des points d'histoire contemporaine, ou de littérature, l'*Essai sur les révolutions* le charma, surtout par l'idée de tout ce que l'auteur aurait pu dire de mieux, en prenant la thèse contraire. Ce premier goût d'admiration s'accrut bien vite par la confidence d'autres écrits du jeune émigré; et M. de Fontanes, tout en cherchant à tempérer à la fois dans ce jeune homme ce qu'il appelait ses illusions politiques et ses hallucinations du désert, lui prodiguait le secours de cette critique sévère, affectueuse, admirative avec passion, et non moins inspirante que le succès même.

Nous le disons avec regret, bien que M. de Fontanes ait été le premier ami et peut être le seul ami du grand écrivain, plus jeune que lui de quinze années, il nous semble qu'il n'a pas obtenu en retour un souvenir assez affectueux, ni même assez juste : « M. de Fontanes, dit M. de « Chateaubriand, a été, avec Chénier, le dernier écrivain de l'école classique de la branche aînée. » Et aussitôt « après : « Si quelque chose pouvait être antipathique « à M. de Fontanes, c'était ma manière d'écrire. En moi

« commençait, avec l'école dite romantique, une révolu-
« tion dans la littérature française. Toutefois, mon ami,
« au lieu de se révolter contre ma barbarie, se passionna
« pour elle. Il comprenait une langue, qu'il ne parlait
« pas. »

De quel Chénier s'occupe ici M. de Chateaubriand? Ce n'est pas sans doute de Joseph Chénier. Le choix serait peu fondé : la forme classique de Joseph Chénier, sa poésie, sa langue n'ont pas la pureté sévère et la grâce élégante de M. de Fontanes : et, par là même, le goût de Chénier était implacable, non-seulement pour les défauts, mais pour les beautés de l'auteur d'*Atala*. Que s'il s'agit, au contraire, d'André Chénier, une des admirations de jeunesse qu'avait gardées M. de Fontanes, bien que lui-même fût un imitateur plus timide de l'antiquité, nous n'hésitons pas à dire que l'auteur de la *Chartreuse*, du *Jour des morts*, des vers sur l'*Eucharistie*, offre quelques traits en commun avec l'originalité plus neuve et plus hardie de l'élégie sur le *Jeune malade*, et des stances à mademoiselle de Coigny. Mais alors, il ne fallait pas s'étonner que de ce fonds même d'imagination et d'harmonie, M. de Fontanes fût bien disposé en faveur de cette prose brillante et colorée, qu'André Chénier aussi aurait couronnée de louanges et de fleurs, sans y reconnaître pourtant la pureté de ses anciens Hellènes.

M. de Chateaubriand se vante ici, à tort, de sa barbarie et, à tort aussi, remercie son ami de s'être passionné pour elle. Personne, et nos souvenirs en sont témoins, n'avait plus vive impatience que M. de Fontanes de certaines affectations barbares ou non qui déparent *Atala* et *René*, mais, les beautés le ravissaient; et c'est ainsi qu'il faut aimer et qu'il faut juger.

Nul doute, d'ailleurs, et c'est là pour moi le point décisif, nul doute que cette amitié de M. de Fontanes, de si bon exemple dans l'histoire des lettres, n'ait beaucoup servi le génie de Chateaubriand, quand même elle n'aurait pas assez touché son cœur : « Je reçus de lui, dit M. de Chateaubriand, d'excellents conseils; je lui dois ce qu'il y a « de correct dans mon style; il m'apprit à respecter l'oreille; il m'empêcha de tomber dans l'extravagance « d'invention et le rocailleux d'exécution de mes disciples. »

A la bonne heure. Mais, quand M. de Fontanes, causeur aussi vif, aussi aventureux qu'il était pur écrivain, quand M. de Fontanes, l'imagination pleine de Virgile et de Milton, et adorant Bossuet, comme on adore un grand poëte, errait avec son ami plus jeune dans les bois voisins de la Tamise, dînait solitairement dans quelque auberge de Chelsea[1] et qu'ils revenaient tous deux, avec de longues causeries, à leur modeste demeure, à travers les rues bruyantes et le luxe de Londres, il y avait dans ces entretiens de l'amitié autre chose, je crois, qu'une leçon de style correct : M. de Fontanes était maître dans un plus grand art, celui du naturel uni à la passion, et de l'énergie familière arrivant au sublime. C'est par là qu'il sentait et décrivait si bien les grands styles de Pascal et de Bossuet, c'est par là qu'il sentit Shakspeare et qu'il devinait sa diction, sans bien savoir sa langue : j'en fis souvent l'épreuve.

Quoi qu'il en soit, ce premier commerce cessa par le retour en France de M. de Fontanes. Exilé du 18 fructidor, le 18 brumaire semblait le rappeler. Il partit, le

[1] *Quarterly Foreign Review.* Vol. VIII, p. 202.

cœur plein d'admiration pour l'ami qu'il laissait à Londres. Une longue lettre de lui, sous la date du 28 juillet 1798, mérite de consigner pour l'avenir ses nobles sentiments : « Écrivez-moi, disait-il ; que nos muses soient « toujours amies ! Ne doutez pas, que lorsque je pourrai « me promener librement dans ma patrie, je ne vous y « prépare une ruche et des fleurs, à côté des miennes. Mon « attachement est inaltérable ; je serai seul, tant que « je ne serai point auprès de vous. Parlez-moi de vos « travaux. Je veux vous réjouir, en finissant. J'ai fait la « moitié d'un nouveau chant, sur les bords de l'Elbe ; et « j'en suis plus content que du reste. »

Aimable et excellent homme ! Vraie nature de poëte ! il espérait élever pour la France cette œuvre bien tardive d'une épopée originale ; et il s'acheminait, en murmurant de mélodieux souvenirs, vers cette patrie agitée, où la politique d'un maître allait le saisir, pour lui demander un éloge funèbre de Washington, qui servît à l'inauguration trompeuse de la populaire dictature du premier consul.

Dans ce même mois de juillet 1798, M. de Chateaubriand, séparé de son ami et déjà frappé de tant de pertes de famille, recevait un nouveau coup, dont la portée fut grande sur sa vie : une lettre de madame de Farcy, sa sœur, lui annonçait la mort de sa mère, dans une vieillesse, qu'avaient aggravée les persécutions révolutionnaires, les pertes de famille et les privations les plus dures, sous le pauvre abri d'un toit étranger. Madame de Farcy, malade elle-même, et qui ne survécut que bien peu de temps à sa lettre, rendait cette douleur plus poignante, par les reproches affectueux, qu'elle adressait à son frère : « Si tu « savais, disait-elle, combien de pleurs tes erreurs ont fait « répandre à notre respectable mère, combien elles pa-

« raissent déplorables à tout ce qui pense et fait profession,
« non pas de piété, mais de raison ; si tu le savais, peut-
« être cela contribuerait-il à t'ouvrir les yeux et à te faire
« renoncer à écrire. »

Naïve sévérité ! candide et pieuse remontrance qui heureusement ne fut pas comprise et obéie, dans le sens rigoureux, où elle était faite ! Chateaubriand ne renonça point à écrire ; mais il écrivit pour d'autres lecteurs, pour une passion plus noble ; et cela, sous une de ces impressions de l'âme, qui sont aussi des *coups de la grâce*, dans l'ordre moral.

Sa douleur fut extrême, et de la perte de sa mère, et du remords de lui avoir coûté des larmes. Rien de plus vraisemblable que ce qu'il ajoute au sujet des exemplaires de son livre jetés au feu par lui-même, dans cette révolution soudaine qui bouleverse son âme et change tous ses sentiments un peu confus encore, et, comme il arrive dans la jeunesse, à la fois indécis et violents.

C'est ainsi que s'explique naturellement et noblement le *Génie du christianisme* écrit, deux ou trois ans, après l'*Essai sur les révolutions*. Ce n'est pas une rétractation par inconstance, un changement par calcul; c'est la même âme frappée d'un coup inattendu et inclinée plus fortement, où elle penchait déjà. L'*Essai* n'était pas un livre de sceptique opiniâtre, mais de chercheur agité, un livre de doute et de douleur, où perçaient les instincts d'une âme généreuse et les vues d'un grand esprit. Le *Génie du christianisme* allait être le développement de cette âme et de cet esprit, sous la vive impression, que le contre-coup des doctrines irréligieuses et des actes révolutionnaires devait donner aux intelligences les plus élevées et les plus droites.

L'auteur, accusé et inquiet lui-même de la contradiction apparente et réelle entre deux travaux de la même main, et de dates si rapprochées, a pu dire avec vérité : « J'ai pleuré et j'ai cru. » Peut-être paraît-il moins sincère et moins exact, lorsque, parlant de ce second ouvrage par lequel il veut expier l'*Essai sur les révolutions*, il se montre comme si bien préparé à cette œuvre nouvelle : « Mes matériaux, dit-il, étaient dégrossis et rassemblés « de longue main. Je connaissais les ouvrages des Pères, « mieux qu'on ne les connaît de nos jours; je les avais « étudiés, pour les combattre; et, entré dans cette route, « à mauvaise intention, au lieu d'en être sorti vainqueur, « j'en étais sorti vaincu. »

Ces paroles sembleraient un peu contredire cette grâce du cœur, cette illumination par la douleur, dont l'auteur de l'*Essai* a parlé plus haut. Mais, évidemment, et d'après lui-même, ce n'est pas une démonstration savante qui a fait sa conversion ; et peut-être cette conversion n'en valait que mieux. Au fond, les lectures pour l'*Essai* avaient été variées, mais indigestes; l'étude des Pères médiocre et superficielle; et ce n'est point une étude profonde que le siècle attendait, ni qui devait faire la fortune du nouvel *apologiste*. Approprié à son temps par son peu d'érudition même, ce qu'il allait déployer sous les yeux, soit d'une génération légère et repentante, soit d'une génération nouvelle élevée dans l'indifférence, c'étaient les grandes vues du Christianisme saisies par une vive imagination et entourées d'un coloris tout moderne; c'était l'émotion de la foi, à côté des grands spectacles de la nature; c'étaient les notions les plus simples d'un culte follement détruit, ressuscitant avec ce culte même et redevenues pathétiques et nouvelles, par la désuétude sanglante, qui les avait inter-

rompues ; c'était presque le son de ces cloches populaires retentissant, après un silence de proscription, et venant de loin, jusque sous les allées du parc de la Malmaison, frapper l'oreille intelligente du fondateur d'empire, qui répond par l'exemple de la sensation qu'il éprouve, dit-il, aux objections qu'un conseiller d'état fort soumis, mais révolutionnaire et sceptique, lui faisait à ce moment même contre la prochaine adoption du Concordat.

Tel a été, en effet, le caractère éminent, unique du livre de M. de Chateaubriand ; ce fut la pensée du plus grand nombre traduite par un homme de génie; ce fut un lieu commun populaire embelli par une éloquence originale.

Avec cela, on croira sans peine à la rapidité du travail, à la fièvre dévorante, dont fut consumé le peintre, du moment qu'il eut fixé cette nouvelle perspective à ses pensées, ce nouveau terme à son ardeur : « Mes jours et mes « nuits, dit-il, se passaient à lire, à écrire, à prendre des « leçons d'hébreu, à consulter les bibliothèques, à rôder « dans les campagnes. » Et en effet, dans le mouvement de l'ouvrage, dans l'habile enchaînement des parties, dans la variété des tableaux, dans la grâce tantôt parée, tantôt un peu sauvage du style, se sent cette efflorescence d'un premier amour, cette joie d'une préférence saisie avec passion, cette imagination qui charme et qui émeut, comme la passion même.

M. de Chateaubriand connaissait peu, dans leur langue surtout, les Origène, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrystôme. Mais, il faisait bien mieux que les connaître; il les retrouvait; il les rencontrait de génie, autant du moins qu'une vie laïque et mondaine permettait d'approcher par l'imagination cette poé-

sie de la solitude et de la prière, que les Pères d'Orient avaient portée dans leur éloquence. Par là, M. de Chateaubriand élevant, au seuil du dix-neuvième siècle, un monument d'un art inconnu, dont l'éclat premier fut incomparable, dont les beautés, dans leur ensemble, ne seront pas surpassées, a, comme les illustres orateurs d'Alexandrie, d'Antioche et de Constantinople, enrichi sa langue d'un âge nouveau d'imagination et de génie contemplatif et pittoresque. Cette gloire fut pressentie ; cette création fut aperçue, dès les premiers chapitres composés à Londres, lus dans quelques salons de *réfugiés*, et même confiés dès lors à l'imprimeur de l'*Émigration française*.

L'auteur passa dans le ravissement et le succès de ce travail une partie de l'été de 1799. Déjà près d'un volume de l'ouvrage était imprimé et offrait, avec les beautés que nous y retrouvons aujourd'hui, un chapitre sur les *rois athées*, qu'une précaution imposée supprima plus tard. L'abbé Delille et d'autres émigrés, hommes d'esprit, sans être poëtes, étaient émerveillés de cette œuvre nouvelle et ne songeaient plus aux *Natchez*, dont quelques souvenirs détachés pourraient devenir, émaillés de fleurs américaines, un épisode romanesque de ce grand poëme du Christianisme, mais n'en surpasseraient pas le pathétique immortel et la beauté renaissante, pour un siècle lassé de corruption et de scepticisme. Et toutefois, on peut le dire; ce n'était pas à Londres et avec des presses anglaises que devait s'achever et se publier cette œuvre destinée à tant d'influence sur les opinions et la littérature françaises, nous n'osons plus dire, sur la politique et la liberté de la France.

Soit pressentiment de cet avenir, soit intolérable ennui d'un si long exil, soit besoin de céder à l'exemple universel, M. de Chateaubriand était impatient de revoir

la France illustrée et rouverte par le premier Consul. C'était à l'entrée même du dix-neuvième siècle, en avril 1800, qu'il se rappelait au souvenir d'un ami dont le retour l'avait devancé, et qu'un accident grave, une chute dangereuse de voiture avait distrait quelque temps de tout autre soin. *Depuis cette première lettre datée de votre solitude*, lui écrivait M. de Chateaubriand, *où vous m'annonciez que vous alliez me récrire incessamment, je n'ai plus reçu de nouvelles de vous; est-ce, mon cher ami, que les jours de la prospérité vous auraient fait oublier un malheureux? Je ne puis croire qu'avec vos beaux talents, vous soyez fait comme un autre homme. Je vous gronderais bien fort, si j'ignorais les dangers que vous avez courus. Je suis encore trop alarmé de votre accident, pour avoir le loisir d'être en colère. Êtes-vous bien remis, au moins? Ne vous sentez-vous plus de votre chute? Dépêchez-vous de me tranquilliser là-dessus.* Le reste de la lettre était rempli de détails sur ce nouvel ouvrage, dont M. de Fontanes n'avait pas encore eu la confidence, et qui n'était que la première esquisse du *Génie du christianisme*. *L'ami commun*, était-il dit, *qui vous remettra cette lettre vous instruira de mes projets et de l'espoir que j'ai de vous embrasser, sous peu de temps*, etc. *Il vous dira aussi où j'en suis de mon travail, les succès qu'on veut bien me promettre. J'arriverai auprès de vous avec une moitié de l'ouvrage imprimé et l'autre manuscrite. Le tout formera un vol. in-8° de 300 pages. Vous serez un peu surpris de la nouveauté du cadre et de la manière singulière, dont le sujet est envisagé; vous trouverez en citations les morceaux qui vous ont plu davantage, dans les* Natchez.

M. de Chateaubriand continuait, en pressant son ami de

lui ménager un libraire à Paris; et il insistait d'une manière plus discrète, sur un autre point très-essentiel, dont le porteur de la lettre devait l'entretenir, et qui sans doute était sa radiation de la liste des émigrés. « On dit que cela « vous est fort aisé, ajoutait-il ; je compte sur votre crédit, « votre amitié et votre zèle. » Et, ramenant sous sa plume quelque reproche encore, comme les malheureux sont tentés d'en faire à la prospérité, même des amis fidèles, il disait, en finissant : « Écrivez-moi sur-le-champ un petit « mot. Notre ami *** se chargera de me le faire passer. J'es-« père que nous nous connaîtrons un jour encore davan-« tage, et que vous vous repentirez de m'avoir traité si « froidement. Mille et mille bénédictions, mon cher et ad-« mirable ami. Puissé-je vous voir bientôt et vous dire « combien je vous suis sincèrement et tendrement attaché! « Rappelez donc moi vite sous l'influence de cette belle « muse, dont la mienne a un si grand besoin, pour se ré-« chauffer. Souvenez-vous que vous m'avez dit, que vous « ne seriez heureux que lorsque vous m'auriez préparé « une ruche et des fleurs, à côté des vôtres. »

Le langage de cette lettre s'explique tout entier par la date du 19 février 1800 (29 pluviôse de l'an VIII). C'était l'époque de la mission, que venait de remplir M. de Fontanes, prononçant, sous la voûte des *Invalides*, l'éloge funèbre de Washington, mort deux mois auparavant, à l'issue de sa Présidence et dans la popularité de sa noble et active retraite. L'orateur chargé de cet éloge était lui-même à peine relevé de la proscription de fructidor. Errant en France et caché même après le 18 brumaire, il avait écrit au premier Consul, pour se plaindre de trente mois d'exil, sans condamnation légale, et rappeler son titre de membre de l'Institut, avant le 18 fruc-

tidor. La réponse à cette lettre flatteuse et digne, ce fut la désignation, par le Consul, de l'ex-proscrit du Directoire et de l'ancien écrivain royaliste, pour louer, au nom de la République française, dans le temple de Mars, l'héroïque et désintéressé libérateur des États-Unis d'Amérique. Entre le choix du Consul, la fête prescrite et le discours prononcé devant la représentation guerrière et législative de la France d'alors, deux jours et deux nuits s'écoulèrent à peine. Le brillant et scrupuleux talent de M. de Fontanes, pressé et comme enflammé par un travail continu de vingt-quatre heures, avait pu, le 9 février 1800[1], célébrer, dans un éloquent discours, ce deuil, dont le manteau semblait couvrir une autre gloire plus ambitieuse.

A Paris, l'effet de cette pompe avait été grand et favorable. L'intention apparente du premier Consul, le caractère légal et modéré du héros américain, la personne même de l'orateur, un récent amnistié, la majesté calme et douce de son langage, les sentiments généreux qu'il y mêlait, et jusqu'à l'hommage que lui arrachait un souvenir demi-voilé de l'infortunée reine de France, tout cet ensemble avait produit une impression vivement redite à l'étranger, et dont les journaux anglais étaient remplis, comme d'un augure de justice et de paix. L'éloge indirect du Consul sans doute, la prophétie, la provocation de sa grandeur étaient partout, dans cette peinture d'un modèle qui ne serait pas imité. Mais, cela même ne déplaisait pas à la confiance toujours crédule des Français et à leur entraînement vers le succès et la force.

Le Consul, qui assistait à la cérémonie, dont il semblait

[1] Voir le texte du discours, dans le *Moniteur* du décadi, 30 pluviôse an VIII.

l'idole visible, avait marqué son approbation à l'orateur; et il l'attachait, presque aussitôt, par un titre, au ministère de l'intérieur, que dirigeait Lucien. A ces nouvelles, à ce succès de M. de Fontanes, l'ami resté seul à Londres avait tout motif d'invoquer son crédit, et de s'y confier. La plus affectueuse réponse lui en donna sur-le-champ l'assurance. Rien ne se fait cependant aussi vite que le croit l'impatience du malheur. Les radiations de la *liste des émigrés* étaient plus ou moins lentes. M. de Fontanes citait l'exemple de sa propre rentrée, sans aucune précaution. Un passe-port étranger, sous un faux nom, pouvait suffire. MM. de Lamoignon, madame d'Aguesseau, leur sœur, pressaient M. de Chateaubriand de revenir avec eux. Muni d'un passe-port de l'ambassade prussienne aux nom et signalement du sieur Lassagne, il partit au printemps. J'ai sous les yeux et je relis, non sans émotion, sa lettre au citoyen Fontanes.

« Calais, 18 floréal an VIII.

« J'arrive, mon cher et aimable ami. Madame Jacquet « (sans doute madame d'Aguesseau) veut bien me donner « une place dans sa voiture. Je descendrai chez vous; et « je vous prie de me chercher un logement tout près du « vôtre. Nous serons à Paris le 10.

« Tâchez de redoubler d'amitié pour moi; car j'ai bien « besoin de vous; et je vais vous mettre à de rudes épreu- « ves. Annoncez-moi à madame de Fontanes et réclamez « pour moi ses bontés. J'ai bien changé, mon cher ami, « depuis que j'ai quitté la Suisse, pour voyager chez les « Natchez; et vous aurez peine à me reconnaître. Je vous « embrasse tendrement.

« Lassagne. »

Lassagne rentrait en France, avec le nouveau siècle, pour y voir le général Bonaparte devenir l'empereur Napoléon, et pour prendre lui-même sa part, dans ces métamorphoses des institutions et des hommes, si fréquentes parmi nous, mais rarement aussi glorieuses.

CHAPITRE V

ARRIVÉE DE M. DE CHATEAUBRIAND, A PARIS EN 1800. — QUELQUES TRAITS DE LA SOCIÉTÉ D'ALORS. — PUBLICATION ET SUCCÈS D'ATALA. — ZÈLE DE M. DE FONTANES; AMITIÉ DE M. JOUBERT. — RELATIONS AVEC LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR LUCIEN ET AVEC UNE SŒUR DU PREMIER CONSUL. — LE GÉNIE DU CHRISTIANISME EST ACHEVÉ ET PUBLIÉ. — A-PROPOS ET PRODIGIEUX EFFET DE CET OUVRAGE. — VUES NOUVELLES DE L'AUTEUR SUR LE MÊME SUJET. — JUGEMENT PROBABLE DE L'AVENIR. M. DE CHATEAUBRIAND VOIT LE PREMIER CONSUL.

Ainsi, en 1800, à l'entrée de ce siècle, dont il allait être une si grande gloire, pressé par l'exemple de quelques amis et appelé à grands cris, comme il le disait, par M. de Fontanes, M. de Chateaubriand, réputé sujet neufchâtelois de la Prusse, était débarqué à Calais. Il y trouvait madame de Lindsay, qui attendait madame d'Aguesseau; et il les accompagnait toutes deux à Paris, en traversant un côté de cette France encore toute brûlée de l'incendie de la Révolution, mais active, sous un chef nouveau, et renaissant, de toute part, à l'agriculture, au commerce, aux arts.

Descendu à Paris, au quartier des Ternes, dans un logement loué au nom de madame de Lindsay, la première visite du voyageur fut d'aller, au travers des Champs-Élysées, chercher M. de Fontanes, dans la rue Saint-Honoré,

près de Saint-Roch. Il racontait, dans sa vieillesse, qu'à l'entrée de la place de la Révolution, songeant à l'échafaud de Louis XVI, ses yeux s'étaient obscurcis de larmes, tous ses membres avaient tremblé, et il s'était appuyé à un balustre des fossés, pour ne pas tomber. L'*obélisque de Louqsor*, ajoutait-il amèrement, *n'est pas assez élevé pour cacher la place où fut immolé Louis XVI.*

Ravi de voir en France son jeune compagnon d'exil, à Londres, M. de Fontanes le mena d'abord, dans la même rue, chez un ami digne de tous deux, M. Joubert, esprit original et délicat dont nous avons aujourd'hui un recueil de *Pensées*, publié depuis sa mort, et quelques lettres fort piquantes.

M. Joubert, le plus ingénieux des amateurs, plutôt que grand artiste, homme de loisir par sa fortune, ses goûts, sa santé délicate, était épris de la passion des lettres, autant qu'on le fut, au dix-huitième siècle, mais autrement. Il aimait la perfection la plus exquise : une page de Platon, quelques vers de Virgile ou d'Horace, une lettre de madame de Sévigné, une pensée de Pascal, l'occupaient et le faisaient rêver, des matinées entières. La déclamation, ou l'aridité philosophique lui était insupportable; Rousseau même le choquait, par mille côtés La méthode de M. Joubert, pour faire des extraits, consistant à détacher des livres les passages qu'il voulait relire, il n'avait découpé de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* qu'un petit nombre de demi-pages.

Mais, ce critique si dédaigneux, dont le goût pouvait paraître difficile jusqu'au caprice, ce Sybarite littéraire avait parfois une facilité charmante dans les entretiens, l'instinct le plus juste du beau et du vrai dans les arts, et la passion du génie d'autrui. Il goûtait la pureté, la noble

élégance, la sage imagination de M. de Fontanes ; il aima des qualités toutes contraires dans le jeune émigré. *Ce sauvage me charme*, disait-il souvent ; *il faut le débarbouiller de Rousseau, d'Ossian, des vapeurs de la Tamise, des révolutions anciennes et modernes, et lui laisser la croix, les missions, les couchers du soleil en plein océan, et les savanes de l'Amérique : et, vous verrez quel poëte nous allons avoir, pour nous purifier des restes du Directoire, comme Épiménide, avec ses rites sacrés et ses vers, purifia jadis Athènes de la peste.*

Accueilli par cet excellent juge, sous les auspices et la recommandation passionnée de M. de Fontanes, le jeune émigré, gardant son faux nom de Lassagne, à l'abri d'une tolérance très-commune alors, s'établit rue de Lille, dans un petit entre-sol ; et il se livra tout entier à l'achèvement de son grand travail, le *Génie du Christianisme*, qu'un libraire royaliste se chargeait d'imprimer, pour le premier volume, d'après les feuilles déjà tirées à Londres, pour le reste, sur le manuscrit, et en soumettant le tout à l'examen d'une censure de police officieuse et déjà très-exigeante.

Sans autre ressource pour vivre que de modiques avances faites par le libraire, sur le prix de l'ouvrage, M. de Chateaubriand eut besoin de travailler, en même temps, au *Mercure*, journal tout littéraire, que dirigeait son ami M. de Fontanes. Une lettre à madame de Staël, ainsi publiée, frappa vivement les esprits et commença le grand renom du jeune écrivain.

Cette lettre, réfutation admirative et polie, infiniment plus douce que les critiques de M. de Fontanes sur le livre *De la littérature considérée*, etc., rendait hommage à madame de Staël, sans partager toutes ses opinions et sans blesser

une autre Puissance déjà déclarée contre l'ouvrage et l'auteur. On remarquait même, dans cette lettre éloquente, un éloge de César, nommé *le plus beau génie littéraire qui eût jamais existé*, jugement qui peut-être aurait quelque peu contrarié Cicéron, mais qui ne déplut pas au premier Consul de la République française.

Heureux de ce succès, M. de Fontanes pressa son ami de frapper un grand coup et de faire paraître aussitôt un des épisodes du *Génie du Christianisme*, celui qu'il avait entendu plusieurs fois avec un charme singulier, bien que son goût sévère dût y relever d'étranges hardiesses. *Atala* fut ainsi donnée au public. J'ai présent le récit d'un admirateur de M. de Chateaubriand qui, la veille, dîna seul avec lui dans un petit café des Champs-Élysées, passant la soirée en conjectures inquiètes sur la réussite du livre, et entendant plusieurs fois de la bouche de l'auteur : « Mon sort se décide demain ; demain je suis un pauvre diable, ou je vais aux nues. »

L'ouvrage, fort annoncé, se répandit très-vite, et fut lu avec ravissement par cette société si mêlée, si confuse, que laissait tout effarée sur le rivage la fin de la tempête, et qui, respirant à peine de tant de secousses et de surprises, pauvre ou riche, triste ou gaie, cherchait repos, distraction, plaisir. Tout récemment, elle s'était passionnée pour Ossian ; elle attendait un autre enthousiasme. Rien, dans la froideur actuelle de notre siècle industriel et banquier, ne peut offrir l'idée de ces ardeurs de curiosité, de ces enchantements d'admiration, qui saluèrent alors l'œuvre originale d'un jeune inconnu. Sans doute, lui-même manque aujourd'hui ; mais, disons-le, le théâtre, l'auditoire manquent aussi. Seulement, ce public d'alors, charmé d'une telle création, épris de ces grâces nouvelles

et sauvages, trop de malheurs publics, trop d'angoisses particulières, trop de ruines et de douleurs avaient servi à le préparer; et, n'ajoutons pas, comme le poëte romain qui fut puni de ce blasphème :

. . . . Scelera ipsa nefasque
Hâc mercede placent.

Mieux vaut pour les nations un peu moins de malheurs, au prix de moins de sensibilité pour les arts.

Grâce au mélange de tous les rangs, de tous les noms, de toutes les fortunes, dans cette société remise sur pied par un ordre du jour militaire, la faveur d'*Atala* gagna vite du faubourg Saint-Germain aux Tuileries, des Tuileries à la Chaussée-d'Antin, dans les boutiques et aux petits théâtres. Sauf quelques recherches bizarres d'expressions et d'images, tout ravissait dans cette œuvre de passion et d'éloquence.

Aussi, cette lune de miel de la célébrité ne fut jamais oubliée, ni surpassée, pour M. de Chateaubriand. On le devine, à l'aveu qui lui échappe dans ses Mémoires, par un retour sur cette époque : *Je devins à la mode. La tête me tourna. J'ignorais les jouissances de la célébrité; j'en fus enivré.*

Cependant, selon la condition de plus d'une gloire naissante, l'amertume de la gêne et même de la pauvreté se mêlait encore à ce premier éblouissement de faveur publique. L'amitié de M. de Fontanes en souffrait. En crédit lui-même, à ce moment, par l'éclat récent de l'éloge de Washington, il se hâta de produire son ami là, où l'admission était utile et conduisait à tout. Aimé lui-même d'une sœur du consul, retenu souvent à Neuilly, dans la maison de campagne qu'elle y habitait, rapproché par un ti-

tre du ministre de l'intérieur Lucien, dont la part avait été si grande dans le coup d'état récent du 18 brumaire, il voulut ménager à M. de Chateaubriand ces deux protections puissantes. Il le mena plusieurs fois à la campagne du ministre, au château de Plessis, près Senlis; et, sans le mettre peut-être dans la confidence de tout ce qu'il entrevoyait des desseins du nouveau Pouvoir, il voulait, par affection, attacher le jeune écrivain à la fortune illimitée de cette Dictature, par laquelle il se sentait saisi et enveloppé lui-même.

Une des causes, ou plutôt le prétexte ostensible de ces assiduités était la radiation du nom de Chateaubriand de la *liste des émigrés*. Mais cette affaire, désormais très-facile par l'éclat de renommée, qui remplaçait l'*incognito* ou le pseudonyme du jeune voyageur, n'était, pour Lucien et pour sa sœur, qu'une occasion piquante d'accueillir, d'écouter et de montrer, dans leurs salons, l'auteur d'*Atala*.

On peut le croire encore, avec cette première et attentive sagacité du Consul à ménager les opinions des partis et à frapper l'imagination de la foule, à épier les talents, à s'approprier toutes les gloires, son calcul habile devait pressentir un instrument utile dans le brillant écrivain panégyriste de l'autel et même du trône, anti-jacobin, adorateur des souvenirs et célébrant toutes les grandeurs, que la politique d'un chef nouveau voulait en partie rétablir.

On conçoit comment un ouvrage annoncé sur le *Génie du Christianisme* semblait venir naturellement s'associer à la paix religieuse, donnée par le Concordat, et à la restauration du culte proclamée par un général vainqueur. La dédicace du *Génie du Christianisme* au pre-

mier Consul fut négociée dès lors ; et M. de Fontanes, dans sa naïve amitié, se vantait d'avoir bien travaillé à cette alliance qui manqua, dit-il, par la faute des deux parties contractantes. Elle ne manqua pas tout à fait, comme nous allons le voir; mais elle ne fut pas ce qu'aurait voulu l'impérieux Consul. M. de Chateaubriand admirait son génie, plus qu'il n'était rallié à son pouvoir. En religion, disait-il à M. de Fontanes, *je suis papiste; mais, en politique, je reste anglican :* et bien des mots expressifs marquaient déjà sa préférence invariable pour un gouvernement légal, et ce qu'il redoutait de ce Pouvoir absolu invoqué par tant d'autres.

L'ouvrage s'achevait cependant, avec un renfort d'érudition un peu expéditive, que l'auteur, déjà plus mûr, voulait joindre à l'ardeur qu'il sentait en lui. Il lui semblait, qu'il ne pouvait relire assez de vieilles histoires de monastères, et assez étudier ces institutions religieuses, qu'il élevait si haut. Son nouveau et spirituel ami, M. Joubert, riait de cette application et l'en détournait, par l'assurance que *ce n'était pas cela qui toucherait le public, et qu'un souvenir de voyage, un trait de passion, une belle pensée lui vaudrait bien plus de lecteurs que toute l'érudition des bénédictins.*

Un autre conseiller, d'un ordre fort différent, quoique d'un esprit romanesque aussi, le ministre de l'intérieur, s'intéressait beaucoup à l'impression du *Génie du Christianisme.* La censure établie sur les journaux ne s'étendait pas encore de plein droit aux livres; elle ne les atteignait que par surveillance de police et menace préventive. Le ministre, qui accueillait M. de Chateaubriand, désira voir les épreuves de son livre ; et *il y mit çà et là des notes assez communes,* dit l'auteur. Je le crois bien, s'il s'agit de goût littéraire. Ce qui préoccupait encore

Lucien, c'était la grandeur de son frère, et par contre-coup la sienne. Ce qu'il dut chercher dans les *épreuves*, c'était le chapitre sur les rois *athées*, compris dans l'édition commencée à Londres, et dont rien ne se retrouve, dans celle de Paris; c'était tout ce qui pouvait, de loin ou de près, servir ou contrarier la politique consulaire, en France et en Europe. Le reste le souciait peu; et il était médiocre connaisseur du talent et de l'art, si nous en jugeons par son poëme de *Charlemagne*.

Le titre du *Génie du Christianisme*, l'intention de l'ouvrage et l'idée qu'en donnait M. de Fontanes plaisaient au premier Consul, comme utile à la popularité de ses desseins. Mais, près de lui et dans son esprit, quelques soupçons pouvaient s'élever, non sur l'origine émigrée, les regrets ou les prédilections de l'auteur, mais sur tel cri de conscience contre le despotisme et sur telle théorie de liberté, qu'aurait fait craindre son premier ouvrage, et qui déjà n'était pas moins malvenue aux Tuileries que dans quelques salons à peine rouverts de l'ancienne aristocratie.

La défiance n'était pas fondée; cet écueil n'attirait plus l'auteur. Moins théorique et moins amer que dans l'*Essai sur les Révolutions*, plus entraîné, plus dominé par le charme des lettres, plus classique et par là même plus calme, il faisait une grande part au génie du dix-septième siècle. En même temps qu'il en rajeunissait l'admiration par des formes de critique neuves et brillantes, il évitait ainsi la rencontre de quelques-unes des doctrines qui auraient le plus choqué la Dictature consulaire. A part cette disposition même de l'auteur, et en admettant aussi quelque peu l'influence officiellement amicale du ministre, frère du Consul et encore associé à sa politique, une con-

tre-révision toute littéraire et toute affectueuse surveilla le dernier brouillon manuscrit, qui allait être le *Génie du Christianisme*. Ce n'était pas seulement l'autorité critique de M. de Fontanes, admirable lettré, mais plus curieux de l'élégance des formes que de la nouveauté des vues, un peu renfermé dans cette belle prison du dix-septième siècle et joignant à ses scrupules de goût une haine de la Révolution, qui lui rendait insupportables toutes les idées de réforme et de progrès social, que M. de Chateaubriand avait entassées dans son premier *Essai des révolutions*, et dont il semblait ne pouvoir jamais se séparer tout à fait.

Sans être plus ami de la Révolution et de la philosophie, sans croire davantage à la liberté politique, M. Joubert s'en effrayait moins et les concevait mieux. Il laissait M. de Chateaubriand célébrer, en passant du moins, le système représentatif tant décrié dès lors par les sabreurs et les valets. Et, quant au style, une certaine singularité ne lui déplaisait pas; et il l'encourageait, disant au jeune écrivain : « Ne consultez pas le goût des au-« tres; donnez ce que vous avez, des émotions et des « images; et vous enchanterez le public. »

Durant l'été de 1801, et au milieu du succès d'*Atala*, M. Joubert avait attiré quelque temps son ami dans une campagne qu'il avait à Villeneuve-le-Roi, près de la terre habitée par une dame, que la confidence de ce travail devait rendre l'admiratrice passionnée de l'auteur, madame de Beaumont, la fille de l'infortuné ministre de Louis XVI, M. de Montmorin. Dans cet asile, et quelques mois plus tard, près de Paris, à Savigny, dans une maison de campagne, qu'il occupa, quelque temps, avec madame de Beaumont et sa sœur Lucile, M. de Chateaubriand acheva vite son grand

travail. Il était averti de paraître par sa propre ardeur et par l'attente publique. Il gardait cet ordre naturel, qu'il s'était prescrit d'abord, une succession de chapitres courts et brillants ; il l'étendait seulement à de nouveaux points de vue du même sujet, mêlant les recherches de goût et les tableaux expressifs, la critique littéraire et l'imagination. Grâce à cette variété, il sut n'avoir parfois qu'une prose élégante, rapide et très-française, qui faisait d'autant mieux ressortir d'autres parties de l'ouvrage, animées des plus vives couleurs et d'une éloquence vraiment extraordinaire.

Ainsi se termina, en moins d'une année, la révision et l'impression du *Génie du Christianisme*; et l'ouvrage entier fut publié au mois de mai 1802, pour se rencontrer, en quelque sorte, avec le grand événement du Concordat promulgué, des églises rouvertes et de la religion catholique solennellement rétablie par le vainqueur de l'Italie et de l'Allemagne, devenu le maître et le successeur de la Révolution française. Jamais livre ne vint plus à propos, ne fut mieux secondé par les influences les plus diverses, par la politique, par la foi naïve, par le calcul, ou la passion des esprits les plus opposés.

L'auteur, nous l'avons dit, nullement infidèle à son origine, à ses premiers malheurs, et ramené vers ce souvenir par son ouvrage même, avait évité cette forme bien monarchique de *Dédicace*, qui lui était conseillée, ou demandée. Mais, dans la préface de sa première édition, préface fort simple d'ailleurs et retranchée plus tard, il ne s'était pas défendu l'allusion alors générale au rétablissement du culte, et même le parallèle avec Cyrus, libérateur du peuple de Dieu. Paraissant rappeler les mots du nouveau Cyrus au prince des prêtres, « Jéhova, le Dieu du

« ciel, m'a livré les royaumes de la terre, et il m'a com-
« mis pour relever son temple. Allez, montez sur la mon-
« tagne sainte de Jérusalem et rebâtissez le temple, » il ajoutait, en son nom : « A cet ordre du libérateur, tous
« les Juifs, et jusqu'aux moindres d'entre eux, doivent
« rassembler des matériaux, pour hâter la reconstruction
« de l'édifice. Obscur Israélite, j'apporte aujourd'hui
« mon grain de sable. »

A côté de cette modeste offrande, les éloges de M. de Fontanes enrôlaient encore mieux le jeune écrivain dans le triomphe du vainqueur qui relevait les autels. « Le nou-
« vel orateur du christianisme, disait-il, vient de retrouver
« tout ce qu'il regrettait. Du fond de la solitude, où son
« imagination s'était réfugiée, il entendait naguère la
« chute de nos autels. Il peut assister maintenant à leurs
« solennités renouvelées. La religion, dont la majesté s'est
« accrue par ses souffrances, revient d'un long exil dans
« ses sanctuaires déserts, au milieu de la victoire et de la
« paix, dont elle affermit l'ouvrage, etc. Les vœux qu'elle
« formait, depuis douze cents ans, pour la prospérité de
« cet empire, seront encore entendus; et son autorité
« confirmera les nouvelles grandeurs de la France, au
« nom du Dieu qui, chez toutes les nations, est le pre-
« mier auteur de tout pouvoir. » Puis un beau passage, traduit de Plutarque, montrait Alexandre, un jeune homme, accomplissant les plus grandes choses par un instinct irrésistible, et toutefois avec une raison suivie, de telle sorte qu'il faut dire, en le voyant, avec le poëte *Alcman*, que *la fortune est fille de la Providence*.

C'était là sans doute une noble flatterie liée, dans la pensée de l'admirateur, à la reconnaissance sincère d'un grand bienfait public. Mais combien cette louange même

ne renfermait-elle pas de tentations et de périls pour l'orgueil du nouvel Alexandre! Et, si le succès atteste en quelque sorte un droit divin à l'empire, la défaite et l'adversité ne rendront-elles pas un jour la déchéance également providentielle? Mais, le noble critique mêlait dans une même admiration la cause qu'il avait embrassée et le talent qu'il aimait; et, du moins, il aurait voulu n'appeler que les sentiments généreux, l'esprit de religion et de justice, la modération, l'amour des arts à l'appui de cette cause, qui croyait mieux s'étayer par l'ambition insatiable, la force partout présente et la servitude partout imposée.

Déjà cet avenir pressenti et d'autres motifs moins désintéressés suscitaient aussi des objections et des défiances à la Restauration religieuse, qui rencontrait, si à propos, un si éloquent interprète. Auprès même du Consul, dans son conseil d'état, dans son état-major, il y avait des censeurs du *Concordat*. Les souvenirs mêmes de révolution, et le peu qui restait de l'esprit de liberté, sous une main si obéie, prenaient volontiers cette forme de revanche. On n'osait se plaindre du joug administratif, déjà si pesant; mais, on criait à la réaction religieuse; et on affectait de s'en inquiéter pour la puissance même du maître. Là s'appuyaient, contre le grand succès de l'ouvrage, quelques attaques fort vives de la *Décade philosophique* et du *Journal de Paris*, pour qui c'était une dernière liberté politique.

M. de Fontanes, dans une seconde analyse toute littéraire, répondit à ces critiques et fit ingénieusement ressortir l'élégance, la nouveauté, le charme d'imagination qui faisaient du *Génie du christianisme* la prédication la plus opportune à l'esprit du temps, et, malgré des fautes avouées, promettaient à l'auteur une gloire durable.

Il faut le reconnaître, en effet, et le dire à notre époque fort dédaigneuse de l'idéal, dans tous les genres : à part cette première et merveilleuse convenance du *Génie du Christianisme* ouvrant un siècle de Restauration sociale, le livre en lui-même était heureusement et habilement conçu. Avant tout, à travers quelques affectations plus encore d'humeur que de génie, il respirait cette grâce naturelle de la jeunesse, cette vivacité de la passion nouvellement sentie, cette inspiration naïve, au moins, par l'inexpérience, que nul art ne surpasse, et que le temps ne nous rend pas.

Comme la *Jérusalem délivrée* du Tasse, achevé par l'auteur, dans sa trentième année, l'ouvrage était plein de défauts, mais charmant, attaquable, sur mille points, mais séduisant, sur presque tous. Probablement l'écrivain français n'aurait pas plus gagné que le Tasse à vouloir de sang-froid refaire son livre, à prétendre *assagir* sa manière, pour la rendre plus forte, plus grave, plus convaincante. Je ne sais quelle influence aurait eu cette tentative sur quelques âmes. Mais, l'effet général, le respect et l'attrait substitués à la dérision, les nobles sentiments, les passions délicates armées contre le scepticisme, la poésie redevenant religieuse, après Voltaire et Parny, une révolution tout à la fois de la croyance et du goût appelant elle-même un renouvellement de la philosophie, tout cela se rencontrait surtout, dans le premier cadre qu'avait choisi l'auteur, et dans les peintures saisissantes, dont il l'avait rempli. L'indication théorique, qu'il a donnée, bien des années plus tard, d'un autre plan de son ouvrage, nous confirme tout à fait dans notre préférence.

Vers 1840, en effet, l'immortel écrivain, revenant avec complaisance sur cet avénement de son génie, écrivait,

dans un volume de ses Mémoires : *Qu'il ferait aujourd'hui un Génie du Christianisme tout différent.* Et quelle est cette seconde épreuve, dont il nous flatte ainsi, par codicille littéraire? quelle est cette Jérusalem *conquistada*, qu'il regrette de n'avoir pas imaginée d'abord, et dont il donne l'esquisse, faute de temps pour la réaliser? « Je « montrerais, dit-il, que le christianisme est la pensée « de l'avenir et de la liberté humaine; que cette pensée, « rédemptrice et messie, est le seul fondement de l'éga- « lité sociale ; que le Verbe, enfin, s'est incarné en « l'homme de douleur, dans le but de l'affranchissement « de tous, d'une fraternité universelle et d'une salvation « immense. »

Dieu soit béni, de ce que ce nouveau *Génie du Christianisme* est demeuré à l'état de projet tardif! Ce n'est là, en effet, qu'une théorie de bien-être terrestre empruntée au dernier âge de M. de Lamennais, et bien plus éloignée du vrai Christianisme, que ne pouvait l'être la foi chevaleresque et poétique, dont M. de Chateaubriand avait paré la renaissance chrétienne de 1800. Entre ces deux extrêmes, sans doute, entre l'apothéose de la Puissance, sous condition qu'elle soit miséricordieuse et charitable, et le droit divin du nombre prêché dans les *Paroles d'un croyant*, il est une vérité absolue, qui ne fait du christianisme, ni le diadème du Pouvoir arbitraire sur une seule tête, ni l'instrument docile de la force démocratique N'oublions pas comment l'abbé de Lamennais, le rénovateur de la théorie égalitaire, avait lui-même autrefois stigmatisé la sanction, qu'un rêveur obscur, M. Dumesnil, prétendait tirer de l'Evangile, pour canoniser les doctrines anarchiques et le partage des biens réclamé par *Babeuf*.

Que si, plus tard, M. de Lamennais, lassé de la foi,

comme il l'avait été d'abord de la raison, et passant du *Catholicisme* au *Socialisme*, reprit cette théorie, qui faisait du Christ le *Messie* de l'égalité matérielle ici-bas, il n'appartenait ni à l'imagination élevée, ni aux méditations politiques de M. de Chateaubriand d'accepter jamais ce nivellement barbare et faux, marchepied de la tyrannie.

Nul accès d'innovation ou d'humeur ne devait le porter jusque-là. Ce qui était digne de lui, et ce qu'il aurait pu noblement ajouter à la première et si heureuse inspiration de son *Génie du Christianisme*, c'était la pensée récemment exprimée par un homme public de nos temps constitutionnels. Oui, ce qui manque dans le bel ouvrage de M. de Chateaubriand, ce qui en aurait paru non le démenti, mais la plus sérieuse et la plus profonde conséquence, c'eût été l'affirmation impérieuse et la démonstration historique d'une grande vérité, que résumait naguère l'éloquent biographe d'un homme d'état anglais : Il s'agissait de quelques grandes mesures de notre temps, l'*abolition de l'esclavage des noirs*, l'*émancipation des catholiques d'Irlande*, d'autres réformes encore, moins profondes, mais conformes à la justice, réclamées par elle et lentement obtenues de la conviction éclairée des hommes. « C'est le triomphe du christianisme[1] », disait à ce sujet l'historien des réformes justes et hardies de M. Peel, « d'avoir placé le scrupule et le remords dans l'âme même « des nations entières, et d'avoir ainsi rendu possible et « comme assurée la cessation de maux, dont l'antiquité ne « s'apercevait pas, et l'accomplissement d'améliorations, « que les hommes les plus vertueux n'auraient su, ni espé« rer, ni concevoir. »

[1] Sir Robert Peel, etc., par M. Guizot.

Dans cet ordre de raisonnement, ce n'est pas la dictature de la foule, c'est la sublimité de la loi qui amène les hommes à la vérité, dont elle établit graduellement l'empire.

Quoi qu'il en soit, dans sa nouvelle vue du Christianisme, moins judicieuse et moins vraie que le langage cité par nous, M. de Chateaubriand allègue, en faveur de l'ancien plan de son ouvrage, qu'il n'aurait pas été bien venu « à parler *de la liberté future descendant du Calvaire*, « quand on était encore tout meurtri de l'excès de la li- « berté des passions. »

Cela était fondé sans doute. Mais, il n'en résulta pas moins qu'au premier moment, le *Génie du Christianisme* plus éclatant de vives couleurs qu'appuyé sur de sages et libres principes de droit public, flétrissant avec raison les fureurs de l'anarchie, mais oubliant les excès du pouvoir religieux ou civil, servit indirectement la Puissance qui s'accroissait sans bornes, sous prétexte de rassurer tout le monde. Bientôt, il est vrai, cette Puissance, par les égarements même, où sa force illimitée l'entraîna, n'en fut plus à se contenter de tels suffrages, ni à souhaiter le concours de telle opinion. Mais, le talent de l'auteur et l'éclat du livre n'en allaient pas moins figurer, un moment, parmi tant d'illusions de gloire, qui décoraient le Consulat et l'avant-scène de l'Empire.

Sans doute, ce n'était là ni le but de M. de Chateaubriand, ni son dernier mot à lui-même. Dans une page de ce livre, en effet, tout en paraissant reporter à la religion seule les plus heureux progrès de la société civile et sa liberté, comme sa politesse, il nomme le système représentatif, parmi les trois ou quatre grandes découvertes, qui ont changé l'état du monde : c'était la doctrine, alors même,

attaquée dans madame de Staël; c'était, comme nous le croyons, la vraie pensée du peintre éloquent du christianisme; c'était sa signature, mais dans un coin du tableau, tandis que les vives couleurs, les admirations, les regrets partout répandus dans l'ouvrage portaient les esprits en général vers le passé de l'ancienne monarchie, ou semblaient les disposer aux splendeurs d'une monarchie plus grande.

Cependant le succès du livre aux Tuileries, comme au faubourg Saint-Germain, dans les salons de l'aristocratie nouvelle, comme chez le pauvre prêtre, ou chez le pauvre émigré, l'espèce de reconnaissance, qui se mêlait à l'enthousiasme, marquèrent pour M. de Chateaubriand une de ces époques de faveur publique, bien rares dans les vies les plus illustres.

Cette faveur accrut, ou commença pour lui des liaisons nombreuses et parfois très-intimes, dans les rangs de l'ancienne noblesse française. Cette noblesse n'était pas toute, on le sait, gagnée par des restitutions de bois confisqués, des grades militaires et d'autres faveurs : elle n'aspirait pas toute à de prochains honneurs, dans ces antichambres, qui bientôt allaient s'ouvrir : elle comptait, dans ses rangs décimés, et à côté des personnes les plus tentées par l'espérance du servage de cour, quelques caractères indépendants, fidèles au malheur, à l'amitié, et ne permettant pas tout à la puissance, et même à la gloire.

Dans cet ordre se plaçait d'abord, par l'illustration personnelle, madame de Staël, dont l'esprit piquant et généreux, la conversation trop écoutée avaient attiré déjà le mécontentement, et les impatientes rigueurs du premier Consul.

Les louanges et l'amitié de cette femme célèbre ne manquèrent pas au premier grand succès de M. de Chateaubriand; et, près d'elle, ou dans des cercles différents, d'autres influences de femmes étaient plus favorables encore à l'auteur d'*Atala*. Il alliait donc, alors, à quelques amitiés sérieuses et toutes littéraires ces attachements du monde, qui ont parfois tant de puissance sur le talent. Du château de Champlatreux, où il animait de son attention et de ses éloges l'esprit rare d'un très-jeune représentant du nom de Molé, il allait passer des jours de travail et de rêverie à Fervaques, chez madame de Custine; puis, il visitait le château d'une autre dame de grand nom, qui se félicitait d'avoir, quelques années auparavant, converti ou plutôt séduit à Dieu M. de la Harpe, durant une captivité commune, dans les cachots de la Terreur.

De ces admiratrices et de ces amies, la plus chère au grand écrivain semblait être celle qui, dans la société de M. Joubert, avait connu la première les belles pages du *Génie du Christianisme*, madame de Beaumont, la fille dernière survivante d'un ancien et courageux ministre de Louis XVI. Libre, après de longs malheurs, éloignée du monde, par ses souvenirs, par les langueurs d'une santé aussi frêle que son âme était délicate et fière, madame de Beaumont n'existait plus que de la gloire de son ami, comme elle avait partagé l'anxiété de son dernier travail, à la veille du triomphe. Revenue à Paris, elle jouissait de ce triomphe, dans le cercle discret de quelques amis, M. de Fontanes, M. Joubert, M. de Chenedollé, d'autres hommes plus jeunes, mais d'un esprit sévère, admis à cette gracieuse intimité. Trop généreuse, pour passer, en politique, au parti du vainqueur, madame de Beaumont restait fidèle, comme elle le disait, à toutes

les douleurs et au martyre de sa famille. Son doux et fier ascendant était le premier obstacle qui eût arrêté M. de Chateaubriand, dans la route, où l'attiraient d'autres amitiés.

Parmi les diversions et les succès du monde, M. de Chateaubriand semblait appelé cependant à une vie plus sérieuse, non-seulement par le caractère de l'ouvrage qui faisait sa gloire récente, mais par quelques incidents domestiques. Madame de Chateaubriand, si longtemps éloignée de lui par son exil d'abord, par des difficultés de fortune, peut-être aussi, par une froideur mutuelle, songeait à revenir, près de lui, au bruit de sa gloire, et, comme elle le disait finement, sur *le titre de son livre*. Femme d'un esprit original et inflexible, admirant son mari, mais ne l'approuvant presque sur rien, elle n'était pas sans ambition pour lui, et eut secondé en cela M. de Fontanes. Entre ces influences diverses, M. de Chateaubriand, tout solitaire qu'il était, ne fuyait pas les Puissances du jour; et, par exemple, dans une fête donnée par Lucien, ministre de l'intérieur, après l'adoption des articles organiques du Concordat par le Corps législatif, il était au nombre des invités, évidemment, pour être présenté au premier Consul.

Celui-ci, objet de tant d'hommages, et dont le moindre coup d'œil était si fort envié de toutes les ambitions, chercha de lui-même M. de Chateaubriand, dans la foule; et, l'abordant tout à coup, comme s'il l'eût connu déjà, sans autre intermédiaire qu'une communauté d'idées qui leur étaient également familières à tous deux : « *Quand j'étais* « *en Égypte*, lui dit-il, j'étais frappé de voir dans le désert « les Cheiks s'agenouillant, pour adorer quelque chose « dans l'Orient. C'est partout l'instinct de l'homme, parce « que c'est la vérité ; et voilà ce que n'ont pas compris les

« idéologues, Dupuis et les autres qui croyaient, qu'on « peut se passer de Dieu. »

Rien, sans doute, de plus flatteur pour le peintre du *Génie du Christianisme* que cette réflexion suscitée par sa seule présence. Il resta muet cependant, à ces paroles et à quelques autres moins expressives dans le même sens; et il ne prit part à l'entretien que par l'impression, qu'il parut éprouver du regard, du sourire et de l'approbation du premier Consul.

Bien longtemps après, il a lui-même commenté ce souvenir, peut-être avec plus d'orgueil que de vérité. En rappelant que le succès du *Génie du Christianisme* avait frappé l'esprit de Napoléon, au lieu de s'arrêter à l'idée si naturelle du concours utile, que le politique signataire du *Concordat* devait trouver dans le succès de ce livre, il a mieux aimé voir dans cet incident un rapport d'imagination et une sympathie de talent. « Napoléon, dit-il à ce sujet, *n'eût pas été ce qu'il était, si la muse n'eût été là. La raison accomplissait les idées du poëte.* »

M. de Chateaubriand, calmé dans sa haine contre l'Empire, et devenu favorable à certaines théories sociales et littéraires, n'est pas ici plus près de la vérité que lorsqu'il reprochait, dans un autre temps, à Napoléon le goût de la basse littérature et de l'*écrivasserie*. J'aime mieux cependant l'exagération admirative, même avec un retour sur soi-même, que la détraction et l'injure.

Quoi qu'il en soit, l'entrevue avait pleinement réussi. Madame Bacciochi et M. de Fontanes répétèrent que le premier Consul avait été charmé de la conversation de M. de Chateaubriand. Pareil jugement alors était fortune faite. Une occasion se présentait d'ailleurs; le premier Consul, en couronnement du Concordat, venait de nommer à

l'ambassade de Rome son oncle, déjà Cardinal et archevêque de Lyon. Cet ecclésiastique, fort détaché de sa profession, durant nos grands troubles civils, employé même alors dans l'administration militaire des vivres, et sans doute, entraîné à bien des choses par la licence du temps, avait gardé toutefois, ou retrouva bientôt ce fond d'habitudes et de pensées religieuses, qui lui rendit même, sans une édifiante sévérité de mœurs, un zèle ardent pour l'Église.

Près de ce Cardinal ambassadeur, que son puissant neveu morigénait par des recommandations de bienséance assez minutieuses, il parut convenable de placer un premier secrétaire versé dans les lettres chrétiennes, habile, éloquent. Les emplois publics ne se refusaient pas alors; et l'hésitation de M. de Chateaubriand, s'il en eut, ne fut pas longue. On employa cependant pour la vaincre, l'influence de M. l'abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice, prêtre savant et sincère, le même qui plus tard montra tant de caractère et d'intrépidité d'esprit, pour la juste défense des droits du pape.

M. de Chateaubriand, tout en alléguant cette intervention de l'abbé Émery, donne dans ses Mémoires, pour cause décisive de son acceptation, le désir de conduire en Italie son amie, madame de Beaumont, dont la poitrine était menacée. *Je me sacrifiai*, dit-il, *à l'espoir de la sauver* [1]. Mieux vaudrait l'aveu de ce motif, s'il était parfaitement vrai, qu'une affectation de pieuse déférence; mais, dans la réalité, malgré quelques défiances et quelques regrets suscités par d'autres amis, cette mission, préparée par M. de Fontanes, plaisait au jeune et illustre écri-

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 200.

vain, qui n'en prévoyait pas les prochaines amertumes. Il accepta, dans l'espoir exagéré de services immédiats à rendre à l'Église et d'une destination plus haute pour lui-même; et, renonçant à voir madame de Chateaubriand, qui restait en Bretagne, il prit la route de l'Italie.

CHAPITRE VI

ROUTE DE M. DE CHATEAUBRIAND JUSQU'A ROME. — PREMIÈRES DIFFICULTÉS QU'IL ÉPROUVE. — LUTTE COMMENCÉE AVEC L'AMBASSADEUR. — DOUBLE CORRESPONDANCE. — MÉMOIRE SECRET ADRESSÉ AU PREMIER CONSUL. — INCIDENTS PRIVÉS. — SÉJOUR ET MORT DE MADAME DE BEAUMONT. — IMPATIENCE DE QUITTER ROME. — INTERVENTIONS AMICALES A CET EFFET. — NOMINATION A LA PLACE DE MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LE VALAIS. — RETOUR A PARIS.

Au printemps de 1803 (prairial an XI), chargé des vœux et des recommandations de ce qu'on pouvait appeler alors le parti catholique, M. de Chateaubriand quittait Paris, pour se rendre à son poste de Rome, en passant par Lyon, où il devait trouver son ambassadeur. Il était heureux et triomphant. « Je quitte Lyon, écrivait-il, quelques jours « après, à M. de Fontanes[1], comblé d'amitiés, d'honneurs « et presque d'argent. Du moins, j'emporte deux cents « louis en or, fruit d'une édition méditée; les libraires « m'auraient donné ce que j'aurais voulu. Ma belle et ex« cellente protectrice m'a fait écrire. Elle est contente de « ma lettre. L'êtes-vous aussi? Veillez à mes intérêts, mon « cher enfant; et encore mieux, souvenez-vous de moi, « comme du plus sincère ami que vous ayez au monde. »

[1] Lettres inédites communiquées.

La lettre, dont madame Bacciochi se montra très-contente, était sans doute un remercîment au premier Consul. Nous ne l'avons pas; mais, on en devine la flatteuse expression, au spectacle même que M. de Chateaubriand avait alors sous les yeux, et à la part qu'on lui donnait dans cette restauration du culte, qui transportait de joie les Lyonnais tombés, naguère encore, des cruels souvenirs de la Terreur sous la licence et l'impiété du Directoire. L'auteur du *Génie du Christianisme* s'associait de toute son ardeur à ce mouvement public. « Je suis à « merveille avec le Cardinal, écrivait-il dans la même let-« tre. Nous avons fait une procession, qui a ravi les Lyon-« nais. » Puis, laissant le prélat dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, où il se plaisait, le secrétaire de légation était parti, pour annoncer à Rome l'installation de la nouvelle ambassade. Passer le mont Cenis, traverser Milan, où commandait en chef le beau-frère du premier Consul, le brillant général Murat, trouver partout admiration et faveur dans les jeunes officiers français et les lettrés italiens, ce furent les seuls événements de ce facile voyage qui amenait M. de Chateaubriand à Rome, pour les solennités de la fête de saint Pierre ; et ce n'est qu'après quelques jours passés au palais de l'ambassade, que les mécomptes et les difficultés commencèrent.

En attendant la présence du cardinal, la légation française était encore occupée par l'ancien agent du Directoire, M. Cacault, révolutionnaire honnête et sensé, devenu très-ami du pape, et par M. Artaud, secrétaire d'ambassade, homme de lettres, et, plus tard, censeur sous l'Empire. L'éclat de M. de Chateaubriand ne pouvait plaire à ces détenteurs plus modestes de l'ambassade. Le nouveau secrétaire de légation, comme on peut le croire, avait hâte

d'être admis à l'audience du pontife; et il obtint, sans difficulté, cette faveur, en dépit de l'ancienne étiquette.

A ce moment, 17 messidor an XI, la joie du secrétaire de légation semblait complète encore. « Il est impossible, « écrivait-il à M. de Fontanes[1], d'avoir été mieux traité « que je ne l'ai été, dans tout mon passage en Italie. De- « puis le général Murat, qui m'a comblé de politesses, « jusqu'au Pape, qui m'a reçu comme son fils, je n'ai « trouvé que des marques d'estime et de bienveillance. « Mon ouvrage est entre les mains de tout le monde. Il est « traduit; et les Cardinaux de Rome, bien moins scrupu- « leux que nos docteurs de Sorbonne, trouvent que c'est « un chef-d'œuvre d'orthodoxie. J'aurai toutes les bulles « que je voudrai, pour les nouvelles éditions. Lorsque j'ai « été présenté au Pape, Sa Sainteté est venue au-devant « de moi, m'a pris par la main, m'a fait asseoir à ses cô- « tés, et m'a dit les choses les plus flatteuses et les plus « obligeantes sur mon livre, jusqu'à me citer la page et « le volume, où elle en était. »

Cette lettre, plus authentique, à nos yeux, que la tardive mention consignée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, ne parle pas de l'exemplaire du *Génie du Christianisme* ouvert sur la petite table du Pontife; mais elle n'est pas moins explicite, quant aux témoignages si justement prodigués à l'auteur du livre.

Accueilli avec tant de distinction, sans être initié dans les affaires, comblé de politesses par MM. Cacault et Artaud, mais attendant, comme eux, l'installation de l'ambassadeur, M. de Chateaubriand goûta d'abord cette ivresse littéraire de la vue de Rome. « Je travaille déjà sérieuse-

[1] Lettres inédites communiquées.

« ment[1], écrivait-il à son ami. Je cours les ruines; je « recherche les vieilles inscriptions; je me propose de re- « monter, cet automne, le Tibre jusqu'à sa source, voyage « qui n'a pas été fait. Il y a bien quelques dangers; mais « je ne les compte pas. » Puis, sans songer au Corps législatif, il invitait son ami à venir voir le pays des Muses. « Cela est absolument nécessaire à votre poëme, lui disait- « il. Six mois vous suffiront, pour voir tout en poëte. » Seulement, par la crainte des fièvres qui régnaient alors et de ces officiers funèbres, dont parle Horace :

. . . . . . Dùm ficus prima, calorque
Designatorem decorat lictoribus atris.

il ajournait le voyage de son ami, ajoutant avec ce spleen amer, dont l'audience du Pape aurait dû le guérir : « At- « tendez donc une autre saison, et laissez des gens inutiles « et solitaires, comme moi, s'exposer. Je ne tiens à rien au « monde. Si la fièvre m'emporte, personne ne me pleu- « rera. » Quoi! pas même madame de Beaumont, dont vous préparez le séjour en Italie! M. de Chateaubriand, dès lors entouré d'amitié si vives, n'y rendait pas assez de justice; et son détachement du monde, plus hautain que religieux, n'était pas sans sécheresse. Il se ravisait, toutefois, par ces derniers mots tout intimes à M. de Fontanes : « Adieu, mon très-cher ami. Je vous embrasse « du fond du cœur. Mille tendres compliments à ma- « dame de Fontanes, à M. de Vitry, à Gueneau, qui ne « m'a pas répondu, enfin à tous nos amis. Communiquez « cettre lettre à notre protectrice, dont la santé, j'espère,

[1] Lettres inédites communiquées.

« continue à s'améliorer, à mesure que le mal de neuf « mois augmente. »

Cette lettre et le ton de satisfaction qu'elle respire, sauf dans un passage, marquait le dernier beau jour de la mission du secrétaire. Le Cardinal venait d'arriver; et il n'y avait encore nulle plainte mutuelle. « Le Cardinal est « bien, très-bien, écrivait M. de Chateaubriand; nous « sommes occupés à recevoir tout Rome : c'est ennuyeux « à mourir. » Mais, avant la fin de cet ennui, d'autres difficultés allaient commencer. La présentation directe et spontanée à l'audience du Pontife avait blessé l'ambassadeur, dont la présence avait été ainsi devancée, et l'action prévenue par un inférieur. Les lettres du cardinal Fesch à son neveu signalèrent dès lors son mécontentement et ses ombrages de la présomption et des imprudences du secrétaire.

D'autre part, le traitement officiel qui fut fait à ce secrétaire ne répondait, ni à ses espérances, ni aux promesses de ses amis. Logé un peu haut dans l'hôtel, chargé seulement de quelques détails insignifiants, jamais consulté sur les grandes affaires, épié et soupçonné, dans ses moindres démarches, il se trouva bien vite déçu et blessé.

Une visite qu'il s'était permis de faire à l'ancien roi de Sardaigne, en retraite à Rome, parut une double faute dans un secrétaire d'ambassade et dans un ancien émigré, fort accueilli par la famille du maître nouveau de la France. De petits soins de cour, en effet, de flatteuses complaisances se glissaient, par moments, à travers la fierté de M. de Chateaubriand et l'impatience, que lui donnaient quelques tracasseries de l'ambassadeur. Par attrait pour la beauté, sans doute, bien plus que par d'autres motifs, il se présentait chez la princesse Borghèse, avec la

commission élégante, donnée de Paris par quelque dame, d'apporter à la sœur du Consul une paire de souliers, qu'elle daignait essayer, devant lui.

Mais cela ne désarmait pas l'humeur du Cardinal, ni peut-être les insinuations peu favorables des anciens agents de la légation, qui n'avaient pas encore quitté Rome : et, il faut l'avouer, d'autre part, M. de Chateaubriand ne pouvait être un simple commis d'ambassade. De là bientôt, une lutte, dont les traces se retrouvent dans deux Correspondances longtemps inédites.

Arrivé plein d'ardeur à Rome, le Cardinal qui, à part même cette procession de la Fête-Dieu, où M. de Chateaubriand, nous l'avons vu, réclamait sa part, avait donné de sa main la confirmation à des milliers de fidèles, fut remercié par le Pape en séance du consistoire ; et sa présence, le séjour dans son palais de la mère du premier Consul, sa piété, ou du moins son zèle pour les cérémonies religieuses excitait dans l'Église une grande attente, un peu démentie par son absolu silence sur les trois *légations*, dont la restitution à l'Église avait été d'abord espérée.

En butte à l'humeur de ce mécompte, le 10 août 1803, quinze jours après sa venue, l'ambassadeur écrivait au premier Consul, pour se plaindre *des maux qui lui étaient suscités*, à Rome, par la folle ambition de M. de Chateaubriand. C'était d'abord la question de la présentation directe au Pape, aggravée par un fait nouveau. J'avais, dit le Cardinal, *fait rétablir l'ancienne étiquette pontificale; mais, M. de Chateaubriand est parvenu à l'enfreindre de nouveau et a conduit au saint-père cinq Français non présentés à l'ambassadeur*. Le Cardinal ajoutait : *Qu'à cette occasion, l'ambitieux secrétaire avait dit au*

ministre du Pape que le Consul[1], *en le choisissant pour cette légation, voulait l'utiliser; qu'il avait en conséquence des commissions particulières, des attributions séparées de celles de l'ambassadeur, et que même l'organisation nouvelle des secrétaires des légations françaises leur donnait droit de traiter séparément avec les Souverains, vers lesquels ils étaient envoyés. Il assurait enfin que le Secrétaire d'État du pape lui avait confié d'autres propos extravagants* de cet incommode subordonné; et il résumait toute sa plainte, par un jugement ainsi conçu : *Chateaubriand est venu à Rome, persuadé d'être précédé par la réputation de son ouvrage; mais, ici il n'y a que des docteurs de théologie, qui y ont vu des hérésies formelles. Il croyait devenir le réorganisateur de la Religion en France et entamer des négociations entre la clique de certains religionnaires et le Saint-Siége; il dit, avec les prêtres, qu'il veut les entrées libres chez le Pape, ou qu'il s'en ira. Je saurai le surveiller, et déjouer ses intrigues, s'il en formait.*

D'autre part, le secrétaire d'ambassade, se confiant peut-être légèrement à quelques influences mondaines, ou trompé par son impatiente humeur, faisait parvenir au premier Consul une note secrète contre le Cardinal, et sur cette direction des affaires, que lui-même était accusé de vouloir envahir. Le ton de cette note semblait d'abord impartial et modéré; mais, les insinuations défavorables s'y succédaient, avec trop d'amertume, pour être accueillies.

« En rappelant l'ancienne légation, disait cette note[2], et

[1] Pièce extraite de l'ancienne Secrétairerie d'État.
[2] *Idem.*

« en envoyant la nouvelle, le premier Consul semble avoir « en vue quelque grand dessein prochain, ou éloigné.

« Pour seconder les vues du chef de la France, et pour « être, en même temps, en rapport avec le caractère ro- « main, la légation devait se montrer avec éclat.

« Elle devait occuper sur-le-champ le premier rang, qui « lui appartient. Rome a été jadis le centre de la politique « européenne ; et, malgré son état apparent d'abaissement, « Rome peut encore devenir le foyer des grandes concep- « tions et des mouvements politiques.

« Un Cardinal ambassadeur qui appartient, par les « liens du sang, au Chef puissant d'un empire, un Cardi- « nal qui peut aspirer lui-même à une dignité souveraine, « et qui, dans un ordre de choses nouveau, succède au « Cardinal[1] de l'ancien régime, qui avait laissé à Rome un « si long souvenir de sa magnificence, doit surtout faire « consister sa politique dans la grandeur des manières et « la splendeur de la vie. Sans cela, il y aura comparaison « défavorable, intrigues dans le sacré collége, dégoût et « mépris chez le peuple.

« Si pourtant, avec de bien plus grands moyens, on « mène une vie plus obscure même que celle d'un mi- « nistre laïque, que l'on a remplacé à Rome, si on res- « serre et la table, et le domestique, et les équipages, si, « par des discours imprudents, on s'expose aux propos « des valets, ou à la risée publique, on perd tout, on pa- « ralyse tout. »

Après ce reproche déjà très-direct, la note secrète[2] ajoutait que l'administration du Cardinal Gonsalvi empiétait chaque jour sur les priviléges de la France ; que, loin

[1] Le cardinal de Bernis.
[2] Mêmes pièces.

de réprimer cet abus, on l'autorisait ; que cela excite des réclamations et fomente des haines, et qu'il n'est pas d'une très-saine politique à un ambassadeur de se jeter aveuglément dans les bras du Ministre de la Puissance étrangère, auprès de laquelle cet ambassadeur est placé.

Enfin, pour donner sans doute plus de crédit à ces plaintes, l'auteur de la note semblait connaître à fond le fort et le faible du Gouvernement romain, dont il esquissait malignement les principaux personnages.

« Le Secrétaire d'État de Rome, écrivait-il[1], est homme « d'esprit et d'adresse. Il a découvert aisément le côté fai« ble du ministre de France; et, en ayant l'air de tout cé« der à la légation, c'est lui en effet qui la dirige. On n'é« coute, on ne voit que lui. On n'a formé aucune autre « liaison, ni avec les Cardinaux, ni avec le Corps diploma« tique. On s'éloigne même du secrétaire de légation, qui « cependant devrait être le conseil naturel et l'ami de « l'ambassadeur. On embarrasse l'esprit du ministre d'une « foule de conspirations imaginaires, pour lui cacher les « grandes intrigues; et, tandis qu'on le berce de l'existence « de partis qui n'existent pas, il ignore les véritables par« tis qui divisent Rome.

« Il y a deux partis à Rome : le parti du Secrétaire d'É« tat, qui domine à présent, et qui dispose de tout. Le « Pape est un homme de paix et de vertu, mais qui n'a « aucune connaissance des hommes et qui se laisse abso« lument conduire. Le parti du Secrétaire d'État est peu « nombreux. Il se compose du cardinal *Caraudini*, on« cle du cardinal *Gonsalvi*, et homme d'intrigues du « cardinal *Crivelli*, esprit ambitieux et qu'on pourrait

[1] Pièce annexe.

« avoir; du cardinal *Ruffo*, grand ennemi des Français, « homme entreprenant, ne méritant pas la réputation « dont il jouit, *économiste*, et se battant pour l'ancien « ordre de choses, sans religion, et soulevant les peuples « avec la croix, peu à craindre, pendant la paix, dange- « reux, dans les moments de trouble; du cardinal *Rove-* « *rello*, d'un caractère dur et faux, esprit détesté, mais « assez redoutable; du cardinal *Joseph Doria*, mannequin « qui prête à son parti l'autorité de son beau nom. »

Pour dernière preuve de sa vigilante sagacité, le secrétaire d'ambassade complétait cette revue politique par quelques détails d'une chronique un peu scandaleuse, qu'on n'attendrait pas d'une plume si grave. « La société du car- « dinal Gonsalvi, écrivait-il, se compose en femmes de la « marquise *Patrici*, vieille douairière ambitieuse, de la « comtesse *Caradoli*, ci-devant chanteuse à l'Opéra, femme « froide et sans intrigues, et de la signora *Fernezi*, maî- « tresse du Secrétaire d'État, femme d'un très-habile pro- « cureur qui dirige toutes les affaires de ce Cardinal. »

Le premier Consul, comme plus tard l'Empereur, et comme tous les maîtres impérieux et vigilants, goûtait fort les renseignements de police, et en recevait un grand nombre. Mais, on peut douter toutefois que la démarche du secrétaire de légation fût habile et qu'elle eût chance de prévaloir sur le bon accord du cardinal Gonsalvi avec le cardinal Fesch.

La note aboutissait à des griefs tout personnels, les mille désagréments, que le secrétaire de légation avait à dévorer. « La faible réputation, disait cette note, dont il jouit « est un perpétuel sujet d'ombrage pour l'ambassadeur. Le « cardinal Gonsalvi a profité de cette faiblesse, pour ôter « au secrétaire de légation ses entrées chez le Pape. La

« raison de cette insulte est la crainte que les rapports « directs du secrétaire de légation avec Sa Sainteté ne le « missent à même de découvrir bien des manœuvres se- « crètes. » Tout se terminait par le procédé de l'ambassadeur qui cherche, en toute occasion, à exclure le secrétaire de légation, ne lui communique jamais les dépêches, et ne lui laisse que la signature des passe-ports. Puis, pour conclusion, il était dit que : « le secrétaire de légation, jaloux de répondre à la confiance que le premier Consul lui a montrée, en le plaçant à Rome, supporterait un an, s'il le faut, les dégoûts dont il est abreuvé ; mais, qu'il suppliait le premier Consul de lui accorder ensuite une place, qui ne fût que dans la dépendance du ministre des relations extérieures, ou de le rendre à la liberté, afin qu'il aille achever ses études et ses voyages dans la Grèce. »

Avec cette note, confiée aux soins d'un missionnaire, partait une lettre pour madame Bacciochi, et des plaintes plus vives encore à M. de Fontanes. Il y était parlé d'une persécution intolérable. « L'envie que cet homme « me porte, était-il dit, et un petit amour-propre révolté « sont des ressorts, qu'on met en jeu, pour me perdre. Le « secrétaire d'état Gonsalvi est entré dans la cabale. Son « plus grand désir est de m'écarter, à cause de l'autorité « que je porte, malgré eux, avec moi, et afin de dominer « entièrement notre imbécile. Je crois bien que celui-ci « finira par fatiguer Talleyrand de ses dépêches et de ses « bêtises. Mais, son sang le rend bien puissant ; et, plus « je m'attire l'estime et l'amitié du monde, plus j'irrite « ses petites passions[1]. »

Dans l'intime abandon de cette lettre, à ces violences

[1] Lettres inédites communiquées.

contre l'ambassadeur le secrétaire de la légation joignait des critiques plus générales et plus vives, où peut-être entrait pour quelque chose sa misanthropie du moment. « D'une autre part, écrivait-il à son ami, la re-
« ligion va au diable; vous n'avez pas l'idée du scandale
« des mœurs et de l'incrédulité de ce pays : cardinaux,
« prélats, moines, c'est à qui sera le plus débauché, le
« plus insouciant de la grande affaire; ils vivent, comme
« s'ils ne voyaient pas s'avancer sur eux la Révolution, qui
« va les engloutir, et que nous essayons vainement de re-
« tarder. »

Une part de cette indignation pouvait être fondée; mais ce que le secrétaire de légation ajoute, dans un point de vue politique, peut nous mettre en grand doute de sa prudence d'alors et de son juste coup d'œil. « *On va*, dit-il,
« *faire faire au pape deux infamies : on va lui faire don-*
« *ner un bref, pour reconnaître la validité de tout ce*
« *qu'ont fait les prêtres constitutionnels, dans l'adminis-*
« *tration des sacrements, et lancer une excommunication*
« *contre les évêques non démissionnaires. Mon cher ami,*
« *grâce à Dieu, je trouverai partout du pain*; *mais je ne*
« *veux pas manger celui de l'iniquité. Je me repentirai*
« *toute ma vie d'être entré dans cette bagarre*[1]. »

Indulgence pour l'humeur d'un grand esprit, encore neuf aux affaires : mais, il est impossible de ne pas relever ici son injustice et son erreur. Les deux infamies, qu'il dénonce, étaient deux dispositions sensées et nécessaires. L'Église romaine pouvait-elle, sans manquer à sa prudence et à ses traditions, ne pas valider l'effet des sacrements conférés par des prêtres, dont elle avait d'ailleurs

[1] Lettres inédites communiquées.

blâmé l'adhésion à une loi civile, qu'elle n'approuvait pas? Pouvait-elle, par exemple, déclarer illicites et non avenus tous les mariages consacrés par des prêtres constitutionnels? cela n'aurait-il pas été le plus grand trouble des consciences et le plus fâcheux scandale? Et, quant aux évêques non démissionnaires, malgré l'invitation du pape, et depuis même le Concordat, quelque repectable que fût le motif de leur résistance, n'est-il pas évident que le Pontife qui, pour un si grand intérêt religieux, avait autorisé une réduction si marquée et une division toute nouvelle des siéges épiscopaux, ne pouvait souffrir et laisser sans blâme la protestation permanente des anciens titulaires? L'idée contraire, chez M. de Chateaubriand, et les manœuvres obscures de quelques prêtres émigrés, qui, par lui, voulaient arriver au Pape, expliquent assez comment la finesse toute pratique du cardinal Gonsalvi le tenait à distance et en échec. Le secrétaire de légation, évidemment, ne connut rien, ne soupçonna rien de la grande affaire[1] qui se suivait auprès du Pape, et où la capacité très-médiocre, mais ardemment dévouée du cardinal Fesch importait bien plus au premier Consul que tous les talents du monde. Cette grande affaire était l'intervention future du Pape dans la transformation de Pouvoir méditée par Bonaparte, mais désavouée et obscure encore. Ce concours, cherché à Rome, avant même celui de la Législature de France, était le secret des entretiens du Secrétaire d'État romain et de l'ambassadeur français : c'était le nœud de leur intimité.

A part ces graves questions d'intérêt public et canonique, M. de Chateaubriand laissait voir encore dans cette

[1] *Le cardinal Fesch*, etc., etc., par M. l'abbé Lyonnet, t. I, p. 305 et suiv.

lettre une impatience plus mondaine, dont l'expression prouve du moins sa complète franchise avec un tel ami : « Voilà, disait-il, où m'ont conduit des chagrins domes- « tiques. La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté « une seconde fois hors de ma patrie. Les plus courtes « sottises sont les meilleures; je compte sur votre amitié, « pour me tirer du bourbier. Je vous dirai plus : à présent « que j'y suis, je vois même que la place de secrétaire « d'ambassade est une place trop inférieure pour moi. « Permettez cette franchise à l'amitié; rien ne m'excuse- « rait d'être ici, si je n'étais auprès du Pape et de l'oncle « du Consul. Tous mes confrères, les secrétaires ici, sont « des jeunes gens sans nom et sans autorité, des hommes « qui commencent ; et moi je dois finir.

« Adrien Lezay a été bien servi; il a obtenu du premier « coup une ambassade. Je suis donc résolu à interrompre « tout à coup cette carrière commencée, sous de si tristes « auspices, à passer en Grèce et à revenir ensuite m'en- « sevelir dans quelque grenier de Paris, avec mes souve- « nirs et mes amis. Je vous laisse cependant encore un « an, mon cher ami, à voir ce que vous pouvez faire « de moi; mais, comptez qu'au bout de ce temps, je suis « inexorable et que je jette là le harnais. »

On voit nettement le rapport de cette lettre, que nous avons sous les yeux, avec la note adressée mystérieusement au premier Consul. Quelle impression fit cette note? demeura-t-elle ignorée du Cardinal? lui attira-t-elle un des avis, que son neveu ne lui épargnait pas? nous ne pouvons l'indiquer à coup sûr. Mais, évidemment, le secrétaire de légation, mécontent, était, à son tour, fort épié et fort attaqué; il avait terminé sa lettre à M. de Fontanes par ces mots : « *Réponse, réponse; la poste est sûre.* » Mais

quelques semaines après la date de cette lettre, M. de Fontanes, s'adressant à un jeune ami, dont il préparait l'avancement, lui écrit : « Je voudrais bien[1], mon cher « ami être heureux, en vous; car je ne le suis que pour « mon propre compte. J'ai éprouvé quelques amertumes, « depuis votre départ : des étourderies de notre ami Cha- « teaubriand m'ont été vivement reprochées. Je crains « bien que ce pauvre ami n'ait choisi la carrière qui lui « convenait le moins. Son ambassadeur est un sot, j'en « conviens; mais il est *oncle* et tout-puissant. Le secrétaire, « qui devait user de la plus grande circonspection auprès « d'un ennemi si redoutable, surcharge tous les courriers « de ses plaintes; or, vous savez qu'il y a en Europe un « écho qui redit tout; cet écho est à la poste, où toutes les « lettres sont décachetées. Jugez de l'effet de confidences « pareilles. Rome, le cardinal Gonsalvi, le pape lui- « même sont les premiers dénonciateurs de notre ami, « accusé par son ambassadeur. Le pape n'est plus qu'un « vice-consul; et c'est ce que n'a pas senti Chateau- « briand. »

Tout cela était fort vrai; et M. de Fontanes avait déjà, on peut le croire, averti et calmé de son mieux l'ami, dont il s'inquiétait ainsi. Mais, nous n'avons pas cette première réponse, ni le détail de ce qui fut dit aux Tuileries. Seulement M. de Chateaubriand, dans une lettre du 27 vendémiaire an XI, écrit à M. de Fontanes : « *Je vous remercie « mille fois de vos bons sermons, qui sont ceux d'un ami*. » Puis, il ajoute : « Je suis fort bien, et j'ai toujours été fort « bien avec le Cardinal, personnellement; je puis encore « vous dire, que je suis très-aimé à Rome, et qu'il n'en est

[1] Lettres inédites communiquées.

« pas ainsi du Cardinal. Si l'ex-ministre m'a dénoncé, « j'en suis fâché pour lui; mais je m'attends à tout, dans ce « monde; et, grâce à Dieu, à présent que j'ai pris la réso- « lution de ne rien être, je me moque des dénonciateurs « et des protecteurs. » Puis, il ajoute, sans doute au sujet de quelque inquiétude un peu exagérée de son ami : « *Allons, mon cher ami*[1], *reprenez courage; oubliez-moi* « *comme secrétaire; j'aime et respecte le Consul; s'il me* « *fait mettre au Temple, je le lui pardonnerai de tout mon* « *cœur, parce qu'il est impossible qu'il ne soit pas trompé;* « *s'ils veulent me donner encore un peu plus de gloire, qu'ils* « *me persécutent!* » Le climat d'Italie m'a guéri de tous mes « rhumatismes; et je puis passer quelques mois au Nord, « sans de grands inconvénients. » Cette dernière phrase, que n'attend pas ici le lecteur, se rapporte à une des médisances et contre-intrigues, auxquelles le secrétaire de légation était exposé, sur ce terrain agité de l'ambassade française à Rome.

Un grand nombre d'influences venait en effet s'y réunir, ou s'y heurter. C'étaient d'anciens émigrés, des prêtres réfugiés pour défaut de serment, des émissaires étrangers, anglais, ou russes. Un de ces derniers fut chargé d'offrir à l'ambassadeur l'éducation d'un prince de la famille impériale. L'offre ne fut pas acceptée; mais elle fut connue et dénoncée. Ces difficultés diverses, que grossissait un peu l'impatience du secrétaire de légation, se compliquaient des rapports de l'ambassade de Rome avec deux ministères en France, le ministère des affaires étrangères et le ministère des cultes. M. de Chateaubriand se croyait attaqué, surtout près du premier, par le canal de la léga-

[1] Lettres inédites communiquées.

tion romaine à Paris, et, près du second, par les agents de l'ancienne légation; mais, en même temps, il s'était rapproché du Cardinal, et se louait personnellement de lui.

Une lettre à M. de Fontanes, du 3 brumaire an XI, indique naïvement ces saillies d'imagination et d'humeur : « Cette lettre, mon cher ami[1], sera un peu plus conso-« lante que celle que e vous écrivais, par la dernière « poste, en réponse à deux bonnes et longues lettres de « Paris. Je suis toujours résolu à demander mon rempla-« cement, au printemps prochain. Je n'ai promis que « d'être une année. Je tiendrai ma parole, à moins qu'on « ne me suscite quelque nouvelle persécution. Personne, « après cela, ne peut trouver mauvais que je quitte une « place, que je n'ai prise que dans l'espérance d'être utile à « la religion, et qui ne m'a attiré que d'inutiles calomnies. « Je ne veux plus rien, du reste. Je renonce pour la vie à « toute espèce de places; et je me repentirai longtemps « d'avoir désiré et accepté celle-ci.

« Je suis maintenant au fait de tout ce qui s'est fait con-« tre moi, et je commence par vous dire que je suis infi-« niment content du Cardinal. Il a agi avec loyauté ; et, « loin de m'accuser, il m'a défendu, à mon insu, auprès « du Gouvernement. Le ministre des cultes doit le savoir; « et M. de Talleyraud le saura bientôt. La plus parfaite « intelligence règne et régnera maintenant entre le Cardi-« nal et moi. Il n'a rien à me reprocher, et me rend ou-« vertement et publiquement justice; et moi, je me plais « à convenir de la franchise de ses procédés, dans des cir-« constances délicates. »

[1] Lettres inédites communiquées.

Cette reconnaissance n'était pas très-fondée. Le Cardinal avait continué ses attaques : j'en vois la preuve dans une lettre de M. de Fontanes à M. de Mussy; et, s'il s'agit de la portée qu'elles avaient, la lettre confidentielle n'est pas moins explicite à cet égard. « Pour comble de ridicule, « dit-elle, madame de Beaumont est en Italie et se rend à « Rome. Je suis désolé. Le maître s'est plaint hautement « de ce choix. Je défends le mieux qu'il m'est possible « mon ami. Mais que puis-je contre l'orage? Dimanche « dernier, pourtant, on m'a paru moins irrité. Cependant « la prévention reste, etc. »

Cette lettre, cependant, ne fait pas supposer que l'Empereur ait dit de *ses lèvres contractées par la colère* à M. de Fontanes, ce que répète un docte prélat[1]. « Votre « protégé, je le ferai amener ici, pieds et poings liés, sur « une charrette. » Il ne paraît pas non plus que M. de Talleyrand ait eu besoin de grands efforts, pour apaiser la colère d'Achille, selon l'expression du même historien. M. de Talleyrand avertit, en quelques mots seulement, que le Cardinal, pieux et dévoué, comme il l'appelle, était parfois trop emporté par son zèle, et qu'il fallait lui donner raison, sans donner tort à personne.

Ce fut probablement, sous le contre-coup de cet avis modéré, que le Cardinal s'adoucit dans ses procédés, tout en ne renonçant pas à son extrême désir d'être délivré du secrétaire, mais en voulant son éloignement, bien plus que sa ruine. Le secrétaire se crut donc, un moment, raffermi, et triompha des marques d'intérêt, qu'il avait reçues de toutes parts. « Aussitôt, écrivait-il à son ami, que le « bruit absurde que j'étais au Temple se fut répandu dans

[1] *Le cardinal Fesch*, etc., etc., par M. l'abbé Lyonnet, t. I, p. 284.

« Paris, vingt personnes ont été solliciter mon élargisse-
« ment. On m'a écrit, pour me proposer des retraites et un
« asile. Les membres du clergé de France m'ont témoigné
« l'intérêt, qu'ils prenaient à ma situation. A Rome, où je
« suis très-aimé, même des jacobins français, l'opinion a
« été toute en ma faveur. Enfin le Cardinal lui-même a
« pris hautement en main ma défense. Cette persécution
« lui a semblé odieuse : le Cardinal secrétaire d'État est le
« seul qui ait vu manquer avec chagrin le projet formé de
« me culbuter. » Puis, il ajoutait : « Vous me dites de me
« défier des sociétés, dont je me crois le plus sûr, et des Ita-
« liennes. Je vois qu'on vous a fait mille contes ridicules.
« Je ne vois absolument personne, et surtout point d'Ita-
« liennes. Notre amie de la rue Neuve-du-Luxembourg est
« ici mourante, presque abandonnée des médecins : et je
« passe mes nuits et mes jours en larmes, au chevet de son
« lit. Si je la perds, attendez-vous à me voir quitter Rome
« sur-le-champ. Le Cardinal et toute la ville s'est conduit
« admirablement pour cette femme si intéressante et si
« malheureuse : et je vous assure que l'attachement que je
« lui témoigne, bien loin de me nuire, m'a fait générale-
« ment estimer. Je suis dans un pays, où rarement les amis
« mourants sont environnés de leurs amis : cela semble
« une espèce de phénomène; Sa Sainteté elle-même a fait
« demander plusieurs fois des nouvelles de madame de
« Beaumont. Tranquillisez-vous donc, mon cher ami; cette
« affaire est terminée; et, quant à l'avenir, j'y renonce
« absolument; vous n'avez plus, ainsi que notre bonne
« protectrice, à me défendre et à vous occuper de moi.
« Quelque grenier obscur, dans un coin de Paris, fera
« parfaitement mon affaire, et, pourvu que je vous voie
« quelquefois, je serai content. »

Tout cela était vrai, ou dit sincèrement, alors; mais les plaintes du Cardinal n'en subsistaient pas moins; et l'amitié de M. de Fontanes n'était pas rassurée. Une lettre de l'ambassade de Rome, 4 février 1804, ne laisse à cet égard aucun doute : « Citoyen premier consul, écrit le Cardinal « à son puissant neveu, permettez que je vous entretienne « un instant de Chateaubriand. Mécontent de n'avoir pu « s'emparer de mon ministère, et voyant que je n'avais « besoin de personne pour faire ma besogne, il a voulu se « venger. Il a entrepris de corrompre les prêtres, que j'a- « vais amenés à Rome ; il leur a mis dans la tête que je « devais leur faire donner des bénéfices et des prélatures « du Pape ; et j'ai appris que, par ses insinuations, ils se « plaignaient amèrement d'être à Rome sans considération « et sans crédit. » C'étaient là, il faut en convenir, de pauvres accusations, surtout, le Cardinal ajoutant : *qu'il ne pouvait produire les preuves ostensibles de ce fait, ainsi que des propos tenus sur son compte;* mais il ajoutait d'autres reproches sur le langage du secrétaire, touchant le premier Consul lui-même. « Dans mon salon, écrivait- « il, en ma présence, il a osé dire *que les Français ne « devaient au premier Consul que le rétablissement de la « religion et la modération de la loi de la conscription, « qui est encore imparfaite et injuste. En peu de mots, je « le fis taire.* » De là, passant à quelques plaintes contre l'abbé Guillon, que le Cardinal avait appelé en qualité d'auditeur pour le travail des congrégations, et qu'il venait de renvoyer, le cardinal ajoutait : « Chateaubriand « n'oubliait rien pour décrier mes opérations, toujours « entouré d'émigrés et de ceux que vous avez exilés de « Paris. » Au fond, c'était là, avec les jalousies de pouvoir d'un homme médiocre, le grand grief du Cardinal.

il avait pris d'abord ombrage de la partialité du secrétaire pour quelques prêtres émigrés ; puis, de ses égards pour des princes déchus. Il lui reprochait maintenant son amitié pour M. Louis Bertin, rédacteur de journal, proscrit sous le Directoire et exilé par le Consul à l'île d'Elbe, d'où il avait obtenu de sortir, pour voyager en Italie. Dévoué d'admiration et de cœur à M. de Chateaubriand, qu'il avait connu à Paris en 1800, M. Bertin s'était offert pour conduire à Rome madame de Beaumont, à sa sortie des eaux du Mont-Dor.

C'était ce voyage, dont M. de Fontanes avait craint l'effet défavorable et que la noble origine de madame de Beaumont, le respect attaché aux malheurs de sa famille, sa maladie même et sa fin prochaine rendaient innocent, aux yeux de tous. En arrivant à Rome, pour y mourir, madame de Beaumont avait reçu les marques d'égards empressés de la plus haute société romaine et étrangère. Sa douloureuse langueur lui prescrivait la retraite. Aucune défiance politique ne pouvait s'attacher à la présence de cette jeune femme malade et presque solitaire. Comme beaucoup d'héritiers des anciennes familles proscrites, elle était même considérée avec bienveillance par le gouvernement du premier Consul. Et, c'est ainsi qu'il faut expliquer la dernière et la plus vive insinuation du Cardinal contre ce secrétaire de légation, dont il avait voulu à tout prix, l'éloignement. « Quoique Chateaubriand, écrit-il, soit « le pensionnaire et le protégé de madame de Beaumont, « il n'est point votre ami. Si vous ne le faites surveiller « où vous l'envoyez, vous ne tarderez pas à être assuré, « qu'il fera tout pour les émigrés et pour ceux qui sont « mécontents de votre gouvernement. Cet intrigant est en- « core un méchant homme. »

Ce langage est bien fort dans sa naïve colère; et, il ferait croire que le Cardinal avait eu connaissance de la *note secrète* du secrétaire de légation, et qu'il en gardait vive rancune, malgré sa réconciliation apparente.

Sans aucun doute, cependant, une cruelle distraction avait enlevé dès lors M. de Chateaubriand à cette activité un peu inquiète, qu'on pouvait lui reprocher. Au premier avis du voyage de madame de Beaumont, il s'était absenté de Rome, pour aller à Florence au-devant d'elle et de son ami M. Bertin. Là il avait vu, non sans une émotion de gloire, les honneurs funèbres d'Alfiéri et le corps du grand poëte exposé dans son cercueil; puis, il était revenu à Rome avec sa noble amie, plus rare et plus constante que celle d'Alfiéri. Cette réunion devait être aussi courte que douloureuse. Belle, seulement, par une expression de grâce et de dignité morale, que la souffrance et l'extrême maigreur ne pouvaient détruire, madame de Beaumont ne sentait plus la vie que par le déchirement de la quitter.

Dévouée de tendresse, comme d'admiration, au génie moins sensible de M. de Chateaubriand, elle s'était liée d'une vive affection avec une des sœurs de son ami, cette mélancolique et charmante Lucile, dont la vie ne devait pas être longue non plus. Leur séjour en commun à Savigny, dans l'été qui précéda le *Génie du Christianisme*, avait formé cette amitié; elle s'était soutenue dans l'absence, par l'affinité des pensées et du dévouement. Retournée à Rennes, n'ayant plus sa mère, presque sans famille et loin de ses amis, Lucile écrivait, le 2 septembre 1803, à madame de Beaumont, avec mille vœux de la plus intime affection, ces mots de triste pressentiment : « J'ai bien la mine d'être déplacée sur la terre. »

Deux jours après, elle écrivait à son frère, sur lui-même et sur son amie, sur son talent et sur son élévation future, une lettre vraiment admirable d'éloquence naturelle. On souhaiterait, en la lisant, voir ces trois personnes si rares quelque temps réunies et heureuses, autant qu'elles pouvaient l'être ici-bas, l'une par la satisfaction d'une grande gloire et une sorte de bonté calme qui se laisse aimer, les deux autres, par l'enthousiasme le plus tendre et la plus pieuse amitié.

Mais, la fin de l'une d'elles était déjà marquée et se précipitait, avec l'automne de Rome. Entre les soins assidus de M. de Chateaubriand, les égards officiels du cardinal Fesch, les religieux conseils d'un ecclésiastique, aumônier de l'ambassade, les visites empressées encore de quelques nobles étrangers, madame de Beaumont toucha rapidement son dernier jour. Le 4 novembre, elle expira désespérée et ravie, nous raconte son ami, avec cette analyse d'un grand artiste, qui sait décrire ce dont un homme plus simple serait accablé. M. de Chateaubriand était là, veillant, depuis longues heures, au chevet de cette amie mourante. Il touchait cette main dévouée, qui se refroidissait sous l'agonie : il a pu, dans la crise de sa douleur, observer encore ce qu'un jour il devait dépeindre ainsi : *Son cœur palpitait avec rapidité, comme une montre qui dévide sa chaîne brisée. O moment d'horreur et d'effroi! je le sentis s'arrêter.*

Viennent ensuite d'autres détails, accompagnement de la mort, le soin des derniers honneurs à rendre, les consolations de quelques amis, une lettre vive et vraiment touchante de madame de Staël, une autre de Chenedollé, homme de cœur et d'étude, sincère dans son culte pour M. de Chateaubriand, comme dans son amour pour Lucile,

mais trop inférieur à ce qu'il admirait et à ce qu'il aimait.

M. de Chateaubriand écrivait à son ami, M. de Fontanes, sur cette perte d'une des personnes qui, disait-il, l'attachaient le plus à la vie : « Si c'est une consolation pour « vous, je puis vous dire que jamais mort ne fut plus belle, « plus religieuse, plus courageuse. Votre malheureux ami « a du moins fait honorer la mémoire de cette femme si « bonne et si aimable pour lui; et, vous ne sauriez croire à « quel point ma douleur et ma conduite, à cette occasion, « m'ont fait aimer et respecter ici. Je vous annonce que « je vais demander ma démission, par le courrier prochain. « Le Cardinal, qui m'aime maintenant beaucoup, et qui se « conduit à merveille pour moi, écrira au premier Consul « et à Talleyrand en ma faveur, de sorte que j'espère sor- « tir de ma place, sans offenser le Gouvernement ; mais, « dans tous les cas, ma résolution est prise. Je m'aperçois « au reste très-bien que la chance a tourné et qu'on vou- « drait me retenir. Je puis dire que je sors de cet emploi, « irréprochable, n'ayant rendu que des services, n'ayant « pas fait une faute. Il ne fallait donc pas me persécuter, « sans cause et sans une ombre même de justice. Il s'est « élevé une voix populaire en ma faveur; et les ennemis se « sont un moment retirés; mais, le coup est porté. Je ne « veux plus rien de ceux que la probité et l'honneur ne dés- « arment point. Je rentre, pour toujours, dans mon obscu- « rité et dans ma misère ; et jamais je n'importunerai per- « sonne de mes plaintes, ni de mes demandes. »

Suivent quelques détails d'affaires concernant une lettre de change, tirée de Rome, sur M. de Fontanes, qui touchait, à Paris, les quartiers échus du traitement de *Secrétaire*, puis, une mention de la bibliothèque léguée, dans un ancien testament, à M de Chateaubriand par son amie,

morte, dit-il, *avec le regret de ne lui avoir pas donné toute sa fortune*. Ce dernier souvenir ne mérite d'être ici rappelé que parce qu'il explique une lettre consignée dans les *Mémoire d'Outre-Tombe*, et où M. de Fontanes semble trop préoccupé du regret que son ami ne soit pas l'héritier de celle qu'il pleure. Cette lettre était une réponse; et le noble cœur, qui s'inquiétait ainsi pour un autre, doit être excusé d'une pensée, qu'il n'aurait pas eue pour lui-même.

Quoi qu'il en soit de ce deuil péniblement souffert, les intentions de M. de Chateaubriand furent assez mobiles. Le 8 novembre 1803, il écrivait à M. de Fontanes[1] : « Ma résolution est changée. J'ai parlé au Cardinal; il « m'a traité avec tant de bonté; il m'a fait sentir tellement « les inconvénients de ma retraite, en ce moment, que je « lui ai promis, que j'accomplirais au moins mon année. « — Il n'est donc plus question, pour le moment, de dé-« mission; et vous pouvez dire hautement, car c'est la « vérité, que non-seulement je reste à Rome, mais qu'on « y est fort content de moi. Mes entrées chez le Pape vont « m'être rendues : on va me traduire, au Vatican; et la « *Gazette de Rome* fait, aujourd'hui même, un éloge « pompeux de mon ouvrage, qui, selon les chimistes, est « mis à l'index, etc. On me donne un congé de douze « jours pour Naples, afin de me tirer un moment de cette « ville, où j'ai eu tant de chagrins. Je désire que cette « lettre, mon cher ami, vous fasse autant de plaisir que « les autres ont pu vous faire de peine; mais, je n'en « suis pas moins très-malheureux. J'espère vous embras-« ser, au printemps. En attendant, souvenez-vous que *je « ne pars plus*. Mille amitiés. »

[1] Lettres inédites communiquées.

Sous ce revirement d'impressions et d'humeur, le secrétaire d'ambassade n'en était pas moins fort dénoncé. Un général russe, très-aimé de l'empereur de Russie, avait renouvelé la proposition du titre de gouverneur du grand-duc. Il s'agissait de six ou huit années d'assiduité, pour arriver à une fortune considérable. Une place à l'académie de Saint-Pétersbourg était offerte, avec une pension. Cet exil nouveau, et même l'académie de Saint-Pétersbourg attiraient peu l'illustre écrivain; mais, la proposition même le rendit suspect; et il s'en irritait, à son tour, au point d'en être malade et de reprendre toute sa colère, en écrivant à son ami : *Il est impossible d'avoir été plus indignement persécuté que je l'ai été.* C'était le moment même, où l'extradition d'un émigré français, entré au service de la Russie et employé par elle à Rome, marquait la rude surveillance et l'ascendant impérieux du Gouvernement français. Le pape livra cet agent, que, plus tard, l'autorité française même laissa s'évader. Mais l'opinion exprimée du secrétaire de légation, sur ces rigueurs tracassières, renouvelait son malaise avec le Cardinal ambassadeur, qui lui offrait un congé, sous formes amicales, et l'inculpait de nouveau dans sa correspondance. Revenu à son projet de démission, M. de Chateaubriand était enfin résolu de ne plus l'ajourner, au delà de quelques mois. L'amitié de M. de Fontanes combattait, de Paris, ces reprises d'impatience, non par de grandes vues de politique, ou d'ambition, mais par quelques raisonnements sur les avantages d'une telle place, sur l'aisance de fortune qui convenait à l'homme de lettres, et sur les goûts mêmes de M. de Chateaubriand, qui lui rendaient ce besoin plus sensible.

M. de Fontanes faisait plus encore. Toujours admis près

du premier Consul, à ses entretiens du soir, déjà destiné à la présidence du Corps législatif, dont il était membre, il voulait, à tout prix, détourner, ou plutôt changer en avancement la démission de son ami. Il y réussit : tout à coup, M. de Chateaubriand apprend par lui qu'une légation de la République française est créée près du pays de Vaud, et qu'il y sera nommé, au titre de ministre. Il faut lire sa réponse *inédite* du 21 décembre 1803 : « Votre lettre, mon cher ami, me confond. Je ne m'at-« tendais pas à ce dénoûment. Oui, le pays de Vaud, « le voisinage de la France, et surtout l'indépendance, « sont de très-belles choses. Dois-je me renfoncer dans « une carrière, où j'ai essuyé tant de chagrins? N'est-il pas « plus sage de songer à la retraite? Quoique je sois très-« capable de faire les affaires des autres (bien qu'on en « puisse dire), ne dois-je pas profiter de cette incapacité, « qu'on attribue si facilement aux gens de lettres, pour « me retirer? Ma santé, mes goûts, tout m'éloigne des « places. J'admire le Consul; et sa personne m'a toujours « été chère, comme le sauveur de la France; mais son « gouvernement m'a suscité une persécution si injuste, « si honteuse, que j'ai le cœur gros d'amertume. Si donc, « au moment où vous recevrez cette lettre, je ne suis pas « nommé *officiellement*, ne pressez rien, laissez les choses « traîner en longueur. On m'oubliera bientôt; et je don-« nerai ma démission, au bout de mon année; si, au con-« traire, je suis nommé, je respecterai l'ordre du Consul « et le vœu de mes amis : j'irai au pays de Vaud. Mais, « pour Dieu, qu'on me délivre de Rome! Je meurs ici. »

M. de Chateaubriand touchait ensuite, avec un peu d'embarras et d'humeur, une question délicate, sur laquelle, évidemment, son ami avait cru devoir l'avertir,

dans l'intérêt de cette promotion tant désirée. « Je ne puis « m'y résoudre actuellement, répondait-il; et, je vous prie « de ne m'en plus parler. » Puis, il revenait à cet espoir donné et à son impatience de quitter Rome : « Oh! avec quel « plaisir, écrivait-il, mon cher ami, je vous embrasserai « à Paris, si j'y suis rappelé bientôt, si j'y vais, avant « d'aller en Suisse, en cas que cette place me soit donnée! « Adieu, adieu. Votre lettre est arrivée, au moment même « du courrier; et je ne sais si vous pourrez déchiffrer cet « infâme barbouillage. Je remets mes destinées à votre « sagesse et à celle de notre excellente protectrice.

« *N. B.* Observez que je ne puis quitter Rome que sur « une lettre de Talleyrand, qui m'annoncera officiellement « ma nomination; que, quand le Consul dirait cent fois « qu'il m'a nommé, cela ne me rendrait pas libre ici. « Voyez donc si c'est dans les *bureaux* que la nomination « est suspendue. Car, votre lettre est si positive, que je « dois croire la chose faite; et pourtant, le ministre ne « m'écrit pas. » On sent, on voit dans la naïveté de ces détails ce qu'avait fait M. de Fontanes, à ses visites du soir chez le premier Consul. M. de Chateaubriand n'en doutait pas. Longtemps après, toutefois, dans un monde tout changé, et lorsque lui-même revenait en partie de ses rancunes vengeresses contre Napoléon, il s'est souvenu surtout de cette ancienne promotion, pour en faire honneur à la haute sagacité du Chef qui, disait-il, l'avait en cela bien jugé, et avait compris qu'il était de *cette race bonne à employer seulement sur le premier plan.*

A Dieu ne plaise que personne veuille contester, en général, ce coup d'œil de Napoléon, pour l'emploi et le choix des hommes. Mais, à dire vrai, la conséquence personnelle, qu'en tire ici M. de Chateaubriand, est un peu forcée. La

petite légation improvisée pour lui dans le Valais ne le mettait nullement *sur un premier plan*. Ce poste diplomatique était alors, comme toujours, éloigné d'une telle perspective. Les instances du Cardinal pour être délivré d'un voisinage, dont il s'irritait, concoururent avec les recommandations qui sollicitaient l'avancement d'un homme célèbre, sous le bon plaisir d'un maître qui n'aimait pas à disgracier. Sans prédilection, je crois, pour M. de Chateaubriand diplomate, le premier Consul sentait le prix de la gloire littéraire, et trouvait bon de la retenir à sa suite, ou du moins de ne pas la sacrifier volontiers à d'obscures intrigues de police qu'il méprisait, en y recourant. On peut donc croire que la même sœur du Consul, cette amie de M. de Fontanes, qui avait fort soutenu le secrétaire d'ambassade à Rome, fut autorisée à lui faire savoir, avec sa nomination dans le Valais, que sa fortune ne s'arrêterait pas là, et que ce nouveau titre serait suivi de la première grande ambassade, qui deviendrait disponible. Enfin averti, dans la forme officielle, et à la grande joie du Cardinal, le nouveau délégué dans le Valais, rêvant bientôt Constantinople, voulut profiter de ce congé, offert depuis quelque temps, et s'attarder encore un peu, sous le ciel d'Italie. Il partit pour Naples, avec son ami M. Louis Bertin, et même, dans les derniers jours de décembre, il reçut de ces rivages, de ce port, de cette mer qu'il ne devait jamais revoir, l'impression si vive de beauté naturelle et de molle béatitude, dont il a marqué plus tard quelques pages des *Martyrs*.

C'est en revenant de ce délicieux voyage, et en repassant par Rome, pour s'acquitter de divers devoirs, qu'il écrivit, en quelques jours, son admirable lettre à M. de Fontanes sur l'aspect désolé de la campagne de Rome. C'était

comme un adieu, qu'il faisait à ces grands souvenirs, dont il était las; il y mêlait une allusion à sa propre douleur, mais allusion plus ornée que touchante : « Si l'étranger est « malheureux, disait-il, dans une page de cette lettre, s'il « a mêlé la cendre qu'il aimait à tant de cendres illustres, « avec quel charme ne passera-t-il pas du tombeau de « Cécilia Métella au cercueil d'une femme infortunée ! »

Pardon, grand écrivain; pardon, brillant et noble génie! il peut y avoir une sorte de diversion mélancolique dans cet amas de ruines et de bûchers funèbres éteints, dont Rome est comme le poétique musée. Mais, pour nous, homme vulgaires, chez qui l'imagination ne domine pas le cœur et la pensée, ni Métella, ni Cornelia, ni toutes les ombres romaines ne sauraient nous faire trouver, je ne dis pas un charme, mais une consolation sur la pierre sépulcrale de notre amie récemment pleurée.

Cette lettre, datée de Rome, le 10 janvier 1804, semblait destinée à devancer le retour du nouveau ministre. Lui-même enfin, après de nombreux adieux dans Rome, et après avoir enfin joui de ce droit d'audience, si longtemps réclamé près du saint-père, il prit la route de Paris, le 21 janvier 1804 : funeste aniversaire que, dans Rome et dans Paris, on semblait oublier alors, au bruit précurseur d'une Souveraineté nouvelle!

CHAPITRE VII

RETOUR A PARIS. — PRÉPARATIFS DE DÉPART. — MADAME DE CHATEAUBRIAND. — ASPECT GÉNÉRAL DES AFFAIRES. — IMMINENCE D'UN CHANGEMENT POLITIQUE. — EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN. — DÉMISSION DE M. DE CHATEAUBRIAND. — NOBLES EXEMPLES DU MÊME BLAME. — SITUATION NOUVELLE ET DIFFICILE DE M. DE CHATEAUBRIAND. — SES RELATIONS A PARIS : SON SÉJOUR A LA CAMPAGNE DE M. JOUBERT. — SA CONCEPTION DES MARTYRS; SON PROJET D'ÉTUDES SUR L'ORIENT. — DÉPART DE PARIS, AVEC MADAME DE CHATEAUBRIAND. — ARRIVÉE A CONSTANTINOPLE. — ACCUEIL DE L'AMBASSADEUR, LE GÉNÉRAL SÉBASTIANI. — SOUVENIRS QUE LE GÉNÉRAL EN AVAIT GARDÉS. — CONTINUATION DU VOYAGE. — RETOUR DE M. DE CHATEAUBRIAND, PAR LES CÔTES DE BARBARIE ET PAR L'ESPAGNE. — ARRIVÉE A PARIS, APRÈS ONZE MOIS D'ABSENCE. — ARTICLE LITTÉRAIRE PUBLIÉ DANS LE *Mercure* : DISGRACE CROISSANTE DE L'AUTEUR.

Revenant à Paris, avec toutes les espérances, que lui donnait son ami, et précédé de cette belle lettre sur Rome, dont la publication allait frapper les esprits, M. de Chateaubriand descendit dans un modeste hôtel, rue de Beaune, et ne vit d'abord qu'un petit nombre d'amis. Un soin important le préoccupait, sa réunion avec madame de Chateaubriand : le sage conseil écarté d'abord, avait été compris ; et, à part même les bienséances du monde, il sentait ce qu'avait d'injuste cette séparation si longue d'une personne vertueuse et distinguée, à laquelle il avait donné son nom, et qu'il ne pouvait accuser que d'une délicate et ombrageuse fierté, dans le commerce de la vie. Un motif

généreux venait aider, en lui, au sentiment du devoir. La perte ancienne de presque toute la fortune de madame de Chateaubriand s'aggravait par la ruine d'un oncle débiteur envers elle. Les instances de M. de Chateaubriand durent redoubler, pour obtenir enfin son retour : et, résolue de l'accompagner dans sa mission du Valais, elle vint promptement le rejoindre à Paris.

Quelques semaines encore allaient s'écouler en visites amicales, ou même officielles et en préparatifs de voyage. Le nouveau ministre, qui, cette fois, n'allait relever que du département des relations extérieures, vit M. de Talleyrand, fut satisfait de son accueil, et félicité par lui d'une nomination qui charmait, lui fut-il dit, tous les catholiques de la Suisse; et, en effet, à ce moment même, le grand Conseil de la ville de Sion adressait à M. de Chateaubriand une lettre, où était naïvement exprimée la joie de le recevoir et le prix qu'un peuple religieux attachait au choix d'un tel représentant de la France.

M. de Fontanes avait accompagné son ami, dans cette entrevue. De tout temps, séduit par M. de Talleyrand, non moins aimable, disait-il, dans la disgrâce que dans la faveur, il aurait voulu rapprocher l'écrivain qu'il admirait le plus de l'homme d'État, dont il aimait l'ascendant; mais, ces deux esprits étaient peu compatibles, par diversité de nature, plus encore que d'opinions. D'ailleurs, on était alors dans un moment d'effort et de contrainte, entre les derniers murmures de la Révolution maîtrisée, les espérances tour à tour abattues ou ranimées du parti royaliste, les dépits altiers, mais inactifs de quelques généraux et l'ardeur d'un nouveau parti formé des transfuges des autres partis, de la jeunesse militaire qui voulait des grades, et des vétérans de révolution, qui voulaient repos et silence, pour

prix de leur apostasie. Tout déjà tendait à l'empire; mais l'empire n'était pas avoué : et il semblait que celui qui avait tout préparé, tout envahi, tout annulé, en dehors de sa puissance, eût besoin d'être supplié d'accepter légalement ce qu'il tenait d'une main si forte. M. de Chateaubriand, dans ses Mémoires posthumes, sans doute, pour être plus sincères, ne dit rien de ce qui était alors l'entretien de Paris, comme de la France, la prochaine création de l'*Empire*. Mais, son intime amitié avec un des conseillers et des augures les plus zélés de cette révolution, ou plutôt de cette transformation nominale, le poste officiel, qu'il avait récemment souhaité, et qu'il allait remplir, tout permettait de le croire adhérent, ou résigné à la Monarchie nouvelle.

Les accidents du fait, et non le fait même le jetèrent dans une voie différente. Le 18 mars, il était aux Tuileries, comme pour audience de congé, dans la foule, que traversait le premier Consul. Il fut frappé, a-t-il raconté lui-même, de l'air sombre de son visage et de son teint livide et brouillé; il le crut malade. — Deux jours après, le 20 mars, date diversement fatale dans notre histoire, revenant d'une promenade sur le boulevard solitaire des Invalides, il entendit, près des Tuileries, crier le jugement de la commission militaire spéciale siégeant à Vincennes, et la condamnation à mort du nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon. « Ce cri, » dit-il dans ses Mémoires, et qui oserait substituer ici quelque chose aux propres paroles d'un tel témoin? « ce cri tomba sur moi, « comme la foudre; il changea ma vie, de même qu'il « changea celle de Napoléon. Rentré chez moi, je dis à « madame de Chateaubriand : Le duc d'Enghien vient « d'être fusillé; et je me mis à écrire ma démission,

« sans qu'elle fît aucun effort pour m'en empêcher. »

Quelques détails sont encore à recueillir dans les Mémoires de l'auteur sur ce noble élan d'une âme généreuse, sur ce *verdict* de la conscience publique représentée par un homme. Un ami de M. de Chateaubriand, M. Clausel de Cousergues, fort attaché au souvenir des Bourbons et indigné, comme l'étaient alors de plus modérés que lui, étant survenu, sous l'impression de la nouvelle funèbre, dont retentissait Paris, fit supprimer quelques phrases de la lettre au ministre des relations extérieures. Puis, la lettre fut envoyée, sans retard, assez expressive par le fait et la date de la démission.

A Dieu ne plaise que notre véracité historique ait rien à retrancher de l'estime due à cet acte de M. de Chateaubriand! L'effet moral en fut grand même, sous l'enivrement ou l'abaissement servile, qu'imposait alors la gloire et la force. Une telle protestation était un service rendu à l'honneur français et à l'humanité, dont elle maintenait les droits. Rien, le lendemain, ne démentit, dans le démissionnaire, ce courage du premier jour. Appelé chez la sœur du premier Consul, qui avec plus d'intérêt de femme que de colère, lui reprochait sa défection, il demeura calme et digne, à la hauteur du devoir qu'il avait accompli, ne désavouant rien de ses motifs et ne détournant pas la persécution, qu'il avait bravée.

Le seul regret qui, dans notre admiration impartiale, se mêle à ce souvenir, ne porte que sur un injuste oubli de M. de Chateaubriand, pour d'autres que pour lui-même. On souffre de lire dans ses Mémoires, à la date de ce glorieux jour de sa vie, « M. de Fontanes devint presque fou de « peur, au premier moment ; il me réputait fusillé, avec « toutes les personnes qui m'étaient attachées. »

Je ne sais ce que la sollicitude d'une vive amitié, le mélange d'éblouissement et d'effroi, que ressentait M. de Fontanes pour d'autres actes de Napoléon, put jeter, cette fois, d'agitation dans son esprit et d'intérêt passionné dans son langage. Mais, si sa peur pour un autre fut trop grande, elle ne l'atteignit pas, du moins, pour lui-même. Jamais son attachement ne se montra plus assidu, son admiration plus vive pour M. de Chateaubriand qu'à ce moment d'épreuve. J'ajouterai, qu'il ne déguisa pas plus son douloureux blâme que sa fidélité à son ami, en face du puissant coupable lui-même.

Deux jours après le crime, venant, à la tête d'une députation du Corps législatif féliciter le premier Consul de l'achèvement du Code civil, il avait dit, au nom de ce corps : « Citoyen premier Consul, un empire immense « repose, depuis quatre ans, sous l'abri de votre puissante « administration. La sage uniformité de vos lois en va « réunir de plus en plus tous les habitants. » Le lendemain, par une de ces fraudes, où s'abaisse le despotisme, le *Moniteur* imprima : *La sage uniformité de vos mesures*, comme pour extorquer, en faveur de la sanglante mesure du 20 mars, l'approbation du Corps législatif. M. de Fontanes indigné courut au *Moniteur* et exigea, dans un *erratum* publié le 27 mars[1], le rétablissement de ses propres paroles, dont le contraste avec le texte mensonger devenait un accablant reproche. En effet, cette complicité

[1] Voici textuellement ce que porte le *Moniteur* du 6 germinal, an XII (27 mars 1804), n° 186, page 853 :

« Dans un petit nombre d'exemplaires du numéro d'hier, il s'est glissé « à l'article Paris, *Discours au premier Consul*, une faute que nous nous « empressons de rectifier. Au lieu de ces mots : *La sage uniformité de vos* « *mesures en va réunir de plus en plus les habitants*, lisez : *La sage* « *uniformité de vos lois*, etc. »

d'un apparent éloge, qu'on n'avait pas eu honte de dérober ainsi, le premier Consul avait voulu d'abord l'obtenir de son président du Corps législatif.

Le 21 mars, dès le point du jour, M. de Fontanes avait été mandé aux Tuileries; et le premier Consul, lui annonçant avec calme l'arrestation du duc d'Enghien, avait paru le consulter. A la réponse de M. de Fontanes, « qu'il fallait « renvoyer ce jeune homme, au nom des victoires gagnées « par son grand-aïeul, » le premier Consul s'était écrié, « que ce jeune homme était coupable et traduit devant « un conseil de guerre. » Puis, aux vives réclamations du président du Corps législatif qui le suppliait « d'avoir « soin de sa gloire, et de ne pas sacrifier une telle victime « aux Jacobins, » il avait répondu : « Nous ne sommes plus « à temps : il est mort. » Certes, celui qui, tenté et averti par semblable confidence, loin de rien changer à son prochain langage public, en revendiqua par un démenti le texte véritable, n'était pas devenu fou de peur, au premier moment.

M. de Chateaubriand, du reste, avait ailleurs, dans une disposition d'esprit plus équitable, rendu plus de justice au courage de son ami. C'est lui qui nous raconte que, plusieurs mois après le crime accompli, lorsque les flots aveugles de la foule et les dernières pompes du Sacre impérial avaient déjà couvert et comme enseveli ce souvenir, le maître, béni et couronné, disant un jour à M. de Fontanes : « Eh bien, Fontanes, vous pensez tou- « jours à votre duc d'Enghien ! » celui-ci osa répondre : « Il me semble que l'empereur y pense, autant que moi. » Laissons à l'homme de cœur, qui persévérait ainsi jusqu'à la fin, le mérite d'avoir été bien inspiré, dès le premier jour. Avouons-le d'ailleurs, ces marques d'indépendance,

ou plutôt de conscience, qui seraient peu comptées dans un État libre, n'étaient pas, alors même, aussi rares que les serviles apostasies de quelques époques pourraient le faire supposer. Ce qui se montra surtout, dans cet ordre de sentiments, nous aimons à le dire, appartenait aux lettres. Près de l'exemple éclatant donné par la jeunesse et le génie de M. de Chateaubriand, il y eut une leçon, peut-être plus sévère, mais moins blessante, parce qu'elle resta d'abord obscure et comme proférée à mi-voix par un ancien ami de la philosophie.

Académicien des derniers temps de la monarchie, replacé à l'Institut, dans la classe de la langue et de la littérature française, éditeur du journal le *Publiciste*, M. Suard avait reçu d'un ministre l'invitation de rectifier l'opinion, *qui s'égarait sur le fait récent* du jugement et de la mort du duc d'Enghien. Sa réponse fut simple et courte : « J'ai soixante-« treize ans, monsieur le ministre. Je ne sens pas que ma « conscience et mon esprit se soient plus assouplis que « mes membres roidis par l'âge. Le jugement et la mort du « duc d'Enghien m'ont frappé, comme un acte politique « que je déplore, et qui renverse toutes mes idées de jus-« tice et d'humanité. Je ne puis donc redresser une opi-« nion que je partage. »

Que la gloire de M. de Chateaubriand, que son immortel talent popularisent sa belle action et la rendent à jamais instructive ! mais, qu'il reste du modeste et noble vieillard, dont la postérité ne lira pas les écrits, le souvenir de sa lettre éloquente, comme un titre de vertu civique !

C'est parce que de tels actes sont trop rares devant la force et la prospérité, que le génie s'emporte à ces attentats qui, plus tard, servent à sa ruine. Souvent, cette justice se fait attendre. La carrière du mal est longue; et, quand

le succès dure et s'accroît, on oublie même ce qui pouvait le flétrir. Parfois, on idolâtre ce que soi-même on avait blâmé; la conscience prend l'air d'un faux prophète, qui s'était trompé, et que les événements se sont chargés de démentir : mais, un peu de patience, et *le maître jour*, le jour suprême, juge de tous les autres, arrive enfin, pour flétrir ce crime caché et comme oublié, dans les racines du prodigieux Pouvoir qui, en s'écroulant, le met à découvert. La représaille de la mort du duc d'Enghien ne s'est rencontrée qu'à plus de dix années du fait accompli. Il est beau d'avoir devancé cette date par une déclaration périlleuse.

Sans retour possible avec le Pouvoir, auquel il avait infligé le blâme de l'honnête homme, M. de Chateaubriand n'eut plus dès lors qu'une vie retirée et plus ou moins suspecte, des travaux plus ou moins contenus et des relations d'amitié étrangères, ou hostiles à l'Empire, hormis cette affection de M. de Fontanes, toujours également admirative, et toujours assidue et publique.

L'Empire, cependant, venait d'être érigé, ou plutôt reconnu, au milieu d'une immense acclamation populaire, devant laquelle se taisait l'improbation, ou la prévoyance refoulées dans bien des âmes. Les pompes mêmes de la Cathédrale, le couronnement par la main du Pape, l'œuvre monumentale du Code civil, et, bientôt après, de nouvelles victoires ébranlaient peut-être la raison de quelques-uns des plus fermes, au milieu du silence de tous. Pendant le séjour du souverain Pontife à Paris, M. de Chateaubriand n'essaya pas d'être admis à sa facile audience, ni de lui rappeler, en rien, son accueil de Rome. Il s'inclinait, disait-il, avec respect devant les condescendances de l'Église pour l'Empire, et se souvenait qu'au cinquième siècle, le Pape saint

Grégoire le Grand avait consacré de ses éloges Phocas, sanglant successeur de l'empereur Maurice. Seulement lorsqu'il apprit, peu de jours après le couronnement, les inquiétudes suscitées au Pape, les obstacles mis à son départ, l'usurpation de ses États déjà menaçante, il en parla vivement à M. de Fontanes, et lui prédit que l'anathème fatal viendrait un jour de la bouche du Consécrateur.

Éloigné d'ailleurs du grand monde d'alors, habitant un petit appartement au second étage, rue de Miroménil, n'ayant guère de relations intimes qu'avec M. de Tocqueville, l'ancien beau-frère de son frère aîné, M. et madame Davaray, madame de Rosambo, madame de Vintimille, quelques anciens magistrats, M. de Chateaubriand se retrouvait parmi les émigrés à l'intérieur, dans ce cercle plus ou moins restreint, qu'un grand Pouvoir élevé sur des ruines est contraint de tolérer, dans quelque coin de son Empire. Il quittait aussi Paris, pour la campagne de M. Joubert, à Villeneuve-le-Roi. Nous l'y trouvons, à la fin de 1804, près de sa femme, qu'il avait conduite d'abord aux eaux de Vichy, et qu'il venait rejoindre, dans cette demeure amie.

Il avait visité récemment, à Coppet, madame de Staël, dont l'exil commençait déjà, pour s'aggraver plus tard. Les deux disgraciés de l'Empire s'étaient communiqué une protestation plus vive dans le cœur de la femme, qui plus faible, se sentait plus opprimée. Pour lui, il blâmait presque madame de Staël de souffrir si amèrement le malheur d'une opulente retraite, sans autre peine que la privation de ce mouvement des salons de Paris, dont, pour sa part, il se passait volontiers.

A ce moment, sous le dégoût des tracasseries éprouvées,

et, je le crois aussi, sous le charme poétique de sa conception des *Martyrs*, l'hospitalité de M. Joubert lui plaisait, avant tout : là il travaillait, il rêvait, il oubliait le monde. « Je serais fort aise, écrivait M. Joubert à un « ami de tous deux, que vous le voyiez ici, pour juger « de quelle incomparable bonté, de quelle parfaite inno- « cence, de quelle simplicité de vie et de mœurs, et, au « milieu de tout cela, de quelle inépuisable gaieté, de « quelle paix, de quel bonheur il est capable, quand il « n'est soumis qu'aux influences des saisons et remué « que par lui-même. Sa femme et lui me paraissent dans « leur parfait élément. Quant à lui, sa vie est pour moi un « spectacle, un sujet de contemplation. Elle m'offre vrai- « ment un modèle ; et je vous assure qu'il ne s'en doute « pas. » Voilà bien, sans doute, le témoignage d'un aimable et doux rêveur, comme était M. Joubert; mais, à la même date, un cruel incident domestique frappait M. de Chateaubriand, et devait lui laisser une autre peine même que la douleur du deuil.

Pendant son séjour chez cet ami, sa sœur Lucile, veuve depuis un an, sous le nom de madame de Caud, vivait seule à Paris. Malade et capricieuse, elle avait quitté le bienséant abri d'une chambre dans un couvent, pour de pauvres demeures, dont elle changeait sans cesse. M. de Chateaubriand apprit tout à coup, à Villeneuve-le-Roi, non pas le danger, mais la mort de cette sœur chérie, par une lettre de la seule personne, aux soins de laquelle il semblait l'avoir confiée. « Madame de Caud, dit-il à cet égard, dans ses Mémoires, « était ignorée, et n'avait pas un ami. Elle n'était connue « que du vieux serviteur de madame de Beaumont. Il suivit « seul le cercueil délaissé; et il était mort lui-même, avant « que les souffrances de madame de Chateaubriand me per-

« missent de la ramener à Paris. » M. de Chateaubriand pleura beaucoup cette sœur infortunée ; mais il ignora jusqu'au lieu, où furent ensevelis ses restes. Il eut à se reprocher, sinon cet isolement volontaire, qu'elle avait cherché et qu'il avait permis, au moins une de ces inattentions aux difficultés de la vie commune, où conduit parfois la préoccupation du talent et qui, pardonnables, quand elles ne nuisent qu'à vous-même, peuvent devenir presque sujet de remords, autant que d'affliction, dans leurs conséquences fatales pour autrui.

Quelque fortuite et imprévue que pût paraître à M. de Chateaubriand cette perte de la sœur qu'il aimait le plus, de cette compagne de son enfance, première confidente de son génie, une telle blessure devait saigner longtemps et jeter un deuil secret sur sa gloire. Revenu à Paris, où il prit un logement dans l'hôtel Coislin, il retrouvait une société d'admirateurs et d'amis, ceux que nous avons nommés, et M. de Fontanes, le plus ancien, comme le plus affectueux de tous. Mais, ni le monde, auquel M. de Chateaubriand se livrait peu, ni le travail ne pouvaient dissiper sa tristesse, ou occuper assez l'ardeur, dont il était tourmenté.

L'idée d'un voyage en Orient, lié à son étude des premiers siècles chrétiens et au travail commencé des *Martyrs*, le saisit avec force. Il s'y joignait, je crois, un dégoût du temps et des lieux, un besoin de changer d'air et d'aller respirer quelque part, hors des limites de l'Empire. La chose allait bien à son génie, à sa jeunesse, au caractère de son imagination, à sa vie tout entière et à l'attente du monde sur lui. On regrette seulement la manière, dont il en parle, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. « Nourrisson du « Pinde et croisé à Solyme, j'étais impatient d'aller mêler

« mes délaissements aux ruines d'Athènes, mes pleurs aux « larmes de Madeleine. »

Non, le peintre éclatant du christianisme, l'éloquent et pittoresque écrivain de la *Lettre sur Rome*, l'adversaire avoué de la Dictature, le futur défenseur des chrétiens d'Orient, et de la liberté dans le monde, partait pour l'Asie, avec une autre pensée que de mêler ses pleurs aux larmes de Madeleine. Comme, plus tard, Byron, il cherchait des couleurs à ses pinceaux, de nouvelles émotions pour son âme; il était inspiré par des vues mondaines et généreuses, des vues de gloire, bien plus que de pénitence.

Quoi qu'il en soit, la résolution était prise, avec l'assentiment même de l'ami le plus dévoué, qui regardait comme salutaire la diversion d'une telle absence, devant la police de l'Empire. « Voyez-vous toujours ce cerveau brûlé de Chateaubriand? avait dit récemment l'Empereur à M. de Fontanes. — Oui, Sire; il m'a fait hier l'honneur de dîner chez moi, avant son départ pour l'Orient. — Ah! il part. » Et l'entretien s'était arrêté là. Déterminé donc par plus d'un motif, et par ce grand intérêt de la nouveauté à donner à son ouvrage, M. de Chateaubriand se prépara pour cette course lointaine par une visite d'un mois, ou deux, en Bretagne, aux restes de sa famille bien décimée par la mort.

Enfin, le 13 juillet 1806, muni d'un passe-port des affaires étrangères accordé sans obstacle, bien pourvu de lettres de change et d'armes de voyage, M. de Chateaubriand partait de Paris pour l'Orient et la Terre-Sainte, avec madame de Chateaubriand, qui devait l'accompagner jusqu'à Venise seulement. Les petits incidents de sa sortie de France, la peur que ses pistolets et ses poires à poudre

faisaient à sa compagne, la catastrophe de quelques amorces brûlées dans sa voiture, en passant à Lyon, tout cela, sans doute, importe peu à la postérité. Mais il n'est point indifférent de noter, d'après une lettre[1] authentique la disposition de son esprit, en arrivant à Venise. Il ne projetait plus qu'un voyage de quelques mois. Il regardait la France avec regret, et voyait avec inquiétude le moment de s'éloigner de sa femme. « Madame de Chateau-« briand, écrivait-il à une jeune dame, sa parente, est « gaie, aimable, gentille ; elle se plaît fort au climat d'Ita-« lie, qui lui fait grand bien. »

A la bonne heure, jusqu'à Venise ; mais, M. de Chateaubriand, malgré cette humeur si favorable, dont il se loue, ne pouvait avoir l'idée d'emmener une si frêle compagne, à travers les hasards d'un laborieux voyage, alors tenté rarement et réputé si dangereux. Se séparant d'elle à Venise, en la confiant aux soins du fidèle et affectueux Ballanche, il se rendit seul à Trieste, d'où il s'embarqua, le 1er août 1806, pour commencer, par la Grèce d'Europe, le voyage d'Orient.

Ici lui-même, dans le plus pur éclat de son talent, et sous la vérité d'une impression récente, a raconté en détail cette époque de sa vie et les moindres incidents qui s'y mêlaient. C'est là ce qu'il a nommé modestement *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, etc., tout en y prodiguant la richesse du coloris et le luxe le plus ingénieux de souvenirs antiques et d'allusions. Le livre n'en est pas moins vrai, dans ce qui touche l'auteur même : il n'y a pas biographie plus exacte que le journal d'un voyageur qui décrit jour par jour ce qu'il lui arrive de voir, ou d'imaginer, en route.

[1] *Annales romantiques* (1827-1828), page 200.

On ne saurait, après cette première façon de la main du maître, rien hasarder sur un tel sujet : et lui-même a eu tort d'y revenir indirectement, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, en mêlant à des citations de ses récits anciens et immédiats une sorte de contre-partie, ou plutôt de caricature composée des fragments d'un journal de route tenu par son domestique. Ce bon domestique est là comme un Sancho Pança, fort inférieur au premier, toutefois, mais représentant aussi le côté prosaïque, l'humble revers des aspects et des souvenirs apparus au génie poétique et chevaleresque du noble adorateur d'Athènes, pèlerin au tombeau du Christ. Mais, ce contraste n'était demandé par personne, et n'est pas heureux.

Disons seulement, qu'il faut relire et qu'on relira toujours de l'éloquent voyageur tant de pages admirables par la splendeur des descriptions, la nouveauté, ou le rajeunissement des images, l'accent élevé du cœur. L'*Itinéraire* sera dans l'avenir, avec le roman véridique de *René*, un des titres immortels de M. de Chateaubriand à la gloire d'écrivain original.

Le seul supplément qu'il fût bienséant peut-être de placer, à côté des témoignages authentiques d'un tel écrit, ce seraient quelques souvenirs empruntés à l'homme d'un esprit supérieur, qui reçut alors à Constantinople, au Palais de l'ambassade française, le démissionnaire de notre légation dans le Valais, allant visiter les Lieux-Saints.

Le général Sébastiani, connu dans l'époque constitutionnelle de notre pays, surtout comme un tacticien parlementaire et un ministre habilement circonspect, était, en 1806, un brillant officier, un homme de guerre intelligent et instruit, dont l'Empereur avait cru devoir faire

un diplomate. Joignant à la force de la volonté la finesse de l'esprit, avec des manières élégantes et graves, attaché à la fortune de Napoléon, par lien de patrie et même de famille, ayant débuté avec distinction, sous un tel chef, dans la campagne d'Italie, et servi des premiers le coup d'État du 18 brumaire, il comptait pour beaucoup, dans ses prospérités, d'avoir obtenu la main d'une héritière de la maison de Coigny, personne très-distinguée d'ailleurs, qu'il aimait avec passion.

Fier d'amener avec lui, à Constantinople ce nom et cette beauté qui décoraient son ambassade, montrant, parmi ses aides de camp, le jeune duc de Coigny, dont il avait employé l'intelligence intrépide, dans une mission secrète près de Passawan-Oglou, chef tartare soulevé contre la Porte, le général Sébastiani était, par ses nouvelles affinités de famille, rapproché, sinon du parti, qu'avait servi, au moins de plus d'un souvenir, qu'avait célébré M. de Chateaubriand. Lui-même, d'ailleurs, avait le goût des lettres, la mémoire toute remplie des plus beaux vers de sa langue natale, et une sorte d'admiration classique pour le beau langage, dans la nôtre. Madame Sébastiani, toute charmante de douceur ingénieuse et de grâce, était alors enceinte de l'enfant qui devait, en naissant, lui coûter la vie, de cette belle et sainte personne élevée avec tant de soin par la tendresse de son père, et immolée, il y a quelques années, par une effroyable folie.

L'ambassadeur de l'empire français, à Constantinople, consentit avec peine à laisser M. de Chateaubriand logé dans une hôtellerie de Péra ; et chaque jour, du moins, il l'invitait à sa table, le comblait des égards les plus empressés, le présentait lui-même à quelques grands personnages du Divan, ou faisait avec lui de longues prome-

nades sur le rivage, du palais de l'ambassade à la pointe du Sérail, en vue de ces soleils couchants qui s'abaissaient sur le port dégarni, les tours mal défendues et les minarets dorés de Byzance.

Le général Sébastiani était là, comme une sentinelle avancée de l'ambition française, épiant, par ordre de son maître, ce qu'il y avait de possible à tirer de l'empire turc, s'il pouvait être un auxiliaire, au lieu d'une proie, et si, dans un avenir obscur encore, il serait capable d'agir contre la Russie, et du moins, par sa masse immobile, de prêter secours sur les bords de la mer Noire, à qui attaquerait le colosse russe, au delà de la Vistule et du Niémen.

Le général Sébastiani, arrivé tout récemment à Constantinople, le 10 août 1806, avait déjà, par le nom de son maître et sa propre habileté, emporté près du sultan Sélim un grand point, l'interdiction pour tout Arménien ou Grec de se faire naturaliser russe, et le rappel des naturalisations accordées, depuis quatre ans. Fort de ce premier succès, il poursuivait dès lors le double but de soustraire la Porte à l'influence anglaise, et de l'armer ouvertement contre la Russie. Quelques mois plus tard même, il allait porter cette entreprise fort loin : s'il attirait sur le port délabré de Constantinople la redoutable présence d'une flotte anglaise, il devait réussir à la repousser ; et, grâce à sa fermeté et au hardi secours de quelques officiers français, on verrait, en février 1807, neuf vaisseaux de ligne anglais forcés de repasser pacifiquement les Dardanelles, qu'ils avaient franchies, et reculant, sous les feux, dont s'était rapidement hérissée la pointe du Sérail.

Celui-là même, cependant, qui devait être l'âme de cette

résistance heureuse, croyait peu, quelques mois auparavant, au résultat de sa mission. Loin de tromper l'Empereur par des illusions tirées de son propre succès, il l'avertit toujours de l'impuissance, ou de l'instabilité de l'alliance turque. En cela, sous sa réserve diplomatique, il partageait l'avis du voyageur français, dont il provoquait le libre entretien. Il écoutait, il confirmait ses récits du malheur présent de la Grèce, de l'oppression décrépite des Turcs et des symptômes de renaissance du peuple chrétien, dans les îles et dans la Morée. Tout entier à la pensée d'empêcher que l'unité de communion religieuse ne donnât les populations grecques de l'empire turc à la Russie, il n'espérait pas obtenir davantage, ni faire de l'action extérieure des Turcs, sur un point de l'Europe, un secours actif pour la politique et les armes de la France.

Malgré le zèle novateur du sultan Sélim et les améliorations qu'il avait déjà faites, dans quelques parties du service militaire, le général Sébastiani croyait la barbarie des Turcs irréformable, et, comme il le disait énergiquement, bien des années après, sous une ancienne conviction restée toujours la même : *S'allier intimement à la Turquie, c'était embrasser un cadavre, pour le faire tenir debout.*

La justesse des pressentiments, qu'avait eus à cet égard, dès le début de sa mission, le général Sébastiani, devait se vérifier bientôt, en dépit même de l'avantage momentané, que ses conseils donneraient au Divan contre la flotte anglaise. Ce succès même, en effet, loin d'affermir Sélim, était suivi de sa chute, et bientôt après, de sa mort, sous un sultan nouveau, tué lui-même, pour faire place à Mahmoud, qui, d'abord en guerre avec la Russie, subirait bientôt à la fois son alliance et celle de l'Angleterre. Mais

alors, le général Sébastiani, rappelé par son souverain depuis 1808, aurait quitté Constantinople. Et, on peut le croire, l'absence de ce témoin si clairvoyant fit grand défaut à Napoléon, lorsque, parmi les chances favorables de son invasion en Russie, il compta la persévérance présumée des Turcs à continuer la guerre contre les Russes pour reprendre sur eux des provinces perdues, dont lui-même avait, l'année précédente, ratifié la conquête[1].

Quoi qu'il en fût de cet avenir imminent et si obscur alors, le général Sébastiani, dès son arrivée, en août 1806, avait jeté sa tenace influence sur cette cour débile et corrompue, qui devait nous échapper si vite, après lui. Rien de plus facile pour lui que d'entourer d'une protection toute-puissante un voyageur français. Au départ de M. de Chateaubriand pour l'Égypte, l'ambassadeur lui remit force lettres de recommandation et *fefta* protecteurs; il y joignit un choix des plus saines et des plus délicates provisions de voyage, que fournisse le climat de l'Orient, ou que sache préparer l'industrie de l'Europe. Et enfin, au moment du départ, comme il priait l'illustre écrivain de visiter quelques-uns des champs de bataille récents encore de la valeur française, dans l'Égypte et la Syrie, il lui dit à peu près ces mots : « Je vous recommande cela, pour le « repos de votre conscience, non pas en ambassadeur, « mais en ami de votre gloire, comme de la nôtre : je sais « bien qu'à votre retour, si vous parlez de nos victoires « dans votre journal de voyage, cela ne réussira pas beau- « coup dans le faubourg Saint-Germain, ni même en Eu- « rope; mais vous écrivez pour l'avenir, et le monde

[1] « Mon allié et ami, l'empereur de Russie, a réuni, à son vaste Empire, la Finlande, la Moldavie et la Valachie, etc., etc. Je ne suis jaloux de rien de ce qui peut arriver d'heureux à cet empire, etc. » (*Monit.* du 4 déc. 1809.)

« entier. » Tels étaient, sous ce règne de la force et de la conquête, les égards empressés, la déférence gracieuse, que les plus habiles serviteurs du Pouvoir gardaient pour le talent même suspect et disgracié. Le général Sébastiani mêlait à ces égards un peu de solennité, peut-être : mais, son savoir et son esprit le rendaient aussi bon juge de la vraie supériorité qu'il s'en montrait noblement ami.

Jusqu'à quel point le conseil de l'ambassadeur fut-il suivi? on peut s'en assurer par l'étude si attrayante des belles descriptions, des éloquentes peintures, qu'à travers l'Égypte, la Syrie, la Judée, le poëte voyageur a recueillies sur sa route. Il passait vite, et n'était pas érudit, quoique souvent exact; mais, on ne saurait lui dénier ce don puissant de sentir vivement les beautés de la nature et d'égaler les impressions de l'âme par la parole. Rien de plus fort et de plus neuf, aujourd'hui même, que ses vues du désert, ses aspects de la mer Morte, son entrée à Jérusalem, et les retours de foi, les élans religieux, dont il est saisi, *sur cette terre travaillée par des miracles*, comme il dit quelque part. Depuis que la voix du peuple hébreu s'est tue, depuis que la désolation et l'esclavage se sont assis aux lieux, où les prophètes en avaient marqué la place, un seul homme, avant M. de Chateaubriand, avait été plus éloquent que lui, ou du moins plus naturel et plus vrai, dans son effroi des mêmes souvenirs, dans sa recherche et son adoration des mêmes traces divines. Mais, saint Jérôme habitait à demeure, pour y vieillir et pour y mourir sur la cendre et dans la pénitence, ces régions désolées, où le voyageur français ne faisait que lever, en passant au pas de course, des empreintes et des images. Saint Jérôme était un athlète chrétien du quatrième siècle, un ouvrier du temple à rebâtir, un apôtre du peuple à rassembler. M. de

Chateaubriand était un pèlerin artiste du dix-neuvième siècle, un grand écrivain, un poëte qui cherchait des émotions et des couleurs, pour distraire la tristesse d'une vieille société fatiguée de servitude, de souffrance et de gloire.

A égalité même de génie, il fallait que le laborieux hébraïsant de Nazareth, que l'interprète passionné de la Bible, que l'ami sévère et fidèle des Paula et des Marcella, devenues religieuses hospitalières à Bethléem, décrivît la Terre Sainte, en déplorât les profanations et les ruines, d'un cœur bien autrement ému, d'un gémissement bien plus vrai que l'éloquent émigré français ramené par la politique à la religion, et par l'amour de la poésie à la méditation de la Bible.

Quelle que doive être, au reste, la curiosité de l'avenir sur ce voyage en Terre Sainte, renouvelé depuis par un autre grand écrivain, mais plus rare et plus difficile, au commencement de ce siècle, M. de Chateaubriand revint, l'imagination enrichie, la palette chargée de teintes nouvelles, et, lui-même, comme rajeuni par la vue d'un autre nouveau monde, le plus poétique de tous, aussi plein de traditions divines et d'antiquités humaines que l'Amérique en semblait vide.

A son premier voyage, au sud et au nord du monde américain, le jeune et grand peintre n'avait eu que le spectacle de la nature, l'inspiration de son luxe désordonné, de sa grandeur sauvage, dans ses fleuves et dans ses forêts, comme dans l'homme inculte, qui les parcourt Il avait rapporté de cette école du désert plus de rêveries et d'images que d'idées. Mais, à ce second voyage, entrepris dans la force de l'âge et de la pensée, le même esprit avait plus grande étude à faire, enthousiasme plus profond à tirer de son propre cœur, à la lumière des lieux

et des souvenirs qui ont le plus agi sur l'imagination de l'Europe.

Ce sublime extraordinaire, cette vie surnaturelle des premiers âges du monde, cette vie parfaite de l'Évangile, que Milton et Bossuet ont retrouvée par l'étude enthousiaste des livres saints, et qui rendait le ciel et la terre d'Orient visibles pour eux et resplendissants, sous leur magnifique parole, il en avait, lui voyageur plein de génie, contemplé de ses yeux la grandeur; il avait dormi sous cette voûte d'astres étincelants et touché de ses pas cette terre de feu. Ces noms antiques de la fontaine de Siloë, du mont Carmel et du jardin des Oliviers, étaient pour lui des images présentes, des stations de sa route. Ces noms lui enseignaient toute la poésie de la religion, comme cette terre de Syrie et de Judée, tant ravagée par la conquête, étalait sous ses yeux les hideuses plaies du despotisme et la corruption des esclaves. Ce fut, la pensée toute remplie de ces spectacles et de ces leçons, qu'après avoir prié au tombeau du Christ, il repartit pour la France dans les derniers mois de 1807

Descendu, à son retour, sur la côte septentrionale d'Afrique, dans ces lieux qui continuaient pour lui le souvenir de l'Asie et des Croisades, il voulut suivre, à la trace des ruines, le lit de lave du mahométisme débordé sur l'Europe; et il toucha l'Espagne, qui sommeillait encore dans la vague et passive attente d'une prochaine invasion. M. de Chateaubriand, l'effleurant à la surface, n'y cherchait alors, et n'y regarda que ces restes d'architecture moresque, ces poétiques palais de Grenade et de Cordoue, dont les gracieux souvenirs colorent un des plus charmants écrits de son âge mûr, le *Dernier des Abencérages*, cet épisode de son second voyage, moins célèbre

qu'*Atala*, mais non moins impérissable, aux yeux des amis de l'art.

Ici encore, la fiction était née du souvenir. Dans les jardins de l'Alhambra, une amitié trop tendre, semblable à celles qu'au douzième siècle, on expiait par un voyage en Terre Sainte, était venue attendre le nouveau et plus faible pénitent, au retour de sa mission. Il n'en dit rien, dans ses Mémoires ; mais des mots, épars ailleurs, sous sa plume, ont confirmé cette médisance de Paris. Il ramena jusqu'au sombre palais de l'Escurial la belle et spirituelle voyageuse, qu'il avait trouvée à Grenade ; et, près d'elle, il ne vit pas sans quelque remords les célestes peintures des vierges de Murillo. Un autre jour, sous la voûte d'une autre église, sa compagne lui montra un moine immobile, absorbé dans la prière, et, opposant, pour ainsi dire, l'extase heureuse de la foi au trouble de l'amour, dont il était entouré, sans le voir.

C'est ainsi qu'après onze mois passés hors de France, M. de Chateaubriand revit Paris, dans les premiers jours de juin 1807; il y retrouvait sa femme, sévèrement dévouée, rarement approbative, et quelques amis épris avec enthousiasme de ses ouvrages et ardents pour sa renommée. Sa fortune, qui n'était guère que le produit des éditions réitérées du *Génie du Christianisme*, demeurait obérée par le dispendieux voyage qu'il venait d'achever ; et de nouveaux et grands succès pouvaient seuls la relever un peu. Il prit alors deux dispositions, qui lui devinrent bientôt également onéreuses : Il entra dans la propriété du *Mercure*, que quittait M. de Fontanes ; et il acheta près Paris, pour trente mille francs, la petite campagne qu'il orna, qu'il agrandit et qu'il a rendue célèbre, sous le nom de la *Vallée aux Loups*.

La première de ces deux propriétés, la propriété d'un recueil périodique, fort chanceuse sous la censure et la police d'alors, manqua presque aussitôt et compromit gravement l'éloquent rédacteur, le possesseur éphémère du journal.

Engagé par des relations élégantes de société, des complaisances de cœur, à signaler dans le *Mercure* les premières livraisons du Voyage pittoresque de M. de Laborde en Espagne, M. de Chateaubriand chercha, ou ne put éviter certains accents de liberté généreuse, d'élévation spéculative, qu'avaient éveillés ses courses récentes en Orient, et que n'étouffait pas en lui l'oppression militaire, qu'il retrouvait, en France.

On dénonça surtout un passage, où l'auteur, par une digression inattendue, se complaisant à l'idée du génie en lutte contre la force, disait dans son beau langage : « C'est en vain que Néron prospère; Tacite est déjà né « dans l'Empire; il croît inconnu auprès des cendres de « Germanicus : et déjà l'intègre Providence livre à un « enfant obscur la gloire du maître du monde. »

D'autres saillies de l'âme éparses, dans ce morceau, et une certaine révolte de la pensée, qu'on y sentait partout, aggravaient ce début. L'auteur, tout préoccupé de sonpropre voyage, des oppressions et des misères, que venait de lui montrer la Grèce, à côté des inscriptions et des marbres mutilés, remarquait, comme en réponse à certains publicistes d'alors, que, s'il avait cru jamais le gouvernement absolu le meilleur des gouvernements possibles, quelques mois de séjour en Turquie l'auraient bien guéri de cette opinion. Et puis, il oubliait encore M. de la Borde, son *texte* et ses *planches*, pour parler de Sertorius en guerre contre Sylla. Il redisait : « Il y a des

« autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices. Le Dieu n'est « pas anéanti, quoique le temple soit désert. » Et, s'animant, à cette idée, il écrivait : « Après tout, qu'importent « les revers, si notre nom prononcé dans la postérité va « faire battre un cœur généreux, deux mille ans après « notre vie ! » Et il ajoutait, pour plus de clarté dans l'allusion : « Nous ne doutons pas que, du temps de Serto-« rius, les âmes pusillanimes qui prennent leur bassesse « pour de la raison ne trouvassent ridicule qu'un citoyen « obscur osât lutter seul contre toute la puissance de « Sylla. »

Enfin, par une autre hardiesse fort peu nuisible, mais déplaisante au maître d'alors, il rappelait sa visite aux tombeaux de Mesdames à Trieste, et le bruit des pas d'un Français faisant tressaillir deux Françaises, dans leurs cercueils. A travers le lourd et méticuleux silence, qu'imposait alors la police de l'Empire, Napoléon fut très-irrité de cet article du *Mercure*. Il en parla lui-même dans sa cour, avec impatience et menace. « Chateaubriand, dit-il à M. de « Fontanes, devant le grand maréchal Duroc, croit-il que « je suis un imbécile, que je ne le comprends pas? je le « ferai sabrer, sur les marches de mon palais. »

Tout se borna cependant à la destruction du *Mercure*, ce demeurant de l'ancien régime qui, depuis quelques années, avait pris une seconde naissance bien supérieure à la première. M. de Fontanes fut pour beaucoup dans cette modération relative. Quand l'Empereur retombait à quelque injure, à quelque menace contre cet ami, que M. de Fontanes ne déserta jamais; celui-ci répondait : « Après tout, « Sire, son nom illustre votre règne, et sera cité dans « l'avenir, au-dessous du vôtre. Quant à lui, il ne conspire

« pas; il ne peut rien contre vous; il n'a que son talent.
« Mais, à ce titre, il est immortel, dans l'histoire du siècle
« de Napoléon. Voulez-vous qu'on dise, un jour, que
« Napoléon l'a tué, ou emprisonné, pendant dix ans? »

CHAPITRE VIII

INQUIÉTUDES DE M. DE CHATEAUBRIAND. — UN INCIDENT DE SA DISGRACE. — IL ACHÈVE ET PUBLIE LES *Martyrs*. — CRITIQUES SUSCITÉES PAR CET OUVRAGE. — PROTESTATION GÉNÉREUSE DE M. DE FONTANES. — PUBLICATION ET SUCCÈS DE L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. — RETOUR APPARENT DE FAVEUR IMPÉRIALE. — LES PRIX DÉCENNAUX. — DOCUMENTS INÉDITS A CE SUJET. — NOBLE CONDUITE DE M. DARU.

Quoi qu'il en fût de cette fidèle amitié et d'une certaine hauteur d'âme qui, chez le maître tout-puissant, contre-pesait, par moment, les instincts de colère tyranique, M. de Chateaubriand, déjà fort éprouvé par ses courses d'Orient, gêné dans sa fortune, obsédé de tristes prédictions et de faibles conseils, passa péniblement la fin de 1807; et, l'été suivant, il fut malade de reprises de fièvre, que ses fréquents excès de travail aggravaient.

Il languit à la *Vallée aux Loups*, triste, sans être abattu, et rêvant de quitter la France et de se retirer aux États-Unis. M. de Fontanes, un des très-rares confidents de ce projet, le combattit, comme une folie : « Quoi! « lui disait-il, voulez-vous aller rejoindre le général Mo-« reau? Ne voyez-vous de place, au monde, pour vous, que « dans cette colonie anglaise plus mercantile, plus rude, « plus insouciante des arts que sa métropole? Songez

« à votre livre ; vous ne pouvez le finir et le publier qu'ici. « Votre livre, et le bruit qu'il fera, c'est là votre patrie, « votre avenir, votre refuge. Tâchons qu'il puisse paraître « seulement ; et relisons ces admirables fragments, dont « j'ai vu le brouillon, la peinture de Rome et des Cata-« combes, Naples, la Bataille des Francs, le grand débat « dans le sénat romain, sur la conservation de l'autel de la « Victoire. Il y a bien là quelque anachronisme ; mais, il « n'importe ; cela est plein de génie. Je ne suis inquiet « que de certains passages à revoir, sur Dioclétien, Galé-« rius peut-être. Point de petites allusions, quand on écrit « pour l'immortalité. Ce serait encore l'affaire du *Mer-« cure*. Il ne faut pas agacer les dents du lion. »

Cette autorité, cette amitié ranimait M. de Chateaubriand ; et de longues heures s'écoulaient, entre les deux amis, à revoir, à discuter, à corriger quelques pages. M. de Chateaubriand travaillait extrêmement ses écrits, avec un violent effort et une opiniâtre constance. Chose remarquable ! cette imagination ardente ne s'allumait que par degrés ; son premier feu ne jetait pas, comme on aurait pu le croire, une surabondance de flammes, qu'il fallût éteindre et calmer. Ses refontes enchérissaient souvent sur sa première empreinte ; et l'or semblait à la fois s'affiner et resplendir, à mesure que s'embrasait la forge. « Je l'excite plus que je ne le retiens, disait un jour « M. de Fontanes : il a peur de son audace. Je le ramène « à la charge ; et il ne se montre tout ce qu'il est, qu'au « dernier assaut. »

Durant les incertitudes de M. de Chateaubriand sur sa destinée prochaine, un petit incident, compté pour beaucoup dans la servitude méticuleuse du temps, vint appuyer l'avis de M. de Fontanes. Le peintre célèbre Girodet,

fort ami de M. Louis Bertin, et fort admirateur de M. de Chateaubriand, avait achevé un magnifique portrait, où respirait tout le génie du grand écrivain. Le portrait, contemplé d'abord avec ravissement par quelques amis, fut aussitôt envoyé à l'exposition de 1808. Mais, assez froidement accueilli par le prudent directeur, M. Denon, il avait été relégué, par ses ordres, loin des yeux du public, et manquait à la galerie, le jour même, où l'Empereur vint la parcourir.

Après avoir cherché, quelques moments, des yeux, dans la foule des portraits contemporains, grands dignitaires de l'Empire, généraux en uniforme, beautés célèbres, l'Empereur, se retournant avec humeur, demanda le dernier ouvrage de Girodet, son *Chateaubriand*, s'impatienta de toute excuse et fit apporter sur-le-champ le tableau disgracié. Après ce bon mouvement, et quelques minutes d'attention aux teintes fortes et noires, dont Girodet avait bruni le visage hâlé de son héros : « Chateaubriand, dit-il, a l'air d'un conspirateur, qui descend par la cheminée. » Et il passa, continuant sa revue.

A côté du sarcasme politique, le souvenir du moins, et le reproche à l'administrateur du *Musée* étaient marque d'estime pour le grand écrivain. Les amis en jugèrent ainsi : et, la révision laborieuse des *Martyrs* étant achevée, le manuscrit ayant passé par la censure et subi, à l'amiable, des suppressions de phrases et de mots, le livre enfin fut publié, en mars 1809. Là s'arrêtait, de la part du Pouvoir, une tolérance bientôt amèrement démentie. Il fut d'abord prescrit aux journaux censurés d'attaquer à fond l'ouvrage, dont la *presse* anglaise s'empressait de relever les allusions réelles, ou prétendues. Cette première persécution par la critique littéraire était d'autant plus

facile que, par-dessus la censure, une réforme récente dans le régime des journaux, c'est-à-dire la confiscation de la *propriété*, détruisait même ce reste de liberté littéraire, dans le partage et la mesure du blâme ou de l'éloge, qu'avaient gardé jusque-là les fondateurs et cessionnaires des journaux censurés d'ailleurs. Un décret les avait dépouillés, et assignait sur le produit de chaque journal des *pensions* distribuées directement, comme grâces impériales, à quelques personnes choisies.

On concevra sans peine que, sous le coup de cette transformation, la feuille publique alors la plus accréditée, celle même qui avait le plus accueilli, et comme adopté d'enthousiasme les débuts glorieux de M. de Chateaubriand, le *Journal des Débats*, fondé par MM. Bertin, mais devenu maintenant un *fief bénéficiaire* attribué à quelques hommes de cour et à quelques fonctionnaires de la police, se montrât fort rigoureux pour un auteur indépendant et suspect, objet tout à la fois de disgrâce et d'envie.

Pour surcroît de malheur, l'homme de lettres qui, par sévérité de goût, je veux le croire, plutôt que par obéissance, servit de ses critiques la rancune impériale, était un écrivain spirituel et piquant, renommé alors par des œuvres de théâtre assez légères, mais érudit, autant que moqueur, et mêlant très-bien la sagacité savante à la parodie.

Tout autre *compte rendu* que le sien fut écarté, par ordre supérieur; et de nombreux *articles* de sa main, amusants et satiriques mirent en pièce la conception, les caractères, le style des *Martyrs*. Telle était l'influence de ces attaques réitérées, et tel était aussi le courant habituel de l'opinion alors que, malgré l'éclat incompa-

rable du talent et la puissance de certaines vérités généreuses, qui semblaient s'être ranimées, à la voix de l'auteur, le succès de l'ouvrage demeura douteux, et contesté à plus haute voix qu'il n'était proclamé.

Au dix-septième siècle, sous un Pouvoir absolu, moins uniforme et moins dur que celui de Napoléon, mais affermi par la tradition et l'usage, le *Télémaque*, œuvre suspecte d'un autre disgracié, avait trouvé dans le public français plus de faveur empressée, plus d'approbation sérieuse : et, quoique introduit furtivement et dénoncé à la cour de France par les éloges malins des étrangers, il avait été fort admiré du grand nombre des lecteurs.

L'avénement du livre des *Martyrs* fut moins heureux. Critiqué plus spirituellement que le *Télémaque*, il déplut, sur bien des points, à des opinions fort diverses, et sembla réunir d'abord contre lui les philosophes, une part des gens pieux et tous les gens officiels, fort nombreux alors.

Mais, ces contrariétés d'amour-propre, vivement ressenties de l'auteur, cette opposition opiniâtre au triomphe d'un talent déjà si célèbre, qu'était-ce, il faut le dire, en comparaison du coup porté, à ce moment, tout près de M. de Chateaubriand, et de la douleur qu'il eut de s'en croire, même indirectement, la cause? Un parent du même nom que lui, un ami d'enfance, un compagnon de guerre en émigration, Armand de Chateaubriand, demeuré hors de France et marié sur le territoire anglais, à Guernesey, s'était engagé dans quelque manœuvre stérile de correspondance sur nos côtes : attiré et saisi dans un canton de Normandie, il venait d'être amené à Paris, quelques semaines après la publication des *Martyrs*. Soumis à un astucieux interrogatoire du chef de division Desma-

rets, il fut jeté, pour la forme, au jugement d'une Commission militaire.

Le *précédent* du malheureux duc d'Enghien, et d'autres exemples plus obscurs ne permettaient pas de doute, sur l'issue prochaine d'un tel procès. M. de Chateaubriand, informé du péril de son parent, malgré le silence absolu des journaux d'alors, écrivit au maître tout-puissant, pour prévenir la condamnation, ou demander la grâce. Une noble femme, dont les larmes courageuses avaient été remarquées, dans une autre et plus grande épreuve, madame de Rémusat, s'offrit à remettre la supplique dans les mains de l'impératrice Joséphine qui, bonne et accessible au malheur, le présenta, dans la soirée même, à l'Empereur. Nous ne connaissons pas cette lettre. M. de Chateaubriand s'en est reproché, dans un passage de ses *Mémoires*, le ton trop peu ménagé. « J'avais oublié, dit-il, « qu'il ne faut être fier que pour soi. » Qu'il ait eu ce tort, en effet, ou que la puissance absolue ait saisi volontiers un motif d'être inexorable, la lettre reçue des mains de l'Impératrice, et parcourue avec impatience, fut jetée au feu. La sentence de la commission militaire, déjà rendue, ou près de l'être, suivit son cours; et Armand de Chateaubriand, à peu près du même âge que son illustre parent, fut, le vendredi saint de l'an 1809, conduit à la plaine de Grenelle, avec deux co-accusés, le comte de Goyon et un domestique nommé Quintal. Tous trois furent fusillés, sans autres témoins que les exécuteurs. M. de Chateaubriand, averti au dernier moment, n'arriva sur le lieu du supplice que pour reconnaître, entre les trois cadavres, le corps criblé de balles de son maheureux parent, que ses soins firent inhumer.

Dans la splendeur militaire et la muette *consigne* de

l'Empire, le *Moniteur* n'ayant rien dit de ce procès et de ce jugement, on connut peu d'abord cette mise à mort si cruelle, du moins par l'inutilité. Quel homme en effet, quelle opinion pouvait alors faire courir le moindre risque à cette formidable Autocratie? et qu'avait-elle à craindre dans le monde, sinon l'excès de sa propre ambition? Elle seule, pour ainsi dire, était assez forte pour se détruire; et ses rigueurs étaient d'autant plus odieuses que ses victimes étaient plus impuissantes.

Il n'est besoin de dire combien ce sinistre symptôme de mécontentement, cette menace si rapprochée de celui qu'elle ne frappait pas, rendit alors amers à M. de Chateaubriand et ses travaux et ses succès, combien elle aggrava les dures compensations que ne lui épargnaient pas la haine de parti et la jalousie littéraire. Cette année lui parut une des plus tristes de sa vie : et, on s'en aperçoit, avec un juste intérêt, mais, un peu de fatigue, en lisant les réponses et les plaintes, qu'il joignit bientôt à la réimpression de son ouvrage. Bien que, dans ce travail, la question d'art et de talent semble le préoccuper même avec excès, une autre blessure était vive en lui. Il se sentait engagé peut-être plus avant qu'il n'aurait voulu; il ne croyait plus pouvoir exister en sûreté, ni penser librement; et cette mélancolie, qui fut parfois la prétention de sa vie, devenait un mal trop réel pour cette âme attaquée à la fois, dans son orgueil et dans son repos.

Là, de nouveau, non plus en secret, mais devant le public peu secourable, et le Pouvoir mécontent, la voix de M. de Fontanes vint en aide à son ami par quelques nobles vers, que je crois lire encore insérés un matin, dans le *Journal de Paris*, et bientôt transcrits et répétés

dans tous les *lycées* d'alors. C'était vers les premiers mois de 1810, au moment où ce poëme des *Martyrs*, tant critiqué, mais beaucoup lu, allait reparaître, dans une édition nouvelle :

Le Tasse, errant de ville en ville,
Un jour, accablé de ses maux,
S'assit près du laurier fertile,
Qui, sur la tombe de Virgile,
Étend toujours ses verts rameaux.

Nous savions alors par cœur la suite prévue de cette fiction poétique, l'ombre de Virgile apparaissant, ses paroles au Tasse; et tout cela nous charmait, comme Boileau consolant Racine de critiques injustes. Au fond, l'acte de M. de Fontanes était plus méritoire; car les temps étaient moins polis, le maître moins généreux : et celui qui prenait ainsi la parole, pour la défense et la gloire d'un ami disgracié, occupait une grande place fort enviée, qu'un mot jugé blessant pouvait lui faire perdre. Nulle crainte semblable ne fut admise par un esprit réservé d'ailleurs, mais noble et sensible, avant tout, au talent d'autrui et à l'éclat des lettres. M. de Fontanes terminait sa généreuse et poétique adresse à Chateaubriand par quelques strophes, qui méritent de n'être jamais oubliées :

Chateaubriand, le sort du Tasse
Doit t'instruire et te consoler;
Trop heureux, qui suivant sa trace,
Au prix de la même disgrâce,
Dans l'avenir peut l'égaler!

Contre toi du peuple critique
Que peut l'injuste opinion?

Tu retrouvas la Muse antique.
Sous la poussière poétique
Et de Solyme et d'Ilion.

Du grand peintre de l'Odyssée
Tous les trésors te sont ouverts :
Et, dans ta prose cadencée,
Les soupirs de Cymodocée
Ont la douceur des plus beaux vers.

Aux regrets d'Eudore coupable,
Je trouve un charme différent ;
Et tu joins, dans la même fable,
Ce qu'Athène a de plus aimable,
Ce que Sion a de plus grand.

A travers les injures de la critique et ce noble hommage de l'amitié, M. de Chateaubriand revoyait son ouvrage. Il y changeait beaucoup et en publiait une édition vraiment corrigée. Tout en cédant, il avait combattu, et ajouté quelques notes purement littéraires, d'une amertume un peu monotone. Ce qui s'y mêle aujourd'hui de plus intéressant pour nous, c'est une courte allusion à la plaie sanglante, dont sa famille avait été si récemment frappée. Après s'être plaint de ce qu'il appelle l'odieuse intrigue montée contre les *Martyrs*, il disait : « Et quel moment « a-t-on choisi, pour m'attaquer ! moment, où la moindre « noblesse de caractère eût suffi pour interdire toute criti- « que injurieuse. Mais, on n'a respecté ni ma douleur, ni « mes regrets. » Dans la réserve même, dans la timide tristesse de cette allusion à un fait si tragique, on peut juger encore maintenant l'oppression d'alors.

Cependant, ranimé par les conseils, autant que par les éloges publics de celui qu'il appelait son illustre ami,

M. de Chateaubriand faisait le meilleur supplément à toutes les défenses et à toutes les corrections du poëme des *Martyrs*. Il rassemblait, comme pièces à l'appui de cette œuvre, les notes de son voyage d'Orient, et les publiait tout animées de son savant coloris et de ses vives impressions de la nature et des monuments. L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem, en passant par la Grèce*, etc., ce livre original et charmant, le plus naturel que l'auteur ait écrit, plein de souvenirs antiques et les dominant par l'imagination, ce livre, où les flatteurs et les timides du temps ne trouvaient rien d'offensif, enleva tous les suffrages. Il y eut là comme une sorte de réaction expiatoire, inspirée par la justice et secondée par cette prétention, assez fréquente en France, de se montrer équitable, du moins par le goût et l'esprit, envers le talent qu'on a proscrit, ou laissé proscrire.

Un autre incident très-célèbre alors, et qui offrait aux journaux et aux salons le plus grave intérêt, dont il leur fût permis de s'occuper, vint en aide à cette reprise de faveur publique pour M. de Chateaubriand. Déjà, depuis deux ans, par un besoin de grandeur intellectuelle, que les victoires seules ne satisfaisaient pas, peut-être aussi, pour ménager quelques distractions aux esprits séquestrés de tout libre mouvement, l'Empereur avait, par un décret, institué des Concours décennaux, pour les Sciences mathématiques et naturelles, les grandes divisions de la Littérature et des Arts, vaste catégorie de Prix officiels, qu'il se réservait de décerner lui-même, mais, après l'examen et sur les rapports des quatre classes de l'Institut.

A part les études d'astronomie, de géométrie, de physique et de chimie, dont les couronnes étaient distinctes, la littérature, dans ses domaines principaux, histoire,

philosophie, théâtre, poésie et genres divers de poésie, critique, érudition, avait ses droits reconnus, ses récompenses marquées. Jamais, appel si prévoyant et si multiple n'avait provoqué l'émulation des esprits et, il faut le dire aussi, toutes les passions, qu'elle peut exciter. Jamais arbitrage si laborieux et si complexe n'avait été proposé à des Compagnies savantes qui, en jugeant tout le monde, auraient à se juger elles-mêmes.

Il n'est besoin de dire, combien le travail préparatoire des diverses commissions de ce haut Jury de l'Institut devint orageux et difficile. Le résultat, nous l'avouerons, sans vouloir flatter la grande ombre de l'Empereur, qui ne le confirma pas, était peu d'accord avec la justice littéraire et l'opinion la plus sensée du public d'alors. L'Institut, créé, agrandi, mutilé, puis recréé, à travers nos troubles civils, l'Institut, asile commun et dernier de tant de débris d'origine diverse, était peu préparé à rendre des arrêts impartiaux, sur des questions si délicates. On s'étonna fort de sa disposition et même de sa persistance à présenter, pour le grand prix de morale, le *Catéchisme universel* de Saint-Lambert, ou plutôt les six volumes de cet écrivain, formant le résumé froid et sénile des théories matérialistes du dix-huitième siècle. Vivement attaqué, sur cette proposition, dans quelques journaux, et blâmé à la Cour, le Jury, tout en maintenant son choix, se tira d'affaire par une question préjudicielle, et reconnut que l'ouvrage de Saint-Lambert se trouvait, par la date, en deçà de l'époque décennale.

A côté de la désignation ainsi retirée, l'omission du *Génie du Christianisme* n'avait pas paru moins choquante. Il n'y avait point là de fin de non-recevoir possible : et comment, au milieu de ce Concours si vaste et si divers,

supprimer le premier et le plus éclatant ouvrage du dix-neuvième siècle commençant? Les motifs de cette exclusion n'avaient pas été publiés d'abord; mais, bien des choses en avaient transpiré. Un Rapport intérieur de Chénier, sur *Atala*, relevait dans cet épisode des défauts de vraisemblance et de goût échappés à une imagination, dont le Rapporteur ne voulait pas, disait-il amèrement, qualifier tous les symptômes; et cependant, ce même Chénier, moins inflexible pour les blessures de son amour-propre que pour celles de ses opinions, oubliant les sarcasmes, dont ses premières tragédies avaient été poursuivies par la Harpe, proposait dans un autre Rapport, pour le grand prix de Critique, le *Lycée* de son ancien ennemi.

Mais, quoi qu'il en fût de ce retour partiel de justice, assez d'erreurs se mêlaient au travail préparatoire des classes de l'Institut, pour que le Chef de l'État voulût, de bonne heure, en décliner la responsabilité! Bien qu'il commençât d'être en lutte fort grave avec l'esprit catholique, l'esprit philosophique ne lui était pas moins déplaisant, et, par une de ses conséquences, le choquait davantage. Certaines licences d'opinion morale, qu'il eut souffertes d'ailleurs, le blessaient comme voisines d'un libre penser, dont il ne voulait, sous aucune forme. Le mot d'ordre fut transmis aux journaux du temps; et les rapports des *Commissions* de l'Institut, traduits devant le public, se virent impitoyablement moqués, surtout en ce qui touchait la *présentation* pour le grand *Prix* de philosophie morale. On fit remarquer, en effet, que le *Catéchisme* de Saint-Lambert, retiré seulement pour une question de forme, donnait souvent au plus grossier *Matérialisme* un ton mélangé d'indécence et de niaiserie. Ce triste résidu de bien anciennes erreurs, ce marc stérile de

quelques doctrines du dix-huitième siècle, n'était pas encore convaincu de faux et logiquement détruit, comme il l'est de nos jours; mais le dégoût en avait commencé, pour le public. Subsidiairement, on avait présenté pour le même Prix l'ouvrage de Cabanis, sur les *Rapports du physique et du moral dans l'homme*, produit plus scientifique de la même école et monument déplorable de l'erreur, où pouvait descendre un esprit éclairé, qui définissait la pensée une *secrétion* du cerveau. On peut juger quels sarcasmes la presse, un moment laissée libre sur un seul point, prodiguait à de tels ouvrages proposés pour le grand *Prix* de philosophie morale.

même temps que la brèche était ainsi faite, par l'ordre du fondateur, à l'institution des *Prix décennaux* et que les premiers juges étaient mis en suspicion, l'action directe du Pouvoir sembla protester même contre des exclusions destinées peut-être à lui plaire. Le 9 décembre 1810, une lettre du Ministre de l'intérieur au Directeur de la classe de la *langue* et de la *littérature française*, s'exprimait en ces termes : « Sa Majesté, monsieur le Comte, désire con-
« naître pourquoi l'Institut n'a pas fait mention, dans son
« rapport sur les *Prix décennaux*, à l'occasion du dixième,
« ou onzième grand *Prix*, du *Génie du Christianisme*, par
« M. de Chateaubriand, ouvrage dont on a beaucoup
« parlé, et qui est à la septième ou huitième édition. Je
« vous prie de vouloir bien convoquer la Classe, pour
« qu'elle indique les motifs, qui l'ont déterminée à garder
« le silence sur cet ouvrage. »

L'Académie, dont quelques membres, M. de Fontanes, M. Suard, M. Raynouard, n'avaient pas approuvé originairement l'omission du *Génie du Christianisme*, consulta les deux Commissions spéciales chargées de l'examen

préparatoire pour les catégories des dixième et onzième grands *Prix;* et, après de nouveaux rapports et une discussion intérieure, elle répondit que le silence de la Classe était motivé sur la nature même du *Génie du Christianisme*, qui ne pouvait être considéré, ni comme un ouvrage de littérature proprement dite, ni comme un ouvrage de philosophie générale appartenant à la morale ou à l'éducation.

Le ministre ne se tint pas pour battu : il s'attacha d'abord aux expressions bienveillantes, par lesquelles l'Académie, dans son déclinatoire un peu subtil, en n'admettant pas, pour un Prix, le *Génie du Christianisme*, regrettait qu'il n'y eût pas dans le Concours un grand *Prix* pour *les poëmes en prose.* Partant de là, le ministre répliqua, non sans raison, qu'il n'était pas besoin d'une création nouvelle, pour que le *Génie du Christianisme* trouvât place dans le Concours. « Le dixième « grand *Prix,* disait-il, est proposé non pour un ouvrage « sur la littérature, mais pour l'ouvrage de littérature « qui réunira au plus haut degré la nouveauté des idées, « le talent de la composition et l'élégance du style. » Fondé sur cette définition, le ministre concluait, que le *Génie du Christianisme* paraissait devoir être rangé parmi les ouvrages littéraires d'un genre indéterminé, que les expressions du programme indiquaient assez clairement aux juges des *Prix décennaux.* Puis, il insistait pour qu'il fût répondu à la note de l'Empereur, objet de sa première lettre, par une opinion motivée sur le *Génie du Christianisme.*

Cette seconde lettre du ministre, M. de Montalivet, marquant si nettement la volonté du Prince, fit nommer aussitôt une Commission nouvelle de cinq membres,

MM. Morellet, Arnault, Lacretelle, Daru et Sicard.

Dans l'intervalle du nouvel examen demandé, un homme célèbre plus encore par les malheurs et les fautes de sa vie, que par un talent inégal et jamais supérieur, M. Joseph Chénier expirait, à quarante-six ans, le 10 janvier 1811; et sa mort allait offrir une autre chance au retour de protection, qui semblait chercher M. de Chateaubriand. Ce nom fut aussitôt prononcé, de toutes parts, comme le plus illustre qu'il serait possible d'appeler à la place vacante dans l'*Institut*.

La Commission, nommée sur les instances du Ministre de l'intérieur, n'en achevait pas moins son travail; et une discussion longue et secrète intervint sur le rang à donner au *Génie du Christianisme*, dans le Concours décennal. Le rapport était fait par l'abbé Morellet, presque aussi ennemi de la Révolution que du Christianisme; mais, ramené par la peur de l'une à prendre l'autre en patience, esprit méthodique d'ailleurs, logicien avec sécheresse, et le moins fait, au monde, pour goûter l'imagination de M. de Chateaubriand, à part même l'ordre d'idées, que cette imagination avait embrassé. Le *Rapport* de M. l'abbé Morellet fut modéré cependant, et sur quelques points, très-favorable à l'ouvrage.

Il n'en fut pas de même de quelques opinions lues dans la séance secrète de l'Académie, et qui maintenant appartiennent à l'histoire littéraire. Une des plus sévèrement défavorables fut celle d'un esprit généreux d'ailleurs et indépendant, sous l'Empire, M. Népomucène Lemercier. Blessé du renvoi officiel fait à l'Académie, et tout en détestant les violences de la Révolution, opiniâtre ami de la philosophie de 1789, M. Lemercier, cet esprit hasardeux, qui se croyait classique, résumait avec une apparence de

précision rigoureuse sa réprobation du *Génie du Christianisme*. Il établissait, « qu'un ouvrage littéraire est mau-« vais, s'il n'a pas la raison pour objet fondamental, un « langage propre et juste pour expression, et des figures « vraies pour ornement : » et il concluait que, le *Génie du Christianisme*, péchant contre ces trois conditions, ne pourrait, sans *une petite teinte de ridicule*, occuper plus longtemps l'Académie. L'objection aurait pu, cette fois, être renvoyée à son auteur. En n'accordant à l'ouvrage si dédaigneusement rejeté qu'une bigarrure de poésie, de style ascétique et de nuances sentimentales empruntées à la riche palette de Bernardin de Saint-Pierre, M. Lemercier dépassait toutes les critiques amères, contre lesquelles il avait tant de fois protesté lui-même; et il oubliait trop, lui dont les ouvrages, souvent condamnés du public, ont cependant de grandes beautés, qu'un succès, comme celui du *Génie du Christianisme*, ne s'obtient pas à si peu de frais. Il reconnaissait, du reste, chez M. de Chateaubriand, disait-il, « une chaleur d'élo-« quence dans les sentiments nobles et purs, qui révélait « ce que son talent aurait de supérieur, s'il en réglait « mieux l'emploi. »

A cet avis contradictoire d'un esprit honnête et inflexible succédait une opinion plus modérée, plus circonspecte, et, il faut le dire, presque officielle. Le comte Regnauld, dans quelques pages d'un tour élégant, examinait le *Génie du Christianisme*, surtout au point de vue politique, dont, à son avis, l'auteur aurait dû s'abstenir. Il lui reprochait, à cet égard, les choses les plus disparates, l'irrévérence envers la Révolution, la froideur pour l'Empire, d'avoir appelé l'Encyclopédie une Babel des sciences et de la raison, d'avoir blâmé le divorce comme portant le

désordre au sein des familles, d'avoir dit qu'une des fêtes du culte catholique, la bénédiction de la terre, choqua « cette Convention qui avait fait alliance avec la mort, « parce qu'elle était digne d'une telle société. » Ailleurs, le comte Regnauld regrette que l'auteur ait peint Billaud-Varennes et Pichegru dans la même case, à Sinnamary; et, comme si l'histoire contemporaine était un sujet qu'on ne doive aborder que par ordre et pour flatter le maître, il s'étonne de quelques éloges décernés par l'auteur au Souverain Pontife d'alors, au successeur de Pie VI, tandis « que cet auteur, remarque-t-il, n'a encore parlé nulle « part, que je sache, de la bienveillance et de la bonté « du Monarque, qui lui a rendu sa patrie et lui a permis la « célébrité, en attendant qu'il obtînt la gloire. »

Permis la célébrité! L'expression était curieuse et symptomatique : elle rappelait bien ces temps, dont Tacite a immortalisé la honte et qui lui font dire, en parlant d'Agricola : « L'amour de la gloire militaire entra dans son « âme, passion ingrate dans ces temps, où l'éminence des « talents est mal interprétée, et où le péril d'une grande « renommée n'est pas moindre que celui d'une mau-« vaise [1]. » Seulement ce soupçon contre la gloire, ce danger de la célébrité, que l'historien réservait à une supériorité militaire, dont s'inquiétait le despotisme, un progrès de servitude l'appliquait ici même à la renommée littéraire, comme n'étant autorisée que sous le bon plaisir du prince.

Dans un autre passage de son opinion académique, M. le comte Regnauld citait avec éloge quelques phrases

[1] Intravit animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus, quibus sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magnâ famâ, quàm ex malâ. TAC. IN AGRICOL., C. V.

éloquentes du *Génie du Christianisme* sur la fête du Saint-Sacrement, célébrée à Lyon, dix ans après les mitraillades. Mais, il se plaignait aussitôt, « que l'amertume de cruels « souvenirs ne fût adoucie par aucun retour reconnaissant « vers le Pouvoir régénérateur qui, dès lors, avait relevé « les autels et permis à l'étendard sacré de la Religion « de marcher, entouré de respect, au milieu des Aigles « françaises triomphantes, et faisant hommage de la vic-« toire au Dieu des armées. »

L'orateur ajoutait « que M. de Chateaubriand, avec la « conscience de son talent, que tout le monde avoue, se « montrerait sans doute digne des lettres françaises qu'il « peut honorer, des événements contemporains qu'il peut « célébrer, et du Souverain, dont un regard est une « récompense. Mais, il concluait, quant à présent, que « c'était un droit pour l'Académie d'examiner, si l'esprit « de parti n'avait pas eu une part considérable dans le « succès de l'auteur, et un devoir pour elle de le déclarer, « si elle le reconnaît. »

Après cette opinion presque diplomatique, vinrent de nouveaux résumés sévères et mal écrits de MM. Sicard et Lacretelle aîné. C'était moins que Scudéry jugeant le *Cid*. Mais la raison, à la fois juste et bienveillante, l'attrait pour le talent, le vif sentiment des beautés du style se retrouvaient dans l'opinion d'un autre membre de l'Académie, que ses engagements politiques auraient pu rendre plus circonspect, ou plus sévère, M. le comte Daru. Après une rapide et pénétrante analyse de l'ouvrage, il en citait divers fragments, et disait du plus beau : « Cet admirable passage rachètera bien des fautes « de style : avec un peu de goût, on évite ces fautes ; mais, « ce n'est pas avec du goût qu'on écrit des choses si

« éloquentes. » Insistant sur le grand nombre d'idées hautes et fortes, que présente en particulier le livre des bienfaits du christianisme, il notait avec complaisance les supériorités si diverses, dont l'ouvrage abonde : dans telle « partie, parce que toutes les pensées sont d'un ordre « élevé, les sentiments nobles, les vues littéraires neuves « et pleines de sagacité, l'élocution libre et fière ; dans « une autre partie, parce que l'ouvrage mérite, pour « l'ordre, la clarté, la justesse, des éloges presque sans « restrictions, et qu'on y trouve, à la fois, plus de sim- « plicité et plus d'éloquence, de belles formes de style, « des tableaux de la nature riches de couleurs, des pein- « tures énergiques de nos passions, des descriptions char- « mantes, des pensées aussi vraies que profondes, des « sentiments élevés et des passages admirables[1]. »

On aime à tirer du secret et à relire tout haut ce témoignage d'un noble caractère, comme d'un esprit étendu, ces décisions de haute et fine critique émanées d'un homme de bien éminent, que nulle affinité ne rapprochait de M. de Chateaubriand, que sa vie politique en éloignait, et qui, sous la préoccupation des grands emplois, parmi les soins les plus laborieux, trouvait dans son goût des lettres le loisir et le besoin de rendre au talent supérieur une justice à la fois détaillée, sévère et pleine d'affectueuse admiration.

Quoi qu'il en fût de cette succession d'avis et d'influences où, cette fois, ne se mêlait pas M. de Fontanes, l'Académie termina le débat, le 13 février, par une déclaration quelque peu mixte, comme il arrive souvent aux assemblées, dans les questions délicates. Elle arrêta « que

[1] Procès-verbaux et pièces annexes (ann. 1811).

« le *Génie du Christianisme* avait paru à la Classe défec-
« tueux, quant au fond et au plan ; que, malgré les dé-
« fauts remarqués dans le plan et aussi dans l'exécution
« de l'ouvrage, la Classe avait reconnu un talent très-
« distingué de style, de nombreux morceaux de détail re-
« marquables par leur mérite, et, dans quelques parties,
« des beautés du premier ordre ; qu'elle avait trouvé,
« toutefois, que l'effet du style et la beauté des détails
« n'auraient pas suffi, pour assurer à l'ouvrage le succès
« qu'il a obtenu, et que ce succès est dû aussi à l'esprit
« de parti et à des passions du moment qui s'en sont
« emparées, soit pour l'exalter à l'excès, soit pour le dé-
« primer avec injustice. » L'Académie concluait que l'ouvrage, tel qu'il est, lui paraissait mériter une distinction de Sa Majesté.

Cette résolution, que n'avait pas rédigée la plume précise et nette de M. Suard, maintenait, on le voit, sous une autre forme, pour le *Génie du Christianisme*, l'exclusion du *Concours décennal*. Elle admettait quelque chose de la part faite aux passions politiques, dans le succès de l'ouvrage ; mais, en reconnaissant le grand talent de l'auteur, elle affectait de le présenter elle-même pour quelque récompense à part, que choisirait l'Empereur.

Vers le même temps, l'Académie semblait, par une autre voie, satisfaire à la justice, qui lui était demandée et répondre à ce que voulait alors l'opinion officielle, et aussi l'opinion publique, sur un point, où on la laissait libre. Le mercredi 20 février 1811, quarante jours révolus après la mort de M. Joseph Chénier, elle élisait à sa place M. de Chateaubriand, à la presque unanimité, sur vingt-cinq membres présents. Ce chiffre, peu nombreux indiquait bien des abstentions volontaires, et d'abord

celle des hommes, que certains souvenirs de la Révolution rendaient le plus adverses à cette candidature. Mais là même, et hors de là, il n'y eut pas d'obstacle sérieux devant la souveraine volonté, qu'on avait pressentie, et dont M. le duc de Rovigo était l'organe très-actif. Cette influence entraîna les uns, sans rebuter quelques autres. Tel académicien, M. Népomucène Lemercier, par exemple, qui ne voulait pas voter le grand prix pour le *Génie du Christianisme*, acceptait volontiers l'auteur pour confrère. A peine une dissidence eût-elle été possible contre les votes réunis de M. Regnauld et de M. de Fontanes, du cardinal Maury et du poëte Parny, de M. Suard et de M. Arnault. Ainsi porté par des vents divers et par ce souffle d'autorité toujours si puissant, M. de Chateaubriand passa tout d'une voix. L'Empereur informé, selon l'usage d'alors, approuva le choix par un décret. Et le soir même, à son cercle, comme il félicitait M. de Fontanes du choix de ce nouveau collègue, il dit avec son grave et malin sourire : « Eh bien ! vous éludez « la question, messieurs de l'Académie ; vous avez joué « de finesse avec moi ; vous prenez l'homme, au lieu du « livre ; je verrai s'il n'y a pas moyen de donner au nou- « vel élu quelque grande place littéraire, une direction gé- « nérale des bibliothèques de l'Empire.

CHAPITRE IX

SUITES DE L'ÉLECTION A L'ACADÉMIE. — DISCOURS PRÉPARÉ PAR M. DE CHATEAUBRIAND. — DÉBAT INTÉRIEUR A CE SUJET. — MÉCONTENTEMENT DE L'EMPEREUR ; BIENVEILLANTE INTERVENTION DE M. DARU. — DISGRACE CONTINUÉE DE M. DE CHATEAUBRIAND. — CONTRE-COUP DES ÉVÉNEMENTS GÉNÉRAUX. — CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT DES ESPRITS, A PARIS ET EN FRANCE, A PARTIR DU DÉSASTRE DE 1812. — AGGRAVATION DE CET ÉTAT, DANS L'ANNÉE SUIVANTE ET DURANT LA COURTE ET DERNIÈRE CONVOCATION LÉGISLATIVE, SOUS L'EMPIRE. — MALAISE MORAL ET LIENS SECRETS DE PARTI DURANT CETTE ÉPOQUE.

Ce retour de faveur, on le voit, semblait assez marqué ; mais il était conditionnel, et se liait évidemment au langage, qu'allait tenir le nouvel académicien, dans cette solennité dé réception publique, alors, comme aujourd'hui, réservée pour une seule des Académies de l'Institut. M. de Chateaubriand, était disposé à prononcer un Discours : et il ne se refusait pas au tribut de quelques louanges, rendues faciles par tant d'éclatants exploits et cette succession de victoires, que n'avait pas encore entamée l'expédition de Russie déjà trop imminente.

Mais, docile jusque-là, M. de Chateaubriand ne pouvait, ni ne voulait cependant sacrifier ses opinions, et, il faut le dire, l'honneur de sa vie. Ayant à parler de Joseph Chénier, de son théâtre, de ses écrits, de ses opinions,

de ses actes politiques, il ne pouvait oublier ce qui les séparait tous deux si profondément; et, d'autre part, sous ce joug et dans ce silence de l'Empire, sous cette autorité qui affectait de mêler les doctrines le plus opposées, en même temps que les hommes originairement le plus ennemis, les vagues réminiscences des conquêtes morales de 1789, et la théorie ainsi que la pratique du plus absolu despotisme, comment l'auteur du *Génie du Christianisme* pourrait-il juger, à son point de vue, les ouvrages, les sentiments et la vie publique de Chénier? comment pourrait-il dire tout le bien et tout le mal de cet homme, qui, s'il avait une fois cédé malheureusement à la *Terreur*, avait protesté contre elle par ces mots? « Des lois et non du sang! » et racheté par de grandes douleurs les fautes de sa vie? Enfin, pour difficulté dominante, n'oublions pas que de régicides souvenirs, cachés sous le servage actuel et les honneurs de cour, étaient représentés par plusieurs noms considérables dans l'Institut, où était appelé M. de Chateaubriand. N'oublions pas qu'ainsi le blâme jeté par lui sur un vote de son prédécesseur, irait frapper au visage quelques-uns de ses nouveaux confrères.

L'*éloge de Caton*, sous la dictature de César, c'est là, écrit quelque part Cicéron, un problème digne d'Archimède. Par d'autres motifs et des accidents d'autre nature, l'éloge imposé à M. de Chateaubriand, sous l'Empire, était un problème plus insoluble encore. Son discours fait, cependant, il prévint, selon l'usage, l'Académie. Une commission de cinq membres, désignée par le sort, fut chargée d'entendre une première lecture. C'étaient MM. François de Neufchâteau, le comte Regnauld, Lacretelle aîné, Laujon, Legouvé. Le mercredi suivant, 24 avril, la commission déclara que, divisée d'opinion sur

la question de savoir si le discours pouvait être approuvé, elle en référait au jugement de la Classe. Le discours fut aussitôt lu, devant l'Académie, non par l'auteur lui-même, comme quelques voix l'avaient demandé, mais en son absence, et par un des membres de la Commission. Puis, après un court débat, demeuré secret, il y eut un scrutin décidant, à la majorité, que le discours ne pouvait être admis. M. de Chateaubriand, qui attendait dans une pièce voisine, fut aussitôt prévenu de cette décision ; et, le mercredi suivant (2 mai), on lut de sa part à l'Académie la lettre que voici :

« Monsieur le Président,

« Mes affaires et le mauvais état de ma santé ne me permettant pas de me livrer au travail, il m'est impossible, dans ce moment, de fixer l'époque, à laquelle je désirerais avoir l'honneur d'être reçu à l'Académie.

« Je suis avec respect,

« De Chateaubriand.

« 29 avril 1811. »

Rien de plus simple, on le voit, que la partie extérieure du drame. Commencé le 24 avril, il était fini sept jours après, sans qu'aucun détail bien exact en eût transpiré, même dans les salons. Seulement, l'attente publique avait été très-vive, et, suivant un mot de M. Suard, « si « le discours avait été prononcé devant l'auditoire en « instance, depuis deux mois, jamais pareil tonnerre d'ap- « plaudissements n'eût fait trembler une salle. »

Évidemment, l'Empire, malgré toute sa puissance, ne voulait pas d'un tel bruit. L'Empereur, après la lecture en séance intérieure de l'Académie, demanda lui-même

le manuscrit, le froissa, le barra sur plusieurs points, et ne fut guère content que de la dernière page. Hors de là, l'idée si simple et si juste, que les lettres ne sont pas un art industriel, mais une puissance de l'âme, qu'on ne peut séparer le style de la pensée, et le talent du caractère de l'homme et de l'emploi de sa vie, choquait la dictature de Napoléon. La franchise énergique du blâme, sur quelques crimes de la Révolution lui paraissait impolitique; le mot de liberté, ramené dans quelques phrases inoffensives, était une inconvenance plus grave encore; et ainsi, sous cette censure de dates et d'influences diverses, méticuleuse pour la Convention, comme pour l'Empire, il ne restait guère du malheureux discours que l'éloge final du conquérant. Cela, du moins, et l'appel à la clémence qui se mêlait à cet éloge, Napoléon parut l'accepter volontiers, en le commentant lui-même par ces mots, que lui inspiraient les souvenirs réveillés par le reste du discours : « Pauvre France, combien tu as besoin encore d'un tuteur ! » C'était absolument comme Cromwell, se vantant d'être le grand juge de paix, qui seul empêchait les Anglais de se couper la gorge entre eux.

M. Daru, tout récemment ministre de la secrétairerie d'État, reçut et atténua les premiers contre-coups de la colère impériale; et ce fut dans son cabinet, à Saint-Cloud, que, le 28 avril, M. de Chateaubriand alla reprendre son manuscrit. Le Ministre n'insista pas, on peut le croire, sur l'obligation de faire un autre discours ; et il conçut très-bien le prétexte et la forme d'ajournement annoncés par la lettre à l'Académie.

Une anecdote, dont quelques détails sont déjà connus, attesta d'une manière assez originale, et le vif mécontentement de l'Empereur, et l'esprit de la Cour, à cette

époque. M. Daru, venant chercher l'arrêt définitif du discours mis sous les yeux de l'Empereur, avait traversé le salon, où attendaient quelques grands dignitaires, des généraux, des sénateurs. Entré près du Monarque, qui tenait en main le manuscrit, soit que l'impatience du lecteur fût déjà trop vive, soit que le Ministre la fît éclater davantage même par son silence, il s'ensuivit un monologue, à voix tantôt plus calme, tantôt retentissante. « Je ne puis « souffrir rien de tout cela, disait l'Empereur, ni ces sou- « venirs imprudents, ni ces reproches au passé, ni ce blâme « secret du présent, malgré quelques louanges ; je dirais à « l'auteur, s'il était là, devant moi : Vous n'êtes pas de ce « pays-ci, monsieur. Votre admiration, vos vœux sont ail- « leurs. Vous ne comprenez ni mes intentions, ni mes actes. « Eh bien, si vous êtes mal à l'aise en France, sortez de « France; sortez, monsieur; car nous ne nous entendons « pas; et c'est moi qui suis le maître ici. Vous n'ap- « préciez pas mon œuvre; et vous la gâteriez, si je vous « laissais faire ; sortez, monsieur, passez la frontière, et « laissez la France en paix et en union sous un Pouvoir, « dont elle a besoin. »

Dans le jeu naturel de cette scène improvisée, quelques mots plus fortement accentués traversaient la double porte du cabinet et arrivaient au salon voisin, qui bientôt prêta l'oreille. M. Daru, cependant, après ces véhémentes paroles, peu ou point combattues, chargé du manuscrit, avait quitté l'Empereur et repassait dans le salon d'attente, dont l'aspect lui parut alors tout différent et tout changé pour lui. Nul salut, nul empressement, lorsqu'il s'arrêta, pour donner un ordre de service ; on semblait ne pas le voir, ou craindre de lui parler. Étonné à son tour, le Ministre, abordant quelqu'un de l'assistance plus

intime, ou qui se trouvait moins éloigné, lui demanda que signifiait cet accueil, et s'il était au lazaret? — « Mon « Dieu, lui répondit le courageux interlocuteur; c'est « l'effet de quelques paroles, qu'on a trop entendues ici. « L'Empereur paraît bien irrité : il semble qu'il vous a des- « titué, qu'il vous exile, comme M. de Marbois, ou le duc « d'Otrante ; cela consterne vos amis et tient tout le monde « à distance et en observation. » M. Daru, avec un soudain éclat de rire (et cela même était un excellent démenti), dissipa les craintes de cet ami, et l'assura qu'on avait mal entendu, ou mal compris; que l'Empereur pensait à tout autre chose, parlait d'exiler, non pas un ministre, mais un académicien; que cela même n'aurait pas lieu, et que l'orage serait passé dans deux jours; puis, saluant de bonne grâce quelques personnes qui, voyant sa sérénité, se rapprochèrent de lui, il sortit, en riant, et ne conta pas d'abord cette historiette.

Disons, pour être exact, qu'avec moins de pouvoir et d'indépendance d'humeur, le comte Regnauld n'eut pas, en cette occasion, moins d'égards que M. Daru, pour un confrère disgracié, aussitôt que nommé. Il affecta même de dire, à son ancien point de vue monarchique de l'Assemblée constituante : « L'Empereur ne devait pas laisser « prononcer le Discours; mais, personnellement, il n'a pas « à s'en plaindre; et il y a là, sur la Révolution, des « vérités qui ne sont qu'inopportunes. » Quant à M. de Fontanes, qui, dans la séance de l'Académie, avait voté pour que la réception eût lieu, il se contenta de répéter, à Saint-Cloud, « que le discours était admirable, et que « jamais l'Empereur n'avait été si bien loué. »

Un autre homme d'honneur, l'inflexible et poli M. Suard, sans attacher le même prix à la péroraison du

Discours, en défendait vivement les opinions et le langage. On en discuta beaucoup, dans quelques salons; on se communiqua des copies, et on fit des lectures à petit bruit de cette œuvre interdite. Enfin, dans une polémique, alors autorisée contre M. de Chateaubriand, et qui s'attaquait en grande partie à son premier ouvrage des *Révolutions*, on imprima quelques-unes de ses pages récentes sur la Convention et sur Chénier. Les journaux, qui cherchaient, par ordre, à distraire l'attention publique, furent remplis de toute cette controverse, pendant les derniers mois de 1811. Mais, il faut l'avouer, malgré le grand éclat des derniers écrits de M. de Chateaubriand, et la précaution politique d'en occuper les esprits, tout cela décroissait bien vite et s'effaçait devant la grande ombre des événements à l'horizon, l'oppression prolongée du Pape, les difficultés de la guerre d'Espagne, l'embarrassant Concile de Paris, les immenses apprêts et l'engagement si prochain et si incalculable de la guerre de Russie.

Là commence, pour le grand écrivain, une nouvelle carrière, une nouvelle inspiration, bien triste, au début, sans doute, puisqu'elle se confondait avec les malheurs de la patrie, mais pleine dans l'avenir de compensations et d'espoir, pour une ambition même généreuse.

Napoléon avait poursuivi, et parfois réprimé cruellement, des conspirations peu réelles, ou du moins peu formidables. Mais, nul doute qu'à partir de la grande faute et du désastre de 1812, il n'ait eu à craindre la plus dangereuse des conspirations, celle qui n'est pas une action, mais une attente, celle qu'on ne peut réprimer, ni prévenir, qui n'a pas de mot d'ordre, mais une espérance secrètement commune et qui se forme des vœux, des

inquiétudes, des haines d'une foule d'individus cachés dans un grand peuple. L'abus démesuré de la Conscription, la dureté du Gouvernement, les chances aventureuses, et bientôt les désastres trop certains de la guerre de Russie entretenaient ce malaise politique et ce péril interne, que révéla tout à coup l'audacieuse entreprise et l'insolent demi-triomphe du général Mallet.

A côté de cette explosion isolée de quelques âmes plus fortes, et dans l'immobilité docile des classes populaires, la dissidence presque muette de plusieurs hommes, de plusieurs familles de l'ancienne aristocratie était peu contagieuse. Elle agissait cependant; elle inquiétait les indifférents; elle rapprochait des intérêts longtemps divisés; elle s'armait contre Napoléon de ce qui d'abord avait fait son prestige et sa force, le besoin de repos et de sécurité; elle aigrissait contre lui les gens paisibles, et jusque dans le rang des hautes fortunes entraînées à la suite de l'Empire, elle faisait pénétrer la prévoyance, ou même le désir d'un changement qui laissât debout quelque chose de ce que Napoléon avait créé, mais de ce qu'il semblait prêt à précipiter avec lui et à perdre entièrement.

Par ses relations de monde élégant, par sa célébrité, par sa passion, M. de Chateaubriand se trouva fort engagé dans ce parti, que grossissaient les malheurs et les fautes des dernières années de l'Empire. On comptait sur lui, d'après ses livres, sa vie entière, sa disgrâce actuelle. Il était, à l'intérieur, ce que madame de Staël était, au dehors, l'image d'une protestation vivante contre l'abus de la Dictature et l'oppression de la pensée. Il avait de plus qu'elle un nom cher au parti religieux, dont la captivité du Pape entretenait l'hostile mécontentement. Du reste, il n'écrivait plus pour la presse; il semblait avoir pris congé

du public par cette modeste et noble phrase qui termine l'*Itinéraire* : « Dans tous les cas, j'ai assez écrit si mon « nom doit vivre; beaucoup trop, s'il doit mourir. »

L'ordre verbal qui, en 1813, l'éloigna quelque temps de Paris, cette espèce de relégation à Dieppe, qui lui fut conseillée plutôt que prescrite, ne dut pas le ramener à des études trop insuffisantes pour occuper son âme, dans la crise violente de la France et de l'Europe. Il a pu, comme il l'indique plus tard, toucher alors à quelques parties de ses *Mémoires* commencés. Mais, nul doute que son esprit ne fût tendu tout entier vers un autre objet, et trop agité du présent, pour en être distrait par une application lointaine. Les trois dernières années de l'Empire furent un temps de douloureux et stérile travail pour les intelligences capables de réflexion. Que chacun aujourd'hui le sache bien! que les nobles illusions de l'histoire, sur documents officiels et à grands tableaux militaires, ne cachent point, pour nous, le vrai de la vie humaine! Dans ce temps, la grandeur était encore à la surface; la souffrance et l'angoisse étaient partout, à l'intérieur. Pour en avoir l'idée, il suffisait d'approcher certains représentants du passé, ou de l'avenir, dans les rangs les plus divers, M. Sieyès, le prince de Talleyrand, M. de Marbois, le général Lafayette, un député comme M. Raynouard, M. Lainé ou M. Maine de Biran, un sénateur tel que M. de Tracy, M. Lanjuinais ou M. Lambrecht, plus d'un général enfin comblé d'honneurs et fatigué de la guerre.

Évidemment, une crise mortelle avançait, à grands pas, plus puissante que le génie d'un homme : et, après que cet homme, à force de tenter la loterie de la guerre, avait mis souvent contre lui les chances défavorables, l'épreuve continuée amenait, cette fois, la nécessité mathématique

de la défaite par l'épuisement des ressources, par la contagion du découragement, le nombre croissant des ennemis, les calculs personnels de défection, l'âpreté des espérances et la coalition des haines, alliance plus fidèle qu'aucune autre.

La raison, comme la passion de M. de Chateaubriand, sentit de bonne heure cette vérité. Il vit grossir chaque jour le faix amoncelé sur l'Empire. Le même pressentiment appartenait alors à bien d'autres : et un effort de génie guerrier, l'accident d'une grande victoire, n'aurait pas suffi, pour le démentir et le réduire à néant. Pareille conséquence n'aurait pu résulter que d'une cause morale, d'une révolution de volonté plus inouïe, plus invraisemblable que toute catastrophe matérielle. Bien que Napoléon, dans ses vicissitudes de 1813, ait pu, ce semble, arrêter à un point fixe la roue de la fortune et traiter du maintien de son Empire, à moitié chemin de sa ruine, il ne devait pas faire ce qui semblait alors si tentant et si facile pour lui; il ne le devait pas, parce que cela était contre sa nature, je dirai presque, contre sa raison. Pendant les éclairs de prospérité qui lui revinrent, à cette époque, les causes de sa chute allaient toujours croissant; et les revers, plus grands à la suite de ces courts succès, lui commandaient des sacrifices qui rendaient la paix impossible ou trop suspecte, pour être ratifiée de ceux mêmes qui l'offraient. Telles furent les conjectures, les inductions fatales et vraies, ne disons pas les espérances, dont M. de Chateaubriand s'entretint, durant deux ans.

Le 12 janvier 1813, un sénatus-consulte avait livré à Napoléon une nouvelle recrue de deux cent cinquante mille hommes, pris sur le demeurant des années antérieures, et offrant, pour la guerre, une masse plus virile et

plus mûre que la jeune conscription de l'année courante. Dans les mois qui suivirent, du 2 mai aux 18 et 19 octobre, de la victoire sanglante de Lutzen aux ruineuses défaites de Leipsick, ce nouvel enjeu était en partie détruit. Napoléon était revenu de l'Allemagne, comme de la Russie, de l'Elster, comme de la Bérésina ; et, le 19 décembre 1813, le Corps législatif asservi, depuis tant d'années, consulté cette fois sur la question de la paix ou de la guerre, et appelé à connaître des négociations commencées, entendait sa Commission déléguée pour cet examen déclarer : « Que les moyens de paix auraient des « effets assurés, si les Français étaient convaincus que leur « sang ne serait versé que pour défendre une patrie et des « lois protectrices ; que Sa Majesté doit être suppliée de « maintenir l'entière et constante exécution des lois, qui « garantissent aux Français les droits de la liberté, de la « sûreté, de la propriété, et à la nation le libre exercice « de ses droits politiques. »

On sait comment cette première voix libre, depuis dix ans, fut aussitôt étouffée, le Corps législatif ajourné par un décret du 31 décembre, et les membres de la Commission, MM. Lainé, Raynouard, Gallois, Maine de Biran, Flaugergues, signalés comme factieux et traîtres par l'Empereur lui-même, à sa réception solennelle du 1er janvier 1814.

C'étaient là de graves et formidables symptômes de l'ébranlement de l'Empire. A la perte des conquêtes lointaines, aux défaites du dehors, à l'animosité croissante des agresseurs, à la révolte des alliés apparents, à l'épuisement des forces nationales, à l'invasion commencée, à la limite du Rhin franchie, au passage de la Suisse forcé se joignait un signe inouï jusqu'alors, une plainte, une

protestation, un rappel du droit des citoyens et de la liberté promise à la nation. — Mais, a-t-on dit : le moment était mal choisi; et Napoléon affecta justement de flétrir du nom de lâcheté cette réclamation, qui s'élevait, à la suite de ses malheurs, et semblait profiter de ses périls.

La réponse était dans les choses même. Ce n'était point la plainte qui suscitait le péril ; et satisfaite, elle pouvait le détourner. Les étrangers, ceux qui s'étaient armés, afin de nous repousser de leur territoire, stipulaient aussi des libertés intérieures et civiles, pour prix de leur courage, et se proposaient un double but de leurs efforts. La France, dans la résistance désespérée, que lui demandait son chef, avait bien droit aux mêmes égards. L'histoire a prouvé d'ailleurs qu'une concession aux vœux des peuples, ou, pour mieux dire, qu'une reconnaissance de leurs droits ne s'obtient pas d'un maître, dans son orgueil et sa toute-puissance, qu'elle a été parfois une transaction de la nécessité, un calcul de l'ambition, jamais un don gratuit et spontané du Pouvoir arbitraire.

La réclamation faite, en ce moment, était donc aussi raisonnable en soi que d'accord avec le vœu public. En la rejetant avec mépris et menace, en ne voulant avoir recours qu'aux armes, en se vantant que la *France avait plus besoin de lui qu'il n'avait besoin d'elle*, Napoléon hâtait le dénoûment fatal et l'annonçait lui-même; car, il avait brisé ce talisman de domination et de silence, qui semblait confondre la puissance du Souverain avec la vie même de la France, et mesurer la durée de l'une sur la force presque inépuisable de l'autre. Maintenant, le divorce était prévu ; la séparation des intérêts éclatait à tous les yeux ; et avec elle, se multipliaient les chances d'affaiblissement et de ruine.

Déjà était fort sensible le mécontentement du parti religieux gagné d'abord à l'Empire, lui concédant volontiers le Pouvoir absolu, admirant ses conquêtes, et les saluant même, comme providentielles et méritées, dans l'abaissement de la Prusse protestante et philosophe. Ce même parti ne pouvait admettre sans protestation, ou du moins, sans un blâme secret, les persécutions anticatholiques, le séquestre de Rome, la captivité du Pape et des Cardinaux, l'oppression du Concile de Paris, et le Concordat surpris ou arraché, dans Fontainebleau. A cet ordre d'opinions se rapportaient bien d'humbles prières, bien d'obscurs, de pieux dévouements; là s'adressait l'anathème pontifical lancé contre Napoléon, la bulle supprimée par la police et punie par la rude expulsion du Conseiller d'État, directeur des cultes. C'était une dernière et timide opposition, qui gardait grande puissance et devenait prophétique.

L'injuste détention du Pape donnait raison à la Sentence qu'il avait osé prononcer. Sa délivrance inopinée devait bientôt paraître le commencement même de l'anathème accompli. Maintenant à cette résistance secrète du clergé, des âmes pieuses et généralement des esprits honnêtes et paisibles, se joignait le réveil d'un parti constitutionnel, d'une classe d'hommes de fortune aisée, d'esprit cultivé, sans passions révolutionnaires, sans théories démocratiques, mais aspirant au règne des lois et à quelques garanties de liberté publique. Commune aux professions libérales, à la science et aux lettres, au barreau, à une grande partie de la magistrature, à la banque, à l'ordre le plus élevé du commerce, cette opinion s'étendait chaque jour; et elle s'aigrissait à la fois par les malheurs publics et par certaines iniquités du pouvoir.

D'autre part, des noms illustres, de grandes fortunes demeurées presque intactes, qui s'étaient tenues loin de l'Empire, ou ne lui avaient payé que le tribut de sang imposé par la formation des gardes d'honneur, se rapprochaient des diverses classes de mécontents, qu'on voyait grossir en France. Chose singulière et vraie! cette disposition trouvait plus d'un assentiment et d'un appui, jusque dans de hauts emplois de l'administration et de la Cour. La défiance de l'avenir, le reproche amer des fautes commises, ces pronostics de malheurs imminents, qui préparent la défection, en y donnant prétexte, devenaient plus fréquents, et plus libres. Jamais la rigueur de la police n'avait été moins active qu'au moment, où elle aurait eu le plus à faire.

Revenu sans obstacle de son exil arbitraire à Dieppe, M. de Chateaubriand, par sa disgrâce non moins connue que son génie, était un centre et un lien pour beaucoup de ces haines d'origines diverses, que rencontrait l'Empire, à son déclin. Vers lui avaient abouti quelques confidences du Clergé de Paris, dissident d'un Archevêque intrus et servile, quelques communications des Cardinaux exilés, quelques avis même de ce qui se passait à Fontainebleau et de ce qui se préparait en Italie. M. de Chateaubriand avait connu de bonne heure le désaveu, par lequel le Pape, rétractant le *Concordat* forcé et indûment publié de 1813, n'en obligea pas moins son oppresseur à finir sa captivité, et à lui rendre Rome, qui nous échappait.

Par d'autres points, il touchait à ce qu'il y avait de libres caractères, dans la Chambre des députés. Et enfin, sa gloire, le prestige de séduction, qui entourait son nom, lui avaient valu, dans le monde le plus brillant d'alors, plus d'une influence ignorée et d'une révélation curieuse sur

les prodigieux événements, que cachait encore la fumée du champ de bataille.

Ce fut au milieu de ces anxiétés obscures, qu'à la fin de 1813 et dans les premiers mois de 1814, fixé à Paris, rue de Rivoli, à quelques pas de ce sanctuaire du Pouvoir violé tant de fois, M. de Chateaubriand, incapable d'une autre occupation, d'une autre pensée que la nouvelle de chaque jour et l'attente du lendemain, fut conduit à préparer le célèbre écrit, le pamphlet implacable, dont il frappa l'Empereur, dans sa chute. Lui-même, seul témoin sur l'origine de cet écrit, il n'indique nulle part quand il le commença; mais, on ne peut douter que, dans le cours de cette œuvre de haine, dans les interruptions et les reprises de ce dangereux travail, il n'ait suivi les vicissitudes de cette campagne de France, qu'il a signalée, vingt-cinq ans plus tard, comme un des prodiges de la tactique de Napoléon. Alors, il n'y voyait qu'une agonie désastreuse pour la France; et, dans la prévoyance du terme, il se préparait à publier, le lendemain de la victoire étrangère, un anathème au Pouvoir vaincu, un acte d'accusation contre ses fautes et ses malheurs, une consolation de nos revers, un appel aux principes de Droit public, qui pouvait les couvrir et les réparer.

La hardiesse momentanée de ce travail, les transes d'inquiétude, ressenties près de l'auteur, sont ici peu de chose comparées à la responsabilité même de l'écrit, sous le point de vue moral. Cicéron écrivant et publiant, même sans l'avoir prononcée, sa seconde *Philippique* contre Antoine, était, l'événement le prouva, bien plus téméraire que l'auteur de la brochure de *Buonaparte* et des *Bourbons*. Le courageux *Consulaire* attaquait une puissance bien moins détruite, un ennemi bien moins abattu, qui, demain,

pouvait frapper avec le glaive du *Triumvirat*. Mais laissant de côté ce qui n'est pas analogue en principe, et ne se ressemble point par le dénoûment, il reste encore pour l'opinion équitable et pour l'avenir, la question même du degré de blâme, ou d'excuse, qui doit s'attacher à l'acte diversement jugé de l'écrivain français.

Ici, on doit le reconnaître, l'invective éloquente, datée du 30 mars 1814, la veille de l'abandon officiel de Paris laissé, sans secours, à l'invasion étrangère, cette invective publiée quelques jours plus tard, après de grandes défections militaires et des actes de divorce politique émanés du Sénat même de l'Empire, ne peut être considérée comme le manifeste d'un complot anti-national. Elle ne tendait pas à désarmer la défense, alors que la défense eût été possible, et qu'elle n'avait pas encore été désespérée par celui-là même, auquel on s'immolait. Elle n'était pas le cri de *sauve qui peut*, sur un champ de bataille encore défendu. Préparée d'avance, elle venait seulement après la défaite et l'abdication du chef, pour prévenir les luttes stériles, les divisions fatales, et l'anarchie dans la ruine. Elle incriminait, non sans excès, mais à bon droit, le despotisme brisé par la seule puissance qu'il eût jamais reconnue, la force matérielle. En dénonçant avec passion ces fautes, elle servait à lui ôter un dernier prestige, qui ne pouvait que faire des victimes aveugles, et non plus susciter d'utiles défenseurs. En séparant désormais du Monarque vaincu et déchu la nation malheureusement envahie, elle prévenait, elle arrêtait du moins le flot même de cette invasion; elle ramenait l'idée du droit, la puissance naturelle d'un principe, au milieu du déchaînement de la guerre; et, dans le mauvais succès des armes, elle ménageait pour nous un prétexte à la réconciliation et

une dignité morale à la paix. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, car ce véhément pamphlet de M. de Chateaubriand, publié dans les premiers jours d'avril, eut le plus grand effet, la plus rapide influence, qu'aucun écrit ait exercée, en France, depuis 1789. Je ne dirai pas qu'il aida les vainqueurs ; ce serait le diffamer et le maudire ; je dirai qu'il confirma la chute irréparable du Pouvoir vaincu, qu'il diminua le nombre, ou les regrets de ses partisans, concourut au ralliement des esprits, dans l'intérêt des lois et de la patrie, prévint des maux partiels et des tentatives isolées, dont se serait accru le malaise général. Cette autorité d'une parole éloquente et d'un appel aux sentiments généreux, dans une grande crise publique, fut bien marquée par le mot de Louis XVIII, disant que, pour sa « cause, la brochure de Chateaubriand avait mieux valu « qu'une armée. »

Sans doute, sur Napoléon même, il s'y rencontrait des choses fabuleuses, populairement exagérées, des vengeances de l'opinion trompée et des représailles du malheur contre le génie vaincu. Mais l'ouvrage n'avait rien que de juste et d'exemplaire dans le blâme réfléchi, dont il poursuivait le *Despotisme*, ses abus naturels, ses fautes inévitables, l'aveuglement de son égoïsme, et sa ruine amenée par lui-même. L'ouvrage n'avait rien que de national, dans l'hommage qu'il rendait aux armées françaises dans la part d'honneur irréprochable qu'il leur faisait, aux plus mauvais temps même de la Terreur, et la gloire méritée qu'il leur attribuait, dans les succès et jusque dans les défaites de l'Empire. Cette déclaration ardente était plus patriotique encore, dans le vœu qu'elle exprimait, pour un retour à des principes, depuis trop longtemps, sacrifiés alors, et pour l'établissement durable

d'une liberté tant de fois promise et si chèrement achetée.

Ne l'oublions pas (et des témoignages sans nombre en sont la preuve authentique), ce que l'écrit de M. de Chateaubriand renfermait de plus accusateur et de plus amer sur la dureté de l'Empire, le ravage annuel et les reprises croissantes de la Conscription, les tyrannies locales et l'oppression publique n'excédaient en rien le grief et la plainte de la France, à cette époque. La brochure passionnée de *Buonaparte et des Bourbons* n'était pas plus violente que le livre de l'*Esprit de Conquête et d'Usurpation*, publié au dehors et réimprimé, deux mois après, à Paris, par Benjamin Constant. C'était le souffle de la même colère, la révolte du même sentiment moral, le même instinct de haine civique contre l'excès du Despotisme militaire, le même appel aux lois et à la liberté, après l'abus de la Conquête et du Pouvoir absolu.

Seulement, pour la majorité des Français, à cette fatigue de l'Empire et de la guerre perpétuelle il ne se mêlait d'abord aucun souvenir bien distinct, aucun souhait formel. Tant d'années de révolutions, de conquêtes et d'ascendant glorieux du nom Français avaient effacé de la mémoire ce qui était tombé en 1789 : et, à l'idée confuse, qui en restait, on pouvait même facilement associer plus de répugnances que d'impressions amies. Recommandable, aux yeux de quelques esprits sages, comme expression du droit et de la transmission régulière du Pouvoir, le mot de *légitimité* choquait par un autre côté l'esprit de la foule, réveillait plus d'une prévention, ou faisait craindre plus d'un abus des vieux temps. Sur ce point, M. de Chateaubriand ne se défia point assez des écueils attachés à sa cause. Une ardeur de parti et d'imagination outra ses paroles, et peut-être aussi son espérance d'un

facile triomphe pour la Restauration appuyée sur la Charte. N'oublions pas cependant que, sinon le même vœu, du moins la même probabilité se présentait alors à des esprits bien opposés, dans des rangs bien divers. Un antagoniste trop implacable de l'ancienne royauté, un de ceux qui l'avaient combattue jusque et au delà l'échafaud de Louis XVI, Carnot, écrivait, en 1814, cet aveu mémorable : « Au retour des Bourbons, la joie fut univer-« selle : il n'y eut qu'une opinion, qu'un sentiment. Les « anciens républicains, particulièrement opprimés, ap-« plaudirent franchement à la Restauration. » Le zèle de M. de Chateaubriand pour les Bourbons pouvait accepter ce témoignage; mais, il ne devait pas en abuser; et il devait craindre, au contraire, que cette impression, née du mécontentement excité par l'Empire, ne s'affaiblît bientôt et ne fît place à des souvenirs et à des intérêts tout contraires.

On sait quel libre mouvement, quel concours national avait, au premier aspect accueilli la *restauration* des *Stuarts* en Angleterre. La lutte intérieure contre eux n'en reparut pas moins, s'accroissant par leurs fautes, et victorieuse à la fin, par leur expulsion. Rien de plus inévitable que cette résurrection opiniâtre des partis, cette inquiétude hostile qui succède pour eux à la confiance et au désarmement, cette défense agressive qui suit la soumission. D'autre part, toute Restauration monarchique ne peut manquer d'avoir sa fatalité de fautes et d'imprudences. Ce qui forme son titre est aussi son péril. Ce qu'elle prétend de *priviléges* la rend suspecte; ce qu'elle accorde de *garanties* devient une arme contre elle. Une grande force de caractère et d'esprit politique pourrait seule résoudre ce difficile problème.

M de Chateaubriand le conçut sans doute; et il en marquait avec franchise plus d'un point difficile, dans son puissant écrit de 1814. Mais, souvent chez lui la passion, ou plutôt l'affectation de l'*Émigré*, dominait la raison du publiciste. Malgré quelques vues généreuses et en même temps habiles, malgré cet art du langage, dont il savait parfois flatter même les passions ennemies de sa cause, il eut, en 1814, bien plus de talent que de prévoyance. Si, dans le premier moment, sa noble et vive parole gagna beaucoup d'esprits honnêtes, désarma quelques préventions et décora ce qu'on avait besoin de faire connaître, s'il eut raison surtout d'établir, dès l'abord, la nécessité de la *Charte*, et de réclamer, à côté du droit ancien, l'ordre nouveau, bien des exagérations de langage venaient, dans ses écrits, donner prétexte à la calomnie et à la défiance, ces deux écueils d'un pouvoir mal affermi.

Il était bien d'honorer les restes de Louis XVI, tout en se gardant d'imiter les vengeances de la *Restauration* anglaise contre les juges de Charles Ier; il était juste et impérieusement politique de maintenir les ventes nationales, tout en rendant aux familles déshéritées les portions de biens non vendues; il était sage, enfin, si on donnait à la Religion catholique le titre de religion de l'État, de ne changer rien, d'ailleurs, aux droits des autres cultes et à la tolérance civile. L'éloquent publiciste de la Restauration, en 1814, ne remplit qu'à demi cette œuvre difficile. D'un côté, il rassurait trop; de l'autre, il irritait souvent. Plaider longuement, comme il a fait, au mois de février 1815, pour l'excommunication des comédiens, approuver M. le curé de Saint-Roch excluant, à grand bruit, de son église le cercueil d'une actrice célèbre, c'était faiblement servir le Pouvoir, si près alors d'un grand péril.

Je fus, je l'avoue, bien plus frappé, quelques semaines plus tard, de l'observation de cet Anglais qui, d'un coin de la rue des Pyramides, où il se tenait avec moi, ayant vu toute une armée d'habits noirs avec bien des jeunes *barbes* d'officiers en demi-solde, puis, une foule de peuple encombrer la rue Saint-Honoré, forcer les portes de l'église, y porter le corps de mademoiselle Raucourt, et de là, remonter, par masses immenses, les boulevards jusqu'au Père-Lachaise, m'avait dit : « Mais regardez donc, mon cher; c'est là une « répétition de révolution, et, à la porte du château des « Tuileries. Avec un chef, il ne faudrait que cette émeute « pour changer votre gouvernement. »

Le chef n'était pas loin. C'était le détrôné de 1814, encore Empereur à l'île d'Elbe ; et, à part même l'action toute puissante de la force militaire, la remarque de ce voyageur étranger mérite encore d'être accueillie, dans l'examen des causes politiques du 20 mars. Sans doute, parmi ces causes, entrait pour beaucoup l'inexpérience, ou même la rare incapacité de quelques-uns des hommes qui formaient le ministère de la monarchie *restaurée*. M. de Chateaubriand, nous le croyons bien, sentait vivement cette incapacité, quoiqu'il ne l'eût alors attaquée nulle part dans ses écrits. Il se serait volontiers offert, pour y suppléer. Mais l'esprit de Louis XVIII, par ses qualités, et aussi peut-être par quelques défauts, avait peu de goût pour le talent de M. de Chateaubriand. Il acceptait son zèle ; il l'en félicitait même ; il en aimait assez peu la forme. La plus haute faveur qu'il crut, en 1814, devoir accorder à M. de Chateaubriand fut de le nommer à la Pairie : puis, dans les derniers moments de la première Restauration, sur les instances réitérées de la duchesse de Duras, il l'avait désigné pour l'ambassade de Stockolm,

dans le désir à la fois de le satisfaire et de l'éloigner. Mais le vent de feu était déjà levé à l'horizon, sur la côte de la Méditerranée ; et bientôt, il n'y aurait plus place qu'aux délibérations confuses d'une politique aux abois et à la fuite en commun vers l'exil.

CHAPITRE X

M. DE CHATEAUBRIAND AU 20 MARS. — DE SA NOUVELLE ÉMIGRATION ET DU JUGEMENT QU'IL EN PORTA PLUS TARD. — DES PRINCIPES CONSTITUTIONNELS DÉVELOPPÉS DANS SON RAPPORT AU ROI LOUIS XVIII. — DE SA POLITIQUE A SON RETOUR EN FRANCE. — DE SA DISSIDENCE AVEC M. DE FONTANES, ET DE SON ACTION SUR LE PARTI ROYALISTE. — COURTE PEINTURE DE CE TEMPS.

Quelle fut, pendant le court intervalle d'incertitude, après la descente au golfe Juan, l'anxiété violente de M. de Chateaubriand, il n'est besoin de le dire. Nul n'était alors plus engagé à la *Restauration*, bien qu'il ne fût pas au premier rang de sa confiance ou de ses honneurs. Il lui appartenait de date ancienne et de dévouement nouveau, d'amour-propre littéraire et d'ambition politique. Il était à elle, de toute l'ardeur du récent écrit, dont il venait de la célébrer, autant qu'il maudissait Napoléon. Les douze ou quinze jours à passer, entre la première alarme et le fatal *sauve qui peut*, furent donc un supplice pour lui : non qu'une crainte personnelle l'occupât; mais il souffrait dans les meilleurs sentiments de son âme, la fidélité au malheur, l'amour de la justice et de la liberté, l'émulation et l'espérance du bien; il voyait, en un moment, ses présages démentis, son culte bafoué; et il avait à trembler, non-seulement sur la perte, mais sur l'impuis-

sance et presque la dégradation de la cause qu'il avait servie.

Cette impuissance, il la partageait; et personne ne croira, comme il s'en flatta lui-même, qu'appelé au ministère, dans le désarroi de l'abbé de Montesquiou, il eût rien changé à la catastrophe imminente. On n'élit pas un sauveur, au milieu du naufrage. Le duc de Feltre, se dévouant aux Bourbons et rappelé par eux au ministère de la guerre, le 12 mars 1815, ne retarda pas d'une étape la marche du Conquérant sur Paris. Des circulaires, ou des actes de M. de Chateaubriand n'eussent pas fait davantage; et les avis mêmes qu'il ouvrit et qu'il soutint font moins regretter qu'il n'ait pas eu l'occasion d'agir.

On sait qu'en effet, dans un de ces conseils intimes et quelque peu tumultuaires tenus, soit chez M. le chancelier d'Ambray, soit aux Tuileries mêmes, M. de Chateaubriand insista non-seulement pour une défense matérielle, en dépit des défections successives de l'armée, mais pour une sorte de persistance sur le trône et une protestation effective du Roi, attendant aux Tuileries, et dans la salle du trône, l'invasion de l'île d'Elbe. A part même l'avantage fort douteux d'un tel moyen, la première objection était dans l'impossibilité d'y faire concourir ceux qui en auraient été les personnages expectants et passifs. M. de Chateaubriand suppose, dans ses Mémoires, que Louis XVIII fut frappé du projet et inclinait beaucoup à l'adopter. Louis XVIII, avec sa fine expérience des hommes, sentit bien qu'il n'avait pas besoin de repousser le premier une épreuve dont personne ne voudrait, et que le zèle de ses serviteurs pour lui-même et pour eux écartait unanimement. Il en garda seulement souvenir, comme d'une idée, qui prouvait l'esprit peu pratique de l'éloquent écrivain,

et dans laquelle, par cela même, M. de Chateaubriand s'était rencontré avec M. de la Fayette.

Quoi qu'il en soit, après toutes les secousses d'espérances, de soupçons, de trahisons accumulées, de reproches tardifs, de projets impossibles, où se consumèrent deux semaines du mois de mars, après les démonstrations honorables, mais stériles qu'offrait le langage officiel des deux Chambres, M. de Chateaubriand apprit tout à coup, et non sans dépit, qu'un départ secret se préparait aux Tuileries, et que le Roi, la famille royale, et les principaux de la cour partiraient pour la frontière, dans la nuit du 19 au 20 mars. Aussi mécontent de cette fuite que blessé de n'en être pas averti, M. de Chateaubriand n'avait pourtant d'autre parti à prendre que de suivre la même route et de retrouver, en France ou à l'étranger, les princes qu'il avait servis de ses éloquentes accusations contre l'Empire.

Il ne pouvait raisonnablement attendre, à Paris, la présence armée du maître, dont il avait dénoncé la chute au monde. Cela même rendait peut-être d'autant plus étrange le conseil, qu'il avait donné, d'une résistance dernière concentrée autour du trône. Mais le péril que vous acceptez volontiers, dans un désespoir commun, vous pouvez ne pas le chercher seul et inutilement. Bien que M. de Chateaubriand n'eût pas, à ce dernier moment de crise, réitéré ses stigmates sur le Pouvoir déchu et relevé, la trace en était toute vive : et il n'était pas homme à rétracter, comme Benjamin Constant, et à oublier lui-même ses malédictions de la veille, devant l'injurieux oubli, que lui aurait offert le vainqueur du lendemain.

Un caractère de la politique, en France, et probablement une loi des pays trop mobiles, où les Institutions

changent autant que les hommes, c'est la rapidité des mutations dynastiques. Une fois ébranlé sur le trône, on s'en précipite, ou on s'en échappe. L'histoire avait fait cette remarque même, pour un autre pays, qui s'y prêtait moins, et pour un roi dont une cause bien grave déterminait la chute, Jacques II; elle a dit même de lui, que son trouble d'esprit avait accru le péril, et qu'un peu de prévoyance et de force lui aurait permis de lutter plus longtemps. A bien meilleur titre, Louis XVIII aurait pu, dans l'état indécis de la France, prolonger sa présence sur quelque point du territoire et disputer à l'Empire cette soumission complète qui, pour être uniforme autant que rapide, n'en fut pas moins trompeuse. Mais, grâce aux faibles conseils et aux peurs intéressées, la marche de Louis XVIII ne s'arrêta pas qu'il ne fût en pays étrangers sur une terre, il est vrai, récemment séparée de la France, mais d'autant plus couverte par la garantie et les armes de l'Europe.

Ce fut là, dans ce premier émoi d'une calamité si rude, que M. de Chateaubriand se trouva quelque temps plus rapproché de la personne du monarque et mêlé, pour la première fois, à ses conseils, si ce mot convenait à l'attente passive, où retombait la royauté nominale des Bourbons. De nouveau, dans l'Europe, la décision et la puissance étaient rendues à la seule force matérielle, à la seule action de la guerre. Mais cette action était changée de place et de main. L'art prodigieux qu'avait eu Napoléon de porter sur un point donné, au cœur d'une nation, dans sa capitale, une masse irrésistible, d'accabler une armée, de prendre un gouvernement, avant que tout le pays ne fût tendu pour la défense et que le secours des États étrangers ne fût présent ou décidé, cet art, ou plutôt cet élan de la

conquête soudaine était désormais démasqué dans son but, devancé dans ses efforts et, on peut le dire, découragé même chez son inventeur : car Napoléon, sitôt maître de Paris et de la France, n'osa pas continuer, ni se jeter, du même bond, sur la Belgique avec des forces peu nombreuses sans doute, mais tout l'entraînement d'une révolution. Une dernière audace lui manqua, pour ouvrir une chance de plus à son impossible entreprise.

Dans le parti contraire, dans le parti de l'Europe, se produisaient deux effets d'une insurmontable énergie, l'adhésion ardente de chaque peuple autour de son Souverain, le zèle des citoyens aidant et recrutant l'armée, puis, dans un ordre plus élevé, la politique unie des États, l'intime solidarité de chaque Puissance avec toutes les autres contre l'adversaire unique, que toutes avaient subi et déserté et dont le retour, menaçant pour chacune, les rendait toutes également implacables. De là, bien que la monarchie des Bourbons eût un représentant très-habile à Vienne, et que la signature de Louis XVIII fût inscrite dans les actes de l'alliance du 13 mars 1815, l'action de ce roi n'eut que peu de part aux grands événements d'alors; sa mort même ne les eût pas empêchés, ni ralentis d'un moment.

Le roi de France, à Gand, avait cependant un *Ministère*, de même qu'il maintenait encore dans sa *Maison* une forme d'étiquette royale. Le Roi présidait ce *Ministère* et tenait son Conseil à jour fixe; mais il n'y avait point d'affaires, et surtout point de décisions à prendre. Tout se bornait, soit à la lecture de quelques-uns des renseignements sans nombre et des nouvelles vraies, ou fausses, adressées au cabinet du Roi, soit à la rédaction de quelques pièces d'apparat, pour l'Europe et pour la France.

A ce titre, M. de Chateaubriand, comme nominalement chargé du portefeuille de l'intérieur, présenta, pour être aussitôt publié, un rapport au Roi sur l'état de la France, à la date du 12 mai 1815, deux mois après la reprise de Dictature fulminée par les décrets de Lyon.

Dans cet écrit, un des moins célèbres de l'auteur, on ne peut nier qu'il n'ait marqué justement quelques-uns des embarras de Napoléon, et surtout ceux qui devaient naître de la réunion stérile du Champ-de-Mai et des résistances inévitables de la Chambre des représentants. Mais le lieu, l'objet, le caractère de cet écrit en rendent l'expression pénible à tous les cœurs français; et le seul gré qu'on puisse en savoir à l'auteur, la seule justice qu'on lui doive, c'est de reconnaître avec quel accent de conviction, avec quelle profession de foi, sans réserve et sans ambiguïté, il fait des garanties constitutionnelles, de la liberté politique, du libre vote et de la libre discussion des lois et des intérêts nationaux, du gouvernement représentatif enfin, la condition du Pouvoir en France, et l'obligation essentielle de la Dynastie, dont il soutenait la cause. Ce témoignage est la défense de M. de Chateaubriand, et devra toujours être rappelé dans les Annales historiques de notre changeante patrie.

Quoi qu'il en soit, le cours des événements se précipitait; et la part du raisonnement et de l'éloquence, sans cesser d'être puissante dans les affaires du monde, disparaissait, un moment, sous la grandeur du conflit matériel. Il n'appartient à personne de chercher, par conjecture, ce qui se passait dans le cœur des émigrés de Gand, au bruit du canon de Waterloo. Il y avait là, pour toute âme un peu élevée, une torture de sentiments contraires, l'effroi de la défaite, la joie triste et le remords du succès. Ces

sentiments ne furent-ils pas mêlés plusieurs fois, en sens inverse, durant la lutte du 18 juin, sous le coup des nouvelles opposées se succédant si vite? on peut le croire; et il faut avouer aussi, qu'après cette journée, bien des misères d'égoïsme et d'intrigue se confondirent trop avec quelques dévouements fidèles et quelques sages prévoyances, dont la Restauration avait pu s'honorer.

La France, l'avenir étaient rendus à la petite Cour de Gand, à ce Roi dépositaire d'un titre, mais qui semblait, dans l'opinion européenne de ce temps, avoir emporté le droit des couronnes compromis par sa chute, et le rétablir par son retour. On savait avec quelle apparente simplicité de logique le prince de Talleyrand avait produit, à Vienne, cet unique argument. On en voyait la force attestée dans la faiblesse même du Pouvoir qui en profitait. Louis XVIII, par toute sa personne jusqu'à son infirmité, et par la finesse et la dignité de son esprit, convenait singulièrement à ce rôle passif. Moins il agissait, pour ainsi dire, plus son titre semblait irrésistible. Des fautes, cependant, pouvaient altérer cette fiction légale, à laquelle tenaient alors, par passion, ou par raison, les Souverains de l'Europe : et on ne s'étonne pas qu'un grand travail se soit fait, de Vienne à Gand, pour prévenir ces imprudences politiques, à l'heure même, où de nouvelles difficultés allaient naître du succès.

L'habile négociateur de Louis XVIII à Vienne n'avait pas mis en doute le jour prochain d'une seconde Restauration; mais, il redoutait le lendemain. Sans se dissimuler la fatale coïncidence d'une rentrée sur les pas des troupes étrangères, il craignait, par-dessus tout, de voir s'associer à ce malheur de la nécessité l'esprit d'exclusion et de vengeance. Il craignait une reprise des fautes de

1814, aggravée par le dépit des revers qu'elles avaient provoqués.

Dans cette prévoyance fort juste, il devait chercher le concours d'un homme, que son talent méritait d'élever au-dessus des étroites passions de parti, et que ses premiers écrits engageaient dans la cause de la liberté politique et de la Charte. Une lettre en ce sens, adressée de l'ambassade française de Vienne à M. de Chateaubriand, n'eut toutefois qu'un demi-succès; elle blessa plus qu'elle n'inspira l'éloquent écrivain, dont l'ambassadeur de Louis XVIII semblait vouloir diriger la plume. M. de Chateaubriand n'écrivit pas. Mais, il continua d'appuyer l'esprit de Constitution et de liberté; et, par là même, il s'associait au désaveu public de quelques actes imprudents de la première Restauration et à la lutte contre l'esprit de cour, contre les souvenirs d'ancien régime et M. de Blacas, qu'on accusait de les personnifier.

Le Roi, près de rentrer en France avec une sanction nouvelle de la légitimité par la force, était bien tenté d'abord de rejeter, ou du moins d'éloigner une influence qu'il n'aimait pas. Sans exclure tout à fait M. de Talleyrand, il l'eût laissé volontiers à Vienne, comme ambassadeur, en ramenant avec soi M. de Blacas, comme ministre. Le royalisme de M. de Chateaubriand trouva cette ingratitude un peu prompte. Son esprit politique, après avoir vu M. de Blacas à la table du Conseil de Gand, se révoltait à l'idée de le voir de nouveau ministre influent à Paris; et, en cela, d'accord avec d'autres constitutionnels de cette courte émigration, il se montra des plus vifs contre le retour du favori. Il y eut alors quelques jours d'incertitude, dans les conseils de cette Royauté, encore aux portes de la France, et qui ne pouvait ennoblir le

second avénement de son droit que par la réalité de ses Institutions. Les excellentes raisons ne manquaient pas aux partisans de la Charte. Une des plus décisives fut l'instance de l'Angleterre, qu'un traité particulier, antérieur au 20 mars, liait à la monarchie constitutionnelle de France. Accouru à la hâte de Vienne en Belgique, M. de Talleyrand, au premier accueil qu'il reçut de la petite Cour de Gand, avait pu se croire arrivé trop tard. Mais, après un jour de disgrâce apparente, il reprit ses avantages, et détermina les actes qui pouvaient atténuer ce que l'aspect de la seconde Restauration avait de plus affligeant pour l'esprit national.

De là vint l'éloignement immédiat de M. de Blacas, puis la proclamation de Louis XVIII, à Cambrai, disant : *Mon gouvernement a fait des fautes*, et annonçant une amnistie presque générale et de nouvelles garanties ajoutées à la Charte. Comme suivant fidèle de la Royauté, dans son retour, ainsi que dans sa retraite, M. de Chateaubriand soutenait alors cette politique ; et il s'en confesse, longtemps après, jusque dans l'ironie qui lui fait écrire : « Nous étions tous bien résolus, à cette époque, de mou- « rir pour M. de Talleyrand. »

Cette disposition, sinon ce dévouement, persista jusque sous les murs de Paris, et dans le labyrinthe de pourparlers et d'intrigues, qui précéda la convention du 12 juillet 1815 et l'entrée pacifique dans la Capitale. M. de Chateaubriand était en habit de guerre et le sabre au côté, à ce quartier général, où se tramèrent de bien pitoyables manœuvres, et que traversait le duc d'Otrante, pour aller prêter serment à Louis XVIII, en recevant de sa main le titre de ministre.

M. de Chateaubriand, il faut le dire, ne conniva pas, un

moment, à cette honte de Cour. N'en fut-il blessé que par honneur et par bon sens, pour l'intérêt du trône et sans souci d'ambition personnelle? Nous n'hésitons pas à le croire. Un tel choix, sans doute, l'excluait lui-même du cabinet effectif, qu'il s'agissait de former, à la place du ministère nominal de Gand. Mais, à part cette répugnance, il eût rencontré d'autres obstacles. Vainement a-t-il cru, dans ses Mémoires, que Louis XVIII, à Gand, avait songé à lui pour successeur de M. de Blacas, au moment du renvoi forcé de ce ministre; vainement s'est-il accusé d'avoir, par ignorance de la Cour et simplicité sauvage, manqué cette occasion offerte. Alors même, il déplaisait, en faisant chœur avec les politiques, dont le zèle judicieux venait d'obtenir l'éloignement du favori. Ce jour-là, en effet, M. de Chateaubriand fut maladroit courtisan, mais par un tout autre côté qu'il n'a dit. La route de l'ambition n'en demeura pas toujours fermée pour lui ; mais, il eut à se la faire ouvrir par la polémique et la tribune, et non sans quelques torts de parti et quelques contradictions de politique et de langage.

L'ardent royalisme, dont il se fit une arme, ne parut pas avec toute sa violence, à ce premier moment. Quel que fût le déplorable pêle-mêle des affaires de la France, entre une invasion, un peuple abattu ou divisé, une armée à licencier, une royauté à rétablir, des factions à calmer, une idée première dominait, c'était le besoin de représenter le pays et d'assister le Pouvoir gouvernant par des Assemblées régulières, par un vote public de l'impôt, une surveillance des dépenses de l'État, et, autant qu'il serait possible, une renaissance du crédit public.

La part du Roi était grande, dans la formation de cette nouvelle législature. Non-seulement, il avait à constituer

l'une des deux Chambres, à titre de Sénat viager, ou plutôt de Pairie nominalement héréditaire; mais, il complétait par des adjonctions les anciens colléges électoraux, et il leur assignait des Présidents de son choix, devenus par cela même des candidats privilégiés à la *députation.*

Tel est toutefois l'ascendant du principe électif, même altéré, qu'il y avait prudence politique pour la Royauté à se donner aussitôt ce spécieux appui, devant la France, et devant l'étranger, mêlé si fatalement alors aux affaires de la France. Telle est aussi la nature, et, il faut le dire, la noblesse de ce ressort légal, qu'on appelle liberté, que, même à demi faussé, il échappe bientôt à des mains peu dignes d'en user, et ramène au Pouvoir l'expérience et le talent.

M. de Chateaubriand le prévoyait sans doute, en acceptant une de ces Présidences de Colléges électoraux. Presque partout, à cette époque, et en particulier au collége d'Orléans, pour lequel il fut désigné, son nom, sa parole entendue avec enthousiasme devaient porter sur lui la majorité des suffrages. Mais, au jour même de l'ouverture du collége, il était inscrit sur la liste de la Pairie reconstituée; et sa Présidence électorale ne pouvait plus avoir d'autre effet que de satisfaire à l'ardeur monarchique d'un parti, sans la réclamer pour lui-même. Il profita dignement de cet avantage et, au moment où le zèle du royalisme inspirait les discours et dominait les élections, il insista dans son langage sur le bienfait de la Charte et la nécessité du Gouvernement représentatif.

Là, commençait le travail, qui devait occuper les quinze ans de la Restauration, non sans profit pour la grandeur de la France et le progrès apparent des esprits; mais, dès le début de ce travail, on pouvait apercevoir la

grave difficulté, qui en rendait souvent les résultats trompeurs. C'était, chez plus d'un homme considérable, et en particulier chez M. de Chateaubriand, l'opposition entre les passions et les idées, ou, si vous le voulez, entre le parti et la croyance. Par l'étude et l'expérience, par l'instinct même de sa supériorité, M. de Chateaubriand se sentait porté vers un régime de droit et de liberté régulière. Il admettait la ruine irréparable du passé, et n'en avait ni le regret, ni le goût; connaissant bien les Institutions anglaises et ayant même, au delà de ce modèle, rêvé des Institutions républicaines, il ne pouvait souhaiter ni un retour vers le despotisme caduc du dix-huitième siècle, ni une contrefaçon impuissante de la Dictature impériale. Il voulait donc la liberté, sous le Pouvoir légitime, la liberté garantie par le droit de discussion et l'autorité de la loi. Mais, à côté des lumières d'un esprit élevé, il y avait les rancunes de l'émigré; et, il y eut bientôt la colère de l'ambition mécontente.

Au fond le premier ministère qui succédait aux Cent-Jours, avec Fouché dans son sein, comme une flèche empoisonnée, était blessé à mort, en naissant; et il suffisait, non pas de l'ascendant d'une majorité royaliste, mais du premier souffle d'une Assemblée libre, pour que pareille honte ne pût durer. Lorsque M. de Talleyrand, malgré les grands services qu'il venait de rendre, entraîné par le poids de l'association qu'il avait subie, se fut retiré devant les extorsions de la diplomatie étrangère, et que M. de Richelieu s'offrit à le remplacer, par honneur et par fermeté d'honnête homme, s'entourant d'ailleurs d'hommes éprouvés pour la cause royale, il n'y avait, contre un tel choix, nul prétexte fondé à la défiance et à la haine des plus zélés partisans du trône rétabli. Mais l'histoire des *restaura-*

tions ressemble à celle des révolutions ; le zèle enchérit sur le zèle : et jamais, d'autre part, il ne sera donné de droits à la liberté, sans que les cupidités et les ambitions n'en abusent.

A part donc les désastres légués par le 20 mars, le poids de l'invasion étrangère et la difficulté de la paix intérieure, on allait rencontrer, dans le secours même appelé contre tant de maux, une épreuve chanceuse et redoutable. Une Chambre élective arrivait, non plus, faible de nombre, mûrie d'expérience et d'âge, salariée comme un service public et graduellement renouvelée. Affranchie de ces règles, la nouvelle Chambre de 1815 se formait, au cri de guerre contre la Révolution, avec de jeunes députés, récents héritiers de l'émigration, ou d'anciens émigrés plus passionnés que la jeunesse. Elle avait pour la Royauté cette ardeur, que donne une communauté de crainte et d'intérêt; elle la voulait puissante, pour y trouver un abri; elle la voulait vengeresse et despotique, au profit des rancunes et de l'ascendant de ceux qui prétendaient la servir avec le plus de zèle.

Quand une assemblée n'est ainsi que la voix violente et passionnée d'un parti, ou elle absorbe en elle-même le Pouvoir, où elle le frappe d'impuissance et d'immobilité. Telle était l'alternative, dont menaçait la Chambre de 1815; et elle n'arriva pourtant ni à l'un ni à l'autre de ces fâcheux résultats, grâce à d'habiles efforts et à ce qu'il y a de vertu salutaire dans la liberté. Quoi qu'il en soit, la tentation était forte pour M. de Chateaubriand. Réintégré à la Chambre des pairs et, dès le premier jour, appelé aux honneurs du bureau, il ne la traversait pas, comme Byron la Chambre des lords, quelques mois auparavant, pour y faire, dans une imperceptible minorité, une protestation

démocratique presque muette. Il était, au contraire, un des interprètes du parti royaliste, si puissant dans cette assemblée, malgré le mélange qu'elle offrait alors de quelques débris opiniâtres de la Révolution avec les noms les plus nobles de l'ancienne monarchie et ces complaisants de tous les partis, aristocratie permanente de tous les pays qui changent souvent de maîtres. Mais, dans cette assemblée ainsi faite, il régnait cependant une certaine tradition de prudence, un certain esprit de modération, que devait contrarier la vive ardeur bientôt manifestée par la Chambre élective. A part même la différence d'origine et de lumières, il suffisait de ce zèle ultrà-monarchique et ultrà-religieux affecté par l'une des deux assemblées, pour que l'autre portât dans les mêmes principes plus de modération et de réserve.

Malheureusement le pouvoir judiciaire attribué à la Pairie d'alors, et les conséquences inévitables du 20 mars laissaient moins de place à l'action législative de cette Chambre qu'à sa juridiction pénale ; et ce second rôle devait dominer le premier. La mort du maréchal Ney fut un malheur et une faute, comme presque toutes les rigueurs sanglantes ordonnées, à la suite de grands troubles civils, par le Pouvoir qui est resté le maître et qui doit préparer l'avenir. L'attentat du Maréchal, par entraînement non prémédité, laissait voir la faiblesse irréfléchie du caractère politique, dans cet homme d'un courage héroïque. La sincérité de son égarement, mise à nu par sa défense et par tout le débat du procès, lui ôtait toute puissance dangereuse, et permettait d'épargner son sang, par respect pour son ancienne gloire. A cette époque, il est vrai, le grand titre qui devait surtout le préserver, ces prodiges de dévouement guer-

rier, dans le désastre de Russie, bien que récents, étaient moins connus, frappaient moins les yeux. Les peintures d'un éloquent témoin n'avaient pas encore popularisé ce grand souvenir. Il n'importe, toutefois : le gouvernement doit savoir la vérité, avant la foule, et pressentir ce qui paraîtra juste et bon, dans l'avenir. A cause même de l'intervention étrangère, fatalement mêlée à la chute du 20 mars, un souci plus inquiet de toute gloire française était prescrit à la dynastie rappelée par tant de malheurs, qu'elle n'avait pas faits. Il semble qu'avec un peu de grandeur d'âme, ce sage conseil eût prévalu.

Sans doute, après la seconde abdication impériale, dans l'épuisement qu'elle laissait, devant les extorsions hostiles d'une invasion qui se prétendait auxiliaire, il était honorable au roi de France de couvrir de sa protestation quelques trophées matériels de la valeur française, de ne point laisser démolir le pont d'Iéna par les vainqueurs passagers, dont ce nom rappelait la défaite. Mais, combien le même instinct d'honneur national eût valu davantage, eût laissé plus de souvenirs, en s'unissant à un sentiment de justice et d'humanité, en s'attachant à une gloire vivante, à l'héroïque débris de la retraite de Russie, au général qui, dans ce long désastre pire que plusieurs batailles perdues, avait mérité tant de fois cette couronne décernée jadis, pour la vie sauve d'un citoyen !

Quand on a vu ce temps de passions et de haine, où périt l'infortuné Maréchal, quand on a présentes, par le souvenir, ces colères implacables de la peur, même après le péril, et aussi cette indignation sincère contre une trahison irréfléchie, mais qui avait été si fatale, on sent quelle élévation d'esprit et de cœur il eût fallu, pour do-

miner cet orage. L'exemple eût été d'autant plus mémorable, si la petite-fille de Marie-Thérèse, la royale orpheline de 1793, au nom de ses malheurs, était venue réclamer la vie d'un vaillant général à qui, dans la plus grande calamité de l'Empire, des milliers de Français avaient dû leur salut. Quelle passion de parti n'aurait pas respecté cette mission angélique de la vertu et du malheur! quelle mémoire n'en serait pas restée dans le peuple et dans l'armée! La duchesse d'Angoulême était digne par son âme de concevoir cette pensée : elle l'eût accueillie d'une bouche fidèle; mais les princes, quelles que soient leurs fortunes ou leurs origines diverses, savent-ils souvent la vérité, sont-ils souvent conseillés à propos? M. de Chateaubriand, par l'élevation de son esprit, aurait pu inspirer un tel acte et le faire servir à cette consécration admirative et presque religieuse, dont il aurait voulu entourer la Dauphine. Mais alors, il était emporté lui-même par cette passion et ce système de rigueur, où se rencontraient tant de fidélités soit anciennes, soit nouvelles.

Je le dis à regret, il avait peine à supporter, même dans son noble ami M. de Fontanes, si étranger au second Empire, si menacé dans les Cent-Jours, une modération qui n'était pas sans courage. « Non, disait M. de Fontanes, « pendant ce fatal procès; je ne prononcerai jamais la « condamnation à mort du maréchal Ney, ni sa dégradation; j'ai été fier d'être son collègue au Sénat et de « m'asseoir près du héros de Moskowa. Je ne le ferai pas « fusiller par des Français; et le bourreau, dans notre « pays, n'a que trop abattu de têtes illustres. Le maréchal « Ney n'a pas conspiré, il a été faible, jusqu'à trahir; il a « été surpris, étonné, terrassé par un plus grand que lui; « il a failli à sa foi. Si, malgré cela, il paraît encore re-

« doutable, qu'il soit détenu à temps ou à toujours, dans « une forteresse ; qu'il soit remis à la clémence du Roi ! « Voilà tout ce que je puis voter, comme juge. » Nobles sentiments, que ce noble cœur redisait à la Chambre et partout, durant cette crise de violence politique ! Conseils de sagesse autant que d'humanité, par là même, peu écoutés des ambitieux et des faibles, ce cortége de toute Puissance rétablie ou parvenue !

Quoi qu'il en soit, cette première et grave impulsion, que reçut et que donna M. de Chateaubriand, n'eut que trop d'influence, n'agit que trop sur son caractère public, en 1815 et dans les premières années qui suivirent. Sans doute, il ne rétractait pas ses doctrines récentes, et vieillies seulement de la leçon du 20 mars. Ni ses lumières, ni la fierté de son esprit ne lui permettaient un tel désaveu. Et, ajoutons-le, ce que la Charte, même après 1815, ce que la publicité de la tribune et de la presse laissait de liberté légale, rendait impossibles ces complètes apostasies, ces reniements de toute une carrière, ces remplacements absolus du zèle libéral par la servilité systématique et pratique, dont nous avons vu tant d'exemples.

M. de Chateaubriand, malgré sa passion et ses liens de parti, était au-dessus d'un tel scandale de contradiction et d'égoïsme. Il put se tromper, dans l'ardeur de la lutte, et vouloir trop demander à la rigueur de la loi : jamais il ne proposa de se passer des lois et d'y substituer la volonté d'un homme ; jamais il ne mit en avant l'infaillibilité du Pouvoir absolu. Son erreur, en 1815, fut, tout en voulant le régime parlementaire, la Monarchie représentative, de trop s'associer aux impatiences et aux rancunes d'un parti, que cette Monarchie ne satisfaisait pas, et dont l'aveuglement perdit les avantages mêmes qu'elle lui of-

frait. Modéré dans l'émigration, dissident parmi les royalistes purs, ami de la liberté, par conviction du droit et par orgueil du talent, M. de Chateaubriand eut seulement le tort de partager les colères de ceux dont il n'avait pas les préjugés.

Ainsi, on le vit avec peine, dans la session de 1816, contester l'inamovibilité judiciaire, précisément à une de ces époques de passion et de crise, où surtout elle est secourable. Que nous importait-il alors que, par un travail d'érudition, remontant les âges de la vieille France, il découvrît, presque à toutes les époques, des traces d'amovibilité, c'est-à-dire des traces d'arbitraire, et qu'il en déduisît la prééminence alternative de ce qu'il appelait les deux systèmes applicables à cette question[1]? Dans le vrai, l'inamovibilité, c'est-à-dire l'indépendance du magistrat, était seule un système et une Institution, si grande même, qu'elle compensait l'abus de l'ancienne vénalité des charges, et qu'elle en faisait sortir un des plus beaux titres de notre pays, cette magistrature française, si justement honorée pour sa science et sa vertu.

Le contraire, c'est-à-dire la suspension ou le *retrait* de cette précieuse inamovibilité, n'était pas un système, mais un fait, une circonstance des luttes du Pouvoir contre le droit, si fréquentes dans notre histoire. D'autres incidents de la même époque, et marqués du même esprit, la commémoration du 21 janvier, la communication aux Chambres d'une lettre testamentaire de la reine Marie-Antoinette, le chapitre du budget relatif au clergé, toutes ces occasions d'un débat public, alors autorisé, occupaient l'ardeur de M. de Chateaubriand, dans la session de 1816.

[1] *Opinions et Discours*, t. XXIII, p. 200.

N'hésitons pas à le dire, il fut un des chefs, le chef le plus éclatant et non pas le moins actif de ce parti mêlé de passion sincère et de calcul, de loyauté monarchique et d'intérêts personnels, de religion et de souvenirs haineux. Eût-il été, je ne dirai pas juste et honorable, mais supportable pour le bon sens, que ce parti prévalût sans obstacles, qu'il changeât tout, à son gré, punît la France de ses malheurs, et, pour la réformer, lui rendît les abus de l'ancien régime, aggravés des rudes coactions de l'Empire, et cela quand il y avait au milieu de la France, dégarnie de soldats nationaux, l'étranger pour spectateur et pour gardien? Non, sans doute; non, jamais!

Dès le second jour de la session, ouverte par Louis XVIII en 1815, quelques hommes de courage et de prévoyance sentirent le péril imminent d'une telle politique, et se mirent en travers, pour l'arrêter. Ils n'étaient pas, théoriquement, moins amis de la liberté, moins partisans des formes parlementaires que M. de Chateaubriand, et : de fait, ils concouraient bien mieux à les établir et à les défendre ; car ils intéressaient le Roi à cette œuvre : ils usaient de son pouvoir, pour modérer les partis, au nom du droit commun, enrayer le faux zèle, appliquer l'esprit de la Charte et faire d'une Restauration monarchique, non pas le triomphe de l'émigration et de la noblesse, mais une protection équitable pour tous, une garantie de liberté publique, une carrière ouverte à l'émulation et à l'activité du talent.

Tel ne fut pas l'esprit de la Chambre de 1815. Nombreuse, ardente sous des formes diverses, la vivacité de la jeunesse et les rancunes de l'âge, les nobles illusions et l'âpreté des ambitions tardives, elle ne vit trop souvent dans la liberté parlementaire qu'une arme de vengeance. Cette

Chambre n'en servit pas moins à l'établissement de l'ordre constitutionnel en France, par les efforts qu'elle fit et les résistances qu'elle dut rencontrer dans son propre sein.

Sans ces obstacles intérieurs, sans la sage fermeté de quelques ministres, sans une certaine supériorité fine et calme du roi Louis XVIII, nul doute que l'esprit de la première majorité de cette Assemblée, agissant à toute fin, n'eût encore aggravé les maux de la France et prolongé le plus insupportable de tous, la présence de l'étranger. Mais la Monarchie constitutionnelle est un gouvernement salutaire, parce qu'elle est un gouvernement pondéré. La résistance désirable est, parfois dans les Chambres, parfois dans la Couronne. Le contre-poids aux réactions, que ne pressentait pas assez le royalisme de M. de Chateaubriand, fut dans l'expérience de quelques hommes habiles détachés de l'Empire, et dans l'instinct énergique et droit de quelques hommes nouveaux appelés par la Restauration.

Le plus actif, et bientôt le plus puissant de ces hommes, était un jeune magistrat, que le 20 mars trouva fidèle au serment, qu'il venait de prêter à Louis XVIII et à la Charte. M. Decazes avait cependant commencé sa fortune, sous l'Empire. Marié à une fille du premier président de la Cour de cassation, déjà lui-même membre de la Cour d'appel de Paris, et à cette fonction inamovible joignant un titre de faveur dans la maison de *Madame-Mère*, il n'en avait pas moins jugé en citoyen éclairé la chute de l'Empire et l'intérêt nouveau de la France. Le lendemain du 20 mars, il avait tenu le même langage que la veille ; et, dans une réunion de magistrats empressés à reconnaître la reprise violente de l'Empire, quelques voix zélées insistant sur la facilité du succès, et la merveille de cette

marche si prompte de Cannes à Paris : « Je ne savais « pas, avait-il dit, que le royaume de France fût le prix « de la course ; » et il s'était refusé à signer une adresse d'adhésion déjà toute prête.

A la suite de cet acte, d'une fermeté d'esprit toujours assez rare, déchu de son titre judiciaire, M. Decazes s'était retiré dans son département, près de Bordeaux, la ville de M. Lainé ; et il y était resté suspect et surveillé. Revenu à Paris, après la seconde abdication de l'Empire, et désigné par sa conduite récente à la confiance de la Monarchie restaurée, il avait été nommé préfet de police à Paris, sans l'aveu du duc d'Otrante, et un peu par précaution contre lui. Ni cette fonction, ni surtout la manière, dont le nouveau préfet la remplit, ne l'empêchèrent d'être porté par les électeurs de sa ville natale, Libourne, à la Chambre de 1815 ; et lorsque, à l'approche de cette Chambre, le premier ministère de la seconde Restauration, ce ministère de surprise et d'expédient, dont le chef, M. de Talleyrand, avait commis la faute grave de reculer jusqu'à Fouché, tomba de lui-même en morceaux, M. Decazes se trouva tout prêt pour hériter. Déjà en crédit, contradicteur présumé des manœuvres du duc d'Otrante, plus vigilant et plus inventif que le vieux ministre, et d'aspect aussi sincère que ce ministre était faux et tortueux, sachant unir à la vigilance les formes régulières du magistrat, il semblait appelé à ce ministère de la police, dont le duc d'Otrante avait cru se faire une place forte, où il venait récemment, comme pour plus de sûreté, de célébrer ses noces nouvelles et d'installer sa jeune épouse choisie à dessein dans une noble race.

La précaution fut inutile : et, perdant une gageure impossible, M. Fouché se retira bientôt, entraînant ses

collègues dans sa chute et chassé par le mépris égal de tous ceux qu'il avait servis et trahis.

Avant cela même, les premiers signes de l'habile activité de M. Decazes, à l'encontre de son chef officiel, n'avaient pas échappé à Louis XVIII. Un usage, repris de l'Empire, mettait chaque jour sous les yeux du Roi un rapport du préfet de police. Cette communication avec le Château amena bientôt la présence du préfet, que le roi voulut entendre, sur quelques incidents plus ou moins graves; et d'abord, sur une prétendue tentative d'empoisonnement dirigée contre l'Empereur de Russie. Le roi fut frappé de la netteté d'esprit, des promptes recherches et des rassurantes affirmations du jeune magistrat. D'autres occasions d'entretien confirmèrent cette première épreuve; et lorsque, sous le coup des négociations à terminer avec la Coalition et des garanties monarchiques à donner à la Chambre de 1815, le duc de Richelieu forma un nouveau ministère, en désignant M. Decazes pour en faire partie, il répondait à l'intention du Roi.

Nous ne prétendons pas retracer ici l'œuvre difficile de ce minist re, ni même indiquer tous les points de dissidence, qu'il devait avoir avec le parti, dont M. de Chateaubriand fut le plus éloquent interprète; nous nous garderions bien de reviser tout ce procès d'une politique passée, dont il est juste cependant de détacher quelques traits éminents, qui n'appartiennent pas à la polémique, mais à l'histoire.

De cette époque, en effet, confuse, malheureuse, souvent obscurcie par la passion, et bientôt après défigurée par le mensonge et l'oubli, devaient rester deux choses, l'établissement de la Monarchie tempérée, le développe-

ment graduel de la liberté politique, l'adoption par la France du Roi revenu en 1814, l'adoption sincère par ce Roi de la Charte qu'il avait octroyée : deux efforts laborieux et liés l'un à l'autre, dont le succès n'exista qu'en apparence, mais dont la réunion n'en était pas moins un noble but à poursuivre, pour le patriotisme et le bon sens.

Qu'à cet intérêt public il se joignît des intérêts particuliers d'ambition, d'amour-propre, de fortunes nouvelles à établir, ou à défendre, nul doute à cet égard. Mais cette conséquence ne se trouvait pas d'un seul côté. Il faut le dire, le parti de l'émigration et de la noblesse, plus irrité qu'averti par la récente épreuve des Cent Jours, n'était ni le meilleur appui, ni le moindre péril du Pouvoir en France. La preuve en fut acquise, même après quinze ans de durée, lorsque, sous un Roi faible et passionné, le zèle ultrà-monarchique eut un jour à sa disposition, pour tenter le coup d'état, qu'il avait trop souvent rêvé. Alors, parut toute la vanité de ce parti, mais aussi l'instabilité malheureuse, dont resterait menacée la France. Si Louis XVIII, à son avénement, eût été Charles X, si la politique qui précipita la chute de la Restauration en eût exclusivement dominé le début, ce qu'aurait souffert la France peut se conjecturer aisément, et surtout un résultat le plus funeste de tous, le trouble intérieur et l'occupation étrangère. C'était là ce que l'instinct passionné de la Chambre élective de 1815 ou ne voyait pas, ou ne redoutait pas assez. Le mérite et l'effort de M. Decazes, ministre, fut de conseiller et d'agir, en vue de ce danger, de montrer la royauté distincte de l'émigration et indépendante de l'étranger, de tendre, avant tout, au calme de l'intérieur, pour hâter la libération des frontières.

Travailler à cette œuvre, la faire désirer du Roi revenu de Hartwell et de Gand, y ramener le plus grand nombre possible d'hommes des partis anciens ou nouveaux, lutter, avec leur secours, contre l'intolérance du faux zèle ou du zèle excessif, ce fut le difficile problème qu'entreprit M. Decazes, et auquel il attacha son nom. Son rôle n'avait aucun rapport avec celui de tel ou tel ministre qui, dans les crises d'une anarchie royale, imposé à son Souverain, le domine, au nom du parti populaire, et, pour le préserver, l'abaisse ou l'annule. D'un esprit juste, persistant avec art et sans orgueil, M. Decazes emprunta de la Couronne même l'ascendant, qu'il exerça sur elle. Placé dans un ministère dont le chef, homme d'honneur au plus haut degré, était un émigré, un officier de la Russie, un grand seigneur de l'ancien régime, entre des hommes, que leurs premières opinions ou leur conversion récente poussaient à l'exagération du zèle monarchique, il sut habilement tempérer et souvent contredire l'esprit royaliste, au nom du Roi.

L'habileté loyale de cette conduite se remarqua surtout dès 1817, dans l'effort de M. Decazes écartant du ministère de l'intérieur M. de Vaublanc, l'ancien député à la Législative, autrefois plein de bonnes intentions, sous des formes déclamatoires, plus tard préfet zélé de l'Empire, et maintenant, sous la Restauration, non moins excessif dans un autre zèle, quand il fallait surtout être habile et modérateur. Pour l'éloigner, en effet, M. Decazes n'avait d'autre moyen que d'acheminer vers ce poste le président même de la Chambre des députés, l'homme, dont la réputation, à cette époque pouvait offusquer une ambition vulgaire, M. Lainé, royaliste ardent, mais de date récente, tenant à la liberté par son talent, par son périlleux lan-

gage sous l'Empire, par sa protestation et sa provocation pour le refus de l'impôt, dans les Cent Jours. Appeler en ce moment M. Lainé, c'était s'appuyer sur le désintéressement et la vertu contre les passions et les tactiques des partis.

CHAPITRE XI

TERME DE LA LONGUE SESSION DE 1815. — SITUATION DE LOUIS XVIII ET DE SES MINISTRES. — DIFFICULTÉ ET NÉCESSITÉ DE DISSOUDRE LA CHAMBRE ÉLECTIVE. — EFFORTS DU PARTI ROYALISTE. — ORDONNANCE ROYALE DU 5 SEPTEMBRE 1816. *La Monarchie selon la Charte*, PUBLIÉE PAR M. DE CHATEAUBRIAND. — DESTITUTION DU TITRE DE MINISTRE D'ÉTAT. — DOUBLE CARACTÈRE DU LIVRE, DANS L'EXPOSITION DES PRINCIPES ET DANS LA POLÉMIQUE. — RÉSULTAT SAGE ET PATRIOTIQUE POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE D'ALORS.

La promotion de M. Lainé au ministère de l'intérieur n'était que le prélude du grave changement projeté par le ministre le plus puissant sur l'esprit du Roi et le plus en butte aux défiances du parti royaliste. Après dix mois de session, marqués par bien des emportements de tribune, quelques lois arbitraires et trop de procès criminels, la Chambre, sous la forme ordinaire de *prorogation*, s'était séparée plus aigrie que satisfaite, et laissant le pays plus abattu que calmé. On disait qu'à son retour, cette Chambre, qui avait encore trois ans de durée devant elle, et dont l'ardeur, au fond, gênait le Roi, sans toujours lui déplaire, finirait ce qu'elle avait commencé, que ses principaux chefs entreraient au ministère, qu'ils achèveraient l'épuration des emplois publics, c'est-à-dire, chasseraient de toutes les places, déjà fort renouvelées, les anciens

fonctionnaires et mettraient partout leurs amis. On ajoutait que de nouveaux avantages seraient assurés au clergé : on parlait de lui confier, comme dans l'ancien régime, les registres de l'état civil, de lui constituer de nouveau une dotation immobilière, toutes choses plus ou moins demandées, pendant la Session dernière, tour à tour éludées et repoussées, impossibles ou dangereuses, et qui touchaient au point le plus vif et le plus irritable du sentiment public.

Le retour imminent des députés de la Chambre de 1815 n'était donc pas seulement une épreuve redoutable, un assaut à peu près irrésistible pour le ministère modéré du duc de Richelieu ; c'était une crise pour la paix intérieure, une menace aux intérêts acquis, un appel aux anciennes passions. Et, dès lors, c'était un obstacle à la libération du territoire, à cette suprême question du temps. Les hommes de talent et de modération qui, durant ce long débat de 1815, avaient résisté à l'esprit prédominant du parti nobiliaire et des ambitions plébéiennes, dont il se recrutait, ces hommes qui, parfois, avaient balancé l'ascendant de la majorité, amoindri sa victoire, aidé le Ministère à lutter contre elle, se sentaient à bout de force, s'il fallait recommencer la même campagne ; ils souhaitaient donc, ils réclamaient avec instance une dissolution de la Chambre; mais ils doutaient eux-mêmes du succès et de la volonté royale, qui seule en pouvait décider.

Aucun d'eux n'avait d'accès facile et de crédit auprès du Roi. Le Ministère même, dans son ensemble n'avait pas de parti absolument pris, et d'opinion assez uniforme, pour peser sur la volonté royale. Laissé à lui-même, il aurait fort hésité à rompre avec cette Chambre, ou plutôt à la briser. Plusieurs ministres, au fond, inclinaient à

lui céder. Le duc de Richelieu, même, si désintéressé et si sensé, avait plus d'impatience des procédés de la Chambre que d'éloignement pour ses doctrines. Deux hommes seuls dans le Cabinet avaient été fixés de bonne heure dans leur opinion sur le danger de cette politique violente et déclamatoire, qui choquait encore plus les idées du pays qu'elle ne menaçait sa liberté. Mais l'un de ces ministres, le ministre des finances, M. de Corvetto, Italien, d'un esprit juste et fin, d'une parole adroite et mesurée, fort éclairé sur toutes les question du gouvernement, mais faible de situation et de caractère, eût à peine osé dire tout son avis et tout son vœu, loin de pouvoir les imposer à personne.

L'effort retombait donc sur M. Decazes seul, au moins pour cette œuvre délicate de convaincre l'esprit du Roi, d'enhardir sa volonté, de guérir certaines défiances, ou certaines répugnances, et de changer bien des points de vue, qu'avaient donnés à cet esprit de prince, né Bourbon et dans Versailles, vingt-cinq ans d'émigration. Il est remarquable qu'un homme, fort jeune encore, sans nom, sans popularité de parti, sans expérience de tribune, ait su résoudre ce problème. M. Decazes avait, ce qui est fort rare dans tous les temps, ce que nulle forme de gouvernement ne donne par privilége, cette qualité composée de caractère et d'esprit, d'instinct et de réflexion, cette qualité souvent difficile à définir, ou à deviner, mais qui se révèle à l'œuvre et se trouve, au besoin, pour la crise instante, pour l'action à faire, ou le conseil à donner, le talent politique, en un mot.

Il l'avait, sans beaucoup de savoir, avec un mélange de persévérance opiniâtre dans le but et de flexibilité dans les moyens, poli, conciliant, zélé pour ses amis, modéré

pour ses adversaires, et parfois attentif aux intérêts et à l'amour-propre de ceux mêmes, dont il contrariait la passion.

Par cette conduite, que soutenait une vigilance infatigable, un dévouement trop sincère pour paraître jamais affecté, un soin habile surtout à mettre en vue le Roi, à l'engager de conviction et d'apparence dans une politique qui ne pouvait prévaloir que par lui, M. Decazes réussit à fortifier beaucoup l'autorité du Prince dont, à quelques égards, il modifiait l'opinion.

Rien dans la situation et dans le sens juste et loyal du jeune ministre ne lui permettait de s'étayer au dehors d'une influence de parti, qui lui fût personnelle à lui-même. Il ne pouvait, ni ne voulait prétendre à cette domination, toujours hasardeuse, des ministres qui agissent sur la volonté du monarque, à titre de *favoris* du peuple. Dans ce qu'il faisait de modéré, de conciliant, de populaire, c'était le nom du Roi, et non le sien, qu'il mettait toujours en avant; et cet art devant le public, il l'avait, au même degré, dans le conseil du Roi et dans les entretiens de confiance intime. Il savait surtout de notre histoire politique ce qu'il en avait vu, l'extinction apparente de l'esprit de liberté, l'apaisement complet de la Révolution sous l'Empire, puis les fautes et les désastres du Maître unique accepté par la France, les changements de l'opinion alors, la souffrance extrême et la sourde plainte des dernières années, le juste besoin d'un autre régime et d'une autre vie pour la nation. Sur le reste et sur les premiers temps de la Révolution, il s'instruisait dans les souvenirs inépuisables et les réflexions du Roi. De là même sortaient, à propos, une objection, un obstacle au triomphe du royalisme de 1815. Là, en effet, se retrouvait le

sentiment très-vif des prétentions aveugles, des illusions de Cour, que la jeunesse prudente de Louis XVIII avait autrefois combattues. Et maintenant que tant de ruines avaient attesté la vanité de ces prétentions et de ces illusions démenties, on était d'autant mieux fondé à en repousser même l'apparence; on était bien venu à soutenir que la France, fatiguée tour à tour de démocratie furieuse et d'accablant despotisme, se rangerait volontiers sous une Monarchie tempérée, et s'il était possible, impartiale, mais qu'elle souffrirait à grand'peine la domination d'un parti, et d'un parti longtemps vaincu, qu'on supposait avide et implacable, parce qu'il avait beaucoup perdu et beaucoup souffert.

M. Decazes, dès l'abord, flatta donc le Roi par l'idée d'une prééminence au-dessus de tous les partis, et d'une tutelle de raison, comme de pouvoir, à exercer sur toute la France. Le caractère même de Louis XVIII, ce qu'il y avait dans son esprit de calme et de finesse, convenait à ce rôle difficile; et son orgueil de race, son instinct de supériorité héréditaire s'en accommodait volontiers. Bientôt, il fut compris du Prince qu'une suprématie de médiateur entre ses anciens partisans et tout le monde n'était pas seulement une chose prudente et juste, mais qu'elle allait seule à sa dignité, et qu'elle en faisait partie. Un peu plus tard, des impatiences, des mots de blâme et d'ironie lui échappèrent sur certaines exagérations de zèle religieux et monarchique.

Il avait cédé cependant et au fond, sans regret, quand il s'était agi de bannir les *votants* de la mort de Louis XVI, considérés comme *relaps*, pour avoir prêté, dans les Cent Jours, un autre serment, depuis l'amnistie de la Charte. Mais, à part cette subtilité fanatique ou ridicule, la ma-

nière, dont le vote fut enlevé lui avait déplu : et cette formule de résistance à sa volonté royale, ce cri vendéen : *Vive le roi, quand même*, répété dans une Assemblée législative, lui avait paru de fâcheux exemple et plein d'embarras pour l'avenir. Dissoudre la Chambre, après la session, replacer l'élection suivante dans les conditions littérales de la Charte, par le nombre réduit, l'âge plus avancé et, à l'avenir, le renouvellement annuel et partiel de la députation, ce fut le système dès lors secrètement agité.

Mais on rencontrait bien des obstacles. Le Roi, fixé dans sa répugnance pour cette Chambre de 1815, qu'il avait nommée d'abord *introuvable*, était inquiet des successeurs qu'elle aurait. Il craignait encore plus l'opposition démocratique qu'il n'était fatigué de l'ardeur religieuse et des rancunes royalistes. A cette anxiété du Roi le jeune ministre répondit surtout, par la précision des détails et la franchise des vues. Il alla droit à la difficulté, indiqua nettement la force des partis, ce qu'on pouvait gagner sur eux, en les ménageant. Il ne craignit pas de compter parmi les appuis du gouvernement royal des hommes, que son retour avait blessés. « Que le Roi, disait-« il, se montre en tout le roi de la France et non de l'*é-« migration!* qu'il accueille tous ceux qui reviennent à « lui ; que sa protection soit impartiale, comme la Charte « qu'il a donnée; et son nom sera bientôt l'influence toute-« puissante dans la nation. » En même temps, le Ministre mettait sous les yeux du Roi les noms des députés, dont il prévoyait et voulait aider la candidature ; et, à ce titre, il n'hésitait pas à désigner soit des hommes anciennement attachés aux idées de liberté détruites par l'Empire, soit d'honorables soutiens de ce Pouvoir qui n'était plus, des

généraux, des administrateurs intègres, des hommes qui, à quelque titre que ce fût, avaient bien servi la France.

L'esprit pénétrant et juste du roi Louis XVIII était plus attiré qu'il ne courait risque d'être froissé par cette manière ouverte et libre de traiter la politique. Il se réconciliait, comme il le dit dans une lettre, avec certains noms, se corrigeait de certaines défiances, et concevait très-bien qu'il est plus facile parfois de rassurer des adversaires que de contenter des partisans. Ainsi donc, moitié persuasion d'un ministre adroitement sincère, moitié réflexion personnelle du Roi, et fierté de rang et d'esprit, après une incertitude assez longue, Louis XVIII se détermina ; et l'ordonnance du 5 septembre 1816 fut signée.

Peu d'événements intérieurs ont eu, dans notre siècle, plus de portée directe et d'influence. Dissolution et, jusqu'à certain point, désaveu d'une assemblée ardemment monarchique, affermissement de l'esprit constitutionnel, et, dans le fait, réduction de la puissance parlementaire, paix à l'intérieur et prochaine libération des frontières, tout cela était compris dans l'acte, comme dans la pensée de Louis XVIII ; tout cela se montrait aux yeux des plus passionnés et des plus habiles, et souleva tout à coup de vives discussions dans cette France, que tant de malheurs n'avaient pas encore su rendre muette.

M. de Chateaubriand, par sa première émigration, par ses puissants écrits, à la ruine de l'Empire, par l'ambition naturelle aux grands talents de se faire, ou de se conserver un parti, était l'interprète de la majorité, que venait briser l'ordonnance du 5 septembre, et dont la réduction du nombre des députés rendait le retour impossible.

C'était à lui, et il le croyait ainsi, de combattre pour

cette majorité et de suppléer à la Tribune par la presse. Mais, en cela même, M. de Chateaubriand marquait sa dissidence intime de ce parti. Quoi qu'il en eût les passions, il en contrariait les idées. Rien, au fond, n'était plus loin de sa pensée que les théories de Pouvoir politique et religieux conçues par M. de Bonald. Naturellement, il haïssait la tyrannie, aimait la liberté des Institutions et celle des caractères. Assez familier avec l'Angleterre, pour en bien comprendre les lois, assez Breton, pour ne pas aimer l'esprit de cour, trop judicieux, pour ne pas voir le côté faible des souvenirs qu'il évoquait avec le plus d'éclat, il souhaitait sincèrement pour la France une Monarchie constitutionnelle, une royauté à l'anglaise, comme on disait alors, où le Roi ne pût faire mal, dans tous les sens du mot, et où l'influence dût appartenir au patriotisme et au talent appuyés sur une législature éclairée.

C'était ainsi que, dans un ouvrage préparé pour la session prochaine, M. de Chateaubriand décrivait ce qu'il appelait la *Monarchie selon la Charte*. Rien de plus net et de plus précis que cet ouvrage. Là nulle chimère de Souveraineté nationale servant à supprimer la discussion et le contrôle, tout en paraissant donner au Pouvoir absolu l'accablante autorité du vote universel. Nulle trace de ces théories mensongères; droit inviolable, mais limité, du Prince; responsabilité des ministres; puissance des majorités parlementaires. Le Roi leur cède, en changeant ses ministres, ou les dissout, en consultant les électeurs. Le Roi est au sommet, la nation est au centre et partout répandue, par l'expression libre et légale de ses besoins et de ses vœux. La vérité monte d'un degré à l'autre; et le jeu régulier des Institutions suffit pour en assurer le bienfait à tous.

Malheureusement, à ce système net et judicieux, à cette

exposition abstraite, mais praticable, M. de Chateaubriand avait joint des restes de ces défiances et de ces colères, qui compliquent bien autrement la politique. Il voulait la satisfaction des intérêts publics, le bien-être national, une administration intègre et modéré, le libre examen des affaires, la liberté des opinions garantie, la liberté politique de la presse. Mais, pour rassurer ses amis sur l'emploi d'un tel régime, il demandait sept hommes dévoués par département et, dans le nombre, un grand prévôt, magistrature odieuse, empruntée à des époques de barbarie ou d'extrême rigueur, et la plus antipathique aux scrupules et à l'équité d'un jury britannique. Enfin, pour rendre supportable à cette partie de la Chambre, qui se prétendait exclusivement monarchique, la liberté de la presse, il demandait, à côté de cette liberté, une loi terrible, *lex immanis*, qui prévînt la diffamation par la ruine, et d'autres crimes, ou délits de publication par la peine de mort ; ce qui rappelait un peu trop la législation d'une affreuse époque justement maudite, dans le même ouvrage.

Le devoir seul de la vérité nous fait montrer à nu ces inconséquences, où de faux entraînemens poussaient un grand et noble esprit. Hormis ces stigmates de parti marqués sur le livre, et quelques torts d'animosité personnelle, on ne saurait mieux tracer les conditions d'une Monarchie régulière et libre. Traduit aussitôt, et répandu dans toute l'Europe, cet écrit frappa vivement les esprits et parut aux Anglais l'image embellie de leur Constitution. Il faut même le reconnaître, ces lois de gouvernement étaient si bien déduites, si spécieuses, si naturellement appelées l'une par l'autre, que durant trente-deux ans, espace bien long pour l'homme, et surtout pour notre pays, la France n'a pas cessé de les vouloir, de les attein-

dre, de les appliquer ou d'y revenir, quand par quelque grande faute de la Couronne ou des partis, elle les avait fatalement dépassées. Tant les abus et la chute de la Dictature militaire appelaient à leur suite un régime de paix et de liberté! et tant les Princes, qui succédaient au Despotisme, ou à la tentative pour l'établir, avaient besoin de faire régner les lois!

Malheureusement, avec la théorie venait encore ici la passion, et une passion bien contradictoire à cette théorie. Le livre paraissait, au moment où la Chambre de 1815 était dissoute; et, dans la surprise de ce coup, l'auteur n'avait que le temps d'ajouter un *post-scriptum :* il y supposait le Roi, non pas seulement trompé, mais enchaîné par ses ministres; il lui prêtait une intention contraire à ses actes officiels; il affectait de le croire favorable à l'opinion, qu'il venait de briser, et en espérant le triomphe, par la sanction d'un nouveau mandat.

L'ouvrage était signé du nom de M. de Chateaubriand et du titre de ministre d'État. On conçoit que les conseillers de l'ordonnance du 5 septembre se sentissent gravement blessés de cette dissidence prétendue entre la volonté secrète du Roi et sa volonté publique. Cette supposition même était blâmable. Faire les ministres responsables de tout, pour que le Roi n'ait tort sur rien, ne donne pas le droit d'imputer à ce même Roi une fausseté qui le déshonore. Le plus influent ministre d'alors saisit cette induction moins encore de droit que de bon sens, contre un redoutable adversaire; et il provoqua la poursuite judiciaire du livre, en même temps qu'il réclamait la destitution de M. de Chateaubriand, comme ministre d'État.

Cette dernière mesure, pénible même pour celui qui la proposait, et fâcheuse à quelques titres, était au fond la

plus importante. Elle dégageait le Roi des liens du parti qui, en le dominant, l'aurait compromis; elle rendait à l'ordonnance du 5 septembre son véritable sens; elle faisait de cet acte un appel aux opinions modérées du pays, à ce qui n'était ni l'émigration, ni l'Empire. Quant à la saisie et à la poursuite de l'ouvrage, bien qu'il n'y eût pas encore pour les écrits imprimés la garantie, qu'ils n'ont plus aujourd'hui, le jugement par jury, le tribunal de police correctionnelle recula devant les grandes questions de droit politique et de liberté parlementaire, qui peut-être ne l'arrêteraient pas, dans un autre temps. Le *non-lieu* fut déclaré, la saisie levée, et l'ouvrage répandu sans obstacle.

La presse étrangère, et surtout quelques journaux anglais, en reproduisirent les parties les plus remarquables, vivement traduites et hyperboliquement célébrées. C'était, à leurs yeux, Montesquieu et Burke réunis ; c'était la précision du droit constitutionnel, la doctrine des trois Pouvoirs appliquée supérieusement à la France; et ce qui s'abritait de passions du moment et d'intérêts actifs, sous cette belle utopie, n'arrêtait guère les admirateurs étrangers. Dans la réalité, l'exposition des principes constitutionnels, la description de l'ordre légal conçu par l'auteur est aussi exacte, et aussi nette que splendide et colorée. Par là M. de Chateaubriand, plus que par ses discours, est un des maîtres de la Tribune moderne. Il y représente l'élévation et la sagacité du publiciste, en même temps que l'esprit de liberté du citoyen. Égal ou supérieur à *Junius* dans la polémique, il était, presque sur tous les points, l'interprète éclairé de la Charte de 1814 ; et il devançait, sur quelques autres, celle de 1830. Par là, il donnait inspiration et appui aux deux époques du gouvernement

représentatif en France; et ses erreurs même rectifiées par la liberté, dont il admettait le principe et les conséquences, étaient bien moins nuisibles que les vérités proclamées par lui n'étaient fortifiantes et salutaires. Telle est la puissance innée de certaines maximes et leur intime rapport avec certains états de la société : la chute de la dictature militaire rappelait les Bourbons; et les Bourbons l'esprit de liberté. M. de Chateaubriand avait jeté cette vérité, en traits de feu, dans sa diatribe de 1814. Il la démontrait, il la développait, sous toutes les formes, dans son livre de 1816 ; et les passions, qui se mêlaient à cette théorie, n'en détruisaient pas l'action efficace.

On doit le reconnaître aujourd'hui, cet énergique appel d'un royaliste à la liberté légale contribua beaucoup au mouvement qui, durant quatre années, poussa la Restauration vers la pleine exécution de la Charte et la réalité du Gouvernement représentatif: et, lorsque ce mouvement, parfois trop rapide, passa d'une main dans l'autre, changea d'auspices et de drapeau, fut enrayé, sur quelques points, nul doute que la vive empreinte, l'éclat populaire, dont l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* avait marqué plusieurs principes du Droit politique, n'ait encore servi à les défendre et n'en ait maintenu l'influence, malgré bien des préventions et des entraves.

Le parti modéré, qui prévalut par l'ordonnance du 5 septembre, ne pouvait désavouer plus tard les conséquences des garanties légales, qu'il avait invoquées contre l'ardeur ultra-monarchique; et, d'autre part, les plus zélés royalistes, déchus de la faveur et du crédit, prenaient le goût du droit commun, et le langage de la liberté. M. de Bonald, cet ancien fauteur de la censure des livres, demandait, au moins, la liberté des journaux. Les esprits ori-

ginairement le plus ennemis du libre examen, le réclamaient, et en faisaient grand usage. A leurs yeux, les anciens principes de pouvoir absolu et de silence n'étaient plus qu'une exception; et le contrôle public était le droit nécessaire à tous. Ainsi, de 1816 à 1819, sous l'impulsion de passions et de vœux contraires, on marcha vers un état politique plus régulier, une liberté des personnes mieux assurée, une liberté de la presse plus complète.

M. de Chateaubriand, on peut le croire, eut grande part à ce dernier progrès : ce fut à la fois sa conquête et son arme. Tandis que, dans la Chambre des députés, ce qui restait du côté droit de 1815, réduit maintenant à la défensive, luttait contre le Ministère, au nom de la Monarchie et de la Charte et, par la polémique, s'habituait à la liberté, M. de Chateaubriand se faisait, dans le *Conservateur*, une tribune qui bientôt domina toutes les autres.

Les journaux quotidiens n'étaient pas libres encore; mais, la discussion régnait partout, dans les Chambres et les *Recueils* littéraires et politiques. Le pays, mieux administré retrouvait sa force ; l'ordre intérieur s'affermissait, et la complète libération de nos frontières était prochaine. Il faut donc le reconnaître, la politique, qui avait résisté aux passions du royalisme, était sage et utile. En calmant la France, on avait acquis le droit et hâté le moment de la délivrer. En modérant la Restauration, en lui ôtant le caractère de ligue et de vengeance, on abrégeait la honte de la tutelle étrangère ; on rapprochait l'échéance libératrice contenue dans le déplorable traité du 15 novembre 1815.

Ce but ardemment souhaité, poursuivi avant tout, réclamé, à tout prix et contre tout obstacle, est le titre d'honneur de l'ancien émigré, ministre alors, le duc de

Richelieu, et du jeune et habile parvenu, qui soutint la volonté de ce ministre et agit sur celle du Roi.

A cette époque, l'ardeur de la polémique entraînait les amis de M. de Chateaubriand et lui-même, dans une voie moins généreuse. Un écrit, publié sous le titre de *Note secrète*, semblait, en inquiétant les cabinets étrangers sur la conduite des affaires de France, autoriser, ou même solliciter l'humiliante sauvegarde, qu'avaient laissée les malheurs de 1815. M. de Chateaubriand essaya de justifier cette note secrète. Son prétexte, pour lui-même et pour les autres, était d'imputer aux fautes du Ministère, à ses complaisances pour la Révolution, aux périls fomentés par cette faiblesse, la nécessité d'un secours déplorable, qu'il maudissait tout bas. Mais, l'excuse était mal choisie, pour couvrir une démarche inexcusable. Nul doute, en effet, que l'esprit de transaction, l'adoucissement des lois, les ménagements pour les personnes, qui suivirent l'ordonnance du 5 septembre 1816, n'eussent concouru bien plutôt à diminuer tout prétexte d'intervention étrangère.

Le roi Louis XVIII était lui-même, quoi qu'on en ait dit, gagné d'intention à cette politique nationale. Il la tirait des souvenirs de sa jeunesse, de ses réflexions, de ses lectures. Souvent blessé, dans l'émigration, par les impatiences et les plaintes des siens, se piquant lui-même de modération, comme d'une supériorité d'esprit, trop instruit dans l'histoire, pour ne pas juger la puissance des faits accomplis et des opinions accréditées, goûtant peu même, par instinct de prince, les prétentions nobiliaires et religieuses, Louis XVIII inclinait vers le système de gouvernement, où il fut amené. Sans être ingrat pour les services, et tout en étant capable d'affections très-vives, il comprenait très-bien qu'un roi a

besoin d'être avec le plus grand nombre, et que, pour cela, il doit se concilier bien des indifférents, ou des ennemis. On se souvient de l'air satisfait et réfléchi, dont il contait le trait de Henri IV montrant à quelques seigneurs de sa cour une des plus martiales figures de sa garde, et ajoutant : « Voilà le soldat qui m'a donné un rude coup, à la « journée d'Aumale. » Le jour, où Louis XVIII citait cette anecdote, le *Moniteur* avait publié la nomination à la Pairie d'un maréchal de l'Empire, naguère exilé, et que les catégories proposées dans la Chambre de 1815 auraient frappé de mort, si cet amendement avait prévalu.

La chance tourna pour le bien de tous, pour le salut des uns, et l'honneur des autres. Enrayé par une sage politique, le parti royaliste n'alla pas jusqu'au bout de sa victoire. Deux mouvements, moins opposés qu'il ne paraissaient l'être, agirent à la fois dans notre patrie, du commencement de 1817 jusqu'à la fin de 1819 : ce fut, dans le Pouvoir, une influence active du Roi par la modération, par l'amnistie graduelle, par la confiance aux lois et aux hommes, par la revendication empressée de l'indépendance nationale conduisant à la liberté intérieure : puis, devant ce travail de la Couronne, ce fut une invocation formelle et un emploi très-énergique de la liberté, par ceux mêmes qui d'abord avaient paru la répudier, ou la craindre, un parti monarchique réclamant les conséquences de la Charte, un parti de la Cour, s'élevant contre les abus, un parti aristocratique faisant mine d'être populaire, et demandant le suffrage universel, à deux degrés, il est vrai, mais à grand renfort de maximes libérales, sur les droits de la nation.

Entre ces vents contraires, qui tour à tour enflaient ou déchiraient la voile, le navire avançait cependant; et, il

faut l'avouer, à quatre années de la calamité des Cent Jours, la France offrait un mémorable spectacle, alors que, délivrée d'ennemis, forte d'anciens généraux et d'une nouvelle armée, puissante d'un crédit qui reposait sur les lois, paisible, au milieu des partis émus et bruyants, elle établissait les règles et la pratique d'une Monarchie légale, et tentait le plein exercice de la liberté politique, dans les Assemblées législatives et dans le pays.

Donnons volontiers à M. de Chateaubriand une part de cette œuvre achevée, pendant sa disgrâce. Que dans sa véhémente controverse, dans ses habiles invocations du passé, par ses panégyriques éloquents, et quelquefois sa science exacte des libertés anglaises, enfin que, par une élévation d'esprit qui domine la passion même, au profit des principes, il ait concouru à rendre possible ce que son parti ne voulait pas, on doit l'avouer. Que par son influence d'opinion et de talent sur l'ancien royalisme, il lui ait fait supporter, invoquer même les formes de liberté[1], dont ce parti se défiait le plus, et qu'il l'ait ainsi contraint à les garder, quand il serait le maître, c'est là ce qu'il faut accorder au génie polémique de M. de Chateaubriand. C'est le grain de métal précieux, aujourd'hui perdu, qu'on retrouverait abondamment sous les cendres du *Conservateur*.

Quels qu'aient été parfois les mobiles d'ambition et de

[1] Ce résultat est marqué dans la législation du temps, même la plus sévère. Ainsi la loi du 15 mars 1822, qui restreint les grandes libertés de publication établies par la loi du 17 mai 1819, tout en aggravant les définitions et les pénalités, spécialement pour toute excitation par la presse à la haine et au mépris du gouvernement du roi, a soin d'ajouter : « La présente disposition ne peut porter atteinte au droit de discussion et de censure des actes des ministres; » et c'est précisément ce droit, gardien de la sûreté privée et des véritables intérêts d'État, qu'on a depuis entièrement supprimé.

colère qui poussaient le grand écrivain, l'utilité du rôle n'était pas douteuse. Comment la liberté anglaise s'est-elle formée, a-t-elle grandi, parmi tant d'épreuves, en dépit d'anciennes violences, de séductions et d'apostasies parfois égales aux nôtres? c'est surtout, parce qu'elle a été tour à tour le refuge et l'arme de tous les partis, même de ceux qu'on accusait d'en nier le bienfait et d'en vouloir la ruine; c'est surtout, parce qu'il n'est pas de tory mécontent, de partisan *de la haute Église*, ou même de jacobite rebelle, qui n'ait, à son jour et à son heure, réclamé le principe et invoqué les garanties de cette liberté précieuse.

Le versatile et fougueux Bolingbroke, ce grand orateur incrédule, qui servit, un moment, la cause du *Prétendant* Stuart et catholique, n'a pas moins que les plus opiniâtres des *whigs*, enraciné chez les Anglais, par ses écrits, l'intelligence et la passion de leurs droits politiques. Bolingbroke, dans son idée du *Roi patriote*, dans son beau livre sur les *Partis*, est demeuré le publiciste de cette Constitution, dont il fut accusé d'être l'ennemi. M. de Chateaubriand, avec plus de constance et de dignité, remplit le même rôle. Peut-être seulement, à lui, comme aux politiques français, en général, il manque trop l'usage, auprès du principe, l'*exequatur* du droit, la procédure de la liberté, à côté des maximes qui la proclament. Par là, tant de nobles déclarations et même de sages *dispositifs* touchant les garanties individuelles, la publicité des opinions, le libre examen des affaires publiques, la nécessité du jury, couraient la chance d'aboutir un jour aux condamnations sans jugement et au silence imposé, même sans le secours du censeur.

Les deux ou trois années militantes de M. de Chateau-

briand, à la tête du *Conservateur*, n'en restent pas moins un des mémorables exemples de la polémique moderne, un exemple supérieur en éclat aux lettres célèbres du pseudonyme *Junius*, et parfois égalant la vive légèreté de Voltaire, ou les saillies capricieuses de Beaumarchais.

Ce qui vaut mieux, enfin, c'est qu'à travers les injustices fréquentes de l'attaque, les torts de la passion, certains principes généreux semblent innés chez l'auteur, et qu'un sentiment indestructible de liberté et d'honneur le domine toujours. Cela même gagnait autour de lui, et devait ennoblir les passions, qu'il servit trop souvent. On conçoit donc la grande influence, que prit cette parole en France et en Europe, comment elle disciplina tout un parti, le releva dans l'opinion même des partis contraires, et pouvait contribuer à résoudre ce problème toujours si difficile d'une *Restauration* dynastique.

Les fautes de chaque opinion et de chaque parti, ce contingent inévitable de tout régime de liberté, prêtaient singulièrement à l'action puissante du grand écrivain royaliste. La modération de la Couronne ne rendait pas toujours les amis de la démocratie plus patients et plus justes. De bonnes lois étaient faites, des garanties sérieuses étaient fondées; on s'armait vite de ces lois; on abusait de ces garanties; et l'idée généreuse de faire succéder au despotisme guerrier et civil de Napoléon, brisé dans ses mains, une Monarchie légale et libre, établie tout ensemble sur le droit antique et le contrôle actuel, cette idée donnée pour issue à nos Révolutions, trouvait de grands obstacles, dans ceux mêmes qu'elle devait le plus satisfaire.

Ce qui était accordé à l'esprit de liberté n'avait pas dé-

truit l'esprit de conspiration. D'obcures et fréquentes manœuvres le ramenaient sur la scène et entretenaient l'inquiétude des uns, les plaintes et les calomnies des autres. La loi de 1819 sur la presse, cette sincère adoption du libre examen dans les affaires publiques, était exploitée par les passions encore toutes vives des partisans d'un Pouvoir déchu. La loi d'élection, avec sa clause de renouvellement par cinquième, produisait, sous le vent de l'opinion plus indépendante, quelques noms offensants pour la Royauté rétablie : et enfin, tout ce bruit, que fait une liberté nouvelle, l'alliance contradictoire des idées de 1789 et des regrets intéressés de l'Empire, la violence habituelle de quelques journaux, la hardiesse de quelques discours aigrissaient les amis du trône, intimidaient les gens paisibles et semblaient appeler un retour prochain de compression, ou un surcroît de licence.

A ces difficultés, que tant de passions épiaient avec ardeur, venait s'ajouter un incident personnel : le duc de Richelieu, cet émigré adversaire des courtisans, ce plénipotentiaire français si estimé des étrangers, mais qui voulait, avant tout, leur départ du territoire et la disparition de leur influence, touchait au terme de sa difficile mission. Il s'agissait pour lui, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, de hâter l'échéance des traités de 1815, d'assurer, pour la fin de 1818, la remise des places frontières occupées. Cette négociation était suivie par la ferme loyauté du duc de Richelieu, à l'instant même où M. de Lafayette était nommé député de Paris, où M. Benjamin Constant semblait tout près de l'être. Pour la diplomatie étrangère d'alors, ces noms paraissaient une Révolution imminente. Les plaintes et les prédictions de la presse monarchique en disaient encore plus. Cependant la tactique du plus habile des députés du

côté droit se refusait au renouvellement quinquennal, et aimait mieux entretenir cette crise partielle d'élections presque continues.

Le duc de Richelieu brava tout, pour l'honneur de la France. La conviction de cet homme de bien vainquit les obstacles de la bonne et de la mauvaise foi. « Je crois, écri-« vait-il à M. Decazes, que nous aurons moins de peine à « sauver le Roi de ses ennemis que de ses amis. » En effet, il arrivait au Congrès des notes monarchiques, pour détourner les Souverains d'accéder aux instances du loyal Ministre. Enfin, il toucha le terme. L'acte de libération fut signé; et le duc de Richelieu en était heureux de la joie la plus vive, tout convaincu qu'il semblait de sa chute prochaine et du prompt oubli de son noble dévouement. Cet homme, en effet, d'un esprit si droit, si éclairé, sans vanité, sans amour du Pouvoir, laborieux cependant, et très-attentif aux affaires, savait bien qu'il allait être, en France, accusé d'imprudence et presque de trahison par l'exagération royaliste, méconnu dans son patriotisme par les libéraux, moins compté par la Couronne, comme désormais moins utile; et, il n'en avait mis que plus de hâte et d'ardeur à finir sa noble tâche, et à dégager complétement la France, pour d'autres que pour lui.

Son dernier sacrifice fut de ne pas devancer encore cette retraite prévue. Il eût voulu, donner sa démission, au milieu de son succès même, et la dater d'Aix-la-Chapelle. Les objections et les prières réitérées de M. Decazes surmontèrent ce premier mouvement. « J'irai tant « que je pourrai, lui répondait-il, mais sans espoir de suc-« cès; car, je sens que je n'entends rien à démêler toutes « ces intrigues de partis; et, si je reste, ce sera un double « sacrifice que je ferai, celui de tout ce qui peut attacher un

« homme à l'existence, puis celui de ma pauvre petite répu-
« tation, qui n'en a pas pour six mois, je vous en réponds[1]. »

Le duc de Richelieu voyait juste. Revenu d'Aix-la-Chapelle, dans cette France déjà relevée de l'invasion, pacifiée, riche d'un crédit nouveau, forte d'une liberté croissante, il trouva les embarras que la liberté fait naître accrus de toutes les défiances mutuelles, qu'entretient une Restauration. Lui-même qui, dans Aix-la-Chapelle, avait paru si tranquille sur la France, et rejetait de haut les inquiétudes affectées ou senties par nos voisins, il était alarmé de l'esprit démocratique des électeurs à cent écus, et voulait une autre loi, sans renouvellement annuel, et d'une tendance plus modérée. Là commença le revers, après un si juste succès. La loi des élections, sans doute, devait être modifiée Le mieux eût été de l'agrandir modérément et à des titres divers, de façon à diminuer la prédominance d'une bourgeoisie qui jouait presque, en France, un rôle aristocratique, avec trop peu de lumières et de fermeté.

Mais comment opérer cette réforme? à quel point l'étendre? où la borner? fallait-il y joindre tout un changement de politique et se rapprocher du côté droit de 1815, quand il était en minorité dans la Chambre, et que la libération du territoire venait de s'accomplir, contre ses prédictions et son avis? Voilà les contradictions et les doutes, dont fut tourmenté le duc de Richelieu, et qu'il ne put résoudre.

Choqué de la tactique intéressée de quelques royalistes, alarmé de l'ascendant des opinions libérales, jugeant inévitable le progrès de ces influences de tribune, qu'il n'avait

[1] Lettre communiquée, du 20 novembre 1818.

pas en lui, il résolut tout à coup de sortir des embarras, qu'il ne pouvait vaincre, et de quitter le cabinet avec M. Lainé, que fatiguait le ministère de l'intérieur, et qui refusait celui de la justice. Cette résolution, prise vite et combattue par le reste du Conseil et par le Roi, fut invariable. « Il est « des positions forcées, écrivait alors le duc de Richelieu à « M. Decazes. Le monde nous divise, malgré nous ; et il « vaut mieux céder à la force des circonstances. C'est ce qui « m'a fait prendre mon parti ; je crois avoir payé ma dette « au Roi et au pays. Trois ans et trois mois d'une vie aussi « odieuse, aussi insupportable, sont un tribut qui doit « m'exempter de tout reproche. »

Cette retraite d'un si noble caractère, d'un représentant si pur de la cause royale, d'un homme d'ancien nom, qui venait de rendre un service si patriotique, fut un affaiblissement pour la politique de modération. M. Decazes parut prévaloir, et fut moins puissant : ne voulant pas, avec raison, succéder à la Présidence de M. le duc de Richelieu, il y fit arriver le général Dessolles, qui ne la garda point. L'acceptant lui-même, bientôt après, il attira sur lui seul une polémique, où ne se mêlait plus aucun reste d'égards ou de justice. Le nom, l'origine de M. de Richelieu avaient imposé, quelque peu, même à la passion royaliste ; sa chute, la victoire non pas seulement d'une opinion modérée, mais d'une influence toute plébéienne, accrurent sans mesure la défiance et la colère. M. de Chateaubriand s'y livra tout entier. Le duc de Richelieu, cependant, trop peu regretté de Louis XVIII, donnait, en s'éloignant, un exemple de ce désintéressement, qui va si bien aux hommes publics d'un État libre. Par un mouvement de reconnaissance, que personne ne combattit, les Chambres lui avaient voté une dotation annuelle de cinquante mille

francs. Il remercia de la justice rendue à ses efforts; il fit don de l'argent à la ville de Bordeaux. Il n'avait cependant aucune fortune; mais, il n'en voulait pas : et il ne consentit à recevoir que le traitement d'une charge de cour, qui servît à sa dépense nécessaire et à ses fréquents voyages. On ne peut trop redire ces faits oubliés, dans un temps où, pour rétablir le principe d'autorité, on a réuni les gros traitemens sur la même personne, et où le profit des spéculations financières se cumule avec l'éclat des dignités. Le désintéressement du duc de Richelieu, sans effort et à peine remarqué de lui-même, le rendait puissant contre les empressements de cour et les servilités banales. Il honorait le Pouvoir : il eût mérité de fonder, parmi nous, l'alliance longtemps heureuse, en Angleterre, de grands noms voués au service de l'État, et d'hommes nouveaux produits par le débat public et le talent de la parole. Il était lui-même très-instruit des affaires de l'Europe, diplomate habile par la loyauté, précis, facile, persuasif dans ses lettres, supérieur à tous les petits sentiments, comme à cet intérêt pécuniaire, qu'il méprisait souverainement; homme de bien et de lumières, suffisant pour faire un habile et heureux ministre, s'il avait eu plus de patience à supporter les petitesses des cours et les injustices des partis.

CHAPITRE XII

CRISE PROLONGÉE, APRÈS LA RETRAITE DU DUC DE RICHELIEU. — MÉMORABLE SESSION DE 1819. — DIFFICULTÉS NOUVELLES. — LUTTE IMMINENTE SUR LA QUESTION ÉLECTORALE. — ASSASSINAT DU DUC DE BERRY. — CALOMNIEUSE VIOLENCE DE LA POLÉMIQUE. TORT GRAVE DE M. DE CHATEAUBRIAND. — CHANGEMENT PARTIEL DU CABINET. — POLITIQUE NOUVELLE. — MODIFICATIONS DANS LES LOIS DES ÉLECTIONS ET DE LA PRESSE. — PERSISTANCE DE M. DE CHATEAUBRIAND. DANS SA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE. — IL SE RAPPROCHE DU MINISTÈRE : IL SE REND, COMME AMBASSADEUR, A BERLIN.

Après l'éloignement de M. le duc de Richelieu, un cabinet formé du plus grand nombre de ses anciens collègues, sous une présidence ostensible, celle du général Dessolles, dura deux mois à peine, devant de vives attaques parties surtout de ce camp royaliste, où dominait M. de Chateaubriand. Bientôt divisé, ce cabinet se reconstitua sous un de ses membres, M. Decazes, qui réunit la Présidence au ministère de l'intérieur. Cet incident avait été prévu et souhaité par le Roi. Voyant son Ministère partagé, il s'était décidé, d'après sa préférence et l'idée qu'il se faisait de sa prérogative, dans l'intérieur de son Gouvernement, du moins : « En ma présence, écrivait-il à M. Decazes, il n'y « a point de majorité ; c'est ma volonté qui doit tout faire. « Des ministres responsables disent au Roi : Voilà notre « opinion. Le Roi répond : Voilà ma volonté. Si les mi-

« nistres, après y avoir réfléchi, croient ne pas trop ris-
« quer, en la suivant, il la suivent. Sinon, ils déclarent
« qu'ils ne le peuvent. Alors le Roi cède, s'il croit ne
« pouvoir se passer de ses ministres. Dans le cas contraire,
« il en prend d'autres. »

Choisi d'après cette théorie fort sensée, le nouveau Président du Conseil avait la double tache de résister à l'ardeur du parti monarchique et de contenir, en le satisfaisant, le parti libéral. Cette difficile manœuvre marqua la mémorable session de 1819, où fut discutée, avec tant d'éclat, la loi sur la liberté de la presse, un an après la loi sur le recrutement. Par ces lois si différentes, la France semblait sérieusement fonder son régime constitutionnel, comme elle avait repris son rang de grande nation militaire. Deux hommes diversement remarquables attachèrent leurs efforts, l'autorité de leur talent ou de leur gloire à ces lois nouvelles vivement débattues. C'étaient M. de Serre et le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, un des grands généraux de l'Empire, improbateur des Cent-Jours, et ami de la liberté civile, autant que de la discipline. La loi de la presse, plus avancée peut-être que ne l'était l'esprit de la nation, loi sincère, généreuse, établissant le droit d'examen, sans chicane, sans fraude, sous la sanction du jury, était un acte mémorable, dont il faudra toujours se rapprocher, quand on voudra garantie pour les citoyens, et vrai contrôle des affaires publiques. La loi sur le recrutement, efficace et prudente, avec son contingent annuel de quarante mille hommes, s'était tenue loin de cette exagération dispendieuse, dont Montesquieu disait : « L'Europe se « perdra par les gens de guerre. » Elle donnait à la fois à la France une force active de premier ordre, un grand ressort d'émulation et une puissante réserve.

De tels actes furent le terme de la politique libérale, sous Louis XVIII. Les passions et les tactiques de parti réagirent contre ces bienfaits publics. L'élection annuelle d'une partie de la Chambre seconda l'esprit d'intrigue. Bientôt il parut impossible de ne pas changer la loi, et difficile de tenter cette épreuve.

Le Ministère fut encore divisé sur ce point; et, cette fois, un des membres sortants, le maréchal Saint-Cyr, emportait avec lui une grande force d'estime publique et d'ascendant. Le ministre principal, M. Decazes, déjà plus faible d'avoir survécu à plusieurs combinaisons qu'il avait tour à tour formées et dissoutes, était préoccupé d'une inquiétude, qui ne portait pas sur lui-même. Après avoir résisté aux premiers contre-coups de la loi électorale, et aux demandes de changement, qui suscitaient d'autant plus le zèle des défenseurs de cette loi, il s'était résolu lui-même à la modifier. Mais, il sentait à la fois les difficultés de la tentative et les conséquences du succès. Il voulait garder un tempérament presque impossible à maintenir, sous les feux croisés des partis.

Pendant que ces difficultés succédaient à la session parlementaire de 1819, et que M. de Serre, retenu par sa santé dans le Midi, était absent du Conseil, dont il décorait encore la liste, M. de Chateaubriand, comme chef de la politique ardente, qui se nommait conservatrice, redoublait de passion et d'habileté. Ses coups tombaient plus pressés, comme à l'approche du succès. Il poursuivait sans relâche ce qu'il appelait l'épouvantable loi des élections, et ce qui n'était au fond qu'une loi mal calculée, dans laquelle un seul élément, celui qui n'est ni le plus éclairé, ni le plus indépendant, avait une part trop prédominante.

C'était à cet inconvénient que voulaient remédier le Ministère nouvellement reconstitué et, en particulier, le ministre, qui ne pouvait, qu'à ce prix, garder la confiance du Roi, et se croyait obligé d'honneur à vaincre des obstacles, qu'il n'avait pas assez prévus. Dans une pareille tâche, il voulait à la fois ménager ceux qu'il allait heurter de front, et regagner, en partie du moins, ceux qu'il avait longtemps combattus.

Dans le travail de ce rude problème, il cherchait à réunir des conditions nouvelles qui rassurassent ceux-ci, sans être trop défavorables pour les premiers. Il espérait, en augmentant le nombre des députés, en rendant le renouvellement de la Chambre, intégral et en divisant l'élection par arrondissements, amortir le mouvement de l'opposition, sans blesser l'esprit constitutionnel et même avec un progrès dans le jeu régulier des Institutions. Le cabinet, auquel manquait toujours le Garde des Sceaux, M. de Serre, malade dans le Midi, adhérait à cette pensée, avec des talents unis et divers. Ainsi, commençait laborieusement la session de 1820, à travers les pronostics menaçants des partis, les défiances mutuelles de quelques chefs et l'attente inquiète de la foule.

C'est au milieu de cette préoccupation presque générale que, dans la soirée du 13 février, à la sortie de l'Opéra, le duc de Berry fut blessé mortellement. Le Prince, avant la fin de la représentation, venait, avec quelques-uns de ses officiers, de reconduire à sa voiture la duchesse fatiguée du spectacle; et il se détournait, pour rentrer dans la salle lorsqu'un homme, longeant brusquement la galerie extérieure, le frappe, au passage, d'un coup violent et s'enfuit. Soutenu par quelques-uns des siens, le duc de Berry porte la main à l'endroit de la plaie, retire lui-

même un grossier poignard enfoncé profondément, et voit son sang jaillir, à grands flots, sur la Princesse, qui s'est aussitôt rejetée de la voiture vers lui. Déposé d'abord sur un banc, près la porte intérieure du théâtre, aujourd'hui démoli, pendant qu'on poursuit l'assassin et qu'on cherche du secours, il est porté par les bras de quelques serviteurs, suivi de sa femme couverte de sang, dans le petit salon de sa loge, où sont essayés les premiers soins.

Le bruit du crime remplit, en un moment, la salle et disperse cette foule effarée, qui va répandre la sinistre nouvelle dans les lieux publics encore ouverts et dans les réunions du monde si fréquentes, à ce moment de l'année.

Un autre amas nombreux de serviteurs, d'officiers, du Prince, de grands fonctionnaires, se pressait de toutes parts, vers l'espèce d'ambulance, où le royal blessé était gisant et mourant. Ce n'est plus le petit salon de sa loge, mais l'appartement du *Régisseur :* il y est étendu sur un lit dressé à la hâte dans la plus grande pièce, tandis que des princes, des ministres, des généraux encombrent cette chambre funèbre. Déjà une saignée a été faite, et plusieurs remèdes tentés, lorsque, à une heure du matin, le célèbre Dupuytren apporte, par sa présence, un dernier espoir. Il élargit la plaie, pour prévenir l'étouffement interne ; et il rend au blessé la respiration et la voix, dont le malheureux Prince se servait, pour demander la grâce de l'homme, la grâce de la vie, pour l'homme qui m'a frappé, disait-il.

Jamais, par le lieu, par les témoins, par l'horreur du spectacle, par l'angoisse d'inquiétude et d'affliction, scène plus tragique ne remplit de longues heures de nuit. A côté de la Princesse en pleurs, penchée sans cesse sur le lit sanglant, étaient le père et le frère de la victime, le

comte d'Artois, le duc d'Angoulême, la duchesse d'Angoulême accoutumée, dès l'enfance, à de si grandes douleurs, et, quelques pas plus loin, le duc de Bourbon seul, puis, le duc et la duchesse d'Orléans, toutes les pensées unies ou contraires, toutes les passions rivales, tous les embarras intérieurs de cette famille tant frappée par les coups du dehors, et ramenée de si loin sur le trône. Derrière ce premier cercle, autour du mourant, s'approchait un autre rang de spectateurs silencieux et troublés, et, dans le nombre, immobile sur sa jambe de bois, pendant toute cette nuit, le Ministre de la guerre, le brave Latour-Maubourg, cet invalide des batailles de Leipsick, noblement mêlé à des braves de la Vendée.

Durant l'agonie, dans une des pièces voisines le moins envahie par la foule, l'assassin, amené devant un Magistrat du Parquet, était interrogé sur son crime, dont il parlait avec un calme atroce. Par une première question à voix basse, le Ministre de l'intérieur s'était pressé de demander au coupable même si son arme était empoisonnée; et, le croira-t-on, à moins d'avoir vu en action les haines politiques? Ce mouvement rapide, dont les spectateurs n'avaient pas saisi le motif, ce peu de mots, dits à l'oreille et provoquant un *non* fortement prononcé, furent signalés par quelques-uns comme la marque d'une intelligence secrète, d'un concert entre le ministre et l'assassin. Cette folie couva jusqu'au lendemain, dans quelques âmes, puis éclata dans des libelles : et on sait que, pour la dissiper entièrement, il fallut la loyale véracité d'un adversaire politique, la parole du duc de Fitz-James, déclarant qu'il avait lui-même suggéré la question faite à l'assassin.

L'affliction de M. Decazes était d'ailleurs si profonde et si vraie, qu'elle avait paru toucher le cœur même du

Prince le plus aliéné de lui, par des dissidences et des ressentiments plus ou moins fondés. Le comte d'Artois, durant les courtes espérances, les crises et le deuil de cette nuit, adressa plusieurs fois au Ministre de l'intérieur des paroles de bienveillance et de douleur commune.

La dernière heure cependant approchait, au milieu d'efforts impuissants, la blessure ayant pénétré jusqu'au milieu du cœur. Le Prince mourait en homme de courage, en pénitent, et, il faut le dire, en chrétien vertueux. Il avait accueilli et béni, au pied de son lit de mort, deux jeunes filles nées en Angleterre d'une de ces liaisons de plaisir, qui avaient occupé son exil. Il demandait avec instance les sacrements de l'Église; et, comme on ne pouvait essayer pour lui la Communion, à travers les flots de sang qu'il vomissait, par fréquents accès, il s'était résigné à ne recevoir que l'extrême-onction, après l'absolution des mourants.

A cinq heures du matin, le Roi, dont la sollicitude avait été, depuis minuit, entretenue par des messages successifs, qui n'étaient pas d'abord sans espérance, arriva péniblement près du lit funèbre. Un moment ranimé par cette présence, qu'il avait demandée, le duc de Berry pressa de ses lèvres la main du Roi qui, saisissant aussi une des mains du mourant, lui rendit le même signe de tendresse, pendant qu'il murmurait encore ces mots : « Grâce pour la vie de l'homme, » mêlés, tant de fois, aux gémissements et aux cris à demi étouffés de son agonie.

Le Roi, pour calmer cette agitation si touchante, fut obligé de dire : « Bien, mon fils; nous nous occuperons « de cela; mais, songeons d'abord à vous. » Et, les yeux attachés sur M. Dupuytren, il lui adressa quelques mots

latins, auxquels il fut répondu par un signe de découragement absolu. La mort en effet, dont rien ne pouvait plus retarder l'atteinte, commençait à glacer les membres roidis du Prince, au milieu de ses élans de prières et d'adieux aux siens, et, tandis que, pressant un crucifix sur sa poitrine haletante d'angoisses, il se soumettait avec une ardeur de foi qui, à ce moment, élevait son âme au niveau des plus saintes. Vers six heures du matin, il expira; et alors, entre les sanglots déchirants de sa famille, le Roi, profondément ému, mais calme dans sa douleur, s'inclina sur le corps inanimé, lui ferma les paupières, le baisa au front, et quitta lentement la chambre mortuaire, s'en retournant à ce palais de passage et de malheur, d'où Louis XVI était sorti, pour aller au Temple, dans la captivité, attendre l'échafaud. Puis, quelques prêtres à genoux et un chirurgien du palais étant laissés près du corps, tout le cortége de cette nuit de douleur se dispersa, aux premières lueurs du jour : avec combien de tristes pensées, de conjectures et de regrets, que les passions, les intérêts aux prises allaient empoisonner de leurs fureurs !

Il n'y avait pas seulement l'horreur d'un grand crime commis, l'effroi d'autres crimes peut-être imminents et partout un trouble d'indignation et de douleur publiques ; il y avait aussi, selon la loi trop commune de l'humanité, les calculs de l'ambition, le sang-froid de l'égoïsme, empressés à se saisir d'un malheur inattendu, comme d'une arme nouvelle, comme d'un hasard soudain de vengeance, et de succès. Je ne puis oublier cette lugubre matinée du 14 février 1820, le bruit sinistre qui m'en vint, avec le réveil, mon triste empressement à voir le Ministre, dont j'étais, dans un poste assez considérable, un des moindres

auxiliaires. Huit heures du matin venaient de sonner aux Tuileries, lorsque, sur le quai Voltaire, j'entrai à l'hôtel du ministère, et, qu'à travers le morne silence de quelques hommes de service, je fus introduit dans un cabinet retiré, où M. Decazes, après une nuit d'insomnie active et d'angoisse, tâchait de diminuer par un bain son extrême fatigue et sa fièvre. Je fus frappé du bouleversement de ses traits pâles et mouillés de larmes, de l'altération de sa voix entrecoupée.

Déjà, depuis quelques jours, sous l'irritante agitation des affaires, il était pris de la poitrine; mais le mal, aujourd'hui, semblait fort aggravé. « Eh bien, me dit-il « à la première vue, que dites-vous de cette horreur? « — Que vous allez être attaqué avec furie, et que vous « avez besoin d'une grande force. Vous paraissez bien « souffrant. — Ah! me dit-il, n'importe : j'ai à veiller sur la vie du Roi. Ce crime affreux n'est peut-« être qu'un commencement. Quel coup épouvantable « pour le Roi! Je ne crois pas à une *vente* d'assassins « soldés; mais tout est possible. Il faut parer à tout et « prendre toute la responsabilité de la défense, dussé-je « mourir à la peine. J'attends ici M. Pasquier, qui sera « de cet avis, j'en suis sûr. En présentant sans retard la « nouvelle loi d'élection, telle que nous l'avons conçue, « j'ai besoin d'armes de défense pour le Roi, pour la so-« ciété; et j'y mettrai ma tête, s'il le faut. »

Ces paroles, adressées au jeune homme qui travaillait à l'exposé *des motifs* de l'interminable loi électorale, n'étaient ni une consultation, ni une confidence. Le Ministre, dévoré d'inquiétudes, harassé, malade, mais ferme dans ce qu'il jugeait son devoir d'honneur, s'en rendait compte à lui-même, devant un témoin dont, avec raison, il tenait

la foi pour assurée. L'accent même de ses paroles, l'effort qu'elles lui coûtaient, ses fréquentes interruptions exprimaient, plus que les paroles mêmes, toute sa souffrance de corps et d'esprit.

A ce moment, un chef du service de sûreté, un général ami du Ministre arrivent près de lui, et donnent quelques détails sur l'état tranquille de Paris dans la nuit, et l'aspect lugubre du matin. Un magistrat pénètre aussi près du ministre et rapporte diverses réponses de l'assassin. D'autres faits ont été recueillis sur l'excitation violente des esprits, sur des menaces proférées dans la Garde royale, et sur les précautions que devait prendre M. Decazes pour lui-même. « Bien, bien, dit-il avec fierté : « qu'on veille autour du Roi ! qu'on serre la haie sur son « passage, et qu'on me tue après, si cela paraît plus mo- « narchique ! »

Nous nous retirons, quelques moments, dans le salon voisin, pendant que M. Decazes s'habille à la hâte. Deux personnes survenues retournent à la Préfecture et à l'état-major, et, quelques moments après, arrive le Ministre des affaires étrangères, M. le baron Pasquier, dont les premiers mots furent, Je m'en souviens : « Siméon pense « comme moi sur la nécessité de porter aux Chambres « deux projets de loi, pour suspendre provisoirement la « liberté individuelle et la liberté des journaux. Cela est « dû à la sûreté du Roi. Autrement, ce que peut tenter la « passion révolutionnaire est incalculable. Quel malheur « que de Serre soit absent et malade encore ! Mais, il sera « revenu pour le débat de la loi électorale, qui est la ques- « tion d'avenir; et, d'ici là, nous ferons face. » Puis, avec cette netteté précise qui, dans la politique, comme à la guerre, est le privilége de certains esprits, devant la crise

même du danger et sous l'impression des plus vives douleurs, il indique rapidement les chances et les moyens de succès du conseil qu'il donne.

Bientôt d'autres hommes considérables arrivent; et leurs opinions s'accordent, tous insistant sur des mesures rigoureuses à proposer aux Chambres, pour les satisfaire, ou les prévenir. Chacune d'elles, en effet, va tenir séance aujourd'hui même; et l'ordre du jour sera l'effroyable assassinat du Prince et le péril de la monarchie. L'initiative que n'aurait osé prendre le Gouvernement, d'autres vont la saisir; et l'inaction des ministres serait leur plus grande faute.

Attentif à cette opinion qu'il partage, M. Decazes n'en persiste pas moins dans la pensée de ne pas séparer les lois *d'exception* temporaires de la présentation d'un projet de loi électorale. Tandis qu'on réunit les éléments déjà fixés de ce dernier travail, il se rend, avec un douloureux courage, aux Tuileries, où doit se tenir dans la journée un conseil de cabinet, dont la résolution est d'avance assurée.

Mais, avant même ce conseil, un symptôme bizarre de la violence aveugle, ou calculée des partis se produisait à la Chambre des députés. L'assemblée était nombreuse et immobile. A peine la lecture insignifiante du procès-verbal de la veille était-elle achevée, qu'un membre de la droite, magistrat de la cour suprême, et, disait-on, homme pieux et grave, s'élance à la tribune et, prenant la parole, déclare qu'aucune loi n'ayant encore fixé le mode d'accusation des ministres, toute question de cet ordre doit être portée devant la Chambre des députés, en séance publique, à la face du pays. « En conséquence, dit-il, j'ai l'honneur de « proposer à la Chambre de porter une accusation contre

« M. Decazes, ministre de l'intérieur, comme complice « de l'assassinat de monseigneur le duc de Berry; et je « demande à développer ma proposition. »

Cette folle impudence de la haine n'excita dans la Chambre qu'un long murmure et ne trouva personne immédiatement, pour la soutenir. L'orateur descendit de la tribune, en balbutiant les mots de complicité morale, ce qu'il expliqua, plus tard, dans un long factum qui, dénué de tout bon sens et de toute logique, tendait à établir que l'esprit des lois, auxquelles le ministre avait concouru, et ses ménagements pour les hommes de la Révolution, avaient dû exciter les passions et conduire le bras de l'assassin.

Mais, avant que le dénonciateur eût construit ce bizarre sophisme, sa proposition, dans l'absurdité de la rédaction première, ne pouvait être sérieusement discutée. Et, c'est en ce sens que M. de Villèle, non pas plus scrupuleux, mais plus avisé, prenant à part l'accusateur, à sa descente de la tribune, lui disait : « Qui « donc avez-vous consulté? Votre accusation n'est pas « bien rédigée : il fallait accuser vaguement M. Decazes « d'attentat à la sûreté de l'État et de haute trahison. » Toutefois les chefs de parti, et nous ne voudrions pas y comprendre M. de Chateaubriand, qui connurent d'avance et qui tolérèrent cette incartade calomnieuse de M. Clausel, ne se trompaient pas sur la portée dangereuse des armes déloyales, durant la fièvre politique. Vainement l'attaque, méprisée d'abord et repoussée, au milieu d'un bruit confus, fut-elle, le lendemain, démentie par ces mots, dits en face à l'accusateur : « Vous êtes un calomniateur! » malgré le mensonge notoire de la première formule et la misérable subtilité de la demi-rétractation qui suivit, il y

avait là un de ces actes outrageux, dont l'impunité affaiblit la personne offensée, quoique par eux-mêmes ils ôtent tout crédit à l'offenseur.

Rien, cependant, ne semblait encore changé dans la confiance et l'affection du Roi pour son ministre. Louis XVIII, loin d'être étonné de cette violence, ou disposé à y céder, l'avait lui-même prévue. *Les ultra*, dit-il (car il employait parfois ce sobriquet de parti), *nous préparent une guerre furieuse; ils vont exploiter ma douleur. Ce n'est pas seulement à vous qu'ils en veulent*, disait-il encore à M. Decazes, *mais à moi*; et, sur les paroles de respectueuse soumission du ministre, prêt à tout quitter pour le service du Roi, mais déplorant que sa retraite parût se lier à un événement si funeste : *Non, non ; je ne l'entends pas ainsi*, avait repris le Roi. *J'exige que vous restiez au ministère : ils ne me sépareront pas d'avec vous.*

C'était évidemment la pensée de Louis XVIII. L'exagération du sentiment contraire le fortifiait dans le sien, par fierté de Souverain, autant que par affection personnelle. Attaqué dans l'homme de son choix, il craignait d'être asservi par les défenseurs qui s'offraient à lui. Cette disposition fut marquée dans tout son langage, non pas à un conseil extraordinaire où auraient siégé quelques ministres d'État. Ce conseil n'eut pas lieu et n'examina pas, comme on l'a dit, la mesure à prendre, dans la crise d'alors. Mais le Roi, près duquel furent admis plusieurs membres des deux Chambres, accueillit surtout ceux qu'on pouvait croire amis de son principal ministre. C'étaient, parmi quelques autres, MM. de Lally Tollendal, Fontanes, le duc de Lévis, le comte Garnier. On parla, dans ces courts et tristes entretiens, de complots révolutionnai-

res, de nouveaux attentats possibles, de lois *d'exception* à proposer. M. de Fontanes conseillait, comme beaucoup d'autres alors, le rétablissement provisoire d'une censure sur les journaux, mais avec la garantie, disait-il, d'un comité de députés et de pairs, devant lequel on pourrait en appeler des suppressions prescrites et provisoirement exécutées. M. de Fontanes était revenu des Tuileries profondément ému des douleurs royales, et frappé de la persévérance du Roi à défendre la politiqne qu'il avait suivie et l'homme qui en était le principal soutien : *Je ne le crois pas perdu*, me dit-il le soir; *mais, gare à vous autres : Chateaubriand est un terrible homme; il aurait fallu faire la paix avec lui. Mais, voilà comme sont les ministres, même parlementaires : ils ménagent Bédoch ; et ils blessent un homme de génie implacable.*

Le soir même, le 14 février, la Chambre des députés présentait au Roi une adresse de respectueuse douleur, sans violence politique et dont le langage, unanimement voté, avait été comme inspiré par quelques nobles paroles du général Foy, qui commençait alors sa brillante carrière d'orateur politique. Un hommage semblable exprimait les sentiments de la Pairie, en invoquant avec ardeur ces lois répressives, que l'inquiétude politique croit toujours nécessaires et le Pouvoir toujours utiles.

Le lendemain, le Ministre de l'intérieur apportait à cette tribune, où il avait été la veille si follement calomnié, le projet d'une nouvelle loi électorale, en même temps que les deux lois de suspension de la liberté de la presse et de la liberté des journaux étaient portées, par M. Pasquier, à la Chambre des pairs. Une courte allocution sur le projet présenté remplaça, dans la bouche de M. Decazes, le long exposé de motifs qu'il n'aurait pas eu la

force de prononcer, ni la Chambre des députés la patience d'entendre. Nul incident ne suivit cette communication, nulle attaque ne fut renouvelée. Le combat était ailleurs, au Château, dans quelques salons politiques et dans la presse.

Le jour même, le ministre tant accusé s'était présenté chez le Prince, père du malheureux duc de Berry. Cette marque de respect douloureux n'était pas seulement pour lui un devoir de bienséance. Averti de nouveau que des menaces étaient proférées contre sa vie, et que parmi les Gardes de *Monsieur* on parlait de faire un mauvais parti au Ministre dénoncé par M. Clausel de Coussergue, M. Decazes avait dû courir au-devant de ce danger prétendu, et le faire tomber par sa présence. Il avait traversé, comme à l'ordinaire, les pièces d'attente du pavillon Marsan et trouvé dans le Prince un accueil bienveillant, dont la tristesse même annonçait la sincérité. Mais, dans les luttes de partis, le calcul se mêle bientôt à tout, même à la douleur la plus vraie. On vint réveiller la défiance du Prince, exciter son aversion ; on lui signala son malheur même, comme la seule occasion de briser enfin cette influence odieuse, qu'il avait toujours combattue ; on le pressa par la conscience et par la passion ; et on prévalut, sans beaucoup d'efforts. Au moment même, où les lois nouvelles venaient d'être présentées, le comte d'Artois avec la duchesse d'Angoulême, en grand deuil, entrant chez le Roi, le supplia de lui permettre de quitter aussitôt les Tuileries, si M. Decazes devait encore y venir comme ministre. « Je ne puis, disait-il, rencontrer l'homme accusé, comme il l'a été par M. Clausel de Coussergue. » Et cependant, cette accusation était, aux yeux de tous, un délire de la haine. Mais la douleur profonde de madame d'Angoulême agenouillée, ses prières, et, comme le dit un jour Louis XVIII,

cette majesté du malheur qui était en elle, ébranlèrent le Roi. Après une première réponse impatiente, après un éclat de voix et de colère contre la prétention qu'on avait de forcer sa volonté, il parut s'attendrir et dit à Madame, qui pleurait : « *Vous le voulez, ma fille! eh bien, nous verrons*. Et, dès lors, il avait cédé.

La nouvelle en courut aussitôt par tous les degrés du parti, que l'espérance et l'ambition tenaient en éveil. On sut que le Roi, après cette entrevue de famille, le jour même, recevant son ministre, l'avait chargé d'offres et d'instances à communiquer au duc de Richelieu. Le sacrifice était fait dans le cœur de Louis XVIII : il voulait encore marquer sa bienveillance à l'ami, dont il se séparait, et tenir à distance le plus qu'il pourrait les ennemis de ce ministre. Rien de moins moral, en effet, et de plus offensant pour le Roi que cette tactique si acharnée à profiter du malheur qu'elle affectait de déplorer.

M. de Chateaubriand, avec des personnages politiques réputés sévères et religieux, pressait cet insidieux assaut. Contre un homme honnête et droit, contre un ministre habilement dévoué, dont la modération courageuse avait tant concouru, dès le commencement, à sauver la Restauration de son plus grand péril, de la tentation fatale, qui la perdit, en 1830, il écrivait cette phrase, qu'il a depuis rétractée, en l'effaçant de ses œuvres : « Les pieds lui ont glissé dans le sang; et il est tombé. » Puis, il semblait, à la façon d'un chef de partisans, animer de ses éloges d'obscurs libellistes, qui couraient à la trace de ce sang, comme des chiens dételés sur la proie. Un des prétextes de cette violence, c'était la présentation même de ces lois temporaires demandées par l'opinion royaliste, et dont le Ministre acceptait la charge, sans en avoir le secours. Mais

nul doute que, dans la disposition des esprits, si ces lois n'eussent été proposées au nom de la Couronne, le même parti n'eût accusé de trahison flagrante la réserve constitutionnelle du ministre, et signalé son scrupule comme un crime. Mieux eût valu, cependant, ne pas abandonner le but poursuivi, avec tant d'efforts, et ne pas ébranler le droit du pays, même devant un malheur public et la vague épouvante des suites d'un grand crime. La mobilité des lois en France a été l'obstacle à l'établissement de la liberté régulière. Altérée d'abord par des exceptions à temps, elle a péri sous des exceptions permanentes; et cependant, cet arbitraire transitoire, qui se discute, et dont il faut répondre, sous bref délai, est, par lui-même, bien différent de l'arbitraire durable et sans contrôle imposé par la force et confirmé par le silence. Mais la France semblait alors, aux yeux de toutes les opinions, à l'abri pour jamais de cette compression entière, que l'Empire lui-même, après tant de victoires, n'avait pu maintenir. Par là s'excuse, en partie, ce que la douleur et l'inquiétude publique faisaient admettre à tort, comme une précaution passagère.

Un autre péril, cependant, pouvait menacer la France: c'était la domination du parti, dont elle avait souffert en 1815, et qu'elle accusait d'un zèle amer et bigot. Rien dans les successeurs immédiats de M. Decazes, en partie ses anciens collègues, ne favorisait cet esprit. Mais de nouveaux alliés, ceux que Louis XVIII lui-même nommait les *ultra*, n'avaient pas une autre pensée, ni souvent même un autre langage. Le duc de Richelieu et son Ministère ne pouvaient obtenir leur appui que sous la condition de leur frayer la route, et de leur rendre ce que leur avait ôté l'ordonnance du 5 septembre 1816. A dire vrai même,

cette réparation paraissait bien lente à M. de Chateaubriand. Sans s'inquiéter beaucoup des différences de lieux et de personnes, il était impatient de tirer les conclusions du gouvernement représentatif, comme il les avait décrites d'après l'Angleterre, dans la *Monarchie selon la Charte*. Le Ministre influent une fois tombé et relégué dans une ambassade, il eût voulu que le Pouvoir passât à ses principaux adversaires. Les projets de lois laissés par ce ministre ne le satisfaisaient pas; et lors même que ses amis personnels de la Chambre des députés, les membres du côté droit, eurent voté pour un an la suspension de la liberté individuelle et de la liberté des journaux, il se réserva dans la Chambre des pairs le rôle de protester pour les principes libéraux, tout en accusant la modération du ministère.

Bientôt cependant un nouveau gage, un gage décisif était donné au parti monarchique par le changement profond du système électoral. Cette loi des électeurs à cent écus, si odieuse au côté droit de la Chambre, n'était pas seulement modifiée, comme l'entendait le nouveau projet de M. Decazes par le fractionnement des électeurs en colléges d'arrondissement et quelques autres mesures plus ou moins restrictives. On détruisait le principe de la loi; on le dénaturait par le privilége du double vote, par la formation d'électeurs plus imposés, qui élisaient entre eux d'abord au collége de département, puis concouraient partiellement à l'élection de leur arrondissement. C'était là, sans doute, une grande prérogative rendue à la propriété territoriale et à l'influence nobiliaire. Le vote de cette loi, obtenu surtout par la puissante parole de M. de Serre, avec le concours et au profit du côté droit de la Chambre, déterminait la victoire des *Zelanti* de la royauté,

qui, dans la théorie de M. de Chateaubriand, allaient prendre parmi nous la place des *Tories* d'Angleterre.

Depuis la censure des journaux, rétablie du moins pour l'année, le *Conservateur* avait cessé de paraître. Mais celui qui en avait fait une arme si puissante, s'il consentait à la déposer, n'en était que plus exigeant pour ses amis et pour lui-même. Le ministère du duc de Richelieu achevait donc péniblement la session et semblait, par sa victoire même, affaibli devant ses alliés. La nouvelle loi d'élection ayant d'ailleurs maintenu la forme du renouvellement annuel par cinquième, l'enchère du royalisme restait ouverte, à l'issue de chaque session, et le ministère voyait grandir en force et en nombre le parti, dont il voulait l'appui, mais non la domination. Déjà, comme dans les Assemblées de la Révolution, la *Plaine* adhérait souvent à la *Montagne;* c'est-à-dire les hommes d'une modération un peu timide, les fonctionnaires députés, ceux qui avaient le plus servi l'administration de M. Decazes, puis celle de ses collègues survivants, se tournaient vers les chefs habiles du côté droit.

Parmi ceux qui se laissaient entraîner ainsi, on pouvait compter même des hommes d'une haute conscience et d'un rare talent, M. Lainé, par exemple, le promoteur de la première loi électorale, puis un des réformateurs de cette loi, attaché à la liberté, mais facile à s'effrayer, stoïque dans ses mœurs, mais trop flexible dans ses impressions, le moins courtisan des hommes, mais ne pouvant supporter un regard sévère et triste de la duchesse d'Angoulême, ami vrai du duc de Richelieu, serviteur courageux des Bourbons, ayant plus d'amour-propre que d'ambition, et par là même prêt à se passer facilement du Pouvoir, à condition de paraître le défendre

et le sauver. Par goût, par instinct, M. Lainé inclinait vers M. de Chateaubriand. A l'époque même de l'ordonnance du 5 septembre, il pleurait un tel adversaire; et il avait lu avec admiration la *Monarchie selon la Charte*, tout en souscrivant à la destitution de l'auteur. Plus tard, quand M. de Chateaubriand, ruiné par sa disgrâce, mettait sa maison de campagne en loterie, M. Lainé avait pris *incognito* un billet.

Sorti des affaires devant la fortune croissante de M. Decazes, M. Lainé se rapprocha de M. de Chateaubriand et pressa le duc de Richelieu de chercher un si puissant secours. Les instances redoublèrent, après la première session de 1820 ; et M. de Chateaubriand accepta l'ambassade de Berlin, en même temps que M. de Corbière entrait au conseil, comme président de l'instruction publique, et MM. Lainé et de Villèle comme ministres secrétaires d'État, sans portefeuille. M. de Chateaubriand fut le négociateur très-actif de cette douteuse alliance ; et il en reçut les remercîments du premier Ministre, qui déjà lui avait rendu le traitement de ministre d'État. A dire vrai, ce n'était encore pour l'ambition de M. de Chateaubriand qu'un demi-succès; et il poursuivait un bien autre but. Mais, il n'ignorait pas la disposition peu favorable du Roi, les défiances publiques, et, dans son parti même, la difficulté de faire tolérer à d'autres ambitions le triomphe absolu de la sienne. Enfin, pour être conséquent, il souhaitait n'arriver au Pouvoir qu'afin d'y maintenir les principes libéraux, qu'il avait souvent réclamés; et il rencontrait encore bien des obstacles à cette laborieuse alliance de la Charte et du royalisme zélé. Sous ces impressions diverses, moins fortes peut-être en 1820, qu'il ne les a décrites, vingt ans

plus tard, M. de Chateaubriand se rendait à Berlin, pour y attendre, dans le repos d'une ambassade, le résultat des tactiques de son parti dans la Chambre.

Quoi qu'il en fût, le retour officiel de son nom dans la diplomatie, l'accueil qu'il reçut à Berlin achevaient, en sa faveur, ce qu'avait commencé sa puissante polémique. Évidemment, l'opinion des Cabinets étrangers avait fort changé, depuis 1815. Ils souhaitaient maintenant une influence, dont ils avaient eu peur. Les troubles, que l'esprit d'anarchie avait suscités sur plusieurs points de l'Europe, réhabilitaient, aux yeux des cours du Nord, jusqu'à l'exagération monarchique de 1815; et M. de Chateaubriand n'avait plus à se défendre, à Berlin, que du soupçon d'être trop parlementaire. La politique de la maison de Brandebourg et de ses principaux conseillers ne gardait plus rien, en effet, des promesses constitutionnelles et du patriotique langage de 1813 et de 1814. Elle entrait dans une époque de défiance et de luttes contre des libertés, qu'un jour elle devait reconnaître.

Près de cette Cour ainsi disposée, M. de Chateaubriand trouva, sinon crédit complet, du moins beaucoup d'égards et d'hommages. Il figurait dans les fêtes; il donnait la main à la Grande-Duchesse, épouse du Czar futur de Russie. Mais, rien dans sa correspondance, citée par lui-même, n'atteste une action sérieuse de sa part. Ce que lui dit le Roi, dans des entretiens familiers, rappelle les secrets que, suivant Horace, Mécène confiait au poëte, dans leurs promenades :

Thrax est Gallina Syro par?
Matutina parum cautos jam frigora mordent.

C'est ainsi que le roi Guillaume voulait bien avouer à

M. de Chateaubriand sa passion fidèle pour la musique de Gluck, ses impatiences de la célébrité de Rossini et d'autres détails de médiocre intérêt pour l'actif ambassadeur. Celui-ci, les yeux tournés vers la France et l'oreille attentive à tous les bruits d'esprit révolutionnaire, en Europe, commençait à se sentir inutile dans Berlin. Le retentissement de son nom ne suffisait pas à le distraire de son ennui. Ne pouvant agir, ayant peu de chose à dire à son Ministre sur les affaires de Prusse, il lui parlait de celles de France. Il conseillait à notre politique de seconder l'intervention étrangère à Naples, pour y ménager les intérêts de la liberté, et d'imposer respect aux troubles du Piémont, en jetant quelques troupes françaises en Italie. Ces conseils étaient peu goûtés; et l'ennui de l'ambassadeur s'augmentait chaque jour. Une affection royale et gracieuse semblait cependant animer, alors pour lui, le séjour de Berlin. La princesse Frédérique de Prusse, duchesse de Cumberland, avait pour ses ouvrages une admiration très-vive, dont le langage se confondait avec celui de la plus tendre amitié. Nous en avons pour preuve quelques lettres publiées par M. de Chateaubriand lui-même. Ces lettres ne se rapportent qu'au lendemain du départ de l'ambassadeur; mais, elles se succèdent de si près, et le langage en est si affectueux, qu'il y a, je crois, plus de vanité que de reconnaissance à les avoir publiées.

Voltaire, dans une ode peu lyrique, sur la mort de la margrave de Bayreuth, exprimait tant de douleur, que le Roi de Prusse, Frédéric en fut blessé, pour l'honneur de sa sœur et du trône. On peut s'étonner que M. de Chateaubriand ait exposé la reine de Hanovre au même ordre de soupçons. « Mille ans en arrière, écrit-il, dans

« ses Mémoires ; et la princesse Frédérique, étant fille de « Charlemagne, eût emporté, la nuit, Eginhard sur ses « épaules, afin qu'il ne laissât sur la neige aucune trace de « ses pas. »

Rien, ce semble, n'autorisait ce rapprochement historique. M. de Chateaubriand voyait la princesse, dans les réunions de Cour; il rencontrait sa voiture, dans les allées du parc royal, où le duc de Cumberland, presque aveugle, se promenait à cheval, en heurtant parfois les poteaux des avenues. Admettons encore, d'après les lettres écrites, que M. de Chateaubriand avait eu plus d'un entretien avec la Princesse, qui parlait si bien notre langue. Mais tout cela, quelles que fussent d'ailleurs les neiges des bords de la Sprée, laissait l'ambassadeur bien loin de la destinée d'Éginhard. Lui-même n'y songeait guère alors, dans ses aspirations les plus hautes; car, il semblait surtout pressé de quitter Berlin pour Paris, et l'ambassade pour un Ministère. Aussi, avait-il saisi avec empressement l'occasion du baptême du duc de Bordeaux, pour demander un congé, sans esprit de retour; et, le 18 avril 1821, il partait avec ce congé, pour retrouver MM. de Villèle et Corbière, et les restes épars de cette réunion *Piet*, dont il a tracé quelque part une moqueuse peinture.

Au fond, M. de Chateaubriand avait trop étudié le jeu des ambitions parlementaires et trop éprouvé par lui-même la puissance de la polémique, pour n'être pas impatient d'arriver, à son tour, au Pouvoir. Les ambassades, celle de Berlin du moins, lui semblaient un exil. Il avait secondé de ses efforts l'arrangement qui, rappelant au ministère le duc de Richelieu, entouré d'anciens amis de M. Decazes, l'avait seulement grevé de la présence au Conseil de deux chefs du parti monarchique. Mais cette

combinaison n'était qu'une trêve passagère; et le zèle de parti voulait davantage. Ajoutons, pour excuse, que la suite des événements allait montrer qu'à la passion de l'influence et du Pouvoir, M. de Chateaubriand joignait du moins l'ambition d'en user, pour quelque but honorable à son pays, comme à la cause qu'il servait, et qu'il voulait inséparablement unir aux libertés nationales. Les mécomptes et les torts sont assez fréquents, chez les hommes publics, pour qu'on ne refuse pas du moins toute intention généreuse à leurs efforts et toute noblesse à leurs entreprises, quand de tels mobiles en sont l'explication la plus évidente et la meilleure.

CHAPITRE XIII

INCIDENTS PARLEMENTAIRES.— FORMATION D'UN NOUVEAU CABINET, OU M. DE CHATEAUBRIAND N'EST POINT APPELÉ, MAIS QUI LUI DONNE L'AMBASSADE DE LONDRES. — ASPECT NOUVEAU DE LA POLITIQUE FRANÇAISE. — SITUATION DE M. DE CHATEAUBRIAND A LONDRES. — RAPPORTS ET DIFFÉRENCES ENTRE M. CANNING ET LUI. — GRAVITÉ DE LA QUESTION D'ESPAGNE. CIRCONSPECTION DE M. DE VILLÈLE. — ARDEUR ET FINESSE DE M. DE CHATEAUBRIAND. — SON ENVOI AU CONGRÈS DE VÉRONE. — DIFFICULTÉS ET CHANGEMENTS DE RÔLE. — SON RETOUR A PARIS; SA TENDANCE A L'INTERVENTION MILITAIRE EN ESPAGNE; SON AVÉNEMENT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE VILLÈLE, QUI NE VOULAIT PAS CETTE INTERVENTION.

Les fêtes pour le baptême du duc de Bordeaux ne furent, en effet, qu'une *trêve de Dieu* fort courte accordée au ministère du duc de Richelieu. Les deux membres du côté droit de la Chambre, MM. de Villèle et de Corbière, qu'il avait admis dans le Gouvernement comme une garnison étrangère, pour le soutenir et le surveiller, étaient mécontents et voulaient davantage, pour leurs amis d'abord, et puis pour eux-mêmes. M. de Villèle, homme d'affaires laborieux et sagace, se trouvait mal partagé de n'avoir pas d'affaires, et d'assister au Conseil, sans portefeuille. M. de Corbière, placé, avec le titre de ministre, à la tête de l'Université, qu'il n'aimait pas, s'ennuyait de n'avoir à nommer, ou à destituer, après enquête et débat,

que des professeurs et des administrateurs de colléges. « La guerre, les finances, la justice, la police du « royaume, les affaires étrangères, c'est là le grand point, « disait-on; c'est le Gouvernement même; et c'est ce « qu'on interdit aux royalistes, pour en garder le mono- « pole dans les mains des hommes venus de l'Empire, ou « partisans de l'ordonnance du 5 septembre. »

M. de Chateaubriand, à son arrivée de Berlin, approuvait fort, on peut le croire, cette impatience de ses amis politiques; et il la jugeait parfaitement d'accord avec la logique constitutionnelle, qu'il avait établie dans sa *Monarchie selon la Charte.* Nos principes nous paraissent surtout irrésistibles, quand ils ne font qu'un avec nos passions. On était revenu d'une tendance démocratique réputée dangereuse à des opinions, plus conformes à l'intérêt du Trône; on avait résisté au parti révolutionnaire, et même à l'esprit libéral; on avait fortifié la Monarchie par des lois nouvelles. Il fallait, pour être conséquent, l'entourer d'hommes monarchiques, et gouverner, non pas seulement, d'après leur système, mais par leurs mains. Ainsi raisonnait M. de Chateaubriand, au nom de tous les ministres *Tories* qu'avait eus l'Angleterre, et, sans examiner si bien des différences d'origine et de but ne se rencontraient pas, entre les hommes réunis sous le drapeau blanc de 1815, et si lui-même, avec ses principes de droit constitutionnel et de liberté, n'était pas fort éloigné de bien des hommes prétendus monarchiques. Alors, comme souvent, bien des voix animées d'intentions différentes, répétant les mêmes paroles, semblaient unies et imposaient, par leur concert, comme par leur nombre.

Sous cette impression, MM. de Villèle et de Corbière, après quelques efforts pour dominer dans le Cabinet, où

ils étaient admis, avaient déclaré que, ne pouvant faire le bien, autant que le souhaitaient leurs amis du dehors, ils se retiraient du Ministère. Cette séparation à l'amiable, mais en esprit d'hostilité, d'abord suspendue, pendant quelques semaines, se fit à la fin de la session, dans l'attente du choix de députés, qu'allait amener le renouvellement annuel d'un cinquième de la Chambre. M. de Chateaubriand, que le ministère pressait déjà de retourner à Berlin, répondit par sa démission, et suivit la sortie des deux Ministres, dont il avait, six mois auparavant, facilité l'avénement passager.

Peu de semaines après ces sacrifices calculés, qui retiraient à l'administration du duc de Richelieu l'alliance du côté droit, une nouvelle session s'ouvrit, avec quelques voix de plus en faveur de l'opinion ascendante alors ; et le ministère, attaqué tout ensemble par la petite minorité libérale de la Chambre et par la presque majorité, que formait à lui seul le parti nommé monarchique, tomba devant cette union plus apparente que réelle. Une phrase équivoque, adoptée de concert par des opinions différentes, amena ce dénoûment. Le duc de Richelieu, ayant du grand seigneur, non par l'humeur hautaine, mais la fierté délicate, se retira, quand il vit la majorité, n'importe comment, voter une adresse, où la conduite des affaires étrangères de France était indirectement blâmée. Rentré au ministère à regret et par devoir, sur les instances du Prince, qui lui promettait l'appui de ses amis personnels dans la Chambre, il vit dans leur blâme insidieux encore plus un manque de foi qu'un obstacle, et quitta les affaires, en homme d'honneur blessé.

Avec lui se retiraient les hommes d'affaires et d'expérience, les esprits politiques employés sous l'Empire et

grandis sous la Restauration, M. Pasquier, M. de Serre, M. Lainé, soutiens du premier ministre. La politique résumée par l'ordonnance du 5 septembre, et les lois libérales de 1819, était vaincue; pour un temps du moins; et rien, même dans la volonté froissée du roi Louis XVIII, n'arrêtait plus l'avénement complet d'une opinion gouvernante, ce résultat dont M. de Chateaubriand avait donné la théorie, et qu'il semblait avoir toujours en perspective. On y touchait alors. Il était bien visible, en effet, que la section nombreuse et compacte qui restait de l'ancien côté droit de la Chambre, lorsqu'elle aurait, par ses principaux membres, l'administration du pays, deviendrait bien vite une imposante majorité, par le concours de cette fraction plus docile et plus modérée, qui flotte dans toute Assemblée, jusqu'au moment de s'attacher à l'appui le plus durable.

M. de Chateaubriand, toutefois, n'était pas encore à temps de recueillir par lui-même le fruit de cette doctrine, qu'il avait tant défendue. MM. de Villèle et de Corbière entrant au ministère, l'un chargé des finances, l'autre de l'intérieur, le portefeuille des affaires étrangères, qu'avait habilement tenu M. le baron Pasquier de concert avec le duc de Richelieu, était maintenant disponible, avec ou sans la Présidence du Conseil : il fut donné au vicomte de Montmorency, personnage respecté même de ceux qui partageaient le moins ses opinions actuelles, ancien constituant, jadis passionné pour les réformes jusqu'à l'imprudence, honorable disgracié de l'Empire, ami sincère des persécutés de cette époque, et, maintenant, comme toujours, fidèle à la royauté, mais avec un mélange particulier de vues religieuses et de mystique ferveur. Louis XVIII, sans attrait pour cette disposition d'esprit et de caractère, la

préférait cependant, à l'éclat plus importun de M. de Chateaubriand. On peut le croire d'ailleurs, les affections, comme la fierté du Roi, restaient blessées pour toujours de quelques-unes des attaques de l'ancien *Conservateur*.

Il ne fut donc question alors, pour notre ambassadeur à Berlin, que d'une autre et plus grande ambassade. Les circonstances rendaient cette issue facile. Le promoteur connu de l'ordonnance du 5 septembre, le ministre tant accusé, pendant quatre ans de luttes, M. Decazes, n'ayant plus, entre ses adversaires et lui, le nom du duc de Richelieu, devait naturellement quitter le grand poste diplomatique, où il aurait eu ces mêmes adversaires pour surveillants et pour juges. L'ambassade de Londres, devenue vacante, fut aussitôt donnée à M. de Chateaubriand, qui voyait enfin ses amis politiques installés au Pouvoir, la Monarchie amenée où il l'avait souhaitée, les Cours d'Europe bienveillantes, l'ordre, à tout prendre, affermi, et l'avenir ouvert à ce qu'on pourrait tenter de plus important et de plus hardi. Il partit, non sans regret de ce nouveau retard à son ambition, mais tout plein d'une espérance, que lui suggérait l'état compliqué de l'Europe, et qui devait bientôt se réaliser pour lui.

L'ambassade de Londres n'était pas alors, même pour un esprit moins actif que le nouvel ambassadeur, un poste de repos, ou de simple observation. Un grave problème, qui se liait à d'autres incidents de l'Europe, était là débattu; et, sous des influences très-souvent diverses, la même question allait plusieurs fois susciter les mêmes difficultés, heurter le même obstacle. Cette question était double : elle touchait, d'un côté, à la Sainte-Alliance, à l'ancienne Coalition de l'Europe contre la Révolution et l'Empire, à cette intimité toujours redoutable de plusieurs

États qui, dans leur reconnaissance amicale du nouveau régime de la France, gardaient en face d'elle un lien commun de défiance et d'union ; d'autre part, elle touchait à ces anciens rapports de la France et de l'Espagne, à *ce Pacte* des deux Couronnes, si envié jadis de l'Angleterre, combattu naguère, dans sa forme nouvelle, et que pouvait ramener un Protectorat politique des Bourbons de France, en faveur des Bourbons d'Espagne. A ces points de vue divers, l'état de l'Espagne en 1822, la crainte de sa Révolution, la dissidence formelle de l'Angleterre, ou du moins sa répugnance bien plus grande pour notre intervention que pour les *Cortès*, offraient une sérieuse complication, comme le disait souvent M. de Metternich. Quoiqu'elle ne fît alors que commencer, elle dut tenter M. de Chateaubriand, qui, de Berlin même, avait curieusement épié les moindres souffles de révolution élevés en Europe.

Dans les premiers jours d'avril 1822, il revoyait donc, avec le titre et le brillant cortége d'ambassadeur, cette ville de Londres, où il avait vécu, pauvre et ignoré, trente ans auparavant. Il dut s'y rappeler, avec de nouveaux regrets, l'excellent ami qu'il avait perdu, l'année précédente, pendant les impatiences de son exil à Berlin, et après avoir vainement essayé, en faveur d'un si ancien compagnon de malheur, son propre crédit politique. Dans la formation du ministère Richelieu-Villèle, M. de Chateaubriand, en retour de son désintéressement personnel, avait demandé d'abord la grande maîtrise de l'Université pour M. de Fontanes. Mais, il avait fallu faire place à M. de Corbière, et, comme on disait alors, aux combinaisons de Chambre. M. de Chateaubriand, déçu dans son espérance, avait été dégagé bien vite de sa promesse par ce mot ai-

mable de son ami : « Je vous le répète, je n'ai rien « espéré, ni rien désiré; ainsi je n'éprouve aucun dé- « sappointement; mais, je n'en suis pas moins sensible « aux témoignages de votre amitié : ils me rendent plus « heureux que toutes les places du monde. » Ce langage était vrai.

Nul homme n'eut mieux que M. de Fontanes défendu l'Université contre les passions du temps. Mais, il était las des affaires, dans la forme bruyante du débat politique, et surtout depuis la plaie cruelle, qu'il avait reçue, par la mort d'un fils tendrement aimé. Il tâchait d'oublier la polémique même du *Conservateur*, où le jeune Saint-Marcellin avait pris une part si promptement funeste; et, sauf la premiere demande de révision de la loi électorale, à laquelle il se mêla, par un remarquable discours, il ne s'occupait plus que de savantes lectures, de poésie et d'entretiens sur le seul sujet qu'il aimât. Rien n'était affaibli dans sa vive amitié pour M. de Chateaubriand : *Je l'attends au ministère,* disait-il, *sans le lui souhaiter*, *pour lui-même. Il y fera quelque chose de mémorable; et puis*, *il tombera*. C'est au milieu de ce calme d'esprit mêlé de tristesse que M. de Fontanes, frappé d'un accès de goutte violente, fut enlevé à sa famille et à ses amis, dans la pleine vigueur, sinon de l'âge, du moins de la force apparente. De longs jours semblaient réservés à cet homme si bon, si épris des lettres, et que l'étude encore rendait heureux. M. de Chateaubriand sentit vivement cette perte, et se fût occupé davantage d'une mémoire qui lui était chère, si le flot politique ne l'eût entraîné de plus en plus. Pouvait-il retrouver, à Paris ou à Londres, pareil ami de sa jeunesse, pareil garant de son génie? Sa présence à Londres, en 1822, lui offrait sans doute un grand contraste avec ses

premiers souvenirs du même séjour. C'était une expiation de la fortune, qu'il lui appartenait de peindre, et dont il a senti, peut-être, avec une effusion de joie trop naïve, le côté favorable. La pompe officielle, les équipages, les livrées sont peu de chose comparés aux premières joies du talent : et, quand le jeune émigré, errant dans les campagnes voisines de Londres, en 1797, avec un ami qui lui prédisait la gloire, se redisait les rêves éloquents de René, il avait dû sentir, au fond du cœur, un plaisir de création et d'espérance, que n'égalerait pas un jour l'orgueil de ses succès diplomatiques, et encore moins la satisfaction un peu frivole de son luxe d'ambassadeur, et de l'affluence à ses soirées de réceptions.

On le sait, trop d'ostentation nuit à la grandeur; la vanité rapetisse même le plus juste orgueil; et de ce défaut personnel peut sortir plus d'un désavantage politique C'est pour cela qu'on doit le rappeler, et non pour le médiocre plaisir de noter une faiblesse, dans l'homme éminent. Voltaire, avec son exquise justesse, en comparant quelque part le cardinal de Retz au cardinal Mazarin, l'impétueux et brillant génie du premier aux finasseries du second, explique comment celui des deux qui semblait si supérieur à l'autre a été et devait être vaincu, dans la lutte[1], Même question historique et même réponse peuvent se présenter au lecteur, lorsqu'il rapproche les noms si disparates de M. de Chateaubriand et de M. de Villèle. La seule différence, c'est que, chez eux, l'antipathie, également naturelle, se déclara plus tard, que le fier et éclatant esprit patienta plus longtemps, et qu'entre lui et

[1] En lisant les lettres du cardinal Mazarin et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé, etc. (Volt. *Siècle de Louis XIV*, c. VI.)

son adversaire, le plus modeste des deux porta le premier coup et fit le premier affront.

Mais, au printemps de 1822, nous sommes, par les apparences, bien loin d'une semblable rupture. M. de Villèle, maître du portefeuille des finances, après sept ans de laborieuse tactique dans la Chambre élective, est premier ministre de fait, sans avoir osé prendre la Présidence du Conseil. M. de Chateaubriand arrive à Londres, avec sa grande renommée, pour être le délégué d'un Ministre des affaires étrangères qu'il sent, avec regret sans doute, trop inférieur à lui. Sa mission est d'accréditer le nouveau Cabinet, de le montrer affermi et nécessaire, puis d'entretenir, ou plutôt de ranimer l'esprit de défiance hostile contre les troubles récents et les tentatives révolutionnaires du midi de l'Europe, d'étendre cette disposition au mouvement actuel de l'Espagne, aux entreprises des *Cortès*. Bien que lord Castlereagh soit, par lui-même, assez enclin à la politique répressive des principaux Cabinets du Continent, on craint en lui l'esprit anglais, et l'influence des libres Institutions et des idées de son pays. Il a souffert plutôt que secondé le mouvement militaire de l'Autriche contre la Révolution napolitaine; il ménage l'insurrection de l'Amérique espagnole, et ne semble pas éloigné de la reconnaître, dans une vue de commerce, il est vrai, bien plus que d'affinité libérale. Quant à la révolution de Madrid, il la tolère plus qu'il ne l'approuve; et il consentirait peut-être à la réprimer, d'accord avec la Sainte-Alliance.

M. de Chateaubriand est attentif à ces dispositions du Ministre anglais. Mais il n'a pas, ou du moins il ne montre pas encore même croyance et même ardeur que M. de Montmorency, sur la nécessité d'intervenir en Espagne.

Il affecte plutôt de partager la prudente réserve de M. de Villèle, dont il est notoirement l'ami; il craint, comme lui, les dépenses d'une telle guerre et réclame surtout du Cabinet anglais une influence morale, qui modère l'esprit des *Cortès* et conserve la Royauté en paix, s'il est possible, avec la Révolution. Mais, en revanche, il propose à M. de Montmorency de négocier, pour la France, une autre occasion de guerre politique, un passage immédiat de troupes françaises en Italie, pour aider ou relayer l'Autriche dans sa mise en surveillance du Piémont, alors au début de la généreuse tentative, qu'il reprit plus tard, et dont, après trente ans, il recueille le fruit.

Nous n'avons pas la réponse du ministre des affaires étrangères de France à cette insinuation de l'ambassadeur; et nous croyons que, si M. de Montmorency eût alors voulu réaliser le projet de M. de Chateaubriand, il eût trouvé grand obstacle dans M. de Villèle. Dès le commencement du nouveau ministère, on pouvait en effet pressentir la lutte du grand seigneur de 1789 et du petit gentilhomme parvenu de 1815. M. de Villèle, l'homme de parti modéré, par instinct d'administrateur, l'homme d'affaires pratique, sans pieuse ferveur, ni théorie absolue, porté au ministère par la force des choses et au gré du Roi, quoiqu'il n'eût pas d'abord osé vouloir la Présidence du Conseil, entendait bien l'exercer, et savait par expérience combien le ministère des finances est opportun pour cette suprématie. Si, d'autre part, M. de Montmorency, en acceptant le ministère des affaires etrangères, n'avait pas réclamé le titre de Président du Conseil, qu'avait eu deux fois le duc de Richelieu, il n'en regardait pas moins semblable honneur comme attaché, en quelque sorte, au département qu'il occupait. Ainsi, ce Cabinet tout roya-

liste de 1822, à part les dissidences de caractère et d'origine, recélait un sujet de divisions et de luttes, dans le titre vacant de la Présidence. En attendant le titre, l'influence décisive et croissante se marquait en faveur de M. de Villèle, par l'ascendant sur la Chambre des députés, la direction des hommes et l'activité des détails. Le coup d'œil de M. de Chateaubriand ne s'y trompait pas; et, quel que fût son air de déférence solennelle envers son noble ami, le Ministre *des affaires étrangères*, c'était au ministre des finances que s'adressaient sa pensée et ses vœux, et que s'attachait son ambition Une grave épreuve allait constater cette différence.

La sourde inquiétude qui durait encore sur le Continent, le mouvement révolutionnaire qui croissait en Espagne, l'agitation du Piémont, le soulèvement de la Grèce avaient amené, pour les Cabinets de l'Europe, un motif nouveau de délibération et d'action en commun. Depuis la soumission si facile de Naples, devant les baïonnettes de l'Autriche, rien ne semblait aux Cours du Nord plus sûr et plus simple que ce procédé d'intervention militaire appliqué par un *Congrès*; et la Royauté de France, en butte elle-même à des attentats, qu'elle croyait liés à des conspirations étrangères, acceptait volontiers, comme utile même à sa dignité, une solidarité politique qui la plaçait parmi les Puissances gardiennes de l'ordre monarchique établi. Le péril, en effet, eût été non de s'adjoindre librement à un Protectorat européen, pour un but précis et déterminé, mais d'en dépendre, d'une manière générale.

Là même, cependant, pouvait se rencontrer un écueil pour la Monarchie selon la Charte, celui d'être, ou de paraître entraînée par ses alliances hors de l'esprit de ses

Institutions. M. de Montmorency était peu touché d'une telle sollicitude : il voyait surtout, dans un *Congrès*, l'occasion pour la France de concourir, avec une grande partie de l'Europe, à la répression des troubles de l'Espagne, qu'il redoutait pour la religion, au moins autant que pour le trône. Ministre des affaires étrangères de la Royauté des Bourbons, il avait grand désir de la représenter au *Congrès* de Souverains et d'hommes d'État, qui devait prochainement se tenir à Vérone, et où lord Castlereagh serait peut-être l'organe d'une dissidence de l'Angleterre.

A ces motifs de conviction sincère, qui poussaient M. de Montmorency à Vérone, M. de Chateaubriand, on peut le croire, en joignait d'autres puisés dans la sagacité d'un noble patriotisme, non moins que dans l'orgueil du talent. Il avait bien jugé la Révolution d'Espagne; il la croyait plus bruyante que forte; il la supposait facile à réprimer par les armes de la France, avec l'aveu de l'Europe; et il voyait là, pour la Royauté et la Nation française, une reprise assurée d'ascendant militaire, après une campagne, dont il calculait les chances heureuses et l'inévitable contre-coup sur l'esprit des gouvernements et des peuples.

Mais, cette disposition même rendait la présence d'un tel assesseur au prochain *Congrès* peu désirable pour l'amour-propre ministériel de M. de Montmorency, non moins partisan de la guerre contre l'Espagne, et encore plus zélé pour la Sainte-Alliance. Aussi, le premier désir de cette délégation, exprimé par l'ambassadeur, dans une lettre à son Ministre, n'obtint que réponse évasive et refus mal déguisé. De là, nouveaux efforts de M. de Chateaubriand, près de M. de Villèle, peu soucieux de la guerre, peu sensible à l'ardeur apostolique de son Collègue *des affaires étrangères*, et, par là, fort enclin à lui ménager

un contre-poids, et peut-être à tempérer son zèle au prochain Congrès par l'opinion, présumée plus docile, de M. de Chateaubriand.

Faudra-t-il croire qu'à ce point de vue même, l'ambassadeur changea parfois de langage, et donna des espérances diverses? Il est certain que par lui-même, et par une noble amie, la demande de son envoi à Vérone fut opiniâtrément renouvelée, et rencontra plus d'un obstacle. M. de Chateaubriand, tout en offusquant de sa gloire, même la piété de M. de Montmorency, choquait, par d'autres côtés, la prudence mondaine et les souvenirs de Louis XVIII. L'effort devint donc assez pénible, et n'aurait peut-être pas réussi, sans une dernière démarche, l'arrivée du jeune Secrétaire d'ambassade, M. de Marcellus, d'un nom cher au parti royaliste, ingénieux et zélé messager, qui fit craindre à M. de Montmorency d'avoir bientôt à Paris, comme démissionnaire mécontent, celui dont il n'aurait pas voulu, comme auxiliaire, à Vérone. En même temps, M. de Villèle se sentait piqué au jeu; et, insistant auprès du Roi, il voulut assurer, contre un collègue, dont il n'était pas assez maître, le succès d'un ami qui se confiait à lui. Ainsi fut emportée la question au Conseil. M. de Montmorency annonça lui-même, non sans quelque amertume, la décision à notre ambassadeur, tandis que M. de Villèle en prévenait avec effusion le futur collègue, qu'il semblait tenir en réserve.

Durant cette lutte intérieure du ministère Montmorency-Villèle, un incident bien autrement tragique marquait, en Angleterre, la forte pression des mœurs publiques et de l'esprit de liberté sur les caractères les plus fermes et les ambitions les plus hautaines. Un ministre associé par tant d'actes décisifs à la politique de la Sainte-Alliance, et dans

son pays même, poussé à quelques mesures impopulaires de précaution et de résistance, lord Castlereagh fut tout à coup troublé de son rôle prochain au *Congrès*, de ses promesses à tenir, ou plutôt à désavouer, s'il voulait demeurer, dans la question d'Espagne, l'homme du Parlement britannique, et combattre au dehors la Révolution, sans lui donner trop d'armes au dedans, et sans se rendre lui-même trop odieux, pour garder le pouvoir. Dans cette crise d'inquiétude et d'orgueil, Castlereagh sentit vaciller sa raison, et se donna la mort.

Quelques jours auparavant, un ancien collègue de lord Castlereagh, séparé de lui par des tracasseries plutôt que par des principes, mais entraîné par cette séparation même à des opinions plus libérales, Georges Canning, un des brillants élèves de Pitt, avait accepté l'opulente fonction de gouverneur de l'Inde. Il était résolu, non sans dépit, à quitter l'Europe pour ce lointain exil, au moment où lord Castlereagh se préparait avec répugnance au voyage de Vérone, puis se délivrait de cet ennui, en se coupant la gorge. Pour le remplacer au *Congrès* des rois, nulle difficulté : l'Angleterre avait son grand général, lord Wellington, si bien accueilli des Souverains absolus, mais modéré par nature et d'un esprit conforme aux libres Institutions de son pays. Dans le Cabinet et au Parlement, il était bien plus malaisé de trouver le successeur de Castlereagh ; et ce choix devait bientôt influer sur la politique anglaise au dehors.

L'ascendant même qu'avait eu ce ministre, le vide que laissait sa mort découvraient trop l'insuffisance, pour le remplacer, de tout autre successeur que son plus redoutable antagoniste. Georges IV le comprit; et, malgré quelque motif d'aversion personnelle, sur les instances de ses

autres ministres, il leur donna pour chef Canning, au lieu de Castlereagh. Ce changement ne diminua pas, pour l'ambassadeur de France à Londres, le désir d'être délégué au *Congrès* de Vérone. Depuis son arrivée, il avait beaucoup vu le plus brillant orateur du Parlement britannique. Un goût et une prétention d'éclat littéraire portaient M. Canning au devant de l'illustre écrivain, qu'il avait recherché, quelques années auparavant, à Paris. Cette liaison de deux talents fort divers au fond, et rapprochés d'amour-propre, affectait même les formes de l'amitié; mais, M. de Chateaubriand, qui devinait assez juste la nouvelle impulsion, ou du moins la nouvelle apparence que son ami, appelé au Ministère, allait donner à la politique anglaise sur le Continent, jugeait plus à propos de la contre-miner à Vérone, que de la discuter stérilement, à Londres. Ce fut donc le lendemain même de la nomination de M. Canning à l'*office* vacant de lord Castlereagh, que M. de Chateaubriand insista, plus que jamais, pour sa propre délégation à Vérone. Deux jours après, il reçut l'avis de sa mission qui semblait liée, et, par là même, subordonnée à celle de M. de Montmorency, que l'ordre du Roi chargeait de représenter la France à Vienne et à Vérone.

Parti de Londres, à la fin de septembre 1822, ne trouvant plus M. de Montmorency à Paris, mais reçu, à cœur ouvert, par M. de Villèle et gracieusement par le Roi, M. de Chateaubriand arriva des premiers à Vérone, où devaient se réunir l'empereur d'Autriche et le prince de Metternich, l'empereur de Russie, suivi de plusieurs généraux et de ses ambassadeurs dans les grandes Cours, le roi de Prusse avec ses deux frères et ses deux principaux ministres, le roi de Naples avec sa maîtresse et son confesseur, le roi de Sardaigne avec son ministre des affaires

étrangères, enfin les délégués de l'Angleterre, et, au premier rang, le duc de Wellington. Trois autres plénipotentiaires de la France, M. de Caraman, M. de la Féronnays et M. de Rayneval, ambassadeurs près des cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin, arrivaient à ce *Congrès*, avec le titre qu'avait tant souhaité M. de Chateaubriand; et leur mission, si partagée, s'effaçait d'autant plus, en la présence du Ministre, leur chef officiel.

On ne saurait supposer, d'ailleurs, que le *Congrès* réellement actif et délibérant se formât de toutes les illustrations de cour et de diplomatie, qui se trouvaient assemblées à Vérone, depuis l'archiduc de Modène jusqu'à l'archiduchesse de Parme, et depuis le conseiller aulique, M. Gentz, jusqu'à M. de Serre, tombé de la tribune dans l'oisiveté d'une ambassade à Naples. Évidemment, beaucoup d'assistants faisaient cortége. Leur présence était, pour eux une charge et un honneur. Les intérêts sérieux du *Congrès* se traitèrent, dans quelques séances spécialement convoquées, et plus encore, dans quelques entretiens confidentiels.

Sous la première forme, le rôle de M. de Chateaubriand fut d'abord très-limité. Comme un des ministres plénipotentiaires de la France au *Congrès*, il prit part sans doute à des conférences sur la *traite des Nègres* et sur la répression de la *piraterie*, dans les mers d'Amérique. On conçoit même qu'il ait été chargé par M. de Montmorency de répondre à un mémoire de lord Wellington, demandant, avec la philanthropie tardive, mais énergique de son pays, une interdiction absolue du *commerce d'esclaves*, et réclamant à cet égard plusieurs garanties, dont pouvait s'inquiéter la liberté maritime des autres nations. Mais, sur la grande question d'alors, la *Révolution* d'Espagne, l'initiative, au

nom de la France, ne pouvait appartenir qu'à M. de Montmorency; et, sous ce rapport même, il recevait du Ministère français des Instructions directes. Or ce Ministère, M. de Villèle, qui en était l'homme d'affaires le plus actif dans les Chambres, venait de s'en faire déclarer le Président officiel; et, tandis que le grand nom de Montmorency passait de la cour de Vienne au *Congrès* de Vérone, pour y représenter ce qu'on appelait la politique royaliste de France, l'habile et laborieux tacticien du parti royaliste n'hésitait plus à se donner, dans le Conseil du roi Très-Chrétien, le titre qu'il avait craint d'accepter d'abord.

Le Ministre des affaires étrangères de France apprenait, à Vérone, par une dépêche, cette primauté survenante; et il recevait, en même temps, du nouveau Président des *Instructions* destinées à modérer son action près du *Congrès*. Là était recommandé aux plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrétienne, « de ne pas assimiler le rôle de la France à « celui de l'Autriche, au *Congrès* de Laybach; de se sou« venir que la France n'est pas dans l'intention, ni dans la « nécessité de déclarer la guerre à l'Espagne; qu'elle n'a « pas d'appui à réclamer, pour un but, qu'elle ne veut pas « atteindre; que, si elle était attaquée par l'Espagne, « elle n'aurait pas besoin de secours, et ne doit donc « contracter, à cet égard, aucune obligation, se bornant « d'ailleurs à tirer du *Congrès* un traité éventuel, hono« rable et utile à la France, soit pour le cas de guerre « entre elle et l'Espagne, soit pour le cas où les Puissances « reconnaîtraient l'indépendance de l'Amérique. »

Le reste de la note adoptée et transmise par le Président du Conseil insistait, d'une manière assez décourageante, sur les difficultés et les périls d'une invasion directe; en tout, elle avait pour objet contre l'Espagne l'hostilité,

sans la guerre, et la mise au ban de l'Europe, sans intervention obligée pour la France. Le zèle monarchique de M. de Montmorency ne s'enferma pas dans le cercle un peu timide de cette *Instruction*. Portant seul au *Congrès* une proposition, sur laquelle il n'avait pas consulté M. de Chateaubriand, il peignit avec force ce qu'il appelait les provocations de l'Espagne contre la France; et, de là tirant la conséquence probable d'une guerre, il invoqua, pour cette guere, l'appui moral des alliés; réclamant dès-lors, comme une première marque de cet appui, la menace simultanée du *retrait* des Ambassades présentes à Madrid, il indiqua le besoin de quelques autres manifestations du même accord : il en chercha la forme; et enfin, il posa la question du secours matériel, que les Hautes-Puissances seraient disposées à donner à la France, dans le cas où, sur sa demande, leur intervention active deviendrait nécessaire.

C'était là prévoir et préparer la guerre, plus que ne le voulait M. de Villèle. M. de Chateaubriand affirme, dans son *Histoire du Congrès de Vérone*, que, s'il eût été consulté par M. de Montmorency, la communication aurait été autrement rédigée; qu'elle n'aurait pas parlé surtout de la possibilité d'un secours matériel. Ainsi, l'ambassadeur put se montrer, en apparence, plus modéré que son Ministre, et plus d'accord avec la politique de M. de Villèle. Mais, dans le fait, il voulait la guerre d'Espagne d'une volonté plus passionnée que personne; et, s'il ne fut pas à même de la déterminer d'abord, il en devint bientôt le plus puissant instigateur.

Quoi qu'il en soit, la communication accusée à la fois d'excès et de faiblesse par l'ambassadeur trop supérieur à son ministre, obtint, ce semble, assez de crédit dans la Con-

férence. Le représentant de l'Angleterre refusa seul d'y répondre, et n'admit pas les questions proposées. L'Autriche et la Prusse promirent, avec empressement, le *retrait* de leurs ambassadeurs et tout l'appui moral qu'on pouvait désirer. La Russie, en donnant pleine approbation aux vues exprimées par M. de Montmorency, offrit pour l'exécution tout l'appui moral et matériel, dont la France aurait besoin.

La dissidence de lord Wellington n'en fut que plus marquée et annonça dès-lors l'attitude d'abstention et de blâme, qu'allait prendre l'Angleterre, si la France commençait une entreprise armée sur l'Espagne. C'était l'instinct du sentiment anglais, appliqué par le calcul populaire de Canning, comme il avait été pressenti par Castlereagh. Cette répugnance, nourrie par l'ancienne jalousie anglaise contre le *Pacte de famille* et contre la réunion des deux Couronnes dans la maison de France, était, au fond, d'accord avec l'esprit même de Wellington et sa fierté militaire. Tout tory qu'il était, et bien que fort avancé dans les conseils et la faveur de la *Sainte-Alliance*, il n'aimait pas que la France revînt, même sous d'autres auspices que ceux de l'Empire, chercher en Espagne la revanche des mécomptes et des pertes que, là même, il avait infligés à la fortune de Napoléon. Il plaisait à son amour-propre que la Péninsule, délivrée par lui, restât sur ce souvenir et ne fût de longtemps visitée par nos armes. Enfin, tout sentiment personnel à part, le duc de Wellington avait l'esprit de loyauté légale, que commandent les *Institutions* de son pays; et, sans reporter à M. Canning l'amitié politique, qu'il avait eue pour lord Castlereagh, il suivait avec zèle les instructions du nouveau ministre.

Mais le représentant de l'Angleterre excepté, les plénipotentiaires, les Rois présents à Vérone, l'empereur

Alexandre surtout, avaient effroi de la Révolution espagnole et en voulaient la compression prochaine.

Le *Congrès* ne prétendait pas, comme on l'a dit, contraindre les Bourbons de France à marcher en armes, pour assurer aux Bourbons d'Espagne leur Pouvoir absolu; mais, collective ou non, l'expédition était voulue par toutes les Puissances, hormis l'Angleterre; et, dans la première hypothèse, on eût demandé à la France passage sur son territoire. M. de Chateaubriand, dans son *Congrès de Vérone*, a paru cependant supposer une intention plus pacifique de l'Europe, par jalousie de la France et par crainte de ses accroissements. En cela, l'historien, ou n'a pas vu la vérité, ou la dénature un peu, pour augmenter le rôle du diplomate. Dans le fait, à Vérone, comme il arrive souvent ailleurs, une forte crainte dominait une répugnance. L'Autriche, que M. de Chateaubriand affirme avoir été très-froide pour cette guerre, par défiance de tout réveil armé de la France, voulait cependant la prompte répression des *Cortès*. M. de Metternich avait contribué beaucoup à échauffer, sur ce point, la colère de l'empereur Alexandre : il accueillait et encourageait de ses promesses quelques émissaires de la Régence royaliste d'*Urgel*, venus à Vérone solliciter, à toute fin, un secours étranger pour le roi Ferdinand contre la Constitution de Cadix, les *Cortès* et le ministère imposé par leur influence. Le cabinet de Vienne eût souhaité passionnément pouvoir lui-même faire, à Madrid, ce qu'il venait d'achever à Naples. Mais, à défaut de sa propre action, il en acceptait une autre telle quelle, même celle de la France.

Laissons à chaque chose sa vérité. Il était facile de persuader au *Congrès* ce qu'il voulait. La différence n'était

que dans les formes. M. de Montmorency, pieux et fervent, souhaitait du fond de l'âme et trouvait praticable, à quelque prix que ce fût, la répression armée des troubles de l'Espagne. M. de Chateaubriand avait le même but, sans tenir le même langage, et sans approuver également tout mode d'invasion. On peut justement reconnaître avec lui, que, dans ce désir commun, il voyait bien au delà de M. de Montmorency; que, se souciant peu du *Trappiste* et des bandes de la foi, sa pensée toute politique voulait surtout armer la France et rendre à la Monarchie légitime l'occasion d'une guerre heureuse. Mais, ce but même admis, pour en aplanir les voies, pour obtenir que la France fît à elle seule ce qu'on lui enviait un peu, mais ce qu'on souhaitait, avant tout, par une main ou par une autre, il y avait peu d'obstacles à vaincre : et d'abord M. de Chateaubriand, sur ce point même, dissimula son zèle, plus qu'il ne le rendit pressant et impérieux.

On avait décidé, d'après les ouvertures de M. de Montmorency et sans difficulté, qu'une *Note* comminatoire serait adressée par chacune des Cours alliées au Gouvernement et aux Cortès d'Espagne. Cette *Note*, uniforme pour le fond, avec des variations de langage, rappelait les violences, les désordres, dont souffrait la Péninsule, le besoin d'y mettre un terme, en revenant au principe de l'Autorité royale; elle invitait à y ramener les *Institutions* nouvelles, et à chercher là surtout le salut de l'Espagne. Si cette condition n'était pas remplie, elle annonçait la rupture des relations pacifiques avec l'Europe, et, par là même, l'imminence d'une guerre. Cet acte, que l'Angleterre seule s'abstenait d'approuver et de reproduire, réalisant par un premier fait l'adhésion complète des trois Puissances du Nord à la communication du

principal plénipotentiaire de France, ce Ministre pouvait, dès-lors, revenir près de son Gouvernement, pour presser les conséquences des principes adoptés, sur sa demande. M. de Montmorency partit de Vérone, dès le 21 novembre 1822, bien que le *Congrès* dût encore prolonger plus de trois semaines ses séances, discuter diverses questions secondaires, et attendre d'Espagne des réponses faciles à prévoir.

Dans cet intervalle, M. de Chateaubriand, plus maître de son rôle, et à découvert sur ce premier plan, qu'il ambitionnait toujours, n'avait plus à retenir sa propre force, de peur d'offusquer. Il lui convenait moins, dès lors, de représenter exclusivement la politique du président du Conseil, et de se faire, à ce titre, plus modéré et moins disposé à la guerre, que ne l'avait paru le ministre des affaires étrangères. Il sembla donc, chaque jour, entrer davantage dans ces idées de Dictature européenne professées par l'empereur Alexandre. Il eut de fréquents entretiens avec ce Monarque retombé de son langage constitutionnel de 1814 à de graves scrupules et à de perpétuelles alarmes, au moindre signe de troubles populaires, ou même devant toute apparence de liberté légale. L'imagination mystique du Souverain ne fut pas sans ascendant sur la pensée du grand écrivain; et l'influence devint réciproque.

M. de Chateaubriand nous affirme, qu'en se dévouant, sur l'affaire d'Espagne, à la pensée de l'empereur Alexandre, qui, au fond, était la sienne, il poursuivait, pour son pays, de bien autres résultats que le renversement de la Constitution des Cortès et le rétablissement de Ferdinand VII dans son stérile despotisme. Il voyait dans l'avenir, pour prix de ce concours aux vues du Czar, la France agrandie et la rive du Rhin reconquise. Malheureusement,

bien des années plus tard, quand l'illustre écrivain, après la mort prématurée d'Alexandre, repassant d'un regard les rêves de son patriotisme, nous dit tout ce qu'il aurait espéré de l'union de ce Monarque avec la France, si lui-même était resté, ou redevenu ministre des affaires étrangères, il éloigne bien cet ancien but, qu'il se proposait : il n'ose placer, dans ses calculs, l'extension de nos frontières du Nord, qu'après de bien autres événements, la création de *Monarchies bourboniennes* dans l'Amérique méridionale, la réunion par le Czar de l'Église grecque à l'Église latine, le Christianisme maître de la Turquie. Ce sont là de grandes promesses, mais un bien long ajournement à l'extension de nos frontières du Nord.

M. de Chateaubriand avait-il, dans les entretiens de Vérone, flatté, par un coin de ces vastes perspectives, l'ambition du Czar sur l'Orient? Renouvelait-il pour lui ce leurre de Constantinople, que lui offrit Napoléon? Ne croyait-il pas anoblir ainsi le docile concours, que la Sainte-Alliance nous demandait, ailleurs? Grand écrivain, nous n'en faisons nul doute, à l'honneur de votre mémoire! mais, vous aviez bien peu pris en compte la lenteur des événements et la frêle durée des hommes. Entre votre passage ici-bas et cette restitution de la limite du Rhin, donnée pour récompense et pour prétexte à votre politique sur l'Espagne, il y avait des Révolutions et des guerres, à remplir plus d'un siècle.

Nous le voyons en effet : l'invasion monarchique de la France en Espagne s'est faite, il y a trente ans, comme le souhaitait l'Empereur Alexandre : elle a même eu plein succès; et on peut soutenir, encore aujourd'hui, qu'elle fut salutaire et préservatrice pour tout le monde, en arrêtant les derniers excès, où allait s'emporter la Révolution espa-

gnole, sans détruire pourtant le principe de cette Révolution, que nous voyons vivante encore. Mais, la France n'en est pas moins restée dans ses limites rétrécies de 1815; et elle y reste encore, après tant de sang versé naguères, pour défendre contre l'agrandissement oriental de la Russie, la caducité de l'empire turc, et ajourner, au plus loin possible, ce démembrement de la Turquie et ce renvoi du mahométisme hors de l'Europe, où la France devait trouver la compensation, si douteuse aujourd'hui, que son ambassadeur espérait, dès le Congrès de Vérone.

De cette politique, trop dominée par l'imagination, il est temps de revenir à ce qui lui ressemble le moins, au terre à terre de M. de Villèle louvoyant, à Paris, sur la question d'Espagne, entre les impatiences guerrières des royalistes ardents et les supputations en baisse des hommes de finance et de Bourse. Quand M. de Montmorency lui-même arriva de Vérone, avec l'adhésion du Congrès à sa première communication, et les *Notes* projetées par trois grandes Puissances pour être, de concert avec une quatrième *Note*, que ferait la France, transmises au Gouvernement espagnol, ce ministre, malgré sa discrète douceur, parut bien exalté à son nouveau Président du conseil. M. de Villèle, que ce retour avait même contrarié, par sa coïncidence avec une liquidation *fin de mois*, fut encore plus contrarié des engagements, qui semblaient pris par son collègue. Il n'en cacha pas son humeur, même à M. Laffitte, qu'il rencontrait sur le terrain neutre des spéculations financières. Il s'en plaignit à d'autres plus intimes; et un homme d'un esprit rare, dès longtemps ami de M. de Chateaubriand, et alors ami de M. de Villèle, plaida dans un *Journal*, la prolongation de la paix, les bons rapports avec l'Espagne et l'influence probable de sages

avis à renouveler près du Ministère espagnol et des *Cortès*.

Tombé des chaudes vapeurs de Vérone dans cette atmosphère attiédie de la Présidence et du ministère des finances, M. de Montmorency trouvait cependant, à la cour, une apparente faveur. Dès son arrivée à Paris, le 30 novembre 1822, il fut reçu, le soir même, par le Roi qui lui dit, en le voyant entrer dans son cabinet : « Je suis content « de vous, mon cousin; et je vous fais duc Mathieu. » Puis, après beaucoup de questions sur les anecdotes intérieures du *Congrès*, et sur quelques intentions plus particulières des Souverains, le roi remit à délibérer en Conseil touchant les mesures à prendre et même l'adoption de la *Note* toute préparée, que rapportait de Vérone son ministre, pour l'adresser à l'Espagne, avec les communications analogues des trois autres grandes Puissances.

Dès lors commença, pour un mois ou deux, une crise d'indécisions, d'arrière-pensées et d'arrière-démarches, qui se découvrent, avec le temps, et par les témoignages les plus contraires. Peu confiant à l'habileté de M. de Montmorency, et peu satisfait de ses actes, M. de Villèle correspondait, à l'insu de ce ministre, avec M. de Chateaubriand. Celui-ci, sans se déclarer tout à fait pour la guerre, dans ce commerce de lettres plus intime qu'officiel, la conseillait, depuis quelque temps, sauf à ajouter : « C'est à vous de peser les choses dans votre sagesse, et à « moi de suivre la route, que vous croirez devoir prendre. » Et ailleurs : « Vous avez été accusé ici auprès de l'homme « qui fait tout, ou plutôt de l'homme à qui on fait tout « faire, d'une extrême modération. Je me suis trouvé en« veloppé, comme votre ami, dans l'accusation : on m'a

« donc traité froidement, parce qu'on m'a soupçonné d'y « regarder à deux fois, avant de précipiter mon pays dans « les chances d'une guerre, qui pourrait devenir euro- « péenne, si elle venait à se compliquer d'une guerre en « Orient, et de l'attaque des colonies espagnoles par les « Anglais. »

Y regarder à deux fois, en pareil cas, c'était bien se rapprocher de la manière de voir de M. de Villèle : et l'ambassadeur avait soin d'ajouter, pour que M. de Villèle n'en ignorât : « Cependant, mes actions vont hausser, après « le départ de M. de Montmorency. J'aperçois déjà les « symptômes d'une faveur à venir. Je réussirai surtout, si « vous m'écrivez, et si on sait que je suis *votre homme*; « car, tout en trouvant quelque chose à redire à votre « prudence, on a la plus haute idée de votre capacité. »

A cette louange plus directe que fine, à cette soumission d'homme-lige, un peu forte dans les termes, pour un si noble chevalier, M. de Chateaubriand ajoutait un témoignage quelque peu intéressé sur lui-même : « Espé- « rons, écrivait-il à son ami le Président du conseil, que « ce *Congrès* sera le dernier. Je suis bien aise d'y avoir « assisté, parce que cela achève mes études politiques. J'ai « appris à connaître bien des choses et bien des hommes, « dont je n'aurais jamais pu pénétrer le secret. J'ai vu « encore, avec une extrême satisfaction, que la France « donnera encore des lois à l'Europe, quand elle sera « bien conduite, etc. Nous causerons à fond de tout cela; « et j'ai pris des notes qui nous seront utiles. »

Contre une candidature si pressante et si intime, le vicomte de Montmorency, à part les fautes qu'il pouvait faire, était trop inégal et trop désarmé. Il allait d'ailleurs rencontrer, dans le Conseil et au dehors, divers obstacles.

Sur ses pas, le duc de Wellington arrivait aussi à Paris, revenant de Vérone. Aux objections qu'il avait faites, dans le *Congrès* et à son abstention finale, il joignait un *memorandum* tout récent de M. Canning, portant ces propres termes : « Le duc de Wellington pourra déclarer hautement à Sa Majesté le roi de France, que le gouvernement « de Sa Majesté Britannique a toujours été opposé à toute « intervention étrangère dans les affaires intérieures de « l'Espagne. » Un autre paragraphe de cette note, en alléguant que le gouvernement espagnol n'avait donné aucun sujet de grief à aucune des Puissances, ajoutait : « que « les défauts de la Constitution politique d'un pays sont « une question intérieure, dans laquelle aucun État voisin « n'a droit de s'immiscer. »

Le duc de Wellington, sans aimer l'influence de Canning, la secondait, en cette occasion, par devoir officiel et par instinct de jalousie britannique. Autorisé, près de Louis XVIII, par de puissants et récents souvenirs, il insistait, dans un intérêt apparent de Dynastie, sur les dangers d'une guerre à commencer en Espagne, et sur les avantages d'une neutralité prolongée, en accord avec l'Angleterre. Il offrait, il promettait ce qui fut essayé bientôt après, pour obtenir, en dehors des notes comminatoires et par le Concours des négociateurs anglais, quelques changements à la Constitution espagnole et quelques garanties à l'autorité du roi Ferdinand. Louis XVIII était frappé des motifs, ou de l'autorité d'un tel contradicteur, et, sans se fatiguer en discussions, il disait au duc : *Voyez Villèle; il vous comprendra mieux que M. de Montmorency.* Lord Wellington, en effet, trouva M. de Villèle très-sincèrement inquiet de la guèrre, la nommant une entreprise un peu chevaleresque, espérant qu'elle ne serait pas né-

cessaire, disait-il encore, et acceptant volontiers tout effort indirect, pour la détourner.

Mais le mouvement donné à M. de Montmorency par son zèle religieux et l'impulsion du *Congrès* restait le même. Pressé par le duc de Wellington d'articuler les griefs matériels, qu'avait la France contre l'Espagne, afin que l'Angleterre s'efforçât de les faire disparaître par une médiation amicale, il répondait « que les vrais griefs de la « France à l'égard de l'Espagne ne se composaient pas de « faits tombant sous une définition précise; que c'était « surtout le triomphe, dans l'Espagne même, d'opinions « dangereuses, dont il importait, à tout risque, d'arrêter « l'exemple, et de prévenir l'action hostile et contagieuse. »

C'était, au fond, ce que, dans un autre temps, l'Angleterre elle-même avait dit, pour justifier ses provocations de guerre contre la France. Mais ce raisonnement, auquel l'Angleterre avait recouru, pour ameuter des *Coalitions*, en réponse aux menaces de la Convention et des Clubs, était, de notre part, moins motivé par la grandeur du péril et par le degré d'énergie révolutionnaire, qu'on pouvait craindre de l'Espagne. Sous ce rapport cependant, s'il y avait moins de justice et d'urgence à déclarer la guerre, il y avait d'autant plus de chances de la faire avec succès. M. de Montmorency, soit conviction de cette vérité, soit plutôt ardeur de conscience supérieure à tout, encourageait sous main, dans le journal royaliste, *la Quotidienne*, l'argumentation la plus vive, à l'appui d'une prompte marche et d'une attaque, pour délivrer le roi Ferdinand. Le langage de la Cour, et même celui de l'Église, dans quelques sermons du moins, devenait chaque jour plus belliqueux, au grand dépit de M. de Villèle, qui, devant ces explosions monarchiques et religieuses, voyait baisser la rente. Dans

ce désarroi, pour l'*ultimatum*, il avait, de l'aveu de Louis XVIII, transmis une nouvelle *Instruction* secrète à notre ambassadeur en Espagne, le comte de la Garde, le chargeant d'essayer près du gouvernement de Ferdinand et des *Cortès* toute démarche à l'effet d'obtenir quelques changements, même légers, même apparents, dans la conduite des affaires.

M. de la Garde, gentilhomme de cœur élevé, et d'esprit juste, était assorti parfaitement à semblable mission. Attaché, dès 1815, à la politique modérée, il en paraissait un des plus nobles témoins : car, il avait été, quelques années auparavant, frappé d'un coup de poignard par un assassin ultrà-catholique, au moment où, comme chef militaire, il protégeait les protestants, au nom du Roi, dans ce département du Gard, si cruellement souillé de fanatiques vengeances, en 1815. Suivi partout de cet honorable souvenir, M. de la Garde y joignait l'ascendant des lumières et d'une gravité polie. Selon les dernières recommandations de M. de Villèle, il devait, de concert avec l'ambassadeur britannique, Williams A'court, et un officier général anglais très-considéré en Espagne, engager par d'amicales instances le gouvernement espagnol à revenir un peu sur le passé par quelques modifications législatives, pour fortifier l'autorité royale. « A ce prix, toute menace tom-
« berait, toute idée d'intervention serait éloignée ; et la
« France, loin d'exagérer ou même de seconder une poli-
« tique ennemie des libertés espagnoles, servirait de mé-
« diatrice entre les justes droits de l'Espagne et les inquié-
« tudes des grandes Puissances. »

Le duc de Montmorency soupçonna cette médiation adoucie, qui se cachait de lui ; et, comme membre du Conseil, chargé du portefeuille des affaires étrangères, il

annonça l'intention de ne pas différer l'acte important, auquel il s'était engagé pour la France, devant le *Congrès*, et d'adresser à M. de la Garde, pour être communiquée au gouvernement espagnol, une *note* non moins comminatoire que celles des trois Puissances du Nord. Une séance étant aussitôt fixée à cet effet, le ministre des affaires étrangères y lut devant le Roi son projet de *note*, rapporté du *Congrès* et encore fortifié de quelques pieuses indignations de Paris. Le ton de cette *note* était sévère et passionné. La demande de graves amendements à la Constitution espagnole était impérative, et, en cas de refus, le départ de l'ambassadeur expressément ordonné. A ces avis se joignait une série de griefs, et au vœu réitéré de la Paix une menace très-distincte de guerre prochaine.

A cette lecture, plusieurs membres du Conseil, le maréchal Victor, ministre de la guerre, M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, le garde des sceaux, M. de Peyronnet, éclatèrent en approbation. Les deux premiers semblaient répondre du succès, au nom de l'armée et de la flotte; et le Maréchal même, empruntant à la révolution d'Espagne l'exemple de la révolte militaire qui en avait été l'origine, par l'entassement de soldats oisifs dans l'île de Léon, n'hésita point à dire, que la continuation stérile du cordon sanitaire était plus inquiétante pour la fidélité de l'armée qu'aucune expédition de guerre, et qu'il verrait la sûreté, comme l'honneur du pays, dans une prompte entrée en campagne. Le Garde des sceaux appuyait, par un autre côté, le même avis. Homme de parti, ou plutôt instrument de parti, il regardait la guerre d'Espagne comme un moyen de majorité durable, dans la Chambre des députés d'alors; et il la déclarait nécessaire et politique. Le Ministre de l'intérieur, M. de Corbière, peu

touché de la religieuse ardeur de M. le duc de Montmorency, ne disait pas un mot à l'appui de la *Note;* et le Ministre de la maison du Roi, M. de Lauriston, attendait, pour se prononcer.

A ce moment de la délibération, M. de Villèle produisit, à son tour, un projet de *Note* pour M. de la Garde, « projet plus calme, disait-il, et devant plus simplement atteindre au même but. » Cette note, sans faire allusion aux *instructions* secrètes que venait de recevoir M. de la Garde, en reproduisait l'esprit, et s'éloignait d'autant plus du langage menaçant de Vérone : l'expression en était modérée jusqu'à l'ambiguïté. « La France, disait cette note, a dû « s'expliquer, au *Congrès* de Vérone, sur les armements, « auxquels elle avait été conduite et sur l'usage éventuel « qu'elle en pourrait faire : les précautions de la France ont « paru justes à ses alliés ; et les Puissances continentales « ont résolu de s'unir à elle, pour l'aider, s'il en était « jamais besoin, à maintenir sa dignité et son repos. La « France se serait contentée d'une résolution à la fois si « bienveillante et si honorable pour elle; mais, l'Autriche, « la Prusse et la Russie ont jugé nécessaire de joindre à « l'acte particulier de l'alliance une manifestation de « leurs sentiments. » Puis, était-il ajouté, « le gou- « vernement du Roi, intimement uni avec ses alliés dans « la ferme volonté de repousser, par tous les moyens, les « mouvements révolutionnaires, disposé d'ailleurs à offrir « à l'Espagne des secours de tout genre, pour assurer son « bonheur et accroître sa prospérité, ne se relâchera pas « des mesures préservatrices qu'il a prises, tant que l'Es- « pagne continuera d'être déchirée par les factions. »

Enfin, pour dernier argument, il était dit à l'ambassadeur : « Le gouvernement de Sa Majesté ne balancera pas

« même à vous rappeler de Madrid, et à chercher ses ga-
« ranties dans des dispositions plus efficaces, si ses intérêts
« essentiels continuent à être compromis, et s'il perd
« l'espoir d'une amélioration, qu'il se plaît à attendre des
« sentiments, qui ont si longtemps uni les Espagnols et
« les Français, dans l'amour de leur roi et d'une sage
« liberté. »

En achevant la lecture de ce paragraphe, M. de Villèle fit remarquer son intention de ne rien décider encore, de montrer la guerre comme possible, mais d'assurer la paix; et il répéta « que l'action bien ménagée de l'Angleterre « pouvait contribuer efficacement à ce résultat, et qu'il « ne fallait pas rendre, dès ce moment, la rupture certaine « et la guerre inévitable. » M. de Corbière appuya cet avis de quelques mots grondeurs. Le ministère hésitait, toutefois, entre les deux *Notes* et les deux influences; mais le Roi, qui d'avance avait connu le projet de M. de Villèle, et peut-être l'avait corrigé, y donna la préférence.

M. de Montmorency comprit bien, qu'il était là touché, dans un point plus sensible que son amour-propre d'auteur et que son habileté, plus ou moins grande, d'argumentation et de langage. Il rougit; et, d'une voix émue, il déclara qn'ayant eu, devant les Souverains réunis à Vérone, l'occasion de connaître les *Notes* destinées par eux au gouvernement espagnol, et la sienne ayant été concertée dans le même esprit et mise également sous leurs yeux, il ne pouvait, sans manquer à l'honneur, continuer de faire partie d'un Conseil qui adopterait vis-à-vis de l'Espagne un autre degré de langage : et il ajouta, qu'il suppliait, dès ce moment, le Roi d'agréer sa démission. Nul ministre ne suivit cet exemple, parmi ceux qui d'abord avaient appuyé la *Note* présentée par M. de Montmorency.

Lui seul insistant, le Roi, sans consentir, dit qu'il aviserait, en chargeant, s'il le fallait, provisoirement M. de Villèle de l'*intérim* des affaires étrangères.

Cependant, à Vérone, le *Congrès* touchait à son terme. Chacun des acteurs de ce théâtre commençait à se lasser de la représentation, et voulait en suivre le contre-coup, au dehors. Tandis que l'empereur Alexandre, dans un entretien final, avait encore enflammé le zèle secret de M. de Chateaubriand pour la guerre d'Espagne, M. de Metternich, plus froid sur l'expédition, par les armes seules de la France, pressait l'ambassadeur de partir, afin d'appuyer M. de Villèle à Paris, contre l'ardeur de M. de Montmorency. M. de Chateaubriand ne crut pas devoir, à cet égard, détromper son interlocuteur ; et il ajoutait longtemps après, en souvenir de cet incident : « M. de Metter-« nich nous vit nous éloigner avec joie, comme un messa-« ger de paix. Notre visage et notre langage sont bien « trompeurs ; ou la perspicacité de l'archichancelier n'est « pas telle qu'on la suppose. » Pour nous, dans cette alternative, admettons la première hypothèse, comme M. de Chateaubriand l'aurait souhaité sans doute. Tant l'amour-propre est ingénieux à se vanter de toute chose !

Quoi qu'il en soit, le 13 décembre, il partit de Vérone; et, le 20 du même mois, il touchait Paris, pour y trouver les bruits sourds encore d'une vacance prochaine dans le Ministère, et les incitations passionnées de quelques amis, qui poussaient sa fortune, avec toute l'ardeur de l'enthousiasme et de l'intérêt personnel.

Le duc de Montmorency, cependant, était encore ministre ostensible des affaires étrangères. Malgré sa démission offerte et implicitement acceptée, il continua même, quelques jours, de communiquer avec les membres du

Corps diplomatique; et, répondant aux instances réitérées du duc de Wellington, sur une offre de médiation anglaise, pour dissiper les griefs de la France à l'égard de l'Espagne, il refusa, par une note péremptoire, datée du 26 décembre, tout arbitrage semblable. C'était démentir et blâmer les instructions secrètes, que M. de Villèle avait directement adressées à M. de la Garde. Le lendemain, le *Moniteur* contenait l'ordonnance qui, en acceptant la démission de M. le duc de Montmorency, remettait l'*intérim* des affaires étrangères à M. le président du Conseil.

« La raison officielle de cette démission, dit M. de Cha-« teaubriand, est encore un mystère. M. de Montmorency « avait-il pris à Vérone des engagements, que M. de Villèle « ne jugea pas à propos de remplir? Voulait-il, en cas « de guerre, la coopération immédiate et matérielle des « alliés? Nous ne le croyons pas; nous croyons plutôt à « l'incompatibilité des caractères. » Il est vrai; mais cette incompatibilité, par elle-même, en faisait naître d'autres, y compris la dissidence des systèmes. La première raison de la retraite de M. de Montmorency fut le rejet de sa *Note* et la substitution d'une influence secrète à l'autorité du Ministre encore investi du département des affaires étrangères; la seconde fut la candidature, déclarée ou non, mais inévitable, de M. de Chateaubriand. « Nous trou-« vâmes, dit celui-ci, M. de Villèle extrêmement bien pour « nous, et très-satisfait de notre correspondance, mais « inquiet sur sa position. » Quelle pouvait être cette inquiétude? Était-ce la crainte d'être supplanté par M. de Montmorency, et, partant, l'impatience de le prévenir? On ne peut en supposer une autre; et tout, dans le récit de M. de Chateaubriand lui-même, en laisse échapper l'aveu. « M. de Polignac, dit-il, nous vint chercher; il nous avertit

« qu'une division existait entre le Ministre des affaires « étrangères et le Président du Conseil. Nous lui décla- « râmes, que notre sort était lié à celui de M. de Villèle. »

Puis, rejetant pour lui-même toute idée de prétention personnelle, et jusqu'au soupçon d'un dissentiment avec M. de Montmorency, M. de Chateaubriand annonçait à M. de Polignac son prochain départ pour Londres, et en faisait hâter les préparatifs. Mais, le soir même de cette conversation, un billet de M. de Villèle, chargé depuis le matin de l'*intérim des affaires étrangères*, lui proposait ce portefeuille, par ordre du Roi. M. de Chateaubriand a publié, plus tard, sa réponse confidentielle à cette offre royale. Il a voulu sans doute que sa conduite, dans cette occasion, fût jugée, d'après sa lettre; il a cru naïvement ne s'être montré ni ambitieux, ni pressé, n'avoir accepté la succession de M. de Montmorency que sous le coup d'une invincible nécessité. Quelques esprits défiants vont peut-être sourire, en lisant sa lettre de refus; mais enfin, il est juste d'entendre son témoignage :

« Mon cher ami, répondait-il à M. de Villèle; la nuit « porte conseil. Il ne serait bon, ni pour vous, ni pour « moi, que j'acceptasse, dans ce moment, le portefeuille « des affaires étrangères. Vous avez été excellent pour « moi; et je n'ai pas toujours eu à me louer de M. de « Montmorency; mais, enfin, il passe pour mon ami. Il y « aurait quelque chose de déloyal à prendre sa place, sur- « tout, après tous les bruits qui ont couru. On n'a cessé « de dire que je voulais le renverser, que je cabalais « contre lui, etc., etc. S'il était resté dans un coin du « ministère, ou que le Roi lui donnât une immense re- « traite, comme la place de *grand Veneur*, les choses « changeraient de face. »

Nous le voyons, ces premiers motifs de refus ne sont pas bien forts ; cette répugnance provisoire n'est pas désespérante. On a seulement quelque pudeur; on craint une apparence de déloyauté envers celui, dont on avait d'ailleurs à se plaindre ; on voudrait, pour lui d'abord, une compensation, comme si, pour un Ministres des affaires étrangères tombant, il y avait convenance à rester dans un coin du Ministère, ou comme si la charge inutile de *grand Veneur* pouvait paraître une immense retraite à un Montmorency, plus fait pour être payé, en honneur, qu'en argent.

« Quoi qu'il en soit, même à cette condition, poursuit « M. de Chateaubriand, il resterait encore des difficultés. « Vous savez, mon cher ami, combien je vous suis dévoué. « J'ai le bonheur de vous servir assez puissamment « auprès des royalistes, qui sont opposés à votre système. « Je les tempère; je les arrête et je les retiens, par la « confiance qu'ils ont en moi, dans les bornes d'une juste « modération. Mais, je perdrais, à l'instant, toute mon in- « fluence, si j'entrais au Ministère, sans amener avec moi « deux ou trois de ces hommes, qu'il est si facile de désar- « mer, mais qui seront extrêmement dangereux, à la ses- « sion prochaine, si vous ne pouvez pas vous arranger avec « eux. Croyez bien, mon cher ami, que le moment est « critique, etc. »

Ainsi, à côté de son refus, l'impatient candidat montrait tout le prix de son accession. Modéré contre M. de Montmorency, et, pour lui succéder, il s'appuyait, en même temps, sur l'exagération des hommes, qui dépassaient M. de Villèle, dans son propre parti et devaient, un jour, contribuer à sa chute. Il promettait de les désarmer, à condition de pouvoir les amener, avec soi, dans la place.

Enfin, pour ne laisser aucun doute sur la seule issue possible, la lettre se terminait par cette déclaration : « Je « dois vous dire aussi avec franchise, qu'il y a tel ministre « des affaires étrangères, que vous pourriez choisir, sous « lequel je ne pourrais servir ; et ma démission serait un « grand mal, dans ce moment. » Puis, revenait, par forme d'adoucissement, avec une demande d'entretien particulier, ce dernier mot affectueux : « Soyez persuadé, au reste, « de cette vérité; c'est que mon sort politique est lié au « vôtre, et que je reste, ou tombe avec vous. »

En lisant cette lettre, l'esprit positif de M. le président du Conseil entrevit, tout d'abord, que M. de Chateaubriand souhaitait passionnément le ministère; qu'il demandait l'entrée au pouvoir pour plusieurs de ses amis, mais qu'il l'accepterait, pour lui seul, sauf à faire, par cet exemple, patienter ces royalistes mécontents, que lui-même déclarait si dangereux. Il comprit aussi que, malgré ses apprêts de départ, M. de Chateaubriand ne retournerait pas à Londres, et prendrait pour une insulte personnelle toute nomination d'un autre ministre des affaires étrangères que lui-même. Il fallait, dès-lors, en finir avec lui, et l'avoir, au plus tôt, pour collègue, ou pour adversaire.

M. de Villèle ne put donc se décider à porter au Roi un refus si équivoque, avant d'en avoir vu l'auteur; et il répondit sur-le-champ par ces mots : « Pouvez-vous me « recevoir un moment, avant une heure? De cœur, tout « à vous. »

M. de Chateaubriand, qui avait demandé ses passeports pour Londres, ne tint pas, vous pouvez le croire, contre cette insistance de M. de Villèle. Il le vit aussitôt, renouvela ses objections, allégua des difficultés pour lui-même, fit, pour ses amis du *Royalisme ardent*, quelques

réserves et quelques demandes facilement ajournées, et enfin laissa M. de Villèle porter de sa part, au Roi, une dernière excuse, qui ne demandait qu'à être vaincue. Le Roi, sans aucun doute du résultat prochain, ayant mandé M. de Chateaubriand et fort insisté sur une offre respectueusement déclinée d'abord, termina tout par ces mots : « Acceptez, je vous l'ordonne. » Et le lendemain, parut l'ordonnance dans le *Moniteur*, en même temps qu'un journal passionné pour l'élévation de M. de Chateaubriand, mais du moins son fidèle ami, dans toutes les fortunes, racontait les pénibles combats de l'illustre ambassadeur, sa répugnance à remplacer dans le Pouvoir un ami aussi cher et aussi respecté que le duc de Montmorency, et les prières, les instances prodiguées, pendant deux jours, par cet ami, pour obtenir un tel sacrifice, dans l'intérêt de la Religion et du Trône.

Le juge impartial, et, à plus forte raison, le détracteur de nos expériences constitutionnelles sera choqué, sans doute, de cette dissimulation et de ces détours. Mais, nulle forme de gouvernement ne rend l'ambition tout à fait irréprochable : et, sous le Pouvoir absolu, les moyens de parvenir sont souvent moins honnêtes encore, sans être couverts par l'éclat du talent, et, plus tard, expiés par la grandeur des services. On peut regretter que M. de Chateaubriand, qui, dans ses *Mémoires*, à la date de son ambassade de Rome, se vante des tromperies diplomatiques, dont il fut prodigue alors, ait usé, pour arriver au ministère, d'une conduite un peu tortueuse. En effet, il renversait M. de Montmorency, sur la question d'Espagne, tout en voulant la résoudre, comme lui, par la guerre; et il s'engageait à M. de Villèle, sur cette même question, tout en poursuivant un autre but que ce ministre. Mais

du moins, à travers ces petits artifices de l'ambition, le plus habile arrivait au pouvoir; et, par là, l'intérêt de la France était servi. M. de Chateaubriand, après tout, avait jugé d'un coup d'œil supérieur l'état de l'Espagne et ce qu'on pouvait essayer de prompt et de décisif, entre la *Croisade*, à tout prix, invoquée par M. de Montmorency, et la Paix financière de M. de Villèle. Il avait entrevu la chance presque assurée d'une facile victoire et tous les avantages qu'elle aurait pour le Trône. En cela parut alors sa supériorité d'esprit politique, d'autant plus grande que sa passion même et les préjugés de parti, contractés dans ses anciennes luttes, n'en offusquaient pas la vive lumière.

CHAPITRE XIV

SITUATION DE M. DE CHATEAUBRIAND DANS LE MINISTÈRE. — PERSISTANCE DE SES VUES; CHANGEMENT PARTIEL DE SES PROCÉDÉS. — SA NÉGOCIATION DIRECTE AVEC M. CANNING; DÉBAT PLUS FASTUEUX QUE GRAVE DANS LES CONSÉQUENCES. — IMMINENCE DE L'EXPÉDITION; PREMIERS INCIDENTS. — SAGE DIRECTION DE L'ARMÉE; SUCCÈS RAPIDE ET COMPLET. — IMPRÉVOYANCE ET INACTION POLITIQUE, AU TERME APPARENT DE L'EXPÉDITION. — RESTAURATION PURE ET SIMPLE DE FERDINAND VII. — JUSTE PART DE M. DE CHATEAUBRIAND DANS LES ÉVÉNEMENTS ACCOMPLIS; HONNEURS QU'IL EN REÇOIT; DIFFICULTÉS QUI DOIVENT EN RÉSULTER POUR LUI.

Une fois au Ministère, M. de Chateaubriand parut, tout d'abord, ne pas y porter les passions, qui lui en avaient frayé la route. Très-fixe dans son projet de la guerre d'Espagne, par ce motif même, il ne montrait plus, sur bien des points, le même esprit de défiance et d'exclusion, à l'intérieur. Son amour-propre, satisfait par la fortune, semblait conciliant et poli; ses anciennes doctrines du *Conservateur* étaient fort adoucies. Longtemps, on l'avait vu partager les soupçons et les haines, dont se nourrissent volontiers les défenseurs disgraciés d'une cause, qu'ils ont trop ardemment servie. Les rigueurs outrées du général Donnadieu à Grenoble, son faux récit, à l'appui de ces rigueurs, avaient obtenu les éloges de l'ancien parti de M. de Chateaubriand. L'idée simple et forte du maréchal Saint-

Cyr d'introduire le droit dans l'armée, pour la rendre fidèle, avait été presque dénoncée comme une trahison, dans le *Conservateur*. Puis, en fait, les complots militaires qui avaient éclaté, tantôt sous l'excès de la compression, tantôt sous un régime plus libre, fournissaient au zèle monarchique bien des motifs d'inquiétude et de crainte. Si, depuis le meurtre du duc de Berry, et l'ascendant accru de l'opinion royaliste, d'assez nombreux exemples de sévérité avaient, suivant l'expression d'alors, épuré l'armée, toute semence de sédition militaire n'était pourtant pas écartée. La guerre même projetée pouvait donner prise à ce danger ; car, après diverses poursuites de complots, où s'étaient trouvés compromis d'anciens officiers soit réformés, soit démissionnaires, et même des sous-officiers au drapeau, la frontière de Catalogne était devenue comme un *camp de refuge*, pour des émigrés successifs du premier Empire, des Cent-Jours et d'une régence imaginaire, au nom de Napoléon II.

Dans l'anarchie mêlée de despotisme populaire, où se débattait l'Espagne, à la fin de 1822, quelques journaux, imprimés à Madrid, insultaient les Bourbons de France et faisaient grand étalage des forces, que la liberté avait à sa disposition contre la *Légitimité* rétablie naguère, en France, et si chancelante en Espagne. D'autre part, l'illusion naturelle à tous les partis exagérait singulièrement pour nous la portée de ces menaces. Aux yeux de beaucoup de mécontents, ou même d'indifférents, la guerre avec l'Espagne libérale ou révolutionnaire, dans l'intérêt d'un roi comme Ferdinand, mettait en péril le roi de France et sa Dynastie restaurée. Ce que les uns prévoyaient ainsi comme imminent par la guerre, d'autres le déclaraient inévitable par la paix, et devant le triomphe

impuni des démocrates espagnols. Déjà même, on parlait à Paris de proclamations factieuses jetées, au nom des *hommes libres*, sur la frontière française, dans les cantonnements de *notre cordon sanitaire* établi depuis deux ans et devenu réellement une armée d'observation, dont se plaignaient, à leur tour, les *Cortès* et le Ministère du roi Ferdinand.

C'est à travers tant de nuages et de fantômes, qu'en France, le nouveau Ministre des affaires étrangères eut le mérite de voir clairement le but, de mépriser le péril, d'affirmer d'avance le succès, d'en préparer les voies, et d'y marcher vite. Sans doute, la recommandation et même la pression politique des grandes *Puissances* secondaient ce mouvement, plus que ne l'avoue M. de Chateaubriand, dans son histoire du *Congrès* de Vérone. Mais enfin, à Paris, le principal Ministre du Roi de France hésitait et différait. C'était même pour lui un moyen de crédit personnel et de popularité. Trois cabinets étrangers avaient, quant à l'Espagne, résolu le rappel de leurs ambassadeurs; et, avant le 13 décembre 1822, M. de Villèle, à cette date, semblait, sur la même question, n'avoir eu de parti pris que pour le renvoi de M. de Montmorency.

M. de Chateaubriand, il faut en convenir, n'entrait pas tout à fait au Pouvoir, comme le cardinal de Richelieu écrivant à nos ambassadeurs : « Le Roi a changé de Conseil, « et le Ministère de maximes; j'enverrai une armée dans la « Valteline, qui rendra l'Espagnol plus soumis et le Pape « plus traitable. » Mais, il agit en maître, du moment qu'il put agir; et il hâta le dénouement, qu'il semblait ne pas annoncer d'abord.

Il avait à se ménager avec trois puissances fort diverses, les cabinets *absolutistes*, dont il attendait l'appui, sans

partager leurs passions et leurs vues, l'Angleterre, dissidente à Vérone, et ennemie de toute influence française sur l'Espagne, M. de Villèle, enfin, habile dans un cercle étroit, plus homme d'affaires que vrai politique, ayant peur de la hardiesse et jalousie du talent, sans conviction, et même sans calcul arrêté, prêt à faire, par expédient, ce qu'il n'eût jamais résolu par principe et par prévoyance.

Sur tous les points, M. de Chateaubriand fit face avec succès, dans le premier mois de son Ministère. Il écrivait au publiciste des Cours du Nord, à M. Gentz : « Laissez-« moi être royaliste constitutionnel. » Il répondait avec une réserve polie aux félicitations empressées de M. Canning, sur la prudence de M. de Villèle et sur sa décision, qui, disait le ministre anglais, avait non-seulement sauvé « la France, mais l'Europe, d'une crise, comme elles « ne sont guère en état de la supporter. » Cette lettre de M. Canning se terminait par le vœu que l'ouvrage de la paix si bien commencé par M. de Villèle se consolidât promptement ; et dix jours après, une nouvelle dépêche du ministre anglais répétait avec passion les paroles de lord Falkland, dans le temps de Charles Ier : « La paix, la paix, la paix! » Puis, affectant de croire la politique de M. de Villèle aussi complétement favorable à la médiation anglaise que M. le duc de Montmorency naguère s'y montrait opposé, cette lettre annonçait une nouvelle mission pacifique de lord Fitz-Roy à Madrid.

Le lendemain même de cette dépêche, reçue le 12 janvier, M. de Chateaubriand, écrivant à notre ambassadeur à Madrid, demandait un prompt et notable changement dans la *Constitution* espagnole, insistait sur le grief d'une violation récente de notre territoire, et ajoutait cette recommandation expressive : « Défiez-vous de l'Angleterre,

dans tout ceci. » Un dernier mot avertissait l'ambassadeur de faire ses préparatifs de départ, afin de quitter Madrid sans retard, au premier ordre qu'il recevrait.

Evidemment, appelé par M. de Villèle, pour rectifier l'œuvre de M. de Montmorency, M. de Chateaubriand allait moins vite, au même but, que son prédécesseur. Venu, depuis la présidence de M. de Villèle, et comme par son influence, il put d'abord, sans lui donner d'ombrage, dépasser sa politique, paraître ne céder qu'aux événements et entraîner à leur suite le Conseil du Roi. Dès le 18 janvier 1823, dans une nouvelle lettre à M. de la Garde, il relevait amèrement les réponses du ministère espagnol, sur de précédentes observations : et, sans attendre la suite de son propre *ultimatum*, il prescrivait au même ambassadeur de réclamer aussitôt ses passe-ports et de partir, avec toute sa légation. L'annonce d'une *Note* du ministère espagnol, pour solliciter ce qui était offert, une officieuse médiation anglaise entre la France et l'Espagne, ne changea rien à cet ordre donné : et dès-lors, il fut compris que toute la Diplomatie du Continent se retirait, et que la guerre était prochaine.

Une correspondance intime, mais assez aigre, continuait toutefois entre MM. Canning et Chateaubriand. Le premier déconseillait la guerre comme imprudente, pleine de périls pour la Monarchie légitime, contraire enfin à la bonne intelligence de la France et de l'Angleterre. Le second répondait par un éloge de la paix et un désir assez manifeste de la guerre. « Il voulait, disait-il, étouffer l'anarchie par les armes ; il était sûr des forces de la France ; il parlait d'un million de soldats, à mettre en campagne. M. Canning ne contestait rien, pas même le million de soldats. « C'est à peu près, répliquait-il malignement, le

double de ce que Bonaparte a perdu en Espagne. » Mais, ce n'était pas tout : en admettant notre victoire, en supposant même encore la reddition de Madrid, il demandait ce que ferait la France, si le roi d'Espagne et les *Cortès* se retiraient dans l'île de Léon : et il insistait sur les plaintes, que devrait à son tour élever l'Espagne constitutionnelle; il rappelait les fautes graves de Ferdinand, le jugement qu'en avait porté l'Angleterre, les défiances qu'elle pouvait prendre d'ailleurs, et son souvenir de l'*ancien pacte* de famille. Enfin, il arrivait à regretter la politique du prédécesseur de M. de Chateaubriand, et à écrire au nouveau Ministre : « Je pense réellement qu'il aurait « mieux valu garder la guerre tout européenne, comme « M. de Montmorency la concevait, que de la changer en « guerre toute française, dans le sens, où ce terme est « maintenant appliqué. »

Puis, joignant à ce regret un reproche presque direct de dissimulation et de mobilité, il s'arrêtait, pour sa part, au conseil métaphorique de laisser la Révolution espagnole se consumer elle-même dans son *propre Cratère;* et il ajoutait, non sans quelque amertume : « Telles sont mes « opinions honnêtement et sincèrement données; telles « lord Liverpool croyait être les vôtres, m'a-t-il dit, avant « votre départ d'ici, cet été. Il regrette votre changement, « autant qu'il en est surpris. »

C'est, à travers ce labeur de notes et de contre-notes et mille soins, pour satisfaire d'anciens amis et en gagner de nouveaux, que M. de Chateaubriand amena jusqu'au terme ce qu'il avait poursuivi, sans le dire, dès le premier moment. Dans la ferme volonté et avec la vue constante de la guerre immédiate, le nouveau Ministre des affaires étrangères avait dû se rapprocher, par l'intimité la plus

active, du Ministre de la guerre, le maréchal Victor. Il lui donna, de plus, le meilleur conseil, en le pressant de choisir, pour l'*État-major* et les commandements principaux, avant tout, l'expérience et l'aptitude militaires. Quels que fussent auparavant ses préjugés d'opinion et de parti, une élévation naturelle de cœur qui, dans les grandes choses, est justesse et sagacité, lui disait, qu'il fallait beaucoup prendre dans l'ancienne armée, et puis, se confier à l'ambition et au courage.

Ainsi tout mûrit, tout se prépara pour l'expédition; et M. de Villèle se vit amené par la force des choses, comme il disait, à en concevoir la nécessité et à en préparer les voies et moyens. Tandis que les journaux anglais argumentaient contre l'imprudence, et l'illégalité, en droit public, d'une intervention armée, pour détruire la Constitution des *Cortès*, la session législative de France s'ouvrit au Louvre, le 28 janvier 1823, dans la salle des Gardes de Henri IV, circonstance ignorée sans doute du plus grand nombre des assistants. Le monarque infirme, mais d'un aspect imposant, après quelques paroles sur la prospérité du pays, l'accroissement de la richesse, le produit des impôts, supérieur à la dépense habituelle, annonçait avec calme la résolution, qu'il avait prise.

« J'ai tout tenté, disait-il, pour garantir la sécurité de mes peuples, et préserver l'Espagne des derniers malheurs.

« L'aveuglement, avec lequel ont été repoussées les représentations faites à Madrid, laisse peu d'espoir de conserver la paix.

« J'ai ordonné le rappel de mon ministre. Cent mille Français, commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher, en invoquant le Dieu de saint Louis,

pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine et le réconcilier avec l'Europe.

« C'était à moi de délibérer. Je l'ai fait avec maturité; j'ai consulté la dignité de ma couronne, l'honneur et la sûreté de la France.

« Nous sommes Français, messieurs. Nous serons toujours d'accord, pour défendre de tels intérêts. »

L'assemblée était brillante, ornée de noms célèbres, d'élégantes parures, d'une élite d'illustrations et de beautés nationales, ou étrangères. Rarement un discours officiel fut-il interrompu par d'aussi bruyantes acclamations. L'empressement ordinaire de Cour était animé cette fois d'une sorte de joie et de fierté communicative, que l'espoir, ou l'approche de la guerre excite toujours en France. Il n'est besoin de dire la part de M. de Chateaubriand dans ce noble langage. Louis XVIII, qui toujours écrivait de sa main son projet de discours du trône, avait cette fois agréé plusieurs phrases de son ministre des affaires étrangères, en le félicitant d'avoir pris si bien le ton simple des grandes affaires. Le fond même des choses importait davantage : et M. de Chateaubriand avait droit d'en réclamer l'honneur. On regrette seulement que, toujours préoccupé de lui-même, et comparant cette séance triomphale à la triste séance législative qui précéda le 20 mars, il ait écrit : « Maintenant, nous croyions voir notre Roi, se confiant à notre fidélité, prendre enfin possession de sa Couronne, au nom de la France glorieuse et délivrée. »

La délivrance de la France datait d'une autre année, et rappelait d'autres noms. La ferme volonté de quelques hommes en avait hâté l'époque; l'esprit de modération et

de ralliement des partis, souvent si méconnu par M. de Chateaubriand, avait montré la France rapidement unie, après tant de malheurs : enfin, la puissante action du maréchal Gouvion Saint-Cyr, sa belle réorganisation de l'armée avaient rendu possible un réveil si prompt du génie guerrier de la France. Voilà ce qui assurait le succès de nos armes, sur le terrain même, où s'était brisé Napoléon.

Quoi qu'il en soit, pendant qu'avec les ressources militaires si bien préparées par les dernières lois, la France, sans demander à la conscription au delà du contingent annuel de quarante mille hommes, se trouvait en état de porter bientôt une armée de cent mille hommes hors de ses frontières, les débats politiques, qui semblaient alors se naturaliser parmi nous, allaient commencer dans les deux Chambres, au sujet même de l'adresse à la Couronne. Moins grand orateur que polémiste, M. de Chateaubriand soutint cependant avec succès l'épreuve, nouvelle pour lui, de la tribune des Députés, de cette tribune déjà si passionnée, où l'éloquence avait reparu avec le pouvoir. Sa parole écrite, mais prononcée avec une expression forte et naturelle, exerça beaucoup d'empire ; triomphe plus favorable à sa renommée qu'à la concorde intérieure du ministère !

Désirée par le parti royaliste, la guerre d'Espagne ne rencontrait une vive opposition que dans un seul point de la Chambre, parmi les hommes qui, tels que Manuel, Benjamin Constant, le général Foy, Casimir Périer, et même Royer-Collard, se trouvaient rapprochés par un intérêt commun de liberté légale et de résistance aux passions royalistes de 1815. Mais le ministère, et surtout le Président du Conseil, était attaqué plutôt personnellement que pour le projet d'intervention en Espagne. M. de

Villèle avait à la fois à se défendre du reproche d'accéder à ce projet, et du soupçon de n'en pas vouloir et d'y être entraîné, malgré lui; il avait à la fois à répondre aux plaintes du parti libéral, sur cette guerre anti-constitutionnelle, comme on disait alors, et aux accusations des royalistes ardents, sur sa répugnance à entreprendre une guerre si juste et à satisfaire le vœu des gens de bien et de l'Europe monarchique. Ce dernier langage était celui des amis trop zélés, que M. de Chateaubriand avait désignés à M. de Villèle comme dangereux, et pourtant, si faciles à ramener. C'étaient eux, près desquels il s'était offert pour médiateur, avant d'être ministre, et que, par ménagement d'abord, il évita même de contredire. Pour lui, en effet, dans ce premier débat sur l'Adresse, à la Chambre élective, le rôle naturel, et alors applaudi, fut de répondre aux reproches et aux sarcasmes du parti libéral, à l'apologie plus ou moins spécieuse de quelques excès de la Révolution espagnole, aux prédictions du danger de la guerre.

Sur un premier point du débat, sur le libre arbitre de la France dans cette question, dite européenne, M. de Villèle, plus adroit de conduite que de langage, n'avait pas heureusement ménagé ses aveux, ni bien soutenu la dignité de son gouvernement. Dans l'embarras de répondre à ceux qui lui reprochaient une entreprise commencée, contre son gré, sous la pression d'influences étrangères, il avait parlé un peu confusément du péril d'avoir à repousser, sur le Rhin, une guerre, qu'on aurait refusé de soutenir, près des Pyrénées. De là, pour les orateurs et les journaux de l'*opposition*, facile et inépuisable grief contre le ministre, qu'on accusait d'être ainsi, de son propre aveu, contraint et traîné à la remorque, par la *Sainte Alliance*. La parole bien autrement savante et pré-

parée de M. de Chateaubriand ne pouvait être exposée à pareil échec, ni tomber dans une de ces distractions de tribune, dont la polémique abuse.

Commençant par quelques mots inspirés sur place, il amenait avec aisance le discours brillant et travaillé, qu'on attendait de lui. C'est ainsi qu'après l'*Adresse*, le débat s'étant renouvelé pour l'emprunt de 100 millions affectés à la guerre prochaine, M. de Chateaubriand, sur un discours méthodique et spirituel de M. Bignon, prenant la parole, comme pour répondre à quelques épigrammes contre l'abus de l'imagination romanesque en diplomatie, charmait aisément la passion du côté droit de la Chambre. « Messieurs, disait-il, avant d'ouvrir son cahier, « j'écarterai d'abord les objections personnelles. Les in- « térêts de mon amour-propre ne doivent trouver aucune « place ici. J'ai commencé ma carrière ministérielle, avec « l'honorable préopinant, pendant les Cent-Jours. Nous « avions tous les deux un portefeuille par *intérim*, moi à « Gand, lui à Paris; je faisais alors un roman ; lui s'occu- « pait d'histoire : je m'en tiens encore au roman. » L'ardente majorité tressaillait de joie, à cette réplique; et l'orateur lisait avec autorité un solide et éloquent discours, sur le droit politique d'intervention, sur la Constitution ou plutôt la Révolution actuelle d'Espagne, et enfin sur l'esprit et l'objet du *Congrès* de Vérone. Dans ce discours, la réponse aux objections de la diplomatie britannique, touchant le droit d'intervention, cette réponse, tirée des exemples et des doctrines de l'Angleterre, à diverses époques, était juste et forte. Mais, ce qui devait surtout agir sur la Chambre, c'était l'allusion à notre propre histoire, et la menace d'une sanglante imitation du procès de Louis XVI. L'effet de cette parole fut inexprimable.

« L'intervention qui prévient le mal n'est-elle pas plus « utile que celle qui le venge? demanda tout à coup l'o- « rateur. L'Espagne avait un agent diplomatique à Paris, « lors de l'affreuse catastrophe; et ses prières ne purent « rien obtenir. Que faisait là ce témoin de famille? Certes, « il n'était pas nécessaire, pour constater une mort connue « de la terre et du ciel. Messieurs, c'est déjà trop, dans le « monde, que le procès de Charles Ier et celui de Louis XVI. « Encore un assassinat juridique; et on établira, par l'au- « torité des précédents, une espèce de *droit* du crime, et « un Code de jurisprudence à l'égard des peuples contre « les rois. » J'entends encore les cris d'admiration et de colère, les acclamations à demi étouffées qui suivirent ces paroles; je vois l'emportement de cette Assemblée chassant un de ses membres, M. Manuel, pour une phrase interrompue, dont la fin semblait devoir dire que c'était la *Coalition* étrangère, qui, par ses menaces, avait porté l'énergie de la Convention jusqu'au régicide.

Toutefois, en excitant cette colère à l'appui de sa cause et de l'intervention, l'orateur exprimait lui-même des sentiments d'une modération nouvelle : il recommandait, sous le drapeau, cet esprit d'union et d'oubli, qu'il accusait, dans un autre temps, d'erreur et presque de félonie. Un seul passage, alors très-applaudi, nous paraît peu digne d'un ministre constitutionnel, et peu vrai dans l'histoire : c'était la reproduction et l'éloge des paroles que, dans les entretiens de Vérone, le Czar avait dites à M. de Chateaubriand. Fussent-elles sincères, elles étaient vaines. « Il ne peut plus « y avoir, aurait dit le Czar, de politique anglaise, française, « russe, prussienne, autrichienne; il ne peut plus y avoir « qu'une politique générale qui doit, pour le salut de tous, « être admise en commun par les peuples et par les rois. »

Pareille politique générale, si elle était possible, serait la mort civile des différents États européens; et lorsque, le Czar, cité par le même témoin, énumère les huit cent mille soldats, que la Providence a mis à ses ordres, il faut bien reconnaître que cette politique générale n'était que la sienne, étendue sur l'Europe. L'illustre écrivain célébrait le même motif donné par Alexandre, pour l'abandon de la Grèce. « Rien, sans doute, lui avait dit le Mo-
« narque, ne paraissait plus dans mes intérêts, dans ceux
« de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une
« guerre religieuse contre la Turquie; mais j'ai cru remar-
« quer dans les troubles du Péloponèse le signe révolu-
« tionnaire. Dès lors, je me suis abstenu. »

Belle modération dans le Monarque qui resserrait, alors même, les chaînes de la Pologne et lui ôtait les Institutions garanties jusque dans le traité de Vienne! Mais, c'est une des punitions du Despotisme de se méprendre sur son intérêt même, en se croyant solidaire de tout ce qui est, comme lui-même, un abus de la force. Le Czar, dans sa crainte de l'esprit de liberté, en était venu à croire le massacre des prêtres grecs par les Turcs et le ravage de la Morée meilleur pour son Autocratie chrétienne que l'émancipation des îles grecques, au nom de la croix. Il a payé cette faute de sa mort prématurée et des revers légués à son successeur. Ce n'était point à l'auteur de l'*Itinéraire* qu'il appartenait de transformer pareille méprise en sagesse politique.

Semblable langage ne manqua pas de déplaire ailleurs. Ce dissentiment est marqué dans les lettres de M. Canning et de M. de Chateaubriand, sous une forme assez rare, en diplomatie, une joute brillante d'esprit entre deux talents et deux vanités irritables; mais, rien de décisif n'en

pouvait sortir. Canning ne pouvait, ni ne voulait, dans aucun cas, faire la guerre à la France, pour préserver l'Espagne d'une expédition souhaitée par toutes les Puissances du Continent. Une note de la cour de Russie à son ambassadeur en France portait : « que si, contre toute attente, l'Angleterre déclarait la guerre à la France pour empêcher le gouvernement de Sa Majesté Très-Chrétienne de rendre à l'Espagne le plus essentiel de tous les services, cette attaque serait considérée par Sa Majesté l'empereur de Russie, comme une agression générale contre tous les alliés, et que Sa Majesté accepterait, sans hésiter, les conséquences de ce principe. »

Pareil langage terminait tout. Nul Anglais de bon sens ne songeait à recommencer pour l'Espagne une guerre continentale, avec toutes les Puissances du Continent contre soi. Il suffit dès lors au sentiment britannique, à la vieille jalousie contre le *Pacte de famille*, à la popularité du ministre Canning enfin, que l'Angleterre se fût mise en dehors des actes de Vérone et restât neutre durant la guerre, ou plutôt inactive avec malveillance. Sans doute, si cette guerre eût été longtemps incertaine, ou marquée, pour nous, de quelques prompts désastres, la politique anglaise eût pu devenir plus hostile encore. Mais, dans l'état de l'Europe, après la compression si facile de Naples et du Piémont, une grande force de Révolution dans l'Espagne divisée était peu vraisemblable; et les prophéties comminatoires, dont M. Canning remplit ses lettres, annoncent, je crois, plus d'envie de faire peur que de vraie sollicitude sur l'imprudence présumée de la France. La supériorité d'esprit de M. de Chateaubriand fut de mépriser ces fausses alarmes, et de ne point se prêter à ces calculs d'un égoïsme étranger. Il entrevit du premier coup, il poursuivit avec

constance et il concourut à exécuter avec vigueur ce qui, dans la réalité, convenait le mieux à la France d'alors et pouvait rendre le plus de splendeur à sa Monarchie renouvelée. Seulement, après le succès, les illusions furent grandes; et la passion politique, ce guide tour à tour clairvoyant et trompeur, brisa l'appui, dont elle aurait dû profiter.

M. de Chateaubriand, dans son livre du *Congrès de Vérone*, a dignement retracé la politique de la guerre d'Espagne. C'est la grande affaire de son Consulat, racontée par lui-même. On ne peut méconnaître qu'il porta dans cette entreprise une activité égale à la volonté et un soin vigilant de prévenir, ou d'écarter les difficultés du dehors, pendant que l'intelligence et la valeur françaises triomphaient presque sans obstacle. Cette facilité du succès, il l'avait judicieusement et hardiment prévue.

L'Espagne sortie de sa lutte glorieuse, pour tomber sous la *Restauration* d'un ingrat et lâche monarque, puis reconquise à la Constitution par un soulèvement militaire, et replacée sous des *Cortès*, que dominaient en partie une presse anarchique et des conciliabules jacobins, l'Espagne, cependant demeurée *Royaliste*, en dépit de son méchant Roi et de ses assemblées populaires, n'avait plus, pour résister aux soldats français de Louis XVIII, aucune des passions qui, douze ans auparavant, l'avaient armée contre Napoléon. Elle n'avait plus ni généraux, ni intrépides *Cortès* repoussant un usurpateur étranger, ni loyales et fanatiques cités soutenant un nouveau siége de Sagonte, ni vaillantes milices livrant parfois bataille aux premières troupes de l'Europe. Elle n'avait plus même ces *guérillas* infatigables, ces bandes pillardes et meurtrières, qui apportèrent tant de dommages et d'obstacles à

la première invasion française ; ou plutôt elle les avait dans une autre cause, pour une autre vengeance.

L'insurrection militaire de l'île de Léon, le rétablissement des *Cortès*, la dépression, sous leurs mains, de Ferdinand, presque aussi vil que naguère il avait été despote, sans être combattue par la nation, n'en ralliait pas la majorité. Ce spectacle même soulevait çà et là des résistances populaires, de nouveaux attroupements, de nouvelles *guérillas*, non plus ennemies cette fois de l'invasion française, mais la précédant et disposées à l'accueillir.

En France, cependant, le débat parlementaire continuait encore, tandis qu'on hâtait les apprêts de la campagne. A la Chambre des pairs, qui d'abord avait voté une adhésion respectueuse au discours de la Couronne, la loi d'*emprunt* allait rencontrer deux sortes d'adversaires. C'étaient, d'une part, quelques esprits zélés et libres, ayant à cœur le gouvernement constitutionnel acquis à la France et s'alarmant d'une entreprise qui devait détruire au dehors tout essai, plus ou moins défectueux, du même gouvernement, pour y substituer l'ancien Pouvoir arbitraire récemment abattu ; c'étaient, d'une autre part, quelques hommes d'expérience formés par la Révolution et l'Empire, moins touchés des principes que des intérêts, des théories de liberté que des faits accomplis, mais, par là même, jugeant la guerre d'Espagne stérile et dispendieuse, et peu frappés des motifs allégués pour l'entreprendre.

Toutefois, malgré cette opposition habilement représentée, l'esprit dominant de l'Assemblée devait, sur une telle question, s'associer au vœu du Roi et à cette ardeur de *légitimité*, qu'on affectait alors. M. de Chateaubriand n'eut donc qu'à modérer son langage par un ton

de courtoisie envers ses contradicteurs les plus animés ; mais, il ne répondit pas aux craintes sérieuses, que pouvaient laisser les conséquences d'une guerre, même heureuse et prompte ; et il fut facile de prévoir, dès lors, ce qui manquerait, dans le succès même, et à la France et au ministre promoteur zélé de l'expédition.

Parmi les contradicteurs de la guerree devant la Pairie, s'était levé d'abord, comme un malin prophète, M. de Talleyrand, jaloux de rappeler, ce qu'on lui a contesté depuis, son opposition à la première invasion de l'Espagne, sous l'Empire. La persistance du même rôle, à deux époques si différentes, lui avait paru piquante ; et le secours prêté au Pouvoir absolu en Espagne semblait surtout, à l'orateur, un texte, pour accuser l'esprit ultramonarchique en France. Mais, la comparaison étant fausse sur quelques points, la prédiction l'était aussi. M. de Chateaubriand n'usa point de cette réponse, qu'il aurait pu faire; et, laissant de côté les insinuations de l'habile diplomate, il s'attacha surtout à combattre quelques discours d'une logique plus sincère et d'un accent plus énergique. Le principal était celui d'un des plus nobles et des plus éclairés défenseurs du régime, que la France a cherché et défendu, pendant trente ans. Ce n'était ni un calcul de parti, ni une hostilité à la maison de Bourbon, qui rangeait le duc de Broglie parmi les opposants à l'invasion de l'Espagne. Son esprit impartial et élevé savait gré à la Restauration d'avoir remplacé le Pouvoir absolu par des Institutions légales. Mais, il prenait au sérieux ces Institutions. Il en avait, en 1819, loyalement soutenu l'esprit et secondé l'application, sur un point vital, le droit d'examen, la discussion publique des affaires du pays. Plus tard, dans un esprit de sage contre-poids, il avait

conçu et souhaité un système d'élections plus favorable à l'ordre, et par là même, à la vraie liberté. Mais, de ce vœu si sincère, plusieurs fois trompé, s'accroissait d'autant plus sa défiance contre la politique du *Royalisme* de 1815, s'appuyant sur la Sainte-Alliance de 1822. Soutien de la Monarchie constitutionnelle, voulant et espérant encore la liberté par les lois, le duc de Broglie n'était ni personnellement blessé, ni découragé de voir en France le Pouvoir en d'autres mains que celles de ses amis et les siennes, tant qu'il restait, pour limiter ce Pouvoir, un droit public et des barrières légales. Mais, une guerre, pour supprimer ailleurs la liberté politique, lui semblait un grave danger, et un mauvais exemple pour la France.

C'est donc, à ce point de vue, que l'orateur ami de la liberté ramena ses arguments contre l'expédition d'Espagne, en les résumant avec une piquante énergie. La réponse du Ministre était faible et dut le paraître davantage, après l'événement. A cette objection, que notre armée allait entrer en Espagne, pour livrer à leur maître les Espagnols pieds et poings liés, il répondait : « J'ai dit tout le contraire, j'ai souhaité aux Espagnols une liberté dans la mesure de leurs mœurs et qui les mette également à l'abri de l'anarchie et du despotisme, etc. Nous ne faisons pas la guerre à des Institutions; mais nous prétendons nous défendre contre des Institutions qui nous font la guerre. »

A la bonne heure! seulement, ce qui importait ici, ce n'était pas le souhait du Ministre français, mais le résultat effectif de l'expédition; et ce résultat fut de replacer, sans précaution et sans sauvegarde, l'Espagne sous un despotisme bas et cruel, d'où elle n'est sortie que par des secousses stériles, en sens divers. Là n'est

pas, sans doute, la condamnation absolue de l'entreprise, mais celle de la politique qui ne sut pas tirer parti du succès.

L'habile et sincère orateur, auquel répondait M. de Chateaubriand, avait touché, dans son discours, un autre point plus général que l'intérêt de la France dans les affaires intérieures de l'Espagne : il avait abordé cette question du *droit* de résistance, résolue deux fois, dans le dix-septième siècle, et que n'a pas supprimée le *droit* de la force, employé depuis, tant de fois. M. de Chateaubriand, qui lui-même l'a souvent invoqué, le niait alors en ministre et en homme pieux : « Il y a, disait-il, des mystères en politique, comme en religion. Prétendez-vous les expliquer? vous tombez dans les abîmes. Je crois être aussi indépendant d'esprit et de caractère que le noble duc; je crois aimer autant que lui les libertés publiques. Je hais les tyrans; je déteste l'oppression; mais je soutiens que disputer la doctrine de la résistance, c'est s'exposer à bouleverser le monde; je soutiens qu'aucune société, même une société démocratique, ne peut exister avec ce principe. »

Oui; mais, si cette société démocratique est elle-même une tyrannie, est-ce un mal de réserver, contre elle aussi, un droit de résistance, une protestation de la justice contre l'iniquité? C'est ici, qu'au lieu de parler de mystères et d'abîmes, l'homme d'État aurait pu reconnaître ces principes nécessaires à toute société, ces garanties essentielles, condition de l'obéissance, ces droits privés, dont la violation seule peut ébranler, et ébranle en effet le droit public. Mais, ce langage convenait peu à la passion du moment; et, il s'agissait d'emporter, aux applaudissements d'un parti, une résolution qui, bien conduite, aurait pu se justifier par l'intérêt national.

La guerre allait décider du reste : et, les premières difficultés une fois surmontées, tout devait s'aplanir. Les principaux points de réunion militaire, les approvisionnements, les moyens de transport avaient été médiocrement combinés par le Ministre de la guerre; mais les chefs étaient bien choisis, les troupes excellentes; et la valeur française, reposée depuis quelques années, avait besoin d'entrer en campagne. Au milieu même des rangs français, un danger pouvait naître des défiances et des calomnieuses alarmes, que l'esprit de parti rendait alors si communes et si puissantes. Mais, cet écueil fut évité par le bon sens du Prince, que Louis XVIII avait nommé généralissime. Associé à la modération du Roi son oncle, bien plus qu'aux passions de son Père et de la Cour, d'un esprit médiocre, mais droit, disposé à la confiance, parce qu'il était brave, le duc d'Angoulême avait souhaité pour son *État-major*, et pour les principaux commandements, d'anciens militaires, quelle que fût leur opinion présumée. Ainsi avait été choisi, pour chef d'état-major, le général Guilleminot, justement distingué sous l'Empire, et réputé fort constitutionnel, depuis la Charte.

D'autres choix, dans le même esprit, ne furent pas moins heureux ; et M. de Chateaubriand, jadis trop Vendéen, dans le *Conservateur*, n'était plus le même pour l'armée : il répétait souvent, que tout officier français serait fidèle, devant le feu. Bien des choses manquaient, cependant, au début, par la difficulté de tout grand mouvement de troupes et par l'imprévoyance du Ministre de la guerre, le maréchal Victor. D'autres embarras naissaient de l'état des esprits et de quelques intrigues subalternes, fomentées par la folle hardiesse, ou les artifices calomnieux des partis. Un incident misérable faillit tout brouiller, dès

le commencement. C'était un envoi de cocardes et d'insignes tricolores, adressé de Paris au Quartier général, près Bayonne, sous le couvert du chef d'escadron, de Lostende, premier aide de camp du chef d'état-major le général Guilleminot.

Destiné bien moins à l'exécution qu'au simulacre d'un complot, cet envoi, intercepté à temps et sur les lieux, amena d'abord beaucoup de doute et d'inquiétude, dans le Gouvernement lui-même. Le général Guilleminot fut, quelques jours, suspendu de ses fonctions, par un ordre émané du Conseil du Roi, à Paris; et le maréchal Victor partit pour aller, à Bayonne, prendre le commandement provisoire de l'armée. Toute cette complication, si mal venue à l'entrée d'une grave entreprise, se dénoua cependant, grâce au bon sens du Prince et à cet instinct de pouvoir qui fortifie un esprit honnête et judicieux. Le duc d'Angoulême, arrivé le 20 mars à Toulouse, refusa d'admettre, dans le Maréchal, une autorité directe et locale qui, placée près de la sienne, l'aurait annulée. Il déclara, qu'il quitterait l'armée, si le général Guilleminot, choisi sur sa demande, n'était pas rétabli à la tête de l'*État-major*. Il fallut céder à cette fermeté. M. de Chateaubriand, lui-même, en donna le conseil, malgré certaines complaisances de parti, qu'il avait pour le duc de Bellune. L'esprit un peu court de ce Ministre ne prévalut pas sur une résistance intérieure, qu'il n'avait pas prévue. Son brusque voyage se borna, dès lors, à constater l'insuffisance du service des vivres et à donner sa tardive sanction au supplément de ressources, que l'*État-major* du Prince avait cherché sur les lieux dans l'habileté, fort chèrement payée, du fournisseur Ouvrard.

Bientôt même, il revint à Paris, sans avoir rien empêché, ni rien fait; et la campagne s'ouvrit, dans un esprit de confiante célérité, dont le duc d'Angoulême donnait fort à propos l'exemple. Se livrant avec noblesse à l'honneur militaire d'officiers, qu'il ne connaissait même pas, on vit ce Prince, peu de jours après la saisie et la destruction du ballot de cocardes tricolores, diriger en personne une reconnaissance militaire, sans autre chef de son escorte que M. de Lostende, l'aide de camp même compromis par la réception de cet envoi suspect.

Dès lors tout fut entraîné vite, et la Bidassoa franchie sans obstacle. Une embuscade de réfugiés italiens et français venant, à notre passage, déployer les couleurs, qu'on avait brûlées naguère au quartier général, se dispersa, sous quelques décharges d'artillerie commandées par un brave officier des armées de l'Empire, le général Valin. Quelques *guérillas*, dites constitutionnelles, soutinrent mal ce premier combat; et l'armée française, échelonnée en divers corps, s'avança, par plusieurs points de la frontière, dans ce pays plus troublé qu'ennemi. Le 11 avril, le duc d'Angoulême occupait Tolosa; et, le 17, Vittoria, où il séjourna trois semaines, pour rallier ses forces et préparer sa marche directe sur Madrid.

Rien ne ressemblait moins à la première invasion de l'Espagne, et surtout à l'aspect que cette invasion avait offert, après le soulèvement et le massacre de Madrid. Maintenant, les Corps d'expédition de l'armée française ne rencontraient, ni forces militaires imposantes, ni villes défendues avec acharnement, ni surtout cette résistance éparse et invincible, cette guerre à mort de jour et de nuit, qui avait tant fatigué les généraux de l'Empire. Devant la nouvelle invasion, tout semblait ouvert et facile, tout

était changé, dans la défense, comme dans l'attaque. Au lieu d'une terre aride et pleine d'embûches, où, douze années auparavant, le soldat français, harcelé, surpris, assassiné plutôt que combattu, manquait de tout, entre ses ravages et ceux de l'ennemi, l'armée envahissante était, cette fois, accueillie par le peuple des campagnes et nourrie dans chaque village, qu'elle traversait.

S'avançant ainsi par Burgos, Lerma, Aranda de Douro, Somo-Sierra, à la tête d'un Corps principal appuyé à droite et à gauche, sur deux Divisions françaises, le duc d'Angoulême devait, en six semaines, arriver à Madrid, que les Cortès, sans autre appui que les conseils de l'ambassade anglaise, n'étaient pas en état de défendre contre lui. Quelque rapide que fût cette marche, sans bataille livrée, elle éprouva certains retards calculés sur des négociations secrètes suivies, à Madrid, près de quelques-uns des chefs militaires.

La Révolution espagnole de 1820 portait, en effet, la peine de sa mauvaise origine, à part les vices non moins grands du Pouvoir qu'elle avait renversé. Née d'une révolte de soldats mal payés, compromise bientôt par quelques excès anarchiques, mais n'entraînant pas à sa suite la masse du peuple, elle était comme une proie, que se disputaient les généraux de l'armée et les chefs des Clubs et de la milice : elle n'avait rien de cette unité patriotique et religieuse, qui avait fait la puissance des premières *Cortès* de Cadix contre Napoléon. Quoique le caractère bas et perfide du roi Ferdinand le rendît, en apparence, un instrument docile sous les *Institutions* et sous les hommes, qu'il détestait le plus, visiblement sa dépendance, précaire comme la fortune, pouvait changer en un moment; et il suffisait que quelqu'un des chefs attachés aux *Cortès* vendît, ou désertât

leur cause, pour que leur pouvoir, affaibli dans l'opinion, ne trouvât plus d'asile et plus de défenseurs.

La diplomatie française avait entrevu ce moyen d'abréger l'expédition; et notre Ministre des affaires étrangères le recommanda fort à M. de Villèle, en lui répétant combien la corruption la plus chèrement achetée était moins coûteuse que la guerre. La défection du chef militaire Abisbal en fut la preuve. Adroitement ménagée, un mois après notre entrée en Espagne, cette défection réduisit promptement les Cortès à chercher leur refuge ailleurs que dans la Capitale, où ils dominaient, depuis trois ans, et à fuir loin de Madrid, traînant avec eux le roi, non comme un allié, mais comme un otage prêt à les trahir.

Ainsi, grâce à la disposition du peuple espagnol et à la marche bien ordonnée de nos troupes, le duc d'Angoulême entrait le 24 mai dans Madrid, au bruit des acclamations populaires; et il entendait partout, sur son passage, retentir ces paroles : *Vive la religion! meure la nation! Viva la religion! muera la nacion!* Tant il est vrai que, pour la foule ignorante et fanatique, pour cette foule toujours prête aux mêmes violences, dans des causes diverses, son propre pouvoir peut devenir à elle-même objet de malédiction et d'horreur! Le cri singulier : *Meure la nation!* n'était autre chose que le contre coup des folies du *Club* de la fontaine d'Oro, ou du journal qui s'était intitulé le *Robespierre espagnol*.

Quoi qu'il en fût des causes de ce rapide succès, l'impression en était grande par toute l'Europe; et le Gouvernement français, pour qui ce premier emploi de l'armée, dans une guerre d'opinion, avait paru plein d'incertitudes et de périls, dut sentir une grande joie et respirer plus à l'aise.

La seule difficulté qu'il eût à prévoir, en effet, venait de l'Angleterre; et cette difficulté même était plutôt une controverse d'amour-propre, une récrimination de tribune qu'un obstacle direct, ou même une menace de guerre éloignée. Evidemment, l'Angleterre, devant la déclaration unanime de ses alliés du Continent, n'avait pas à s'engager dans une défense armée de la Constitution des *Cortès* contre la France : elle ne voulait mettre à pareil jeu ni un régiment, ni un vaisseau de ligne anglais; et, sauf quelques souscriptions volontaires recueillies dans les cercles libéraux de Londres, elle n'avait nulle envie de fournir des subsides au Gouvernement obéré des *Cortès*.

Malgré sa jalouse défiance de tout ascendant politique de la France sur l'Espagne, malgré sa rancune contre l'ancienne union des deux Couronnes, elle ne pouvait recommencer contre Louis XVIII, en 1823, les guerres, soit de succession dynastique, soit de liberté, qu'elle avait soutenues, en Espagne, contre Louis XIV et contre Napoléon. Elle ne le pouvait surtout, quand la France avait maintenant de son côté l'opinion de toute l'Europe et de la meilleure partie de l'Espagne.

Il y avait donc justesse d'esprit et prévoyance fondée à compter pour peu les protestations et les discours du Ministère anglais, contre notre intervention en Espagne, et à lui répondre, en pressant la fin de la guerre. La seule représaille, en effet, dont il paraissait menacer notre entreprise, était par elle-même trop inévitable, pour que notre abstention ait pu la prévenir. Si, en effet, l'Angleterre, avec sa puissance et son habileté, n'avait pas su, dans les dernières années du siècle précédent, arrêter l'émancipation de l'Amérique du Nord, l'Espagne à son déclin, ruinée, tour à tour, par les excès et les impéritics, soit du

Pouvoir absolu, soit des factions anarchiques, pouvait-elle reprendre et conserver ses immenses Colonies de l'Amérique méridionale? Une fois détachées, n'étaient-elles pas irrévocablement perdues, à part la promptitude plus ou moins grande des États européens à reconnaître l'indépendance de ces Colonies? Et, en fait, cette reconnaissance n'avait-elle pas commencé, dès l'origine de la guerre contre Napoléon? N'était-elle pas confirmée par le redoublement d'*affaires* du commerce anglais avec ces vastes régions séparées de leur impuissante métropole?

L'Angleterre avait, dès 1810, saisi le dédommagement, qui lui était offert, en Amérique, contre l'envahissement français, en Espagne. Attentive à recueillir les premiers fruits du divorce colonial, pendant l'usurpation de Joseph, elle n'avait cessé de le seconder et de l'étendre, lorsque le prétexte en avait disparu. Après 1814, tout en affectant la neutralité, elle avait continué d'aider, par ses envois les insurgés du Mexique; et elle maintenait des consuls dans leurs villes, en même temps que ses négociants leur vendaient des munitions et des armes.

Les nouveaux troubles de l'Espagne, les fautes et la défaite du despotisme de Ferdinand, les embarras et la faiblesse de l'Espagne divisée rendaient chaque jour plus définitive la séparation accomplie; et peu importait désormais, à quelle date la diplomatie viendrait ratifier ce que la force même ne pourrait plus changer.

A vrai dire, il y eut donc sur cette question des Colonies espagnoles, entre les gouvernements de France et d'Angleterre, une lutte de parade, plutôt qu'un antagonisme sérieux. M. Canning exagéra beaucoup l'importance de son rôle, lorsqu'il se vanta, dans le Parlement, d'avoir appelé un nouveau monde à l'existence; et M. de Chateau-

briand était romanesque en politique, lorsqu'il se proposait de finir et de légitimer ce grand conflit de l'Amérique espagnole, en substituant à la république de Colombie, proclamée en 1819, des Monarchies constitutionnelles, sous quelques Bourbons transplantés.

C'était méconnaître la loi du temps, la force des choses et, en particulier, pour l'Amérique méridionale, ce mélange des races, cette puissance de l'élément indigène et demi-barbare qui la destinaient à de brusques changements de maîtres, à des révolutions réitérées, pour aboutir à des Républiques *non libres*, jusqu'au jour, où elle subira la loi de ses puissants voisins du Sud et du Nord.

Laissons l'historien du *Congrès de Vérone* projeter le contraire de cette invincible réalité; laissons-le se complaire dans un rêve d'imagination, qu'il a poursuivi, comme une affaire sérieuse, et dont le succès n'aurait manqué, selon lui, que par l'obstination jalouse de M. Canning, et par une autre rivalité non moins fâcheuse, dans l'intérieur du Cabinet français. M. de Chateaubriand se faisait illusion, je crois. Les grandes catastrophes, les mutations décisives ne tiennent pas à si peu; elles ont des causes générales et profondes. Le Brésil, même émancipé du Portugal, a pu garder sur le trône la maison de Bragance, dont il avait été l'asile, quand elle fuyait de Lisbonne envahie. Mais quel intérêt, ou quelle croyance pouvait faire admettre aux habitants du Mexique et de Venezuela la Souveraineté de quelques rejetons de cette monarchie espagnole, dont ils n'avaient senti le pouvoir que par les extorsions des gouverneurs qu'elle leur envoyait, et, depuis l'insurrection, par les cruautés atroces de Morillo et de quelques autres généraux monarchiques? Comment partir de là, pour établir, selon le plan de M. de Chateau-

briand, soit au Pérou, soit au Chili, et des Apalaches aux Pampas deux ou trois grandes royautés constitutionnelles et bourboniennes, dans ce pays que devaient traverser si vite et la République de Bolivar et l'Empire d'Iturbide?

Oublions, comme l'a fait la fortune, cette part chimérique des négociations actives et des regrets de M. de Chateaubriand. Ce qu'il s'agissait d'achever, et ce qui fut possible en 1823, c'était la remise en liberté et le rétablissement royal de Ferdinand VII, sauf à donner à ce Prince, dans l'exercice de son Pouvoir, des règles et des barrières, dont il avait grand besoin, qui manquèrent, après lui, comme de son vivant, et dont le défaut entretient les stériles agitations de l'Espagne.

Mais, pour atteindre ce but, il aurait fallu d'abord inspirer l'esprit de modération et de justice à ceux qui naguère, trop faibles pour défendre Ferdinand VII, allaient abuser de la puissance qui lui serait rendue. Le succès du *Généralissime* français, dans cette œuvre, ne fut pas heureux et vint promptement démentir son espérance. Entré en vainqueur dans Madrid, n'ayant à redouter, ni bataille rangée, ni soulèvement tumultuaire des campagnes, prévoyant seulement une poursuite prolongée, pour atteindre les chefs de la révolution, dans le dernier refuge, où ils allaient se cantonner, avec le Roi, le Prince se hâta d'établir une Régence espagnole, au nom même de ce roi qu'il réputait captif. Mais, cette Régence lui fut aussitôt un embarras, pour la guerre et pour la paix, ou plutôt pour cet ordre matériel, que doit établir au moins la Conquête. Pleine des passions du Roi, dont elle croyait servir la cause, la Régence ne rêva que périls et punitions. Elle remplit les prisons, ordonna des exils sans jugement et décréta des ca-

tégories de coupables. L'armée française semblait venue pour prêter main-forte à la persécution et assister aux vengeances du parti, que sa présence seule rendait vainqueur.

M. de Chateaubriand surveillait de Paris la crise militaire, avec une sagacité vraiment remarquable. Par des questions bien faites à beaucoup d'hommes de guerre étrangers, ou français, il s'était rendu familiers tous les détails du blocus de Cadix, même pendant l'invasion impériale, sous le commandement du maréchal Victor, dont l'armée, alors trop affaiblie par le rappel d'une de ses divisions sur un autre point, avait échoué. Mais Cadix, alors, avec l'ardeur d'une résistance nationale, avait dans ses murs trente mille braves soldats, et des vaisseaux de ligne anglais, des chaloupes canonnières, pour défendre ses abords. Aujourd'hui, sa garnison était faible et divisée; et peu de troupes mal équipées, devaient garder l'île de Léon et le Trocadéro, avec les bons avis, mais sans un coup de canon des Anglais. Il suffisait d'emporter le Trocadéro, pour séparer Cadix de l'île de Léon; et, maître une fois de cette île, on bombardait Cadix; et Cadix bombardé se rendait. En insistant sur ces points avec une vigueur précise et technique, le Ministre redoublait de promesses flatteuses, pour exciter l'émulation du général Guilleminot. Mais, à ce moment même, il avait commis la faute grave d'annuler l'honorable mesure, qu'on avait nommée l'ordonnance d'*Andujar*.

Le duc d'Angoulême, en effet, au moment où il marchait sur Cadix, voyant les persécutions tyranniques que multipliait la Régence royaliste installée par lui-même, avait sagement subordonné à ses chefs de corps et à sa propre autorité les actes de cette Régence. Par là, et pour un

temps du moins, l'invasion française redevenait ce qu'elle avait besoin d'être, équitable et protectrice ; mais le royalisme d'émigration, en Espagne, comme en France, le parti des hommes violents, après la victoire, protesta contre cette modération du Prince. Les délations et les rigueurs s'accrurent ; et la Régence de Madrid parut un tribunal d'inquisition, en intelligence avec la populace. M. de Chateaubriand eut le tort de céder, sur ce point, à une exagération de parti et de réclamer lui-même contre la trop faible barrière, que le bon sens de l'*état-major* français opposait à la Régence de Madrid. Le Prince ne sut pas se réserver le mérite et les avantages de ce qu'il avait fait. L'ordonnance d'Andujar, interprétée, réduite à rien par des circulaires, ne couvrit personne ; et, grâce à cette faiblesse, le despotisme absurde et persécuteur de Ferdinand VII se trouva rétabli sous nos auspices et au nom de ce malencontreux monarque, avant que lui-même fût remis en liberté, pour y venir présider.

Mais cette faute, dont les conséquences furent senties plus tard, n'arrêta pas d'abord le cours des événements. Maîtresse du Trocadéro, l'armée française enleva bientôt, par le point même, qu'avait indiqué M. de Chateaubriand, l'île de Léon, faiblement défendue ; et cette position occupée, en découvrant Cadix, permit aux chaloupes canonnières françaises d'en hâter le bombardement. Un armistice alors fut demandé, au nom même du roi Ferdinand. Mais le message était porté par un Espagnol, ancien aide de camp du duc de Wellington.

Le duc d'Angoulême refusa de recevoir ce message ; et, le 1er octobre 1823, six mois après l'invasion commencée, tout ce grand effort de révolution et de liberté aboutissait à une Capitulation qui remettait, aux mains des Français

la ville de Cadix et le roi Ferdinand. Ce fut ostensiblement le plus grand jour de triomphe, qu'ait eu la Restauration des Bourbons. Ferdinand VII, avec sa famille, sortant libre des mains de ceux, dont il était depuis deux ans l'humble captif et l'approbateur apparent, allait reprendre, sans condition, sans obstacle, ce Pouvoir absolu qu'il avait déjà si mal employé, et que son âme méchante et bornée exercerait de nouveau, avec des rancunes de plus et un prétexte de bon sens pratique tiré des événements mêmes, qui lui rendaient l'autorité suprême, dont il était indigne.

Ce fut là, il faut le reconnaître, le point, où la politique française se montra fort imprévoyante, ou encore plus impuissante. M. de Chateaubriand s'était vivement préoccupé d'une prétention de la Cour de Naples, qui, dès le début heureux de la campagne de 1823, avait réclamé, par droit de parenté royale, la Régence provisoire de l'Espagne, et annoncé le projet d'envoyer, pour la représenter à cet effet, le prince de Castelcicala, l'ancien et odieux instrument des cruautés de l'amiral Nelson, dans le port et dans la ville de Naples. Rien sans doute de plus dérisoire que cette ambition d'une Cour elle-même si récemment étayée, dans sa débile puissance : et on conçoit très-bien que le Prince français, qui entrait à la tête d'une armée dans Madrid, ne put admettre cette Dictature réclamée, en face du camp français, par une branche étrangère de la maison de France. M. de Chateaubriand fut très-décisif et très-ferme à repousser ce vœu de la cour de Naples, que ne manquait pas d'appuyer l'Autriche : et il s'était pressé d'y couper court, en demandant la formation d'une Régence

[1] *Histoire du Congrès de Vérone*, t. II, p. 340.

espagnole par la main du général français. Mais, il aurait fallu faire plus et mieux choisir l'instrument, qu'on se réservait le droit de créer. Et de même, quand cet instrument si défectueux, mais au moins de courte durée, allait disparaître par la dispersion des *Cortès* et la Restauration de Ferdinand, il aurait fallu prévoir les écueils d'un tel succès et empêcher les méfaits et les hontes, dont le monarque délivré allait charger sa Couronne et, jusqu'à certain point, la responsabilité de ses libérateurs.

Sur cet avenir si prochain et si grave, la Diplomatie française ne fit rien. Toute à la joie du succès, elle en laissa gâter les conséquences et perdre le fruit, pour la France, autant que pour l'Espagne. M. de Chateaubriand, qui, d'abord, avait songé, dans la formation d'une régence royaliste, à ménager ce qu'il appelait le côté modéré de l'Espagne, n'y songea plus, quand il commença d'agir; et, satisfait d'avoir envoyé à Madrid M. de Talaru comme ambassadeur, il exigea, nous l'avons dit, le rappel ou du moins la non-exécution de l'ordonnance d'Andujar [1]. Puis, comme s'il ne se fût point défié des passions et des erreurs de ce roi refait absolu, que, longtemps après, il nous a peint cruel et débauché comme Vitellius, il n'imposa nul tempérament à sa Dictature; il n'eut plus de souvenirs, et d'instances, à l'appui de ce qu'il avait tant proclamé depuis trois ans, la nécessité d'Institutions politiques pour l'Espagne, sous la seule condition qu'elles fussent données par le Roi, et non arrachées par le peuple. Ferdinand VII, échappé des remparts de Cadix et de l'obsession des Cortès, à travers le camp français, ne concédait rien, ne promettait rien, ne donnait, ni ne recevait aucune restriction à son pouvoir arbitraire, et n'allait être affranchi que pour recommencer d'être tyran.

En effet, après bien des pourparlers sur l'ordonnance d'*Andujar*, bien des notes échangées entre les envoyés des Cours absolutistes à Madrid et l'état-major français, l'île de Léon étant prise, la ville de Cadix bombardée, et les escadres anglaises ne remuant pas, le 1er octobre 1823, le roi Ferdinand, libre avec sa famille, venait, au fort Sainte-Marie, saluer le duc d'Angoulême, qui le recevait un genou en terre, en lui présentant son épée, apparemment comme le gage de la délivrance accomplie. Une dépêche télégraphique porta cette nouvelle aux Tuileries, le jour même; et elle fut annoncée à Paris par cent coups de canon. « Cette dépêche, écrit M. de Chateau- « briand, pensa me faire trouver mal de joie. » Et il ajoute, avec justice pour lui-même : « Nous fûmes dans « un véritable transport, à l'idée que la France pouvait « renaître puissante et redoutable; que nous avions con- « tribué à la relever de dessous les pieds de ses ennemis « et à lui remettre l'épée à la main. Nous éprouvions un « tressaillement d'honneur égal à notre amour pour notre « patrie. »

M. de Chateaubriand avait réellement grande part dans cet événement, par l'idée première qu'il avait conçue, par sa persistance à la suivre et quelquefois à la dissimuler, par son juste discernement de la différence des temps, par sa conduite habile près des Souverains du Nord et sa ferme résistance à l'ascendant du Cabinet anglais, dont il prévit l'inaction militaire. Après ce titre incontestable, on voudrait ne pas relever les complaisances d'amour-propre de M. de Chateaubriand, et la satisfaction qu'il éprouve à dire : « Nous pûmes nous avouer qu'en politique nous « valions autant qu'en littérature, si nous valons quel- « que chose, » et toute la suite de ses réflexions sur le

double génie des lettres et des affaires. Mais, cette vanité même devait avoir grande influence sur la fortune politique de M. de Chateaubriand; et, par là, sans la blâmer avec amertume, il faut bien en tenir compte, pour la suite et l'intelligence des faits. « Dans notre ardeur, dit M. de « Chateaubriand, après la dépêche télégraphique, nous « avions couru au château : là, nous reçûmes sur la tête « un seau d'eau froide qui nous calma, et nous fit rentrer « dans l'humilité de nos habitudes. Le Roi et Monsieur, « trop charmés, ne nous aperçurent point; madame la « duchesse d'Angoulême, éperdue de joie du triomphe de « son mari, ne distinguant quoi que ce soit, était très-« touchante à voir, etc. »

Malheureusement ce que vit surtout M. de Chateaubriand, c'était le prompt oubli de ses services. C'était, pour un esprit supérieur comme lui, connaître peu les Princes. Dans cette occasion, le résultat obtenu devait être, aux yeux de Louis XVIII et de Monsieur, le succès de leur cause et non de leur Ministre : et le mécompte de M. de Chateaubriand, son indignation atteste une grande inexpérience. Moins occupé de son amour-propre qu'attentif à sa puissance, M. de Chateaubriand aurait pu voir là quelque indice de division et de danger pour lui-même. Il ne fut que blessé, sans être averti, revint aux Tuileries, pour être une seconde fois mécontent du silence timide peut-être, que la duchesse d'Angoulême gardait avec lui. Quelques jours après seulement, chargé de faire une réponse officielle du roi Louis XVIII à Ferdinand, il eut la satisfaction de voir son projet signé, sans changement, par le Roi. Mais ce projet, très-convenable d'ailleurs, était trop général dans les termes, pour être efficace. Le Roi, rappelant que les princes chrétiens ne peuvent régner

par les proscriptions, disait : « Je crois donc un décret « d'amnistie aussi utile aux intérêts de Votre Majesté qu'à « ceux de son royaume. » Puis, d'après l'intention, attribuée à Ferdinand, de chercher dans les anciennes Institutions de l'Espagne le moyen de contenter ses peuples et d'affermir la couronne sur sa tête, il ajoutait : « Il n'ap« partient à personne de donner sur ce point des con« seils à Votre Majesté. C'est dans sa sagesse et dans la « plénitude de ses droits qu'il lui convient d'en délibérer; « mais, je puis lui dire qu'un arbitraire aveugle, loin « d'augmenter la puissance des Rois, l'affaiblit ; que si « cette puissance n'a point de règles. que si elle ne recon« naît aucune loi, bientôt elle succombe sous ses propres « caprices ; l'administration se détruit, la confiance se re« tire ; le crédit se perd; et les peuples, inquiets et tour« mentés, se précipitent dans les révolutions, etc. »

L'intention de cette lettre était bonne; mais des conseils si vagues et des vœux n'étaient pas tout ce qu'un Roi, dont l'armée occupait encore l'Espagne, avait à faire, pour tempérer les instincts cruels et la tyrannie violente d'un prince aussi vindicatif, dans le Pouvoir, que vil dans la défaite. Parler, en passant, des vieilles *Cortès* à ce monarque absolu, c'était ne rien dire ; conseiller à demi l'amnistie, c'était ne rien faire. En renonçant à l'idée d'exiger pour l'Espagne quelques-unes de ces garanties constitutionnelles, dont il avait d'abord fait grand bruit, M. de Chateaubriand prétendit qu'en cela l'homme d'État l'emportait, chez lui, sur l'homme à théories. C'était se mettre à l'aise, pour ne point agir, et donner une excuse à son inaction. Il n'y avait nulle prévoyance d'homme d'État sur l'Espagne à remettre le Roi Ferdinand, avec des haines et des rancunes de plus, dans les conditions de Despotisme, dont

il avait tant abusé, et qu'il s'était vu arracher une première fois. Il n'y avait nulle prévoyance d'homme d'État, au profit de la Monarchie française, à la laisser sans influence sur les Bourbons d'Espagne, et à ne garder pour elle que la responsabilité d'avoir, à ses frais, restauré la tyrannie d'autrui. Il était mal aisé sans doute de tempérer un tel Pouvoir. Mais, notre Diplomatie s'en découragea trop vite, lorsque nos troupes étaient encore maîtresses de tout, en Espagne.

Impuissant, ou timide à rien tenter dans ce sens, M. de Chateaubriand se berçait encore de l'idée d'établir à l'amiable des infants espagnols sur les trônes du Mexique et du Pérou ; et déjà le roi Ferdinand, rentré dans sa Capitale, aux acclamations d'une partie du bas peuple, avec les conseils d'une obscure *camarilla*, renouvelait les plus mauvaises pratiques de son ancien règne. Le duc d'Angoulême blâmait, sans empêcher, et sentait pour lui-même, dans l'ingrate amertume du Roi d'Espagne, les inconvénients du Pouvoir sans limites qui lui était rendu.

Pendant ces premières et sourdes violences qui suivirent aussitôt la rentrée de Ferdinand VII, les félicitations royales et les insignes honorifiques arrivaient au Ministre des affaires étrangères de France, en réponse aux communications qu'il avait faites. Pas un mot, dans ces lettres, ne rappelait l'ancienne promesse d'Institutions protectrices qui émaneraient du Roi. « Le règne du crime était passé; « l'Espagne affranchie; la cause sacrée de l'autel et du « trône avait triomphé : » voilà les succès, dont était loué le Ministre, et pour lesquels, il lui était décerné l'ordre de *Saint-André* par le Czar, l'*aigle noir* par le roi de Prusse, et l'ordre de l'*Annonciade* par le roi de Sardaigne. Peut-être même M. de Chateaubriand, même à

titre politique, estima-t-il trop haut ces démonstrations, et fut-il trop blessé de ne pas voir l'empereur d'Autriche et son principal ministre y joindre un témoignage aussi marqué.

Ce qui eût fortifié le Ministre français, c'était d'agir en Espagne, d'y seconder la modération du Prince généralissime, de soutenir la politique sensée de son état-major, et non d'accroître par d'insignifiants honneurs de Cour la jalousie déjà trop excitée de ses collègues. Ce grand cordon de *Saint-André*, envoyé directement par l'empereur de Russie au Ministre des affaires étrangères, devait blesser M. de Villèle, président du Conseil. Le roi, prenant parti pour lui, déclara aussitôt que, pour marquer sa satisfaction de la guerre d'Espagne, il voulait créer M. de Villèle *chevalier des ordres*. M. de Chateaubriand, irrité à son tour contre cette manière de rétablir la primauté, fit entendre qu'il se retirerait du ministère, s'il n'obtenait, en même temps, le même honneur que M. de Villèle. Il reçut donc le *cordon bleu;* et, en écrivant à notre ambassadeur en Russie, il put annoncer la fin de l'orage, que lui avait involontairement attiré la faveur du Czar.

« J'ai été obligé de parler, » dit-il dans sa lettre à M. de la Ferronnays; « et on a bientôt reconnu qu'aller, sans « moi, était impossible. » Puis, il ajoute, comme s'il devait par là tout terminer : « Il n'y a plus qu'une chose à faire, « c'est que vous demandiez à l'empereur, en mon nom « et pour m'obliger, le *cordon de Saint-André* pour Vil« lèle. Ne craignez pas; je ne serai pas blessé : et c'est « moi qui joue ici le beau rôle. Il faut être juste d'ailleurs : « Villèle, après le premier mouvement d'humeur, est re« venu aux sentiments de l'intérêt commun et de l'amitié.

« C'est en tout un homme d'un mérite supérieur ; et, « comme désormais il faut bien qu'il m'abandonne entiè- « rement la conduite de la politique étrangère, nous ne « pouvons plus avoir de rivalité; et notre union est indis- « pensable au repos de la France. »

M. de Villèle reçut donc aussi le cordon de Saint-André, et n'oublia ni le retard, ni l'origine de cette faveur. Son amitié pour M. de Chateaubriand, on peut le croire, n'en fut pas accrue. Plus attentif à quelques négligences de son Collègue que frappé de ses grands talents, il n'entendait nullement lui laisser toute la conduite de la politique étrangère : et, il comprenait autrement que lui les profits à recueillir du succès, disait-il. Certaines vivacités de langage qui échappaient à M. de Chateaubriand, certaines phrases sur la limite du Rhin étaient redites, pour inquiéter le Roi. M. de Villèle, du reste, planteur à l'île Bourbon dans sa jeunesse, se piquait avec raison d'avoir un avis et une volonté, dans la grande affaire des Colonies espagnoles. Lui, que nous avons vu, pour un arrangement pécuniaire modique et mal assuré, concéder la reconnaissance de la sanglante émancipation de Saint-Domingue, tenait peu, vous le croyez bien, à la Souveraineté légitime de la Couronne d'Espagne sur le Mexique : il inclinait à finir promptement sur ce point, en bon accord avec l'Angleterre, et de façon à ménager quelques avantages au commerce français. Il riait un peu des Monarchies Bourboniennes et Trans-Atlantiques projetées par son Collègue, et disait un jour à l'habile directeur des douanes, M. de Saint-Cricq : « Regardez bien, mon cher directeur, à nos « expéditions et à nos retours, du côté de l'Amérique mé- « ridionale. Préparons pour cela des tarifs bien entendus. « Moi, vous le savez, je ne mets pas de poésie dans les

« affaires. Tout ce beau pays de là-bas ne sera qu'un mar-
« ché anglais, si Chateaubriand continue seulement, en-
« core une année, sa correspondance tête à tête avec Can-
« ning. »

CHAPITRE XV

DIFFICULTÉS CROISSANTES POUR M. DE CHATEAUBRIAND, APRÈS LA GUERRE D'ESPAGNE. — FAUTES POLITIQUES DE SA PART, QUANT AU CHANGEMENT PARTIEL DU CABINET. — SA DISSIDENCE AVEC M. DE VILLÈLE SUR UNE GRAVE QUESTION. — SES DÉSAVANTAGES, DANS L'ÉTAT DU GOUVERNEMENT ET DES PARTIS. — DÉBATS RELATIFS A LA RÉDUCTION DE LA RENTE ET AU RENOUVELLEMENT INTÉGRAL DE LA CHAMBRE ÉLECTIVE. — SÉCURITÉ DE M. DE CHATEAUBRIAND ET D'UNE PARTIE DE SES AMIS; — ANECDOTE LITTÉRAIRE A CE SUJET. — BRUSQUE DESTITUTION DE M. DE CHATEAUBRIAND.

Lorsqu'à ces antipathies naturelles de l'esprit pratique, contre la spéculation un peu romanesque, viennent se joindre des piqûres d'amour-propre et des sollicitudes d'ambition froissée, l'incompatibilité d'humeur doit éclater bientôt : M. de Chateaubriand ne le comprit pas assez. Après un premier choc intérieur, assez tôt calmé, le Ministre des affaires étrangères[1], en possession du cordon bleu, qu'il avait impérieusement demandé, se crut affermi, même contre la défaveur du Roi.

Au moment où il se rassurait ainsi, la rupture était suspendue, mais imminente; il restait triomphant et isolé. Ce qui aurait dû servir à sa politique et à son as-

[1] *Congrès de Vérone*, t. II, p. 219.

cendant personnel, les transactions avec le roi Ferdinand pour la durée de l'occupation militaire, la promesse d'amnistie, la garantie à donner aux emprunts des Cortès, la liquidation des frais de la guerre, tout se traîna péniblement et demeura stérile pour l'influence politique, non moins que pour les compensations matérielles dues à la France. L'amnistie fut un leurre ; le reste une banqueroute. La France, après le triste souvenir de 1810, eut, en effet, le privilége de traverser librement l'Espagne avec une armée, d'avoir un camp près de Madrid et à Cadix. Mais, une si grande puissance et un si grand service rendu ne lui donnèrent pas le pouvoir d'épargner une faute à Ferdinand, ni une cause de prochain trouble à son maladroit despotisme.

Le contre-coup même de ces événements étrangers sur notre politique intérieure, ne fut pas dirigé par M. de Chateaubriand, comme il aurait pu l'être, dans l'intérêt national et dans le sien. Sa clairvoyance sur les choses les plus manifestes cédait à des calculs de partis. Déjà, de cette manière, il avait emporté contre la répugnance un peu molle du Roi et la justesse d'esprit de M. de Villèle, la nomination du prince de Polignac à l'ambassade de Londres. Il ne jugea pas mieux, pour une autre fonction plus grave encore, le ministère de la guerre, que le maréchal Victor ne pouvait garder, ni au retour du duc d'Angoulème, vainqueur et mécontent, ni devant les débats prolongés de la Pairie sur le contentieux administratif de la guerre d'Espagne, débats où ce ministre parut trop inférieur et trop dénué de prévoyance et de lumières. La retraite du Maréchal étant donc résolue, après cette démission forcée, mais adoucie par l'ambassade de Vienne, le vœu de M. de Chateaubriand aurait dû se porter sur

un homme habile et modéré, sur le chef le plus remarqué dans l'expédition d'Espagne, le général Guilleminot, dont il avait, pendant cette campagne, reconnu les talents et semblé quelquefois, par ses lettres, solliciter l'ambition[1].

Jeune encore, bien qu'ancien officier, distingué dès le début de la Révolution, en Belgique, sous Dumouriez, en Italie, sous Moreau, ayant pris part, avec une rare habileté, aux principales campagnes de l'Empire, le général Guilleminot était à la fois un esprit sage et élevé, un homme de guerre, un administrateur éminent. On lui dut surtout la bonne conduite et le rapide succès de l'expédition d'Espagne. Caractère généreux et sûr, il inspirait confiance; et il aplanit, il abrégea les difficultés de l'entreprise par sa diplomatie et sa modération, autant que par la prompte vigueur des attaques. M. de Chateaubriand l'avait flatté du titre de maréchal de France, que méritaient ses importants et si récents services. Avec ou sans ce titre, il eût, mieux que personne alors, occupé le département de la guerre et porté dans tout le gouvernement une influence utile de décision et de lumières. Le récompenser, en l'exilant, et l'envoyer, durant six années, ambassadeur à Constantinople, où le trouva 1830[2], était un tort de la Monarchie : c'était, en particulier, une faute pour ce royalisme constitutionnel, que M. de Cha-

[1] *Congrès de Vérone*, t. II, p. 53.

[2] Retiré des emplois publics, après 1830, mais demeuré à la Chambre des pairs du dernier règne, où il était justement honoré, M. le général Guilleminot mourut, avant la vieillesse, aux eaux de Bade, en 1840. De l'une de ses deux filles, mariée au comte Roger, membre distingué des anciennes Assemblées, était né un noble héritier de son sang, le lieutenant de chasseurs, Fernand Roger, jeune homme plein d'esprit, de courage et de feu, dont la perte, à l'assaut de Sébastopol, laisse de longues douleurs.

teaubriand décorait de ses éloges et qu'il voulait réaliser dans ses actes.

En dehors de ce choix, si naturellement préférable, M. de Chateaubriand pouvait encore signaler un homme, qu'il avait aussi prévenu de marques empressées d'estime et de confiance, le vicomte de Caux, commissaire près l'armée française, durant la campagne de 1823, d'une grande expérience dans l'administration de la guerre et d'un esprit judicieux et fin. Devant de tels choix possibles, et pour une destination si grave, M. de Chateaubriand, comme pour l'envoi de M. de Polignac à Londres, se méprit, par des réminiscences de parti, contraires à la situation, qu'il s'était faite. M. de Polignac, installé dans son ambassade, malgré les prédictions et contre le gré de M. de Villèle, n'avait eu rien de plus pressé que de se rapprocher du Président du Conseil par une correspondance directe, comme pour échapper au joug de son ministre immédiat et de son promoteur. Un peu Anglais d'habitude, sans l'être aucunement de principes, notre nouvel ambassadeur à Londres paraissait assez bien comprendre l'impossibilité pour Ferdinand, à peine restauré sur un trône, sans finances et sans armée, d'imposer des lois à la nouvelle Espagne. Il conseillait donc, sans plus attendre, d'agir comme l'Angleterre, d'expédier des consuls français au Mexique, à Colombie, au Pérou; et il se plaignait au Président du Conseil de ne point recevoir, sur cette question urgente, une réponse du Ministre des affaires étrangères. En un mot, il renouvelait près de M. de Villèle et contre M. de Chateaubriand la petite guerre sourde, que M. de Chateaubriand lui-même avait faite, devant le même arbitre, contre M. de Montmorency. Toutefois cette tactique, sous des mains plus faibles et dans une occasion

moins favorable, n'était pas près de réussir. Elle affaiblissait un peu le Ministre attaqué, sans élever l'ambassadeur, dont M. de Villèle appréciait avec justesse les vues étroites et la candeur opiniâtre.

Malgré ce mécompte dans son premier choix, M. de Chateaubriand n'était pas mieux inspiré pour la nouvelle influence, qu'il avait à exercer sur le remplacement du ministre de la guerre. On rit de le voir s'alarmer de l'éloignement d'un aussi faible auxiliaire que le duc de Bellune. « Nous allions périr, écrit-il; et les royalistes me « doivent leur salut. Si le successeur eût été pris, parmi les « libéraux militaires qui environnent le Prince, nous « étions perdus; et je me retirais, à l'instant. A force d'é- « crire, de courir, de faire des représentations, j'ai « obtenu le baron de Damas et l'envoi du Maréchal à « Vienne. »

Vous avez fait là une belle campagne, peut-on dire à l'auteur de la *Monarchie selon la Charte;* vous redoutez un de ces militaires habiles, un de ces hommes à la fois expérimentés et nouveaux, dont vous aviez vous-même encouragé le zèle, durant la guerre. Vous craignez les amis de ce Prince modéré par bon sens, dont vous auriez dû rechercher et diriger le concours; vous ne voulez ni d'un instrument, ni d'un appui, qui vous aurait secondé dans la politique constitutionnelle, dont vous sentez le besoin, dites-vous; et vous appelez de tous vos efforts un homme de parti, honnête, vertueux même, mais sans lumières, choqué peut-être de votre élévation, certainement effarouché de vos principes, et fidèle seulement à une coterie religieuse, qui ne vous aime pas, qui souhaite votre chute comme une délivrance, et qui vous excommuniera, quand vous serez tombé.

Quoi qu'il en fût de cette entrée d'un nouveau membre dans le cabinet de Louis XVIII, rien n'était changé. M. de Villèle restait maître des affaires intérieures, sauf certaines rudesses de M. de Corbière, qu'il ne dominait pas toujours; et M. de Chateaubriand après avoir réussi dans la pensée et l'entreprise de l'invasion, était impuissant à en tirer quelques résultats utiles. Il écrivait à M. de Talaru, l'ambassadeur de France en Espagne : « Si le mi« nistère actuel ne vous plaît pas, changez-le ; si le clergé « est le plus fort, et peut-être le plus utile, liez la partie « avec lui, pourvu qu'il vous donne tout ce que vous lui « demanderez pour le bien de l'Espagne, amnistie, em« prunt, etc. » Il avait déjà dit, dans une lettre, au même : « Mettez-vous bien dans la tête, que vous êtes roi d'Es« pagne, que vous devez régner. » Mais, M. de Talaru ne régnait, ni ne gouvernait [1]. M. de Chateaubriand lui-même, en chargeant ainsi l'ambassadeur français de diriger l'Espagne, le Roi, la Cour délivrée par nos armes, ne disait pas comment. Dans une autre lettre, au général Bourmont, de à qui était laissé le commandement des troupes, après des conseils assez vagues, il mettait en *post-scriptum :* « J'oubliais de vous dire, qu'il me semblerait utile de ras« sembler les vieilles Cortès. » Puis, il pesait le pour et le contre de cet avis, ajoutant que les deux systèmes, les Cortès ou le pur despotisme royal, peuvent également se soutenir par de bons motifs; et il terminait par le doute, en disant : « Il faudrait être, comme vous, sur les lieux, pour juger l'à-propos. »

De Richelieu à Pitt, ce n'est pas ainsi que les hommes nés pour le Pouvoir ont conduit, même au dehors et au

[1] *Congrès de Vérone*, t. II, p. 310.

loin, les affaires, dont ils s'occupaient; et, au risque de se tromper, leur parti pris était bien autrement net, leurs instructions bien autrement impératives. Quelques jours après, cependant, M. de Chateaubriand menaçait de retirer l'ambassadeur français et d'évacuer Madrid, si de plus sages conseils ne prévalaient pas près du roi d'Espagne, Tout cela n'obtenait rien de la *camarilla* furieuse et avide, dont le roi Ferdinand VII était entouré. Enfin l'amnistie, réclamée par le Ministre de France, mais peu souhaitée des autres Puissances du Continent, fut promulguée par le roi Ferdinand, amnistie dérisoire, chargée d'exceptions sans nombre, et ne corrigeant rien à l'administration implacable et désordonnée, qui marquait le rétablissement de Ferdinand VII. M. de Chateaubriand, toutefois, se tint pour satisfait du résultat et crut n'avoir plus à s'occuper que de la question des *Colonies* espagnoles, si avancée en fait par la prompte reconnaissance de l'Angleterre et par les relations de commerce établies avec ces vastes contrées, que bien des révolutions locales pouvaient traverser de nouveau, sans y rendre jamais le moindre ascendant à la vieille métropole.

M. de Chateaubriand, nous pouvons l'en croire, rêvait bien d'autres projets encore. Mais, il les ajournait, les subordonnant à une grande réforme, dans le Régime constitutionnel de la France, la suppression du renouvellement partiel de la Chambre élective et l'adoption de la *septennalité*. Cette question était encore une de celles, où les théories anglaises de M. de Chateaubriand, comme on disait alors, choquaient M. de Villèle. Le premier voulait, avec la durée intégrale de la Chambre, l'abaissement de l'âge et l'accroissement numérique des membres. M. de Villèle, pour ne contrarier en

rien sa majorité, voulait le *statu quo* de l'âge et du nombre, avec le renouvellement intégral de plus. Une mesure plus essentielle encore, et en elle-même, et par celle qu'elle préparait, c'était la conversion de la rente cinq, pour cent, en rente trois pour cent, donnée au taux de quatre et offrant, disait-on, aux rentiers la chance d'un grand accroissement de capital, avant d'approcher du pair, qu'elle n'atteindrait pas de longtemps. Votée, presque sans obstacle, à la Chambre des députés, où elle avait pour elle la faveur des châtelains de province et des banquiers de Paris, cette loi, dont M. de Villèle faisait l'avant-courière d'une loi d'indemnité pour les émigrés, n'avait plus qu'à passer à la Chambre des pairs, où elle devait rencontrer une habile opposition, que M. de Chateaubriand allait favoriser, au moins, de son silence. Car, on savait son dissentiment sur le principe de la *réduction*, et les objections qu'il avait faites à cet égard à M. de Villèle, en paraissant ne céder que, de guerre lasse, à la majorité du Conseil et à la volonté du Roi.

Bien des choses transpiraient de ce malaise intérieur du Cabinet. Pendant la discussion assez longue du projet à la Chambre des pairs, on put observer dans le Ministère des affaires étrangères une indifférence, qui ressemblait au blâme. Le dépit qu'en avait M. de Villèle, moins marqué, n'en était pas moins notoire; et d'autres symptômes encore de dissidence étaient relevés chaque jour par les habiles. Seulement, on croyait à la patience de M. de Villèle : « Il attendrait la fin de la session; il laisserait « passer le projet de loi de la septennalité, sur lequel « M. de Chateaubriand ne manquerait pas de prendre la « parole. » Les amis enthousiastes du Ministre des affaires étrangères prévoyaient encore pour lui d'autres occasions

qui devaient le grandir, ou du moins le faire plus inviolable. Lui-même, assez souvent averti de propos tenus contre lui, dans les dépendances de la Trésorerie et du Ministère de l'intérieur, n'en prenait nul souci, et avait l'air de dire, comme le grand duc de Guise : « Ils n'oseront. »

Sa gloire le rassurait. Mais, à vrai dire, cette gloire, dans ce qu'elle avait de si éclatant et de si noble, ne faisait que le rendre plus étranger et presque antipathique à une partie de ceux, dont il se croyait le chef et l'inspirateur. Il avait paru l'être en effet, durant le combat ; il ne l'était plus, après la victoire : et, dans cette masse ardente et disciplinée de gentilshommes royalistes recrutés d'hommes d'affaires, qui composait la grande majorité de la Chambre élective, c'était vers M. de Villèle que se tournaient la confiance et les vœux.

Il en était de même à la Cour, mais non pas dans quelques cercles du grand monde, où certaine fierté de caractère, certaine liberté de jugement et le goût de la distinction de l'esprit, l'attrait pour les opinions généreuses et pour le talent dominaient par-dessus les préjugés et même les intérêts de rang et de parti. Là, M. de Villèle passait pour adroit et utile ; mais, on admirait M. de Chateaubriand ; et on souhaitait la durée de son pouvoir, comme on croyait à son génie.

Je me souviens, en particulier, combien, à cette époque, une personne, dont l'esprit et le salon avaient grande puissance, madame la duchesse de Duras, souvent visitée par M. de Villèle, qui lui parlait surtout de bonnes œuvres et d'infortunes recommandées par elle, était loin de concevoir, qu'il eût jamais l'audace de se passer de M. de Chateaubriand. « Ils ne s'aiment pas beaucoup, di-

« sait-elle un jour, à demi-voix : ils se ressemblent si peu !
« Mais, M. de Chateaubriand ne rompra jamais. Il ne peut
« pas plus se séparer de M. de Villèle, que le Cardinal de
« Richelieu n'eût voulu renoncer au P. Joseph. »

Dans cette disposition de sécurité, au moment où, après un amendement charitable, réclamé par l'archevêque de Paris, le projet de *Conversion* des rentes venait, le 3 juin 1824, d'échouer, à la *Pairie*, madame de Duras recevait à la campagne quelques amis, avec un apparent oubli de toute préoccupation politique. C'étaient en partie des hommes mêlés aux soucis des affaires, mais par là même charmés d'y échapper un moment, quelques-uns étrangers d'ailleurs, et pour qui la France était un spectacle et une étude, plutôt qu'un intérêt d'affection.

A Saint-Germain, dans une maison élégante, sur le niveau de cette terrasse, qui découvre un si riant paysage, le salon d'une femme respectée de tous, et l'amie célèbre de madame de Staël et d'un homme de génie parvenu au pouvoir, avait, le premier samedi de juin, réuni plusieurs hommes politiques, comme on disait alors, des ambassadeurs et des savants, M. Pozzo di Borgo, toujours en crédit près d'Alexandre, Capo d'Istria, disgracié, mais près de se relever, avec la Grèce renaissante, lord Stuart, diplomate habile, le moins officiel des hommes dans son libre langage, la prude et délicate lady Stuart en contraste avec lui, quelques autres Anglais, un ministre de Toscane, passionné pour les arts, l'illustre Humboldt, l'homme des études profondes, autant que des nouvelles passagères, le plus Français de ces étrangers, aimant la liberté, autant que la science : c'étaient aussi le comte de la Garde, ambassadeur de France en Espagne, avant la guerre, Abel de Rémusat, l'orientaliste ingénieux et scep-

tique, un autre lettré moins connu, et la jeune Delphine Gay avec sa mère.

Lorsque, après la conversation du dîner, encore mêlée de quelques anecdotes des deux Chambres, on vint, à la hauteur de la terrasse, s'asseoir devant le vert tapis des cimes de la forêt et respirer la fraîche tiédeur d'une belle soirée de juin, toute la politique tomba ; et il n'y eut plus d'empressement que pour prier mademoiselle Delphine Gay de dire quelques-uns de ses vers. Mais, la belle jeune fille, souriant et s'excusant de n'avoir rien achevé de nouveau, récita seulement, avec la délicieuse mélodie de sa voix, cette stance d'un Secrétaire d'ambassade, bien jeune et bien grand poëte, dit-elle :

Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile,
Ainsi qu'un voyageur qui, le cœur plein d'espoir,
S'assied, avant d'entrer, aux portes de la ville,
Et respire un moment l'air embaumé du soir.

« Admirable, dit lord Stuart, avec le sourire ironique de ses « lèvres rentrées. Mais, ce repos ne charme pas long- « temps ; et j'espère que M. de Chateaubriand n'en est « pas menacé, malgré son fatal silence de jeudi, et l'é- « chec de M. le Président du Conseil. La retraite, la rê- « verie, aux portes de la ville, ne lui conviendraient pas « mieux aujourd'hui qu'à notre cher Canning. Dieppe « même l'ennuierait, s'il y restait plus de vingt-quatre « heures. Les poëtes sont comme cela; ils tiennent diable- « ment aux affaires, quand une fois ils y ont touché. J'es- « père que M. de Villèle comprend bien cette vérité : et je « suis tout rassuré sur la durée compacte du Ministère. » Il disait cela : et un sourire narquois, accompagnant cha-

cune de ses paroles, semblait la démentir à mesure.

« Ah ! reprit madame de Duras, ne faisons pas de poli-
« tique; celle-là surtout est aujourd'hui surannée. Vous
« savez bien que l'union du ministère est assurée, et
« que la session va finir. N'espérez aucun trouble, mon
« cher ambassadeur. Tout est à la paix, au dedans, comme
« au dehors. Pour parler aujourd'hui de M. de Chateau-
« briand, je voudrais ne m'occuper que du plus beau,
« comme du plus idéal de ses écrits. Il faudrait que le
« comte Capo d'Istria nous dît s'il n'a pas reconnu, dans les
« *Martyrs* et dans l'*Itinéraire*, le ciel de sa patrie, l'âme
« de l'antiquité et, à la fois, les horizons et la poésie de la
« Grèce. Je vous en prie, cher comte, rendez témoignage
« à cette grande renaissance, que tentait M. de Chateau-
« briand par son génie, avant celle que payent aujourd'hui
« de leur sang vos généreux concitoyens, et que la France
« aidera bientôt de ses armes, il faut l'espérer, mainte-
« nant que la question d'Espagne est finie. »

La noble femme, en laissant échapper ces mots, avait une expression d'enthousiasme et de confiance, qui ne permettait pas de la contredire. « Oui, madame, répondit,
« avec la gravité de sa parole polie, l'ancien ministre
« d'Alexandre. Depuis ma sortie des affaires, je viens de
« passer deux ans de solitude à Genève, sans dépêches à
« lire, n'ayant d'autre société que les classiques de la
« Grèce et de Rome, et vos excellents livres français. Je ne
« puis vous dire que M. de Chateaubriand me rappelle
« Homère. Lord Stuart, si habile *scholar*, et qui se con-
« naît si bien en poésie naïve, se rirait de moi. Il n'y a
« plus d'Homère possible. La jeunesse ne recommence
« pas plus pour le monde que pour chacun de nous. Mil-
« ton, que les Anglais appellent homérique, est dans sa

« diction et dans ses images aussi savant, aussi complexe,
« aussi laborieusement inventeur que notre Homère est
« simple et naturellement inspiré.

« C'est la loi du temps. Personne n'y peut échapper.
« Mais ce que le génie pouvait de nos jours dans une œuvre
« d'art, M de Chateaubriand l'a fait : il est grand peintre
« de la nature et grand historien des hommes. Est-il poëte
« épique, même comme Apollonius de Rhodes, c'est-à-dire
« comme l'arrière-saison de la Grèce? Je ne l'affirme pas.
« Mais, lorsque l'hiver dernier, dans ma solitude à Ge-
« nève, je relisais ses descriptions des vallées de la Messé-
« nie, que je voyais, avec lui, ces longs ruisseaux de fleurs
« qui semblent en tracer les contours, et ces fraîches col-
« lines qui la défendent, je me croyais dans ma Patrie; je
« la sentais vivante sous mes yeux, je me disais tristement
« avec lui : Cette patrie du génie des arts et de la beauté
« est en proie aux barbares! Je le remerciais de l'avoir
« dit à l'Europe. Puis, remontant douze années en arrière,
« je me souvenais combien le peintre de Dioclétien, de
« Galerius et du monde romain nous avait paru prophé-
« tique et vrai, quand ses peintures du passé, même tra-
« vesties par les journaux de Paris, éclatèrent à nos yeux.
« On reconnaissait de loin, dans une page des *Martyrs*, le
« portrait et la condamnation de celui qu'il fallait abattre,
« de cet homme qui paraît grand, disait le poëte, parce
« que, dans le naufrage de la civilisation, il est monté sur
« des débris. »

« La beauté morale du livre des *Martyrs*, c'était de
« surprendre, sous l'éclat de la pourpre et du triomphe,
« le vice de l'Empire; c'était de suivre et d'attester partout
« la puissance de la Croix et la victoire de la foi sur la
« force. Peut-être, dira-t-on de l'auteur de ce livre, comme

« de Lucain, qu'il est plus à compter parmi les orateurs « que parmi les poëtes ; mais, quel que soit l'éloge, il sera « toujours grand, et l'ouvrage un monument unique « de notre siècle. Au reste, madame, avec plus de rai- « son, je forme le même vœu que lord Stuart pour que « M. de Chateaubriand ne sorte pas sitôt du Pouvoir. « Il représente bien cet honneur désintéressé, ce goût des « entreprises généreuses, cette politique de la gloire, pour « elle-même, qui convient à l'honneur de la France, et « d'où la Grèce attend son salut. J'ai confiance que l'An- « gleterre y mettra la main. Quand je me souviens des « premières inspirations de Canning, de ses vers si tou- « chants sur la Grèce, je ne puis croire que tout cela soit « oublié de ceux qui l'ont senti. Les enthousiasmes de la « jeunesse se retrouvent, plus qu'on ne croit, dans les ré- « solutions de l'âge mûr; et, c'est pour cela qu'il faut bien « les choisir, et les garder précieusement au cœur. »

« Voilà sans doute un juste hommage, reprit alors une « voix aussi grave que celle du comte Capo d'Istria était « douce et persuasive. Mais, s'il est permis de le dire, ce « qui prédomine dans l'imagination du peintre des *Mar- « tyrs*, c'est la puissance polémique. Cette épopée nouvelle « n'est pas un chant biblique, comme l'œuvre de Milton, « une légende chrétienne et chevaleresque, comme la *Jéru- « salem* du Tasse, un poëme national et contemporain, « comme les *Lusiades* de Camoëns, une méditation reli- « gieuse et lyrique, comme la *Messiade* de Klopstock. « C'est une œuvre composite, et, dès lors, artificielle, où « l'auteur imite des choses inimitables pour nous, et ne « devient original que lorsqu'il n'est nullement épique.

« De là, ces blâmes nombreux, ces faciles plaisanteries, « que suscita d'abord le livre ; de là, cette froideur qui pèse

« sur plusieurs chants, et, on peut le dire, sur le fond « même du sujet, ou, du moins, sur les deux mythologies « supposées en contraste. Combien l'auteur du *Télémaque*, « suspect aussi de satire politique, n'est-il pas plus vrai, « plus natûrel, plus antique dans ses inventions et dans « ses images !

« Ce n'est pas sans doute que le génie manque à l'au- « teur des *Martyrs*, ni l'étude. Peut-être même est-elle par- « fois excessive ; mais la première éducation était autre. « Le jeune apprenti de marine de Saint-Malo n'avait pas « respiré, dès l'enfance, ce parfum de l'antiquité, natu- « rel dans le dix-septième siècle, à un fils de famille « élevé pour l'Église. Homère, Platon, Sophocle, l'Écri- « ture sainte et les Pères ne l'avaient pas pénétré de leurs « grâces sublimes et simples ; il n'avait pas parlé d'abord « cette langue, comme la langue même de sa foi et de son « espérance : il l'apprit plus tard, avec effort. Voilà pour- « quoi les *Martyrs*, cette couronne du talent et du système « de M. de Chateaubriand, cette œuvre qu'il a préparée, « nous dit-il, par tant de voyages et de labeurs, restera « dans l'avenir bien au-dessous du *Télémaque*, ce livre né « si poétique, épanché du souvenir et de l'âme de l'au- « teur, et dont le premier manuscrit, nous assure Voltaire, « n'offre pas dix ratures. »

Cette opinion, je dois le dire, parut un paradoxe assez naïf. « Ah! reprit un des assistants, le *Télémaque* est un « bon livre de morale, malgré quelques descriptions trop « vives pour l'imagination de la jeunesse. Mais, à part la « prose un peu traînante, que lui reproche Voltaire, les « utopies de l'île de Crète et de la ville de Salente ne « justifient-elles pas le mot de Louis XIV? « Je viens de « causer une heure avec le plus bel esprit et le plus chimé-

« rique de mon royaume. » Hors de ces chimères, le *Télé-*
« *maque* est une gracieuse réminiscence des poëtes an-
« ciens, une corbeille de fleurs cueillies partout. Mais,
« quel intérêt aura pour l'avenir cette mythologie profane,
« spiritualiste d'intention, sans être changée de forme, de
« telle façon que le livre n'est ni païen, ni chrétien ? » —
« Dites plutôt, reprit Capo d'Istria, que c'est le mélange
« même de la poésie grecque et de la pensée chrétienne,
« de Platon et de l'Évangile, du Précurseur et de l'Apô-
« tre ? N'est-ce pas Fénelon, qui, le premier, dans le
« dix-septième siècle, forma le vœu de voir la Grèce déli-
« vrée de ses oppresseurs et rendue aux *beaux-arts*, à la
« *philosophie*, à la *liberté* qui la réclament pour leur pa-
« trie. Je ne sais si ma reconnaissance d'un tel vœu me
« rend partial, ou si la solitude m'a rendu romanesque.
« Mais, tout étranger que je suis, j'admire passionnément
« le *Télémaque*. Ces copies qu'il a faites de notre ciel,
« d'après nos poëtes, me charment, comme les exem-
« plaires même du type divin. Fénelon avait-il vu le golfe
« de Clazomène et ce coin délicieux de la côte d'Asie, qu'il
« a décrit, non plus dans le *Télémaque*, mais dans cet
« autre échantillon du même génie, son *Aristonoüs ?* Son
« âme seule a deviné la nature, comme elle l'a peinte.
« M. de Chateaubriand excelle, je l'avoue, à décrire le
« monde barbare dans sa rudesse et ses soulevements im-
« pétueux. Mais, excusez-nous de tenir encore à la pureté
« de l'art antique et d'aimer mieux *Antiope* que *Velléda*. »

Cette réserve d'un esprit si délicat parut enhardir un autre contradicteur. « Moi aussi, dit-il, j'admire la com-
« position du *Télémaque*. Je l'admire, dans le choix mer-
« veilleux des souvenirs, et la sobre nouveauté des inven-
« tions. Par là, ce livre, qui ne prétendait pas à être un

« poëme, est une œuvre exquise, dans un siècle de bon « goût. Les *Martyrs*, au contraire, et cela n'en diminue « pas la vérité, portent la marque d'un siècle de déca- « dence. L'imitation de l'antiquité y va jusqu'à la recherche « érudite; elle n'est pas un écho involontaire de l'âme « charmée. Elle est une pièce de rapport encadrée, pour « l'effet. Elle entremêle, dans son industrieuse mosaïque, « des temps, des génies, des accents les plus divers du « monde : elle dépouille indifféremment Homère, ou « Stace, Virgile, ou quelque chroniqueur barbare.

« De là, sans doute, peu d'unité dans l'ouvrage, beau- « coup de travail pour l'écrivain, et quelque fatigue pour le « lecteur ; mais, c'est là une imperfection de détail ra- « chetée par de grandes beautés d'imagination et de style. « Si l'auteur imite trop souvent, si son livre devient un « musée d'images antiques, dont l'éclat semble diminué « par l'entassement, le plan même du poëme peut attirer « des objections plus graves; d'abord, les anachronismes, « quand il s'agit de personnages connus et consacrés. Saint « Augustin, par exemple, né dix-sept ans après la mort « de Constantin, devait-il figurer près de lui, comme un « compagnon d'études et de plaisirs? Cette erreur de date « était-elle nécessaire à l'expression des caractères? la « vérité même de la vie d'Augustin n'est-elle pas plus « poétique et plus attachante qu'une fiction semblable?

« En admirant l'art de l'auteur à réunir, sous nos yeux, « tant d'incidents et de témoins vrais du christianisme, « n'a-t-on pas quelque chose à regretter dans le choix « même du héros, et dans le nœud même de l'action? Le « pénitent Eudore n'est guère plus intéressant que le pieux « Énée. Son récit est éloquent, sans doute ; mais lui-même « que fait-il au dénoûment du drame? Il entraîne sur

« ses pas, il attache à son supplice, il enveloppe de son « linceul la pure et charmante prêtresse des Muses, la « jeune fille, que le poëte avait choisie, pour représenter « en elle la grâce et la pudeur même du génie profane. « De là, sans doute, l'émotion pénible de la fin. Quel « que soit le prix de la béatitude céleste, on n'aime pas « que les souffrances du martyre soient le don nuptial, que « la force fait à la faiblesse, que le guerrier courageux « donne en partage à la vierge tendre et résignée. Si Po- « lyeucte n'avait su que convertir Pauline et l'associer, « devant nos yeux, au partage matériel de ses tortures et « de sa mort, je doute que ce triomphe complet de l'a- « mour et de la vérité, même sous le génie de Corneille, « eût donné rien d'égal au *Polyeucte* que nous avons.

« Il ne faut pas outrer même le martyre : l'horrible « n'est pas le pathétique. Ce cou d'ivoire de la fille d'Ho- « mère, brisé par la gueule sanglante du tigre, me glace « d'effroi et ne me laisse ni admiration, ni pitié pour « l'athlète chrétien, dont l'exemple commande le sacrifice « d'une si frêle victime. Que de fois, au contraire, dans « la vérité des temps apostoliques, ce fut la ferveur per- « suasive de la femme qui soutint le courage de l'homme « au Prétoire et devant le supplice ! Ce n'est pas à la vertu « stoïque seule qu'appartient cette parole sublime d'Arria, « essayant sur elle le poignard, avant de le passer à celui « qu'elle aime trop, pour ne pas mourir, avant lui : « *Pæte*, « *non dolet*. » Épuré de l'erreur du suicide, et, tout en- « flammé d'une charité divine, le dévouement d'Arria de- « vait être à l'avenir l'instinct naturel des mères et des « épouses chrétiennes. La faiblesse du sexe disparaissait « dans l'ardeur de la foi et de l'amour. La religion et « l'âme humaine en étaient d'autant plus grandes; et, pour

« entrer ici, par une autre voie, dans la pensée même de « l'auteur des *Martyrs*, l'offrande propitiatoire en devenait « plus belle. C'était, non pas, comme il le dit de Cymo- « docée à côté d'Eudore, le sacrifice d'une colombe et « d'un jeune taureau ; c'était le dévouement de deux vo- « lontés généreuses et libres, dont la plus douce avait été « la plus puissante.

« Ah ! reprit aussitôt la personne qui avait commencé « l'entretien, que dites-vous là ? Je crois entendre les « blasphèmes d'Hoffmann. Le préjugé littéraire est-il « donc aussi inflexible que l'ironie du sceptique, ou la co- « lère du despote ? Laissez, je vous prie, vos chicanes « érudites. A quoi sert le goût de l'antiquité, s'il em- « pêche de sentir tant de belles choses imitées d'elle ? « J'aime mieux être ignorante, s'il faut l'être, pour aimer « comme moi ce délicieux prologue des *Martyrs*, cette « rencontre de la jeune prêtresse huméride et du jeune « guerrier chrétien. Quelle grâce dans la préoccupation de « leurs souvenirs divers et dans leurs mutuelles méprises ! « Cela me charme, comme ces premiers chants de l'*Odys-* « *sée*, qu'avait traduits Fénelon, pour se préparer au *Télé-* « *maque*. Mais, ce qui succède me charme plus encore ; je « veux dire cette vie chrétienne des premiers temps, dé- « peinte pour la première fois par un poëte. Ici tout est « antique et nouveau ; c'est la tradition retrouvée par le « génie.

« Qui n'a pas lu, dans l'abbé Fleury, les *mœurs* des « Israélites et des chrétiens ? Mais, où chercher, avant le « livre des *Martyrs*, cette famille sainte et charmante de « Lasthénès, cette journée des moissonneurs chrétiens, « cette visite de l'évêque Cyrille à la table hospitalière, où « viennent s'asseoir le vieux pontife païen et sa fille ? Ah ! si

« cette œuvre était étrangère, ou datait de quelques siècles,
« croirions-nous pouvoir l'admirer assez ? Et cet exorde at-
« tirant du poëme, de quel retour sur le passé n'est-il pas
« suivi ! Quelle variété, quelle grandeur dans les récits d'Eu-
« dore ! quelle revue du monde païen, au moment, où il
« va finir ! Rome, la Germanie, la bataille des Francs, la
« Gaule, notre chère Bretagne, bien digne d'être célébrée,
« dans ses bruyères et ses antiquités sauvages, par la ra-
« vissante parole, qui devait un jour illustrer ses héros de
« *village* et y joindre la gloire du génie !

« Je laisse de côté ce qui fait naître des scrupules ou
« des critiques, le ciel, l'enfer, Velléda. Vous craignez
« le merveilleux, dans la religion ; vous ne l'aimez plus,
« dans la poésie. Supportez du moins la grandeur, dans
« l'histoire, Dioclétien en Égypte. Quelle peinture que cette
« Égypte grecque et romaine, avec ses monuments d'une
« antiquité qui précéda la Grèce ! Du cercueil d'Alexandre,
« dans le *Muséum*, on passe à la cellule de l'anachorète,
« dans le désert ! Maintenant, je n'achève pas cet éloge ;
« mais, je demande aux habiles dans la politique, à ceux
« qui connaissent les Armées et les Cours, de nous dire
« ce qu'il faut penser des dernières peintures de l'ouvrage,
« de Dioclétien, non plus en Égypte, mais à Rome. Quel
« tableau que la délibération du Sénat romain ! On me dit
« que cela est emprunté d'un vrai discours, ou du moins
« d'une *requête* de Symmaque à l'empereur ; mais, ce
« qui est admirable dans ce chant des *Martyrs*, c'est
« précisément ce qui n'est pris à personne, ce qui est in-
« venté, le discours d'Eudore, pour la défense de ses frères.

« A partir de là, l'intérêt, la pitié, la terreur s'accrois-
« sent, avec la reprise de la persécution. C'est bien le com-
« bat de l'enfer contre le ciel. Et quelle vérité dans chaque

« trait de la peinture, dans chaque détail de la souffrance, « dans cet intérieur chrétien de la prison, dans le repas « libre de ceux qui vont mourir! M. de Chateaubriand, « ici, je crois, n'imite rien, si ce n'est nos malheurs, nos « deuils, les martyres de nos jours, ce que nous avons « appris de l'échafaud de nos familles. Cette constance « devant les bourreaux païens, ce sang versé pour Dieu, « cette profession de foi volontaire qui assure la mort, « n'est-ce pas la même vertu que celle de nos pères, de « nos frères immolés, en place publique, pour leur Dieu et « pour leur roi? » Et, à ces mots, la noble femme avait dans la voix un accent de douleur et de force, qu'on ne peut rendre, et qui nous retentissait au cœur, comme les noms mêmes de Malesherbes et de Kersaint.

Après quelques moments de silence et d'émotion partagée; car, personne n'eût voulu discuter un sentiment si vrai; elle reprit avec douceur, comme pour se distraire elle-même de son trouble : « Ne parlons plus que d'art et « de poésie; mais, à ce titre, laissez-nous admirer, de « tout notre cœur, le dénoûment des *Martyrs*; vous le « blâmez, parce qu'il est trop simple; vous l'accusez, pour « sa vérité même. Au lieu de Cymodocée, naïve et char- « mante image de la femme plus faite pour le dévouement « que pour l'empire, vous voudriez une Émilie chrétienne, « entraînant à la religion par l'amour et commandant le « sacrifice, qu'elle partage. Ce n'est pas bien entendre « l'Évangile : on n'est pas séduit au martyre; on y monte, « par la vertu de la grâce divine et à la trace du sang di- « vin. Je sais bien que le Dante se décrit lui-même, en- « levé jusqu'aux cieux par l'aimant des regards de Béa- « trix; mais, pour faire descendre à l'amphithéâtre, pour « attirer à la douleur et au Martyre, croyez-vous qu'un

« regard d'homme, le regard du courage et du génie
« enflammé d'amour, ne soit pas la souveraine puis-
« sance? Je veux bien que Clotilde ait converti Clovis.
« il ne s'agissait que d'humaniser un barbare, et de lui
« faire connaître la pitié. Mais, laissez Eudore guider
« Cymodocée dans le cirque sanglant. Ce n'est pas trop de
« tant d'amour, hélas! pour armer une faible femme
« contre tant de douleurs. »

On ne répondit pas. Cette parole animée de grâces soudaines, qu'elle n'a plus ici, gagna tous ceux qui l'entendaient. Le cercle se rompit; on s'avança, de quelques pas, sur la terrasse, entre l'horizon de Paris et les ombres projetées des vieux créneaux du château de Saint-Germain. Ce souvenir historique revint seul détourner, un moment, de l'admiration littéraire. C'était là qu'avait vieilli et qu'était mort le dernier Stuart qui eût porté couronne. Était-ce par sa faute seule, ou par une condition fatale des dynasties restaurées? l'avenir le saura. « Mais, dans le
« présent, que d'heureuses différences, disait un des as-
« sistants! Louis XVIII est bien plus sage que Charles II;
« et il n'y a plus, aujourd'hui, pour un Roi, de conseillers
« insensés, comme ceux qui perdirent Jacques II. —
« Cela est évident, reprit une voix; mais ne retombons
« pas dans la politique. Ne vaut-il pas mieux, dans le calme
« de cette belle soirée, demander quelques vers à celle qui
« a si bien célébré ce poëme des *Martyrs*, que je défendais
« tout à l'heure? Je prie mademoiselle Delphine de nous dire
« ce que vient de lui inspirer le tableau d'Horace Vernet. »

La jeune fille, dont la grâce naïve et fière égalait le talent, ne répondit qu'en commençant de sa voix harmonieuse ce chant de la *Druidesse*, dédié au grand peintre, qui achevait alors un tableau de *Velléda* :

Silence!... elle paraît au pied du chêne antique;
Le feu de ses regards a dévoré ses pleurs;
Et ses cheveux, mêlés à la verveine en fleurs,
Ombragent de son front la pâleur prophétique.

Animés par un accent doux et sonore, les vers se succédaient faciles et tombaient avec charme. Debout, quelques mèches de ses blonds cheveux éparses à la brise légère de cette nuit d'été, la jeune muse, comme elle se nommait alors elle-même, doublait par sa personne l'illusion de son chant, et semblait se confondre avec le souvenir, qu'elle célébrait. Le prestige nous avait tous éblouis, quand elle dit :

O berceau des Gaulois! Armorique sauvage,
Adieu, d'un long oubli tu subiras l'affront,
Jusqu'au jour, où sur ton rivage,
Naîtra le barde au sublime langage,
Dont les chants te ranimeront.
Ces chants dans le passé réveilleront l'histoire;
Ils te rendront à l'immortalité.
Ton malheur deviendra ta gloire,
Dès que sa voix l'aura chanté.

Mais d'un autre art encor la puissance infinie
Te réserve un autre génie,
Pour retracer ta gloire et tes malheurs.
Par ses brillants pinceaux moi-même rajeunie,
Je revivrai sous ses riches couleurs;
Sa main rendra mon image immortelle.
Au culte de nos dieux seule restant fidèle,
Je garderai la harpe et la faucille d'or;
Mes yeux d'un feu divin s'enflammeront encor;
Et les siècles futurs sauront que j'étais belle.

Ce dernier vers semblait d'une vérité toute présente; et les éloges prodigués à cet heureux talent terminèrent

cette soirée du grand monde d'alors, d'où la politique avait disparu, par une exception si rare, et où le plaisir de la conversation était allé jusqu'à l'enthousiasme.

Revenu fort tard à Paris, avec un savant illustre, dont la parole, toujours si riche de souvenirs, continuait et diversifiait encore, pour moi, le mouvement de la terrasse Saint-Germain, je m'étais endormi, à trois heures du matin, la tête remplie de poésie homérique, de ferveur chrétienne, de révolutions dynastiques et de catastrophes géologiques.

Le lendemain même, je continuais à rêver sur cette succession d'images diverses, me sentant peu capable d'un nouveau travail. J'avais repris seulement un sujet d'études interminables et discursives; et, relisant les lettres de saint Jérôme, datées de Bethléem, à la nouvelle de la prise de Rome, je me perdais dans la contemplation de cet état du monde, où la pensée religieuse semblait seule flotter sur l'abîme : *Spiritus Dei ferebatur super aquas*. Puis, je prenais, après une page de saint Jérôme, un Traité théologique de Milton; et j'admirais les ressemblances d'imagination, de tristesse et de colère, entre ces âmes véhémentes et poétiques, séparées par tant de siècles, et jetées dans des mondes si différents. J'allais passer ainsi cette belle journée de la Pentecôte, à rêver des mêmes choses hors de Paris, lorsque, sortant à une heure, je rencontre un des auditeurs de la veille, un spirituel Anglais, M. Frissell : « J'allais chez vous, me dit-il : j'étouffe d'im-
« patience; Chateaubriand n'est plus ministre; il est des-
« titué comme un commis; quel coup pour les Bourbons,
« et de leurs propres mains! Vous savez combien je l'aime.
« Venez vous écrire chez lui. — Quoi! au ministère! lui
« dis-je, je ne m'y suis pas encore présenté. — Non, il n'est

« plus au ministère; chassé, mis dehors avec sa valise, en-« voyé je ne sais au diable où; mais, nous le trouverons « dans la journée. Pauvre duchesse de Duras! que va-t-elle « dire? et que va faire Chateaubriand? une guerre terrible, « je le crois. Ce sera Junius, non pas masqué, mais la « visière haute et frappant l'ennemi au visage : *Miles fa-* « *ciem feri*. Je n'ai point pitié, ma foi; mais j'ai peur pour « de Villèle. »

Continuant cette promenade, non sans rencontrer quelques amis de nuances d'opinion diverses, nous apprîmes bientôt, dans tous ses détails, l'événement du matin. Le Ministre des affaires étrangères, venu aux Tuileries, ce dimanche, pour assister à la messe et faire sa cour, écoutait la belle musique de la chapelle royale, lorsqu'il fut averti qu'on l'attendait dans la salle des Maréchaux, pour une dépêche pressée, qu'on avait à lui remettre. C'était le secrétaire le plus intime de M. de Chateaubriand, le serviteur zélé de toutes ses fortunes diverses, qui lui apportait un paquet à son adresse, déjà décacheté par un fonctionnaire supérieur des affaires étrangères, ayant toute la confiance du ministre. Ce paquet officiel contenait une destitution ainsi notifiée par M. de Villèle :

« Monsieur le Vicomte,

« J'obéis aux ordres du Roi, en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre.

« Le Président du Conseil des Ministres. »

« LOUIS, par la grâce de Dieu, etc.

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

« Le sieur comte de Villèle, président de notre Conseil des ministres et ministre secrétaire d'État au département des finances, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand.

« Le Président de notre Conseil des ministres est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au *Bulletin des Lois*.

« Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le 6 juin de l'an de grâce 1824, et de notre règne le vingt-neuvième. »

CHAPITRE XVI

REPRISE DE LA POLÉMIQUE PAR M. DE CHATEAUBRIAND. — GRAVES CONSÉQUENCES DE SA RUPTURE, ET DÉTAILS NOUVEAUX SUR LES CAUSES QUI L'AVAIENT AMENÉE. — DERNIERS MOMENTS DE LOUIS XVIII. — CHANCES DU NOUVEAU RÈGNE. — RÔLE DE M. DE CHATEAUBRIAND, A LA CHAMBRE DES PAIRS. — TENTATIVE DE COMPRESSION RELIGIEUSE ET MONARCHIQUE. — ERREUR DE M. DE VILLÈLE. — ACCROISSEMENT DE RÉSISTANCE DANS LES ESPRITS ET D'ARDEUR DANS LA POLÉMIQUE. — PROGRÈS NOUVEAU DE L'ESPRIT LIBÉRAL DANS LA CHAMBRE ÉLECTIVE. RETRAITE FORCÉE DE M. DE VILLÈLE. — NOUVEAU MINISTÈRE. — M. DE CHATEAUBRIAND AMBASSADEUR A ROME.

L'injure était sanglante, et fut violemment ressentie, dans la liberté de la presse, contenue d'abord, mais réelle, que laissait le régime légal de cette époque. Un adversaire tel que M. de Chateaubriand, armé d'une publicité de chaque jour, allait doubler son action sur les esprits. Il n'était pas alors interdit aux journaux de blâmer aucun fait administratif, de discuter librement aucun acte de l'autorité, d'aborder une question, de rappeler un principe qui pût déplaire, je ne dis pas à la justice, mais à quelque surveillance purement discrétionnaire. Appuyé sur la Tribune, dont les paroles étaient libres et reproduites, la presse quotidienne avait un droit reconnu de débattre les affaires publiques, d'exposer les faits, de juger les opinions, d'avertir, de réclamer, de contredire. Elle

abusait accidentellement de ce droit, L'insulte, même sans motif, se mêlait parfois à la réfutation, la calomnie au blâme. Mais, la juridiction des tribunaux correctionnels et des Cours royales, déjà substituée à celle du jury, que la presse devait retrouver plus tard et garder, pendant plus de vingt ans, cette juridiction zélée pour l'ordre, armée de dispositions pénales très-étendues et, dans certains cas, d'un arbitraire facultatif, était contre la licence des journaux une forte barrière, que d'autres pays accoutumés à la liberté trouveraient excessive.

Toutefois, il faut le dire, ce concours, même vigilant et minutieux des Tribunaux et de la Justice à la défense du Pouvoir politique, supposait et maintenait toujours, dans la répression, un certain degré de modération, d'égards pour le droit, de tolérance pour la liberté des opinions. C'est l'avantage des États, où l'ordre public n'est pas protégé seulement par la force et le silence. Les gouvernements exposés à la contradiction, ou du moins au blâme indirect de leurs actes, s'obligent eux-mêmes à plus de prévoyance et de réserve. Parfois, on leur reproche des fautes qu'ils n'ont pas faites ; mais, on leur en épargne beaucoup d'autres, qu'ils auraient regrettées. Cela est vrai quant aux rapports du gouvernement avec le pays ; cela se fait sentir, parfois aussi, dans le cercle du gouvernement et pour ses délibérations intérieures. M. de Villèle en fit l'épreuve. Le Collègue d'un esprit plus généreux, qu'il supportait avec peine, étant ainsi écarté, le premier Ministre se trouva plus maître dans le Conseil, mais plus faible partout ailleurs. Son pouvoir communiqua moins avec le public, et fut bien plus vivement attaqué.

Aussi, nous l'avons constaté par divers témoignages, un prompt repentir suivit la faute commise. Dès le lende-

main, M. de Villèle, inquiet du langage de quelques journaux sur la brusque épuration du Ministère, faisait offrir une ambassade à M. de Chateaubriand, des places considérables à deux ou trois de ses amis. L'offre même et les excuses balbutiées à l'appui montraient la disparate des deux esprits. Elles ne furent pas écoutées par le ministre déchu; et la rupture demeura ce qu'elle était, sans que les esprits équitables y vissent autre chose qu'un tort du Pouvoir, une impatience irréfléchie dans l'esprit habituellement circonspect de M. de Villèle, et un ressentiment juste, mais excessif, dans l'ennemi, que le président du Conseil s'était donné.

Tout récemment, une révélation posthume a voulu, je ne sais dans quel motif, expliquer cet incident par une supposition bien peu digne de M. de Chateaubriand. Le duc de Raguse affirme, dans une note de ses *Mémoires*, que la cause de ce renvoi si brusque fut l'intimité de M. de Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, avec une personne qui, opérant par achat sur la baisse de l'emprunt des *Cortès*, avait besoin, pour profiter d'une hausse, que le Gouvernement français exigeât de Ferdinand la reconnaissance de cet emprunt décrié. Selon le récit du Maréchal, le roi Ferdinand, irrité de cette instance, l'aurait, par une lettre directe, dénoncée au roi Louis XVIII, qui, sans conseil et sans explication, avait aussitôt destitué son Ministre.

Tout ce récit est faux. Quoiqu'il y eût dès lors des personnes de Cour qui spéculaient sur la baisse, ou sur la hausse des fonds, soit étrangers, soit nationaux, M. de Chateaubriand, loin d'exercer une pression telle qu'on la suppose, ne considérait pas assez, au point de vue politique et dans l'intérêt de la France, l'état misérable

du crédit espagnol. Un reste de préjugé polémique, l'ancienne colère de quelques royalistes de 1815 contre le prétendu tort qu'avait eu le baron Louis, de payer exactement toutes les créances des fournisseurs des *Cent-Jours*, rendaient M. de Chateaubriand fort peu zélé pour l'emprunt des *Cortès*. L'intermédiaire, qu'on lui donne dans cette occasion, l'ambassadeur français, M. de Talaru, avait au moins la même défiance, ou plutôt la même aversion pour tout ce qui pouvait paraître une faveur à la Révolution, ou une prime à l'*agiotage*. M. de Villèle se plaignait même, à cet égard, que son ministre des affaires étrangères et son ambassadeur en Espagne n'entendaient rien aux choses de finances. « Nous ne tire« rons pas un sou, disait-il, de notre créance sur Ferdi« nand. L'Espagne est ruinée; et, de belles phrases au roi « Ferdinand, sur les Institutions libérales qu'il devrait « créer, ne payeront pas les frais de la guerre. »

La seule cause de la disgrâce de M. de Chateaubriand fut donc l'antipathie des deux hommes principaux du ministère, la hauteur souvent présomptueuse de l'un, la rancune de l'autre, la dissidence déjà marquée de M. de Chateaubriand sur le projet de réduction du cinq pour cent, sa part présumée à l'échec de ce projet, et l'irritation du premier Ministre, lorsque son collègue, pour consolation de cette défaite, lui avait dit à la Chambre des pairs, au moment où la loi venait d'être rejetée : « Si vous vous retirez du ministère, nous sommes prêt à « vous suivre. »

M. de Villèle, esprit laborieux et tenace, n'entendait pas se retirer ainsi ; et l'offre de le suivre ne lui parut qu'un empressement extrême de le mettre dehors. M. de Chateaubriand dit lui-même, à ce sujet, dans ses Mémoires :

« Pour toute réponse, M. le président du Conseil m'ho-
« nora d'un regard, que je n'oublierai jamais. »

C'était le dernier signe d'un divorce, pour incompatibilité d'humeurs. Après avoir beaucoup différé, M. de Villèle, blessé au vif dans le point le plus sensible, éclatait enfin. Battu à la Chambre des pairs, il n'en était pas moins encore assuré de la majorité dans la Chambre élective, et maître de l'avenir par le projet de l'*indemnité* des émigrés, dont il était le meilleur garant. Il jugea que le besoin, qu'on avait de lui, ferait supporter la disgrâce de son collègue à leurs amis communs : car, souvent les hommes, revêtant leurs intérêts du manteau de leurs opinions, préfèrent, quand il faut opter, le fond à la forme.

Sous ce rapport, M. de Villèle ne fut pas trompé dans ses calculs. Une forte majorité lui resta dans la Chambre des députés; et l'*opposition* de la Chambre des pairs, plus capable d'amender une loi que de prendre le pouvoir, ne s'accrut pas de deux voix, et ne se montra ni plus blessée, ni plus hostile. Mais au dehors, dans l'opinion publique, très-puissante alors, de graves changements survinrent. Je ne désigne pas ici l'opinion des Cours étrangères, souvent trop comptée et toujours variable, comme l'intérêt apparent du jour. Cette opinion même, malgré quelques lettres flatteuses adressées d'abord au Ministre déchu, se détacha promptement de lui, et blâma sa colère, lui donnant le tort de trop se venger, et de se venger, aux dépens de la Royauté même.

Mais, en France, on fut blessé de cette brusque instabilité, dans le parti qui tenait le pouvoir et se piquait de dignité monarchique. On augura mal, pour lui, de ce peu d'égards pour un de ses chefs; on regretta, on honora le Ministre tombé. Dans la réalité, M. de Chateaubriand,

malgré l'ardeur souvent exagérée de ses anciennes opinions, se modérant lui-même au Pouvoir, comme tous les esprits généreux, avait, dans son ministère, rendu service à la Couronne et acquis de nouveaux droits à l'estime, chez une nation délicate sur l'honneur, attentive au mérite personnel et fort sensible aux choses de l'esprit. Il avait montré, ce que l'instinct de parti n'a pas d'ordinaire, une modération bienveillante. Homme de lettres si éminent, il se distinguait, par ses procédés, comme par son langage, de la rudesse un peu provinciale de quelques-uns de ses collègues au Ministère.

Tandis que M. de Corbière, souvent cité pour cela dans les journaux, souhaitait aux gens de lettres une pension de douze cents francs, dans un grenier, et que M. de Villèle répondait à de jeunes poëtes, qui lui offraient leurs *Essais* plus ou moins empreints de zèle et d'éclat : « J'ai « reçu, Monsieur, votre ouvrage ; je vous remercie de cet « envoi : » M. de Chateaubriand s'était montré plein d'une attention polie et souvent d'un actif intérêt pour les talents reconnus, ou espérés, à tous les rangs, dans toutes les opinions. Quelquefois même, cette action, de sa part, avait été très-marquée, et en contraste avec la politique dominante. Dans une occasion, où la grossièreté des subalternes, docile à la mauvaise humeur du Pouvoir, avait aggravé les rigueurs légales, en mettant un écrivain condamné, pour délit de presse, côte à côte avec un voleur, M. de Chateaubriand s'était indigné et avait fait interdire de semblables pratiques. Retentissante, comme l'était alors la France, à tous les bruits de la renommée, elle savait gré au Ministre monarchique de ces petits actes populaires. Et, dans un ordre plus élevé, les grands faits apparaissant, et les conséquences fâcheuses pour

l'avenir étant encore mal connues, la guerre d'Espagne semblait aux esprits impartiaux une œuvre, à tout prendre, conduite avec vigueur, qui avait démenti les pronostics des adversaires, et s'était achevée, sans dommage pour nos Institutions, en présence d'une liberté de la presse, parfois assez insidieuse et cependant maintenue. De tout cela, et de l'opposition présumée du Ministre des affaires étrangères à la réduction de la rente cinq pour cent, s'était formée autour de son nom, et, jusque dans la polémique des journaux, une sorte de demi-faveur publique, dont l'expression devint presque générale, à sa soudaine et brutale destitution. C'était là ce que l'esprit positif et la sécheresse technique de M. de Villèle ne lui avaient pas laissé pressentir, et ce qu'il eut ensuite grand'-peine à contre-peser par des sacrifices aux passions de son parti, et d'autres fautes mêlées à quelques actes de prudence et d'habileté. Délivré de M. de Chateaubriand, à peu près maître de la volonté du Roi et du Conseil, appuyé sur des intérêts puissants, auxquels il préparait une grande satisfaction, M. de Villèle arrivait à cette époque, où l'homme qui gouverne a surtout pour écueil ses propres fautes.

Une élection générale, faite sous le régime du double vote, pour une durée intégrale de sept ans, lui assurait un appui constant, et lui permettait de longs desseins. Esprit juste et ferme, dans des bornes un peu étroites, apprenant et retenant tout par la pratique, sans rien savoir au delà, soigneux des intérêts et de l'amour-propre d'autrui, désintéressé pour lui-même, simple dans ses habitudes, modeste et familier, sans autre passion que le goût ardent de connaître et de diriger, et l'espèce d'âpreté, que donne cette application continue, M. de Villèle était

un administrateur et même un chef d'opinion habile, mais nullement un grand ministre, surtout devant ce problème compliqué d'une Restauration et d'une Monarchie constitutionnelle à fonder.

Il jugeait bien, sans doute, les difficultés, qu'allaient lui offrir l'âge avancé du Roi, son infirmité, la crise imminente d'un nouveau règne, le caractère probable et déjà redouté de ce règne : il sentait que ce n'était pas le moment de donner d'avance un gage aux espérances et aux inquiétudes, dont ce changement de personne agiterait le pays. Il affecta même de répéter, que sa rupture avec M. de Chateaubriand, un peu brusque dans la forme et de main royale, avait été calculée par lui, en esprit de modération, pour mieux écarter, ou pour affaiblir les exigences de certains royalistes. Car, il faisait quelquefois les honneurs d'une partie des siens, avec des banquiers cosmopolites, ou libéraux. « Que voulez-vous? disait-il, quand ces spéculateurs se plaignaient à lui de quelques propos indiscrets d'orateurs du côté droit, dissidents ou ralliés; « que voulez-vous? ce sont des hommes sans expérience. « Heureusement, ils n'auront plus Chateaubriand, dans le « ministère; ils seront plus doux et pour vous et pour « moi, maintenant qu'il est tout à fait dehors. » Et M. de Villèle, parlant ainsi, trompait, ou se trompait lui-même. Car, il subissait davantage, sous une autre forme, le joug du parti, auquel il se piquait d'avoir échappé.

Au lieu d'avoir à compter avec un grand talent, il déférait davantage à une coterie bigote. Au lieu de s'appuyer sur la Charte, de maintenir dans le gouvernement l'esprit légal, l'ordre et la lumière, qu'il savait introduire dans les finances, il déclina vers l'arbitraire. Il le ressaisit de nouveau, sur un point, où la France était

alors très-sensible et qui touchait, pour elle, à la réalité du Gouvernement représentatif, dont elle se croyait en possession. Ce pas rétrograde n'était pas cependant une violence directe. Mais, dans le dépit de l'incommode et brillante polémique, dont il était assailli, depuis quelques mois, M. de Villèle, usant tout à coup d'un droit facultatif réservé dans la loi du 15 mars 1822, rétablit un matin la Censure pour les journaux et feuilles périodiques, sans y comprendre, toutefois, les publications courantes.

C'était non pas supprimer le libre examen, mais enrayer le débat de chaque jour. Le motif avoué du Ministre était le besoin de passer, avec moins d'obstacle et de bruit, l'épreuve imminente d'un décès royal et d'un nouvel avénement. Devant cette reprise partielle d'arbitraire, l'émoi fut grand alors, par toute la France; la satisfaction médiocre, parmi les plus zélés pour le Pouvoir. Car, le droit restait de publier de courts écrits politiques; et ils furent très-nombreux et très-lus. Toutefois le grand adversaire, privé de sa tribune de chaque jour, ne fut pas fâché, sans doute, pour lui-même, d'un intervalle d'armistice, avant le nouveau règne; il visita encore une fois la Suisse; et M. de Villèle, plus en repos, se crut en sûreté.

Pour quelques esprits politiques, ce retour exorbitant, mais passager de la Censure, allait être justifié par l'événement, et par le grand intérêt du plus paisible passage d'un règne à l'autre, dans cette reconstruction d'une antique monarchie. Cinq mois après l'expulsion de M. de Chateaubriand, et cette guerre civile du royalisme ajoutée à la polémique générale, deux mois après l'infliction de la Censure, le roi Louis XVIII, gardant un esprit assez ferme, sous l'accablement de ses maux, mourait dans ce

fauteuil, d'où il avait régné. La translation de la Couronne, l'accession d'un héritier, moins attaqué, mais non moins suspect au pays, sous le règne de son frère, que ne l'avait été le duc d'York, sous Charles II, s'accomplissait avec autant de facilité que de calme. Grâce à l'abolition d'une des mesures, qu'auparavant il avait appuyées de son crédit de Prince, le nouveau Roi trouvait même une occasion toute prête de faveur publique. Par don de joyeux avénement, il révoquait la Censure des feuilles publiques; et, ce premier acte, que les esprits sages regardaient comme une adoption et un affermissement du Régime constitutionnel voulu par la France, semblait alors démentir les pronostics et les alarmes attachés longtemps au nom du comte d'Artois.

Dans les grands corps judiciaires, dans toutes les professions libérales, dans l'administration, dans le peuple, cette mesure fut approuvée, ressentie avec joie et parut de favorable augure. Parmi les pompes officielles des premiers jours, Charles X, sur son trône, reçut de l'Académie française, au nom de l'Institut, l'éloge d'avoir marqué son avénement par le retour de *la plus vitale* des libertés publiques.

Un si grand changement politique, inauguré sous d'heureux auspices, ne pouvait laisser muette la voix de M. de Chateaubriand mêlée, depuis tant d'années, aux catastrophes tragiques, aux luttes, aux longs deuils, aux triomphes inespérés de la fortune des Bourbons. Autorisé de ses anciens souvenirs, de sa disgrâce récente, et des nouveaux alliés gagnés par cette disgrâce, il fit paraître, à l'appui du nouveau règne si bien accueilli, un écrit tout monarchique et tout libéral, sous ce titre : *Le Roi est mort ; vive le Roi !*

Sans exagérer, comme l'auteur l'a fait dans ses *Mémoires*, l'influence immédiate et le contre-coup magique de cette Adresse au public français d'alors, on doit en reconnaître l'éloquent à-propos. Il faut même le dire, l'amertume, bien âcre quelquefois, où le Ministre déchu avait trempé ses premiers traits, ne reparaît sur aucune page de cet écrit noble, sensé, patriotique, vraiment digne de toucher et d'éclairer le Prince, dont il voulait servir la cause. Nulle impatience d'ambition ne perce même dans le langage du Conseiller fidèle; et, il y avait là l'occasion d'un rapprochement sincère, si les préventions de Cour et les intérêts d'amour-propre l'avaient permis.

Tout fut vain, cependant. La solennité du sacre royal, à Reims, où M. de Chateaubriand était appelé, d'après une ancienne étiquette, s'acheva, sans produire autre chose, pour l'ancien Ministre, que l'honneur de s'agenouiller, quelques moments, après M. de Villèle, aux pieds du nouveau Roi, et d'y recevoir le grand cordon du Saint-Esprit. M. de Chateaubriand paraît penser, dans ses *Mémoires*, qu'un retour de confiance royale était alors possible, et que Charles X attendait seulement une respectueuse avance, à laquelle il aurait répondu aussitôt. Un oubli seul de M. de Quélen rendit inutile cette intention, que le prélat s'était chargé d'annoncer. L'obstacle était plus grand, nous le croyons; et le rapprochement ne manqua point par hasard. Les premiers actes populaires de Charles X ne faisaient point partie d'un plan bien conçu de retour à la Charte, et d'administration légale et modérée. Les regrets de l'ancien régime, le goût de certaines formes plus choquantes pour notre pays même que l'exercice du Pouvoir absolu, gardaient tout crédit sur l'esprit du Prince; et l'application en paraissait plutôt ajournée que

rejetée. Le choix des hommes, ce signe presque toujours le plus expressif des intentions d'un gouvernement, donnait de nouveaux sujets à la défiance publique; et, dans cet ensemble, il ne s'offrait à M. de Chateaubriand, sous son caractère dès lors plus marqué de constitutionnel royaliste, ni chance de crédit actuel, ni motif de paraître satisfait, en acceptant quelque riche faveur, ou quelque ambassade honorifique. On doit toutefois le reconnaître; l'homme, qui venait de saluer avec enthousiasme l'inauguration de Charles X, sentit du moins qu'une polémique suspecte d'ambition ne devait pas succéder à ce libre hommage. Il se tut et attendit, comme la France.

Ce fut alors que les conséquences politiques, dont lui-même ne s'était pas assez défié, que M. de Villèle avait peu prévues, et qu'il éludait, sans les combattre, se développèrent chaque jour, avec plus de gravité. M. de Villèle portait tout à fait la peine de n'avoir pas su garder une noble alliance et se servir du secours d'un grand talent. Il s'engageait, de plus en plus, dans une autre solidarité antipathique à son bon sens, mais dont il se sentait moins gêné, croyant la satisfaire par des intérêts, plutôt que par des principes. C'est ainsi que l'Administrateur, froidement politique, qui naguère avait si peu de goût pour l'*armée de la Foi* en Espagne, qui voulait, d'abord, la médiation anglaise, et songeait surtout, au bon ordre des finances, au maintien du crédit, subit en partie le joug d'une imprudente et mystique coterie. M. de Villèle était un de ces hommes d'affaires, dont, au dix-septième siècle, on disait, *qu'ils n'avaient pas le temps de penser un moment à Dieu*; et il laissait proposer, deux ans de suite, une loi sur le *Sacrilége;* il

la faisait reproduire surchargée d'un amendement rigoureux, que son ministère avait d'abord combattu ; et, pour complaire à un zèle faux ou vrai, il acceptait une apparence d'esprit inquisiteur, la plus détestée, dans ce pays.

En même temps cet homme, qui s'était donné devant la Cour et l'*émigration* le mérite très-positif de vouloir et de savoir résoudre la grande question de l'*indemnité*, et qui avait gagné à cette mesure les spéculateurs et les gens d'affaires, comme il y conciliait les indifférents, c'est-à-dire le plus grand nombre, M. de Villèle se laissait induire à présenter aux Chambres un projet de loi sur le *droit d'aînesse*, une de ces dispositions déplaisantes à l'esprit français, et qui choquent au plus haut degré ses deux instincts politiques, l'aversion de l'ancien régime et la passion pour l'égalité. Chose singulière encore! dans cette fausse démarche, dans cette attaque à l'opinion dominante du pays, c'était aux conseils du prince de Polignac, que cédait l'esprit judicieux de M. de Villèle. Une correspondance authentique nous montre l'ambassadeur de France à Londres, dans les loisirs de ses négociations, pour entraver ce qui était déjà fait implicitement, la reconnaissance des colonies espagnoles, dissertant sur le *Droit d'aînesse*, sur les avantages qu'en retire l'Angleterre, et que devrait bien vite s'approprier la France, afin de consolider la Monarchie.

Le prince de Polignac prenait ici la partie pour le tout. Il ne songeait pas à tant de libertés précieuses, à tant de garanties populaires, que possède d'ailleurs le *Royaume-Uni*, et qui contre-pèsent, de tant de côtés, un privilége plus restreint qu'on ne le dit. Il désirait seulement doter la France de ce qu'il serait impossible de lui donner, même

avec une longue et assurée jouissance de tous ces droits nationaux, que les ordonnances de juillet 1830 devaient bientôt essayer de lui ravir, par un si fatal exemple.

M. de Villèle, quand il avait reçu la première confidence de ces méditations de notre Ambassadeur à Londres, en avait tenu peu de compte ; et même, dans une lettre, il les réfutait, de fond en comble, par quelques différences bien marquées dans l'esprit et la tradition des deux peuples. Mais, la sagacité, qui ne s'appuie pas sur les principes et se plaît aux expédients, cède parfois à l'obstination fervente de la médiocrité. M. de Villèle, naguère si peu favorable à la promotion de M. de Polignac, et ne le trouvant pas plus habile, depuis son Ambassade, subit cependant cette influence répétée par les échos de quelques salons de la Cour; et, contre son bon sens et ses lumières, il fit présenter le malencontreux projet du *droit d'aînesse*.

Ainsi, à part cette lutte redoutable que, dans un pays de liberté, le talent peut toujours entreprendre contre un Ministre puissant, M. de Villèle, par des fautes contraires à sa propre opinion, appelait sur son gouvernement de dangereuses attaques. Mais, d'abord, une haute question avait dominé tout, la loi de l'*indemnité* des émigrés, cette mesure, à tout prendre, d'utilité publique, autant que d'intérêts privés. Tant que M. de Villèle eut cette grande affaire à préparer, à résoudre, à régler dans les détails, il fut très-fort ; et une partie même de ses ennemis, tout en le gênant de leurs contradictions, ne souhaitait pas sa chute. M. de Chateaubriand, se transformant lui-même en homme de finances et attaquant, avec une vive amertume, quelques points du projet ministériel, affaiblissait le reste de sa polémique et laissait trop voir

tout le désavantage de la rancune éloquente, devant l'habileté pratique. La presse de l'*opposition*, même libérale, se rangeait parfois du côté du Ministre des finances contre son célèbre antagoniste : et, M. de Chateaubriand, par exemple, ayant, à propos de la loi d'*indemnité*, parlé de saint Louis, du chêne de Vincennes, et du roi fondateur de la Charte qui rétablit les bornes des héritages, un tout jeune écrivain, qui se préparait alors de loin, dans les journaux, à la tribune et au ministère, se moqua de toute cette poésie, et rappela que vingt mille cas d'*indemnité*, c'étaient tout simplement vingt mille dossiers, qu'il fallait examiner; qu'il ne s'agissait pas d'une réparation sentimentale, mais d'une liquidation, dont le résultat, en satisfaisant les intéressés, relèverait la valeur de beaucoup d'immeubles, rendrait les mutations plus fréquentes et augmenterait les droits du Trésor.

Sur cette première ligne de bataille, le président du Conseil, attaqué par son ancien collègue, avait gardé l'avantage de paraître plus habile, sans être moins constitutionnel. Il s'était vu puissant de tous les intérêts matériels satisfaits par son administration, sans être plus suspect d'indifférence, ou d'aversion pour les principes de liberté. Mais, il n'en fut pas ainsi, lorsque de la loi d'*indemnité* liée, cette fois, à la conversion facultative du cinq pour cent, M. de Villèle dériva vers certaines mesures législatives dictées par la passion et l'esprit de système. Ainsi, quand, le 18 février 1825, le garde des sceaux, Peyronnet, venait soutenir à la Chambre des pairs la loi du *Sacrilége*, si justement frappée par la parole religieuse et éloquente de M. Royer-Collard, M. de Chateaubriand retrouvait toute sa puissance, pour s'élever contre ce zèle tardif des ouvriers de la onzième heure et cette hypocrisie

d'intolérance. Une allusion à lui-même était cette fois bien permise; et, il la marquait, avec autant de dignité que de spirituel dédain, en rappelant la première époque de sa défense du Christianisme. Mais un contraste plus expressif encore revenait, peu de temps après, dans la discussion à la Chambre des pairs, sur l'exécution même de la loi d'*indemnités*. Cette fois, il ne parlait pas du chêne de Vincennes; mais, rapprochant avec une railleuse amertume les rigueurs de la loi du sacrilége, faites pour le douzième siècle, et ces projets de finances si bien accommodés à l'agiotage du nôtre, il ajoutait: *Si notre morale est relâchée, du moins que notre religion soit indulgente!*

Ainsi, pour M. de Villèle, se balançaient les succès importants et les fautes commencées, les triomphes et les contrariétés. Son pouvoir était grand près du Roi, du parti royaliste en général, et des hommes d'administration et d'affaires qui, partout, le trouvaient accommodant et judicieux. Charles X, dans les illusions de sa volonté opiniâtre et de son esprit léger, était charmé d'être si bien compris par un Ministre, dont généralement on vantait la modération et l'esprit pratique: il s'en savait gré à lui-même, et s'attachait, de plus en plus, à l'homme choisi par son frère et adopté par lui. Mais, dans la vérité, cette confiance était au prix des fausses mesures et des concessions de parti, que faisait M. de Villèle, avec plus de répugnance que de scrupule, mais sans prévoir assez tout le danger qu'elles auraient pour lui. La plus grave de ces mesures fut le projet de loi sur la presse, de février 1825, vulgairement appelé la *loi de justice et d'amour* et, alors, grand sujet de contradiction et de scandale. Le parti, dont s'appuyait surtout M. de Villèle, qu'il voulait tem-

pérer, qu'il tâchait de satisfaire, n'aimait pas la liberté de la presse, alors très-accréditée dans les esprits. Il s'en était servi parfois avec violence; mais, il en eût volontiers borné le cours à la date de sa victoire, acquise en partie par ce moyen. Il l'avait approuvée, surtout, dans les premières levées d'armes de M. de Chateaubriand, après l'Empire et les Cent-Jours; il l'avait admirée, non sans inquiétude, dans les doctrines de la *Monarchie selon la Charte* et dans le *Conservateur*. Mais, il en avait répugnance et double effroi, depuis que M. de Chateaubriand, séparé du Ministère, reportait le feu de la parole polémique contre les abus du Pouvoir et les torts du parti vainqueur.

On insista donc près de M. de Villèle, pour qu'il donnât, disait-on, de plus fortes garanties à la religion, à l'ordre, à la paix publique; on le pressa d'abolir ce qui restait encore des principes libéraux de la loi du 17 mai 1819. On voulait plus que la suppression du *Jury*, un vague plus commode dans les définitions, un plus grand arbitraire dans les peines, une procédure plus gênante pour les prévenus et spécialement cette forme inouïe de transporter la compétence facultative à tous les ressorts judiciaires, où pénétrerait un exemplaire du *Numéro* inculpé, et d'attirer ainsi le prévenu devant tout tribunal correctionnel de France et toute Cour royale, à volonté. C'était, en aggravant tous les détails de la poursuite, s'assurer, en outre, des *bourgs pourris*, pour la condamnation. Tout rendait cette loi chicanière, ruineuse, destructive, oppressive du droit de libre examen promis par la Charte.

M. de Villèle, jugeant ainsi lui-même, résista d'abord aux instances de quelques pieux zélateurs du projet. Mais, il était si fort importuné des rudes coups, qui lui

arrivaient sans cesse, de la main, ou seulement, sous la devise de M. de Chateaubriand, que l'humeur l'emporta sur la prudence politique. Tout en répétant *qu'il ne fallait pas trop tendre la corde*, il permit la présentation du projet de loi, fort débattu dans les comités ministériels, depuis deux mois, tantôt adouci, tantôt aggravé, mais, à tout prendre, moins mauvais que ne serait le complet arbitraire.

On ne saurait, aujourd'hui, se figurer le blâme et l'impatience, que suscita dans le public cette malheureuse initiative. Quoique M de Villèle eût beaucoup à souffrir de l'arme de la presse acérée par M. de Chateaubriand, on ne pouvait pardonner au Ministre de vouloir fausser et mutiler tout à fait cet instrument de liberté, que lui-même avait déclaré souvent utile à la discussion des affaires, à la répression des abus, à l'ordre des finances, au crédit public. De tous les points de la France, alors très-éveillée sur ses droits, partit un anathème d'indignation et de moquerie. Un journal célèbre, souvent éclairé des sillons de feu de M. de Chateaubriand, avait commencé la protestation. Car, alors, l'arbitraire tenté législativement était du moins soumis à discussion, et ne s'imposait pas d'un seul coup. Cette fois-là, d'ailleurs, les esprits les plus graves ne dissimulaient pas leur improbation et leurs regrets.

Sur une communication du projet, de fortes objections avaient été faites dans deux Comités réunis du conseil d'État. Le garde des sceaux, M. de Peyronnet, avait été pris lui-même d'un doute : mais, il fallait marcher, sous la pression de quelques auxiliaires impérieux, autant qu'aveugles.

Dans le concours d'objections et de plaintes qui suivit

le projet enfin connu de tous, par la présentation aux Chambres, une classe de l'Institut, l'Académie française, s'autorisant d'un ancien droit, plusieurs fois, exercé par elle, délibéra une *supplique* au Roi, dans l'intérêt des Lettres, contre un projet de loi destructif de la liberté de penser, dont s'honorait la France. M. de Chateaubriand, qu'on pourrait supposer l'âme d'une telle protestation, et qu'on accusa de l'avoir suscitée, n'en avait pas eu la première idée. Fort admiré de ses confrères, plein de politesse et d'égards pour chacun d'eux, et, à cette époque, presque assidu à leurs séances, il suivit un mouvement déjà donné dans l'Académie par M. Lacretelle, M. Michaud, M. Raynouard, M. Lemercier et d'autres amis de la liberté, invariables dans leurs opinions.

Quand la *supplique* fut rédigée, il la défendit contre quelques dissidents de l'Académie inspirés plus ou moins par la *Congrégation* et la Cour; et quand, après refus de recevoir la *supplique*, trois de ses confrères furent destitués, l'un, d'une place de Cour, l'autre d'une fonction de censeur dramatique, le troisième d'une place de maître des requêtes, qui déjà lui avait permis de signaler les vices du projet de loi, ailleurs qu'à l'Académie, M. de Chateaubriand leur prodigua ces marques d'estime et d'intérêt si précieuses d'une telle part. Mais, cette protestation littéraire et ces incidents académiques n'étaient qu'un prélude au combat sérieux, que devait amener, devant la Pairie, le malencontreux projet de loi. Là, c'était la science judiciaire, la haute expérience politique, l'autorité des traditions et l'esprit sage de liberté qui allait mettre en pièces cette loi de Despotisme, rédigée par des procureurs. La discussion aurait montré des intérêts, des opinions, d'origines fort diverses tendant

au même but, et contre-signant les mêmes principes, au nom de deux époques. A la même tribune, et à l'appui des mêmes vérités, se seraient présentés de courageux amis de la première Révolution et de la liberté, M. de Pontécoulant, M. Lanjuinais, M. de Tracy; puis, d'habiles représentants du premier Empire, des hommes qui en avaient prévu les fautes et parfois tempéré les rigueurs, M. Pasquier, transporté, avec une si rare aptitude, du conseil d'Etat et de l'administration de 1812 dans les difficiles débats d'une liberté nouvelle et d'assemblées nombreuses et passionnées, M. Daru, cet ancien tribun, dont l'Empereur avait fait un éminent et infatigable ordonnateur militaire, mais qui avait gardé toujours l'instinct sévère de la justice et la fierté délicate des Lettres.

Dans cette même cause de la liberté de la presse, et, il faut le dire, de la probité politiques se rangeaient aussi plusieurs orateurs beaucoup plus jeunes, d'une autre époque, et n'ayant qu'une seule tradition. Là, surtout, pour la précision du langage, comme pour la force du raisonnement, pour la dérision piquante de l'arbitraire, comme pour le sentiment élevé du droit et de la liberté, était attendu M. le duc de Broglie. Enfin, sur un autre point du même front de bataille, comme pour rassurer la Monarchie, dans la guerre faite à ses imprudences, paraissait le loyal et spirituel duc de Fitz-James, d'un cœur aussi fidèle aux malheurs des Rois que pouvait l'être un arrière-petit-fils de Jacques II, mais s'indignant du bigotisme et de la servilité, et ne voulant pas, disait-il, d'une loi insidieuse et fiscale, qui prétendait supprimer l'esprit en France. C'était dans ce rang surtout, mais en alliance avec la grande majorité de la Chambre, que s'élevait M. de

Chateaubriand comme le principal champion de la liberté de la presse, intéressé dans sa défense par droit d'ambition et de génie, ayant quelquefois abusé de cette puissance, mais incapable de la trahir. Une portion de ceux que lui-même avait ramenés au Pouvoir, sous l'invocation de ce principe si redoutable dans ses mains, voulait maintenant détruire ce qui leur avait servi d'appui, briser le cabestan, quand ils étaient hissés sur la pyramide. Mais, cette apostasie n'était pas contagieuse alors ; et elle révoltait le bon sens public. M. de Chateaubriand avait été sincère dans sa revendication et son libre emploi de la presse contre les adversaires des exagérations royalistes de 1815. Plus tard, il avait su quelque gré à ces mêmes constitutionnels, ayant à leur tête des ministres comme M. de Serre, d'avoir tiré enfin les conséquences de leurs principes et de leur succès, en appliquant, sous la forme légale la plus complète, cette liberté de la presse, dont la suspension n'avait jamais eu qu'une excuse, ou plutôt qu'un motif puissant, mais déplorable, la présence d'une force étrangère en France.

Plus tard encore il s'était, avec raison, honoré de n'avoir conseillé, ni souffert aucune atteinte législative à ce droit du pays, durant la crise même de l'expédition d'Espagne; plus tard, enfin, il en avait ressaisi sa part, comme une défense contre la disgrâce, dont il était frappé dans des formes, qui lui semblaient un dédain et un abaissement de l'opinion publique. Et maintenant, il sentait que, par une dernière attaque à cette liberté, on voulait compléter sa défaite à lui-même, en lui ôtant jusqu'à la discussion et à la plainte.

C'est avec de tels souvenirs et sous cette impression, que M. de Chateaubriand avait préparé pour les débats de

la Chambre des pairs un discours de construction toute anglaise par l'étendue des recherches, et par la rude énergie des arguments. Ce discours de cent pages faisait justice non-seulement du projet *sur la police de la presse*, insidieux et tyrannique, mais de la tendance servile qui peut suggérer de pareils projets, et des sophismes, des calomnies contre la société, sur lesquelles on s'appuie, pour mettre ainsi en cellule l'esprit d'une nation, pour la priver de tout droit d'examen, de toute discussion utile, et la faire assister en silence à des abus d'autant plus graves, que, loin de les punir, on ne peut même les qualifier.

Sous ces divers rapports, le travail de M. de Chateaubriand était aussi approfondi que véhement. Il vengeait la société du reproche d'être corrompue par la presse politique. Il montrait, par l'histoire du passé, combien les temps d'ignorance avaient été des temps de barbarie, et combien les lumières et la liberté étaient désormais les conditions de durée des États modernes.

Prononcé à la Chambre, ce discours, plein de faits, d'idées et de généreux principes, aurait paru démesuré peut-être dans ses déductions irrésistibles : publié par l'auteur, il eut un grand effet, non pas seulement contre le projet de loi déjà mort, mais ausssi contre les théories de servitude, en général. La Commission de la Chambre des pairs, saisie du projet de loi, en avait, par un long travail, rectifié les principaux vices : à force de le dénaturer, elle le rendait tolérable, mais par là même, inutile; et la discussion de la Chambre aurait encore ajouté, dans le même sens, aux amendements de la Commission. Bien averti de ce résultat, et voulant s'épargner le combat et la défaite, M. de Villèle fit retirer la proposition. Il ne resta de cette tentative abandonnée qu'une vive expres-

sion de la joie publique éclatant alors dans Paris, et un surcroît de faveur attaché aux noms des hommes qui avaient défendu, dans cette épreuve, une liberté, dont la France paraissait alors aimer l'usage et comprendre sérieusement le bienfait.

M. de Villèle, quoiqu'il n'eût pas poussé la faute jusqu'au bout, demeura fort affaibli de la tentative, et de la résistance, qu'elle avait rencontrée. Il persista dans d'autres rigueurs, menaça, destitua et crut pouvoir se faire craindre par des brutalités de police. Survint alors l'incident de M. le duc de Larochefoucauld, pair de France, destitué d'abord de dix-sept places gratuites, puis, à sa mort, insulté dans l'hommage, que voulait lui rendre la jeunesse des Écoles d'industrie, qu'il avait protégées. Il n'y eut pas là seulement un bruyant scandale; mais une contradiction pénible pour M. de Villèle, par la dissidence d'un ministre, le duc de Doudeauville, qui, désavoua presque ouvertement la conduite partiale et violente de l'administration.

Le roi Charles X, peu de temps après ces incidents fâcheux, n'en eut pas moins l'idée de passer, au Champ de Mars, une de ces revues de garde nationale, dont la Monarchie vraiment constitutionnelle n'aurait pas besoin, et qu'il est bien hasardeux d'essayer, sous un régime qui veut être absolu. La cérémonie était annoncée pour le 29 avril 1827. M. de Chateaubriand, que les empressements de beaucoup d'hommes politiques de toutes les nuances libérales tenaient alors fort au courant de l'état des esprits, pressentait le danger de la réunion projetée. Espérant que certains élans de loyauté monarchique, certaines louanges personnelles pour Charles X, dont il parsemait souvent ses plus vives censures du Ministère, n'étaient

pas perdues auprès du Prince, il voulut tenter un effort, pour prévenir ce qu'il souhaitait, et ce qu'il redoutait. Dans une lettre de forme très-respectueuse, il indiquait la possibilité d'un mouvement populaire dans Paris, les fautes du Ministère, qui seules avaient ramené ce danger, l'occasion, que pouvait y donner le rassemblement de la garde nationale, la certitude de conjurer ce danger et de le changer en triomphe, si la démission du Ministère précédait cette réunion. Dans cet avis, scabreux pour les oreilles du Prince, le Conseiller fidèle allait même jusqu'à signaler le mode à suivre. Il désignait le duc de Doudeauville et le comte de Chabrol comme estimés du public et pouvant être conservés par le Roi.

Cette lettre, secrètement remise par M. de Blacas, passa presque aussitôt sous les yeux de M. de Villèle, dont Charles X n'était encore nullement détaché, et auquel il avait écrit : « C'est entre nous, mon cher Comte, à la vie « et à la mort. » On le conçoit, d'ailleurs : la sorte de pression comminatoire, la prévoyance d'un trouble public, alléguée par M. de Chateaubriand, devaient inquiéter et déplaire; les secours offerts rassuraient peu. Admirant, depuis bien des années, la tactique et la dextérité de M. de Villèle, l'ayant éprouvé sûr et zélé, dans les derniers mois de Louis XVIII et dans la crise de l'avénement, lui sachant gré, avant tout, de cette grande affaire de l'indemnité, ne le sentant incommode sur rien, et le croyant le plus habile des ministres, jusqu'au moment où la Royauté, tout affermie, pourrait se passer de prudence, il n'était nullement tenté de le remplacer par deux hommes estimables, mais inférieurs à ce ministre, venus aux affaires, sous ses auspices, et suspects, en s'éloignant de lui.

La lettre de M. de Chateaubriand resta donc sans effet, comme sans réponse. La revue se passa diversement, et fut orageuse sur quelques points. Au milieu des acclamations qui généralement accueillaient le Roi, on entendit, dans quelques compagnies de la sixième légion, les cris : « A bas les ministres! à bas les jésuites! » Le Roi dit avec hauteur, devant le rang : « Je suis venu ici, pour « recevoir des hommages, et non des leçons. » Mais, cela même indiquait l'incertitude de cette espèce de sanction populaire demandée par un Souverain à la masse enrégimentée d'une milice bourgeoise. Chercher ainsi des hommages confus, c'est s'exposer parfois à des leçons. Le Roi, du reste, avait achevé sa revue, sans irritation; et, à sa rentrée au Château, il était content de l'effet total, malgré quelques brouillons épars, disait-il; et il chargeait le maréchal Oudinot de témoigner sa satisfaction à la garde nationale entière.

Malheureusement, d'autres incidents, d'abord ignorés du Roi, étaient survenus. Un moment, sur le passage de la voiture des Princesses, et en dehors de la ligne de la garde nationale, des cris grossiers, des huées étaient partis de quelques groupes obscurs. Les yeux de la duchesse d'Angoulême s'étaient mouillés de larmes, comme sous une sinistre réminiscence des premières années de sa vie et de sa captivité. Une autre démonstration, bien autrement prolongée, et dont M. de Villèle était plus ému, c'étaient les cris : « A bas Villèle! » qu'au retour de la revue, des compagnies entières avaient fait entendre, en longeant la rue de Rivoli, sous les fenêtres du Ministre des finances et de ses bureaux.

M. de Villèle n'affecta point de dissimuler cette insulte, comme peut-être l'aurait fait Mazarin, sauf à ne plus con-

voquer de *revue*, et à changer graduellement ce système d'une garde civique, dont la délibération est dangereuse, et dont l'obéissance passive n'est pas indéfiniment vraisemblable. M. de Villèle, irrité, n'entendit plus à aucun ménagement. Il demanda le premier, et voulut impérieusement la dissolution immédiate de la garde nationale. Le ministre de l'intérieur, M. de Corbière, inséparable de M. de Villèle, le garde des sceaux, M. de Peyronnet, compromis par ses lois sur le sacrilége et sur la presse, M. le baron de Damas, cédant à ses affiliations religieuses, M. de Clermont-Tonnerre, par esprit de discipline, appuyèrent l'avis du Président du Conseil; et le Roi s'y rangea, malgré l'avis plus modéré de l'évêque d'Hermopolis, les objections de M. de Chabrol, et la démission de M. le duc de Doudeauville.

M. de Villèle, maître du terrain, mais sorti, pour ainsi dire, de ses voies, frappa donc plusieurs coups. Après le licenciement de la garde nationale de Paris, irrité du redoublement de la polémique, il remit aux journaux la censure, espèce de bâillon facultatif, dont la loi de 1822 avait autorisé l'usage, comme une précaution momentanée, devant quelque péril; car personne, alors, ne songeait à une censure indirecte dans son origine, perpétuelle dans ses effets, et exercée, sous peine de suppression absolue.

Cet arbitraire légal, qui laissait encore la liberté des pamphlets et des brochures, précédait une grande résolution, à laquelle était conduit M. de Villèle, par ses fautes et par les illusions opiniâtres du Roi. Sûr de la majorité dans la Chambre élective, dominant cette Chambre par la tactique et l'intérêt, il s'inquiétait d'un petit groupe d'opposants monarchiques, dont l'amertume croissait et faisait

alliance parfois avec l'hostilité de quelques députés de la gauche et le talent d'un illustre orateur qui ralliait autour de lui un certain nombre de députés constitutionnels. Que voulait donc M. de Villèle, par cette dissolution? Certes, ce n'était pas le nombre des opposants qui le gênait; c'était seulement la force de leurs principes et l'écho, que leur parole avait en France.

Toutefois, on peut s'étonner de cette impatience, dans un homme si sensé; et il faut croire qu'à la contrariété de quelques luttes, dont sa majorité docile ne le préservait pas, se joignait l'impulsion aveugle du Roi, pressé de pousser les choses à bout et supposant toujours dans l'avenir ce qu'il espérait. Sous ce préliminaire de censure imposé aux journaux, dans cette nuit factice qu'avaient traversée, comme des feux de Bengale, les pamphlets encore libres, M. de Villèle fit paraître une ordonnance de *Dissolution* de la Chambre des Députés, ce qui, selon la loi d'alors, ramenait aussitôt la liberté de la presse quotidienne. Les colléges électoraux répondirent, en grande majorité, par des choix qui marquaient le juste blâme des derniers actes du Ministère. M. Royer-Collard, élu dans sept départements, sembla représenter le caractère même d'une Chambre, capable de résistance, mais animée d'un esprit légal et modéré.

Le nombre des opposants plus suspects d'exagération libérale ou d'arrière-pensée, s'était accru, mais faiblement; et l'aspect de la Chambre pouvait rassurer, autant qu'avertir. M. de Villèle, avec son cortége de mauvais projets de lois et de ministres violents et médiocres, aurait peine à tenir devant cette Assemblée. Il en jugea lui-même ainsi; et sa première précaution, aussitôt les élections connues, fut de rompre la majorité de la Pairie par une nombreuse création de pairs, où il jeta, parmi

d'autres blessés pour la même cause, son garde des sceaux, M. de Peyronnet, dont la candidature venait d'échouer dans deux colléges électoraux.

Mais cette mesure même, excessive quoique légale, accroissait le mécontentement des esprits et diminuait, sans profit pour le Trône, l'autorité de la Pairie. M. de Villèle allait s'affaiblissant et ne pouvait aborder la session prochaine, sans quelque changement dans ses appuis et dans sa politique : ayant plus d'impatience que de hauteur de caractère, assez disposé d'ailleurs à tout ramener aux affaires proprement dites, et même n'ayant jamais vu, dans les lois exorbitantes proposées avec son aveu, que des concessions de parti et des expédients passagers, il n'avait d'éloignement absolu pour personne, hormis peut-être pour M. de Chateaubriand. Il songea, sans trop de scrupule, à se délivrer d'une partie de ses collègues et à se rapprocher de quelques-uns de ses adversaires, non pas les *Doctrinaires*, disait-il, mais les hommes pratiques; et, par là, il entendait les hommes de finance, que leurs intérêts avaient souvent mis en rapport avec lui, M. Laffitte, M. Casimir Périer.

Cette disposition du Président du Conseil, les pourparlers qu'elle amena, sans lui donner succès à lui-même, ébranlèrent la fermeté de Charles X. Les arrangements que M. de Villèle trouvait possibles, sans ses collègues, le Roi finit par les concevoir, sans M. de Villèle. Il ne renouvela plus sa promesse d'union à la vie, à la mort; et il accueillit d'autres combinaisons, par les soins d'un membre du Conseil, timide dissident du premier Ministre. Le Président du Conseil, ainsi désarmé et délaissé, donna sa démission avec tous ses collègues. Paris illumina, et M. de Chabrol fut chargé de composer un

nouveau Ministère qui, sans aller jusqu'aux noms naguère admis par M. de Villèle, satisferait une Chambre, dont M. Royer-Collard serait le président.

La crise tant provoquée par M. de Chateaubriand arrivait enfin : il était vengé; il était vainqueur. Allait-il succéder, occuper la place qu'il avait tant assaillie et, comme il advient parfois à la guerre, réparer les ruines, qu'il avait faites et rendre utile à la défense générale le poste, qu'il avait conquis? Cette conséquence eût été probable en Angleterre. Après le grand rôle qu'avait eu M. de Chateaubriand à la tête de l'opposition, il eût naturellement pris un rang considérable dans le nouveau Ministère. Il n'en fut pas ainsi, dans notre Régime d'alors moins net et moins décidé. La répugnance du Roi était grande contre le principal agresseur d'un ministère détruit de vive force; et les maximes de liberté, les théories parlementaires, dont M. de Chateaubriand avait étayé ses attaques, ajoutaient encore à l'humeur et à la défiance de Charles X. M. de Chabrol ayant porté sur une première liste, même sans désignation de département, le nom de Chateaubriand, le roi le raya tout d'abord avec colère, et dit : *Mieux vaudrait M. Laffitte. Villèle avait raison.* Puis, se calmant, il adopta quelques noms de la liste proposée, M. Portalis pour la justice, M. de Caux pour la guerre, M. Roy pour les finances, M. le comte de la Ferronays pour les affaires étrangères, M. Martignac pour l'intérieur. Restaient à donner le ministère de la marine et celui de l'instruction publique, avec ou sans les cultes. Car l'évêque d'Hermopolis, homme grave et doux, était las des affaires publiques; et M. de Chabrol, tout en ne se faisant pas scrupule d'avoir aidé à la ruine de M. de Villèle, ne voulait pas en hériter, et croyait la retraite immédiate plus

digne et même plus profitable pour l'avenir. Dans cet intervalle une fraction religieusement zélée du parti royaliste, sur laquelle M. de Chateaubriand s'appuyait encore par habitude, tout en la froissant par ses vives allures, souhaita pour lui le ministère de l'instruction publique, et le lui fit offrir par M. le duc de Rivière, alors gouverneur du duc de Bordeaux, et un de ces hommes pieux, que M. de Villèle n'avait pas gagnés. M. de Chateaubriand refusa, et, sans doute, ne dissimula pas à son ancien et loyal ami le motif de refus, qu'il donna, quelques jours plus tard, à l'évêque d'Hermopolis renouvelant la même offre : « Je n'ai « nulle envie d'être ministre; mais, si le roi voulait absolument me rappeler au conseil, je n'y rentrerais que « par le ministère des affaires étrangères, en réparation « de l'affront que j'ai reçu. » Puis, M. de Chateaubriand ajoutait que « ce portefeuille étant si bien placé dans les « mains de son noble ami, il n'y pouvait songer. » Dans la réalité, le roi, loin de vouloir absolument rappeler M. de Chateaubriand dans son conseil, le voulait le plus loin qu'il fût possible. Autrement, la désignation de M. de la Ferronays, alors absent, eût été facilement modifiée; et ce loyal gentilhomme se fût retiré bien vite, sur le passage d'un ami, dont il sentait l'ascendant et désirait l'élévation. Mais, hormis le langage de l'évêque d'Hermopolis, homme droit et sans ambition, toutes ces offres n'étaient qu'une apparence, pour adoucir un peu celui qu'on écartait.

Seulement, le Roi consentit à nommer au ministère de la marine, M. Hyde de Neuville, intime ami de M. de Chateaubriand et désigné par lui. M. Roy fut le négociateur de cette satisfaction donnée à l'ancien ministre, et lui offrit en même temps, à lui-même, au nom du roi, l'ambas-

sade de Rome, alors occupée par M. le duc de Laval, qui passerait à Vienne.

M. de Chateaubriand accepta sans retard et avec joie. Ce mot de Rome, dit-il dans ses *Mémoires*, eut sur moi un effet magique : « J'éprouvai la tentation, à laquelle les Anachorètes étaient exposés dans le désert. » Quelle tentation est ici désignée? Est-ce l'inertie contemplative, ou la vision trop présente de certaines images du monde? Si c'est la première, alors on pouvait dire à M. de Chateaubriand que, pour certains hommes, la vie active ne saurait se suspendre ainsi, à volonté, par une préférence de fantaisie rêveuse. L'auteur de la *Monarchie selon la Charte* n'était plus un artiste, un penseur mélancolique. Il avait lutté pour le Pouvoir; il avait ébranlé ce qu'il voulait affermir; son œuvre était maintenant de rester près de la brèche, de surveiller les suites de la victoire et de les tourner au bien du pays, fût-ce même en servant sa propre ambition. « Je me sentis, nous dit-il, saisi du désir de « fixer mes jours, de l'envie de disparaître, même par calcul « de renommée, dans la ville des funérailles, au moment « de mon triomphe politique. »

Ce sont là des jeux d'esprit. La vie publique a des devoirs plus graves et des prévoyances plus laborieuses. M. de Chateaubriand, par la liberté même et le succès de ses attaques, avait contracté une dette plus étroite envers la monarchie. Il avait à la soutenir, dans la voie, où il l'entraînait, à la prémunir contre ses regrets et ses rechutes. Son départ pour Rome était peu politique; et les souvenirs gracieux qu'il y mêle dans ses *Mémoires*, le plaisir qu'il prend à placer là tout un épisode sur une femme charmante, indique de sa part une interruption volontaire dans la vie sérieuse qu'il s'était proposée, dans cette am-

bition du service public qui, si elle est élevée et sincère, n'a pas de meilleure apologie que sa propre persévérance et sa ténacité.

Quoi qu'il en soit, insouciance ou sécurité sur l'avenir, M. de Chateaubriand partit bientôt pour Rome, laissant un vieux roi entouré d'un conseil nouveau, dont il se défiait, contre lequel il conspirait, et où personne, pour le public non plus que pour le prince, ne remplaçait, même de loin, M. de Villèle. Ce conseil s'était complété par deux hommes d'affaires très-éclairés. M. de Saint-Cricq, longtemps à la tête des douanes, d'un esprit sagace et souple, fort exercé dans la tactique des Chambres, était nommé Ministre du commerce. M. de Vatimesnil, membre habile du parquet et du conseil d'État, prenait le Ministère de l'instruction publique détaché des cultes, où était appelé l'évêque de Beauvais, M. Feutrier. Mais nul de ces talents ne pouvait suppléer l'unité de direction qui manquait au Cabinet et que ne lui donnait pas même la brillante facilité de M. de Martignac, autrefois auxiliaire effacé de M. de Villèle, et aujourd'hui le représentant d'une politique, dont il couvrait au moins, par sa parole, les indécisions un peu timides. Cela suffit quelque temps, et d'abord, pour passer la session et prendre quelques sages mesures. Les Chambres, flattées de leur victoire récente, et ayant éprouvé que la volonté du roi pouvait céder, étaient exigeantes sur quelques points, mais sans intention offensive. La Chambre des pairs, pleine de sagesse et de lumières dans sa majorité précédente, mais troublée par une création nouvelle, présentait au ministère peu d'obstacles et peu d'appui. La Chambre des députés avait pour Président respecté un homme sincèrement dévoué à la monarchie, peu préparé lui-même à

exercer le pouvoir, n'en cherchant pas la responsabilité, mais, par là même, pouvant seconder, sans la contraindre, une administration habile. La majorité en accord avec un tel Président était nombreuse, formée d'éléments divers, mais unie dans l'attachement à l'ordre et le respect des lois. Elle se composait de beaucoup de constitutionnels royalistes, ou pouvant le devenir chaque jour davantage, sous une monarchie légale et modérée. Elle comptait peut-être plus d'ambitieux que d'hommes à principes. Mais nulle de ces ambitions n'était menaçante; et Casimir Périer, qui, dans les rangs de l'opposition, survivait à la perte prématurée du général Foy, n'eût pas failli à la défense d'une Royauté légitime et sensée, dont il eût été le ministre.

CHAPITRE XVII

SÉJOUR DE M. DE CHATEAUBRIAND A ROME. — SITUATION DU MINISTÈRE DE CHARLES X. ABANDON DE LA ROYAUTÉ A SES PROPRES ERREURS. — INTRIGUES ET FAIBLESSES. — MALADIE DE M. DE LA FERRONNAYS. — M. DE CHATEAUBRIAND REVIENT A PARIS ET SE REND AUX EAUX DES PYRÉNÉES. — FORMATION DU MINISTÈRE DE M. DE POLIGNAC. — DÉMISSION DE M. DE CHATEAUBRIAND

Pendant que l'ambassadeur de France tâchait, à Rome d'oublier Paris, qu'il se reprenait au goût des arts, qu'il visitait l'école française, qu'il dirigeait des recherches d'antiquités et élevait un monument à notre grand peintre le Poussin, la session de 1828 s'était ouverte sous d'assez heureux auspices. La presse, où ne régnait plus la polémique puissante de M. de Chateaubriand, était encore, par moments, amère et difficile. Mais, elle ne dominait pas la vive et juste parole de M. de Martignac, dans les Chambres; et ce Ministère modéré, constitutionnel, réparant quelques injustices particulières, et, ce qui importait davantage, quelques mauvaises lois, pouvait faire le bien du pays et du trône, sauf les causes de faiblesse, bientôt visibles en lui et hors de lui. Le roi le supportait à peine et attendait, comme une représaille, le moment de sa chute. Quelques-uns des actes que ce ministère avait dû réclamer

lui étaient déjà vivement reprochés. Le roi était inquiet et triste de la plainte des évêques contre deux de ces actes, les ordonnances de 1828 qui dotaient les petits séminaires épiscopaux d'une subvention annuelle de douze cent mille francs, employés en bourses gratuites, mais qui limitaient le nombre des élèves, que ces établissements pourraient recevoir. D'autres projets du ministère, de nouvelles dispositions sur le *Jury*, un projet de loi sur la formation des conseils généraux de département déplaisaient vaguement au roi, et lui inspiraient sur quelques-uns de ses ministres des mots de dérision et de blâme. Ces difficultés extérieures n'étaient pas compensées par une ferme union du Cabinet, surtout à partir du moment, où la mauvaise santé du loyal comte de la Ferronnays amena d'abord sa longue absence, puis sa démission. Un magistrat d'un mérite supérieur, homme d'un grand savoir en droit public, en histoire, en jurisprudence, mais d'un esprit indécis et timide, avait, depuis un an, tenu convenablement les *Sceaux;* mais, quand il y joignit l'intérim des affaires étrangères, en janvier 1829, le ministère en parut affaibli.

A cette époque, M. de Chateaubriand, malgré ses plaisirs de contemplation à Rome, son goût des arts et ses magnifiques réceptions, s'ennuyait d'être loin de la France, nous en avons la preuve. En même temps, pour les amis de notre ambassadeur à Rome, la retraite prochaine de M. de la Ferronnays semblait une occasion irrésistible d'appeler M. de Chateaubriand au gouvernement. Mais, ce vœu trouvait bien des obstacles, d'abord dans l'éloignement du roi, puis dans l'amour-propre ou la prudence des ministres en fonction. M. Hyde de Neuville seul souhaitait et demandait ce puissant auxiliaire;

mais, M. Hyde de Neuville, le plus honorable des anciens amis de la Royauté, homme de bien et de courage, au plus haut degré, ami de la Charte même et ne s'effrayant pas des libertés publiques, dont il avait vu longtemps la pleine action dans les États-Unis, était, par cela même, sans crédit près du Roi; et sa parole, quelquefois imprudente, lui donnait peu d'autorité dans les Chambres.

L'esprit d'*absolutisme* et la tactique de parlement s'accordaient donc à merveille, pour laisser M. de Chateaubriand où il était, et ne pas ramener ce grand acteur sur la scène. On allégua, et toute raison était bonne pour la répugnance du roi, qu'il y avait à Rome d'importantes affaires; que la vieillesse, l'infirmité du pape menaçaient d'un Conclave prochain, et qu'il fallait garder pour cette époque, dans la ville sainte, un illustre représentant du roi très-chrétien.

On avait cependant à pourvoir au ministère des affaires étrangères; et comme si le cabinet eût été très-fort et très-uni, on convint que le parti le plus sûr était d'y faire le moins de changement possible. M. Portalis, assez agréable au Roi par sa gravité pieuse, était déjà très-familier avec ce ministère, dont il avait fait aisément l'*intérim*, pendant deux mois, sans rien négliger du ministère de la justice. Il avait même, dans cet *intérim*, à la discussion du *Budget*, prononcé sur la politique étrangère un très-remarquable discours, où son zèle monarchique était allé jusqu'à dire que, durant l'émigration, la patrie française était à l'étranger, avec les Princes.

Parcille Doctrine était précieuse aux préjugés du Roi. L'homme distingué, d'ailleurs, qui consentait à parler ainsi, ne pouvait, dans le poste délicat des affaires étrangères, gêner la volonté du Roi; et il quitterait également

ce poste sans effort et sans plainte, au jour voulu, pour se retirer dans la haute présidence de la Cour de cassation, tout à fait inamovible, alors. M. Portalis allait devenir, le 15 mai 1829, successeur définitif, en apparence, de M. de la Ferronnays au département des affaires étrangères; et, pour la *Justice* et les *Sceaux*, le roi choisirait le nom le moins considérable, le sous-secrétaire d'État du Ministère, M. Bourdeau, un député assez actif dans les bureaux de la Chambre, jurisconsulte d'un esprit ferme et technique, mais sans talent de tribune, et trop simple de manières pour la Cour.

C'est ainsi que le roi Charles X semblait avouer lui-même son indifférence pour la durée du *Cabinet*, par le soin qu'il prenait de l'affaiblir. Ce qui manquait à cette administration, en effet, pour la tâche difficile de concilier le Pouvoir et la liberté, de maintenir hautement les droits du trône et de satisfaire, dans une juste mesure, les vœux de la nation, ce n'étaient pas le talent et la sagacité; c'était le caractère; c'était l'autorité qui s'attache à l'ascendant d'un homme, ou du moins au loyal accord de plusieurs. L'éloignement de M. de la Ferronnays était, à cet égard, une grande perte. Ce généreux ministre avait, pendant sa courte administration, contribué plus que personne au nouvel esprit de l'Europe monarchique envers la Grèce, à la résolution de soutenir par les armes ce malheureux pays, aux transactions enfin qui rendaient possibles l'expédition libératrice de la Morée et la bataille de Navarin. L'humanité lui doit à ce titre une palme d'honneur, en dépit de la politique inverse et des rétractations de ces derniers temps.

Sur cette question, il est vrai, M. de la Ferronnays avait pour précédents, sinon les actes, du moins les vœux

de M. de Chateaubriand, ses négociations commencées avec Canning, et, après sa brusque sortie du ministère, son langage à la Chambre des pairs, sur plusieurs incidents de la lutte héroïque des Grecs. En dernier lieu même, M. de la Ferronnays avait noblement cherché l'appui d'une telle autorité, dans cette question si simple pour la conscience, si complexe pour le calcul intéressé, et sur laquelle il fallait convaincre également, par des moyens divers, les préjugés de Charles X, les inquiétudes de l'Autriche, la prévention irritée de l'empereur Alexandre, l'égoïsme mercantile du Cabinet anglais. Le *Mémoire*, que M. de Chateaubriand avait envoyé en réponse à la consultation du Ministre, est digne du sujet. Sans être assez précis dans les détails, et malgré quelques hypothèses un peu chimériques, il dit la vérité sur l'avenir prochain de l'Empire Ottoman ; et il offre un monument mémorable de la politique généreuse qui devait, quelques mois plus tard, triompher à Navarin, pour être presque aussitôt désavouée par les Anglais, en restant chère et glorieuse à la France.

L'absence du ministre, organe de cette politique, affaiblissait le conseil de Charles X, sans arrêter, Dieu merci, quant au salut de la Grèce, le cours des engagements diplomatiques, trop avancé et trop d'accord avec l'opinion générale, pour ne pas amener un prochain dénoûment. M. de Chateaubriand le comprit ; et son regret d'être oublié, ou plutôt, écarté en devint plus amer. La trace en est visible dans sa correspondance. — Il ne se supporte plus à Rome; il est irrité, injuste même. Le grand intérêt, l'occasion d'ascendant que lui offre l'événement prévu, la mort de Pie VII, et l'imminence d'une élection Pontificale, l'occupent à peine : ayant annoncé, par un courrier

arrivé à Lyon, le 14 février 1829, la mort du Pape, l'ambassadeur, dans une lettre du 3 mars suivant, marquait son humeur de n'avoir pas encore reçu d'*instructions* et de réponse officielle. Puis, il y suppléait; ou plutôt, il semblait les dicter lui-même par les avis, bien motivés d'ailleurs, qu'il donnait impérieusement au Ministre *intérimaire*. Montrant sa défiance actuelle du parti, qu'il avait trop secondé dans le *Conservateur*, il écrivait sur les Cardinaux français attendus à Rome : « S'ils arrivaient ici, dans « un esprit hostile au gouvernement de Sa Majesté, si « l'on s'apercevait qu'ils ne marchent pas d'accord avec « l'ambassadeur du Roi, s'ils tenaient un langage con- « traire au mien, s'ils allaient jusqu'à donner leurs voix « dans le Conclave à quelques hommes exagérés, etc., « rien ne serait plus funeste : mieux vaudrait pour « le service du Roi, que je donnasse, à l'instant, ma « démission que d'offrir au public ce spectacle de nos « discordes. »

Puis, citant avec une malicieuse hauteur l'exemple de l'Autriche et de l'Espagne, dont la conduite, par rapport à leur Clergé, ne laisse rien à l'intrigue; « l'ambassadeur « de chacune de ces Cours, disait-il, a le droit d'écarter, « à l'instant, de Rome tout ecclésiastique de sa nation qui « lui ferait obstacle. J'espère, monsieur le Comte, qu'au- « cune division n'aura lieu, que MM. les Cardinaux auront « l'ordre formel de se soumettre aux *Instructions*, que je « ne tarderai pas à recevoir de vous. »

L'ironie de ces derniers mots n'était pas cependant la conclusion de la lettre : et, en annonçant que les scrutins du Conclave étaient déjà commencés, l'ambassadeur indiquait le choix modéré, « sur lequel les Cardinaux français pourraient être invités à porter leurs suffrages, en dépit

de l'attente contraire, qui les fait considérer comme ennemis du système actuel du gouvernement du Roi. »

Ce langage était sincère; mais, à qui s'adressait-il, dans le conseil? M. de Chateaubriand n'en continuait pas moins de porter aux affaires du Conclave cette ardeur d'activité, qu'il prenait trop aisément pour une influence efficace. Il se plaignit avec hauteur de quelques instructions secrètes venues de Paris au cardinal Latil. Il intervint lui-même dans le Conclave, en chargeant le cardinal Clermont-Tonnerre, non moins ultramontain que le cardinal Latil, d'user de l'ancien droit de la Couronne, et de donner, par déclaration formelle, l'exclusion au cardinal Albani, candidat du même parti. En un mot, il agit, ou crut agir beaucoup, et triompha, lorsqu'il put annoncer, le 31 mars, la nomination du cardinal Castiglione qui, sur-le-champ, prit pour premier secrétaire d'État le cardinal Albani.

A la suite de ces mouvements, dont il s'exagérait l'importance, M. de Chateaubriand, très-impatient de recevoir un congé, qu'il avait demandé, en annonçant l'élection pontificale, donna quelques dîners et quelques fêtes dignes de l'ancien cardinal de Bernis. Il se félicita cette fois de la prompte exactitude du Cabinet français, dont il reçut une lettre, le 8 avril, en réponse à sa dépêche du 31 mars précédent. Toutefois, en laissant voir, dans quelques lettres intimes, son empressement de quitter Rome, aussitôt après la semaine sainte, M. de Chateaubriand rendait la chose douteuse, dans sa correspondance officielle : « Je vais sans doute, écrivait-il au Ministre, « recevoir bientôt le congé, que je vous ai demandé : « peut-être en ferai-je usage. » Et il partait de là, pour énoncer sur l'état de l'Italie et sur la politique à suivre par la France quelques vues diplomatiques,

quelques conseils, du ton de ceux que le général Bonaparte avait adressés au Directoire, me dit alors M. de Saint-Cricq.

Au milieu de ces hautes pensées, l'ambassadeur avait encore, à ce moment, un soin assez minutieux : c'était de réclamer un supplément au crédit de trente mille francs, que le département des affaires étrangères lui avait alloué, pendant la tenue du *Conclave*. Le désir, qu'il avait eu de recevoir à l'ambassade les Cardinaux français, et la magnifique hospitalité, dont il avait comblé leurs personnes et leur suite, le laissaient endetté, à part même les dépenses de la fête, qu'il offrait à la grande-duchesse Hélène. C'est au milieu de ces petits embarras, pénibles parfois à l'amour-propre, que M. de Chateaubriand savourait ses derniers honneurs à Rome, voyait longuement le nouveau Pape, se réconciliait avec le cardinal Albani, le désignait maintenant comme un secrétaire d'État romain, fort ami de la France. Les raisons, qu'il en donne, il est vrai, sont quelque peu bizarres : « Je crois, » écrit-il au comte Portalis, « le cardinal Albani sincère. Il « est d'une indifférence profonde en matière religieuse; il « n'est pas prêtre; il a même songé à quitter la pourpre et « à se marier. Il n'aime pas les jésuites : ils le fatiguent, « par le bruit qu'ils font. Il est paresseux, gourmand, « grand amateur de toutes sortes de plaisirs. » Ces lettres, communiquées au Conseil par le ministre encore chargé de l'*intérim*, n'édifiaient pas la pieuse sévérité de Charles X : elles nuisaient à toute idée de rappel au ministère. « Cha- « teaubriand est léger, » disait un jour le Roi ; « et il veut « commander à tout le monde. »

Le reflet de cette impression du Roi se marquait parfois dans la correspondance du comte Portalis Une lettre,

blâmant et regrettant l'installation du cardinal Albani comme secrétaire d'État, irrita M. de Chateaubriand et le fit sortir de cette hauteur polie, à laquelle souvent il bornait sa mauvaise humeur.

« Monsieur le Comte, écrivait-il de Rome, le 7 mai 1829, « je reçois enfin, par MM. Desgranges et Franqueville, « votre dépêche n° 25. Cette dépêche, dure, rédigée par « quelque commis mal élevé des affaires étrangères, « n'était pas celle que je devais attendre, après les ser- « vices, que j'avais eu le bonheur de rendre au Roi, pendant « le Conclave ; et, surtout, on aurait dû un peu se sou- « venir de la personne à qui on l'adressait. Pas un mot « obligeant pour M. Bellocq qui a obtenu de si rares « documents. Rien sur la demande, que je faisais pour lui; « d'inutiles commentaires sur la nomination du cardinal « Albani, nomination faite dans le Conclave, et qu'ainsi « personne n'a pu prévoir, ni prévenir, etc. » Puis, l'ambassadeur, après quelques mots encore sur son audience, sur le congé qu'il devait prendre du Pape, la remise de l'ambassade à M. Bellocq, comme chargé d'affaires, terminait par ces mots : *Je pars pour Paris*. Cette lettre, qui ne resta pas confidentielle, était encore peu politique. Puisque l'ambassadeur avait eu, par de secrets moyens dont il se vante, le journal intérieur du Conclave, n'aurait-il pu pressentir ce qui allait arriver du cardinal Albani ? fallait-il, dès lors, par un petit affront public, exclure de la Papauté, où il n'était pas destiné, celui qu'on allait rencontrer, comme secrétaire d'État dirigeant les affaires ? Le ton de la lettre, d'ailleurs, envers un grave magistrat élevé, dans la hiérarchie, au-dessus de l'ambassadeur, donnait une arme à cette rancune jalouse toujours aux aguets contre les grands talents. Un des ministres qui

ne partageait pas cette prévention, et qui écoutait son ami Bertin de Vaux lui prêchant l'entière union à M. de Chateaubriand, comme le seul salut du ministère, M. de Saint-Cricq répondait cependant : « Que veux-tu, mon cher « ami? cet homme est intraitable; il nous fait peur, et « nous briserait. Nous l'aimons mieux dehors que dedans; « et le Roi est de cet avis. »

M. de Vaux, insistait avec la chaleur de l'amitié et ce coup d'œil presque infaillible, qu'il portait dans la conjecture politique, sans être lui-même apte aux affaires : « Vous vous perdez, disait-il, et qui pis est, la monarchie. « Sans Villèle, il vous faut Chateaubriand, puisque malheu- « reusement ils n'ont pu tenir ensemble. L'un et l'autre « dehors, il viendra quelque fou ; et tout ira au diable. »

Cet avis était de grand poids. M. Bertin de Vaux, d'une raison hardie et ferme, d'une conversation piquante et dominante, riche, indépendant, maître d'un journal très-accrédité, qu'il animait de ses conseils pleins de verve, et souvent de ses saillies polémiques plus vives encore, était l'esprit rare qui, de bonne heure, avait senti les périls, dont le faux zèle religieux pouvait embarrasser la Restauration. Il avait tout résumé, à ce sujet, dans quelques pages, célèbres alors, sur les *fanatiques* et les *politiques*. Il avait fort aimé M. de Villèle, sans doute en sa qualité de *politique* ; et il s'en était séparé à regret, et par honneur, dans l'affaire de M. de Chateaubriand. L'idée de les voir tous deux hors du gouvernement l'inquiétait, et, je dirai presque, l'humiliait ; car l'orgueil de son esprit n'aimait pas servir moins que soi. Nul homme ne supportait donc plus à contre-cœur ce pompeux exil de M. de Chateaubriand à Rome. Plus d'une fois, il avait voulu rompre avec le ministère, disant

que tout retard était un danger, et rêvant déjà de réunir M. de Chateaubriand, Casimir Périer, le général Sébastiani, et ajoutait-il, M. Royer-Collard, s'il est possible jamais d'en faire le second de quelqu'un. Plus d'une fois même, durant 1829, il avait abordé sur ce point M. de Martignac. Mais celui-ci, d'un esprit discret, avec une brillante et facile parole, flatté de sa prédominance dans un cabinet sans caractère et sans force, avait doucement décliné l'entretien; et le Roi, que personne n'avertissait du péril d'avoir des défenseurs plus faibles que ses ennemis, se félicitait de ne pas sentir de gêne autour de soi, et de pouvoir se délivrer, au premier jour, de ce ministère si commode, qu'il regardait comme imposé.

De là, derrière le Trône, une secrète *camarilla*, qui suggérait au Roi des griefs contre son Cabinet, pour les moindres changements d'hommes et les plus évidentes questions de principes. Il est vrai de le dire, cependant, la rigueur presque despotique, l'âpreté de police minutieuse et brutale, où le gouvernement de M. de Villèle s'était engagé, contre son gré, par de fausses mesures, s'était heureusement détendue, sous le ministère Martignac : la loi s'était adoucie, sans que l'obéissance eût souffert. Notre politique étrangère avait gagné en ascendant, par le nom et comme par l'autorité naturelle de la France. L'administration de la guerre, surtout, avait été supérieurement conduite par l'habile intégrité du vicomte de Caux, qui sans dépense excessive pour l'État, préparait dans des proportions suffisantes et rendait si promptement victorieuse l'expédition de Morée. Toutefois, au milieu de ces avantages et de ces belles apparences, on sentait que le gouvernement actuel du roi Charles X

n'était pas assis; et peut-être une arrière-pensée du Roi entretenait, aux yeux de tous, cette instabilité, pour rendre tout à coup nécessaire quelque grave changement.

C'est au milieu de ces dispositions qu'allait tomber M. de Chateaubriand, parti de Rome le 16 mai avec la nouvelle, déjà démentie, de la nomination du duc de Laval au ministère des affaires étrangères. Dans la réalité, l'*ordonnance* avait été transmise à notre Ambassadeur à Vienne; mais celui-ci, homme d'esprit, d'un esprit juste et fin, sans talent de parole, ayant même un bégaiement habituel, avait jugé et immédiatement décliné le fardeau qu'on lui offrait; son refus même semblait si naturel qu'il était permis de supposer le choix peu sincère. Quoi qu'il en soit, cette nomination, peu faite pour en imposer au public, n'eût pas calmé M. de Chateaubriand : « Vous « croyez, écrivait-il à une personne amie des deux ambas- « sadeurs, que je m'entendrais avec M. de Laval; j'en « doute; je suis disposé à ne m'entendre avec personne. » Ce mot naïf était le mot vrai.

M. de Chateaubriand arrivait à Paris le 23 mai, le cœur gonflé d'amertume et l'esprit incertain, assez ennuyé de Rome, qu'il avait tant aimée, passant trop vite de l'estime exagérée de ses manœuvres diplomatiques près du Conclave à la dérision de ce pieux cénacle, aspirant à quelques grands rôles nouveaux, rêvant les débats des Chambres, le Ministère, et quelque secousse en Europe, d'où sortirait, pour la France, la limite du Rhin, et puis, indécis, dégoûté, comme le sont, par moments, les plus vives natures, et ne voulant plus que la retraite, l'oubli des affaires, mais à Rome, et sans quitter l'ambassade.

« Je me chargerais, écrivait-il à ce moment, de donner « une grande gloire à la France, comme j'ai contribué à

« lui obtenir une grande liberté. Mais, me ferait-on table « rase? me dirait-on? Soyez-le maître, disposez de tout, « au péril de votre tête. » M. de Chateaubriand ignorait-il que jamais souverain absolu, ou roi titulaire d'une Monarchie limitée, n'a tenu ce langage à personne? C'était trop exiger. Mais l'homme vraiment né pour les grandes affaires, l'ambitieux par instinct de sa force, ou par patriotisme, s'approche du Pouvoir, sans le réclamer avec bruit, ne s'en déprend qu'à grand'peine et s'y rattache encore. Moins sûr de lui, M. de Chateaubriand était moins opiniâtre; et son ardeur même se glaçait de doute et d'indifférence. Les vœux, l'impatience, l'admiration intéressée de quelques amis, le ranimèrent d'abord. Son voyage même semblait au public une candidature pressante. Les amis voulaient l'entendre et l'expliquer ainsi; ils disaient que M. de Chateaubriand n'avait pas, à si grands coup de lance, abattu M. de Villèle, pour végéter dans un pompeux exil à Rome. M. de Chateaubriand, qui n'avait pas, et surtout ne dirigeait pas un grand parti politique, était alors en intelligence et en affinité avec trois opinions assez diverses, un reste d'opinion ultra-royaliste hostile à M. de Villèle et mécontente de ses successeurs, une opinion constitutionnelle et monarchique, dont M. Royer-Collard était moins le chef agissant que l'exemple respecté, et enfin quelques libéraux politiques, dont l'ambition, d'abord contrariée par les Bourbons, était prête à les servir, dans quelque grand emploi. Sollicité par ces influences diverses, il n'en décourageait aucune; mais il n'était pas assez décidé, lui-même, pour les réunir dans une même passion. A la Chambre des pairs, membre illustre plutôt que puissant, il avait, depuis sa disgrâce de 1824, dans la Chambre élective, des amis et

des auxiliaires épars que, ministre, il eût aisément ralliés. Mais, pour cela, il fallait un appui d'ailleurs. Sa vraie force contre les mesquines intrigues de cour était dans la presse; mais cette force, dont il avait plus d'une fois étayé la Couronne, le Roi ne lui en pardonnait pas l'usage, et voulait tout essayer, avant de subir un tel joug.

Le lendemain de son arrivée, reçu brièvement à Saint-Cloud, M. de Chateaubriand, après quelques détails sur les affaires de l'Église, eut surtout à répondre à la question *s'il retournait bientôt à Rome?* Son spirituel confrère à l'Académie, M. Michaud, ce royaliste si zélé, mais capable d'indépendance envers le Roi, n'avait pas caché à M. de Chateaubriand, qu'il était encouragé, sous main, par le Château, à faire la guerre au ministère Martignac et Portalis, à lui reprocher sa faiblesse, ses complaisances pour la Révolution. Que voulait donc le Roi, lorsque, mécontent de son Ministère, et sans retour de confiance vers M. de Villèle, il repoussait aussi M. de Chateaubriand? Avait-il dans la pensée de chercher son pouvoir en dehors des lois? C'est ce que M. de Chateaubriand pouvait se demander, et ce qu'il ne soupçonna pas, durant deux mois de séjour à Paris. M. Portalis, qu'il alla voir à Passy, comme s'il ne lui eût pas écrit la lettre peu diplomatique, dont il se vante, M. Portalis, enfin ministre *des affaires étrangères*, mais pour qui tout était *intérim*, hormis la première *Présidence*, ne dit que de vagues politesses à l'ambassadeur, dont il avait reçu la réplique amère. M. de Martignac fut discret et gracieux avec lui, comme avec tout le monde. M. de Saint-Cricq offrit à M. de Chateaubriand un grand dîner, où il réunit des ministres, des pairs, des députés, des écrivains. Il n'y eut que le ministre de la guerre, M. de Caux qui, dans

l'expédition d'Espagne, où il était Commissaire délégué, ayant éprouvé la sage fermeté des instructions qu'il recevait de M. de Chateaubriand, chargé alors des affaires étrangères, parla franchement à M. de Martignac et au duc d'Angoulême de la nécessité, pour le Cabinet, de se donner maintenant un pareil appui.

Ce vœu était secondé par toute l'amitié de M. Hyde de Neuville; mais il ne pouvait rien contre le système d'indolence où s'abritait le Cabinet, et surtout contre la froide négative du Roi. Cette immobilité jusqu'à la chute était irremédiable.

Devant le nom de M. Portalis, qui titulaire *des affaires étrangères*, depuis le 15 mai, semblait masquer la place, plutôt que la remplir, M. de Chateaubriand perdit patience et résolut de retourner à Rome. A la vérité, il avait soin de mettre un assez long intervalle, et peut-être quelques chances d'avenir, entre son départ de Paris et ce qu'il nommait sa destination dernière. Il voulait d'abord passer une saison dans les Pyrénées; et il partait, le 20 juillet 1829, pour les bains de Cauterets : c'était précisément l'époque, où la mine cachée sous le ministère Martignac et Portalis allait éclater. Le secret était à la fois connu et incertain, percé à jour par la presse et nié, à toute fin, par le Ministère. Le Roi, évidemment, se cachait de son Conseil, le trompait, en tout, ou en partie. Des intrigues étaient liées de la Chambre au Château, du Cabinet du Roi à la salle des Conférences. D'anciens membres du parti modéré et des hommes de l'extrême droite, naguère ennemis de M. de Villèle, avaient du Roi quelques audiences mystérieuses et d'autant plus devinées; M. de Polignac, enfin, était depuis quelques semaines en France, où il avait déjà fait une descente inutile,

pour prendre le Ministère, sur un premier appel du Roi. Et depuis lors, tout était devenu obscur, pour les plus intéressés ou les plus clairvoyants. L'annonce même, tant de fois démentie, de l'avénement de M. de Polignac avait comme amorti l'épouvantail de ce nom; et mille faux bruits étant répétés sans cesse, le vrai dénoûment n'était plus soupçonné, quand on y touchait. M. de Chateaubriand, que ces nouvelles venaient assaillir, au moment de son départ pour les Pyrénées, paraissait ne les écouter qu'avec dédain. « Si j'étais vous, lui dit un de ses récents amis, « je ne bougerais pas d'ici que M. de Polignac ne fût, à ma « place, installé ambassadeur à Rome. — Et pourquoi « cela? dit M. de Chateaubriand. — Dans la peur bien « fondée, lui répondit-on, que, si vous partez, vous ne « trouviez le trône par terre, à votre retour.. »

M. de Chateaubriand partit, sans paraître croire au danger; et ses premiers moments de séjour aux eaux de Cauterets, les distractions qu'il n'y refusa pas, l'humeur aimable, nous le savons, qu'il y porta, dans quelques promenades et quelques réunions élégantes d'opinions diverses, semblent montrer que son esprit était plus calme et plus dégagé de souci qu'à beaucoup d'autres époques. Il redisait parfois que la Monarchie était maintenant établie, de manière à résister à bien des fautes; que dans la Légitimité et la Charte il y avait un grand fonds pour l'avenir.

Toute sa pensée était, en quittant Cauterets, de longer les bords du Rhône, pour rentrer en Italie et regagner son palais de Rome, où, cette fois, madame de Chateaubriand viendrait faire les honneurs de l'ambassade. Un soir d'août 1829, par un de ces tièdes et lumineux crépuscules, qui ont tant de charme, dans les vallons des Pyrénées, M. de Chateaubriand causait paisiblement de cette réso-

lution avec son ami M. Frisell, plus défiant et moins détaché de l'avenir, tout étranger qu'il était, parmi nous : « J'attendrai, disait-il, à Rome, la mort du Roi, qui, Dieu « merci, se porte bien. Je ferai là mon grand ouvrage, « une histoire de France empreinte des couleurs et du « génie de nos différents siècles et arrivant par degrés à « l'âge de la liberté régulière et stable, comme au som- « met de la pyramide. Je ne dis pas que je ne redevienne « encore ministre, dans ma vieillesse, peut-être, à l'avéne- « ment, ou durant la minorité de Henri V. Car, le Dauphin « n'a pas plus de goût pour moi que Charles X. Je fais « peur à leur médiocrité ; et ils m'en voudront à jamais « de la chute de Villèle. »

Quelques jours après cet entretien, arrivait le *Moniteur* portant pour écriteau le ministère du 8 août, M. de Polignac, M. de Bourmont, M. de la Bourdonnaye : Coblentz, Waterloo, 1815, tous nos malheurs et toutes nos hontes, comme disait énergiquement le *Journal des Débats*, en répétant la même nouvelle. Car le coup d'État, ou plutôt le coup de tête de Charles X n'était pas complet. Il était dans les personnes, sans être dans les choses.

L'imprudent monarque, en cherchant, hors de la majorité parlementaire, des choix offensifs et comme des drapeaux anti-français, avait voulu cependant et avait cru pouvoir garder quelques ménagements. Il n'attaquait pas les lois; il ne rétablissait pas brusquement la Censure. A ces hommes, dont le nom semblait une menace publique, il joignait des noms paisibles et presque favorables, M. Courvoisier, ancien orateur du parti ministériel, M. de Chabrol, esprit sage et doux, qui s'était séparé même de M. de Villèle, quand celui-ci, poussé à bout, avait montré plus de colère que d'habileté.

Mais ces palliatifs n'étaient rien, et indiquaient seulement le danger de la tentative, aux yeux mêmes de l'esprit téméraire qui la préparait. Le vrai cachet de la mesure, et ce qui en marquait pour ainsi dire la fatalité, c'était la dissimulation du Roi attendant le vote du budget et la fin de la Session, dans une alternative de retour apparent et de froideur avec ses ministres, puis, faisant tout à coup appeler à Saint-Cloud M. Portalis, pour lui notifier son renvoi, celui de ses collègues et les noms arrêtés des principaux successeurs.

Devant cette étourdissante nouvelle, au lieu de s'effrayer pour la Monarchie, comme aurait fait un *Clarendon*, l'ancien Garde des sceaux, qui cessait d'être Ministre des affaires étrangères, parut surtout préoccupé de cette *Présidence* de la Cour de cassation promise à sa discrète fidélité. Il insista sur ce point, avec chaleur. Le Roi se montra non pas absolument négatif, mais indécis, oublieux, et voulant renvoyer la question au nouveau Cabinet. Les efforts réitérés de M. Portalis l'emportèrent. L'ordonnance de sa nomination fut signée; et, avant de prévenir ses collègues de la catastrophe qui les frappait, M. le comte Portalis eut la certitude consolante de présider à vie la Magistrature souveraine, frêle appui de cette Monarchie qui, dans quelques mois, allait disparaître.

A l'issue de cette audience intime, où les intérêts privés du moins avaient été sauvés, il y eut encore un autre entretien particulier de Charles X avec le comte Roy. Pressé de garder le ministère des finances, celui-ci répondit par le plus ferme refus, et ajouta même quelques considérations sévères, disait-il, sur la voie dangereuse, où s'engageait le Roi. Charles X, en homme dont la résolution était bien prise, et avec ce calme facile parfois aux esprits

opiniâtres et contents d'eux-mêmes, écouta M. Roy, sans impatience, lui disant seulement : « Vous vous trompez, « mon cher comte. Ce sont là des préjugés de révolution. « Vous ne voyez pas bien la question ; vous comprendrez « plus tard ce que je fais : je n'en apprécie pas moins vos « services ; et je vous regrette. » Cela fut confirmé le lendemain par la nomination de *cordon bleu*. Tant cette richesse acquise à M. Roy, cette opulence stable et bien ménagée, et la renommée de grande expérience, qui en était inséparable, imposaient même à l'humeur un peu hautaine de l'inhabile souverain ! L'irritation véritable du Roi se marqua davantage, à la réception du soir, lorsque, prévenus par M. Portalis de l'injonction qu'il avait reçue, les ministres, après un stérile et dernier conseil, vinrent aux Tuileries déposer leurs portefeuilles. Il y eut là quelques reproches individuels de la part du Roi et quelques vives paroles décelant la rancune de certains actes, qu'avaient obtenus de lui les hommes, qu'il renvoyait avec joie. Du reste, la disgrâce générale du Cabinet était assez marquée par les deux seules exceptions, que faisait Charles X, la Présidence alors inamovible de M. Portalis et le *cordon bleu* de M. Roy.

Le contre-coup de l'acte royal n'en fut que plus ressenti par l'opinion publique. La polémique s'animait de sa propre violence; et on eût à peine supposé l'éloignement de M. de Chateaubriand, à voir chaque matin quelles vives et piquantes protestations, quel feu d'épigrammes, quelle amertume de souvenirs et de prédictions poursuivaient la funeste conception du 8 août. Les actes répondaient aux paroles. M. de Chabrol, nommé garde des sceaux et représentant la modération du ministère, si ces deux idées étaient compatibles, recevait les démissions de plusieurs

Conseillers d'État ou maîtres des requêtes. Quelques autres démissions étaient annoncées : on attendait celle de M. de Chateaubriand.

L'illustre écrivain a la bonne foi de reconnaître, dans un chapitre de ses *Mémoires*, qu'au milieu de l'étonnement, dont il fut saisi, à la lecture du *Moniteur* du 8 août, le sacrifice, qu'il jugeait convenable pour lui-même, ne lui en parut pas moins fort amer; il a gardé même, et il ne cache pas un fonds d'humeur contre les conseillers plus ou moins bénévoles, dont les lettres venaient l'avertir, ou le féliciter de ce qu'il avait à faire dans cette occasion, pour sa gloire et pour l'attente publique.

On conçoit cette impatience de sa part; et on conçoit aussi l'hésitation pénible qu'il devait éprouver, à se sentir rappeler dans cette arène, où il avait déjà porté de trop rudes coups peut-être, au profit de sa passion, contre sa cause. Cette fois, quel serait le terme du nouveau duel engagé entre les délégués immédiats de la Couronne et les représentants du pays, les organes libres et nombreux de l'opinion? Pour faire tomber M. de Villèle du poste, où il s'était ancré, bien des efforts et des secousses avaient été nécessaires; et le défenseur de la place n'en avait pas été arraché, sans quelque ébranlement du rempart :

« Magnâ pendentem muri cum parte revellit. »

Aujourd'hui, quand c'était la volonté du Prince qui, de gaieté de cœur, suscitait le péril et allait chercher, pour se couvrir, l'objet de la haine publique, l'effort ne serait-il pas plus rude encore, la secousse plus grave, la victoire plus dangereuse et moins limitée? C'est au milieu de ces anxiétés qu'abrégeant le temps des eaux, M. de Chateaubriand, inquiet de l'opinion et de l'avenir, résigné à sa

démission, mais triste du sacrifice et des suites, repartit, en août, pour Paris.

Rendons-lui le seul hommage qui convienne, en citant ses nobles et sincères paroles : « Lorsqu'à *Lourdes*, dit-il, « au lieu de tourner au midi et de rouler vers l'Italie, je « pris le chemin de Pau, mes yeux se remplirent de lar- « mes; j'avoue ma faiblesse. Qu'importe, si je n'en ai « pas moins accepté et soutenu le cartel que m'envoyait « la fortune? Je ne revins pas vite, afin de laisser les jours « s'écouler. » Arrivé à Paris, le 27 août, M. de Chateaubriand se vit plutôt affermi qu'ébranlé dans sa résolution par la courageuse indifférence de sa femme. Trop peu remarquée dans la vie du grand écrivain et du politique, cette femme, d'un esprit original, sans aucune des idées de son temps, ne se souciant ni de gouvernement constitutionnel, ni de liberté, fort dédaigneuse de la cour, où elle ne parut jamais, n'ayant eu au fond que deux admirations assez contradictoires entre elles, la puissance de Napoléon et la gloire de M. de Chateaubriand, était conduite par là même à n'admettre pour son mari qu'un rôle grand et digne. Ainsi, bien que flattée d'être ambassadrice, et rêvant avec plaisir la pompe de ses réceptions à Rome et une facilité de largesses à de vieux prêtres et pour des œuvres pieuses, elle avait deviné d'abord la démission de M. de Chateaubriand, et le lui dit, pour premier salut, en l'embrassant, à sa descente de voiture.

La première démarche de M. de Chateaubriand, même avant d'avoir vu les nombreux et nouveaux amis qui épiaient son retour, ce fut une lettre à M. de Polignac, aussi expresse qu'aucun d'eux pouvait le souhaiter : « Prince, « disait l'ambassadeur, j'ai cru qu'il était plus digne de « notre ancienne amitié, plus convenable à la haute mis-

« sion dont j'étais honoré, et avant tout plus respectueux « envers le Roi de venir déposer moi-même ma démission « à ses pieds que de vous la transmettre précipitamment « par la poste. Je vous demande un dernier service : c'est « de supplier Sa Majesté de vouloir bien m'accorder une « audience et d'écouter les raisons, qui m'obligent à re- « noncer à l'ambassade de Rome. Croyez, prince, qu'il « m'en coûte, au moment, où vous arrivez au Pouvoir « d'abandonner cette carrière diplomatique, que j'ai eu « le bonheur de vous ouvrir. Agréez, je vous prie, etc. » Il eût mieux valu, pour la force du langage, comme pour la vérité, retrancher la dernière phrase, ne pas rappeler un service rendu au moment, où on réclamait soi-même un juste droit, et ne pas appeler bonheur ce qui fut une faute qu'on se reprochait, et qu'on allait expier. Quoi qu'il en soit, la réponse du prince fut un billet indirect priant M. le vicomte de Chateaubriand de passer au Ministère, le lendemain dimanche, à neuf heures précises, si cela lui est possible.

Justement blessé, M. de Chateaubriand répondit aussitôt par ce billet direct : « J'ai reçu, Prince, une lettre de « vos bureaux qui m'invite à passer demain 30, à neuf « heures précises, au ministère, si cela m'est possible. « Comme cette lettre ne m'annonce pas l'audience du Roi, « que je vous avais prié de demander, j'attendrai que vous « ayez quelque chose d'officiel à me communiquer, sur « la démission, que je désire mettre aux pieds de Sa « Majesté. » M. de Polignac alors répliqua par un petit billet de sa main tout gracieux, sans un mot de l'audience royale, mais, en insistant pour la conversation du lendemain, à dix heures, si ce n'est à neuf. M. de Chateaubriand fit la visite, fut reçu dans le grand cabinet qu'il connaissait

si bien, dit-il naïvement, fut accablé de serrements de main, de caresses et de refus d'accepter sa démission. La présomption du succès et la morgue de la faveur étaient cependant trop mêlées à ces tendres démonstrations. L'ambassadeur dut être blessé de s'entendre dire : Le Roi « sera fort irrité, si vous persistez à vouloir vous retirer. « Je vous en supplie, cher vicomte, ne faites pas cette « sottise. »

Le seul et grave témoin que nous ayons de cette parole, celui qui en était l'objet, se contenta de répondre « qu'il « agissait dans la pleine conviction de sa raison; que le mi- « nistère du Prince était très-impopulaire; qu'il était soup- « çonné de vouloir attaquer les libertés publiques, et que le « défenseur de ces libertés ne pouvait s'engager avec ceux « qui passaient pour en être les ennemis. » Rien de plus juste et de plus clair que cette réponse; et on s'étonne seulement de voir M. de Chateabriand déclarer, longtemps après, qu'il fut assez embarrassé dans ce débat; qu'au fond, il n'avait rien à objecter au nouveau ministre. Si le regret, et peut-être le trouble d'une résolution pénible n'eût pas alors agité l'auteur de la *Monarchie selon la Charte*, s'il n'eût pas été gêné lui-même par cette ancienne prétention de confier surtout le pouvoir à ceux qui ne voulaient pas de la Charte, il eût montré facilement au Prince que le Roi Charles X prenait la route de Jacques II ; que, formant un ministère contre les Chambres et ne pouvant dissoudre la Chambre des Députés, sans rencontrer des élections plus vives, il était condamné aux coups d'État et qu'il y jouerait son trône et sa Dynastie.

M. de Chateaubriand tenait surtout à l'audience demandée, qui n'eût pas été moins vaine que la conversation du Ministre. On revint donc à ce dernier point; et

M. de Polignac se résuma en disant : « que si la démission était retirée, le Roi verrait son ambassadeur avec plaisir, et écouterait ce qu'il voudrait lui dire contre son ministère ; mais que, si M. de Chateaubriand persistait à vouloir donner sa démission, Sa Majesté croyait inutile de le voir. »

Là se rompit l'entretien : « Regardez donc, Prince, ma « démission comme donnée. » Et, après quelques mots encore sur M. de Laval, comme successeur à l'ambassade de Rome, et en faveur des employés de la légation, entre autres du second secrétaire d'ambassade, M. Desmousseaux de Givré, M. de Chateaubriand prit congé du premier Ministre.

CHAPITRE XVIII

RETRAITE ET ATTENTE DE M. DE CHATEAUBRIAND — ÉBRANLEMENT DU MINISTÈRE POLIGNAC. — DÉMISSION DE M. DE LA BOURDONNAYE. — IMPUISSANCE DU NOUVEAU CABINET. — ADRESSE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — DISSOLUTION DE LA CHAMBRE. — UNION DES PARTIS CONTRE LE MINISTÈRE; COUP D'ÉTAT IMMINENT. — DÉCOURAGEMENT DE M. DE CHATEAUBRIAND, TRAVAUX OPINIATRES, NOUVEAU VOYAGE EN SUISSE.

La retraite de M. de Chateaubriand dans un lointain quartier de Paris, sa maison et son jardin abrités par une infirmerie pour de vieux prêtres, furent bientôt isolés. M. de Chateaubriand était un drapeau bien plus qu'un chef. L'éclat de son génie, sa passion et son imagination, qui s'excitaient réciproquement, frappaient au loin les esprits avec une sorte d'éblouissement et d'empire; mais, de près, il attirait peu. Une habitude de fierté polie, trop souvent glaciale, de longs silences, une sorte de rêverie ou de distraction apparente, au milieu du plus vif intérêt s'agitant autour de lui, c'étaient là comme autant d'obstacles à ce caractère de chef de parti placé si haut par le cardinal de Retz, dans un temps de guerre civile, et non moins difficile à remplir et à garder, parmi les luttes régulières d'une liberté légale.

Le plus ennuyé des hommes, le plus impatient de toute

contrainte, M. de Chateaubriand n'avait rien des soins minutieux, des attentions, des complaisances d'esprit, qui servent à gagner et à retenir de nombreux suivants. Par une autre disposition, non pas de dédain, mais presque de timidité, il montrait, sauf deux ou trois exceptions, peu de goût pour les noms célèbres de son temps, peu d'empressement à les rallier, à les unir, à les animer de sa présence. Le cercle habituel de ses soirées, rue d'Enfer, se formait de quelques familiers obscurs, de quelques anciens royalistes de 1815, assidus encore là, où ils étaient inutiles, de quelques admirateurs plus récents du grand écrivain et du généreux publiciste, de quelques ecclésiastiques, étonnés parfois de ce qu'ils entendaient, et inquiets pour la religion du bruit que faisait la politique. M. de Chateaubriand parlait peu, et n'essayait pas de concilier les dissidences, dont il était entouré.

Mais, ce qu'il ne faisait pas d'homme à homme, par la parole, il le faisait avec toute-puissance et pour un grand nombre d'esprits, quand il prenait la plume. Quelques pages sans signature, jetées par lui dans le *Journal des Débats*, portaient de bien rudes coups à ce malencontreux ministère du 8 août, et faisaient regretter à Charles X de n'avoir pas accordé l'audience demandée, deux mois auparavant. « J'ai eu tort, disait-il; *je ne lui aurais « pas cédé d'une semelle;* mais j'aurais exigé sa parole de « gentilhomme qu'il n'écrirait pas un mot dans le *Jour- « nal des Débats*, sauf à nous attaquer, dans la Chambre « des Pairs, où Polignac lui aurait répondu. » Mais, il était maintenant trop tard pour ces ménagements. La furie de la polémique était déchaînée; et lorsque M. de Chateaubriand s'abstenait, il était relayé par de jeunes écrivains d'une bien piquante énergie. Devant cette pre-

mière ligne d'attaque, la forteresse du 8 août s'ébranlait ; le doute, l'embarras d'avancer ou de reculer avaient pénétré parmi les défenseurs de la place, hormis le chef, imperturbable, par défaut de lumières.

Fort éloigné de cette quiétude, un homme redouté pour sa violence, le comte de la Bourdonnaye, avait déjà quitté le ministère de l'intérieur, sans avoir marqué son passage autrement que par quelques circulaires et une ordonnance sur l'École *des chartes*. Compromis, depuis 1815, par une ardeur d'opinion plus déclamatoire que réellement impitoyable, persécuteur à la tribune, mais ne portant autour de lui, dans sa province d'Anjou, aucun esprit d'inquisition, ni de vengeance, adoptant, à ses propres yeux du moins, les idées constitutionnelles, en même temps qu'il affectait la rigueur de caractère et de volonté, il rompit bientôt avec M. de Polignac, par impatience de ses airs de grand seigneur, par dédain pour ce qu'il appelait sa faiblesse, et par défiance de sa fidélité à la Charte.

La retraite de cet esprit impétueux, mais vague et médiocre dans les affaires, sans rien ôter au Cabinet, parut un premier succès pour l'*opposition*. Les esprits timides, au service de toutes les puissances et même de toutes les folies, affectèrent de voir dans ce pas rétrograde une garantie de la modération de M. de Polignac. Le Roi, comme pour flatter cette espérance, remplaça dans le ministère de l'intérieur le redoutable auteur des *catégories*, par le ministre de l'instruction publique, M. de Montbel, maire de Toulouse, du parti de M. de Villèle, homme doux et poli, faisant de petits vers et jouant la comédie de société. Puis, au Ministère de l'instruction publique il nomma directement un procureur général

étranger aux Chambres, mais choisi, sur la présomption de son talent de parole, M. Guernon de Ranville.

Quoi qu'il en fût de ces actes et des attaques de la presse, le pronostic le plus funeste pour le Cabinet venait de ses défenseurs mêmes, de quelques écrits salariés ou gratuits, mais certainement sûrs de plaire au Pouvoir, dont ils exagéraient la force et sollicitaient la passion. Ce n'était pas seulement un journal ami de M. de Villèle, prônant l'article 14 de la Charte, et semblant offrir la dextérité de l'ancien ministre, pour mettre cet article en valeur, s'il le fallait. C'étaient des traités en forme, au profit du droit absolu de la Couronne. Une pesante et folle brochure d'un conseiller de la Cour royale de Paris offrait des modèles d'*ordonnances* tout préparés, pour une refonte de la loi électorale, des lois sur la presse, et une reprise de la société par sa base, au nom du droit antérieur et suprême de la royauté. Un autre ouvrage de la même date et du même parti, avait la forme d'un *Mémoire* à consulter, pour la Couronne. Le Gouvernement représentatif, les chambres, les tribunaux et le public étaient traités, dans ce libelle, avec le dernier mépris par un fanatique à froid, qui concluait à la nécessité d'un coup d'État.

Ces pamphlets signés et impunis révoltaient l'opinion, encore plus que la presse démocratique ne l'excitait. L'homme judicieux du Conseil de Charles X, le ministre des finances, M. de Chabrol publiait, à la même époque, un remarquable rapport sur les finances du royaume. Mais, au même moment, on formait en Bretagne et ailleurs des *associations* pour le refus de l'impôt, dans l'hypothèse d'un *budget* non voté et de taxes établies par ordonnance. La première association qui s'était formée à

Rennes ,s'étendit dans d'autres départements, compta de nombreux souscripteurs à Paris, et frappa Charles X d'une réminiscence des premiers troubles de la Révolution.

Rien, cependant, ne fut essayé pour prévenir cet engagement d'une résistance éventuelle, qui semblait dans les limites des lois. Les tribunaux, quoique remplis d'hommes attachés à la cause royale, étaient, par l'esprit de l'*Institution*, par la garantie complète alors de l'inamovibilité, capables de ne pas servir, en tout, la volonté du Pouvoir. L'esprit du magistrat, le goût de la règle et du droit touchent à la liberté politique ; et des hommes graves, habitués à l'impartialité des formes légales, n'étaient pas disposés à les sacrifier, sur un ordre arbitraire. C'est ainsi que, traduit devant la Cour de Paris, pour un article qui, résumant les conséquences du ministère du 8 août, se terminait par ces mots : « Malheureuse France, malheureux Roi ! » le principal rédacteur du *Journal des Débats* sortait de l'audience, acquitté et applaudi de tous.. A ce sujet, quelqu'un de nous rappelant les longues épreuves royalistes de M. Bertin, disait devant M. de Chateaubriand : « En vérité, sauf la différence des per-
« sonnes, c'est ici le procès des évêques, sous Jacques II. »
« C'est bien dit, reprit avec ironie M. de Chateaubriand.
« Mais, quand Louis XVIII m'a chassé comme un laquais,
« doit-on s'étonner que Charles X mette en jugement mon
« ami Bertin, comme Jacques II, les évêques? » La blessure était profonde et survivait à tout.

Cependant, le ministère formé sans les Chambres, et contre les Chambres, voyait, avec la fin de l'année 1829, approcher la nécessité d'une session nouvelle. Quelques élections partielles avaient amené des noms indépendants de

plus : et enfin, on ne pouvait supposer que l'assemblée, qui avait aimé la présidence de M. Royer-Collard, appuierait l'administration de M. de Polignac. Une explication redoutée fut donc différée ; et la session de 1830 ne s'ouvrit que le 2 mars.

Sauf la défiance mutuelle, la Royauté ne se présentait pas trop mal à cette épreuve tant différée. Le Monarque, dans une séance d'apparat au palais de la Chambre des députés, pouvait, devant l'élite de la société d'alors et les représentants nombreux des Cours étrangères, exposer d'abord, avec assez de dignité, la situation extérieure et la diplomatie de la France. Après les assurances ordinaires, de l'esprit de paix et d'amitié marqué par toutes les Puissances, il annonçait la fin de la guerre d'Orient, la Grèce délivrée, le vœu de l'humanité rempli. C'était une grande satisfaction donnée aux opinions généreuses, sous ce règne même qui leur était ennemi. Charles X insistait peu sur cette intention ; mais, du moins, il ne la rétractait pas; et il s'honorait que la France eût mis la main à cette délivrance d'un peuple.

Les efforts du Roi et de ses alliés pour amener la réconciliation dans la maison de Bragance, et assurer la paix du Portugal, étaient également indiqués, sans apparence d'arrière-pensée. Une déclaration plus grave, et d'où sortit un grand événement, annonçait la volonté de ne pas laisser plus longtemps impunie l'insulte faite par le Dey d'Alger au pavillon français, et d'en tirer une réparation éclatante qui satisfît à l'honneur de la France, et fût utile à toute la Chrétienté. Puis, sans attacher à cette menace publique aucune mention immédiate des subsides nécessaires pour la soutenir, le roi indiquait dans le budget de 1831 un allégement des charges de l'État.

Ces promesses, qui n'avaient d'autre tort que de paraître en contradiction avec la guerre annoncée, étaient le résultat de sages dispositions préparées par l'habileté du ministre des finances, M. de Chabrol.

La crise du drame se trouvait dans les dernières paroles prononcées par le Monarque, pour couvrir la faute qu'il avait faite, et rendre inviolable sa création du 8 août. Après quelques mots encore sur son désir de « voir la France « heureuse et respectée, développer les richesses de son « industrie et de son sol et jouir en paix des Institutions, « dont il avait la ferme volonté de consolider le bienfait, » Charles X ajoutait, comme un résumé de ses intentions, comme un suprême avis à son peuple : « La Charte a « placé les libertés publiques sous la sauve-garde des droits « de ma couronne. Ces droits sont sacrés. Mon devoir en« vers mon peuple est de les transmettre intacts à mes « Successeurs. Pairs de France, Députés des départe« ments, je ne doute pas de votre concours pour opérer « le bien que je veux faire. Vous repousserez avec mépris « les perfides insinuations, que la malveillance cherche à « propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon « Gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, « je trouverais la force de les surmonter dans ma résolu« tion de maintenir la paix publique, dans la juste con« fiance des Français et dans l'amour qu'ils ont pour leur « Roi. »

Ce discours, lu d'une voix encore ferme et accentuée, plusieurs fois interrompu par des acclamations bruyantes, produisit ce grand effet, que des paroles prononcées du haut d'un trône ont toujours sur un auditoire choisi, fortement intéressé aux choses qu'il écoute, ou voulant le paraître. Le Roi, qui avait prononcé lentement la dernière

phrase en insistant sur ces mots « *que je ne veux pas prévoir* » sortit entouré d'hommages et croyant avoir mis à ses pieds les factions et fondé sa dynastie.

Dans les Chambres cependant, et surtout dans la Chambre des Députés, dont les deux tiers du moins voyaient avec inquiétude et répugnance le ministère intrus qui leur était imposé, des passions déjà très-vives se marquaient diversement. Quelques partisans opiniâtres de ce qu'ils croyaient l'ancien régime, et aussi quelques légistes, serviteurs déhontés de tout régime absolu, vantaient l'énergie, que le Roi voulait enfin déployer, et répétaient ces mots de coupables manœuvres, qu'ils appliquaient à droite et à gauche. Les hommes les plus considérables de la Chambre étaient tristes, sans être intimidés. Ils prévoyaient une lutte, et s'y préparaient. Les paroles mêmes du Roi, dans la gravité impérieuse qu'elles affectaient, ne leur paraissaient pas annoncer un parti pris de violence tout à fait irrévocable. La menace de la dernière phrase leur semblait fléchir vers la fin et s'atténuer dans ces mots « *de juste confiance des Français et d'amour qu'ils ont toujours montré pour leur Roi*. » « La griffe est « sous le gant de velours, disait Stanislas Girardin ; mais « elle n'aura pas la force de le percer. »

Telle était cependant la préoccupation des esprits et leur inquiète défensive sur des droits menacés, que, même dans le *centre droit*, parmi les hommes les plus modérés, il y avait sérieux mécontentement de cette manière d'annoncer une expédition prochaine de guerre, sans demander des ressources, pour la soutenir. « Il n'y a donc plus à compter avec les Chambres, disait-on, comme pendant la guerre d'Espagne. Les Ministres prendront, à leur gré, des crédits supplémentaires ; et la Couronne fera tant

qu'elle voudra la guerre, sans aucun contrôle. » Cela se disait beaucoup en forme de plainte; et, pour comble de mal, certains esprits altiers et serviles, théoriciens qui ne manquent jamais au Despotisme en action, affirmaient que cela même était la vraie Monarchie et la politique bonne pour la France.

Hors de là, ce qui choquait le plus les esprits graves, c'étaient ces expressions de « coupables manœuvres suscitant des obstacles à mon gouvernement. » « Quel est ce « faux langage mis dans la bouche du Roi? disait à quel« ques amis M. Royer-Collard; quelles sont ces manœu« vres coupables? Si ce sont des complots, il y a des tri« bunaux pour les juger, et toute la Puissance publique, « pour la répression. Mais, je crains bien que ces coupa« bles manœuvres ne soient autre chose que la discussion « publique, la résistance à l'absurde, à l'arbitraire prémé« dité. S'il en est ainsi, nous sommes perdus; périr est « une solution. »

Sans se séparer de cette conviction expresse et de ce blâme hautement avoué, M. de Chateaubriand était revenu de la Séance royale, dans des sentiments plus divers et plus combattus. Cet aspect solennel de la royauté, cette voix du Monarque, dernier frère de Louis XVI, l'avaient ému; ces acclamations de l'auditoire lui avaient imposé et l'avaient charmé, par un retour sur lui-même. « Voyez, « disait-il, malgré l'impopularité, la folle prétention de « Polignac, la ridicule obscurité de ses entours, à quel « point le procès de la Royauté est gagné dans ce pays! « On n'a pas détruit encore mon œuvre de 1814. Quel « empressement vers la Couronne! quelle ardeur pour elle, « si peu qu'elle soit nationale! Que ne ferait-elle pas avec « d'autres interprètes et d'autres noms! »

Puis, sous une impression de grandeur instinctive en lui, il s'arrêtait à cette annonce royale d'une expédition prochaine en Algérie : « Voilà, disait-il, de ces choses qui « appartiennent à la tradition de l'ancienne France, à « l'hérédité de saint Louis et de Louis XIV; voilà ce que « fait la Royauté légitime. Dans sa crise actuelle, avec ses « misérables instruments, malgré ses peurs exagérées, « je le veux, elle conçoit une entreprise généreuse et « chrétienne, ce que je conseillais dès 1816, ce qu'elle au-« rait fait plus tard, avec moi, si elle avait eu le bon sens « de me garder. Oui, cet Alger, que Bossuet nous montre « foudroyé par nos galiotes à bombes, et qui ne sauva son « port qu'en nous rendant des captifs chrétiens, peut « tomber dans nos mains, cet été. Nous ferons mieux que « lord Exmouth. Rien ne m'étonne de la valeur fran-« çaise. Seulement, cela me ravit, sans me rassurer. Qui « connaît les abîmes de la Providence? Elle peut du même « coup abattre le vainqueur à côté du vaincu, agrandir « un Royaume et renverser une Dynastie. »

Les témoins de ces vives paroles étaient M. Agier, M. Lacretelle, M. Lemoine et moi ; car le cercle des soirées de l'illustre écrivain était toujours modeste et fort limité. Alors, cependant, il voyait plus de monde, et se rapprochait de quelques hommes, qu'il avait longtemps évités. M. Royer-Collard lui imposait, sans lui plaire; il estimait l'esprit politique du général Sébastiani; et il avait entrevu tout ce que pourrait M. Casimir Périer. « Je « voudrais, disait-il ce soir même, faire à Charles X un « Gouvernement honnête et capable de fonder la légiti-« mité, pour cent ans, en France.

Cependant, réunie sous la présidence du doyen d'âge, M. Labbey de Pompières, ardent libéral, auquel on ne

laissa pas la parole, la Chambre des Députés nommait, selon la règle d'alors, ses candidats à la Présidence. Le nom de M. Royer-Collard sortit le premier sur une liste uniforme d'intention, et où M. de Polignac n'avait que des adversaires. La liste des vice-présidents attestait le même esprit, qui ne parut pas moins dans le choix de la Commission de l'*Adresse*.

Le Roi, entre des candidats qui lui déplaisaient également, choisit le premier inscrit, M. Royer-Collard, lequel devenait ainsi membre de cette Commission. Dès lors, par une préoccupation, dont un autre temps pourra s'étonner, toutes les craintes de la Cour, tout l'espoir des amis de l'ordre légal et de la liberté parlementaire furent fixés sur la question de l'*Adresse*. Quel ton devait-elle prendre, pour arrêter la volonté du Roi, sans l'offenser? Ne pouvait-elle atteindre à cette gravité, à cette force qu'avaient eue parfois les remontrances des parlements? Les Membres de la Commission, hormis M. Dupont (de l'Eure), étaient tous des esprits modérés, ou même d'anciens amis de la Royauté. C'étaient M. Étienne, polémiste ingénieux, auteur comique applaudi, autrefois partisan de l'Empire, injustement exclu de l'Académie, en 1815, et récemment autorisé à y reprendre place, M. de Kératry, lettré plein d'âme et de feu, gentilhomme breton et libéral, voulant la légitimité par la Charte, M. Gautier, représentant distingué du haut commerce de Bordeaux, esprit très-sage, comme l'atteste sa longue permanence dans les emplois publics; c'étaient encore M. Lepelletier-d'Aulnay, homme de bien éminent, modèle du député scrupuleux, autant qu'habile, M. de Sade, gentilhomme instruit et plein d'honneur, caractère candide et grave, d'une indépendance éloignée de toute faction;

c'était M. Dupin, assez hardi contradicteur de la Dictature affaiblie des Cent Jours, l'*homme de la loi*, comme il disait souvent, habile à la défendre, et n'ayant nul besoin de popularité factieuse, pour donner à son esprit le piquant et l'énergie, qu'il tirait volontiers de la logique et du bon sens; c'était enfin le général Sébastiani, dont les manières et le langage, malgré quelques torts d'affectation, n'étaient pas sans ascendant, caractère intrépide et ferme, esprit rare et sûr, pouvant bien conseiller la Monarchie et, par ambition, contribuer à la sauver.

Entre ces hommes distingués, ce fut M. Gautier qui tint la plume, comme pour donner aux idées à peu près unanimes de la Commission le langage de son dévouement bordelais. Au fond, le caractère et les principes mêmes de l'*Adresse* furent surtout inspirés par M. Royer-Collard. Mais, une juste réserve l'avertissait de ne pas y mettre son cachet, cette forte expression, cette empreinte colorée qui marquaient avec tant d'éclat ses paroles de tribune. Quoi qu'il en soit, la pensée de M. Royer-Collard, traduite dans la langue de la Commission, était reconnaissable, dès les premiers mots de l'Adresse.

En accueillant l'annonce de négociations commencées, pour rétablir la paix dans la maison de Bragance, il était dit, par allusion directe aux violences du prince don Miguel, que ce résultat, si nécessaire au repos du Portugal, serait obtenu « sans porter atteinte aux principes sacrés « de la Légitimité, inviolables pour les Rois, non moins « que pour les Peuples. »

La phrase était sévère, mais loyale. Elle eût peut-être préparé l'esprit de Charles X à supporter quelques libres avis sur l'exercice de ce Pouvoir, dont le droit était si énergiquement reconnu. Mais ces avis, fondés sur une théorie

vraie d'ailleurs, allaient soulever, dans la Chambre d'abord, une vive résistance, puis, autour du Monarque, toutes les fausses démarches de la peur et du dépit. Le projet d'Adresse, en insistant sur une vive inquiétude qui trouble la sécurité, dont la France avait commencé à jouir, ajoutait avec solennité : « Notre conscience, notre honneur, la fi-« délité que nous vous avons jurée, et que nous vous gar-« derons toujours, nous impose le devoir de vous en dé-« voiler la cause. La Charte, que nous devons à la sagesse « de votre auguste Prédécesseur, et dont Votre Majesté a « la ferme volonté de consolider le bienfait, consacre, « comme un droit, l'intervention du pays dans la délibé-« ration des intérêts publics. Cette intervention devait être, « et elle est en effet indirecte, sagement mesurée, circon-« scrite dans des limites exactement tracées, et que nous « ne souffrirons jamais que l'on ose tâcher de franchir. « Mais, elle est positive dans son résultat; car, elle fait du « concours permanent des vues politiques de votre Gou-« vernement avec les vœux de votre Peuple, la condition « indispensable de la marche régulière des affaires pu-« bliques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous « condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. « Une défiance injuste des sentiments et de la raison de « votre Peuple est aujourd'hui la pensée fondamentale de « l'Administration. Votre Peuple s'en afflige, parce qu'elle « est injurieuse pour lui; il s'en inquiète, parce qu'elle est « menaçante pour ses libertés. Cette défiance ne saurait « approcher de votre noble cœur. Non, Sire, la France ne « veut pas plus de l'anarchie que vous ne voulez du Des-« potisme; elle est digne que vous ayez foi dans sa loyauté, « comme elle a foi dans vos promesses. »

Lue d'abord dans les bureaux de la Chambre, puis

discutée à la tribune, avec le loisir et la liberté de cette époque, l'Adresse, dans sa partie décisive, fut violemment attaquée. Le langage, sans doute, en était convenable, dégageait et respectait la Couronne et n'atteignait pas à la sévérité de blâme, dont plusieurs fois les Communes d'Angleterre ont hâté la chute d'un ministère malhabile, ou suspect. Mais les temps, la disposition des esprits étaient autres : et la menace d'une Révolution semblait toujours attachée à la remontrance même la plus empreinte de respect. Le général Foy n'était plus; M. de Serre était mort, dans la fastidieuse inaction d'une ambassade de famille; M. Lainé, M. Pasquier, M. de Villèle étaient relégués à la Chambre des pairs; M. Royer-Collard, par sa haute fonction de la Présidence, était retiré du débat, bien qu'il en eût, pour ainsi dire, choisi et mesuré le terrain; M. de Martignac craignait de s'y compromettre, par souvenir de son récent ministère et par ménagement pour un avenir, dont il ne désespérait pas.

Le poids de la discussion échut d'abord à des subalternes ressassant des lieux communs. D'une part, on dénonce une usurpation de Pouvoir, une atteinte aux droits de la Couronne, une vaine apothéose du fantôme de l'opinion publique, une rentrée funeste dans les voies d'envahissement, qui conduisaient à la chute du Trône. De l'autre, on signale l'intention d'opprimer la dignité des Chambres; on accuse les calomnies des journaux du ministère, leurs insultes à la majorité de la Chambre et à la Magistrature protectrice du droit commun; on prédit des coups d'État.

Dans cette condition difficile d'un ministère luttant contre une majorité défiante et irritée, le défaut absolu de talent, la médiocrité des hommes chargés d'une œuvre si

téméraire, aggravaient encore le danger de cette épreuve. M. de Montbel, M. Guernon de Ranville récitaient, ou improvisaient quelques phrases sur l'indépendance du Pouvoir exécutif, quelques protestations sur la pureté de leurs sentiments, leur dévouement au Trône, leur courage à remplir le mandat, qu'ils en avaient reçu. Mais, rien de sérieux, d'élevé, ne sortait de leur bouche. Il n'y avait pas là M. Pitt, luttant contre une majorité nombreuse liée par la passion et l'intérêt, défendant pied à pied contre elle les projets de *bills* qu'elle rejette, la défiant, par moment, de refuser l'impôt, et de compromettre la vie politique de l'Angleterre ; et, tandis qu'il éclaire ainsi l'opinion, arrivant au jour où, sûr de la trouver à son aide, il peut dissoudre la Chambre.

Rien de pareil, ici. Benjamin Constant annonçait seulement que pas un centime d'impôt ne serait payé, sans le vote des Chambres ; et le Ministère disait, pour toute réponse : « Appelés au timon des affaires par la volonté « du Roi, nous ne l'abandonnerons que par les ordres du « Roi ; nous acceptons sans réserve toute cette responsa- « bilité. » Mais là, une voix exercée au barreau et déjà connue dans les assemblées pressait ces faibles ministres, au nom de la pratique même du gouvernement représentatif ; elle alléguait le besoin que la Chambre élective, si puissante sur le vote de l'impôt, ait action sur le Pouvoir, le contrôle et le modère. M. Dupin, en tenant ce langage tout légal, y mêlait un accent de rassurante loyauté. « Vous n'a- « vez pas compris la pensée de la Commission, répondait- « il aux plaintes déclamatoires du Cabinet. La base de « l'Adresse est un profond respect pour la personne et « l'autorité du Roi. Notre langage exprime au plus haut « degré la vénération pour cette race antique des Bour-

« bons. Il présente la légitimité, non-seulement comme « une vérité de droit, mais comme une vérité sociale. »

Rien, certainement, de plus énergique et en apparence, de plus sincère que ces expressions. Nul doute même que, selon le génie de notre mobile patrie, où toute chose se dit et s'oublie, cette profession de foi ne fût alors la pensée de l'auteur. En effet, reprenant de haut ce reproche d'empiétement sur la Couronne mis en avant par des hommes incapables de la défendre, M. Dupin, même, dans sa mordante vivacité, ne blessait en rien la loyauté monarchique : « Non, non, messieurs les Ministres, disait-il; l'Adresse « ne porte pas atteinte à la liberté du Roi. Elle déclare un « fait flagrant, un fait qui est en vous, et dont l'impres- « sion frappe tous les yeux. Le taire ne l'empêcherait pas « d'exister. Nous voulons, nous, en prévenir la durée « dangereuse. Lorsque, dans le discours de la Couronne, « les Ministres, parlant des obstacles qu'on voudrait « leur susciter, n'ont annoncé, pour les surmonter, que « l'emploi de la force, nous avons pensé qu'il nous était « permis de parler de la loi. Nous avons annoncé comme « seul praticable ce que la Constitution autorise, comme « seul légitime, ce qu'elle prévoit. »

Ce langage était pressant et juste. Il l'était tellement que, dans la Chambre, hormis un petit cercle fanatique ou docile à l'excès, tous les hommes sensés, même les royalistes scrupuleux et timides, inclinaient à donner au Pouvoir un avertissement assez explicite. Ils voulaient seulement adoucir dans la forme, l'appel direct au Roi, et rendre plus courte, mais non moins claire, la demande d'un changement de ministres. C'était l'amendement proposé par un gentilhomme breton, M. de Lorgeril, ami de l'ordre et des lois : « Notre honneur, disait-il, notre

« conscience, la fidélité, que nous vous avons jurée et que « nous vous garderons toujours, nous impose le devoir de « faire connaître à Votre Majesté qu'au milieu des senti- « ments unanimes de respect et d'affection, dont votre « Peuple vous entoure, de vives inquiétudes se sont mani- « festées, à la suite des changements survenus depuis la « dernière session. C'est à la haute sagesse de Votre Ma- « jesté qu'il appartient de les apprécier, et d'y apporter le « remède qu'elle croira convenable. Les prérogatives de « la Couronne placent dans ses mains augustes les moyens « d'assurer cette harmonie constitutionnelle, aussi néces- « saire à la force du Trône qu'au bonheur de la France. »

A dire vrai, cette rédaction que M. de Martignac avait suggérée, supposez-la commentée, dans sa mesure d'avertissement légal, par quelques orateurs habiles, puis, votée par trois cents voix : la condamnation, pour être plus douce, n'en était pas moins expresse ; et la conception du 8 août était bien ébranlée. La fierté délicate de M. de Richelieu s'était retirée, devant une allusion moins directe. J'admets que M. de Polignac eût résisté davantage ; mais, si la Chambre délibérait, la durée ministérielle de M. de Polignac n'avait plus de moyen, ni de raison d'être.

Cette modération patiente est difficile, dans les crises politiques. On insista,[1] et c'était le vœu du Président de la Chambre, pour la pleine adoption de l'Adresse ; on repoussa même les hommes de l'ancien parti royaliste, qui voulaient renverser M. de Polignac, mais avec grand respect pour la Couronne. On aima mieux enlever, à moins de voix, un blâme plus théorique et plus absolu. Dans les deux côtés d'ailleurs, les idées sur les droits respectifs et l'influence réciproque de la Couronne et des

Chambres étaient moins distinctes et moins précises qu'elles ne l'ont été depuis, avant d'être de nouveau brouillées et confondues.

Un jeune orateur, appelé à devenir et à rester grand orateur, même après que la tribune aurait cessé, parut à ce moment. Comme M. Dupin, M. Berryer sortait du barreau. Moins expérimenté, mais déjà non moins célèbre que son ancien collègue, il apportait à la politique des études plus générales, une passion moins technique et plus élevée. Il appartenait, par l'imagination et le talent, à cette école nouvelle, qui aurait voulu réunir dans un même intérêt, envelopper sous un même drapeau la religion, l'ancienne monarchie, la liberté nouvelle. Défendant un peu le Ministère, sans y croire, il se repliait sur l'amendement de M. de Lorgeril, comme sur un moindre blâme infligé à ses clients. Couvrant de son éloquence leur nullité dangereuse, se faisant illusion à lui-même sur les violences déplorables, où cette nullité devait les précipiter, il récriminait, pour les défendre. Il s'indignait du langage de l'Adresse; il y voyait une usurpation, que sa vive parole faisait ressortir, mais à laquelle, au fond, il se résignait, puisqu'il en acceptait l'expression adoucie, dans le conseil plus respectueux, mais identique donné par l'amendement. « Quoi! s'é-
« criait-il, vous accusez le Roi personnellement d'avoir
« formé un nouveau ministère. Mais, autant vaudrait que
« votre grande Députation lui dît : Sire, l'usage que vous
« avez fait de vos prérogatives trouble notre sécurité,
« altère notre prospérité, et peut devenir funeste à notre
« repos. Irrévérence dans l'expression, inconstitution-
« nalité dans l'alternative, où on veut placer le Roi, voilà
« ce qui me frappe ici. La Chambre n'a pas le droit de

« demander sa propre dissolution. Il y a quelque chose « d'effrayant et qui contriste le cœur dans cette réso- « lution d'une Assemblée qui demande sa propre ruine. « Ce triste contraste reporte involontairement la mé- « moire vers des temps funestes. Il rappelle par quel « chemin un roi malheureux fut conduit, au milieu des « serments d'obéissance et des protestations d'amour, à « changer contre la palme du martyre le sceptre qui « échappait de ses mains. »

De longues acclamations, dans une partie de la salle, suivirent ce mouvement oratoire. Mais, évidemment, le nouveau député ne savait pas encore toute cette langue politique, qu'il a si puissamment parlée. L'indépendance de la Prérogative n'en rend pas l'exercice indiscutable. Et, d'autre part, les membres d'une Chambre élective peuvent fort bien dire, qu'ils reparaîtraient volontiers devant leurs électeurs. Cela même est le principe de tant de *comptes rendus* et de discours des députés anglais à leurs commettants; et le célèbre Fox n'était, et ne paraissait nullement inconstitutionnel, en provoquant M. Pitt à consulter le pays, et à dissoudre, s'il l'osait, la Chambre, où ce ministre était en minorité.

Quoi qu'il en soit, il arriva de ce débat de préséance entre le long paragraphe de la Commission et l'amendement de M. de Lorgeril, que la conception du 8 août fut blâmée par un moins grand nombre de voix. En effet, la rédaction atténuante une fois écartée, l'Adresse eut, au scrutin, deux cent vingt et une boules blanches contre cent quatre-vingt-une boules noires qui semblaient protester pour le Ministère, ce qui n'était pas vrai du tout.

Ce coup porté fut suivi de quelque hésitation, parmi les chefs. M. de Chateaubriand, presque toujours inactif,

quand il n'était pas irrité, avait éprouvé quelque doute sur la tactique à suivre, dans la Chambre élective; mais, il n'avait rien essayé près de quelques députés influents, dont il aurait pu tempérer l'ardeur. M. Royer-Collard était triste, mais persévérant. Il avait entendu, avec une grave émotion, la parole éloquente de M. Berryer. « Cet homme est une puissance, dit-il à quelques amis; « mais, cela ne doit pas nous détourner de frapper vite et « fort. Ne laissons pas à la folie et à l'incapacité de « quelques hommes le temps de détruire la discussion « dans un pays, où il se trouve de tels talents pour dé« fendre la Royauté. »

Aux Tuileries, malgré l'étourdissement d'un échec, qu'on avait déclaré d'abord impossible, la confiance demeurait assez grande. — Le Roi décida que la députation de la Chambre serait reçue, et l'*Adresse* entendue d'un bout à l'autre. Il comptait sur l'effet inévitable de sa réponse. M. Royer-Collard, entouré du cortége de la majorité presque entière, sans un seul des opposants à l'Adresse, en fit lecture d'une voix grave, mais fortement émue. Cela même pouvait paraître un indice sérieux du changement des esprits, que l'interprète d'un semblable appel au Trône fût un ancien défenseur de la cause royale, un fidèle correspondant des princes bannis. Mais la passion ne distingue pas; et ce qui devrait d'autant plus l'avertir l'offense.

La lecture achevée, Charles X répondit en ces termes devenus historiques par l'événement : « J'ai entendu « l'Adresse que vous me présentez, au nom de la Chambre « des députés. J'avais droit de compter sur le concours « des deux Chambres, pour accomplir tout le bien que je « méditais. Mon cœur s'afflige de voir les députés des dé-

« partements déclarer que de leur part ce concours « n'existe pas. Messieurs, j'ai annoncé des résolutions « dans mon discours d'Ouverture de la session : ces réso- « lutions sont immuables. L'intérêt de mon Peuple me « défend de m'en écarter. Mes ministres vous feront « connaître mes volontés. »

Ces paroles, débitées avec une lenteur imposante, firent, dit-on alors, une grande impression sur les auditeurs. Le public n'en jugea pas ainsi. Quelles étaient ces résolutions immuables? était-ce de garder toujours M. de Polignac au Ministère? était-ce de reprendre pour le Trône toute l'autorité que, depuis bientôt quinze ans, le droit de discussion avait donné en fait à la Chambre élective, et dont le Prince, maintenant devenu Roi, avait lui-même sollicité sous main, et parfois bien mal dirigé l'usage?

Ce langage, au reste, était un atermoiement. Charles X hésitait à dissoudre la Chambre; et, autour de lui, les plus violents tenaient en réserve un coup d'État, mais ne le conseillaient pas encore. Les Chambres furent prorogées de quelques mois; et, dans l'intervalle, le champ demeurait ouvert aux intrigues, aux essais de conciliation, aux utopies de Dictature.

A part les adversaires directs du Ministère, M. de Villèle lui faisait aussi sourdement la guerre; d'abord par un journal, qui, sans rien blâmer, en fait de coups d'État, et tout en préconisant le droit illimité de la Couronne, paraissait craindre surtout l'exaltation et la maladresse, dans une entreprise si juste. Puis, M. de Villèle lui-même jetait quelques mots, non pas de publiciste, mais de financier, sur les sottises ruineuses. « Prenons garde, disait-il. « Si on veut se passer de la Chambre, pour voter l'impôt, « il faudra se passer de l'impôt. J'ai dit cela bien souvent

« au Roi : avec quelle autre machine aurait-on tiré tant de « millions de la France, et garanti le milliard de l'in- « demnité? Doléances et subsides vont de compagnie, « comme on disait, sous l'ancienne Monarchie. Il faut « bien prendre les choses, et aller de l'avant. »

Mais, tout en parlant ainsi, et en décréditant les coups d'État, M. de Villèle ne voulait, ni ne pouvait se remettre en face de la Chambre, dont la seule approche l'avait renversé. Avec lui donc, il fallait dès le lendemain une *Dissolution* ; et le Roi aurait eu, en même temps, la double contrariété de renvoyer le ministère de son choix et de faire des élections générales. M. de Villèle espéra cependant, revint de Toulouse à Paris, pendant la *Prorogation*, se rencontra, dans un dîner, avec M. de Peyronnet, fut mécontent de lui, redoubla de mauvais augures, fut enfin reçu deux ou trois fois par Charles X, sans retrouver ascendant, ni confiance.

C'était dans le Conseil que se concentrait le grand effort de la crise finale. Deux hommes, honnêtes et d'une utile capacité, M. Courvoisier, parleur facile, magistrat intègre, tenant les sceaux avec dignité, M. de Chabrol, administrateur habile, formé dans l'ordre judiciaire aux scrupules des formes légales, instruit, attentif, modéré, étaient, dans le Cabinet, comme une barrière au zèle impétueux et servile. Un des hommes qui fut entraîné bien loin d'eux, M. Guernon de Ranville, leur adhérait d'abord : et ces trois ministres, qui n'avaient ni suggéré, ni connu d'avance la phrase sur les *résolutions immuables*, auraient voulu, même après ce langage, un rapprochement avec la Chambre, une porte ouverte à quelques-uns de ses Chefs, une modification dans le Cabinet. Ils s'étaient réunis, cependant, à l'avis de la *Prorogation*, qui retardait du

moins le choc inévitable. Ils entendirent les projets, les mémoires à consulter lus au Conseil, et concluant, plus ou moins, à quelque déviation momentanée de la Charte. Mais, lorsqu'on en vint au projet de faire succéder à la *Prorogation* la *Dissolution*, d'agir avec vigueur, comme on le dit, à peu près, dans tous les temps, pour enlever les élections, M. Courvoisier et M. de Chabrol déclarèrent leur dissentiment invariable et leur parti pris de se retirer, si la *Dissolution* prévalait.

La conséquence de cet avis, conséquence qu'ils exprimaient nettement, était de modifier le *Cabinet*, de manière à le mettre en rapport avec les opinions de la Chambre, et de rouvrir ainsi la Législature. C'était le renvoi de M. de Polignac et le désaveu du téméraire engagement de Charles X. Quelle voix autorisée aurait pu lui persuader cela? d'anciens serviteurs dévoués, le duc de Fitz-James, M. Hyde de Neuville, M. de Chateaubriand n'approchaient plus du Prince. Un homme à qui sa haute fonction, sa vie antérieure, sa gravité aurait pu donner quelque puissance, semblait n'avoir pas même eu l'idée d'en faire l'essai; et, la prorogation prononcée, après une courte audience d'adieu, il était parti pour aller attendre, dans une terre éloignée de Paris, le dénoûment fatal de cette énigme trop claire. Ah! ce n'est pas ainsi, qu'à diverses époques s'est éloigné, ou endormi le génie préservateur des Trônes? Abandonné à lui-même, à ses ignorances, à ses aveuglements, à la déférence modeste d'un fils plus judicieux que lui, Charles X se laissait surtout approcher par ces complaisants subalternes, dont la bassesse paraît un zèle hardi, qui s'offre à tout faire. Il lui semblait qu'avec M. Capelle dans le Ministère, pour manœuvrer les élections, M. de Peyronnet à l'intérieur, pour dominer

par son énergie, M. de Chantelauze, un magistrat pieux et disert, dans le ministère de la justice, tout serait entraîné de soi-même : et puis, s'il en arrivait autrement, restait cette idée fixe du coup d'État; cette application de l'article 14, déjà tout enracinée dans la tête du Roi, et qu'il ne serait pas fâché de tenter, comme un dernier recours.

A ces causes habituelles d'erreur se joignaient de puissants motifs d'ordre divers, une préoccupation pieuse partagée avec le Ministre favori, et allant jusqu'à cette ferveur mystique, ces hallucinations si peu comprises de M. de Villèle, une espérance toute politique, fondée sur la prochaine expédition qui se préparait contre Alger, sur le succès probable de cette entreprise, sur le contre-coup moral de ce succès, enfin sur le voisinage, ou le retour d'une armée victorieuse et l'ascendant dès lors irrésistible de la Royauté.

CHAPITRE XIX

EXPÉDITION D'AFRIQUE. — DIFFICULTÉS DIPLOMATIQUES ET OBJECTIONS PERSISTANTES DE L'ANGLETERRE. — DÉPART DE LA FLOTTE ; PROMPTITUDE DU SUCCÈS. — SITUATION DES ESPRITS A PARIS : LE ROI DE NAPLES ET LE DUC D'ORLÉANS. — CONQUÊTE D'ALGER : EXCÈS D'ILLUSION ET D'IMPRUDENCE. — DISSOLUTION DE LA CHAMBRE : MOUVEMENT ÉLECTORAL, RÉUNION DES PARTIS EXTRÊMES; M. DE CHATEAUBRIAND RAPPROCHÉ DE M. DE LA FAYETTE. — ORDONNANCES DU 25 JUILLET. RÉVOLUTION.

Chose singulière, et qui prouve combien la réflexion fut courte et la décision tardive, dans ces grandes affaires! Le ministre principal, tout à la fois, conseiller candide et instrument aveugle de Charles X, n'avait pas voulu d'abord d'expédition française contre l'Algérie. Loin de chercher là, dans un succès militaire, un point d'appui pour des projets de politique intérieure, il souhaitait éviter cette guerre.

Le grief contre Alger, cependant, était grave et décisif. A part l'anachronisme honteux de laisser, en pleine civilisation, un réceptacle impuni de pirates sur un point de la Méditerranée, et de négocier, pour le commerce français, une immunité de leurs pillages, au prix d'un cadeau consulaire annuellement remis au chef de ces barbares,

il y avait pour la France un sujet particulier de plainte et de répression.

Dans la grandeur de l'Empire, et devant l'échec même fait à cette grandeur par la domination maritime des Anglais, le brigandage furtif d'Alger avait comme disparu par la surveillance exclusive d'une grande Puissance maritime sur cette mer, que Napoléon avait voulu nommer un lac français. Mais, à la paix générale de 1814, dans cette reprise d'un droit européen, alors même que la philanthropie, s'appuyant sur la Sainte-Alliance, redoublait ses efforts pour l'interdiction de la traite des Nègres, la piraterie sur les blancs avait recommencé et s'était signalée par d'odieux méfaits.

Des représentations officielles, et des présents, n'avaient arrêté ces injures, qu'en donnant plus d'insistance à d'autres réclamations du Dey, justes dans l'origine, mais compliquées de mensonges et de fraudes. C'était une créance de quatorze millions, pour dernier solde de blés fournis à la France, de 1793 à 1800, par deux négociants juifs d'Alger, dont le Dey se portait défenseur solidaire.

Ce litige avait amené des voies de fait locales et des procédés de pirates qui rendaient, depuis un an, la guerre imminente. Le premier projet, cependant, de M. de Polignac, fut de l'épargner à la France et de la confier à d'autres mains, de manière à déposséder le Dey, sans déplacer la barbarie. Ce ministre, en effet, dès les premiers jours de son avénement, avait commencé et conduit, en grande hâte, une négociation avec le Pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, pour le charger de venger, à son profit, l'injure de la France. Le Pacha, dans ce plan, aurait envahi de son armée les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli,

et s'y serait établi, en continuant d'acquitter le tribut imposé par la Porte : la France eût aidé l'entreprise par un subside de dix millions et un secours de quatre navires de guerre, sauf à faire agréer par la Porte cette substitution d'un seul vassal à plusieurs, et l'agrandissement nouveau de ce vassal déjà trop indépendant et trop redouté.

Quoi qu'il en soit, ce projet, politiquement et chrétiennement peu sensé, rencontra tout d'abord un obstacle dans la sollicitude intéressée de l'Angleterre, pour le maintien de l'Empire turc. Le même calcul, qui dix ans plus tard devait la rendre si contraire à l'ambition de Méhémet-Ali, et si empressée de lui enlever la Syrie, ne pouvait souffrir qu'il vînt dominer sur la côte septentrionale d'Afrique et régner d'Alexandrie aux ruines de Carthage et au port d'Alger. L'Ambassadeur de France à Londres fut averti que le gouvernement de Sa Majesté Britannique considérait comme irrégulière et menaçante pour la Porte l'alliance conclue par un de ses sujets avec une Puissance étrangère, et qu'il engageait la France à vider elle-même son différend.

Peu importe, aujourd'hui, la réponse plus ou moins ferme que le gouvernement de la France fit alors à cet impérieux avis. La prévoyance anglaise, une fois excitée, s'adressait ailleurs qu'à la France, et par une interdiction sollicitée près de la Porte, par des représentations directes à Méhémet-Ali, elle le forçait à refuser lui-même ce qu'il avait paru d'abord ambitionner.

Dès lors, et avant la Session, le roi Charles X et son Conseil durent avoir pris leur parti d'accomplir par des forces françaises l'invasion projetée. La preuve en résulte d'une circulaire diplomatique communiquée aux grandes

Puissances et qui obtint l'adhésion de toutes, l'Angleterre exceptée. L'incident de l'*Adresse*, la rupture en face avec la Chambre ne rendirent ce projet de guerre que plus spécieusement politique. Il devenait une diversion : et c'est juste un mois, après la prorogation insolite des Chambres, que, le 20 avril, un Manifeste inséré au *Moniteur* dénombrait les manquements et les outrages de la régence d'Alger contre la France, de manière à rendre impossible un retard de la guerre. L'armement fut aussi prompt que vigoureux.

Trente-sept mille fantassins et quatre mille hommes de cavalerie formaient l'armée d'expédition, sur une flotte de cent trois vaisseaux de grandeurs diverses, montée d'ailleurs de vingt-sept mille hommes de troupes de marine, et accompagnée d'immenses convois. Un illustre marin, le vice-amiral Duperré, était à la tête de la flotte. Le général de Bourmont, ministre de la guerre, avait le commandement suprême, et devait seul diriger l'armée. Quelque rapides que fussent les apprêts, le temps et les prétextes ne manquèrent pas au gouvernement britannique, pour réclamer. Il semblait juger, d'abord en principe, que nulle puissance ne devait dépasser, envers Alger, ce que lui-même avait fait par les bombes de lord Exmouth; et dès lors, il s'enquérait avec sollicitude sur la forme et l'étendue des satisfactions que la France voulait imposer à la *Régence*, les armements préparés allant bien au delà d'un simple bombardement.

Moins ennemi de la dignité nationale du pays que de ses libertés intérieures, M. de Polignac n'admit pas cet interrogatoire diplomatique. Il se bornait à répondre, sans exclure le droit de Conquête, que si la chance des armes amenait la nécessité d'établir dans la *Régence* un

nouvel ordre de choses, la France se concerterait volontiers avec tous ses Alliés, pour faire ce changement, au plus grand avantage de la Chrétienté. Mais, cela même édifiait peu le Cabinet britannique; et il exprimait assez naïvement la crainte, que plusieurs des Puissances alliées ne fussent favorables à l'établissement d'une colonie française, sur la côte d'Afrique. Se défiant donc de tout arbitrage en commun, il déclarait les Anglais les plus intéressés, ou plutôt les seuls intéressés à conserver dans la Méditerranée l'équilibre actuel de forces et d'influences.

Ces objections, par entretiens et par notes, durèrent pendant tout le cours des préparatifs, quelquefois avec menace et en reprochant à la France une tendance à l'occupation indéfinie des pays, qu'elle allait envahir, et, disait le ministre anglais, une imitation de la politique russe. A l'époque même, où la flotte visitée, pour la dernière fois, par le Prince, qui n'avait pas commandé sans honneur l'expédition de Cadix, voguait vers la côte d'Afrique, il arrivait encore à Paris, sous la date du 4 juin, une note officielle rappelant à lord Stuart l'absolue Suzeraineté de la Porte sur la régence d'Alger, et la nécessité pour le gouvernement français de respecter un droit si reconnu. On avait appris, en même temps, que, sous l'influence de la même Diplomatie, qui voulait, à tout prix, nous épargner cette guerre d'Afrique, la Porte Ottomane avait dépêché vers la France un de ses grands fonctionnaires, Tahir-Pacha, chargé de passer d'abord à Alger, pour y faire acte de souveraineté, par la déposition ou l'étranglement du Dey, en satisfaction à nos griefs. Mais, la croisière française, qui bloquait Alger, en attendant l'expédition, intercepta le message turc, et l'achemina, sous la garde d'un vaisseau français, au

devant de notre flotte, qu'il devait prévenir, et qu'il vit passer. Conduit à Toulon, l'envoyé turc y fut retenu, quelques jours, en quarantaine, jusqu'à l'explosion de notre Conquête.

Attardée par des tempêtes d'été, par une retraite forcée vers les îles Baléares et un laborieux ralliement de ses nombreux convois, la flotte, sortie des eaux de Toulon le 25 mai, ne toucha la presqu'île attenante à l'Algérie, que le 13 juin. Il y eut là, durant vingt jours, une des plus inquiètes attentes qu'on ait connues en France; mais elle n'était pas silencieuse et sombre. Elle éclatait dans les journaux, mêlée de menaces en sens divers, où perçait autre chose que la question d'Alger. A ce moment même, la présence du roi de Naples à Paris semblait montrer la maison de Bourbon affermie partout en Europe : la fête, que donnait dans son palais le chef de la branche d'Orléans visité par Charles X et sa Cour, semblait un témoignage d'union royale et domestique. Cette fête était brillante de parures, de beautés et de célébrités. Le Prince habile et circonspect qui, devant Charles X, se couvrait volontiers de son intime alliance avec la royauté de Naples, avait en même temps appelé devant les deux Rois tout ce que la vie publique, les lettres, les arts, le commerce offraient de noms distingués, de talents connus, opposants ou disgraciés. C'était comme une revue des forces de l'intelligence et de l'opinion. M. de Chateaubriand y manquait. Mais, les partisans de sa cause, ses amis, je dirai presque, son journal, étaient à cette réunion, en face du Ministère et du Prince, qu'avait si souvent contrariés leur libre langage.

On sait la vanité des pompes de Cour, et ce qu'elles cachent souvent de trouble et d'embarras. Bien de malins

espoirs, bien des rêves d'instabilité couvaient déjà dans cette foule, que traversaient incessamment les deux Rois, entre des rangs de femmes parées, et des sourires sans nombre de flatteurs, ou de mécontents. On peut en donner pour indice le mot qui fut vraiment répondu à Charles X, dans le passage d'un salon à l'autre : « Eh bien, mon« sieur de Salvandy, avait dit le Roi à l'ex-Conseiller « d'État, voici une bien belle fête, que donne monsieur le « duc d'Orléans. — Oui, Sire, une fête napolitaine : on « danse sur un volcan. » Le Roi sourit et passa. Dans la réalité, cette idée d'un péril, que sa résolution allait surmonter, ne lui déplaisait pas. Plein de confiance dans le succès prochain de la guerre, il croyait voir son trône et ses desseins assurés. Dans un des moments de cette fête, où lassé de la chaleur et des lumières, Charles X s'était approché d'une fenêtre à demi-ouverte, levant les yeux vers le ciel parsemé d'étoiles, et respirant l'air pur de la nuit : « Quel beau ciel, dit-il! il me semble qu'il éclaire, « en ce moment, notre flotte et notre brave armée qui « aborde en Afrique. »

L'histoire stratégique a décrit le vigoureux abord de la première *Division* française dans la presqu'île de Sidi-Ferruch, le 14 juin, les premières attaques de Bédouins repoussées par l'infanterie française, ceux-ci poursuivis dans leur retraite et dispersés, puis, après le débarquement complet, en dépit d'un violent orage sur la côte, la marche de l'armée sur Staoueli, où campaient les forces de la *Régence*, et la défaite de ce camp de barbares fort de vingt mille cavaliers et d'une infanterie plus nombreuse. Les mêmes récits authentiques ont retracé, après la réunion un peu tardive de tous les vaisseaux de transport et le débarquement des chevaux et de toute l'artillerie, la

marche rapide sur Alger, à cinq lieues de Sidi-Ferruch, le siége du château de l'Empereur, ce monument d'une défaite de Charles-Quint détruit tout à coup par une explosion intérieure, qui livre la place à nos assauts.

Ce fut ainsi que, le 4 juillet, vingt et un jours après le drapeau royal planté sur la terre d'Afrique, la ville d'Alger, ce centre d'une royauté barbaresque, cette capitale gouvernante d'un territoire étendu, cette clef puissante de l'Afrique et de la Méditerranée, tombait en notre pouvoir. Une convention, dépossédant le Dey, sous la seule condition de sa libre retraite, avec sa famille et ses biens particuliers, garantissant aux habitants leur culte, leurs propriétés et le respect de leurs femmes, sur l'engagement d'honneur du Général en chef, transférait à la France la Souveraineté de la ville et le commencement d'un Empire.

Le 4 juillet 1830! Arrêtons-nous, quelque peu, à cette date mémorable, dans l'histoire du monde civilisé. Jamais expédition de guerre n'aura été plus juste, plus prompte et plus heureuse. Il ne s'agit pas ici d'une de ces grandes effusions de sang, qui parfois ont satisfait un calcul passager, un intérêt de personne, ou de race, en demeurant stériles pour l'humanité. La prise d'Alger, conçue et exécutée avec tant de prestesse guerrière, tant d'énergie prudente dans les chefs, tant d'ardeur dans les troupes, la prise d'Alger, apportant au Trésor français plus que l'indemnité de tous les frais de la guerre, marquait, en même temps, une époque nouvelle et trop longtemps différée, dans la politique européenne. Elle supprimait cette honte et ce dommage qui, durant des siècles polis, laissaient subsister, à trois journées des ports de France et d'Italie, la piraterie, la barbarie féroce et l'esclavage. Elle renou-

velait, pour la côte septentrionale d'Afrique, cette colonisation civile et chrétienne qui, de la fin du premier siècle au commencement du cinquième, avait donné de si grands hommes à l'Empire et à l'Église, un Septime-Sévère, un Cyprien, un Augustin. Elle rendait au génie et aux arts de l'Europe une terre si féconde et si voisine, où s'était appuyée la décadence de Rome, et où la France, après tant de pertes, allait retrouver une école intérieure de guerre et une source de puissance.

Le général de Bourmont, quelque souvenir qui pèse sur sa vie, obtint, ce jour-là, une vraie gloire chèrement payée. Homme d'une race ancienne et forte, il avait amené à l'œuvre ses quatre fils, d'âge militaire, et tous officiers dans la garde, ou dans l'armée. Il en laissait un, parmi les morts peu nombreux de cette marche rapide, de ces combats pressés l'un sur l'autre, et de ce siége enlevé si vite.

Quel était cependant l'état des affaires en France, et que se passait-il, durant les quinze jours de ce trajet maritime prolongé par les orages et suivi d'une si glorieux élan de conquête? Un fatal dessein avait été résolu, avant même le départ de la flotte, et comme à l'aspect du triomphe qu'elle promettait. Reparti de Toulon, le 5 mai, en laissant à l'expédition l'ordre de mettre à la voile dans le mois, le duc d'Angoulême était revenu, pour assister au premier acte d'un plan déjà trop arrêté dans le Conseil, la dissolution de la Chambre et l'appel aux électeurs, avant l'appel à la force.

Deux hommes de bien et de sens, M. de Chabrol et M. Courvoisier, avaient quelque peu enrayé cette volonté funeste. Elle les pressait maintenant, et ne leur laissait le choix que de l'adhésion, ou de la retraite. Ils persistèrent,

non sans appuyer leurs convictions de pronostics sévères. M. de Chabrol, autorisé par une ancienne confiance de Charles X, représentait que la Chambre, dans sa grande majorité, était monarchique et modérée, qu'il y avait grande imprudence à tenter une réélection. Il rappelait l'épreuve si récente de 1827, où, par la retraite de M. de Villèle, toute grave opposition s'était apaisée et une session facile avait suivi. Il insistait sur la nécessité de détendre quelquefois les esprits, dans cette forme de gouvernement qui les irrite trop, et de rompre les coalitions, en y cédant quelque peu. « Le Roi, disait-il, sera victorieux dans Al-« ger : il ne faut pas qu'il ait la guerre à Paris. Quelques « modifications dans le Cabinet, un rapprochement avec « des hommes influents, dévoués ou prêts à l'être, peuvent « tout aplanir. Je supplie le Roi d'examiner encore et « de songer à l'avenir de sa Dynastie. » Ce mot souleva des murmures, dans le Conseil. Charles X reprit cependant avec douceur et ménagement pour M. de Chabrol : « Je ne me plains pas de vous, mon cher Ministre; « mais, vous voyez mal, dans cette question; vous en « conviendrez plus tard. Je dissoudrai la Chambre et « daterai mon ordonnance du 16 mai, le jour même où « doit appareiller notre flotte pour l'Afrique. Ce seront « deux bons coups portés à la fois. » Et le Roi leva le Conseil, pour ne plus le réunir qu'avec les nouveaux membres déjà nommés dans sa pensée, M. de Chantelauze à la justice, M. de Peyronnet à l'intérieur, où il remplaçait M. de Montbel, qui se chargeait des finances, M. Capelle aux travaux publics, ministère nouveau détaché de l'Intérieur.

Ce fut le Ministère ainsi complété qui, même avant la nouvelle de nos succès en Algérie, provoquait une nou-

velle épreuve du jugement public, par une réélection générale, dans les grands et petits Colléges, tels qu'ils existaient alors.

Après avoir fixé les élections au milieu de juin et la réunion des Chambres au 3 août, le Roi crut devoir s'adresser à la France, par une proclamation en son nom, sous le contre-seing de son Président du Conseil des ministres. Là encore, après des plaintes sur ses intentions méconnues et d'autres généralités vagues, il répétait : « que maintenir la Charte et les Institutions qu'elle a « fondées a été et sera toujours le but de ses efforts. »

Mais, il affirmait aussi, *que tout céderait devant son immuable volonté.*

Ce langage, dans le système d'alors, s'adressait à deux cent mille électeurs, dont à peu près quarante mille, les plus imposés, avaient un double vote, et choisissaient, seuls et directement, une part notable de l'Assemblée. Mais, la France entière était juge; et, sous l'action de la Presse, les défiances et les passions publiques pénétraient dans ces Colléges si restreints. L'esprit, dont ils étaient animés, n'avait rien de cette docile indifférence et de cette massive apathie, qu'on voit souvent s'accroître par l'extension même du droit de suffrage. Toutes les forces vives du Corps électoral étaient excitées; et au dehors, tous les yeux attentifs. La polémique des journaux, plus active encore que de coutume, hâtait ces coalitions de parti, qu'amène toujours une crainte, ou une aversion commune.

M. de Chateaubriand lui-même en fut inquiet et comme découragé. Le jour, où la feuille des *Débats*, donnant la liste des députés à réélire, imprimait les noms de Lafayette, Benjamin Constant, Alexandre Lameth, Dupont (de

l'Eure) : « Nous sommes emportés, disait-il : quel chaos !
« C'est bien le cas d'appliquer le mot de mon ami, le duc
« de Fitz-James : « Dans ce brouillard qui confond tout, on
« ne se rencontre pas; on se heurte. »

L'alliance, pour s'emboîter ainsi de force, n'en fut pas moins étroite. On eut d'abord, pour mot d'ordre, la réélection des 221 votants de l'Adresse, puis un choix d'hommes nouveaux ayant donné quelque gage à la cause de ces libertés, qu'on sentait menacées par l'immuable volonté de Charles X.

Ce mouvement fut grand par l'effet direct sur les élections mêmes, plus grand par le contre-coup sur les esprits en général. Rien ne pouvait l'arrêter. Les élections étant étagées à divers jours, dans une succession calculée avec quelque lenteur, le bulletin de la prise d'Alger, qui survint à Paris le 9 juillet 1830, n'empêcha pas les votes du 12 et du 13 juillet d'être entraînés du même cours que les précédents, et, en particulier, Paris de nommer les candidats de l'*Opposition* : puis, après la fumée du combat, quand on vint à se reconnaître et à se compter, sur ce nombre normal alors de 428 députés, il se trouva d'abord 270 députés ayant voté l'Adresse, ou partisans notoires de l'opinion qu'elle exprimait. Seulement, nul choix ne rappelait ici ces souvenirs meurtriers et ces passions mauvaises, que la tactique des partis avait évoqués parfois contre la Restauration. La contradiction semblait énergique, mais loyale, sans offense et sans arrière-pensée. C'était la Charte prise au sérieux, le triomphe des principes constitutionnels, en remontant à quelques-uns de leurs premiers et exigeants défenseurs, mais en s'appuyant sur grand nombre de modérés des temps intermédiaires et d'amis actuels de la

Restauration. Nul doute que, devant cet avertissement, la Royauté ne fût encore forte et assurée, si elle avait su seulement attendre et se confier à propos.

Mais aux Tuileries, l'agitation devenait grande, depuis la glorieuse nouvelle arrivée à Paris, le 9 juillet. Avant meme cette annonce, la résolution de Charles X, sans être connue, était invinciblement arrêtée ; et, à quelques hésitations exprimées dans son Conseil, à quelques offres de retraite, il avait répondu par des éclats de volonté plus impérieux que jamais. Que serait-ce, quand tout viendrait concourir, les événements et les hommes? On souffre à rappeler ici ce que l'histoire ne peut supprimer, le mandement du Prélat qui, le 10 juillet, remerciant Dieu de la conquête d'Alger, ajoutait : « Ainsi soient traités, partout « et toujours, les ennemis de notre Seigneur et Roi! Ainsi « soient confondus tous ceux qui osent se soulever contre « lui! »

Ce langage féodal et biblique s'aggravait encore, lorsque le lendemain, sur le seuil de la Cathédrale, où il recevait en pompe le Monarque et sa Cour, l'Archevêque affectait de dire : « Sire, que votre grande âme s'affer- « misse, de plus en plus! Votre confiance dans le divin « secours et dans la protection de Marie, mère de Dieu, « ne sera pas vaine. Puisse Votre Majesté en recevoir bien- « tôt de nouvelles récompenses! Puisse-t-elle bientôt « venir encore remercier le Seigneur, pour d'autres vic- « toires non moins douces et non moins éclatantes! »

La précaution du *Moniteur*, qui substitua *merveilles* à *victoires*, ne corrigea pas ces paroles si peu politiques et si peu chrétiennes. Quand on songe que le ministre de paix, si empressé, à cette heure, non-seulement d'excuser, mais de bénir la violence du Pouvoir, était le même qui,

dans un autre temps, n'avait pas dédaigné la popularité d'un discours, on s'étonne doublement. Il faut voir dans cet exemple une erreur bien contraire aux sentiments des premiers Pères, des Athanase, des Ambroise, des Chrysostome, mais trop commune dans nos temps modernes, la disposition à croire l'Église intéressée aux succès du Pouvoir absolu.

Quoi qu'il en soit de ces contradictions et de ces fautes, chez des hommes même capables de vertu, l'obstination croissait de part et d'autre. Ici, on était à la fois inquiet et irrité : on aspirait à la lutte : on défiait l'agression. Là, on se précipitait dans une confiance, chaque jour, plus aveugle : on se fascinait les yeux de sophismes et de présomption; on se faussait la conscience et le bon sens; et on négligeait même ce qui aurait pu rendre moins folle une entreprise toujours bien téméraire.

La question de droit, pour ainsi dire, était jugée, depuis longtemps, dans l'esprit prévenu de Charles X. A part le Pouvoir antérieur et supérieur, qu'il croyait posséder en lui, il s'était convaincu que l'article 14 de la Charte: « Le Roi est le chef suprême de l'État, etc., » impliquait le droit de s'élever au-dessus des lois, de les suspendre, de les remplacer. Et, quand on songe avec quelle facilité ce droit exorbitant peut, à certains moments, se prendre et s'exercer, on conçoit, sans l'excuser, l'erreur de Charles X, et on se reporte à l'observation d'un moraliste du dix-septième siècle : « Il y a des conjonctures, où « l'on sent bien, qu'on ne saurait trop attenter contre le « peuple; et il y en a d'autres, où il est clair qu'on ne « pourrait trop le ménager. Vous pouvez aujourd'hui « ôter à cette ville ses franchises, ses droits, ses priviléges; « mais, demain, ne songez pas même à réformer ses en-

« seignes[1]. » Charles X se croyait naïvement à la première de ces deux époques : il était à la seconde.

Entretenue de discussions et de défiances, forte du bien, que lui avaient fait douze ans de paix et de liberté, mais par là même, plus fière et plus hardie, la France constitutionnelle, recrutée des hommes que lui avaient renvoyés successivement les fautes du Pouvoir, appuyée sur le grand nombre, et le soulevant de son agitation, était ce que fut l'Angleterre, en 1688. L'esprit émigré et absolu de Charles X éveillait, entre la nation et le Roi, quelque chose de cette antipathie, que le mot de *Papisme* avait excitée contre le règne arbitraire de Jacques II. L'énergie loyale d'un Ministère ami des lois et du Trône, eût sans doute, détourné, ou surmonté le péril; mais déjà, il n'y avait plus de grandes fautes permises, et d'illégalités sans graves conséquences. C'est assez dire, quelles tempêtes et quelles catastrophes allait susciter une entreprise à la fois si excessive et si mal préparée, si injuste dans le but, si faible dans les moyens. Évidemment, l'esprit d'infatuation et d'erreur, qui avait résolu le coup d'État de 1830, en dirigea l'exécution, et fit avorter ce que nul succès n'aurait absous.

Les secrets des Conseillers, ou des Instruments de Charles X ont transpiré par leurs propres aveux. On peut y lire comment, à une dernière séance, le Roi, après quelques moments de réflexion stérile, la tête dans ses mains, jugea qu'il n'y avait pas d'autre moyen de salut que ce qu'il allait faire, puis, signa les trois ordonnances, par lesquelles il rétablissait la censure, cassait les élections et constituait une nouvelle loi électorale, où le quart plus

[1] Labruyère, *Caractères. — Du Souverain ou de la République*, n° v.

imposé des électeurs, formant les Colléges de département, élirait seul la Chambre, directement, pour une moitié, et sur la présentation des électeurs d'arrondissement, pour l'autre moitié. La rédaction des listes était d'ailleurs confiée aux préfets seuls, sans recours laissé devant tribunaux. Ainsi, pouvoir législatif des Chambres, droits politiques acquis aux citoyens, garanties judiciaires, liberté civile, tout était violemment aboli du même coup.

Il ne nous appartient pas de décrire en détail ce qui suivit, comme l'explosion de la poudre suit l'étincelle, la protestation des journalistes, leur résistance reconnue légale par les tribunaux et appuyée du public, les réunions de députés, les barricades, les combats dans les rues, le rétablissement spontané de la garde nationale, et M. de Lafayette reparaissant à sa tête, comme le drapeau même et l'épée de 1789 : ce sont là des souvenirs écrits partout. Que, devant cette force du nombre et de l'enthousiasme, un Roi opiniâtre et faible, un Ministère coupable et troublé n'aient su ni agir, ni céder à temps, qu'un Maréchal, malheureux à la guerre et dans la politique, funeste par ses défections et ses services, n'ait pu rien sauver du désastre, même avec une Garde si dévouée et si brave, mais de bonne heure affaiblie par l'abandon d'un régiment de ligne; ce sont là des spectacles instructifs pour tous. On les a parodiés, depuis. Une émeute non repoussée, une marée montante de cette tourbe d'une grande ville a tout renversé devant elle, comme l'avait fait, dix-huit ans auparavant, le mouvement d'un peuple blessé dans ses droits. Mais, le premier exemple avait offert un caractère particulier, qui en fit la grandeur. C'était un sentiment d'honneur public soulevé contre la trahison du Pouvoir. Jusqu'à la dernière heure, en effet, bien que

tout fût résolu, rien n'était avoué. Les lettres closes pour la convocation des Chambres étaient adressées, à la date du 24 juillet, sous la signature du Roi; et, deux jours après, tout était brisé.

Le 26 juillet, paraissaient donc ces ordonnances fatales par l'instabilité, dont elles ont donné l'exemple. L'émotion, où elles jetèrent Paris, est inexprimable, comme les diversités de conditions et d'intelligences entassées dans cette grande ville. Le séquestre mis sur quelques presses souleva les premiers troubles. Quelques bandes d'ouvriers exclus des ateliers fermés donnèrent la première force : et bientôt de l'indignation de tous sortit la résistance, qu'allait exciter l'ardeur même de la saison, la longueur des jours, la clarté des nuits, tout cet aspect volcanique des trois journées de juillet.

On sait, avec quelle rapidité le flot monta, quelle foule débordait sur les quais, les places, les boulevards; comment cette foule devint une armée; quels abatis d'arbres, quels amas de pavés multiplièrent bientôt les embûches et les bastions, sur le passage des troupes, quels feux partis des toits et des caves frappaient le soldat, et quelle lâcheté meurtrière se mêla souvent à l'intrépidité la plus héroïque, ou la plus étourdie.

Tout cela fut l'extérieur des trois journées, le hasard ou plutôt la fatalité du combat, telle qu'une imprudente folie l'avait engagé. Chez les auteurs du coup d'État, évidemment, l'insuffisance fut égale à la témérité. Nous oublions le Roi lui-même, partant, le 26 juillet, de Saint-Cloud pour Compiègne, à cinq heures du matin, et usant à la chasse la première journée tout entière de sa grande entreprise. Mais, le prince de Polignac, chargé *par intérim*, depuis deux mois, des affaires de la guerre, M. de Peyronnet,

ministre si habile, disait-on, à mêler l'arbitraire à la légalité, leurs collègues, enfin, ne firent pas un effort, n'eurent pas une idée. Tout fut remis à ce chef militaire, qu'on n'avait pas seulement prévenu, deux jours d'avance, et qui se trouvait, disait-il, lui-même le premier pris par le coup d'État. Que si, dans le chaos de cette attaque, si mal dirigée contre les lois du pays, une étrange idée arriva jusqu'au maréchal Marmont, si, comme on l'a dit, pendant qu'il campait aux Tuileries, il reçut le conseil, ou entrevit lui-même la pensée d'arrêter les Ministres, dont il était le défenseur armé, puis d'annoncer, du milieu de ses troupes encore sous le drapeau, le rappel des *Ordonnances* et une *Amnistie* au nom du Roi, ne regrettons pas que la main ait failli au Maréchal pour une œuvre semblable; préférons pour lui un malheur moins chargé de trahison. Dans la réalité, le sens juste et droit du maréchal Marmont avait compris le danger des *Ordonnances* et ne jugeait que trop l'incapacité des Ministres destinés à leur donner force. L'honneur seul, et ses engagements dans la cause royale lui firent accepter la mission de défendre ce qu'il blâmait. Et, cette mission prise, le mal accru si vite, l'absence du Roi et du Prince, la terreur inerte des Ministres ne le rendirent que plus timide à rien faire, en dehors de son devoir ostensible. La crainte même du déshonneur lui interdit de se séparer un seul moment d'une folie, qu'il ne partageait pas. Il fut inactif par conscience, comme d'autres l'étaient par impuissance d'esprit; et il seconda ainsi cette défaite sans limites, qui devait tout emporter.

Dans le conseil des vainqueurs, l'influence d'une volonté dirigeante fut-elle beaucoup plus visible? On ne peut l'affirmer. Sans doute, depuis longtemps, quelques esprits

politiques, habitués aux Révolutions et ayant accueilli, ou secondé celle de 1814, en souhaitaient une nouvelle. Et, dans cet ordre d'événements, souhaiter, c'est prévoir; et prévoir, c'est presque commencer l'œuvre. Ils avaient donc pu inspirer, dans ce sens, quelques écrits; ils avaient prémédité des résistances possibles, au nom de la loi, jeté çà et là des câbles de sûreté, ménagé des issues. Mais, l'éclair de Juillet, cette trombe de feu dardée si vite, surprit ces politiques, comme tout le monde, les laissa bien loin derrière, et fit, en un moment, plus de ruines qu'ils n'en avaient rêvé. Quant aux hommes mêmes, que la tempête prenait sur place et entraînait dans son tourbillon, leur part de prévoyance fut courte, et leur décision soudaine, ou imposée. Il ne s'agit pas ici de quelques hommes devenus, par le hasard du combat, maîtres un moment de l'Hôtel de Ville, mais de ceux qui, protestant et s'insurgeant aujourd'hui, pensaient à gouverner demain. Un homme fut éminent à ce titre. Ce n'était ni M. Laffitte, avec son sang-froid d'ailleurs très-intrépide, son pied malade et sa chaise à porteurs, au milieu des émeutes, ni M. de Lafayette, avec ce souvenir de lui-même, et cette satisfaction confiante, qui en faisaient le chef nécessaire d'une garde nationale inopinément rétablie; ce n'était pas même le général Sébastiani, avec ce regard profond, que je le vis attacher, dès le premier moment, sur le tumulte des rues, la résistance des Députés, les échecs partiels des troupes, « dans l'attente, disait-il, que le désordre de« vienne assez grand, pour qu'il en sorte quelque chose. »

L'homme qui, pour des yeux même de médiocre portée, se révéla tout à coup, grandit avec la crise et parut fait pour la soutenir et la maîtriser, ce fut M. Casimir Périer. Le premier jour, son esprit semblait attendre. Ouvrant sa

maison aux Députés, il ne conseillait, il n'approuvait qu'une protestation passive. Riche, fier et sensé, le bruit populaire même lui était odieux. Quand la résistance commença par quelques groupes mal vêtus, il s'indigna. Quand l'École polytechnique vint se mêler au feu, quand il y eut des chefs en habit noir, et qu'on annonça devant lui, chez M. Laffitte, quelques scènes sanglantes des boulevards, quelques affreuses représailles de guerre, tout à coup sortant d'un long et morne silence, il se leva de toute sa hauteur, et en homme d'État qui commande: « Non, dit-il, ce n'est plus l'ordre public, ce n'est plus le « Pouvoir légal qui se défend ainsi. Les devoirs changent, « en ce moment : nous serions les derniers des hommes, « de souffrir plus longtemps ce qui se passe. Puisqu'on « frappe des citoyens désarmés dans les rues, je vais à « l'État-Major sommer le maréchal Marmont de suspendre « des ordres qui ont excité la guerre civile. Je le rendrai « responsable du sac de Paris et de la chute du Trône. » Et, à ces mots, suivi de quelques officiers de la garde nationale, de collègues et d'amis nombreux, il descend la rue, à travers les balles perdues et le désordre, fait baisser les armes aux combattants, quels qu'ils soient, sur son passage, et parvient au Carrousel et à l'État-Major, où on sait avec quelle force de bon sens et d'humanité il pressa le maréchal Marmont.

Cet élan de l'âme n'ôtait rien à la prévoyance. M. Périer voulait arrêter l'effusion du sang et le fatal exemple de l'anarchie. Il n'espérait plus déjà prévenir la chute du Pouvoir. Il attendait peu de ces stériles démarches qui, après l'épuisement des feux et la retraite des troupes, sollicitèrent Charles X à Saint-Cloud, en obtinrent la révocation des ordonnances, et un nouveau Ministère, dont

M. de Mortemart consentait à être le chef. Les causes qui rendaient vain ce changement rapide, et pourtant si tardif, ne sont que trop connues et se devineraient d'elles-mêmes. L'ambition humaine, les conséquences d'une vieille rivalité princière, d'un ancien et sanglant divorce politique, d'une réunion pénible et défiante, n'étaient pas ici le seul obstacle au maintien du Pouvoir, si follement compromis. La difficulté la plus grave était dans l'énormité de la faute commise. En supposant même aux principes constitutionnels plus d'ancienneté et plus de sanction morale qu'ils n'en ont en France, c'est justice pour tous de ne pas mettre ces salutaires fictions à de trop rudes épreuves.

Ainsi, ces belles maximes, qui sont des garanties pour les Peuples : « Le Roi ne peut mal faire. Le Roi est inviolable. Ses Ministres seuls sont responsables de tous les délits, de toutes les fautes commises en son nom; » comment les faire croire à cette multitude encore échauffée de l'assaut des Tuileries et des combats, qu'elle avait livrés contre l'immuable volonté du Roi? Heureux les Peuples qui ont su mettre leurs mœurs et leur histoire d'accord avec leurs lois ! Mais, ne nous étonnons pas que là, où le bon sens humain a trop manqué, la meilleure théorie de gouvernement soit insuffisante contre la force. Remarquons-le, d'ailleurs, une fatalité qui n'était qu'une conséquence naturelle avait ajouté, pour Charles X, à l'erreur d'esprit, l'isolement, l'absence de tout conseil sincère et généreux, de tout appui fidèle, avec ascendant et lumières. M. de Chateaubriand, parti de Paris, au point du jour, le 26 juillet, sans connaître, en route, rien du *Moniteur* publié ce jour même, arrivait le lendemain à Dieppe, pour y apprendre, par la lettre d'un de ses anciens

secrétaires de légation, le prétendu salut de la Monarchie, et recevoir, un moment après, des mains de M. Ballanche, les journaux porteurs de la nouvelle.

Repartir quelques heures après, courir la poste, nuit et jour, et rentrer dans Paris en feu, c'était ce que le devoir le plus simple disait à M. de Chateaubriand, et ce qui fut aussi stérile que spontané de sa part. Revenu le 28 juillet, en cherchant par un détour le pont d'Iéna, pour longer ensuite les Invalides et le boulevart du Mont-Parnasse, où quelques ouvriers proféraient des menaces contre la maison prochaine des *Missions de France*, M. de Chateaubriand ne trouvait dans sa retraite de la rue d'Enfer, que le juste effroi de sa noble femme, les terreurs de l'*Infirmerie* voisine et quelques lettres d'amis plus ou moins effrayés. Le lendemain, il apprenait le pillage partiel de la maison des *Missions*, et d'autres sinistres nouvelles. « Je ne trahirai pas plus le Roi que la Charte, « pas plus le Pouvoir légitime que la Liberté, » écrivait-il à des amis. Et ailleurs : « Tout est fini; la victoire popu- « laire est complète; le Roi cède sur tous les points. » Ce langage était vrai : mais, il n'indique aucun effort, aucun lien de parti, aucune relation conservée et reprise à propos.

M. de Chateaubriand, toutefois, écrivit une lettre à Charles X; et l'homme d'esprit et d'honneur, dont plus tard je suis devenu le parent par alliance, M. de Givré, partit, avec cette lettre, le jeudi matin, pour Saint-Cloud. Il parvint jusqu'au château, après avoir été arrêté, plusieurs fois, tenant la lettre cachée sous ses vêtements. Il la remit au duc de Duras, et reçut pour réponse, au nom du Roi, « que M. de Chateaubriand eût à s'entendre avec M. le « duc de Mortemart, qui venait d'être nommé Président du

« Conseil. » M. de Givré ne put revenir avec cette réponse qu'à la nuit tombante, et lorsque déjà la force des choses et la faiblesse des hommes avait tout déplacé.

Le découragement de M. de Chateaubriand fut amer, en apprenant cette apathie de Saint-Cloud, cette vaine étiquette qui couvrait l'inaction, ce renvoi stérile à un Ministère inconnu. Lui-même, habituellement solitaire, moins chef de parti que puissant organe d'opinion, fort de ses écrits bien plus que de sa parole, ne savait où prendre langue, dans ce tumulte de Paris. Ce qu'il avait eu de liens dans le haut clergé et la Cour était rompu. Ses nouvelles affinités politiques, dans le parti libéral, cultivées avec quelque hauteur de sa part, n'étaient pas intimes. Il n'entrevit, durant ces heures courtes et décisives, ni les généraux de la Monarchie, ni aucun des chefs, ni aucun des moteurs accidentels de la Révolution. Quel rôle aurait-il eu à l'Hôtel de Ville? Qu'eût-il essayé, chez M. Laffitte, y rencontrant M. de La Fayette et le général Sébastiani? Probablement, rien de plus que dans sa retraite. Il est vrai, dans les secousses de projets contraires, qui se succédaient alors, il y eut chez quelques hommes un désir d'arrêter la Révolution à l'abdication de Charles X et du Dauphin et, en proclamant le fils du duc de Berry, de lui donner M. de Chateaubriand pour gouverneur, avec cette régence du duc d'Orléans, qui était à la fois la condition et l'écueil d'une pareille entreprise. Mais cette idée, qu'il *fallait mûrir*, dit, en souriant, le général Sébastiani, fut emportée par le flot des menaces de République, l'ardeur des ambitions pressées et l'embarras des Assemblées.

M. de Chateaubriand, quoique présent à beaucoup de pensées, et nommé là où il n'était pas, n'eut donc à ces

événements de Juillet qu'une part de spectateur. Ce qu'il en a écrit dans ses *Mémoires* porte l'empreinte de son énergique expression. Mais, ce ne sont que rencontres de rues, scènes de carrefours, comme aux jours de la Fronde. Il admet volontiers la puissance des petits hasards sur les grands événements; il semble croire qu'une Monarchie a été renversée, parce qu'un Ministre chargé des pouvoirs d'un Roi n'a pas fait assez vite trois lieues à pied, et s'est écorché le *talon*. Le juge historique avait autre chose à dire : et, plus mêlé aux événements de ces trois jours, M. de Chateaubriand l'aurait fait mieux que personne. Cette vérité, que constate l'expérience, c'est que, dans un certain degré de confusion sociale, il n'y a plus pour le grand nombre des hommes, même éclairés, qu'un impatient recours, qu'une hâte, à tout prix, vers quelque point d'appui, quelque refuge qui promette ordre et force. C'est aux Puissants de la terre à prévoir ce danger, à prendre garde aux fautes accumulées et à ne pas oublier, qu'il vient un moment où tout leur manque, lorsqu'ils ont trop manqué au devoir et à la prudence.

A part le contre-coup du combat, la pression de la force et cette ardeur militaire qui, dans un trouble public, se croit républicaine et l'est si peu, il suffisait d'ouvrir les yeux dans une réunion, comme il y en avait tant alors, pour voir le riche propriétaire, le banquier, le négociant, l'homme de révolution ou d'administration souhaiter, avant tout, un nom, une autorité, une personne vivante et présente, sur laquelle on eût à s'appuyer. Dans le dénoûment des trois jours, il faut reconnaître plus de hâte que de système et bien plus d'expédient que de calcul : mais, cela même était la faute et le malheur de la *Restauration*, d'avoir tout amené à un point si extrême et à une si courte

alternative. Et cette faute du Pouvoir déchu réagit, en quelque sorte, sur le Pouvoir nouveau, qui ne se pressa pas moins, pour répondre à l'attente, dont il était l'objet.

Tel n'avait pas été, sans doute, le caractère de la Révolution de 1688. Tel n'était pas le spectacle qu'elle offrit au peuple anglais, dans la chute plus régulière et plus lente du Prince astucieux, médiocre et cruel, qui, séparé de ses sujets par la différence de culte, avait travaillé trois ans à détruire ou à corrompre leurs lois, par la violence ou l'hypocrisie, et révolté la conscience publique par ses iniquités judiciaires, les pires de toutes, en ce qu'elles sont la tyrannie dans la justice.

Un tel règne, cependant, ne fut pas emporté, en trois jours. Dans l'abandon universel, Jacques II, qui n'abdiquait encore que par sa fuite, laissait, après lui, sur le sol de l'Angleterre, de fermes traditions, des droits nationaux inviolables, des libertés rompues, un moment, par le joug, et redressées aussitôt. Le successeur choisi, non dans un système d'élection illimitée, mais parce qu'il *était du bois dont se font les Rois*, attendait la couronne, la recevait extraordinairement, mais légalement, des mains d'un Parlement qu'avait précédé la réunion d'une *Convention* appelée à déclarer la vacance du Trône, en fait et en droit. Et ainsi, avec bien des froissements et des rancunes, sans doute, avec des colères contre les enfants légitimes, contre la belle et pieuse Marie, acceptant, de moitié avec son époux, l'héritage de son père vivant, le Trône était solennellement transmis à d'autres possesseurs, non par une confuse acclamation de suffrages irréfléchis, mais, avec des stipulations sérieusement débattues et des droits publics consacrés de nouveau. Si ces mêmes précautions manquèrent en France, la faute en était au passé,

non moins qu'à l'époque présente, à l'état général des esprits plutôt qu'à l'égoïsme de quelques hommes, à la peur publique, enfin, plutôt qu'à l'ambition.

Cet ordre de considérations eût peu touché M. de Chateaubriand; et bien des incidents pénibles pour lui aggravaient, d'ailleurs, sa mortelle déplaisance du fait principal. Il était vengé, sans doute, trop vengé. Ses conseils dédaignés, la préférence accordée sur lui au zèle le plus aveugle, à la médiocrité la plus impuissante, avait perdu ce trône tant célébré, tant décoré de sa parole. Mais l'amertume de son ancienne polémique n'avait-elle été pour rien dans la violence d'opinions, qui emporta l'esprit léger de Charles X? Ce doute vint peut-être à M. de Chateaubriand, le 30 juillet, au matin, lorsque, sur un billet de convocation encore officiel, il prit le plus long, pour se rendre à la Chambre des pairs. Les scènes qu'il rencontra, dans cette promenade de rue, jusqu'au terre-plein d'Henri IV sur le pont Neuf et jusqu'au Palais Royal, pour remonter ensuite au Luxembourg, ne lui montraient que bien peu du spectacle des trois jours. Que, passant près du Louvre où, à ce moment, une fosse était creusée et un prêtre en prières, il se soit découvert, en faisant le signe de la croix, et qu'alors des jeunes gens l'aient entouré, salué, porté dans leurs bras, aux cris répétés de *Vive le défenseur de la liberté de la presse!* qu'on l'ait ainsi conduit jusqu'au Palais-Royal, sur un mot jeté par lui, au hasard ; que le reprenant de plus fort et l'enlevant à dos d'homme, on l'ait, à travers la cour du Louvre, amené, sur sa demande, jusqu'au palais du Luxembourg, avec les cris de *Vive le Premier Consul!* et aussi de *Vive la Charte!* tandis qu'il répliquait : *Oui, messieurs, vive la Charte! mais vive le Roi!* C'était là une des mille scènes bizarres,

bouffonnes, ou graves, dont abondait Paris. Mais, quelle leçon tirer de là? Pourquoi le héros de ce vain triomphe n'était-il pas ailleurs, dans ce moment, et plus tôt? Il n'y a point ici recherche de maligne censure. Mais, il fallait noter le fait, et indiquer, par un exemple, ce qui manque parfois d'action, dans la vie publique, aux plus grands talents et aux plus nobles caractères.

CHAPITRE XX

SÉANCE DES PAIRS DU 30 JUILLET. — PREMIÈRE PROTESTATION DE M. DE CHATEAUBRIAND. — RAPIDE IMPULSION DES ÉVÉNEMENTS. — ENTREVUE, AU PALAIS-ROYAL. — DÉLIBÉRATION DE LA CHAMBRE DES PAIRS SUR LA RÉVISION DE LA CHARTE ET LE CHANGEMENT DE LA COURONNE. — DISCOURS DE M. DE CHATEAUBRIAND : CONSÉQUENCE ET DIGNITÉ DE SA CONDUITE. — SA RETRAITE. — SES ÉTUDES HISTORIQUES. — SA PRISON MOMENTANÉE. — SON ABSTENTION DE TOUT COMPLOT.

Déposé, par son cortége, près du grand escalier du Luxembourg, M. de Chateaubriand parvenu à la salle des séances, y trouva M. le duc de Mortemart, qu'il avait peu cherché, depuis la veille, et auquel il offrit de se concerter avec lui, selon le vœu du Roi. Mais, il était bien tard, pour étudier les rôles, quand la scène allait s'ouvrir; et, d'ailleurs, ce n'était pas au Luxembourg que pouvait se faire le dénoûment. Le duc de Mortemart venait seulement à la tribune communiquer au petit nombre de Pairs assemblés en trouble, ces ordonnances signées la veille à Saint-Cloud, que, le même jour, M. Colin de Sussy apportait, en double, à la Chambre des députés. C'étaient le retrait des ordonnances dictatoriales du 25 juillet, la nomination du duc de Mortemart, comme président d'un nouveau Ministère, et, enfin, la nomination du duc d'Orléans

comme lieutenant général du Royaume. Cette lecture achevée, quelques Pairs insistent sur l'état effrayant de Paris et la difficulté présente d'y ramener l'ordre, au nom du roi Charles X. L'Assemblée paraît hésitante. A ce moment, une députation de la Chambre des députés vient en aide à cette incertitude. Le général Sébastiani, avec quatre autres Commissaires se présentant à la tribune des Pairs, annonce que la Chambre des députés, saisie des nouvelles ordonnances, les a considérées comme non avenues, en ce qui touche l'exercice du Pouvoir royal pour la formation d'un nouveau Ministère; que, dans les dangers de Paris, elle s'est attachée seulement à l'idée du Pouvoir tutélaire remis au duc d'Orléans, et que nulle autre question ne doit, en ce moment, occuper les Chambres.

Ce fut alors que M. de Chateaubriand fit, auprès de ses collègues, l'effort dont il a consigné le souvenir, dans ses *Mémoires*, mais pour lequel il ne s'était ménagé le concert, ni l'appui de personne. Démentant les craintes exprimées sur l'état révolutionnaire de Paris, il dit qu'il venait de parcourir une grande partie de la ville, et que trois mille jeunes gens l'avaient rapporté, sur leurs bras, dans la cour du Luxembourg; qu'à leur cri de *vive la Charte!* il avait répondu par le cri de *vive le Roi!* Et s'attachant dès lors à nier tout symptôme menaçant de l'opinion publique, il ajoutait :

« Je soutiens, moi, que rien n'est perdu, que nous « pouvons accepter les ordonnances. La question n'est « pas de considérer, s'il y a péril ou non, mais de garder « les serments, que nous avons prêtés à ce Roi, dont nous « tenons nos dignités, et plusieurs d'entre nous, leur for- « tune. Sa Majesté, en retirant les ordonnances et en

« changeant son Ministère, a fait tout ce qu'elle a dû.
« Faisons, à notre tour, ce que nous devons, et donnons
« à la France l'exemple de l'honneur et de la loyauté.
« Empêchons-la de tomber dans les combinaisons anar-
« chiques, où sa paix, ses intérêts réels et sa liberté iraient
« se perdre. Le péril s'évanouit, quand on ose le re-
« garder. »

Ces paroles n'eurent aucun effet; et elles ne pouvaient en avoir. Comment M. de Chateaubriand, qui lui-même décrit en grotesque ce triomphe populaire, qu'il eut à supporter, pensait-il que l'impression en fût rassurante et décisive pour ses collègues? Ce qui dominait, à ce moment, c'était l'effroi de l'anarchie et le besoin d'une prompte issue. Qu'aurait fait ici de plus ou de moins la reconnaissance des ordonnances, que le noble Duc, qui en était porteur, n'avait aucun moyen d'exécuter?

Les événements suivirent leur cours précipité. Les hommes mêlés, par devoir ou par calcul, à cette Révolution si soudaine, se hâtaient ailleurs d'y mettre un terme et de la retirer des mains de la foule. Que cette pensée ait déterminé tant de démarches pressantes vers Neuilly, qu'elle ait agi sur les préjugés et les théories de quelques hommes, qu'elle ait promptement rallié M. de La Fayette au duc d'Orléans, qu'elle ait attaché à cette cause de jeunes publicistes pressés d'arriver au but, beaucoup d'hommes du barreau, du commerce, des professions intelligentes qui donnent quelque goût de liberté et un grand besoin de paix active et d'ordre public, on ne peut s'en étonner. Et, au lieu de parodier quelques accidents de l'Hôtel de Ville et des Chambres, l'illustre auteur aurait mieux fait d'expliquer lui-même ces causes de révolution, devenues irrésistibles, lorsque Charles X s'achemina lui-

même, avec une partie de sa Garde, vers un lieu d'embarquement, pour quitter la France.

Si ces événements allaient enlever à M. de Chateaubriand l'occasion de la vie publique, du moins ils laissèrent à son caractère politique l'unité et la dignité, dont sa gloire avait besoin. Il ne sera pas compté parmi ces hommes qui, sous des vents contraires, ont toujours conspiré avec la fortune et oublié leurs opinions, déserté leurs causes, renié leurs amis, pour la vanité de quelques honneurs, ou la réalité de quelques profits. Ce qu'il blâmait, il ne le servit jamais; ce qui, sous un autre drapeau que le sien, dans une autre cause que la sienne, fut entrepris et achevé même de sage, d'utile et de conforme aux principes de liberté, qu'il aimait, ne le ramena pas vers ceux qui en avaient l'honneur, sans en avoir le droit, disait-il. Restant fidèle aux infortunes du parti, dont il censurait les fautes et ne partageait ni les idées de gouvernement, ni les derniers vœux, il n'abusa point de quelques rapports de vues et d'opinion avec la Cause qui triomphait, pour s'en rapprocher, et pour accepter les avances, qu'elle était prête à lui faire.

Présent à cette séance du 3 août, où Louis-Philippe annonçait la remise en ses mains et le dépôt dans les archives de la Pairie de l'acte d'abdication de Sa Majesté le roi Charles X, et de la renonciation du Dauphin, Louis-Antoine de France, M. de Chateaubriand n'était pas à même d'invoquer à haute voix la condition exprimée de cette abdication; et il subissait, comme un autre, la loi du silence officiel, dans le cérémonial d'une grande Assemblée. Fit-il ailleurs, avant ou après ce court moment, quelques efforts de protestation et de résistance? Il faut l'admettre, comme certain; mais, la trace n'en est nulle part que dans

ses *Mémoires;* et, là même, elle est bien faible : « Mes « conseils, mes vœux, mes cris furent impuissants, dit-il; « je demandais en vain Marie-Caroline. » Le sens de ces paroles reste obscur : rien n'indique ni le conseil donné, ni quel jour, ni à qui, ni comment il fut refusé.

Reste pour M. Chateaubriand, et alors et plus tard, l'honneur de la conduite privée. Cet honneur fut entier. Durant le court intervalle du 3 au 7 août, j'ai vu, chez madame Récamier, M. de Chateaubriand sollicité par les prévenances d'un homme de grand nom et d'un esprit lettré, alors chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans : il s'agissait d'une visite au Palais-Royal. M. de Chateaubriand accepta volontiers. L'entretien qu'il eut, et qu'il raconte, n'a plus aujourd'hui de témoin qu'une auguste Princesse, dont la dignité inaltérable a reçu la consécration de toutes les douleurs royales et domestiques. Nous laissons aux *Mémoires* de M. de Chateaubriand les paroles, qu'il prête à la reine Amélie. Quant à lui-même, sa réponse fut ce qu'elle devait être : « Madame n'ignore pas « mon dévouement au jeune roi et à sa mère. » Et, à ce moment, l'arrivée du duc d'Orléans jeta dans l'entretien de nouvelles instances, reproduites peut-être avec une ironie trop marquée, pour faire croire à la parfaite exactitude. Le Prince si brusquement poussé vers le Trône, faisait alors très-peu d'idylles et de phrases, sur le regret de quitter les douceurs champêtres de Neuilly. Son langage était adroit, mesuré, confiant, ou du moins empressé pour chacun. Il n'avait nullement, je crois, l'espérance de gagner M. de Chateaubriand à la Révolution nouvelle; mais, il voulait le flatter et l'adoucir : car, il prévoyait toute la difficulté de son œuvre : fonder un gouvernement nouveau par la liberté; le fonder sur le choc et malgré

l'effort assidu des partis, en ayant contre soi-même l'exemple de sa propre élévation! Il ne s'agirait pas, en effet, de contenter la France, avec un repos, ou même, avec un bien-être matériel acheté de la perte de tous ses droits. La France était alors plus avide et plus jalouse de garanties politiques et de libertés qu'on ne l'en supposera dégoûtée, dans un autre temps. Et, c'était au milieu de toutes les luttes des opinions indépendantes et souvent hostiles que, sans Dictature, sans lois d'exception, sans exil arbitraire, sans silence imposé, il faudrait élever la Monarchie nouvelle. Valait-il mieux, pour le Prince et pour la France, ne pas tenter cet effort si laborieux, si combattu, et dont le résultat devait disparaître, en deux jours, après dix-huit ans d'épreuves et de succès? M. de Chateaubriand l'affirmait expressément, le 4 août 1830; et les raisons qu'il en donna lui-même au Prince, devaient être sans doute les mieux choisies, à l'appui d'un tel conseil.

Au nom prononcé du duc de Bordeaux par le Prince lui-même, à son désir exprimé d'être le tuteur et le soutien de cet enfant, à sa crainte que les événements ne soient plus forts que sa volonté, M. de Chateaubriand répond : « Quoi, Monseigneur, n'êtes-vous pas investi de tous les « pouvoirs? Allons rejoindre Henri V. Appelez auprès « de vous les Chambres et l'Armée. Sur le bruit de votre « départ, toute cette effervescence tombera; et on cher-« chera un abri, sous votre pouvoir éclairé et protecteur. »

Malgré la contrariété visible que ce conseil donnait au Prince, et sa première réponse : *Nous n'avons rien encore pour nous défendre*, M. de Chateaubriand insista de nouveau : mais, le moyen qu'il proposa était-il praticable et fait pour entraîner le bon sens d'un Prince qui, menacé lui-même, cherchait un refuge dans le Trône?

Sur l'objection au projet de rejoindre Henri V, M. de Chateaubriand, en effet, change aussitôt son plan; et rien ne lui paraît plus simple et plus facile : « Déclarez, dit-il, « que la Chambre actuelle n'a pas les Pouvoirs nécessaires, « pour disposer de la forme du gouvernement; qu'il faut « que la France soit consultée et qu'une nouvelle Assemblée « soit élue, avec des Pouvoirs *ad hoc*, pour décider une si « grande question; Votre Altesse royale se mettra dans la « position la plus populaire. Le parti républicain, qui fait « tout votre danger, vous portera aux nues. Dans les deux « mois, qui s'écouleront jusqu'à l'arrivée de la nouvelle « Législature, vous organiserez la garde nationale Tous « vos amis et les amis du jeune Roi travailleront avec vous « dans les provinces. Laissez alors venir les Députés; « laissez se plaider publiquement, à la tribune, la Cause « que je défends. Cette Cause, favorisée en secret par vous, « obtiendra l'immense majorité des suffrages. »

Puis, suivait la rapide esquisse des événements, le ralliement des républicains autour du Prince, quinze ans de règne, sous le nom du Roi pupille, etc.

Ambition à part, et pour qui a vu de près le sens droit et juste, l'esprit un peu défiant et moqueur, l'égoïsme nettement résolu de Louis-Philippe, cette poétique d'un acheminement si habile à la Régence et d'une Régence si paisible, n'était pas convaincante. Quoi ! tromper le parti républicain, non pas pour obtenir, mais pour éviter la couronne! se laisser porter aux nues par lui, et favoriser *en secret* le parti de la légitimité, qui, victorieuse à la tribune, ne manquerait pas d'être très-reconnaissante pour le Prince, dont elle n'aurait eu l'appui qu'*incognito;* tout cela était trop fabuleux et trop complexe, pour persuader au duc d'Orléans de courir tant de périls, contre

son intérêt. Dans la réalité, l'esprit frappé des souvenirs de sa maison, de la Régence de son aïcul, des fautes de son père, il avait toujours en effroi l'idée d'une Régence.

C'est en ce sens, qu'un jour il répondait à Louis XVIII, dont la prévoyance, plus maligne que résignée, lui indiquait cette chance de l'avenir : « Moi, Sire, plutôt retour-« ner en Sicile! plutôt l'exil à jamais! on peut tout sup-« porter, excepté le Pouvoir, au prix d'une accusation « perpétuelle d'empoisonnement. Non, Sire; tant de mal-« heurs n'arriveront pas, pour m'en infliger un plus grand. « Mais, je ne le subirais pas; et, devant ces Institutions « que j'aime, devant la liberté de la presse et les factions « qui en abusent, jamais je ne serai le nouveau Philippe « d'Orléans d'un nouveau Louis XV. »

Avec M. de Chateaubriand, et cinq ans plus tard, l'entretien devait être plus court encore. Le Prince voyait très-bien que le degré de son ascendant populaire était dans la promptitude du service, qu'on espérait de lui. C'est là un des côtés faibles de la France, dans sa grandeur : ne croyant pas aux principes, elle croit aux hommes. N'ayant pas su se conserver des Institutions stables et tutélaires, elle a toujours besoin d'être sauvée par quelqu'un. Mais, dans ce rapide travail de chutes et d'élévations, le vice de l'instabilité ne se guérit pas; et ce qui en est une preuve nouvelle ne saurait en être le terme final.

Le Roi quitta M. de Chateaubriand, pour aller recevoir une Députation, en indiquant, pour dernière raison de son choix nettement avoué, ce danger des fureurs populaires, suspendu par ses efforts et qui, sans lui, aurait déjà frappé le parti royaliste. Dans ces jours si pressés, M. de Chateaubriand fut, encore une fois, appelé près de la duchesse d'Orléans, seule avec madame Adélaïde, et il

reçut d'elle l'offre directe de l'ambassade de Rome, avec le vœu le plus formel de la lui voir accepter, dans l'intérêt de la religion. On eût deviné, et on ne peut qu'approuver les motifs de son refus, malgré les exemples contraires si fréquents de nos jours. M. de Chateaubriand, avec le sentiment de ce qu'il était, fit alors ce qu'il devait.

Ce fut le dernier effort essayé contre une volonté qui ne pouvait être gagnée, mais qu'on espérait désarmer un peu. Et, en effet, même dans sa protestation si nette contre l'établissement du 7 août, le langage de M. de Chateaubriand garda quelques teintes plus adoucies. Au vrai, sa plus grande colère fut « contre les pieux libellistes qui « avaient préparé ou encouragé la conspiration de la bêtise « et de l'hypocrisie, contre les affreux ministres qui « avaient souillé la Couronne et soutenu la violation de « la loi par le meurtre ; » sa plus vive admiration fut pour la nation française « grandie sous le régime des lois con- « stitutionnelles, pour ces conscrits à Alger, ces écoliers « à Paris, qui révèlent les fils des vainqueurs d'Austerlitz, « de Marengo et d'Iéna, mais les fils fortifiés de tout ce que « la liberté ajoute à la gloire, etc. Un siècle n'aurait pas « autant mûri les destinées d'un peuple, que les trois « derniers soleils qui viennent de briller pour la France. »

De ce triomphe exalté avec tant d'énergie, de ces éloges plus enthousiastes que prévoyants, M. de Chateaubriand concluait cependant « le maintien de la légitimité, l'avé- « nement d'Henri V mineur et constitutionnellement « élevé, par les soins d'un régent, qui serait le Roi présent, « le Roi actuel, prince qui a vécu près du peuple et qui « sait que la Monarchie ne peut être aujourd'hui qu'une « Monarchie de consentement et de raison. »

Qu'à ce langage modéré M. de Chateaubriand ait joint

des considérations très-fortes, d'une part, contre la République, de l'autre, contre la Monarchie élective, nous le reconnaissons volontiers. Il y avait, en effet, non pas seulement pour le Pouvoir, mais pour la liberté, un grand écueil dans cet exemple d'une translation de la Couronne par violence fortuite, quoique provoquée. Cela pouvait se renouveler et conduire aussi bien à la Souveraineté arbitraire qu'à la Monarchie légale. Pour l'historien, comme pour le publiciste, rien n'était plus contestable que cette *maturité acquise aux destinées d'un peuple par les trois derniers soleils de juillet*. Il y avait, au contraire, dans cette facilité populaire de tout briser si vite, un grand motif de doute sur la puissance du *Palladium*, que vous réclamiez comme unique. Accorder tant à l'antiquité du *Droit*, et tant admirer ceux qui l'avaient chassée *à coups de fourche*, était une contradiction.

En même temps, par une injustice anticipée, M. de Chateaubriand chargeait cette Monarchie élective, combattue par lui, d'un reproche que, dans sa chute même, elle n'a pas mérité. Rappelant avec prédilection la liberté de la presse, « par laquelle et pour laquelle, disait-il, « le peuple vient de remporter une si étonnante victoire, » il ajoutait : « Eh bien, toute Monarchie nouvelle sera « forcée, ou plus tôt, ou plus tard, de bâillonner cette li- « berté. Napoléon lui-même n'a pu l'admettre. » Dix-huit ans de règne laborieux et utile ont laissé cette prédiction démentie. Durant dix-huit ans, la libre discussion des affaires et le débat des opinions ne cessa pas, un moment, d'être le droit commun du pays; le Jury ne cessa pas d'être le juge principal et dominant des délits de la presse. Ce bâillon, que redoutait l'illustre écrivain, ne fut mis sur aucune bouche et n'entrava jamais, ni le droit d'examen,

ni le droit de défense, ni les assemblées délibérantes, ni les individus, ni même les partis.

La condition que M. de Chateaubriand déclarait inhérente à la Monarchie légale de 1830 a été noblement répudiée par elle. Puisse cette condition ne pas paraître indispensable à tout autre Pouvoir et ne pas justifier la prophétie de l'illustre écrivain, tout en la déplaçant!

Après ce discours, silencieusement écouté, l'auteur de la *Monarchie selon la Charte*, vota contre la *Déclaration* des Députés transmise aux Pairs. Bientôt après, il refusa le serment, se retira de la Chambre et se démit de la pension attachée, dans l'origine, au titre qu'il rejetait. Ce fut son dernier acte public, la fin de sa vie politique.

Pour nous, de cette carrière éclatante et diverse, il nous est resté d'immortels monuments et de grandes leçons. M. de Chateaubriand n'a pas été, comme on l'a dit, tour à tour le bon et le mauvais génie de la Restauration. C'est trop attribuer à un homme. Mais, son influence fut souvent noble, patriotique, et un moment glorieuse; elle concourut à relever l'esprit français, après 1814; elle entretint ce que la France est toujours si prête à oublier, pour un peu de gloire, la défiance et la haine du Pouvoir absolu. Elle suscita l'esprit de liberté et le goût des nobles études, qui en sont inséparables; elle donna l'exemple de la puissance du talent, pour agir sur l'esprit d'un peuple; elle jeta sur la Royauté, en éclat d'imagination, ce qui lui manquait trop en réalité.

Le premier écrivain du dix-neuvième siècle, dans l'ordre du temps et du génie, M. de Chateaubriand, n'était pas orateur, au même degré. Ce qui faisait sa supériorité même, cette splendeur de paroles, ce luxe d'images, semblait une parure trop brillante pour le naturel et la vérité du

débat politique. Son art nuisait à sa passion. Mais, il aimait la tribune : il y voyait la plus grande puissance morale et la dignité des gouvernements modernes. Il remarquait, avec raison, que presque tous les vices qui ont perdu les États et gâté même de grandes époques, abaissé même de grands caractères, ne sont pas possibles ou, du moins, durables, avec la liberté de la parole parlementaire, avec l'examen public du faux et du vrai. Il se plaisait à noter tout ce que, sous le poids des conquêtes perdues et de l'arriéré dispendieux légué par les malheurs de 1813 et de 1815, la Restauration, en quelques années, avait fait de réformes salutaires, de lois généreuses, d'entreprises politiques et utiles à l'humanité. Il rappelait, dans l'ordre moral, la suppression des jeux et de la loterie, ces taxes honteuses protégées sous le grand Empire, l'abolition du droit tyrannique de confiscation, sanctionnée par un milliard d'*indemnités*, l'Espagne secourue, la Grèce délivrée par les armes de la France, en dépit de toutes les peurs et de tous les intérêts lâches et cruels qui voulaient prolonger son esclavage, l'Algérie conquise enfin. Ici, à ce souvenir de la veille, à cette gloire sitôt démentie, à ce vieux Roi expulsé de ses États, un mois après le Dey d'Alger, il laissait échapper ses larmes, et ne pouvait se défendre de récriminations amères contre la violence servile qui obéit à l'obstination aveugle. On sentait la blessure profonde de cette âme altière; et on s'expliquait la prédiction singulièrement mêlée, dans sa bouche, au culte de la Royauté légitime : « La République représentative est, sans doute, l'état futur « du monde; mais, son temps n'est pas encore arrivé. »

Seulement, il faut le reconnaître, près de cette menace douteuse, dont il semble faire une espérance, M. de Chateaubriand plaçait une vérité pratique, qui suffit à dégoûter

des Révolutions : c'est que le peuple, quand il a disposé du trône, a souvent aussi disposé de sa liberté ; ou plutôt il a donné l'un, et s'est laissé prendre l'autre.

C'est au milieu de ces pensées, que, dans un cercle d'amis déjà bien restreint, M. de Chateaubriand se retirait du monde, renonçant à toute fortune, comme à tout Pouvoir. Né en mai 1768, il avait alors soixante deux ans. La force, je dirai presque la jeunesse de son esprit, cette ardeur mélancolique, cette gravité virile et passionnée, qui brillait dans ses yeux et animait sa voix, se conservaient tout entières. Sa physionomie n'avait pas encore cette majesté, que lui donna la pleine vieillesse. Mais, sous les boucles plus rares de ses cheveux moins noirs, la beauté de son front, la fierté de ses traits, le sourire amer qui souvent repliait sa lèvre, ne permettaient pas de le regarder, sans surprise, ou sans respect. Sa conversation, rarement abandonnée, était naturelle cependant, noble de langage, inspirante avec peu de paroles. La tristesse, qu'il avait le droit d'avoir, dans cette ruine si profonde de ses anciennes espérances, le doute inquiet dont il était saisi parfois, sur sa part de responsabilité dans les désastres de sa cause, le rendaient plus indulgent que sévère sur bien des erreurs de conduite, ou d'opinions. Il pardonnait beaucoup à l'exagération des théories, à l'esprit de système, à l'ardeur de l'âge; il n'était inflexible que pour la bassesse.

Un voisinage ancien déjà lui donnait alors pour ami M. Arago, dont les opinions auraient pu lui déplaire, si elles n'avaient pas été aussi contrariantes pour la monarchie nouvelle qu'elles s'étaient montrées hostiles à la précédente. Bientôt, sa retraite toute studieuse allait accueillir d'autres amitiés non moins démocratiques. Épris de la po-

pularité, autant que digne de la gloire, nous le verrons accueillir et même chercher de préférence ce qu'il a loué, dans ses *Études historiques*[1], le rapprochement avec les hommes célèbres d'un autre parti, d'une autre opinion. Il sera chanté par Béranger, que le *Conservateur* trouvait impie et séditieux ; il deviendra l'ami de Carrel, qui faillit être fusillé, après le passage de la *Bidassoa ;* et il aimera, dissident et tribun contre l'Église et le trône, cet abbé de Lamennais, dont il avait à demi partagé d'abord l'ardeur ultramontaine, sans adopter jamais ses théories despotiques. Mais, il nous reste encore à considérer quelques travaux du grand écrivain et quelques distractions dernières de sa retraite.

Séparé de son ancien parti royaliste, rejeté bien loin de ses amis de 1815, mécontent de ses alliés parlementaires de 1828, encore incertain et peut-être un peu inquiet du choix de ses nouveaux partisans, M. de Chateaubriand n'avait de refuge que la solitude et les lettres. La secousse de 1830 avait bouleversé les arrangements de librairie, sur lesquels il avait fondé son indépendance : et de grands travaux lui restaient à terminer, sans les avantages promis d'abord. Indépendamment des œuvres inédites de sa jeunesse, revues et en partie refaites pour une publication générale, M. de Chateaubriand voulait finir un ouvrage médité depuis longtemps, ses *Études historiques*. L'introduction d'un pareil livre n'était autre que l'histoire même de la révolution chrétienne, la naissance de la foi, ses combats contre la société grecque et romaine, sa victoire dans le monde transformé, puis, le déluge de la barbarie couvrant l'Europe et ne laissant que la croix debout sur

[1] *Discours historiques*, volume XX.

l'abîme, pour être le signe de ralliement des sociétés nouvelles.

A vrai dire, ce sujet-là même était celui qu'avait entrevu, rêvé, saisi par les bords l'éloquent écrivain, dès le premier pas et dans toute la durée de sa course. On peut regretter même qu'il ne s'y soit pas renfermé, à l'âge de sa plus grande force et de sa plus vive ardeur. S'inspirant alors de l'érudition, au lieu de s'en charger, comme d'une corvée tardive, consacrant à l'apostolat de la vérité ce qui est le plus digne d'elle, la jeunesse de l'imagination et du cœur, il eût élevé, sur la solide base de l'histoire, un monument immortel.

A une autre époque de la vie, dans d'autres conditions de fortune et d'avenir, son application à reprendre et à presser cette œuvre si vaste paraît plutôt l'impatience d'achever une tâche que l'inépuisable curiosité d'un tel sujet, et la poursuite enthousiaste d'un tel problème.

Les dix-huit mois qu'il consuma, dit-il, dans un travail de dix à quinze heures par jour, à s'abstraire l'esprit des spectacles du présent, pour vivre dans le passé, ne furent qu'un séquestre pénible, dont les laborieux résultats ne lui semblent que *radotage et faiblesse puérile*. La critique impartiale doit protester contre cette injuste humeur, et cette détraction du génie par lui-même ; elle ne peut s'empêcher d'y reconnaître une disposition malheureuse, que la puissance seule du talent a parfois surmontée. Sans ce *spleen* d'orgueil découragé, l'auteur n'eût pas ainsi dédaigné lui-même cette grande étude des souvenirs du passé, dont il s'entourait, contre une réalité déplaisante à ses yeux. Pourquoi cette œuvre, si digne de couronner une glorieuse vie d'étude, n'a-t-elle été pour l'historien lui-même que l'exécution hâtive d'un engagement forcé ? Cela,

sans doute, explique, sur quelques points, ce qui peut manquer de liaison dans les parties, d'exactitude approfondie dans les détails, à travers les splendides efforts et les rapides ébauches d'une inspiration, qui renaît par moments.

Que n'a-t-il été donné à M. de Chateaubriand d'être vraiment Milton, c'est-à-dire, en se séparant du monde, d'en retirer son âme entière, d'emporter avec lui toute sa force et de la déployer, dans un ouvrage aussi supérieur à ce qu'il avait fait jusqu'alors que les choses immortelles le sont aux temporelles? Mais cet exemple du génie accru par la solitude et le délaissement, cette grandeur d'une imagination animée par les accidents qui découragent, par l'infirmité, par l'oubli, par l'injustice des hommes, ne s'est vue qu'une fois, dans le monde; et sans doute, le point d'appui était pris cette fois plus haut que l'amour de la gloire. Le grand écrivain français n'eut pas ce détachement sublime, ce mépris de tout ce qui n'était pas la science et la vérité, l'enthousiasme et la foi. Il ne remonta point vers son art, comme vers un asile inaccessible et sacré; il s'y résigna, par nécessité : il le reprit en patience et non plus, en amour, comme le demande la devise immortelle du grand consul romain.

La polémique venait encore le ressaisir. C'était, en mars 1831, un pamphlet piquant sur la *Restauration* et la Monarchie élective; c'était, en novembre de la même année, une réclamation généreuse, impuissante, mais libre, contre la proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille. La verve, l'énergie d'expression jetées par M. de Chateaubriand dans le débat politique ne manquaient pas à ces deux écrits; mais, elles n'avaient plus le même effet sur les esprits. La parole était la même, l'auditoire différent.

Inquiète des passions qu'elle voyait soulevées, la société demandait l'ordre et le repos. Des plaintes passionnées la touchaient moins que le sentiment du retour graduel de la paix publique, par la seule force de la modération et des lois. M. de Chateaubriand persuadait peu, lorsque, dans son dépit de n'avoir point à dénoncer à l'Europe ces lois d'*exception* qu'il prédisait naguère, il s'écriait par un genre d'accusation tout nouveau : « Je doute que la li-
« berté se plaise longtemps à ce pot-au-feu d'une Monar-
« chie domestique. Les Francs l'avaient placée, cette
« liberté, dans un camp ; elle a conservé, chez leurs des-
« cendants, l'amour de son premier berceau. Comme
« l'ancienne Royauté, elle veut être élevée sur le pavois; et
« ses députés sont soldats. »

A la bonne heure ; mais sont-ils alors bien soumis à ces formes légales célébrées par vous? Et dans ce bruit du camp des Francs, et cette royauté militaire élevée sur le pavois, espérez-vous trouver la Monarchie *de consentement et de raison*, que vous recommandiez à notre siècle ?

La colère polémique trompait ici le publiciste ; et, loin de rendre justice à l'esprit constitutionnel et modéré, que le gouvernement nouveau portait dans sa difficile épreuve, son adversaire trop passionné lui prophétisait, comme une nécessité, la guerre, pour s'agrandir au dehors, et le Pouvoir absolu, pour se défendre au dedans. Parfois même, il semblait conseiller la guerre comme une excuse et une expiation du reste.

C'était le conseil de la haine; ce n'eût pas été celui de la politique. Malgré l'éclat des trois journées de 1830, et la surprise dont elles frappèrent l'Europe, la France, débordant de Paris vainqueur sur la Belgique, ou saisissant la

ligne du Rhin, eût retrouvé debout la *Coalition* entière. Des torrents de sang auraient coulé, sans une chance de liberté pour le pays, et sans que la France pût jamais assez vaincre, pour réconcilier l'Europe avec une révolution de nouveau si menaçante. L'honneur du roi Louis-Philippe fut de rejeter cette tentation, que vous déclariez nécessaire au salut de sa cause. Il ne crut pas pouvoir, et surtout il ne voulut pas chercher le succès à ce prix. Son nom en vaudra mieux, dans l'histoire.

Lassé bientôt d'une controverse désormais sans effet, devant la secousse violente des événements et des esprits, M. de Chateaubriand quitta quelque temps la France, avec sa femme, visita la Suisse, y choisit une retraite, puis revint seul à Paris, pour essayer de vendre sa maison, rue d'Enfer, songeant à s'expatrier tout à fait. Ce fut durant ce voyage que, rapproché de lui par une communauté d'indépendance et d'ironique misanthropie, Béranger lui adressa, pour le retenir, quelques vers de ce tour élégant et rare, qu'il donnait à la chanson.

Ces vœux de quelques amis bien nouveaux n'auraient pas changé, sans doute, les projets de l'illustre émigrant, s'il avait trouvé lui-même plus d'accueil à l'étranger. Mais les Cours du Continent lui étaient peu favorables; et sa fidélité à la Dynastie tombée ne justifiait pas, à leurs yeux, ses principes constitutionnels et l'usage qu'il en avait fait. Pour un ancien Pouvoir arbitraire, l'usurpation même, à condition d'être absolue, paraît de moins fâcheux exemple que la liberté. L'Angleterre aurait mieux convenu à M. de Chateaubriand; mais, à travers l'habile médiation d'un homme d'État qu'il n'aimait pas, la politique britannique s'était déclarée pour la Monarchie française de 1830, où elle semblait voir alors une image de la

sienne et une solution analogue d'un problème presque identique.

Ayant voyagé en Suisse, sans s'y plaire, M. de Chateaubriand revint donc bientôt dans cette France, que ses indigènes ne quittent pas volontiers, pour toujours, et que viennent chercher tant d'étrangers. Ce n'était plus par les amitiés politiques, qu'il s'y sentait rappelé. Mais, son attachement pour une femme, dont le charme singulier fut presque une illustration, était devenu le plus fort sentiment de sa vie. Depuis quelques années, à travers les vicissitudes de son ministère, de sa chute, de son ambassade à Rome et de sa retraite dernière, il avait trouvé l'amitié de madame Récamier toujours égale et sûre. Maintenant que ces alternatives avaient cessé, que le sceau de la disgrâce était sur lui, qu'il était déchu de la Puissance et même de l'opposition, que le déclin des ans venait ajouter à ce déclin du sort, il trouvait cette amitié plus vive, plus délicate, plus dévouée que jamais; et il s'y reposait.

L'attachement de cette femme du monde, qui aimait la retraite, de cette beauté célèbre qui se plaisait surtout à la simplicité, de cette personne entourée, dans sa jeunesse, de l'hommage des parvenus au trône, et demeurée toujours dédaigneuse de la fortune et partiale pour le malheur, cet attachement convenait au cœur noble de M. de Chateaubriand : il adoucit l'amertume de ses dépits, sans affaiblir ses répugnances, que de nouveaux griefs vinrent bientôt exciter.

La révolution de Juillet, cette révolution non pas imprévue, mais plus accidentelle que préméditée, entraînait, après elle, ce qui suit toute grande mutation politique, les folles utopies, les reprises d'armes des hommes qui

grandis, un moment, dans le trouble, ne peuvent consentir au repos.

Ce turbulent arriéré de tout changement de Pouvoir se compliquait et s'aggravait encore des libres habitudes et des tolérances légales, que maintenait l'esprit du temps et la modération du Prince. Il n'y avait pas tout à coup, après le bruit, le silence; après la lutte des partis, la compression absolue des opinions.

Nul homme, cependant, d'un esprit éclairé, parmi ceux que des intérêts ou des souvenirs attachaient à la Restauration de 1814, ne pouvait croire que cette Royauté tombée devant une juste résistance, allait être rétablie par un coup de main, comme elle s'était elle-même perdue. M. de Chateaubriand n'eut point cette illusion; il sentait que ce qu'il y avait de fortuit, de si rapidement irrésistible dans la catastrophe de 1830, tenait à des causes plus profondes , qui n'avaient pas cessé. Il n'acceptait donc, malgré son dépit amer, aucune espérance de changement prochain, et, dès lors, aucune solidarité d'efforts, ou de projets. Il voyait même, avec un singulier mépris, ce long murmure après la tempête et ces écumes de courants divers, qui s'amassaient et bouillonnaient contre la barrière élevée. Rien ne l'attirait de ce côté; et sa défiance même l'aurait plutôt rendu timide : ou du moins, faisant deux parts de sa conduite, il ne mettait aucune réserve à l'expression de son attachement aux Princes déchus, à la défense de leur mémoire, pour ainsi dire, à la réclamation des droits, que, dans un régime de liberté, on pouvait invoquer pour eux. Mais, il était résolu à s'abtenir de toute manœuvre cachée, de tout concert de partis, et même, disait-il, de toute espérance, pour n'avoir pas le dégoût des mécomptes.

Ce n'était pas seulement juste appréciation de l'insuffisance des hommes et de l'illusion des partis, c'était aussi juste fierté d'un grand esprit, et sentiment de sa gloire, sur laquelle il ne voulait pas laisser porter la main. Cette réserve, constamment gardée, aurait dû prévenir des rigueurs inutiles. Dans l'été de 1832, avant l'époque, où l'entreprise hardie et légère de la duchesse de Berry troubla, plus qu'elle ne souleva la Vendée, M. de Chateaubriand, sollicité par une lettre de la princesse, avait, dans une réponse respectueuse, décliné toute mission secrète, tout concours furtif, toute participation confidentielle à des projets, qui lui étaient vaguement annoncés. Un nouveau message, qui lui parvint au nom de la princesse, n'excédait pas le rôle, que la fidélité la plus prudente pouvait accepter. C'était un envoi de douze mille francs, offert pour le soulagement des malades, dans le fléau du *choléra*. L'emploi de cette offrande par M. de Chateaubriand, qui, sur le refus du préfet de la Seine et des maires, la remit en partie à l'archevêque de Paris, n'avait rien de séditieux. On devait donc s'étonner que, le 12 juin 1832, M. de Chateaubriand, arrêté dans sa demeure, fût conduit dans un cachot de la Préfecture de Police, comme inculpé de complot contre l'État.

L'épreuve fut courte. Le préfet de police, homme d'esprit, comprit la honte de ces procédés, dont il était l'exécuteur : il vint, dans la journée, tirer M. de Chateaubriand de sa geôle, l'accabla de politesses et d'excuses, et le conduisit dans la pièce la plus élégante de son propre appartement. C'était encore la prison; c'était, au moins, quelque chose des égards dus à l'homme illustre qui, dans un pays de garanties civiles comme l'Angleterre, n'aurait eu besoin que de se réclamer du droit commun, pour obtenir

sa liberté, sous caution. Bien des signatures se seraient offertes, pour tirer aussitôt M. de Chateaubriand même du salon de M. le préfet de police. Mais, il avait à subir les conséquences de nos formes judiciaires; et, inculpé dans une procédure ouverte devant la Cour royale de Rennes, contre M. Berryer, pour complicité dans la tentative de la duchesse de Berry, il devait répondre, sur faits et articles, à un magistrat délégué de la Cour royale de Paris.

De là sortit, le 30 juin 1832, une ordonnance de *non-lieu;* et M. de Chateaubriand, après quinze jours d'ennui, dans sa captivité de faveur, revint chez lui, remerciant les amis et les admirateurs, qui s'étaient indignés de cette persécution. Il me comprit dans le nombre, et il me nomme, à ce sujet, dans ses *Mémoires*. L'effort n'était pas grand de ma part. Écrivain et député dans un régime libre, j'avais le droit de dire ma pensée sur toutes choses, de blâmer une procédure. J'étais à l'aise pour le faire devant le garde des sceaux d'alors, M. Barthe, avocat longtemps réputé très-constitutionnel, et que j'avais entendu, après 1830, demander la suppression de tout droit de timbre sur les journaux. Tant il était encore fervent ami et zélateur reconnaissant de la liberté de la presse! S'exprimer, comme je le faisais, devant ce ministre et à la Chambre, pouvait déplaire à quelques-uns de ces flatteurs du plus fort, qui se rencontrent toujours. Mais, c'était justice et devoir d'honneur pour moi.

M. de Chateaubriand, cependant, sorti de séquestre et d'interrogatoire, se déplaisait à Paris. Cette inviolabilité, qu'il avait voulu préserver, en s'abstenant avec scrupule de tout engagement secret, lui semblait désormais atteinte; et la vive imagination de madame de Chateaubriand aggravait ce péril, rêvant à toute heure procédure et prison nouvelle.

Dans la juste impatience de s'éloigner, M. de Chateaubriand manquait d'argent, et ne possédait au monde que cette maison et ce jardin de la rue d'Enfer, qu'il n'avait pu vendre, mais qu'il avait chargés d'hypothèques. Hormis les occasions publiques, M. de Chateaubriand n'avait aucun faste. Rien de plus simple que sa vie intérieure ; mais, il aimait à donner. « Je ne suis pas tendre, disait-il un « jour; mais je ne puis refuser un malheureux. Il me semble « même que, si je manque un peu de sympathie, comme on « dit aujourd'hui, si je m'ennuie parfois de mes semblables, « je dois au moins, pour acquitter ma dette, les aider et « leur faire du bien. » Et, une autre fois encore, comme il donnait à de pauvres gens, ruinés en 1830, un billet considérable de son libraire, et que son ancien secrétaire d'ambassade, M. de Givré, lui faisait quelque objection de prudence : « Ah! laissez, mon cher ami, dit-il; c'est la « plus facile manière d'être chrétien; l'aumône est plus « aisée que la pénitence. »

A l'heure même, où cette gêne habituelle était rendue plus pénible, un bienfait précédemment offert à M. de Chateaubriand, et d'abord décliné par lui, vint le chercher de nouveau. Le vieux roi Charles X, de son exil en Autriche, lui envoyait une somme de vingt mille francs, et lui faisait dire obligeamment que ce n'était pas sa dette royale tout entière, ni les deux années arriérées de la pension de Pair, que Sa Majesté s'était promis de lui assurer.

M. de Chateaubriand n'était pas un de ces riches seigneurs d'Écosse qui pouvaient donner aux Stuarts déchus leur fortune, comme leur sang : il était bien plus pauvre que son ancien roi. Il reçut le don de Charles X. Mais, insistant, par une lettre respectueuse, sur son premier refus d'une pension annuelle, il affecta de n'accepter

qu'un secours provisoire, pour se dégager d'embarras accidentels et regagner l'asile, où il pourrait vivre de son travail.

Riche, pour quelques mois, de ce bienfait de Charles X et d'un prêt offert par un de ses nobles neveux, M. de Chateaubriand ne tarda plus à quitter la France. Une lettre sans date de la duchesse de Berry l'éclairait peu sur les projets de cette Princesse et sur l'état de ce gouvernement secret, dont il avait refusé de faire partie. La disposition d'esprit de M. de Chateaubriand était alors très-découragée; mais, suivant nous, encore plus remplie d'illusions que de découragement. Il écrivait, pour adieu, au poëte Béranger : « Nous ne sommes pas dans un temps de révolution; mais, « dans un temps de transformation sociale. » Comme il arrive souvent aux plus rares esprits, le mécompte de ses propres espérances lui faisait croire tout bouleversé, dans le monde : et, par une autre fascination tout à la fois de système et d'humeur, que subit plus vive encore l'abbé de Lamennais, il rêvait pour l'Europe une prochaine et immense Démocratie, sans songer assez que de grandes armées permanentes, une tactique aidée par la perfection des armes, la concentration, dans les mains maîtresses des affaires, de tous les instruments de force, d'intelligence et de célérité, favorisent non pas la liberté, mais l'absolu Pouvoir, sauf à le transférer quelquefois.

CHAPITRE XXI

DÉPART DE M. DE CHATEAUBRIAND. SA VISITE A AUGUSTIN THIERRY. — SON ÉTABLISSEMENT PASSAGER A LUCERNE. — PRÉVENANCES POLITIQUES, DONT IL EST L'OBJET; SA RÉCEPTION AU CHATEAU D'ARENENBERG. — SON RETOUR EN FRANCE. — SES EFFORTS POUR LA CAUSE DE LA DUCHESSE DE BERRY. — SA MISSION SECRÈTE POUR PRAGUE.

M. de Chateaubriand, libre de la grande et laborieuse édition de ses anciennes œuvres, s'éloignait, cette fois, avec la pensée de réunir, sans distraction, tous ses efforts sur un dernier travail commencé jadis, repris à plusieurs époques, et dont il serait tout ensemble le peintre et le héros. C'étaient les *Mémoires* de sa vie. Il se disait volontiers, comme un poëte latin :

. . . . Nos ire per omnem,
Sic amor est, heroa velis.

Malheureusement, le génie de l'auteur avait d'avance épuisé ce sujet, qu'il réservait à sa vieillesse. En s'y attachant aujourd'hui, il ne s'ouvrait pas un horizon nouveau. Il n'étendait pas son âme avec sa vie. Il revenait sur ses impressions les plus anciennes et les plus constantes; il se répétait. Appartenant, par son caractère et par son temps, à cette école, où le peintre se sert volontiers de mo-

dèle à lui-même, où l'âme orgueilleuse, au lieu de se vaincre, se plaît à se décrire, où nos propres passions nous tiennent lieu à la fois d'invention et de culte, il s'était mis partout dans ses ouvrages, avant de raconter de suite sa propre vie.

La première *épreuve* qu'il avait tirée de lui-même, René proscrit, sceptique, trop aimé, trop touché lui-même d'une passion malheureuse, fuyant vers la vie sauvage et rejeté vers le monde civilisé, sans trouver la paix nulle part, René, plein de génie et de souffrance, d'imagination et d'ennui, pouvait-il être surpassé par le récit, ou l'aveu que l'auteur ferait un jour de ses actions et de ses pensées? Non, l'œuvre était achevée; la statue jetée dans le moule.

Restait une autre partie toute publique de la vie de M. de Chateaubriand, ses professions de foi et ses luttes politiques, son exercice passager du Pouvoir, ses efforts pour fonder la liberté constitutionnelle en France. Mais, la grandeur active d'un tel rôle appartient à l'histoire générale. C'est aux époques de Pouvoir absolu, d'intrigues complexes et de silence imposé par la force que deviennent surtout nécessaires les *Mémoires* personnels et les révélations sur la part prise, ou réclamée dans les affaires de l'État. Mais, pour M. de Chateaubriand, la vie politique n'avait été qu'un combat, sous les yeux du public. La presse et la tribune, et l'une bien plus que l'autre, avaient été toutes ses armes, sa force et son secret : *hæ sunt meæ artes; hæc sunt veneficia mea.* — Ce qui s'était offert à lui de bienveillance royale, de prétendue confiance des monarques étrangers avait été fort court et bientôt remplacé par la plus absolue réserve. Quelle qu'ait été en effet la première impression des Cours étrangères, à l'époque où

il fut si brusquement écarté du ministère, ses vives représailles, ses pamphlets d'une amertume tout anglaise le firent aussitôt regarder par les Rois et les ministres du Continent comme un esprit intraitable et dangereux. C'est là ce que le délégué de France au Congrès de Vérone, l'interlocuteur accueilli, le confident passager de l'empereur Alexandre aurait prévu, si la colère trop vive laissait place à la prévoyance.

Le 8 août 1832, M. de Chateaubriand, que sa femme devait rejoindre à Lucerne, partait avec un fidèle secrétaire, sans autre rencontre en route que celle d'Augustin Thierry, alors à Vesoul chez son frère, préfet du département. Déjà frappé de cette paralysie partielle et de cette absolue cécité, qui laissaient tant de vigueur à son esprit, Augustin Thierry fut touché de la profonde tristesse de M. de Chateaubriand. Ce fut lui qui essaya de consoler. Il parlait au grand écrivain de sa gloire. Idolâtre des lettres et du génie, Thierry disait sincèrement : « Vous êtes en- « core, monsieur, l'homme le plus heureux de l'Europe « et le plus digne d'envie. Après ces immortels ouvrages, « le *Génie du Christianisme*, les *Martyrs*, l'*Itinéraire*, les « *Études historiques* terminées en quelques mois, vous « avez toute votre force; vous êtes jeune pour le travail; « vous étudiez des jours entiers. Que vous êtes heureux, « monsieur! Et, à part ces grands dons du génie, vous « avez devant vous un sujet incomparable : vous pouvez, « comme Thucydide, comme Tacite, écrire l'histoire de « votre temps, la Révolution, l'Empire, la Charte. Jamais « matière plus grande ne s'est offerte à un génie plus « puissant et mieux préparé. Ayant tout vu, pouvant tout « rassembler et tout peindre, avec cette brièveté, où géné- « ralement ne savent pas atteindre les contemporains,

« vous ferez un monument d'art antique et moderne, une « histoire égale à la grandeur des faits ; et, en même temps « que vous serez, avec Napoléon, la plus grande renom- « mée de ce siècle, vous resterez son juge, dans l'avenir. »

Ces paroles naïvement dites, ces vœux sincères d'un homme qui ne vivait que de la passion de l'étude et de l'amour du beau, n'étaient pas entendues sans émotion; mais, elles ne communiquaient pas l'ardeur qu'elles respiraient. « Je suis las, disait M. de Chateaubriand; je « suis encore plus dégoûté. Je n'écrirais plus, si ma mi- « sère ne m'y forçait. J'ai commencé des *Mémoires*, « vous le savez; je les agrandis; je les complète; j'y met- « trai beaucoup d'histoire générale ; et je marquerai au « front les parjures et les lâchetés de notre siècle. » « Mais, « reprenait doucement l'historien de la *Conquête nor- « mande*, ce ne serait pas là, monsieur, ce monument de « vérité et d'art, que l'avenir peut recevoir de vous. Thu- « cydide, dans son impérissable histoire de la guerre du « Péloponèse, ne s'est nommé lui-même que deux fois, en « tête du livre et dans quelques lignes, où il rapporte sa « condamnation à l'exil, pour être arrivé un jour trop tard « au secours d'Amphipolis. »

M. de Chateaubriand ne discuta point et redoubla d'affectueux intérêt pour ce jeune enthousiaste de l'art qui, dans la douleur de son impuissance à de grands travaux, méditait alors ses charmants *récits mérovingiens*. Il l'entretint de ce travail, et lui renouvela mille marques d'une amitié, dont nous fûmes témoins, à d'autres époques. Mais lui-même, distrait par bien des souvenirs d'orgueil blessé, de grandeurs ou de plaisirs perdus, ne s'animait plus de l'enthousiasme, qu'il admirait dans ce jeune et stoïque martyr de la science.

Le quittant, après quelques heures, il poursuivit sa route vers la Suisse et l'entrée de l'Italie, jusqu'à Lugano, puis repassa le Saint-Gothard et revint à Lucerne, où madame de Chateaubriand, que retenaient quelques soins charitables à Paris, n'était pas encore arrivée. Quelque beaux que soient les sites des Alpes, il n'y avait point là d'attraits nouveaux, pour les yeux et l'imagination accoutumés au spectacle de tant de climats divers. Comme Byron, M. de Chateaubriand aimait peu la Suisse; mais, il y cherchait une retraite, et n'était pas indifférent à certaines marques d'intérêt, qu'il y rencontra.

Aucuns noms, ce semble, n'étaient plus loin de M. de Chateaubriand que ceux qui tenaient à la personne ou à la dynastie de Napoléon. Juste dans le principe, sa haine pour le conquérant et le despote avait été implacable dans l'expression; et, elle avait dû paraître peu généreuse, par le moment qu'elle avait choisi, pour éclater.

La brochure de *Buonaparte et des Bourbons* n'avait pas, nous l'avons dit, devancé le décret du Sénat, qui prononçait la déchéance du Monarque et de sa Dynastie. Mais l'écrire, la faire imprimer, durant l'agonie de l'Empire, la publier dans la convulsion des intérêts froissés, et au risque de haines implacables, était un acte de hardiesse, que la conviction et le péril ennoblissaient suffisamment. Plus tard, l'auteur, sans se rétracter, affaiblit bien des teintes de ce premier écrit. « Le bruit du monde, qui, nous dit « le poëte, semblable à un souffle de vent, vient tantôt « d'ici, tantôt de là, et change de nom, en changeant de « côté [1], » cette voix de l'opinion, grossie par la controverse, avait bien varié sur Bonaparte.

[1] Dante, *Purgat.*, canto XI

Par des retours d'humeur, par des manœuvres de polémique, où la passion du moment domine sur la réflexion et la prévoyance, M. de Chateaubriand avait souvent grandi l'Empire, en le comparant ironiquement à ce qui lui succédait. Cela n'était ni juste ni sage. Si vous êtes dévoué vraiment à la liberté, les fautes, les médiocrités de quelques hommes en crédit, même sous un régime de droit et de discussion, ne doivent vous laisser nul regret de ce Pouvoir absolu, dont l'action rapide tient à sa violence, et qui semble quelque temps infaillible, parce qu'il n'est jamais contredit.

Quoi qu'il en soit, ces saillies d'admiration de M. de Chateaubriand pour le géant, qu'il avait vu tomber d'abord avec le cri de joie d'*Isaïe*, ces malins et passionnés désaveux des indignations de 1814 n'étaient pas demeurés inconnus au prisonnier des Rois, sur le lointain rocher, d'où il regardait encore l'Europe. Quelques mots jetés dans le *Conservateur*, touchant le prestige immortel de Napoléon, cette idée que, s'il apparaissait libre un moment, avec sa redingote grise, sur un des rivages extrêmes de l'océan Atlantique, il forcerait l'Europe entière à camper en armes sur le rivage opposé, avait flatté jusqu'au ravissement le héros captif. Citant parfois à sa manière ce témoignage d'un ennemi, il y répondait, à son tour, dans un de ces monologues, qu'on a recueillis près de lui. Là, selon le *compte rendu*, souvent si faible et si terne du *Mémorial de Sainte-Hélène*, M. de Chateaubriand, au dire de Napoléon, est doué du feu du génie. « S'il approche des affaires pu-
« bliques, il pourra s'égarer, mais, de lui-même, il est fait
« pour tout ce qui est grand et national. »

Quand ce témoignage, renvoyé d'au delà de l'Océan et du fond de la tombe, parut dans le livre très-populaire du Chambellan de Sainte-Hélène, M. de Chateaubriand,

déjà bien aigri par les disgrâces de Cour et les mutuelles blessures de la polémique, avait vivement senti cette lointaine justice : et son langage même historique s'en était adouci, lorsque le souvenir de Napoléon revenait sous sa plume. Cela suffit pour expliquer comment, dès 1831, quelques mots de contradiction gracieuse, que lui adressait la reine Hortense sur sa brochure de la *Monarchie élective*, avaient attiré de sa part une réponse toute respectueuse et coquette. La même politesse se renouvela par une autre main, en 1832, avec l'intention marquée, sinon de gagner M. de Chateaubriand à une autre candidature que celle de Henri V, de le désarmer, du moins, pour une autre infortune, et de le flatter, dans ses mécontentements de la cause, qu'il continuait de servir. Une lettre, datée d'Arenenberg, s'adressait à ce dépit facile à deviner : « Je viens de lire votre dernière brochure, écri« vait le prince Louis. Que les Bourbons sont heureux « d'avoir pour soutien un génie tel que le vôtre! Vous « relevez une cause, avec les mêmes armes qui ont servi « à l'abattre. Vous trouvez des paroles qui font vibrer « les cœurs français : tout ce qui est national trouve de « l'écho dans votre âme; ainsi, quand vous parlez du « Grand Homme qui illustra la France, pendant vingt « ans, la hauteur du sujet vous inspire; votre génie l'em« brasse tout entier; et votre âme, alors, s'épanchant na« turellement, entoure la plus grande gloire des plus « grandes pensées. »

Quelque chose de cet éloge aurait dû, ce semble, avertir M. de Chateaubriand et le mettre en doute, sur la voie nouvelle, où il inclinait. Relever une cause, avec les mêmes armes qui ont servi à l'abattre, ne devait pas être, pour la conscience de l'écrivain, un mérite exempt de remords,

dans le passé; et, quant au second éloge donné par le Prince, c'était, ce semble, un médiocre succès pour l'éloquent détracteur de Napoléon, pour le juge sévère de ses fautes et de ses oppressions, que d'être déclaré « capable « de le comprendre tout entier et d'entourer la plus grande « gloire des plus grandes pensées. »

A ce compte, l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* avait bien peu réussi à désabuser la France du culte de la force. A la vérité, le jeune Prince paraissait sensible à une autre gloire, et touché d'une autre grandeur toute morale : « Me laissant aller à mon impulsion, écrivait-il « au généreux Publiciste, j'ose vous témoigner la sympa- « thie que j'éprouve pour celui qui montre tant de pa- « triotisme et tant d'amour de la liberté. »

Flatté de cette sympathie, et croyant, à ce qu'il paraît, l'apothéose de Napoléon conciliable avec l'amour de la la liberté, M. de Chateaubriand s'était gracieusement prêté à ces avances réitérées. On peut regretter seulement que, dans l'accord dont il se félicite, il ait cru devoir s'écrier : « Il ne manquait plus, pour mourir de confu- « sion ou de rire, que de voir le juste milieu bloqué dans « Ancône par les soldats du Pape. Ah! monsieur, où est « votre oncle? A d'autres que vous, je dirais : Où est le « tuteur des Rois et de l'Europe? En défendant la cause de « la légitimité, je ne me fais aucune illusion. » On le voit bien, sans doute; et il est permis de regretter que l'humeur de l'illustre écrivain lui ait dicté ce langage. Français et catholique, il n'avait à se moquer ni des soldats du Pape, ni de l'occupation d'Ancône, dirigée non contre Rome, mais contre Vienne. Ami de la liberté, il n'avait à invoquer ni le tuteur des Rois, ni le maître de l'Europe. Mais, il fallait répondre à des lettres flatteuses, aux prévenances

d'un Pouvoir déchu, sollicitant un illustre suffrage. On sent l'orgueilleuse faiblesse de l'écrivain, dans ces mots : « Les Bourbons m'ont-ils jamais écrit des lettres pareilles « à celle que je viens de produire? » Mauvaise mesure de juger les choses politiques et l'intérêt des peuples! Qu'importaient à lord Falkland les froideurs de Charles Ier, ou la lettre flatteuse qu'il aurait reçue du camp de ses ennemis? Son devoir était en lui; et sa foi ne dépendait ni d'une disgrâce, ni d'une faveur de Cour.

Quoi qu'il en soit, l'esprit de tous était changé. Le dévouement n'était plus si opiniâtre, ni si naïf; et M. de Chateaubriand se livra volontiers à la distraction des prévenances gracieuses, qu'il recevait d'une Cour, dans l'exil aussi, mais d'un aspect plus égayé que celle de Charles X. Le 29 août 1832, il vint, avec madame Récamier, dîner au château d'Arenenberg, que sa compagne de voyage, toujours délicatement fidèle à toutes les adversités, avait visité plusieurs fois. Il se montre, dans ses *Mémoires*, satisfait de l'accueil qu'il reçut; il n'ajoute rien, et ne dit pas *je fus aimable*, comme le remarque parfois sur lui-même un bel esprit du siècle précédent. Mais, un témoin de la réunion, mon ancien ami, M. Vieillard, gardait fort bon souvenir de ce jour, « où il trouvait seule« ment que M. de Chateaubriand avait paru un peu timide, « et bien moins à l'aise que la Princesse. » C'est qu'en effet, il n'était pas à sa place. L'humeur et la vanité font quelquefois oublier aux plus nobles caractères et aux plus rares esprits ce que prescrirait le bon sens. L'adversaire de l'Empire, avant et après sa chute, n'avait pas de louanges à recueillir et d'espérances à donner, dans le lieu, où se gardait le dernier culte de ce qu'il avait tant combattu. La suite des événements et ces surprises du

sort, qui font monter de l'exil au trône, rendront plus piquante pour l'avenir la visite de M. de Chateaubriand au château d'Arenenberg et sa prédiction conditionnelle vérifiée plus tard. Mais, cette prédiction, ce n'était pas à lui de la faire. Bientôt même, de nouveaux incidents allaient rappeler à l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* et de tant d'écrits à quelle autre fortune il était engagé sans retour, et surtout quels principes de *Droit public* il devait à jamais défendre. Madame de Staël eût été plus constante dans sa crainte et son aversion de certains souvenirs : en les repoussant, au nom de la liberté, elle ne les aurait pas proclamés tout-puissants, au nom de la gloire.

M. de Chateaubriand, au reste, était en cela moins mobile que vindicatif, obéissant surtout à sa haine contre la Révolution de 1830. Du milieu même de son propre parti, quelques imprudences, qu'il aurait voulu prévenir, aigrissaient encore cette amertume.

Pendant que, revenu de ses excursions en Suisse et en Allemagne, il passait à Genève les derniers mois de 1832 ; la tentative, la fuite, la captivité de la duchesse de Berry venaient lui offrir l'occasion d'une dernière lutte, que permettait le régime de droit et de publicité légale, dont jouissait alors la France.

Je ne recherche pas, si, dans ce système, ce ne fut pas aux hommes puissants d'alors une faute politique d'arrêter l'ennemie, qu'ils ne devaient pas mettre en jugement, et s'il ne valait pas mieux, pour eux, lui ouvrir toute issue vers la mer, ou la frontière : mais, je prends l'histoire telle qu'on l'a faite. La Princesse, dont la témérité atteste du moins le courage, la fugitive hardie qui, sans soulever le vieux pays de la fidélité monarchique, y trouvait asile

et secours caché, est enfin livrée, à prix d'or, par un juif deux fois apostat ; elle est arrêtée prisonnière de guerre ou d'État, et jetée, sous bonne garde, dans la citadelle de Blaye. M. de Chateaubriand apprend cette nouvelle à Genève, dans les premiers jours de 1833 ; il écrit aussitôt à M. Barthe, le Garde des Sceaux récemment monarchique du Pouvoir nouveau, pour solliciter la permission de se rendre près de la Princesse captive. Il récrit, dans le même sens, au ministre de la guerre, Président du Conseil ; et, partant presque aussitôt pour Paris, il publie dans les journaux, sous la garantie de la législation d'alors, une lettre annonçant le rôle qu'il a pris ou qu'il réclame, pour la défense de la Princesse prisonnière et accusée.

Dans ce compte rendu devant l'opinion, alors en droit de tout entendre et de tout dire, M. de Chateaubriand rappelait ses instances, pour être admis près de l'auguste prisonnière, son désir d'être autorisé par elle à la défendre, et son intention de lui proposer la formation d'un Conseil de défense, pour lequel il indiquait M. le marquis de Pastoret, M. Lainé, M. de Villèle.

Déjà, M. de Chateaubriand avait, deux fois, fait parvenir son offre à la Princesse. Sa seconde lettre, en insistant sur le choix des défenseurs à désigner, joignait aux noms déjà publiés dans les journaux ceux de MM. Hyde de Neuville, Royer-Collard, Pardessus, Mandaroux-Vertamy, de Vaufreland. Remarquable époque, même dans ses troubles, que celle où des principes de droit commun, des garanties inviolables de défense légale se présentent naturellement à l'esprit et sont librement invoqués, devant le Pouvoir établi, et où toute chose n'est pas d'abord terminée par la force et le silence ! Sans apprécier assez cet avantage public, M. de Chateaubriand se disposait à en

user. Pendant la crise doublement humiliante de la prison de Blaye, il préparait, pour sa part, le discours qu'il concevait, dans un procès, que le bon sens politique le plus vulgaire rendait impossible.

A part le *Mémoire* qu'il a publié, sur la captivité de madame la Duchesse de Berry, il préméditait une plaidoirie plus poignante ; et il en a laissé, après lui, les traits les plus outrageux, comme un coup mortel à cette Royauté de 1830, dont il maudit la durée, et savoura la chute.

Mais, nous lui ferions à lui-même, ici, sans embarras, cette question toute simple : Ses réclamations en faveur « de Caroline-Ferdinande de Sicile, veuve de Berry, nièce « de feue Marie-Antoinette d'Autriche, veuve Capet, contre « un homme réputé oncle et tuteur d'un orphelin nommé « Henri, » sont-elles plus amères que les sarcasmes, dont le moraliste la Bruyère [1] déchirait le Prince d'Orange et la Princesse Marie, pour l'honnête projet d'avoir mis leur père et beau-père *à la porte par la fenêtre?* Et le célèbre pamphlet d'Arnauld contre le nouvel *Absalon*, le nouvel *Hérode,* empêcha-t-il Guillaume III d'être, pour les Anglais, un défenseur légal et un libérateur?

M. de Chateaubriand, dans sa haine viagère et posthume contre le Gouvernement de 1830, a trop oublié deux choses, la faute énorme, insensée, par laquelle Charles X avait encouru la ruine de son trône, l'effort constant et effectif de Louis-Philippe, pour assurer à la France les garanties publiques, les libertés légales, qu'elle avait tant souhaitées et qu'elle n'avait jamais eues, au même degré, pour un terme aussi long. Que cette expérience ait cessé, que l'esprit légal ait disparu devant la

[1] *Caractères de la Bruyère,* chap. XII, n° 19.

force, que le droit même, dont la France avait pris l'habitude, le droit d'examen des affaires publiques ait péri, comme effacé de la pratique et du souvenir, cela ne détruit pas, dans l'histoire, la réalité de l'épreuve accomplie. L'indifférence même des esprits, si cette indifférence était aussi vraie qu'apparente, ne changerait point le passé. On dirait seulement que les caractères des peuples sont divers, que les uns avancent, que les autres tournent sur eux-mêmes, que telle nation, grande aujourd'hui dans le monde, est à la fois fidèle à la tradition et à l'esprit de progrès, que tenace à défendre ses anciens droits, ses libertés acquises, ses garanties éprouvées, dont elle ne conçoit pas même la violation possible, elle les a rendues comme inséparables de sa propre durée; que tel autre peuple, au contraire, plus hardi parfois dans la spéculation, mais trop ébloui de la force, regarde la liberté civile et politique, la sûreté des personnes, la liberté de penser, le droit d'examen, comme des théories qu'on peut reprendre et quitter tour à tour, et non comme des vérités de fait essentielles à l'honneur et à la vie des peuples.

L'écrivain, qui parle si souvent avec dédain de la cause qu'il a servie, n'a pas admis cette inégalité entre l'Angleterre et la France. Il a cru, il a dit les Français capables de la liberté, dont jouit le peuple autrefois conquis et recruté par leurs ancêtres; il a résumé et décrit admirablement les conditions et les effets de cette liberté. Il n'a cessé de la proposer pour règle, dans l'avenir, au Pouvoir, que ses vœux appelaient, comme seul légitime, sur le sol de la France. Au milieu des passions, que lui-même partageait, et jusque dans son effort pour les exciter, il s'est senti couvert par cette armure de la loi, dont parle un orateur anglais, comme du privilége inviolable de tout

accusé. Ces faits méritaient un souvenir dans le pays, où l'exemple en a disparu.

Pour M. de Chateaubriand, cette fois la question générale s'effaça tout à fait devant la question personnelle. Il a vu seulement la poursuite, dont il était l'objet. L'écrit qu'il préparait avait été cité par fragments. Un journal en rapportait la conclusion terminée par le vœu d'entendre bientôt la France répéter, avec l'auteur : « Madame, votre fils est mon Roi. » Un ou deux journaux publicateurs de cette phrase furent poursuivis, pour délit de presse, devant le jury. M. de Chateaubriand intervint et fut naturellement compris dans la poursuite, que soutenait avec véhémence M. Persil, alors procureur général, s'acheminant à devenir garde des sceaux. L'illustre écrivain, associé ainsi à la *Quotidienne*, que défendait M. Berryer, avait lui-même pour avocat M. Ledru-Rollin, qui se troubla et s'interrompit dans son discours.

M. de Chateaubriand prononça quelques paroles, dont le trait le plus saillant était une louange pour le jury, que le noble accusé nommait, un peu démocratiquement, la *Pairie* universelle. Quoi qu'il en soit, le jury médiocrement frappé des vives apostrophes du parquet et touché, sans doute, du grand nom de M. de Chateaubriand, revint avec une déclaration de *non coupable;* et tous les accusés sortirent acquittés. Cela ne prouvait pas sans doute, comme le remarque M. de Chateaubriand, que le jury d'alors, M. *Chevet* en tête, eût passé à la cause de la légitimité; mais, dans les pays et dans les temps assez heureux pour avoir de libres Institutions, il s'établit de soi-même, contre l'action trop marquée du Pouvoir ou même contre les passions de parti, un tempérament de modération et de résistance.

C'est au milieu de ce succès, qu'un moment paisible et complimenté, dans sa retraite à demi champêtre de la rue d'Enfer, M. de Chateaubriand reçut un nouvel appel, qu'il ne pouvait négliger. C'était une lettre datée de la citadelle de Blaye, le 7 mai 1833. La Princesse, courageuse avec une double imprudence, victime d'une entreprise qui n'était pas de notre temps, jugeait bien cette fois la forme de secours et de services, qu'elle pouvait demander à une fidélité plus généreuse qu'entreprenante. Elle chargeait le grand écrivain d'être médiateur près de sa propre famille, d'aller à Prague plaider sa cause, faire connaître son mariage secret, et réclamer son rang futur. La hardiesse d'esprit et aussi la chimère se montraient dans une note à l'appui de cette lettre, où la Princesse révélait à son mandataire des négociations commencées par elle, pour la réunion de la Belgique à la France, avec l'aide du roi de Hollande. Mais qu'importent ces illusions? La confiance intrépide et le malheur commandaient le respect. M. de Chateaubriand devait obéir, sans qualifier, comme il le fait, du nom de *nouveau pacte* de famille la réconciliation plus modeste, qu'il allait préparer. C'est ainsi que dès le 14 mai, anniversaire, dit-il, de l'assassinat de Henri IV, sans la précaution d'un nouveau passe-port, et fort *incognito*, il se mit en route pour aller cette fois, non pas visiter les bords du Rhin, mais au delà du Danube, chercher, en Bohême, le dernier asile de Charles X.

On peut croire qu'à ses propres yeux son message de réconciliation était double, et que, près d'aborder cette infortune qu'il avait prédite, il n'était pas sans embarras pour lui-même. M. de Chateaubriand n'était pas de la race désinvolte et présomptueuse de ce Bolingbroke qui, à la

fin du règne de la reine Anne, dont il avait servi avec éclat l'usurpation légale, se voyant accusé de trahison, par ses amis du Parlement, allait se faire en Lorraine, secrétaire d'État de Jacques III préparant une descente en Écosse, et qui bientôt après, destitué même en exil, couvrait de ridicule la cause Jacobite, pour être amnistié par le parti populaire. Cet esprit d'aventures, cette rudesse de procédés, dans le défaut absolu de principes, ne pouvaient se mêler à la générosité naturelle de M. de Chateaubriand; mais un reste d'humeur, et cette nécessité d'écrire, qu'il s'imposa trop, a coûté parfois quelque chose à la dignité délicate, dont il n'aurait dû jamais se départir. Il n'a pas, comme Bolingbroke, dans sa lettre au chevalier de Wyndham, jeté, de parti pris, la dérision sur le malheur et parodié l'impuissance. Il n'a pas voulu, à grand renfort de ridicule, divulguer des faiblesses, ou des nullités surprises dans l'abandon de la confiance, et par l'obsession du respect. Il ne nous a pas, comme Bolingbroke, laissé prévoir dans le dernier Stuart vaincu en bataille rangée, ce grossier comte d'Albany, dont Alfieri devait un jour consoler la noble épouse.

Mais, à dire vrai, au prix de la dignité d'un admirable talent, fallait-il aller à Prague, pour en rapporter et pour donner au monde le tableau du *whist* insipide du vieux Roi, des questions niaises d'un prince malheureux, et même de la curiosité un peu frivole d'une Princesse consacrée par tant de malheurs, qu'on n'a guère le droit de parler que de ses vertus?

L'accord du caractère, la continuité dans la vie est une bienséance si juste, qu'on aimerait à retrouver l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs* dans les langueurs du vieux château des rois de Bohême, s'il y

paraissait plus sérieusement ému. Que le dîner de la Cour exilée soit détestable et laisse le voyageur affamé, n'importe; le témoin est là mieux à sa place, qu'auprès d'une déchéance royale plus jeune et plus brillante. Que, dans cette Cour si délaissée, si triste, dans ce palais d'un autre Jacques II, plus pieux, plus médiocre, mais surtout moins dur que le premier, il y ait encore des rivalités, des intrigues sourdes, un ministre dominant et même une opposition cachée qui éclate parfois dans la bouche des enfants, c'est là un trait de mœurs, une vérité de tous les temps, que le grand écrivain n'a pas dédaigné de saisir. Mais, l'exactitude ne touche-t-elle pas ici parfois à la moquerie du secret et du malheur? Et n'est-ce pas une contradiction que le décorateur si magnifique des souvenirs de religion et de monarchie, que l'historien, dont la parole avait jeté tant d'éclat sur ces ruines du passé, nous fasse assister, dans le présent, à la décrépitude oisive de cette grandeur éteinte? N'y a-t-il pas là quelque chose de cette impitoyable dérision qui, dans la chute du polythéisme, lorsque la pompe des fêtes avait cessé, lorsque les frontons des temples étaient abattus, pénétrait encore, par un détour, dans quelque sanctuaire souterrain, dans quelque chapelle furtive, et en rapportait des fragments d'idoles brisées, dont elle amusait la foule?

Rien du reste n'était plus simple, que le message de M. de Chateaubriand. Du moment que la courageuse et imprudente captive de Blaye annonçait à ses augustes parents l'union, qu'elle leur avait cachée jusque-là, tout obstacle à la recevoir, quand elle serait libre, tombait de lui-même; et l'envoyé de la Princesse devait faire aisément accueillir ses excuses, et même ses conseils.

Mais quels conseils pouvait-il donner? Quelle influence exercer sur cette éducation transférée de la tutelle de Mgr Tharin à la direction du sage et vertueux évêque d'Hermopolis? Déjà M. de Chateaubriand avait indiqué son plan d'études : c'était d'enlever le jeune enfant au *milieu*, où il était né, de le jeter ailleurs, parmi d'autres enfants, pour l'y faire grandir dans le travail et l'égalité, ne le destinant à rien et le préparant à tout. Ce sont là de ces utopies, que leur simplicité même rend impossibles. Le jeune Henri ne pouvait échapper à son nom : et le meilleur système était encore de l'élever en prince, avec les soins les plus actifs et cette arrière-pensée, que la volonté seule achève les leçons de l'étude, et rend l'aptitude des hommes égale à leur espérance.

Que du reste M. de Chateaubriand n'ait pu, comme il le souhaitait, exposer ses vues sur la déclaration de *Majorité* du jeune Prince, devant le conseil du Roi, attendu que M. de Blacas formait tout seul ce conseil, nous ne pouvons nous en étonner. C'était, dans le vieux Roi, la sagesse de l'inaction, la seule qui reste à l'impuissance.

A part donc les froids sifflements des petits groupes rivaux, qui murmuraient l'un contre l'autre, dans le château de Prague, l'intérêt du voyage, l'appui que M. de Chateaubriand devait chercher était dans la duchesse d'Angoulême, dont il avait si noblement dit, que « ses malheurs étaient une des grandeurs de la monarchie. » Cette Princesse ayant quitté Prague, pour aller prendre les eaux, M. de Chateaubriand se rendit près d'elle aux sources minérales des montagnes de Bohême. La petite fille de Marie-Thérèse, la captive du Temple, cette femme qui, avec tant de malheurs et tant de vertus, était restée

comme inachevée dans l'héroïsme, se trouvait là, mieux à sa place, que dans la pompe d'une cour heureuse, ou dans l'oisive étiquette d'une cour émigrée. Son âme haute et fière, trop comprimée par la douleur, son esprit cultivé dans le cercle de la *foi*, se montrait là plus vif et plus libre.

Cette visite aux eaux de Carlsbad, dans la vallée de Tœplitz, sera pour l'avenir une des pages originales de l'auteur. Elle met en scène, au milieu de tant de caractères effacés, une personne royale, que Napoléon appelait « Le seul homme de sa famille. » Étrangère au coup d'État des ordonnances de juillet, toujours victime de malheurs qu'elle n'avait pas faits, usant une âme forte dans une insipide retraite, cette princesse intéresse surtout la curiosité historique, par l'influence qu'elle aurait pu prendre. Malgré sa résignation austère, elle n'était pas insensible à l'idée d'un grand rôle; et le nom de Reine la flattait. L'ambition pour autrui est un sentiment qui peut survivre, dans l'âme la plus sainte et la plus détachée. Au cœur de la duchesse, ce sentiment était une passion fervente, et explique, en partie, le degré de sécheresse ou d'irritation, que M. de Chateaubriand nota parfois dans l'accent de la Princesse parlant de sa sœur imprudente et captive.

Ainsi se passa la première entrevue de l'éloquent Publiciste et de madame d'Angoulême; ainsi, le lendemain, leur courte promenade dans la vallée de Tœplitz; ainsi, la dernière audience de la Princesse remettant à M. de Chateaubriand une lettre pour sa sœur. C'était là que le négociateur s'était réservé de faire un dernier effort, en énonçant son plan principal. Il s'agissait d'un Conseil de régence, et de quelques noms à exclure ou à présenter. M. de

Chateaubriand proposait pour ce conseil, avec son propre nom, ceux de MM. de Villèle et Lainé. Madame consentit à tout, au blâme, comme à l'éloge, en félicitant M. de Chateaubriand de sa générosité à désigner M. de Villèle, qui ne lui semblait, dit-elle, qu'un administrateur habile : « Madame est trop sévère, reprit avec vivacité l'impartial « conseiller. M. de Villèle est un homme d'ordre, de « comptabilité, de modération, de sang-froid, et dont les « ressources sont infinies. S'il n'avait eu l'ambition d'oc- « cuper la première place, pour laquelle il n'est pas suffi- « sant, c'eût été un ministre à garder éternellement dans « les conseils du roi. »

Il y a là bien du dédain dans la louange. Un homme d'ordre, de comptabilité ! Singulière recommandation et titre médiocre pour la destination politique projetée par l'auteur ! On y sent, il faut le dire, moins l'oubli que le souvenir du passé.

« O curas hominum ! O quantùm est in rebus inane !

Au moment même, où M. de Chateaubriand croyait être si généreux et si écouté, on lui faisait mystère de l'arrivée du duc de Bordeaux attendu, le soir même, à Carlsbad; et on n'était pas fâché qu'il repartît le lendemain matin, sans avoir vu le jeune prince.

Le retour par les fraîches vallées de la Moravie, le passage du Rhin, près Manheim, la rentrée en France par Metz et l'arrivée rue d'Enfer, le 6 juin, après une course de poste à peu près continue, ne peut intéresser que sur le carnet de voyage de l'illustre écrivain, qui jette encore çà et là quelques brillantes esquisses, quelques fantaisies de langage, tantôt charmantes, tantôt bizarres. Que le

grand artiste, courant nuit et jour l'Allemagne, pense à l'Italie, qu'il se plaise à nommer *Cinthie*, pour se distraire du jargon de quelques percepteurs qui lui ouvrent une barrière, on le conçoit sans peine. Mais l'homme éloquent, par complaisance pour la fausse imagination, quelque temps, à la mode, devait-il écrire? « Législatrice « du monde, Rome assise sur la pierre de son sépulcre, « avec sa robe de siècles, projette le dessin irrégulier de « sa grande figure dans la solitude lactée. » Ah! combien ce travers dans un esprit si éminent nous fait regretter, pour lui, l'occupation virile de la pensée et la mâle simplicité, que lui donnait la politique, quand il avait toute son âme engagée dans d'importants débats, avec la passion d'un citoyen! Mais, cette longue chaîne d'espérances trompées, que traîne après soi une noble cause malheureuse, égare souvent ceux qui la prennent pour guide.

On ne peut se défendre de cette idée, en lisant le *Mémoire* que, le 30 juin, M. de Chateaubriand adressait à la duchesse d'Angoulême, avec une visible préférence pour elle, entre tous les débris qu'il venait d'honorer. « Je cherche, « dit-il, à rallier près du trône antique ces idées mo- « dernes qui, d'adverses qu'elles sont, deviennent amies, « en passant par ma fidélité. » Puis, il supplie l'auguste et sainte femme « de présider à cette consécration d'un édi- « fice unique rebâti avec les matériaux divers de la Mo- « narchie et de la République, et d'ouvrir d'une main « pure et bénie les portes du nouveau temple. »

Quelle influence ce poétique langage pouvait-il avoir sur la raison ferme, altière, un peu sèche de la Princesse qui bravait, en mars 1815, la défection armée des troupes de ligne à Bordeaux? Maintenant, le poids du malheur, plus lourd avec les années, n'eût pas, devant le péril, plié

davantage cette tête blanchie. Mais, la fille de Louis XVI ne pouvait goûter un tel langage, ni beaucoup s'y confier.

Deux mois après, une autre épreuve venait réclamer le même zèle, sans y donner une occasion plus effective. Sortie de la citadelle de Blaye, sous un nom nouveau, mais animée du même esprit, la mère du duc de Bordeaux, revenue à Naples, ne songeait plus qu'à se rendre à Prague; et elle y souhaitait près d'elle son négociateur. Elle mandait M de Chateaubriand, d'abord à Venise.

Reparti de Paris le 3 septembre 1833, revoyant l'Italie qu'il avait visitée, à des titres si divers, le grand écrivain n'était pas, quoi qu'il voulût, un duc d'Ormond, un Berwick occupé de combiner des plans de bataille et des chances d'attaque, pour le rétablissement d'une cause perdue. Il semblait plutôt un *dilettante* des Monarchies en ruines, regrettant assez peu celle qu'il avait servie, et prédisant, pour se consoler, la chute de toutes les autres.

Un vrai chef de parti, arrivant alors à Venise, n'aurait pas eu le loisir de tant considérer la prison de Silvio Pellico, et de méditer sur Rousseau et Byron. L'imagination est un grand charme; mais, il ne faut pas qu'elle paraisse un amusement cherché, pour remplacer l'intérêt sérieux qui manque, ou distraire du devoir qui fatigue. Ce n'était pas ainsi qu'entre les cavaliers et les puritains, la fidélité était comprise, dans les dernières luttes des malheureux Stuarts.

Lorsque la *Convention* de Dundée, en Écosse, eut reconnu la nouvelle Royauté britannique, et que Claverhouse, sortant comme égaré de l'assemblée infidèle, répondait à un ami, qui, frappé de son trouble, lui demandait où il allait : « Je vais où me conduit l'ombre de « Montross. » Certes, l'imagination ne manquait pas à ce

royaliste d'une âme héroïque; mais, elle se confondait avec sa passion même; et cette passion était tout entière à sa cause, à sa foi politique, à son sacrifice volontaire et prémédité.

Le même sérieux n'appartient pas à d'autres temps. On le voit trop par le récit, où, à travers toutes les diversions de l'Italie, M. de Chateaubriand rencontre à Ferrare, dans les flots de la foule, la princesse qui lui tend la main, avec ces mots, pour signe de reconnaissance: « Mon fils est votre Roi; aidez-moi donc à passer. » Ce que lui-même ajoute à cet incident, n'a pas plus de gravité; et les retours sur sa propre renommée, les souvenirs du carnaval de Venise et du souper des sept rois détrônés, dans le *Candide* de Voltaire, ne corrigent pas ici la première impression du lecteur. Maintenant, est-il permis de rire du malheur, quand on y est fidèle? Il faut en juger, d'après les *Mémoires d'Outre-tombe*. Le biographe étranger ne peut exprimer qu'un regret de cette moquerie sceptique, fatale à toutes les causes, et qui ne laisse de place et presque de droit qu'à la force, tant qu'elle dure.

Au milieu du récit trop piquant de cette entrevue dans Ferrare, ce qui paraît le plus incontestable, c'est le désir, qu'avait alors M. de Chateaubriand, de ne pas porter plus loin son rôle de médiateur, de ne point braver une seconde fois les froideurs de Prague, mais de revenir, au plutôt, dans sa retraite de Paris. Il partit, cependant, pour suppléer celle dont il avait dû préparer la voie. Ce second voyage vers Prague, parsemé, dans le récit original, d'incidents plus ou moins romanesques, n'a pour l'histoire que l'intérêt même du but. Le grotesque, appliqué par l'humeur de l'écrivain, laisse voir la réalité, sans

doute, la maladie commençante de Charles X, l'abattement moral du Dauphin, la vaine démonstration de quelques jeunes gens venus à Butschirad, pour célébrer la *Majorité* du jeune prince. Dans tout cela, nul roman; rien de plus prosaïque en ce monde que la fin de toute grandeur. Le témoin de cette agonie royale n'essaye pas même de la relever par quelque illusion. Deviner et peindre les petitesses d'une cour exilée, les tracasseries de réfugiés désunis par le malheur, la vanité du zèle dans la complète impuissance, ce n'est rien entrevoir sur les chances mobiles de l'avenir.

L'histoire du passé, à elle seule, en disait davantage. Soixante-cinq ans, après la déchéance de Jacques II, un représentant de son nom a pu soulever des *districts* de l'Angleterre, marcher à la tête de bandes rebelles, où s'était enrôlé comme bon et fidèle puritain, le futur historien Robertson, et livrer bataille, dans Culloden, à la maison de Hanovre et à sa royauté protestante et légale. Tant un droit, ou même un préjugé antique, conserve de puissance et peut agiter encore le pays même, qu'il ne domine plus!

Mais, dira-t-on, le monde change plus vite de nos jours. Le dernier des Stuarts avait trouvé des montagnards écossais, avec le même vêtement et la même foi que leurs aïeux. Il arrivait fort de cet arrière-ban, à lui : et cependant, il était vaincu. A bien moindre distance de temps, quel secours, quel asile la duchesse de Berry avait-elle trouvé dans la Vendée? Une cachette dangereuse et bientôt trahie. Quelles mains avaient béni son passage? Celles qui devaient bénir successivement tout autre Pouvoir.

M. de Chateaubriand revint, pour plusieurs années, s'enfermer, à Paris, dans de nouvelles études distraites

seulement par quelques liaisons d'intime amitié, ou de parti politique. Une de ses avances les plus marquées fut pour l'énergique et brillant publiciste, Armand Carrel. M. de Chateaubriand, qui déjà l'avait beaucoup remercié de quelques louanges littéraires, lui écrivit, en mai 1834, une lettre toute admirative sur sa polémique et ses doctrines de libre examen : « Vous vous élevez bien haut, « Monsieur, lui disait-il! vous commencez à vous isoler, « comme tous les hommes faits pour une grande renom« mée. » Puis, à la suite d'un procès de presse, où M. Armand Carrel avait été frappé de quelques mois de prison, M. de Chateaubriand réitéra ses marques de vif intérêt et d'estime, par de fréquentes visites au jeune écrivain, dont l'entretien spirituel et passionné, simple de ton et plein d'idées, ne commandait pas moins l'attention que ses rapides et nerveux écrits.

Cette affection de M. de Chateaubriand pour Armand Carrel, était au reste, la plus naturelle et la plus vraie des amitiés nouvelles, que le changement du monde politique donnait à l'ancien ministre des Bourbons. L'excondamné de 1822, le jeune officier devenu journaliste était, par le caractère et le talent, un des hommes les plus rares de son temps. Ceux qui l'ont vu secrétaire d'Augustin Thierry, écrivant sous sa dictée et l'aidant à corriger ses épreuves, furent frappés de tout ce qu'il devint, en si peu de temps, sous un tel maître. Il ne servit pas lui-même, comme on l'a dit avec une injuste légèreté, à la perfection des écrits de ce maître; il ne lui donna ni une pensée, ni une image. Mais, il apprit son art, en l'écoutant, et fut comme transformé par ce noviciat. Silencieux, attentif, modeste, comme une fière et noble nature qui n'a pas encore toute sa force, il sortit écrivain de cette

école, où il était entré copiste. Un court et nerveux précis sur l'histoire d'Angleterre attesta, peu de mois après qu'il eut quitté M. Thierry, combien il avait profité à le voir faire. Bientôt, ce talent d'écrire avait redoublé d'éclat, en passant de l'histoire un peu systématique et des allusions indirectes au combat politique de chaque jour. Au début du *National*, ce précurseur d'une Révolution, M. Carrel, avait d'abord sa place à côté d'hommes, que la polémique préparait au pouvoir. Il fraya la route avec eux, et ne les suivit pas. D'un esprit moins juste et d'une ambition plus hautaine, il ne s'associa point au gouvernement nouveau, dont il avait aidé l'avénement; et il continua cette polémique, qui devient facilement une attaque excessive, quand elle n'est plus une défense nécessaire. Mais, là même, M. Carrel à l'énergie du talent, à l'accent élevé, sans déclamation, joignit souvent de nobles instincts de justice, et parfois cette modération qu'inspire la noblesse d'âme. De bonne heure, on le sent, il dut adhérer par l'admiration, du moins, à M. de Chateaubriand. Épris de son talent, il le fut encore plus peut-être de son altier dépit, de ses mécontentements et de ses prédictions chagrines sur une société, où Armand Carrel se trouvait mal à l'aise. Dès lors, cette relation se forma, s'accrut par de mutuels égards et, sinon par l'adoption d'un même but, au moins par la sympathie des mêmes aversions.

Avec l'abbé de Lamennais, son compatriote, son ancien collègue au *Conservateur*, son émule, et d'abord un peu son élève dans la défense du Christianisme, M. de Chateaubriand resta toujours froid et gêné; il s'inquiétait de ce zèle violent, d'abord pour la souveraineté du Pape, puis pour celle du peuple. Le grand talent même de Lamennais

lui paraissait monotone ; et, ce qui est extraordinaire, disait-il, *monotone, en changeant du blanc au noir*. Mais il aimait Carrel ; il goûtait sincèrement la mâle vigueur, le talent mélancolique et fier de ce jeune brave destiné à mourir sitôt, et qui semblait porter avec lui ce pressentiment. Il était entré même dans le secret de la vie et des pensées intérieures de cet ami nouveau. C'était beaucoup pour M. de Chateaubriand. Du reste, tout n'était pas, comme on l'a dit, disparate dans ce rapprochement. Les sentiments généreux de Carrel, son horreur du jacobinisme sanglant, le courage serein et digne avec lequel, au milieu même de son parti, il brava et repoussa certains plagiaires *utopistes* de la terreur, atteste, par quel point, il touchait à d'autres nobles âmes. Durant ses visites à Sainte-Pélagie, M. de Chateaubriand, qui souvent le voyait entouré de jeunes fanatiques aigris encore par des condamnations, lui sut gré d'avoir dédaigné leur exemple et refusé d'illuminer, le 21 janvier, sa cellule de prison. D'autres marques bien plus sérieuses attestaient l'indépendante raison de Carrel, et se seraient produites avec éclat, s'il eût vécu. La mort qui le frappa dans un duel, le 22 juillet 1835, émut vivement l'illustre ami, qu'il s'était fait. A la nouvelle du danger, M. de Chateaubriand vint le lendemain à Saint-Mandé, et ne put voir le blessé. Deux jours après, il suivit ses obsèques, portant un des coins du drap mortuaire, et certes le plus noble, comme un des plus affligés témoins de ce deuil inattendu. M. de Chateaubriand garda toujours un triste souvenir d'Armand Carrel. Il n'en parlait pas sans émotion ; et il allait chaque année visiter, dans le cimetière de Saint-Mandé, sa modeste tombe et en faire renouveler les fleurs funèbres.

Désormais, la retraite de M. de Chateaubriand devenait toute littéraire. Les distractions assez rares qui s'y mêlaient, ses visites habituelles, ses amitiés, ne se rapportaient guère qu'à ses ouvrages et à sa renommée d'écrivain. C'était là ce qui, parfois, l'amenait dans une réunion fort simple, chez Augustin Thierry, pour y lire quelques fragments de ses *Mémoires*. C'est là que j'entendis, vers la fin de 1834, un charmant récit de ses années d'enfance, mêlé de deux contes de revenants qui ne se retrouvent pas dans l'ouvrage imprimé, soit que la main de l'auteur, ou celle des éditeurs ait retranché cette fantaisie. M. de Chateaubriand semblait alors tout entier à ce plaisir, ou à cette consolation de l'étude. Sans être adouci pour le Pouvoir nouveau, sans reconnaître avec assez d'équité ce qu'il donnait de libres garanties, il était plus calme dans ses jugements. Les grands talents qui s'élevaient dans les Chambres lui arrachaient parfois de vives approbations, et lui faisaient regretter pour eux une autre époque, et comme il disait, *un autre principe*.

Séparé de M. Royer-Collard, par une dissidence assez amère, il n'en avait pas moins beaucoup loué deux de ses discours fort différents de sujet et de but, la défense de l'hérédité de la Pairie et l'attaque contre les lois de septembre. *Il n'y a qu'une chose*, disait-il, *qui eût plus honoré M. Royer-Collard : le refus de serment et le silence.*

Quant aux hommes nouveaux nés ou grandis, avec la Révolution de 1830, il voyait volontiers l'éclat de leurs talents et de leurs rivalités. Les voix, encore aujourd'hui toutes vivantes, mais sans libre auditoire, dont s'honorait alors la tribune française, lui étaient chères, disait-il, comme une partie de l'honneur public ; et, malgré sa

répugnance pour le gouvernement nouveau, il reconnaissait ce que la liberté du débat, ce que le droit de discussion ramène d'intégrité dans les choses et d'élévation dans les idées. Parmi les orateurs de ce temps, la fermeté d'esprit de l'un d'eux, la véhémence et la gravité de son langage, sa logique ardente, sa passion dans la défense de l'ordre, lui paraissaient dignes des plus grands éloges et des meilleures causes. Il n'appréciait pas moins, dans un autre orateur de la même époque, des qualités différentes, la compréhension rapide et le développement lumineux des détails, la souplesse et la variété, la science des affaires et particulièrement la passion intelligente de la guerre. A dire vrai même, une certaine complaisance de son esprit le portait de préférence vers cette politique plus aventureuse et plus jeune.

Il était de ceux qui crurent que, dans deux occasions, la Royauté de 1830 aurait pu entreprendre ou accepter la guerre et frapper un grand coup. En 1835, il approuvait la hardiesse du Ministre, qui voulait une nouvelle expédition de la France sur l'Espagne, en accord, cette fois, avec l'Angleterre. En 1840, il souhaitait la réalité de ce qui fut à peine un simulacre, l'alliance du Pacha d'Égypte, la rupture avec les diplomates de Londres : il eût conseillé l'attaque contre la flotte anglaise.

La source de ces spéculations était dans la fierté patriotique, dont M. de Chateaubriand eut toujours le sentiment; elle se rapportait aux plans, que lui-même avait formés, durant son ministère : elle était plus dans l'imagination que dans le faits : et, M. de Chateaubriand eût mal dirigé ce gouvernement qu'il n'aimait pas, s'il avait été à même de lui persuader une entreprise, qui devait trouver debout et ranimer promptement toutes les défiances et

toutes les forces de la Coalition européenne. La durée du temps est une grande puissance dans la politique : et ce qui est devenu possible ne l'était pas pour la Royauté constitutionnelle de 1840.

CHAPITRE XXII

DERNIERS TRAVAUX DE M. DE CHATEAUBRIAND. — SON HISTOIRE DU CONGRÈS DE VÉRONE. — SES ÉTUDES ANGLAISES ET SA TRADUCTION DU *Paradis perdu*. — DÉCLIN DE SES FORCES : SON OUVRAGE SUR LA VIE DE RANCÉ. — NOUVELLES PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES : VOYAGE A LONDRES. — RETOUR A PARIS : INFIRMITÉS DE SA VIEILLESSE. — SA FORCE D'AME, SES AMITIÉS, SA CHARITÉ. — ASSISTE A LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848 ET Y SURVIT DE QUELQUES MOIS. — HONNEURS RENDUS A SA MÉMOIRE. — SON RANG IMMORTEL DANS LA LITTÉRATURE ET LA TRADITION POLITIQUE DE LA FRANCE.

Sous cette Monarchie légale, cependant, sous le contrôle de ses Chambres et le libre examen des affaires publiques, chaque jour s'accroissaient les forces de la nation. Plus industrieuse et plus riche que sous l'Empire, la France redevenait aussi capable de guerre. L'Algérie, complétement soumise, lui préparait une excellente armée et une suite de généraux, que l'exil a pu décimer, sans que la veine en soit tarie. Tout, enfin, se trouva prêt pour que la France soutînt la plus dangereuse des épreuves, tombât dans l'anarchie, sans y rester, et, se soulevant au-dessus de l'abîme par la puissance de trente ans de liberté civile et d'organisation, pût bientôt agir sur l'Europe, sans l'effrayer, et, redevenue paisible au dedans, gagner des batailles au loin. Ce problème résolu atteste ce qu'un régime

de constitution et d'ordre légal avait amassé de ressources à la France. C'est l'honneur du dernier règne, sinon du dernier roi, dont la vieillesse a failli devant la surprise d'un danger inférieur à ceux qu'il avait dominés d'abord.

A part cette épreuve si brusque, cachée encore dans l'avenir, M. de Chateaubriand n'avait pas cessé de porter, sur la Monarchie de juillet, plus d'un pronostic inspiré par la haine. Il entrevit avec justesse quelques-unes de ses fautes, la complaisance pour certains souvenirs, l'apothéose d'un nom redoutable, l'erreur dans le choix de quelques appuis, la résistance trop absolue à des vœux, qu'il fallait habilement satisfaire. Selon le privilége donné parfois à la passion, il pressentit ce qu'il souhaitait; mais, il se trompait dans la conséquence générale, et dans cet avénement d'une démocratie sans limites, dont il semblait tantôt menacer, tantôt flatter l'Europe.

A ces méditations d'un grand esprit mécontent vinrent du moins se mêler encore des distractions plus douces et de nobles travaux. Charles X était mort, le 15 novembre 1836. La politique intérieure de sa famille exilée n'empruntait rien aux conseils de l'illustre publiciste. Sans se détacher de sa cause, il n'avait donc guère à s'en occuper. C'était le moment de se renfermer dans les lettres seules et de rajeunir par l'étude. Il revint même à ce goût des vers, sa première ambition. C'est ainsi qu'il composa cette tragédie de Moïse, dont la pompe élégante et froide nous paraît confirmer un ancien jugement de M. de Fontanes sur le talent poétique de l'homme, dont il admirait tant l'imagination et l'éloquence. Nous ne parlons pas d'autres vers surpris ou confiés, mais qui appartiendraient plus à la biographie secrète de l'auteur qu'à son histoire.

A part le travail souvent repris de ses *Mémoires*, ce

qui l'occupa le plus alors, ce furent deux études, l'une de politique tout à la fois spéculative et personnelle, l'autre de critique et d'art. L'ouvrage sur le *Congrès de Vérone* et la guerre d'Espagne, publié en 1838, n'est pas seulement le récit précieux et authentique d'une part très-honorable de la carrière politique de l'auteur; c'est un monument d'histoire diplomatique, et un récit plein de verve. Plus simple que d'autres écrits de M. de Chateaubriand, ce livre n'en offre pas moins l'intérêt le plus piquant. Nulle trace de la fatigue ou de l'âge ne s'y fait sentir; et il marque une forme nouvelle de ce talent qui semblait plus éclatant que varié.

L'autre étude de M. de Chateaubriand, *Milton et l'Essai sur la littérature anglaise*, était bien faite pour exercer cette grande sagacité de critique, une des vocations de l'auteur, mêlée parfois avec tant d'éclat à la vigueur originale de ses premières peintures. Mais, soit que le temps eût déjà refroidi les touches de cette main puissante, soit qu'elle se laisse égarer par un faux système de style, plus fâcheux qu'un faux goût de jeunesse, le grand écrivain français des *Martyrs* paraît souvent l'interprète bizarre et forcé de Milton. Par la plus trompeuse des imitations, il substitue à la hardiesse inspirée le mot à mot systématique : et, cette lave corinthienne encore toute brûlante qui, dans les vers du poëte anglais, roule, sous un ruisseau de flammes, les trésors confondus de l'art antique, n'est plus qu'un amas de scories inégales et glacées. Çà et là seulement, la main du poëte a reparu; et quelques accidents heureux se détachent, comme ces jeux admirables de la nature et du hasard qui se rencontrent parfois sous des ruines.

Avec d'autres défauts, et surtout ceux qui naissent d'un examen trop incomplet et trop rapide, l'*Essai sur la*

littérature anglaise offrait toutefois des fragments d'un prix inestimable, ces vues fécondes, ces traits rapides, auxquels la science et le goût n'atteignent pas, sans l'éclair du génie. Les deux ouvrages publiés, sans frapper beaucoup les esprits distraits par le débat politique, parurent encore dignes de l'auteur.

La vie de Rancé marquait davantage le déclin. Ce n'était plus ici la difficulté d'une tâche, ou l'erreur d'un système, qui parfois forçait et gênait la main d'un grand artiste. L'auteur avait devant soi ce qu'il connaissait bien, ce qu'il avait éprouvé, le roman et l'histoire de la vie, le rêve des passions et le tourment, ou le repos de la pénitence. Ces peintures et ces leçons se personnifiaient pour lui, sous une physionomie originale, celle du précoce traducteur d'Anacréon, du contemporain des grandes dames de la Fronde, de l'austère abbé de la Trappe, l'ami de Bossuet et de Saint-Simon, et, par là, communiquant encore avec tout ce siècle, qu'il avait fui. Il faut le regretter ; mais ce sujet n'a pas été rempli, malgré les conditions même de génie, de satiété mélancolique, d'âge et de solitude, qui semblaient le mieux y répondre. On peut réserver seulement quelques pages charmantes, qu'une spirituelle et sévère critique a justement louées.

C'était un avis pour l'auteur de se resserrer sur lui-même, de ramener sa chaleur éteinte à ce qui avait occupé sa vie, de revoir, de parfaire, d'achever *ses Mémoires*, à la fois privés et publics, où devaient se retrouver, avec l'histoire de ses travaux, tant d'événements de son siècle. Ne nous étonnons pas que cette tâche difficile et longuement remplie ait pris toutes les dernières années du grand écrivain. En blâmant ce qu'il y mêla d'inexact et d'injuste, apprécions les vues élevées encore éparses

dans ce volumineux testament d'un homme de génie.

Le cours des ans, le mécompte des espérances, le chagrin, dans une âme forte, commençaient à prévaloir sur cette puissante nature. Une infirmité pénible, dont M. de Chateaubriaud était comme humilié, avait roidi ses membres et lui rendait la marche presque impossible. C'était dix ans après l'avénement du Pouvoir, auquel il s'était promis de survivre. Fidèle à son antipathie contre ce Pouvoir, même dans cet état d'immobilité douloureuse, il ne refusa pas un voyage, qui lui paraissait conforme, sinon à tous les vœux, du moins à la dernière vocation de sa vie. Il se rendit à Londres, où l'héritier d'une race antique, parvenu non plus à cette majorité factice, établie pour les Couronnes, mais à la majorité naturelle de la jeunesse et à l'âge des résolutions hardies, recueillait des hommages et dénombrait des auxiliaires. Là, le grand écrivain fut accueilli, comme il méritait de l'être : et il put s'assurer de l'heureux démenti de quelques-unes de ses craintes sur cette éducation, où ses avis n'avaient eu guère d'empire.

Descendu à Londres, le 23 novembre 1843, à l'hôtel d'York, M. de Chateaubriand fut engagé aussitôt à venir habiter dans Belgrave-Square un appartement préparé pour lui. Le 27 novembre, il vit le Prince qu'il était venu chercher, et fut touché de son accueil. « Malheureusement, « écrivait-il, je réponds mal à tant de bonté. Je suis si « souffrant, que je n'ai pu dîner encore avec mon hôte du « huitième siècle. » Dans une émotion vraie, on souhaiterait une expression plus naturelle. Le grand écrivain cependant jugeait le fond même des choses, sans trop d'illusion. Il pensait, comme Montesquieu l'a dit, dans son éloge de Berwick, « qu'il n'y a rien dans le monde de plus res« pectacle qu'un Prince malheureux ; » mais, il était aussi

du même avis que Berwick sur la difficulté de surmonter certains malheurs et de tenter un troisième, ou un quatrième rétablissement du trône : car, en ce cas, comme le remarque Montesquieu, « une entreprise manquée a deux « sortes de mauvais succès, le malheur présent et une « plus grande difficulté pour entreprendre de réussir à « l'avenir. »

Sans doute, ce calcul d'inaction qu'avait fait le maréchal de Berwick, dans le feu de l'âge et du génie guerrier, était fort aidé, chez M. de Chateaubriand, par la vieillesse et le découragement de la vie. Dans quelques-unes de ses lettres intimes, cet aveu d'impuissance n'en est pas moins mêlé de mots pénétrants sur l'état de l'Europe. La visite se prolongea quelques jours. L'illustre vieillard en jouissait avec fierté; et il se flattait même de l'idée, que son nom et sa présence rendaient plus facile et plus sûre une hospitalité donnée souvent par l'Angleterre à des fortunes et à des causes si diverses. « Je viens, écrivait-il, de recevoir « la récompense de toute ma vie. Le Prince a daigné « parler de moi, au milieu d'une foule de Français, avec « une effusion digne de sa jeunesse. Si je savais raconter, « je vous raconterais cela; mais je suis là à pleurer, « comme une bête : protégez-moi de toutes vos prières. »

Le noble invalide d'une noble cause, vaincu par les années et la souffrance, revenait aussitôt à Paris chercher le repos. A cette époque de sa vie, à ces efforts pénibles, aux regrets douloureux de sa faiblesse peut se reporter le plus grave déclin de cette forte nature. Le travail d'écrire devenait impossible à ses doigts noués de goutte. La dictée fatiguait son attention moins vive. Sa mémoire, servante de son génie, autrefois prompte et variée, faisait défaut à son impatience. Il lui échappait encore par

moments, des choses grandes et dignes de lui. L'imagination, cette compagne de la jeunesse, avait été pour beaucoup dans son caractère et son génie. Elle ne lui manqua jamais; mais elle parut, dans ses derniers écrits, souvent subtile et recherchée.

La même main, cependant, continuait alors, ou corrigeait les *Mémoires d'Outre-tombe*, et y jetait quelques-uns de ces tons excessifs et faux, qu'on voudrait en retrancher. Affaibli par une langueur graduelle mêlée de vives douleurs, presque privé de mouvement, engourdi et irrité par sa souffrance, M. de Chateaubriand n'avait plus pour trêve à sa tristesse que de courts efforts de travail et de tendres soins d'amitié. Les billets de ses dernières années, que nous avons sous les yeux, sont tristes comme la vieillesse malade et déchue. « J'ai beaucoup « souffert la nuit dernière. — J'ai eu une nuit déplorable; « je vais m'enfermer chez moi, étant incapable de sortir. « — Je suis aux médecins et aux eaux-bonnes ; Dieu sait « la foi que j'ai à tout cela. Le mal est que je ne puis sor- « tir, que je ne vous verrai pas. » Et le lendemain de sa fête, que célébraient quelques amis, la saint François : « Voilà le triste 4 octobre passé. Ma nuit a été bien « mauvaise ; mais, je vais renaître avec le vieux soleil, « pour être tout à vous. »

Elle était, on le voit, devenue bien habituelle et bien profonde cette tristesse, que le grand écrivain avait toujours mêlée à ses rêves. Elle était maintenant toute sa vie. Il ne faut pas taire cependant ce qui lui restait encore de consolations. La première était cette amitié déjà rappelée, délicate dans son enthousiasme, fine et gracieuse dans sa prévoyance, opposant surtout au chagrin amer de ce grand esprit une sereine et ingénieuse dou-

ceur. Madame Récamier tant admirée, lorsqu'au bras de M. Fox, elle éblouissait de son premier éclat et de sa blanche parure les foules élégantes qui remplissaient le parc de Kingston, ne parut jamais plus noble et plus aimable, que dans le salon, où elle attendait chaque jour M. de Chateaubriand. Elle donnait à ce génie découragé de tout et de lui-même la dernière joie, qu'il pût sentir. Elle soutenait, elle distrayait par l'admiration affectueuse celui qui avait tant aimé la gloire.

Les noms qui s'associaient à de tels soins sont connus dans les lettres. A leur pieuse fidélité, près d'un homme illustre, il faut ajouter ce que cet homme lui-même avait gagné en résignation et en bonté, bien que la trace ne s'en retrouve pas toujours dans ses derniers écrits. Il affirme, en effet, quelque part, contre un préjugé commun, qu'il a très-bonne tête, une tête froide et calculante, et le cœur *cahin-caha*, pour les trois quarts du genre humain. C'était orgueil de sa part. Dans la réalité, cette altière nature connut le don de Dieu, les deux choses qui rendent l'âme meilleure, l'amitié et la charité. Il les pratiqua, dans toutes ses fortunes.

Ce que nous avons raconté de son extrême générosité dans une autre époque de sa vie, s'accrut encore, dans sa vieillesse, et s'appliquait à tout, au plus obscur malheur, comme à des infortunes recommandées par le talent, ou l'opinion. Jamais homme plus dur à lui-même ne secourut davantage autrui. Toute sa règle en cela semble indiquée par ce mot à son ami M. Frisell : « J'ai l'air un « peu rude; je tiens cela de mon père; il faut que je « donne et que je soulage, comme ma mère. » Et ces paroles furent suivies d'un riche présent pour une famille écossaise, orpheline et ruinée.

Sans doute à ces instincts d'une noble nature, à cette justice de rétribution et de secours, qu'enseigne la durée même de la vie, se joignait la leçon religieuse. A qui la foi aurait-elle profité, si ce n'est à son éloquent apologiste? Tout en supposant au christianisme du peintre d'*Atala* plus d'imagination émue que de croyance sévère, tout en faisant une part à la passion humaine, dans ses luttes contre l'esprit sceptique, on ne peut méconnaître combien l'âme de l'auteur s'était engagée dans sa cause. Les épreuves qui se succédèrent, les mécomptes de la vie, les afflictions de l'âge fortifièrent cette empreinte. Ce qui avait été, non pas le rôle, mais la thèse sincère de M. de Chateaubriand, devint la méditation de ses derniers jours.

C'est au milieu de telles pensées, que le temps, dont il avait toujours senti le poids, s'écoulait pour lui plus rapide, sans autre distraction que cette amitié qui le faisait vivre, et ces entretiens, auxquels il assistait presque en silence, épargnant, pour ainsi dire, à son esprit le mouvement qui était refusé à son corps. Ce même cours du temps allait amener des catastrophes, ici, bien imprévues pour la prospérité, là, trop espérées par la haine, soudaines et extraordinaires pour tout le monde.

Les troubles de février 1848 emportaient un trône, plus accidentellement et plus vite encore qu'il n'avait été fondé. Tout ce qu'il y eut alors d'exemplaire et de bizarre dans les événements, ce découragement si subit, cette ruine si prompte, puis cette réminiscence du passé, ce peuple qui se parodiait lui-même, en reprenant jusqu'aux formules et aux fêtes symboliques de la Révolution, sans rien avoir de ses fureurs, tout ce trépignement de liberté sans âme pour la soutenir, méritait bien de fixer l'attention du mélancolique penseur, et a dû lui inspirer bien

des réflexions, qu'on aimerait à redire. Elles agitaient son âme, mais dépassaient rarement ses lèvres.

Une perte inattendue lui enlevait alors madame de Chateaubriand. Son silence habituel en devint plus sombre. Il ne sortait plus de cette demeure, qu'il avait choisie rue du Bac, plus près de l'Abbaye-aux-Bois. Il y recevait les mêmes amis, les accueillant avec la même gravité taciturne, mais attendrie, par moments, jusqu'à l'extrême émotion, avec des torrents soudains de vives paroles et des vœux passionnés. Puis, succédait une langueur et comme une léthargie de l'âme, après la fatigue d'un violent réveil. On fut, en particulier, témoin du jour où le noble publiciste, écoutant le canon qui réprimait l'insurrection parisienne de juin, les yeux fixés sur les carreaux de sa fenêtre, semblait compter les glas funèbres de la mort de cette Royauté, qu'il avait servie. Après un long silence, des pleurs coulèrent lentement de ses yeux et il répéta, comme au dedans de lui-même, ces premiers mots de sa puissante invective de 1814 : « Non, je ne croirai jamais « que j'écris sur le tombeau de la France. » Tout défaillait en lui : pour exprimer son angoisse de l'heure présente, il n'avait plus qu'un souvenir. Mais, son âme restait française et grande.

Deux jours après, sans qu'il eût interrompu son silence autrement que par quelques mots de douleur sur le meurtre de l'archevêque de Paris, il sentit les premières atteintes de l'agonie. Il les soutint avec sérénité : les grands traits de son visage en étaient à peine altérés. Il écoutait les consolations, les prières, il recevait l'onction sainte d'un pieux ecclésiastique, son ami, l'abbé de Guerry; et il mourait lentement, l'âme attentive et fortement émue, dans la destruction croissante du corps.

Il expira, le 4 juillet 1848, ayant près de lui l'abbé de Guerry, madame Récamier et le poëte Béranger qu'il aimait et qui fut son ami.

Dans l'anarchie et le tumultueux effroi de cette époque, cette mort fut cependant ressentie du public. Un grand nom était retiré du milieu de nous : et, quoiqu'il ne jetât plus de lumière sur notre route actuelle, il illuminait encore un passé récent et pouvait donner à la France l'émulation d'elle-même, lui parler des souvenirs qu'elle avait aimés, des droits qu'elle avait conquis et longtemps défendus. La perte de M. de Chateaubriand était comme un adieu à de grandes choses, comme un oubli des sentiments d'indépendance et de liberté, de fidélité au malheur et de résistance au Pouvoir arbitraire.

Plus ou moins communiquées, ces impressions furent présentes à quelques esprits, lors des premiers honneurs funèbres qui lui furent rendus, le 6 juillet, dans l'église *des Missions étrangères*. D'autres obsèques fixées par lui-même lui étaient réservées. Il avait, de son vivant, accepté de sa ville natale, le don d'un coin de rocher, le grand Bey, en avant de Saint-Malo, pour servir un jour à sa sépulture.

C'est là que le corps de M. de Chateaubriand, transféré de Paris avec un pieux cortége, fut déposé, le 19 juillet 1848, après la présentation au curé de Saint-Malo par le curé *des Missions étrangères* de Paris, et la célébration du service funèbre dans la cathédrale de la ville, disposée en chapelle ardente. Plus de cinquante mille âmes assistaient à cette pompe nationale et sainte : et, c'est au milieu du plus religieux silence, coupé seulement par le bruit du canon, devant des foules de spectateurs entassés sur les remparts, sur les rescifs qui font face

à la ville, et sur des barques amarrées, que le cercueil fut porté par quelques marins à l'extrémité du grand Bey, pour être enseveli au tombeau creusé dans le granit, que vient battre la marée montante, mais qu'elle ne dépasse jamais, pas plus que le flot des âges ne couvrira la gloire de Chateaubriand.

C'est là qu'il repose, protégé par une croix de granit, massive comme sa tombe. Dans cette pompe, avant tout, consacrée par la Religion, dans ce deuil public, où semblait respirer l'âme antique de la Bretagne, un nom cher à la science et aux lettres, M. Ampère, érudit voyageur, poëte par le cœur et la pensée, proféra de nobles paroles sur l'homme illustre, dont il était l'élève et l'ami. Depuis, bien d'autres honneurs ont été rendus à M. de Chateaubriand. Une voix digne et pure [1] a prononcé son éloge, au nom de la société polie, dans une Compagnie savante qui s'honorait, avant tout, d'une si grande renommée. Cette renommée dure aujourd'hui dans l'Europe et dans l'Amérique. L'influence des écrits de M. de Chateaubriand, la séduction ou l'autorité de ses exemples, a marqué toute la littérature du siècle présent, et jette un éclat à la fois national et cosmopolite.

En essayant d'écrire cette vie avec une étendue, que ne comportent pas d'autres biographies toutes politiques, nous rendons hommage à l'ascendant réel du génie et à son action sur les âmes. Ce que n'ont fait ni Fox, ni Burke, ni Canning, M. de Chateaubriand l'a fait. Il a changé, dans l'ordre moral, une partie des opinions de son siècle; il a ramené la littérature à la religion et l'esprit religieux à l'esprit de liberté. Une

[1] M. le duc de Noailles.

influence, à la fois si forte et si variée, ne s'exerce pas sans un don supérieur, sans une puissance originale. M. de Chateaubriand, il faut le reconnaître, a été rénovateur dans l'imagination, la critique et l'histoire. Par là une grande place lui sera conservée, malgré ses propres erreurs et les vicissitudes du temps. De Byron à Augustin Thierry, de nos éclatants lyriques aux poëtes étrangers, de Manzoni à Hérédia, une empreinte du génie de Chateaubriand se retrouve sur presque tous les talents de notre siècle : et, par là même, elle a pénétré dans l'esprit de ce siècle. Car, le rapport entre le goût et les opinions, est plus intime qu'on ne croit, et se retrouve à tous les degrés. En ce sens, un maître [1] éloquent de la jeunesse a pu récemment dire, avec justesse et sans orgueil, que la littérature de la Restauration était la dernière littérature de la France ; c'est-à-dire que, si la liberté politique suscitée à cette époque, et qui la continua, disparaît entièrement des lois et des esprits, cette littérature ne sera pas remplacée ; et le monde verra ce qu'il a vu déjà, l'extinction de la pensée et de l'art, sous le déploiement excessif de la matière et de la force.

On se tromperait, en effet, d'espérer, pour une époque nouvelle, à défaut de liberté civile, ce qu'on appellerait la liberté philosophique. Non seulement, la compensation est insuffisante : mais, en fait elle semble fort douteuse. Séparée de la liberté civile, qui n'est que l'application la plus active du droit et de la morale, la liberté philosophique ne serait bientôt qu'un impuissant scepticisme, toléré pour sa faiblesse même, à peu près comme cet athéisme chinois qui porte également tous les jougs. On ne peut, en effet,

[1] M. Saint-Marc Girardin.

trop rappeler cette vérité : tout se tient dans l'ordre intellectuel. Ce serait, pour quelques hommes religieux, une grande erreur de croire que l'absence du droit politique garantit mieux la foi au droit divin. Athéisme et servitude vont très-bien de compagnie : et l'Angleterre, le pays le plus libre de l'Europe, est encore aujourd'hui le plus religieux, témoin la solennité de jeûne et d'humiliation, qu'il vient de célébrer.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

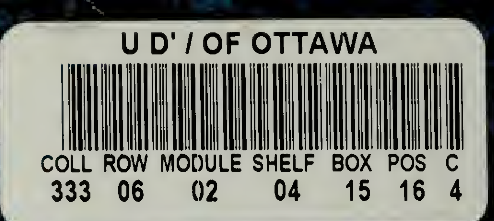
CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

FIN DE LA TABLE.




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 02 04 15 16 4